

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

tome 8

EDITIONS
SYLÉPSE

Syllepse, l'alter-éditeur

www.syllepse.net

des livres pour aller plus loin que l'impossible

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

2^e ÉDITION

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)

CONTACT

encyclopedieautogestion@gmail.com

Association autogestion
<https://autogestion.asso.fr>

Éditions Syllepse
www.syllepse.net

© ÉDITIONS SYLLEPSE 2020

69, RUE DES RIGOLLES, 75020 PARIS

EDITION@SYLLEPSE.NET

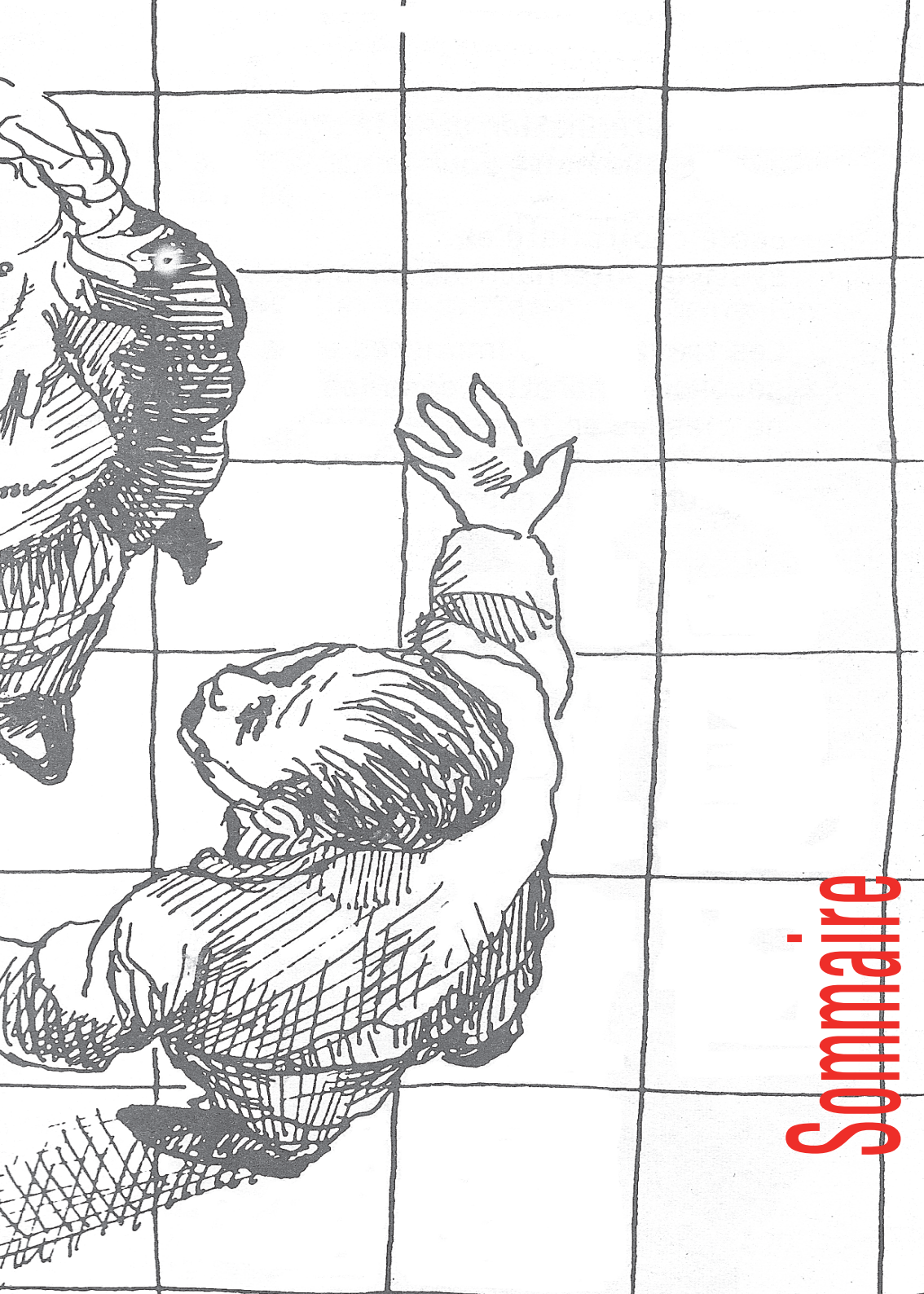
ISBN : 978-2-84950-880-0

ICONOGRAPHIE ET DOCUMENTS : COLLECTIONS PARTICULIÈRES

« Dans l'état de notre économie, l'hiver qui approche peut être un danger pour la population, il est à craindre que le pouvoir ne soit pas en état de faire face à ce danger. Il faudra organiser une aide sociale. Notre syndicat fait savoir que les gens de bonne volonté sont disponibles. »

Programme de Solidarnosc, 2^e thèse, 1981

TOME 8



Sommaire

13. Pandémie, autodéfense sanitaire, autogestion

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALGÉRIE

19. Autogestion et indépendance

Sabadell

CATALOGNE

38. Le Fablab de Barcelone

Aurélien Singer

40. Droit à l'autodétermination et auto-organisation

Richard Neuville

CHINE

44. La commune libertaire de Mandchourie (1929-1932)

Patrick Le Tréhondat

CORÉE

48. Coopératives autogérées : un destin contrarié (1918-2019)

Patrick Le Tréhondat

ESPAGNE

58. Les collectivités anarchistes espagnoles

Gaston Leval

FRANCE

78. Les Amis de la Fabrique du Sud, l'exemple à démultiplier

Benoît Borrits

82. Le PSU, un parti pour l'autogestion

Henri Mermé et Patrick Le Tréhondat

82. La crise de la sidérurgie lorraine

Collectif

92. Résolution sur le contrôle ouvrier

Collectif

95. Planification et autogestion

Collectif

100. Quelques expériences d'autogestion

Victor Fay

108. Laval : 6 heures pour l'autogestion

Collectif

111. L'autogestion dans le secteur public

Pierre Naville

113. Résolution sur le regroupement autogestionnaire

Collectif

120. L'heure est à l'autogestion

Yvan Craipeau

123. Fédération des élus autogestionnaires qui se ressemble s'assemble

Michel Camouis

127. Des garderies autogérées pour les marmots des manifestant-es

Tiphaine Guéret

131. Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ? Combats en cours pour des terres en commun

Camille

135. Réussites et échecs de l'autogestion dans la ZAD

Propos recueillis par Martha Gilson

139. La ZAD et son avenir en débats

Propos recueillis par Guillaume Gamblin

147. Une épicerie autogérée pour faire revivre un village

Nicolas

150. En Rouge et Noir...

Collectif

151. Mouvement Football Progrès, une révolution manquée

Ray KRZR

GRANDE-BRETAGNE

158. Histoire des équitables pionniers de Rochdale

Benoît Borrits

ITALIE

161. Sicile : coopératives contre mafia (1893-2018)

Patrick Le Tréhondat

QUÉBEC

172. Un rêve fou d'autogestion

Jeanne Gendreau

YUGOSLAVIE

176. Les conseils de travailleurs : succès et échecs

Goran Markovic

200. L'autogestion en Yougoslavie

Yvo

COVID-19

PAKISTAN

219. Une stratégie de gauche contre le coronavirus

Ammar Ali Jan et Zahid Ali

INDE

222. Sur la nécessité d'alternatives créatives à long terme

Vikalp Sangam Core

FRANCE

226. Production de masques : une coopérative à la place de l'usine Honeywell ?

Entretien avec Serge Le Quéau

230. Pourquoi il faut socialiser l'industrie pharmaceutique

Grégoire Mariman

233. Les Brigades de solidarité populaire

236. Le sentiment des personnels est que les administrations n'ont été d'aucune utilité et qu'une certaine forme d'autogestion a constitué la bonne solution

Entretien avec Christophe Prudhomme

239. Pour des comités de santé publique

Robi Morder

241. Pour une socialisation de l'appareil sanitaire

Alain Bihl

BELGIQUE

10

246. Masques en tissu : des costumières s'organisent pour sortir du travail gratuit

Entretien avec Annabelle Locks

ÉTATS-UNIS

253. Perspectives socialistes, coronavirus et crise

Sam Gindin

CORÉE

266. Défendre l'idée de l'autogestion et du contrôle

Wol-san Liem

ARGENTINE

271. Masques et coopératives : quand l'autogestion agit contre la pandémie

Roly Villani

273. La solidarité durant la quarantaine : l'entreprise frigorifique INCOB

Collectif

MONDE

277. Éphéméride sociale d'une pandémie

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

289. La première pierre d'une autre université : penser, refonder, bâtir

Collectif

291. Autogestion et hiérarchie

Cornélius Castoriadis

304. Le programme d'action de l'Internationale syndicale rouge

Solomon Lozovski

312. Apparition, usage et abus du terme « autogestion »

Frank Mintz

321. Universités : autonomies, participation, cogestion, autogestion ?

Robi Morder

326. À propos des fondements théoriques de l'autogestion

Collectif

331. L'autogestion en question

Collectif

350. Pourquoi l'autogestion ?

Collectif

360. Planification et gestion démocratique

Pierre Naville

369. L'organisation de la gestion démocratique dans les entreprises

Serge Mallet

380. Démocratie réelle et représentation démocratique

Claude Lefort

388. La participation des salariés à la propriété des moyens de production

Pierre Belleville

396. Autogestion et planification

Collectif

401. « L'économie des travailleur-euses », un réseau international et un concept en construction

Richard Neuville

410. Autogestion, écologie et féminisme

Bruno Della Sudda et Richard Neuville

413. **Fuori Mercato**

Entretien avec Salvatore Cannavò et Gigi Malabarba

418. **économie des travailleur·euses : sous le signe de la résistance et des alternatives**

Alexandra Cretté, Marion Décavé, Richard Neuville

424. **Fablabs : produire librement des objets complexes**

Aurélien Singer

426. **Fracture, la revue, santé/critique-pratique/autogestion**

Patrick Silberstein

431. **LES AUTEUR·ES ET LES MEMBRES DU COMITÉ ÉDITORIAL INTERNATIONAL**

Pandémie, autodéfense sanitaire, autogestion

Patrick Le Tréhondat et Christian Mahieux

Ce huitième volume de l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion* paraît en pleine pandémie du Covid-19. La propagation mondiale du virus a mis à l'arrêt pendant plusieurs semaines pratiquement l'ensemble du système de production mondiale.

En raison de la division du travail internationale modelée par le Capital et des politiques d'austérité menée dans tous les pays contre les systèmes de santé, la plupart des États se sont trouvés démunis pour lutter contre le virus et ont dû avoir recours au confinement de leur population à l'exception des travailleurs et travailleuses des secteurs considérés de première nécessité comme ceux de la santé, l'alimentation, les transports, l'énergie par exemple.

Durant cette période de réclusion sanitaire, ces salarié·es ont été largement exposé·es à la contamination du virus en raison de l'absence de protection individuelle et comptent de nombreux décès dus au Covid-19 dans leurs rangs. Dans cette situation dramatique, où leurs vies étaient en jeu, la peur aurait pu les paralyser. Il n'en a pas été ainsi. Soucieux·euses, de leur intégrité physique, ils et elles se sont rebellé·es contre la condition qui leur était faite et contre la précarité sanitaire que les «pouvoirs publics» et les patrons leur faisaient subir.

Dans de nombreux pays, du Nord comme du Sud, des grèves et des mobilisations ont eu lieu et portaient sur les mêmes revendications : obtention de masques et de gel hydroalcoolique, une autre organisation du travail et des primes de risques.

Face à l'impéritie des États, notamment en matière de mise à disposition de masques et de la pénurie de ventilateurs de réanimation, la question de la reconversion des lignes de production des entreprises à des fins socialement utiles a de nouveau ressurgi. Elle a été portée, par exemple, pour la fabrication de masques ou de respirateurs dans les installations d'aviation de General Electric à Lynn, dans le Massachusetts, et à son siège de Boston, par les syndicalistes de l'Industrial Division of the Communication Workers of America (IUE-CWA).

Nul doute que la question de la reconversion devra être de nouveau posée comme issue socialement acceptable et soutenable, face aux nombreuses faillites de sociétés auxquelles va conduire la crise

économique que connaît le système capitaliste. On pense ici notamment à l'industrie automobile et aéronautique.

De même, pour ne parler que de la France, la bataille engagée par la coalition syndicale regroupant l'Union syndicale Solidaires, la Fédération syndicale unitaire (FSU) et la Confédération générale du travail (CGT) des Côtes-d'Armor pour la reprise sous forme de coopérative de l'entreprise de fabrication de masques de Plaintel est exemplaire. Cette entreprise, qui appartenait à la multinationale Honeywell, pouvait fabriquer jusqu'à 200 millions de masques par an ; elle a été fermée en 2008, au profit d'une délocalisation en Tunisie. Aujourd'hui, face au besoin de masques qui risque de s'avérer de longue durée, les salarié·es et leurs organisations se battent pour sa réouverture sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Nous publions dans ce volume 8 une interview de Serge Le Quéau, secrétaire de l'union départementale Solidaires des Côtes-d'Armor qui détaille ce projet.

Citons aussi l'exemple de l'usine Luxfer de Gerzat (Puy-de-Dôme), qui fabriquait ces bouteilles d'oxygène médical (100 000 par an) jusqu'en mai 2019. En février 2020, soit plus trois mois après le début de la pandémie ses 136 salarié·es ont été licencié·es. Ils et elles avaient alors engagé la bataille pour la reprise de la société en Scop face à l'indifférence de l'État...

Reconversion, coopérative, ajoutons auto-organisation. Le confinement a fragilisé encore plus les couches les plus paupérisées de la société, notamment dans le domaine de l'alimentation. La faim a de nouveau pu rôder, à grande échelle, dans les quartiers populaires. Face à cette situation dramatique, des structures d'auto-organisation alimentaire sont apparues, comme les Brigades de solidarité populaire dont nous proposons également une interview, sans oublier les organisations propres aux quartiers populaires qui ont assuré cette solidarité.

La fabrication des masques a donné lieu à l'émergence d'ateliers civiques de fabrication parmi la population organisant elle-même sa production sous forme de coopératives spontanées. Par ailleurs, le secteur coopératif autogéré n'est pas été absent de cette mobilisation, comme en attestent certaines des contributions que nous publions.

En France, l'institution hospitalière n'a pas été exempte de cette poussée autogestionnaire. Selon les membres du personnel, le doublement des lits de réanimation n'a été possible que par la prise en main par les équipes soignantes de la réorganisation des services en dehors de toute tutelle administrative ou comptable. Dans l'interview que nous publions, Christophe Prudhomme, médecin urgentiste et syndicaliste en Seine-Saint-Denis explique que «le sentiment des personnels est que

les administrations n'ont été d'aucune utilité et qu'une certaine forme d'autogestion a constitué la bonne solution».

Le dossier que nous publions sur la pandémie du Covid-19, au prisme de ces initiatives autogestionnaires, comporte également des réflexions plus générales sur la question de l'autogestion et du service de santé.

Le reste de ce volume rend compte, comme pour les précédents, d'expériences ou des réflexions autogestionnaires de tous horizons. Nous avons aussi tenté de combler certaines lacunes des volumes précédents, notamment sur les apports du courant libertaire à la question de l'autogestion. De même nous publions plusieurs textes du Parti socialiste unifié (PSU), organisation qui dans les années 1970 se présentait comme le «parti de l'autogestion».

Un volume bien nourri qui n'épuise pas pour autant la réflexion, et où les expériences d'hier connaissent de nouveaux prolongements dans l'actualité immédiate et donnent à l'autogestion toute la force de sa modernité.

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALGÉRIE

Autogestion et indépendance

Sabadell

Le 1^{er} novembre 1954, quelques bandes d'hommes mal armés et mal équipés donnaient le signal de l'insurrection sur le territoire de trois «départements français». Huit ans après, Ben Bella, l'un des neufs chefs historiques qui déclenchèrent la rébellion, présidait aux destinées d'un État en principe totalement souverain.

Mais l'indépendance avait été suivie d'une grave crise politique, provoquée par la désunion des dirigeants du GPRA, désunion en partie masquée et contenue durant la guerre, et qui éclata au grand jour après le référendum d'autodétermination. Ben Bella, installé en Oranie, forme le groupe de Tlemcen, en opposition au gouvernement Ben Khedda, qui est lui-même une coalition d'éléments très divers. L'absence de tradition constitutionnelle permet à chaque clan de réclamer la représentation exclusive du pays, c'est-à-dire le monopole d'État. Le groupe de Tlemcen forme un «bureau politique du FLN» de sa propre initiative, et, soutenu par l'ANP (l'armée formée en Tunisie et au Maroc, commandée par Boumediene) prend le pouvoir en août, malgré une assez vive opposition des Willayas de l'intérieur. Des élections, le 20 septembre, amènent une relative stabilité, avec la constitution d'une assemblée et d'un gouvernement; le pouvoir est légitimé. Et on peut penser que, dans la mesure où Boumediene était déjà là, c'est, jusqu'à aujourd'hui, le même pouvoir qui continue, simplement «épuré» d'éléments désormais inutiles ou encombrants.

Ces trois mois de troubles politiques renforcent la confusion économique née de la désagrégation rapide des structures coloniales. C'est un rappel banal que de dire que l'économie algérienne reposait tout entière

sur le fait colonial : l'Algérie n'était qu'un marché pour les produits de la métropole, et une source de matières premières ; tous les rouages de l'économie étaient aux mains des Européens. Juillet 1962 et la crise de l'été provoquent leur départ massif, l'économie algérienne ou ce qu'il en reste après des années de guerre, est laissée désorientée par rapport au nouvel état politique, sans techniciens, sans cadres. Dans les campagnes, le vide est quasi total, les domaines agricoles sont « vacants » dans les villes la situation est un peu moins mauvaise, malgré les destructions de l'OAS qui ont ajouté à la crise, et les usines conservent pour la plupart une partie au moins de leurs cadres.

Dans l'administration, et surtout dans l'administration régionale, le désordre est complet : pas de préfets, pas d'assemblées régionales (comme les conseils généraux, et les délégations spéciales). Par contre, l'armée française reste encore ainsi qu'un exécutif provisoire, aussi français. C'est dans ce vide économique et administratif de l'été 1962, et complètement à l'écart de la crise politique et des préoccupations des différents groupes que naît l'autogestion.

Avait-elle été prévue par les cadres du mouvement de libération ?

Le programme de Tripoli (juin 1962) s'occupe peu des structures industrielles, en égard à la prédominance agraire du pays ; il préconise par contre ce qu'il appelle une « révolution agraire ». La possibilité de fermes pilotes d'État est envisagée, à la gestion et aux bénéfices desquelles participeraient les ouvriers qui y seraient employés. On peut voir là, si on veut, un embryon bien vague et bien ambigu de l'idée d'autogestion. Et le projet de programme présenté au CNRA par la fédération de France du FLN (mai 1962) demandait seulement une « collectivisation des grands moyens de production ».

En fait, dès le départ des colons, qui abandonnent la terre en sabotant parfois un matériel qu'ils ne pouvaient emporter, les fellahs ont d'eux-mêmes pris en main la culture, pour assurer la rentrée de la récolte. Et il a bien fallu que joue un minimum d'organisation, une communauté et une solidarité de base.

Nous serions trop indulgents envers nous-mêmes si nous prétendions que cette prise en main avait été concertée, préparée depuis plus ou moins longtemps. Elle fut plutôt spontanée la terre était là, il fallait la travailler... [Les travailleurs] ont-ils été à la hauteur de leurs ambitions ? Le problème n'est pas là ; qui dans les circonstances aurait fait mieux ?

Révolution et Travail ajoute cette ironique allusion à l'absence d'initiative d'un gouvernement :

Qui d'ailleurs pouvait opposer une quelconque alternative à l'action spontanée, à la création sur le tas des travailleurs? Personne. Ou plutôt si: l'exécutif provisoire créa un Bureau à la protection et à la gestion des biens vacants, et lança un appel aux colons de revenir! (*Révolution et Travail*, journal de UGTA).

Pendant ce temps, les incidents se multiplient entre paysans et responsables officiels: terres occupées, meules et granges de gros propriétaires incendiées. Les fellahs paraissent peu se soucier du «respect des biens» exigé par une Ordonnance du 24 août.

Le 5 octobre, Ben Bella, devenu président de la république algérienne, prononce un discours où il annonce la «campagne des labours»: les terres abandonnées pendant la guerre vont être livrées aux fellahs, qui assureront *in extremis* les labours; les fellahs seront contrôlés par des commissions nommées par les préfets; mais les fellahs forment leurs propres comités. Et le 22 octobre, une ordonnance reconnaît les comités de gestion pour l'agriculture; le 23 novembre les comités des entreprises industrielles, d'ailleurs moins nombreux, sont reconnus à leur tour.

L'UGTA (Union générale des travailleurs Algériens) se développe et ses nettes prises de position en faveur du «secteur socialiste» et de l'autogestion amènent le gouvernement à choisir l'autogestion, semble-t-il, comme un moindre mal. L'État algérien, alors en pleine pagaille, était bien incapable d'assurer la gestion des biens vacants. C'est ce vide, ce désordre politique qui a justement permis à «l'action spontanée des masses laborieuses» de se développer sans trop d'obstacles.

Et le gouvernement, mis devant le fait accompli, entérine, puis réglemente; c'est l'objet des décrets des 22 et 28 mars 1963 qui donnent un cadre et des tuteurs à l'autogestion. Avec la consécration officielle vient le contrôle de l'État.

Ces décrets ne donnent pas du tout une image totale du fonctionnement (même théorique) de l'autogestion. Ils ne s'intéressent qu'à l'entreprise autogérée; l'autogestion est pourtant plus qu'une simple collection d'entreprises autogérées. Toutefois, rien dans ces décrets sur les liens pouvant exister entre entreprises, du point de vue de la planification générale, ou du point de vue du financement; comme si, lorsqu'on expliquait l'autogestion au travailleur algérien, on la réduisait à sa participation à l'entreprise.

L'entreprise autogérée algérienne comprend plusieurs rouages, par lesquels doit s'exprimer la volonté des travailleurs de l'entreprise. Qui contrôle ces rouages, d'après la structure qu'on lui a donnée? Et quelle est la compétence du rouage en question, quels pouvoirs lui accorde-t-on? Partons de la base (c'est bien le moins qu'on lui doit).

L'Assemblée générale des travailleurs : le principe est celui d'un contrôle direct et total des travailleurs, à un détail près : seuls les travailleurs permanents de l'entreprise ont voix au chapitre, il est donc important de savoir qui est travailleur permanent (en dehors même du caractère discutable de cette règle). Cette question n'est malheureusement pas de la compétence de l'Assemblée, et c'est plus loin que nous verrons qui décide de la qualité de «travailleur permanent». La compétence de l'Assemblée est en principe grande, mais se ramène techniquement à peu de choses : approuver les comptes, le règlement intérieur, le plan de production de l'entreprise. En fait, les travailleurs sont invités à passer la main à l'organisme supérieur et à dire oui de temps à autre.

Le conseil des travailleurs : n'existe pas dans les petites entreprises ; de 10 à 100 personnes, il se réunit tous les mois.

Le comité de gestion : trois à onze membres élus par le conseil. Eux aussi élus pour trois ans, avec renouvellement par tiers tous les ans conséquences pratiques : l'Assemblée générale désirant changer le personnel de ce comité devra d'abord mettre deux ans pour changer la majorité du conseil ; cela fait, les nouveaux élus au conseil mettront deux ans pour changer la majorité du comité, trois ans pour en changer la totalité ; en tout, quatre à cinq ans avant que le contrôle de la base s'exerce.

Le rôle du comité est plus important que celui du conseil : c'est lui qui élabore le plan de production et le règlement d'organisation du travail, qui prend toutes les décisions relatives à l'équipement de l'entreprise et à la commercialisation de la production. Décisions limitées : le Plan de l'entreprise respecte le Plan général de production (ce qui en un sens se comprend) et la commercialisation est soumise aux décisions du circuit d'achat ; l'équipement est soumis concrètement au bon vouloir des circuits financiers, et nous le verrons, tout cela échappe au contrôle des travailleurs.

Enfin, les deux sommets de l'entreprise autogérée, le président et le directeur. Le président, élu tous les ans par le comité de gestion, représente ce comité : ainsi c'est lui qui contresigne tous les procès-verbaux des réunions de l'Assemblée, du conseil et du comité de gestion, c'est lui qui représente l'entreprise auprès des tiers, ou en justice. Tout ce travail pourrait être fait «collégialement», nous dirions par un collectif, ou même directement par le comité de gestion dont le nombre de membres n'est pas considérable.

Le directeur «représente l'État au sein de l'entreprise» (il est nommé et révoqué par l'ONRA, office national de la réforme agraire, donc sous contrôle total et permanent du gouvernement). Aussi, on n'a pas

lésiné sur ses pouvoirs : c'est d'abord le « pouvoir exécutif », « il assure sous l'autorité du président la marche de l'entreprise » en appliquant les décisions prises par le comité ou le conseil. Mais il n'est pas que cela ; il est aussi secrétaire des trois organes des travailleurs (assemblée générale, conseil des travailleurs, comité de gestion !), et donne leur forme écrite et définitive aux décisions prises, qu'il est par ailleurs chargé d'exécuter. Lui les rédige, le président les signe. Il est aussi membre de droit du plus important de ces organes, le comité de gestion, où il décide si les décisions prises sont conformes aux lois, aux règlements, etc. Notamment c'est lui qui décide que le Plan est ou n'est pas conforme au Plan national. Ce n'est pas tout : en matière financière, ce n'est pas le président qui représente l'entreprise, mais lui ; il signe, il détient les espèces, il établit la comptabilité. Sous réserve de plaintes éventuelles de travailleurs (mais non de leur contrôle, puisqu'il ne dépend que du gouvernement), toute la gestion financière technique est entre ses mains. Enfin, les articles 5 et 14 lui confient la délivrance des cartes de membres permanents, donc le pouvoir de contrôler en partie l'Assemblée. Et lorsque le directeur estime que des travailleurs ne sont pas, selon ses critères, des travailleurs permanents (exemple : des travailleurs non munis de cartes par ses soins), « il oppose son veto », formule large qui peut signifier qu'une réunion sera interrompue, ou qu'une décision prise sera annulée au moins dans l'immédiat. Inversement, « en cas de carence du conseil, le directeur peut se substituer à lui ».

On peut dire, du point de vue du contrôle, que l'organisation de l'entreprise autogérée est à l'image d'une pyramide assez pointue, et comme aurait dit Lapalisse, plus elle est pointue, plus le sommet est éloigné de la base. De toute façon, le directeur, que les statuts essaient vainement de présenter comme un simple agent technique d'exécution, et qui a en droit de larges pouvoirs de décisions et en fait la possibilité de les accaparer presque tous, tout en partageant le sommet avec le président, n'est même pas élu indirectement par les travailleurs comme lui.

Du point de vue de la capacité des organismes, plus on s'élève dans les rouages, plus les pouvoirs s'élargissent. Mais, même si cela est déjà gênant, ce n'est pas le plus grave : Une autogestion limitée à l'entreprise, à moins qu'il s'agisse du départ d'un mouvement des travailleurs eux-mêmes, risque de devenir une parodie de l'autogestion. Or, tout ce qui dépasse un peu le niveau de l'entreprise échappe totalement aux travailleurs : sur le plan de la coordination de la production globale, et sur celui de la coordination financière, du soutien financier.

Là où le lien de coordination est le plus impérieux, c'est au niveau de l'établissement d'une planification générale et du découpage du

plan par secteur et par entreprise. Mais qu'entend-on par planification? Autrement dit, qui va se charger de cette planification? Les travailleurs, par l'intermédiaire de fédérations régionales ou techniques? Non, en Algérie la réponse est autre: «Nous voulons organiser les rapports inter-industriels dans un contexte national. Cette institution prendra des formes d'organisation différentes, le principe étant que le rôle de l'État doit y être prépondérant» (exposé de Boumaza, 11 décembre 1963).

Le gouvernement se charge de la coordination, qu'il délègue à une série d'organismes variés, et même hétéroclites. Ces organismes sont tous contrôlés par lui et peuplés d'adversaires convaincus de l'autogestion. Aussi, étudier la coordination sur le plan national des entreprises autogérées revient bien souvent à étudier le plan de sabotage de l'autogestion. Ce sabotage est évident dès le départ, à la fois en ce qui concerne la coordination générale, c'est-à-dire le plan, et aussi la commercialisation et le financement.

Le conseil communal d'animation de l'autogestion réunit «les présidents des comités de gestion, les autorités administratives de la commune et les représentants de l'ONRA (office national de la réforme agraire)» et doit «animer, coordonner et contrôler les directeurs»: la composition du conseil met en lumière l'importance des représentants de l'État, sans aucune participation directe des travailleurs de la commune, puisque leurs seuls représentants, les présidents, peuvent ne pas être contrôlés par eux (voir plus haut le mode d'élection). Sur le simple plan local les travailleurs sont déjà hors-circuit. De toute façon, ces conseils n'ont pas existé.

Cette coordination à l'échelon local est coiffée par une coordination à l'échelon national, sous la tutelle des ministères. Dans l'agriculture, principal secteur de l'économie algérienne, l'organisme tout-puissant est l'ONRA. C'est une filiale du ministère de l'agriculture, créée en 1963 pour coordonner l'autogestion agricole. En fait, cet office tient dans ses mains la vie des entreprises, puisqu'il dispose des CCRA (centres coopératifs de la réforme agraire) qui fournissent crédits, matériels, engrais, semences. Ce sont tout simplement d'anciens organismes de l'ère coloniale, les SAP (sociétés agricoles de prévoyance) rebaptisées au goût du jour.

Plus intéressantes sont les Unions nationales d'entreprises; en voici un exemple: l'URIBA (union régionale des industries du bois de l'Algérois) se présente sous la forme d'une association d'entreprises, à trois niveaux: l'usine, cellule productive de base, le Complexe qui rassemble plusieurs usines dans une branche de production (comme le Complexe du mobilier, celui des emballages, etc.), enfin l'Union, qui

est l'organe suprême de gestion, met à la disposition des complexes divers services, techniques, commerciaux, approvisionnement, bureaux d'études, recherches de marchés, etc., juridiques et financiers, qu'une seule entreprise ne pourrait pas se payer. Ces unions se heurtent à des difficultés dues à l'absence de textes précis et plus complets, à l'attitude de l'organisme de tutelle (ministère de l'Industrie) et au manque de liquidités (d'après le *Bulletin de l'autogestion*, n° 3).

La «coordination» des entreprises est donc plus une communauté de dépendance envers l'État qu'un résultat de débats et de contacts à l'échelle régionale. Quant à la participation des travailleurs à cette coordination, elle n'est même pas évoquée par les textes. Si les travailleurs ne participent pas à cette coordination gestionnaire, peuvent-ils participer par le biais des entreprises à la coordination productive? L'État a-t-il quelque chose à proposer, au moins les grandes lignes de la production souhaitable à l'échelle nationale?

En matière de planification le néant est complet: dans son exposé sur la politique économique du gouvernement, Boumaza ne présente aucun plan, n'en parle même pas, ne fait que tenter d'équilibrer un budget ne prévoyant que des dépenses d'équipement fondées sur des programmes anciens dont le Plan de Constantine de De Gaulle; il ne manque pourtant pas de se féliciter de «la socialisation croissante de l'économie algérienne». On comprend après cela que les travailleurs n'aient pas à discuter de la coordination de la production puisqu'il n'y en a pas. Mais alors le veto du directeur de l'entreprise autogérée qui devait en principe sauvegarder la ligne générale de l'économie dans l'entreprise, ou bien ne sert à rien, ou n'est qu'un moyen de dirigisme. Enfin l'économie algérienne reste une économie de marché, et ce fait est une source de difficultés considérables pour l'autogestion, puisqu'il conditionne et sa commercialisation et son financement.

La commercialisation échappe aux travailleurs. On peut distinguer la commercialisation à l'intérieur du pays et à l'extérieur: à l'intérieur elle dépend des CORA (coopératives de la réforme agraire), émanations du ministère. Pour l'extérieur, elle dépend de l'ONACO (Office national de commercialisation) qui a le monopole de l'importation pour l'agriculture.

Les prix du marché et la concurrence du secteur privé obligent les comités de gestion à se conduire en capitalistes dans leurs transactions courantes. Les entreprises autogérées ne bénéficient d'aucun privilège dans les marchés de l'État, ce qui est pour le moins étonnant dans un pays socialiste. Les comités de gestion sont écartés de la commercialisation, et il n'y a pas d'organisme à l'échelon régional qui la contrôle.

Le résultat est que les cmités ne peuvent faire aucune prévision sur les revenus de l'entreprise :

Nous, paysans et ouvriers de l'autogestion, sommes convaincus que nous ne pourrions nous en sortir et aller de l'avant que si les CORA et l'ONACO sont entre nos mains, comme l'est déjà la production... Nous ne pouvons résoudre le problème que si chaque CORA est entre les mains exclusives des travailleurs, et est contrôlée en permanence par les conseils communaux (*Bulletin de l'autogestion*, n° 2).

Comme les entreprises privées, et pour les mêmes raisons, les entreprises autogérées ont besoin d'un financement extérieur; non seulement dans les cas où elles se créent (il faut constituer un stock, acheter un terrain, des bâtiments, des machines), mais aussi, quand elles ont redémarré, il a fallu reconstituer le stock, réparer les machines, etc. Elles ont aussi besoin d'argent quand elles se développent: avant que les investissements rapportent, il faut emprunter, soit emprunter le travail supplémentaire nécessaire, si l'argent a été supprimé, soit acheter ce travail avec l'argent emprunté. Il y a enfin le cas où une entreprise momentanément gênée dans sa trésorerie peut avoir besoin d'un prêt à court terme pour se «dépanner». Ce rôle de prêteur aux entreprises peut être rempli par des caisses fédérales directement contrôlées par les entreprises autogérées. Ou bien, en système semi-capitaliste, par des banques; c'est cette dernière solution qui a été choisie en Algérie (Décrets de juin 1964).

Nous avons parlé de système semi-capitaliste (entreprises autogérées + banques). Si on considère les banques d'État comme des institutions socialistes quand l'État est socialiste, notre expression était fautive. Mais l'État, quelle que soit son étiquette, est l'expression collective de la classe dirigeante; une banque d'État est une banque capitaliste qui, à la différence des banques privées, est contrôlée par les capitalistes en tant que collectivité, au lieu d'être laissée à quelques-uns d'entre eux; peu importe que le capital soit entre leurs mains parce qu'ils sont propriétaires, ou parce qu'ils sont l'État.

Quoi qu'il en soit, le système algérien avait une qualité: il n'y avait pas besoin de créer quelque chose car ces banques existaient déjà, alors que si les entreprises autogérées avaient eu leurs propres caisses, il aurait fallu trouver un personnel qualifié, des comptables, ce qui n'est pas facile. Mais il avait à nos yeux un grand défaut, il n'était pas socialiste, loin de là, il mettait les caisses et le mécanisme financier du secteur autogéré dans les mains de ses ennemis nés.

Une banque de l'autogestion avait d'ailleurs déjà été demandée par le premier congrès du secteur industriel autogéré en mars 1964; elle

pourrait correspondre à un désir des travailleurs d'avoir «leur banque». Et on imagine bien que cette banque n'ait de banque que le nom et le rôle technique, mais qu'elle soit une espèce de caisse fédérale, passant par telle ou telle modalité, sous le contrôle effectif des travailleurs de l'autogestion.

En réalité, il n'a été nulle part question d'un statut de ce genre, et le problème, pourtant capital, du contrôle de la banque n'a même pas été posé.

L'autogestion en Algérie (et sans doute dans tous les pays sous-développés) ne posait pas seulement le problème de la révolution, mais en même temps celui du décollage économique. Le marasme du tiers-monde est lié à son pillage économique par les classes dirigeantes locales, autrement dit le néocolonialisme. Actuellement en Algérie, c'est la «France» relayée par l'Amérique. Le gouvernement américain distribue de temps en temps du blé aux affamés. Et en échange, il contrôle les secteurs intéressants de l'économie algérienne, ainsi la Sonatrach, créée en 1964, qui a la haute main sur les questions pétrolières (le gouvernement russe envoie des avions Mig à Boumediene, en échange il bénéficie d'influence politique dans l'armée). Effectivement, les fellahs subsistent surtout grâce au blé américain : au mois de mai 1967 on apprenait que les États-Unis fournissaient deux millions de quintaux de blé à Boumediene.

Contrairement à ce que répètent les bourgeois bien informés, le tiers-monde est riche, même si les gens y meurent de faim. Le problème est le mode d'exploitation de ses matières premières, par l'édification d'une industrie. Mais pour investir dans une industrie il faut accumuler un capital, la grande question des pays sous-développés est : comment se fera l'accumulation du capital ? Par l'appel à la «charité» des grandes nations, par la trique ou – par l'élan collectif ? Peut-on dégager d'une économie agraire, un capital suffisant ?

En fait, il n'y a pas trois possibilités, il n'y en a que deux, car les classes dirigeantes des pays du tiers-monde étant trop faibles pour tenir la situation en main, font appel aux grandes nations. La charité va avec la trique, et Boumediene et sa classe ne sont que les courtiers de Johnson (ou à un moindre degré de Brejnev) exigeant une part du gâteau – et ils appliquent aux travailleurs la loi d'airain – le minimum pour que marchent les seuls secteurs qui les intéressent ; pour le reste, la faim.

Le seul moyen pour en sortir aurait été que les travailleurs accumulent eux-mêmes le capital. Un projet de réorganisation de la Kabylie le constatait :

Un taux optimum d'accumulation de capital qui doit être le but recherché, ne peut résulter de la contrainte subie par les travailleurs. Celle-ci entraînerait une dépolitisation [...] un esprit d'irresponsabilité sociale généralisée.

L'autogestion était économiquement la seule issue. Pas le paradis socialiste pour demain, mais les travailleurs autogérés qui doubleraient la production et la livraient intacte alors qu'ils n'étaient pas payés depuis trois mois et qu'ils travaillaient le ventre creux, montrait à quel degré d'héroïsme quotidien peuvent en arriver des gens qui espèrent enfin être libérés du salariat.

En Algérie, le choix était donc ou l'autogestion agricole ou le blé américain. Les travailleurs avaient choisi l'autogestion – le blé américain, c'est Boumediene, l'armée pléthorique, les nouveaux capitalistes. Mais les «réalistes» bourgeois préfèrent présenter l'autogestion comme une fantaisie idéologique sans intérêt et sans influence sur le développement économique. Dégagement d'une plus-value agraire pour renforcer un secteur industriel autogéré étendu dès le début au maximum, cette politique était donc une nécessité. Or, dès le départ, il en va différemment. D'abord l'autogestion n'est qu'une partie du «secteur socialiste» de l'économie qui n'est lui-même qu'un des trois secteurs économiques de l'Algérie.

À l'intérieur du secteur socialiste l'autogestion coexiste, non pacifiquement, avec un secteur nationalisé et certains offices en «gestion directe» (gestion de l'État, bien sûr). Prise dans l'économie entière, l'autogestion se heurte, au sens propre, à un secteur mixte et à un secteur privé. L'importance du secteur privé va expliquer bien des déboires de l'autogestion, surtout lorsqu'on sait qu'aucune priorité n'existe pour elle.

L'économie mixte (État-privé) englobe la presque totalité du secteur moderne de l'industrie, avec une grande proportion de capitaux privés étrangers (exemple de société mixte: la Camel. C'est une société mixte, avec des capitaux anglo-français, qui liquéfie le méthane dans l'important complexe d'Arzew pour l'exporter). Quant au secteur privé, il comprend à la fois des entreprises industrielles et des propriétés foncières individuelles.

Dans l'industrie l'autogestion est nettement minoritaire. Alors que le secteur privé emploie 92% des travailleurs, l'autogestion emploie à peine les 8% restants soit 15 000 travailleurs. Sur 450 entreprises autogérées en 1964 il y avait seulement 4 à 6% d'entreprises importantes plusieurs centaines d'ouvriers, faisant partie du secteur industriel de base: essentiellement Acilor (métallurgie), VAN (verrerie), et 3 autres.

30 % concernaient le bâtiment (trop développé par rapport aux besoins), 20 % s'occupaient de transformer les produits agricoles. Le reste, soit 45 % était composé d'unités à faibles production, voisines de simples ateliers.

Car, ce qui frappe dans ces exemples d'autogestion industrielle c'est qu'il s'agit presque toujours de petites entreprises dans des secteurs économiques de peu d'importance : alimentation boulangeries, limonaderies, boucheries, biscuiteries, quincaillerie mécanique, quelques minoteries, petites entreprises, fournitures de bâtiment, papeteries, tout cela tourne autour de 100 à 200 personnes au plus. Les quelques grandes entreprises qui font partie du « secteur socialiste » ne sont pas autogérées mais gérées par l'« État algérien » c'est-à-dire plus prosaïquement par les clans politiques qui se partagent le pouvoir.

Pourtant la combativité et la conscience semblent être plus vives que dans le secteur agricole. Il y a peut-être plus de véritables entreprises autogérées dans le secteur industriel que dans l'agriculture et symétriquement le gouvernement n'a jamais insisté pour former des comités de gestion dans l'industrie, au contraire.

Le développement tend à se faire à l'intérieur du secteur autogéré par une union d'entreprises de même nature, permettant une concentration et une rationalisation, et par la recherche de débouchés économiques.

À l'extérieur du secteur autogéré, on entrevoit à la faveur d'articles de *Révolution et Travail* ou ailleurs, des tentatives pour obtenir l'autogestion. Soit dans les entreprises privées, soit dans certaines entreprises nationalisées et particulièrement mal gérées.

C'est seulement dans l'agriculture que le secteur socialiste l'emporte, par la richesse des terres et la technique d'exploitation plus que par la superficie des terres cultivées. L'autogestion représente neuf dixièmes du vignoble, un quart des cultures maraîchères et cinq sixièmes des agrumes (chiffres cités par Teillac).

La majorité des bonnes terres de plaine appartenait aux Européens et à quelques très riches Algériens, et était exploitée pour la plus grande partie de sa surface sur de grands domaines avec des méthodes modernes. Les fellahs étaient repoussés sur les bords des montagnes, les plateaux, les terres sablonneuses, bref toutes les mauvaises terres à faible rendement. Ils les exploitaient par petits lopins. « Il y avait d'un côté la forêt avec le garde champêtre et de l'autre côté la terre du colon. Nous, on était sur le roc » (réponse d'un fellah à l'enquête de *Révolution et Travail* : « Pourquoi la révolution ? », 29 octobre 1965). La différence a été accentuée par les modes d'exploitation modernes. Les grands domaines exigeaient peu de travailleurs, les bonnes terres étaient

peu peuplées. Les mauvaises étaient surpeuplées. Un domaine comme celui du Keroulis, par exemple, de 2300 hectares n'employait que 43 ouvriers au mois, 400 ouvriers journaliers et 1 200 saisonniers seulement pour la vendange. Et dans l'arrondissement d'Aïn Temouchent, où se trouve Keroulis, on comptait, en 1963, 8000 travailleurs permanents pour 20 000 à 25 000 occasionnels (Launay, *Paysans algériens*, p. 62). Pour l'Algérie tout entière, 438 483 petits fellahs ayant moins de 10 hectares dont un quart moins de l'hectare !

Or, rien n'a changé du point de vue de la répartition démographique : 200 000 travailleurs autogérés vivent sur les grands domaines dont la production est livrée à l'État (ils sont peu ou pas payés, mais ils mangent un peu), 450 000 saisonniers grattent des miettes à la porte des domaines autogérés, 450 000 fellahs ayant moins de 10 hectares sont toujours sur les cailloux et la forêt dont ils sont censés tirer leur nourriture, ce qui est, vu leur nombre, matériellement impossible même avec de meilleures structures sociales, même avec un bon matériel. Tous ces affamés continuent à regarder les gros domaines (plus ou moins autogérés). Certains partent en ville : ils grossissent le nombre des chômeurs (1 million) puisqu'il n'y a pas de travail en ville. Tout cela est justifié par une notion abstraite de « rentabilité », abstraite donc réactionnaire. Certains comités de gestion ont essayé, par le biais de la titularisation des saisonniers, de grossir le nombre des consommateurs. Le gouvernement a réussi à enrayer le mouvement là où il existait. Ainsi politiquement le fossé se creuse entre les travailleurs autogérés et les fellahs. Un correspondant du bulletin du PRS (10 novembre 1966) en donne un exemple pour la Kabylie. Il rappelle l'état des terres : déjà pauvres, champs en friche, couche arable endommagée par les bombardements, arbres brûlés au napalm, cheptel décimé...

Quant aux ouvriers des fermes autogérées, ils sont pris entre deux feux : un pouvoir qui les sabote et les fellahs qui les haïssent ; et parfois les ouvriers permanents gardent leurs récoltes fusil en main (exemple : ferme autogérée de Haussonvillers à 70 km d'Alger, sur la route de Tizi Ouzou).

Ainsi des miséreux à peine ou pas du tout payés, mais qui arrivent à manger un peu par des prélèvements furtifs sur les « récoltes socialistes » empêchent d'autres miséreux, ceux-là complètement affamés, de se jeter sur les mêmes récoltes pour les consommer.

La solution économique n'est évidemment pas de faire venir tout le monde sur le domaine autogéré (d'autant plus que la production de vin ne peut servir ici à la consommation). Elle n'est pas non plus dans une sage réforme agraire réservée aux fellahs (d'ailleurs pratiquement

impossible, le mal est trop grand). Elle est, ou elle était, dans une réintégration des mauvaises terres dans le circuit économique de l'autogestion, avec évidemment une réorganisation aussi de la production des «mauvaises terres»: une terre n'est pas forcément mauvaise pour tout, quand on a beaucoup de main-d'œuvre inemployée. Cela ne pouvait se faire que par des modes d'organisation collectifs volontaires qui pouvaient être impulsés par les domaines autogérés, mais il aurait fallu immédiatement libérer une part de la production autogérée pour la consommation en ne réservant que le strict nécessaire aux investissements. Il aurait fallu compter sou par sou, tenir compte de la consommation et penser d'abord en termes collectivistes (voir le «Rapport de la commission pour le développement de la grande Kabylie», 20 mai 1961, annulé par le comité central du FLN).

Mais la classe dirigeante pense d'abord à elle-même, elle gaspille l'argent, et les investissements qui se font sont: ou étrangers, et dans ce cas ils sont grandioses mais superficiels et ne permettent pas un démarrage économique collectif (pétrole) – ou bien ce sont des investissements «folkloriques» sans perspectives (ateliers de poteries ou de meubles berbères en Kabylie – on produit du pittoresque pour les maîtres). L'imprévoyance de nouveaux riches grisés par leur succès qui caractérise la nouvelle classe dirigeante algérienne se retrouve en ce qui concerne non les modes de production, mais la production elle-même.

360 000 hectares de vignes (dont 330 000 dans le secteur autogéré) donnent près de la moitié de la production végétale algérienne (13 millions d'hectolitres par an). Production inutile à la consommation intérieure (à cause des préjugés religieux, et de toute façon, on ne se nourrit pas d'abord de vin). Si on arrive à l'exporter, elle est d'un bon rapport (elle rapporte 50 % des devises du nouvel État algérien).

Mais si la bourgeoisie française acceptait de freiner la production en France, pour faire rentrer celle des gros colons, elle allait se faire tirer l'oreille pour consentir la même préférence en faveur de ses concurrents algériens. D'autant plus que même dans les pays gros consommateurs, la consommation de vin est partout en baisse lente mais régulière. Comme les domaines autogérés ne sont pas équipés pour garder le vin, la majeure partie de l'effort de production du secteur clé de l'économie algérienne sera perdue.

La place même attribuée à l'autogestion agricole, la plus importante, dans l'agriculture algérienne, était donc une position fautive. Il fallait unifier la condition des paysans ou voir se creuser un fossé entre l'autogestion et les petits fellahs, une minorité et une majorité. [...]

Les travailleurs et la classe dirigeante

Nous avons comparé les comptes rendus de quatre congrès. Les précongrès des travailleurs de la terre de Blida, de Tiaret, d'Alger (Algérie dans *Le Monde*, novembre-décembre 1964, citant *Révolution et Travail*) et le congrès général de la Fédération des travailleurs de la terre (compte rendu dans *L'Algérie caporalisée* de Daniel Guérin¹).

Résumons les critiques faites par les travailleurs, elles montrent leur niveau de conscience.

D'abord les critiques sur le parachutage celui des pseudo-présidents de comités de gestion, celui de pseudo-délégués à ces congrès même, qui débouchent sur une critique de la commercialisation bureaucratique par les SAP (voir plus haut) et sur une critique de la tutelle incapable exercée par l'Office national de la réforme agraire.

Les fonctionnaires de l'ONRA nous viennent en 404 et nous disent qu'il n'y a plus d'argent pour employer les ouvriers chômeurs... Frères, je suis délégué du pauvre ouvrier, je ne suis pas délégué du ministère de l'agriculture. Cette fédération doit être la fédération des ouvriers de la terre, et non la fédération du ministère de l'agriculture. «L'ouvrier est persécuté par la SAP. Nous travaillons mieux qu'eux, de l'aube jusqu'à 9 heures du soir, et nous réussissons le socialisme qu'ils veulent détruire.» «Il faut que l'ONRA et les chargés de gestion mettent fin à leurs interventions dans les affaires des ouvriers.»

Mais la critique s'élargit :

Des mesures sont proposées qui montrent que certains délégués ont vu le danger de coupure de l'autogestion et de la paysannerie pauvre : titularisation des ouvriers saisonniers après six mois de présence (pour éviter les «saisonniers à vie» sans droits d'autogestionnaires). Aider les pauvres paysans de 5 ha. Créer des unions paysannes et des coopératives de consommation, ce qui permettrait d'éliminer les spéculateurs. Alliance des ouvriers des villes et des campagnes pour lutter contre les «nouveaux colons».

Et le problème du pouvoir :

Le point important, frères, c'est qu'il faut installer un contrôle strict sur tous, de l'ouvrier jusqu'à Ben Bella. Nous voulons un syndicat révolutionnaire et fort qui impose nos propres décisions (interview à *Révolution africaine*, 7 août 1965.)

Le problème de la planification fédéraliste a été vite vu, et dès mars-avril 1964, un éditorial de *Révolution et Travail* déclarait :

1. Daniel Guérin, *L'Algérie caporalisée ? suite de L'Algérie qui se cherche*, Paris, CES, 1965.

À l'heure actuelle chaque unité de production vit ses problèmes particuliers ; les perspectives d'une solidarité agissante d'où doit se dégager une action positive concertée restent par conséquent limitées – or, c'est, par la liaison étroite entre eux que les comités de gestion pourront envisager les problèmes à l'échelle nationale. Du prochain congrès de l'autogestion industrielle doit nécessairement sortir un organisme permanent.

Un tract signé « Comité de défense des acquis de la révolution socialiste » circulant à Alger dans les jours suivant le 19 juin déclarait :

On ne peut prétendre construire le socialisme en maintenant les privilèges d'une minorité de bourgeois et de bureaucrates qui tirent leur opulence de la misère du peuple. Pour réaliser le socialisme, il faut développer l'autogestion, donner la terre à ceux qui la travaillent, il faut chasser tous les patrons, supprimer tous les privilèges [...].

Ouvriers, paysans, pauvres, djounouds, fonctionnaires :

- organisez le contrôle ouvrier de la production capitaliste.

- Empêchez toute atteinte aux décrets de mars.

- Emparez-vous des terres de féodaux et distribuez-les. (Cité par Prioré, *Lutte des classes et syndicalisme en Algérie*, automne 1965).

Mais la critique d'ensemble la plus dure parce que globale fut celle d'un délégué au congrès général des travailleurs de la terre : « Frères, 63 comités de gestion m'ont chargé de dire que nous sommes encore colonisés par les bourgeois. »

Qui sont ces bourgeois ? Laissons de côté la petite bourgeoisie pour nous occuper des gros. Les chiffres sont rares à leur sujet. Chaliand estime que 25 000 gros propriétaires possèdent plus de 50 ha. Une brochure de l'ORP (*La Révolution socialiste triomphera en Algérie*, p. 22) donne 8 500 gros propriétaires de plus de 100 ha pour 2 800 000 ha. Avant l'indépendance il y avait 8 499 propriétaires musulmans (plus de 100 ha) qui tenaient 1 688 800 ha.

Dans l'industrie, 7 000 à 8 000 entreprises algériennes emploient une main-d'œuvre salariée, extra-familiale (là-dessus il y en a évidemment de plus ou moins grandes). Le chiffre de 8 000 familles (sur 10,5 millions d'habitants en 1964) accaparant l'appareil d'État et l'armée, avancé par l'ORP dans sa brochure doit être assez près de la vérité. D'après la même source ces familles absorberaient 35-40 % du revenu national. Le chiffre paraît énorme. Pourtant, quand on voit à la fois la faiblesse du revenu national (on en enlève évidemment les bénéfices exportés par les capitalistes étrangers), la faiblesse de la consommation des paysans et des chômeurs, et le gaspillage inouï de l'actuelle classe dirigeante, on se demande si ce chiffre n'est pas exact (l'armée dépenserait à elle seule un tiers du budget).

Il expliquerait que les seuls investissements en ce moment soient ou directement faits par l'étranger (coir les États-Unis pour la SONATRACH) ou pour l'armée. Pour le reste, les sommes proposées par les budgets disparaissent mystérieusement. Il y a des classes dirigeantes qui investissent. En Algérie même pas.

Comparons ces chiffres avec ceux donnés par Chaliand pour l'appareil d'État au 1^{er} avril 1963. Il comptait 70 000 personnes dont: a) 13 729 fonctionnaires français au titre de la coopération; b) 22 182 cadres algériens promus des écoles d'administration coloniale; c) 34 097 cadres FLN.

Mais pour la répartition, on avait: 1) cadres d'élaboration et de décision: 43% catégories A et B contre 57% FLN; 2) cadres de gestion: 77% catégories A, B, contre 23% FLN; 3) cadres subalternes: 15% catégories A, B, contre 85% FLN.

Le pouvoir de décision et d'exécution appartenait donc à quelques FLN, entourés de beaucoup de bureaucrates professionnels.

D'ailleurs, l'étiquette FLN est loin de signifier ne serait-ce qu'une vague option révolutionnaire, puisqu'aux dires des officiels eux-mêmes, le parti FLN n'existe pas vraiment encore. Les FLN des cadres subalternes sont donc des gens qui sont entrés au parti pour avoir un poste de gratte-papier.

Pour l'ensemble de la classe dirigeante, Chaliand arrivait à 50 000 individus. En tenant compte des doubles et triples emplois, cela doit aller et correspondre aux 8 000 familles, si la famille est envisagée au sens large qu'elle a en Algérie (et même en France chez les dirigeants!). Or, cette classe n'a pas changé, de Ben Bella à Boumediene, contrairement à ce que certains théoriciens voudraient faire croire. Un leader trotskiste, «Abdelkrim» Pablo, présente ainsi les positions de l'ORP:

D'un très intéressant document programmatique de l'ORP qui circule actuellement en Algérie parmi les cadres, on dégage clairement l'impression que le haut niveau idéologique de sa direction lui épargnera des erreurs fatales.

La ligne générale des révolutionnaires socialistes vise donc à faire reprendre sa marche en avant à la Révolution algérienne, menacée de confiscation, de stagnation, de recul, par des castes bureaucratiques. Elle vise à défendre les acquis aussi bien de la Révolution socialiste que de la Révolution nationale et démocratique. Avant le 19 juin... le pouvoir, malgré ses faiblesses, appliquait jusqu'à un certain point une orientation conforme à ces deux objectifs.

C'est pourquoi les révolutionnaires socialistes dans leur majorité soutenaient encore ce pouvoir d'État qui était combattu au contraire

ouvertement par la bourgeoisie réactionnaire liée à la réaction ex-térieure.

Ainsi, avant le coup d'État de Boumediene, l'État était plutôt révolutionnaire, après le coup d'État, la situation était retournée, l'État devenait bourgeois; la position que devaient prendre les «révolutionnaires socialistes» était claire: avant le coup d'État, ils avaient soutenu (au besoin «critiquement») le nouvel État algérien. Après le coup d'État, ils passaient dans l'opposition. Malheureusement, cette opposition entre la ligne de l'État algérien de Ben Bella et celui de Boumediene ne tient pas debout.

Voici deux citations particulièrement significatives:

L'ANP est l'instrument essentiel de cet État [...]. Nous pourrions donc dire en cette deuxième année d'indépendance que notre armée est à la hauteur de notre peuple, à la mesure de nos espérances et nous ne l'avons jamais considérée comme un danger pour nos amis... Nous faisons nôtre l'adage qui dit: «Une révolution sans parti, c'est un troupeau sans berger» (discours de Ben Bella, 1^{er} novembre 1964).

Aujourd'hui l'ANP est unifiée: cette unité la renforce et la rend capable de venir à bout de toutes les difficultés qui restent à surmonter et surtout de toute force rétrograde qui se dresserait sur le chemin de la révolution [...]. Nos casernes sont des ruches d'efforts, de discipline et d'épanouissement... (Déclaration à *El Djéich* du ministre Boumediene, même date.)

À travers les métaphores agraires des leaders la même ligne politique est dégagée, celle d'un «socialisme des casernes». Le refus de voir l'unité de la répression par le développement de l'État algérien amène des organisations comme l'ORP à des jugements pratiques de ce genre: «Un certain nombre de mesures positives ont été prises par le nouveau pouvoir dans le domaine économique et social, sur le plan de la lutte anti-impérialiste et sur le plan des libertés démocratiques.» Elle note que les relations URSS-Algérie étaient maintenues et que le pouvoir «évoluait à gauche». En conclusion, elle appelle à une solution démocratique et pacifique à la situation créée par le 19 juin par des «formes de luttes légales» (*La Révolution socialiste*, revue théorique du parti d'avant-garde ORP, 1967, °o 1).

Le sabotage de l'autogestion devient plus évident, avec beaucoup d'autres choses, et il faut être bien aveugle pour ne pas voir que de 1962 à 1968, c'est le même État algérien qui se renforce, composé du même personnel technique, dirigé par les mêmes couches sociales.

«Du point de vue économique, les mesures d'intérêt national prises par le régime sont loin d'être négligeables [...]. S'il fallait caractériser le bilan du nouveau régime par une formule, nous dirions que le colonel

Boumediene est en train de construire l'État», avoue Chaliand (*Partisans*, juillet-septembre 1966) avant de se demander candidement : « Il s'agit maintenant de savoir quel usage sera fait des structures mises en place. »

Ainsi on en est arrivé à la conclusion : « Quel est le pouvoir exercé par ceux qui produisent ? Aucun, pas même dans le secteur autogéré » (rapport de UGTA, mai 1966). Est-ce à dire qu'il n'y a rien eu, que l'autogestion était juste un mot dans les discours officiels, « à l'imitation des Yougoslaves ? » Mais pourquoi imiter les Yougoslaves, jouer avec le feu ; c'est un thème dangereux que l'autogestion.

Il y a eu une lutte pour l'autogestion, avec des réalisations concrètes. Tout le monde est d'accord pour admettre qu'elle est née spontanément d'une nécessité économique. Et le soin qu'on a mis à l'officialiser, à l'étouffer, puis à la réprimer, montre l'importance que lui ont attachée ses ennemis. Et ses ennemis, du début à la fin, ont été ceux que les travailleurs algériens ont violemment dénoncés sous l'étiquette de « bureaucrates », l'État algérien.

Certes, le secteur autogéré n'a pas été partout un succès économique, l'autogestion soulevait des difficultés techniques que nous avons soulignées chemin faisant. Mais, paradoxalement, les propres maux qu'on redoutait de voir si l'autogestion s'étendait sans contrôle étatique, c'est-à-dire la désorganisation économique, le pillage individuel, le féodalisme, c'est l'État algérien lui-même qui les étale aux yeux de tous à mesure qu'il se renforce. La plupart des Algériens actuellement sont écœurés par leur État. Seules l'armée et la police (surtout la Sûreté nationale), sont nombreuses et bien équipées, et, en face d'elles, la population est saignée par une guerre de huit ans. Là encore, le capitalisme français a fait beaucoup pour l'État algérien.

Il y a aussi les endormeurs de toutes espèces qui ont correctement fait leur travail confusionniste. Il y a eu confusion idéologique dans le FLN avant l'indépendance, mais moins qu'on ne le dit généralement ; la charte d'Alger disait :

Le principe essentiel de la période de transition est que les mêmes moyens ne peuvent être mis indifféremment au service de n'importe quelle fin. On ne peut développer une société nouvelle à partir de méthodes et de structures qui font partie du développement capitaliste. Or, le principe de la scission de la société en sphères dirigeantes qui encadrent et les masses qui exécutent est le principe même de la société capitaliste.

À partir de là, on pouvait aller loin mais combien approuvaient vraiment ce passage de la charte d'Alger ? Et surtout parmi ceux-là, beaucoup ont encore cru que l'État pourrait être conservé à côté de la

nouvelle société en développement, l'autogestion, et que celle-ci, sans le combattre directement, pourrait le vider peu à peu de son contenu autoritaire. Ils ont donc accepté sans protester que l'État naissant légalise l'autogestion, lui accorde des «secteurs» où elle était «dans son droit». En échange, l'État naissant pouvait se consolider sans troubles graves.

Mais peut-on consolider, conserver un secteur autogéré sans attaquer tout ce qui n'est pas autogéré? La tactique des «bastions du socialisme» est une tactique défensive, elle ne vaut rien; l'autogestion ne se met pas en conserve, pas plus que l'anarchisme, ils y pourrissent. L'autogestion ne pouvait que s'étendre ou dépérir, elle ne pouvait s'étendre qu'en affrontant l'État. Le plus tôt possible aurait été le mieux, car dès qu'un État se crée, il ne cesse de se renforcer. Le travail de groupes révolutionnaires était, par la diffusion d'informations réelles, d'accélérer la prise de conscience collective de cette idée: il n'y a pas les «mauvais» bureaucrates et les «bons» fonctionnaires d'État, il n'y a pas de coexistence pacifique possible avec l'État; sa vie est la mort de l'Autogestion.

Sources

Noir et Rouge, n° 34, 36 et 38, 1966 et 1967, <http://archivesautonomies.org/>.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Algérie», tomes 1 et 7.

CATALOGNE

Le Fablab de Barcelone

Aurélien Singer

38

Le Fablab de Barcelone est l'un des plus anciens et des mieux équipés. Il dépend d'un institut d'architecture, c'est pourquoi nombre de ses projets sont reliés à l'habitat, la ville et l'urbanisme. La seconde originalité de ce Fablab est l'ambition de créer un réseau de Fablab dans Barcelone avec l'aide de la municipalité, afin de stimuler le tissu économique, de favoriser la réindustrialisation de la ville, et de produire localement avec les ressources disponibles. Bien que ces objectifs ne soient pas spécifiquement autogestionnaires, ils méritent d'être considérés pour s'en inspirer, et se les approprier.

Le Fablab de Barcelone est l'un des Fablabs les plus anciens (2005) et des mieux équipés actuellement. Il est rattaché à un établissement de recherche et d'enseignement en architecture (IAAC) situé à Poblenou, un ancien quartier industriel de Barcelone. De ce fait, les machines mises à disposition du Fablab sont en fait partagées avec l'IAAC, par exemple pour les projets des étudiants architectes telle que la FablabHouse. Des projets impliquant des enfants sont également menés.

Les Fablabs constituent un réseau devenu mondial, développé à partir d'un laboratoire du MIT depuis le début des années 2000. La diffusion des techniques de fabrication numérique est assurée par des enseignements à différents niveaux, par l'attribution de bourses d'études, par des conférences et des manifestations telles que la Fab Academy, au cours de laquelle des étudiants du monde entier suivent des cours transmis simultanément dans tous les laboratoires labellisés. Ces cours sont mis en pratique dans le même temps, dans le cadre de projets documentés et rendus publics. En plus de l'apprentissage de l'utilisation des machines, les méthodes de travail collaboratif, de dissémination des résultats, mais également les aspects économiques de la vie du Fablab font partie du programme.

L'autogestion n'est pas une préoccupation explicite du mouvement des Fablabs, dans le sens où les Fablabs ne sont pas pour la plupart des lieux autogérés. Ils sont prêtés par des institutions et sont souvent sous la responsabilité de personnels appointés par ces établissements; c'est le cas du Fablab de Barcelone. Toutefois, la portée autogestionnaire de l'idée de réappropriation des machines et des techniques au service de tous est indéniable et constitue une source d'inspiration pour les partisans de l'autogestion.

L'ambition des responsables du Fablab de Barcelone dépasse le cadre de leur atelier: soutenus par la mairie, ils souhaitent créer, à l'image du réseau mondial des Fablabs, un réseau à l'échelle de la ville – FabCity – en implantant un Fablab dans chaque quartier de Barcelone¹. Ceci répondrait à plusieurs objectifs, tels que la diffusion des techniques de fabrication digitale pour stimuler l'innovation technologique, et à plus long terme de réindustrialiser la ville.

Des Fablabs de quartier sont également à l'étude, en s'appuyant sur la municipalité et le réseau des Centres Civic, qui hébergent actuellement des équipements et activités socioculturelles pour le compte de la ville (des projets similaires bien que beaucoup moins ambitieux existent, par exemple à Fayetteville dans l'État de New York).

Un Fablab «vert» est par ailleurs en cours d'installation au cœur du parc de Collserola, s'appuyant sur des technologies «propres». Ses créateurs souhaitent en faire un «habitat autosuffisant, produisant de l'énergie, des aliments, des biens et des connaissances».

Dernière priorité mise en avant: «Ici et maintenant». En effet, autant que possible les objets conçus le sont à partir de matériaux disponibles localement. C'est particulièrement vrai pour le logement, notamment dans le cadre des bidonvilles, qui intéressent le Fablab de Barcelone. Dans la même ligne, l'apport des machines est considéré d'un point de vue ascendant («*bottom-up*»): plutôt que de poser la question «Comment construire tel objet?», le Fablab se demande plutôt: «Que peut-on construire à partir des machines et des matériaux disponibles?»

mars 2012

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

Tome 8, p. 424.

1. <http://owni.fr/files/2011/09/Tomas.pdf>; <http://owni.fr/2011/10/22/les-fab-labs-incubateurs-de-futur/>; www.iaacblog.com/blog/2011/iaac-at-fab-7-in-lima-peru/.

Droit à l'autodétermination et auto-organisation

Richard Neuville

Dans la phase récente du processus d'autodétermination de la Catalogne, les Comités de défense du référendum (CDR) ont été l'une des expressions les plus marquantes de l'auto-organisation. En effet, ils ont joué un rôle essentiel pour la tenue du référendum dans des conditions de répression extrême et lors de la grève générale du 3 octobre. Depuis, ils poursuivent leur activité dans les mobilisations contre la répression, la présence de «forces d'occupation» et la suspension probable des institutions catalanes. Ils viennent de créer une coordination nationale.

Les Comités de défense du référendum ou Comités de défense de la République (CDR) sont des groupes de volontaires qui ont été créés officiellement en septembre 2017 par des associations indépendantistes catalanes dans le but initial de faciliter la réalisation du référendum d'indépendance du 1^{er} octobre, qui avait été suspendu par le tribunal constitutionnel espagnol et menacé par le coup de force de l'État espagnol le 20 septembre. À Barcelone, ils ont été impulsés par la Candidature d'unité populaire (CUP), mais ils incluent également des membres d'autres organisations comme la jeunesse du PDeCAT ou des membres de «sensibilité libertaire¹». Le découpage territorial s'est effectué sur la base de l'organisation de la CUP et avec un fonctionnement en assemblée.

L'occupation des collèges pour assurer la tenue du référendum

L'objectif initial était de concentrer le maximum de personnes pour protéger les collèges de manière pacifique par l'occupation afin que la population puisse voter. Certains s'appellent également «Comités de défense du quartier» et ils sont particulièrement nombreux à Barcelone. Dans le reste de la Catalogne, les premiers comités ont vu le jour à Manresa, Sabadell, Vilafranca, Reus, dans les Terres de l'Ebre à partir du 20 septembre et à l'approche du 1^{er} octobre, ils se sont développés dans toute la région.

Pour les conseillers municipaux de Barcelone, membres de la CUP, Maria Rovira et María José Lecha, il s'agissait de résister à «l'offensive légale face à l'état d'exception non déclaré», afin que les effectifs

1. Clara Blanchar, «La CUP impulsa grups de voluntaris per blindar els col·legis electorals», *El País*, 26 septembre 2017, https://cat.elpais.com/cat/2017/09/26/catalunya/1506423061_473819.html.

de police envoyés de toute l'Espagne «se retrouvent face à un peuple pacifique, ferme et convaincu qui entend conquérir une nouvelle démocratie en rupture avec celle dont elle a hérité de la monarchie et du franquisme¹»

Après le 1^{er} octobre, les Comités ont été à l'origine de manifestations et de protestations spontanées contre la Police nationale et la Garde civile devant les commissariats et les édifices de justice. Selon A. Fernandez, ces rassemblements faisaient partie d'une «planification millimétrique de la CUP, avec l'assentiment du gouvernement de la Generalitat²». À l'occasion de la grève générale du 3 octobre, certains CDR se sont reconvertis en comités de grève «unitaires» avec la participation de la Confédération générale du travail (CGT), la Confédération nationale du travail (CNT), la Coordination ouvrière syndicale (COS), l'Intersyndicale alternative de Catalogne (IAC)³, l'Assemblée nationale catalane (ANC), Òmnium Cultural et la Gauche républicaine de Catalogne (ERC). L'autotransformation des CDR est une de leurs principales caractéristiques.

Une phase d'anticipation et un mode d'action non-violent

Les premiers CDR ont commencé à se former de manière informelle en juillet dernier. Au cours des mois précédents, il y a eu diverses réunions et négociations pour s'organiser et se coordonner à l'échelle de Barcelone. Ce travail préparatoire a notamment «permis d'ouvrir certains collèges qui ne l'auraient pas été nécessairement et de les maintenir ouverts jusqu'à la fin du vote». Leur mission est d'impulser les mobilisations de rue qui revendiquent l'instauration d'une république catalane.

Leur stratégie s'inspire de la méthode de non-violence du politologue états-unien, Gene Sharp, qui établit des modes de conduite et des mécanismes aussi bien de manipulation de masse que d'affrontement avec les structures de l'État. Pendant que la Generalitat assume l'existence d'une «double souveraineté» (en référence aux lois régionales suspendues par le tribunal constitutionnel), la «désobéissance à des lois illégitimes» ou

1. *Ibid.*

2. A. Fernandez, «La CUP controla las calles de Barcelona a través de los CDR, milicias de “autodefensa”», *Metrópoli Abierta*, 3 octobre 2017, www.metropoliabierta.com/el-pulso-de-la-ciudad/en-la-calle/la-cup-controla-las-calles-de-barcelona-a-traves-de-los-cdr-milicias-de-autodefensa_3191_102.html.

3. Les syndicats CGT, CNT, COS et IAC avaient appelé officiellement à la grève générale, tandis que les Commissions ouvrières et l'UGT avaient adopté le mot d'ordre de «*Paro de País*» (Arrêt du pays) dans le cadre de la Table pour la démocratie, signée par de nombreuses organisations de la société civile.

la négation de l'autorité à des fonctionnaires de l'État (comme la résistance à mettre les Mossos, police catalane, sous l'autorité du chef de la Garde civile), le travail de mobilisation de rue est réalisé par les CDR.

Une coordination des Comités de défense du référendum

Après la déclaration et la suspension de l'indépendance par Carles Puigdemont, président de la Generalitat, et devant la menace de l'application de l'article 155 de la Constitution espagnole, 90 comités se sont réunis physiquement pour la première fois à Sabadell le 14 octobre pour coordonner les futures mobilisations et les stratégies. D'autres comités devaient rejoindre la coordination¹. Lors de cette réunion, à laquelle 200 personnes ont assisté, il y a eu un démenti sur le fait que les organisations soient proches de la CUP et le caractère transversal a été valorisé.

Les CDR ont réaffirmé qu'ils se joindront aux mobilisations de rue pour défendre la volonté populaire, contre la répression et le retrait des forces d'occupation du territoire catalan.

Helena Vázquez, porte-parole des comités, a expliqué qu'ils se sont mis d'accord pour manifester dans la rue dans le cas d'une suspension de l'autonomie :

Il était nécessaire d'avoir une coordination et une communication au niveau des comarques et des territoires. Dans l'hypothèse d'une suspension de l'autonomie la semaine prochaine, dans l'hypothèse de détentions massives, dans l'hypothèse d'un coup très fort de la part de l'État, nous devons occuper la rue. Dans ces cas, il est nécessaire d'avoir un contact au niveau national².

Elle a souligné la diversité idéologique :

Il s'agit d'un espace idéologique très divers, où tout le monde s'y retrouve et avec la volonté qu'il en soit ainsi. Il faut comprendre que chaque CDR fonctionne de manière distincte et nous ne pouvons pas dire s'il s'agit du profil de la CUP ou non.

Dans le communiqué que la coordination a approuvé, il est rappelé que la mobilisation se poursuit :

Devant l'imminence de l'application de l'article 155 ou le cas de détentions, nous continuerons à renforcer l'organisation populaire et

1. Voir la carte dans Josep Rexach Fumanya, « Els Comitès de Defensa del Referèndum, un nou front de resistència permanent al carrer », *VilaWeb*, 17 octobre 2017, www.vilaweb.cat/noticies/els-comites-de-defensa-del-referendum-un-nou-front-de-resistencia-permanent-al-carrer/.

2. « Comunicado de los "Comitès de defensa del Referèndum" de Catalunya », *Kaosenlared*, 15 octobre 2017, <http://kaosenlared.net/comunicado-los-comites-defensa-del-referendum-catalunya-castcat/>.

d'en bas nous impulserons et nous nous joindrons aux mobilisations de rue pour défendre la volonté populaire, contre la répression et le retrait des forces d'occupation de notre territoire.

Le niveau d'auto-organisation de la société civile catalane a atteint un degré élevé et a permis la tenue du référendum malgré l'intense répression. Dans différents endroits du pays et sans consigne générale, les CDR, des groupes de personnes se sont coordonnés pour défendre et garantir l'ouverture des collèges électoraux le 1^{er} octobre. L'ANC, qui impulse depuis 2012 les mobilisations indépendantistes, se coordonne à présent avec les CDR. Pour Josep Rexach Fumanya, les deux projets ne s'opposent pas et sont plutôt complémentaires. Les CDR entendent maintenir la transversalité du mouvement dans lequel cohabitent des membres de partis, des syndicalistes, des associations de quartier et des entités indépendantistes. Les Comités de défense du référendum pourraient se transformer en Comités pour la défense de la République, mais c'est encore prématuré et la réunion de Sabadell n'a pas entériné cette nouvelle appellation.

18 octobre 2017

Source

Association Autogestion, : <https://autogestion.asso.fr>.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

« Espagne », tomes 2 et 7.

CHINE

La commune libertaire de Mandchourie (1929-1932)

Patrick Le Tréhondat

44

Si les mouvements libertaires d'Europe, des États-Unis ou d'Amérique latine sont connus, ceux d'Asie le sont moins et pourtant ils n'en ont pas été moins actifs en Chine ou au Japon par exemple. Les libertaires coréens dans les années 1929-1930, seront à l'initiative d'une commune autogérée en Mandchourie sur un territoire qui comptait plus de deux millions d'habitants.

Vaste territoire au nord-est de la Chine, la Mandchourie entourée de la Mongolie à l'ouest, de la Sibérie au nord et de la Corée au sud-est. En 1931, elle est envahie par le Japon qui y installe un État fantoche, en place jusqu'en août 1945, date de l'invasion soviétique. Au début des années 1930, la Mandchourie compte 22 millions d'habitants et plus de 600 000 réfugiés coréens qui fuient les exactions japonaises. Depuis le 16^e siècle, la Corée est en butte de nombreuses tentatives d'invasion du Japon. En 1905, elle devient un protectorat du Japon pour être finalement annexée en 1910 jusqu'en 1945. L'impérialisme japonais pille le pays et confisque les terres agricoles (40 %) à son profit. Le soulèvement du 1^{er} mars 1919 a été le premier mouvement de résistance de masse contre l'occupation japonaise. Il se solda par une répression féroce, avec plus de 7 000 tués, de nombreux emprisonnements et des destructions importantes. Mais cette défaite sanglante sera le creuset d'une radicalisation politique avec notamment le développement du mouvement libertaire. En Corée il est représenté par la Fédération anarchiste de Corée (FAC) qui devient la Fédération anarchiste-communiste coréenne et la Fédération anarchiste coréenne en Mandchourie est créée à en 1929. Dès les années 1920, ils et elles pensent à l'instauration d'un territoire libéré en Mandchourie où leurs idées anarchistes pourraient être mises en pratique car les libertaires ne séparaient pas la lutte anticoloniale de la transformation sociale. Parmi ces militants, il y a Lee Hwae-young (1866-1932) et Kim Jong-jin, un militaire gagné aux idées libertaires. Mais aussi le « Kropotkine coréen », Lee Eul-kyu (1894-1972), animateur

de la Fédération anarchiste coréenne en Chine. Cette organisation avait créé un camp d'entraînement militaire en Chine pour lutter contre les Japonais. Elle organisera des nombreuses collectes pour financer des projets en Mandchourie libérée, notamment des moulins à riz.

Ajoutons les Jeunesses libertaires de Corée, animées par Yu Rim (1898-1961), qui sont partie prenante du projet.

En octobre 1927, à Mudanjiang (Chine) se tient une rencontre où est élaboré un plan pour organiser le peuple de Corée et sa formation. Les militants libertaires échangent sur un projet d'autogestion agraire et d'organisation militaire d'autodéfense. Ils souhaitent instaurer un territoire libertaire en Mandchourie consistant en un système de villages ruraux autonomes et fédérés. Le premier objectif est de libérer les fermiers immigrés coréens en Mandchourie qui vivaient dans la misère et étaient soumis aux propriétaires terriens chinois.

Kim Jong-jin se rend dans la préfecture de Shinmin et fait le lien avec le «général» Kim Jwa-Jin, commandant en chef des armées indépendantistes, qui avait dû se replier en Russie à Alexeevsk. Mais le gouvernement soviétique, voulant éviter tout conflit avec les Japonais, avait forcé les anticoloniaux coréens au désarmement. Revenu en Mandchourie, ce libertaire (surnommé le Makhno coréen) deviendra le responsable d'une milice chargée de la défense de Shinmin, une fois le territoire libéré. Les militants libertaires disposent alors d'une réelle capacité militaire et développent une conception anti-autoritaire de la lutte armée sous forme de milices. Kim Il-sung, le sinistre futur dictateur nord-coréen, alors membre d'une milice communiste, critiquera violemment, plusieurs décennies plus tard, ces conceptions dans ses Mémoires : elles lui ont laissé un mauvais souvenir. Sur place, Kim Jong-jin s'active donc le terrain. Il fonde l'Association du peuple coréen de Mandchourie à Hailin en juillet 1929. Cette commune libertaire couvre 350 000 km². Chaque localité développe une forme de municipalisme libertaire, pour autant que des forces hostiles à cette autogestion précoce ne soient pas présentes. En effet, sur l'ensemble du territoire de la Commune de Mandchourie sont également présents des communistes chinois, des nationalistes ou des petits féodaux, foncièrement opposés au bouleversement social et politique que pouvaient provoquer ces nouveaux modes d'organisation. Les staliniens sont à la pointe de cette opposition et un militant du PC coréen assassina Kim Jwa-Jin le 24 janvier 1930¹

1. Bizarrement, sa figure est récupérée ensuite par l'État sud-coréen. La maison de Hongseong, où il est né, a été restaurée (http://hongseong.go.kr/eng/sub04_01_07.do). Il fait l'objet d'une commémoration chaque année en octobre lors du Festival des personnages historiques de Hongseong. La victoire, le 20 octobre 1920, contre les forces japonaises lors la bataille de Cheonsan-ri, lorsqu'il commandait

à Shangzhi, alors qu'il était occupé à la réparation d'un moulin à riz qui avait été construit par la Fédération anarchiste-communiste coréenne. En effet, l'œuvre de la Commune de Mandchourie a de quoi effrayer les bureaucrates de la révolution. Des terres sont expropriées et récupérées. De nouvelles techniques agraires sont introduites pour développer les productions alimentaires (riz et maïs). On estime la production de riz de la Commune à 1 000 tonnes. Des coopératives sont créées. Une forme de services publics développée notamment en matière de santé. Dans le domaine de l'éducation, un effort est porté vers les adultes, lire et écrire est émancipateur. Cette auto-organisation sociale tranche avec les conceptions autoritaires des Soviétiques ou des communistes chinois qui, dans les zones libérées par leur Armée populaire de libération, entretiennent une forme de statu quo social où le parti dirige, et des alliances douteuses avec les grands propriétaires terriens au nom de la libération nationale¹. Mais à Shinmin, un ordre ancestral de domination et d'exploitation vacille.

Les assemblées de village nommaient ses délégués aux assemblées de districts et de zones; et les délégués de ces districts et zones formaient l'Association générale. Celle-ci était chargée de composer des comités destinés à répondre aux problèmes soulevés en matière d'agriculture, d'éducation, de propagande, d'économie, de santé, d'aide sociale. Un comité militaire fut formé avec Kim Jwa-Jin à sa tête. Kim Jongjin était chargé des questions de propagande et d'agriculture, Lee Eugyu des questions d'éducation.

Les membres de l'administration recevaient un salaire équivalent à celui d'un ouvrier moyen. Les comités agricoles avaient une importance majeure, la région étant dominée par une paysannerie pauvre, qui, dans les plaines fertiles de Mandchourie dominées par la culture des céréales (dont notamment le riz), avait besoin de moyens importants pour améliorer sa production à un niveau qui aurait permis l'autosuffisance de la commune. Des moulins capables de moudre de larges quantités de boisseaux de riz furent construits dans certains villages pour leur donner une indépendance vis-à-vis du commerce extérieur.

L'économie était aux mains des coopératives locales et des fermes collectives.

Pour permettre l'autodéfense des communes contre le banditisme et les communistes, une «unité de sécurité» (*Chiandae*) fut mise

l'Armée du bureau militaire du Nord, est mise en avant. Mais sa filiation libertaire est soigneusement occultée.

1. Voir Elliott Liu, *Révolution et contre-révolution en Chine maoïste*, Paris, Syllepse, 2017.

en place. Pour préparer la lutte contre les Japonais, une «unité de guérilla antijaponaise» fut également établie (Rosenklippe, 2018).

Après l'assassinat de Kim Jwa-Jin, la répression contre les libertaires s'accroît. Lors d'une rencontre à Pékin, entre militant·es coréen·nes et chinois·es, des nombreuses arrestations déciment les différents mouvements. En 1931, la Commune libertaire de Mandchourie est attaquée au sud par les Japonais et au nord par les Chinois (communistes). Une Sainte-alliance contre-révolutionnaire. En mars 1932, la Commune est défaite.

Certain·es de ses survivants participent au congrès national anarchiste coréen de 1946 à Anwi. Un Mouvement des communes rurales est fondé et subsiste jusque dans les années 1970.

Pour en savoir plus

Rosenklippe, «La région autonome du Sinminbu 1929-1931», *Ni dieu, ni César, ni tribun*, Blog sur l'action et la pensée anarchiste, 2018. <https://nidieunicesarnitribunfrancais.wordpress.com/2018/06/25/la-region-autonome-du-sinminbu-1929-1931/>.

Essais-utopiques-libertaires de grande dimension, www.habiter-autrement.org/03_utopies/contributions_03/Les%20utopies%20anti-autoritaires.pdf.

Emilio Crisi, *Révolution anarchiste en Mandchourie (1929-1932)*, Paris, Noir et rouge, 2019.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Chine», tome 3.

CORÉE

Coopératives autogérées : un destin contrarié (1918-2019)

Patrick Le Tréhondat

48

Le 29 août 1910, le Japon fait de la Corée une province et la soumet à son talon de fer capitaliste, aux moeurs quasi féodales. Les ouvrier-es doivent déposer une garantie financière pour être embauché-es et ne peuvent pas quitter leur travail sans l'autorisation de leur patron. Ceux et celles, qui se risquent à s'échapper, sont traqué-es par les autorités militaires japonaises. Repris-es, ils-elles peuvent faire face à de lourdes amendes et subissent le plus souvent des tortures en guise de punition.

Le salaire moyen est de moitié de celui des travailleurs japonais et la durée quotidienne de travail dépasse les 12 heures. Les populations paysannes sont massivement déplacées et leurs terres accaparées par les Japonais ou leurs affidés. La liste des exactions japonaises ne se clôt pas ici et son souvenir est toujours vivace dans la société coréenne. La question des femmes dites de « confort », la prostitution de femmes coréennes pour les troupes japonaises, est encore aujourd'hui une source de tension avec le Japon.

Dans cette situation, où oppression nationale et sociale se confondent, la formation de coopératives clandestines est un outil de résistance à l'opresseur japonais. En 1920, l'Association d'aide mutuelle des travailleurs coréens est fondée. Quatre ans plus tard, la Fédération générale du travail de Chosun, Chun Pyong, apparaît et dont les buts sont explicitement de défendre les intérêts de classe des ouvriers et de lutter contre le régime impérialiste japonais. Selon Minsun Ji (2016), « Chun Pyong considérait les coopératives comme un élément clé de la lutte contre le capitalisme... ». D'autres organisations, sous influence communiste, apparaissent comme l'Association des femmes travailleuses. Son principal objectif affiché est d'acheter des biens de consommation collectivement en vue de fonder une coopérative de consommateurs. Coopérative qui

apportera son soutien matériel à la grève générale de Wonsan en 1929 qui a duré plusieurs mois¹. La coopérative de consommation proposait à ses membres des denrées de 20 à 40% moins chers. Elle organisa également une campagne de boycott des produits japonais. En 1937, soit dix-sept ans après sa fondation, le pouvoir militariste japonais l'écrase violemment. En raison de la répression japonaise, de nombreuses coopératives agissent dans la clandestinité, et elles contribuent à radicaliser le mouvement paysan et ouvrier.

Autogestion ou normalisation ?

Avec la défaite militaire du Japon, le pays est coupé en deux. Au nord l'entrée des troupes soviétiques signe la fin de toute activité indépendante du mouvement des coopératives englouties dans le glacié stalinien. Au sud, les troupes américaines imposent leur loi. En 1945, le premier syndicat légal Chun Pong met la question de l'autogestion ouvrière au cœur de son projet de transformation sociale dans la Corée d'après-occupation japonaise. Chun Pong organise différentes structures pour assister les travailleurs dans la reprise en main de leurs entreprises. Ces structures portent différents noms : comités d'usine, comité d'autogestion. Selon le syndicat, 728 entreprises possédaient de telles structures dans 16 industries différentes et comptaient au total 88 000 membres. Dans un communiqué de novembre 1945, le syndicat déclare :

Que les comités d'usine reprennent les entreprises détenues par les impérialistes japonais ou les traîtres coréens qui étaient du côté des Japonais, ainsi les travailleurs pourront participer à la gestion des entreprises.

Ce mouvement pour la gestion ouvrière ne touche pas seulement les entreprises japonaises implantées en Corée, mais aussi des sociétés capitalistes coréennes. Cependant comme au Japon à la même époque², les autorités militaires américaines ne peuvent pas accepter cette menace de bouleversement social. Libération doit rimer avec restauration du capitalisme coréen. Aussi elles s'empressent d'interdire les coopératives et c'est de nouveau la clandestinité pour le mouvement coopératif. Des dirigeants syndicaux sont incarcérés. Sous l'effet de la violente répression, Chun Pyong voit ses effectifs passer de 553 408 membres à 2465.

1. En 1929, la grève générale des dockers de Wonsan marque un nouvel élan du mouvement ouvrier, malgré son échec final et son écrasement par la police japonaise. Aujourd'hui, les deux Corée s'en revendiquent. Pour le Nord, c'est la fierté du mouvement communiste, pour le Sud l'emblème de la lutte nationale.

2. Voir Patrick Le Tréhondat, « Seisan kanri ! », *L'Encyclopédie internationale de l'autogestion*, vol. 3.

Dans cette nouvelle situation où les coopératives disparaissent les unes après les autres, le syndicat organise des « universités de nuit », lieux de discussion et d'échanges mais aussi de formation à la pratique coopérative. Les grèves sauvages qui peuvent éclater recueillent le soutien de certaines coopératives en survie. Mais très vite, la guerre de Corée (1950-1953) entrave tout développement du mouvement social. Dans les années 1960, après le coup d'État en 1961 du général Pak Chunhui qui ouvre une longue période de vingt-six années de dictatures successives, la nouvelle légalisation antisyndicale conduit le mouvement ouvrier à développer de nouveau des coopératives ouvrières informelles de consommation. Pour soutenir les travailleurs en grève ou pour reprendre même la gestion de leur entreprise. De nombreux religieux, notamment catholiques, étaient à l'époque engagés dans la défense des couches sociales paupérisées et étaient à l'initiative de coopératives. Les églises restaient les derniers espaces de réunion libre. Par exemple, l'église Youngdeungpo promeut en 1968 des coopératives ouvrières de textile, moyen pour développer un syndicalisme indépendant capable de résister la dictature. Le souffle autogestionnaire atteint également la compagnie de taxi Gangdong où les travailleurs s'emparent de la majorité des actions de la société et lorsque les travailleurs du chantier naval Sin-ah Josun obtiennent 53 % des actions, ils décident de convertir la société en coopérative ouvrière.

Après la tradition démocratique

En 1987, la transition démocratique est ouverte par un vaste soulèvement populaire. Le général Roh Tae Woo, ancien soutien d'un coup d'État en 1979, est élu à la présidence de la république le 16 décembre 1987 (avec 35,9 % des voix). Toujours selon Minsun Ji, « marqué par le mouvement démocratique radical de 1987 [contre la dictature], le mouvement des coopératives ouvrières de la fin des années 1980 et 1990 cherchait à créer une conscience collective et politique parmi les travailleurs basée sur des questions de justice sociale, comme la promotion de la démocratie, l'éradication de la pauvreté, l'accès à des logements décentes et abordables, un développement urbain équitable... ».

Un des ardents défenseurs de l'autogestion en Corée, le père Kim Hongil, explique « qu'avant les années 1990, les militants des mouvements sociaux préféraient utiliser les mots de “commune collective” ou “autogestion” plutôt que “coopérative ouvrière”, même si le sens était le même ». En 1992, la coopérative de couture Fil et aiguille est fondée par le père Kim Hongil et ses objectifs affichés sont l'indépendance économique des travailleurs et le changement social du pays. Fil et

aiguille organise des «universités du soir» où l'expérience des coopératives de Mondragon en Espagne est, par exemple, présentée et très discutée. Mondragon constitue en Corée une référence importante pour l'ensemble du mouvement coopératif. Un des dirigeants catholiques de ce mouvement, le père Song, reconnaissait avoir appris beaucoup de l'autogestion lors de ces «universités du soir». «Nous connaissions le mouvement des coopératives au Japon, mais plus tard nous avons étudié le cas de Mondragon qui nous a donné l'espoir de créer des coopératives similaires» déclarait-il en 2016. Cependant, selon Minsun Ji (2018), «ces coopératives ouvrières échouèrent parce que leurs animateur·trices étaient plus occupé·es aux perspectives de changement social que par l'acquisition de qualification de gestionnaire». La coopérative Fil et aiguille disparaît en 1994, deux années après sa création. Cependant, l'idée coopérative n'est pas éteinte et dans les années 1990, huit coopératives de couture voient le jour à Séoul. Elles s'unissent en réseau et créent un label commun, Jeo Ba Du Chi. Elles ont survécu jusqu'à la fin des années 1990.

La violente crise économique de 1997 oblige l'État à réorganiser sa politique en matière sociale. À la poursuite d'une croissance à retrouver et d'une diminution du chômage, il décide d'accaparer le secteur coopératif à ses fins. Il s'agit d'organiser un sas social qui contienne la révolte populaire. Une sorte de chambre de décompression sociale, où l'État trouve le moyen de réduire le coût de l'État-providence en déléguant aux coopératives l'entretien de filets sociaux. Avec l'élection en 1997 de Kim Dae-Jun, l'État accélère cette réorientation. Les lois en faveur de l'«économie sociale» s'accumulent. Des missions gouvernementales rendent en Europe pour étudier les mouvements coopératifs et se documenter sur les législations en vigueur. Cependant, des expériences plus avancées apparaissent comme la reprise par les syndicats de la majorité des actions des sociétés de taxis Sin-ah-Josun. Mais ces exemples restent très limités. Du côté de l'État, des centres pour l'économie sociale sont développés. En 2014, il y avait 267 centres de ce type. Globalement, le mouvement coopératif se retrouve phagocyté. Ainsi la Fédération des coopératives agricoles, la 8^e plus importante au monde fédération de coopératives dans ce secteur, est totalement sous le contrôle de l'État. Le président de la Fédération des coopératives ouvrières considère dans une interview en juillet 2016, que sur les 300 coopératives ouvrières déclarées, seules 10% d'entre elles sont véritablement régies par de réels principes de coopératives ouvrières. On comptait 11 000 coopératives en 2018 et 275 coopératives ouvrières. Face à ce dévoiement il insiste sur les relations, voire l'unité avec le mouvement syndical et ajoute :

Je crois que les coopératives ouvrières sont un nouveau mouvement ouvrier. Alors que les mouvements de travailleurs précédant se limitaient à organiser à un niveau syndical, ce qui rendait difficile l'organisation des travailleurs dans les petites unités, notamment celles des services, les coopératives sont de bons instruments d'organisation. C'est là le nouveau rôle que peuvent jouer les coopératives ouvrières dans un continuum du mouvement ouvrier, elles restent un nouveau mouvement social des travailleurs.

Pour Taegyung Song, responsable du réseau de coopératives Solidarité populaire pour la démocratie économique :

Les syndicats n'ont jamais cherché à développer des relations avec les coopératives. Malgré le fait que le mouvement ouvrier peut apprendre beaucoup de choses de l'histoire des coopératives, il est déplorable que les syndicats de salarié-es contournent délibérément ou ignorent ces leçons (2013).

Défiance syndicale

De nombreux dirigeants syndicaux considèrent le mouvement coopératif d'un mauvais œil. Trop petit et trop modéré. Néanmoins, certains syndicats ont pu développer des relations avec des coopératives ou en créer comme le syndicat Busen avec son appui à une coopérative de consommateurs. Cette défiance du mouvement syndical à l'égard du mouvement coopératif, et à l'autogestion pourrait-on dire, le met en porte-à-faux face aux exigences de sa base ouvrière, comme lorsque, face à la faillite de l'entreprise automobile Daewoo Chosun en 1998, les travailleurs ont converti la société en coopérative ouvrière. Lors de cette crise, les syndicats se sont opposés à la reprise par les travailleurs de l'entreprise et le réinvestissement de leurs fonds de retraite pour financer la conversion en coopérative. Les raisons de cette opposition ont été clairement explicitées, en 2015, par le président du syndicat des transports :

Il est important d'établir une claire distinction entre les capitalistes et les travailleurs, car le rôle du syndicat est de s'opposer aux capitalistes. Sans cette distinction, comment pouvons-nous organiser les travailleurs ?

De nombreux syndicalistes observent que si l'État dit vouloir promouvoir économie sociale par toute une série de mesures et de lois, d'un autre côté, ce même État pratique une violente politique antisyndicale et antisociale. Cependant, en Corée, au début des années 2000, la bougie autogestionnaire n'est pas encore complètement éteinte par l'étouffoir étatique.

Les coopératives médicales

Née à Anseong, en 1994, à l'initiative d'un groupe de paysan·nes et d'une association d'étudiant·es en médecine, la première coopérative médicale a pour but de dispenser des soins aux couches les plus paupérisées dans cette ville située à 80 kilomètres de Séoul. 5 000 à 6 000 familles la fréquentent et elle emploie quinze médecins et une centaine de personnels soignants. Deux autres coopératives apparaissent à Incheon (banlieue de Séoul, 2,7 millions d'habitants) et Ansan (750 000 habitants). En 2002, celle de Daejon développe, à l'initiative de citoyen·nes, une monnaie locale. Pour Éric Bidet et Hyungsik Eum (2016) :

Ce modèle traduit le choix de communautés locales d'organiser elles-mêmes une réponse à une problématique de santé et de cohésion sociale sur un territoire en favorisant l'accès aux soins de catégories en difficulté, en mettant l'accent sur la prévention et en privilégiant la prescription de traitements moins coûteux pour le patient et pour le système d'assurance maladie. Les coopératives médicales conjuguent donc l'intérêt mutuel, en ayant pour finalité de proposer des soins de santé répondant aux besoins de leurs adhérents, et l'intérêt général, en poursuivant l'objectif de permettre l'accès aux soins à des catégories exclues du système de soins et de contribuer à réduire l'enveloppe globale des dépenses de santé, au moyen de la prévention et de traitements moins coûteux pour la collectivité... Par rapport aux autres formes de coopératives, les coopératives médicales représentent la première tentative de coopérative à sociétariat multiple. Une de leurs particularités est en effet d'associer, dans leur fonctionnement et dans leurs organes de contrôle, différentes catégories de sociétaires telles que des professions médicales, des représentants de la société civile et des usagers, y compris quelques fois, mais plus rarement, des personnes issues de catégories en difficulté (personnes handicapées, personnes âgées, femmes, paysans, citoyens pauvres, etc.).

En 2006, les coopératives médicales seront reconnues comme entreprise sociale par la loi de 2006 sur l'économie sociale. Toujours à l'affût, le Capital a également investi dans ces structures, car le domaine de la santé peut être particulièrement rentable. En 2011, on pouvait déplorer que sur les 300 coopératives médicales déclarées, seule une vingtaine le sont réellement et poursuivent des buts sociaux.

Les bus autogérés de Chungju

Les lignes de bus en Corée sont sous capitaux privés. Le premier syndicat de conducteur de bus est né en 1961. Dans la suite du vaste

mouvement social de 1987, on assiste à une radicalisation du champ syndical désormais partagé entre le FK TU, Fédération coréenne des syndicats, plutôt conservatrice et collaborant avec l'État (seul syndicat autorisé pendant la dictature militaire) et le KCTU, Confédération coréenne des syndicats, plus radicale, et clandestine pendant la dictature militaire, affiliée à la Confédération syndicale internationale. C'est la première qui organise majoritairement les conducteurs de bus. Dans les années 2000, de nombreuses grèves ont agité le secteur du transport collectif et la KCTU a pu gagner en influence. Dès cette époque, ce syndicat revendique la propriété publique du système de transport urbain et sa gestion par les salarié·es. Habilement, en raison de la crise de 1997, le gouvernement accepte d'ouvrir des discussions sur la nationalisation partielle du secteur afin de socialiser les pertes subies par les entreprises privées, mais sans accepter une ingérence des syndicats dans la gestion. Une gestion «quasi publique» de lignes de bus entre en vigueur à Séoul en 2004 ainsi que dans quatre autres villes importantes. Ailleurs les lignes de bus restent privées. Dans la région de Chugon, une étude syndicale en 2010 indiquait que les salaires des conducteurs de bus étaient en dessous du salaire minimum et que l'obligation faite aux conducteurs de réaliser le trajet de leur ligne en un minimum de temps augmentait le taux d'accidents (les journées de travail étant de 12 à 15 heures). La KPTU, branche transports de la KCTU, réclamait à chaque conflit la propriété publique des entreprises, l'amélioration des normes de sécurité pour les passager·es et les conducteurs, des normes écologiques, la participation des usager·es à la gestion du



système de transport et la titularisation des intérimaires. Ces conflits donnent souvent lieu à des interventions brutales de la police et parfois à l'arrestation de syndicalistes.

La ville de Chungju de la province du Chungcheong, dans le Nord, compte six entreprises privées de bus et 950 travailleur·euses pour 407 bus. En 2004, en raison de difficultés financières, Woojin, la plus importante société de bus de la ville, décide subitement de ne plus payer ses salarié·es (pendant plus de deux mois) et d'arrêter ses activités. En juillet 2004, les salarié·es se mettent en grève (pendant 171 jours) et vote à 90 % la reprise de la société en autogestion. Les grévistes demandent l'arrestation des propriétaires et occupent pendant trois jours la mairie de la ville. Ils et elles exigent de la municipalité la réduction de la dette de l'entreprise afin de permettre sa transformation en coopérative ouvrière. La mairie accepte de réduire la dette de 5 millions de dollars et l'appropriation sociale de la société. Chaque salarié·e investit 5 000 dollars dans la nouvelle entreprise et, en janvier 2005, la coopérative ouvrière assure de nouveau les transports urbains avec 300 conducteurs. Les travailleur·euses votent par ailleurs leur affiliation collective à la KCTU, rompant avec la FKTU. Jaesoo Kim est élu comme représentant du syndicat. Selon Minsun Ji (2016) les principes qui animent la coopérative s'inspirent du modèle yougoslave. Pour Jaesoo Kim :

Le but de la coopérative autogérée est que tous les membres aient les mêmes droits en tant que travailleur·euses et l'obligation d'agir pour l'autogestion de l'entreprise, selon des principes transparents et démocratiques et ainsi créer une entreprise publique et sociale au nom de la valeur «travail», et que cela bénéficie largement à la société avec un sens de la responsabilité sociale (2015).

Kim ajoute que, selon lui, pour autant les travailleur·euses ne se considèrent pas «propriétaires» de l'entreprise. En effet, une enquête menée auprès des travailleur·euses de la société indique sur 165 personnes interrogées, 157 (96 %) se définissent d'abord comme travailleur·euse et 4 % comme propriétaires. Ces résultats, indique Minsun Ji (2016), sont à l'inverse d'une même enquête auprès des membres de la coopérative de taxis de Denver (USA) où 71 % des salarié·es définissent comme propriétaires.

À la création de la coopérative, il avait été décidé de séparer les tâches de gestion et de travail afin de ne pas susciter le sentiment de propriété chez les salarié·es et qu'aucune interférence négative nuise à sa gestion. Heegu Ji, directeur de la coopérative, expliquait que «nous pensions qu'être une entreprise autogérée ne signifiait pas les salarié·es pouvait faire n'importe quoi.» Pour de nombreux syndicalistes,

l'investissement dans la gestion de l'entreprise des travailleur·euses pouvaient les conduire à se comporter en capitalistes. Les gestionnaires, une fois élu·es, étaient les seul·es responsables de la conduite des opérations. À la suite de plusieurs conflits, une réorientation s'est imposée. Désormais, les travailleur·euses sont associé·es à la gestion à tous les niveaux. Un programme de formation des salarié·es (d'une durée de six mois), à l'«école de l'autogestion» créée pour l'occasion, est mis en place afin d'acquérir des compétences en matière de gestion mais aussi une maîtrise la plus complète possible des principes d'autogestion. Par ailleurs, des cours d'histoire, d'économie... sont aussi dispensés. En 2006, 120 des 300 salarié·es avaient suivi ce cursus de formation autogestionnaire. Un «comité d'autogestion» composé de treize membres, huit élus par les travailleur·euses et cinq de gestionnaires est alors mis en place. Des sous-comités (comité d'embauche, de sécurité...) sont également installés où les salarié·es se rencontrent tous les mois et prennent des décisions. Tous les membres de la coopérative sont syndiqué·es, excepté le représentant de la coopérative Jaesoo Kim, mais son salaire est égal à celui des conducteurs de bus. Un comité de conducteurs de bus gère les questions quotidiennes des lignes de transport.

Contagion

L'exemple de Chungju sera repris en mai 2005, à Jinju, lorsque l'entreprise de bus Samsung est en banqueroute. Au terme de 101 jours de grève, les salarié·es reprennent en août 2005 leur entreprise, selon le modèle de Chungju, et ses 242 conducteurs de bus. En août 2006, une autre compagnie de bus, après 133 jours de grève, sera également reprise par ses salarié·es. Le même mois la compagnie de bus Sinil (90 bus) est faillite (6,5 millions de dollars de dette). La longue grève de 133 jours de ses salarié·es est tragiquement marquée par le suicide public d'un salarié désespéré, Jung Taebon. En décembre 2006, les bus de cette compagnie, désormais autogérée, circulent de nouveau. Les 116 salarié·es ont investi chacun·e 5000 dollars pour acheter 73 bus. En février 2006, la compagnie Gukyoung est elle aussi en faillite. On hésite. Le Capital est-il si incompetent ou bien trop rapace? Les deux probablement. Le propriétaire de la société a disparu. Après quatre mois de grève, les salarié·es reprennent l'entreprise sous le nom de Dalgubul bus. Ici aussi, elles et ils abandonnent leur affiliation du FKUTU, qui refuse de soutenir leur revendication de coopérative autogérée, et rejoignent les rangs de la KCTU. Les travailleur·euses réinvestissent 8000 dollars chacun·e, 60 % de fonds de retraite, et adoptent le modèle de Chungju.

Que ce soit sous occupation japonaise, puis sous le protectorat américain pour enfin entrer dans un capitalisme débridé sous dictature militaire puis dans un cadre démocratique, le mouvement coopératif autogéré coréen n'a jamais disparu. On a vu que la question de l'autogestion en a toujours le centre de gravité jusqu'à aujourd'hui. Ouvrir un dialogue transnational avec ces autogestionnaires serait à l'évidence fructueux.

septembre 2019

Pour en savoir plus

Minsun Ji (2016), *With or Without Class: A Comparative Study of Union-Worker Cooperative Relations in the US and South Korea*, thèse, Université de Denver.

Minsun Ji (2018), «The worker cooperative movement in South Korea: from radical autonomy to state-sanctioned», *Labor History*, vol. 59, n° 4, 2018.

Éric Bidet et Eum Hyungsik, «L'émergence du modèle coopératif en Corée du Sud», *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 341, mars 2016.

Éric Bidet et Eum Hyungsik, «Dynamiques de l'économie sociale en Corée du Sud», *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 332, avril 2014.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Uruguay»/«ABC Coop», tome 1.

ESPAGNE

Les collectivités anarchistes espagnoles

Gaston Leval

58

Des nombreux exemples, presque tous traduits, nous avons choisi : « Organisation syndicale sanitaire » ; « Hospitalet », « Levant », « Conclusions et commentaires » ; « L'attaque des collectivités » ; « L'intelligence populaire » ; « Principes et enseignements de la révolution espagnole. » Dans le texte, le présent correspond à la période de guerre 1936-1939, l'imparfait à avant 1936, les conclusions et commentaires sont postérieurs à 1939.

Organisation syndicale sanitaire

Ce fut une des plus grandes réalisations de la révolution socialiste libertaire. Nous en parlerons brièvement. Pour pouvoir apprécier convenablement l'effort des camarades, il faut savoir que le syndicat unique s'étendant à toute la Catalogne, fut fondé après le 19 juillet 1936.

Il y avait auparavant quelques médecins affiliés à la CNT et constituant une section du Syndicat des professions libérales. En outre, à part, il existait un groupe d'infirmiers et de préparateurs en pharmacie.

La révolution put compter sur un certain nombre de médecins pour lesquels la médecine ne signifiait pas un moyen d'exploitation de leurs semblables mais une mission.

Au début de septembre 1936, le syndicat unique sanitaire fut constitué. Obéissant à la tendance de réunion dans un seul organisme des diverses catégories d'hommes qui assurent une même tâche, ils s'occupèrent d'un même service et réformèrent toutes les sections en vue d'une activité générale.

Les effectifs augmentèrent avec une rapidité surprenante. En fait, vers la fin de février 1937, on me donna la liste suivante : 1 020 médecins, 3 206 infirmiers, 133 dentistes, 330 sages-femmes, 203 « praticantes » (médecin n'ayant pas pu achever ses diplômes), 180 pharmaciens, 663

préparateurs en pharmacie, 153 herboristes, 335 préparateurs en matériel sanitaire, 71 radiologues, 10 auxiliaires sanitaires, 220 vétérinaires.

Nous ajoutons les masseurs, dont nous n'avons pas la statistique. Cinq mois après la révolution, le nombre total des inscrits tournait autour de 8 000.

Avant, l'UGT, a, elle aussi, organisé un syndicat sanitaire, mais très inférieur au nôtre numériquement, puisqu'elle avait un maximum de 100 médecins. Le syndicat unique ne s'est pas contenté d'organiser. Le désir de créer naquit avec d'autant plus de force que les médecins n'avaient rien fait jusqu'à la veille de la révolution. Souvent, ils sont les constructeurs les plus audacieux parmi les révolutionnaires. Nous pourrions citer plusieurs exemples de ce phénomène paradoxal.

Guidé par certains militants qui avaient montré une valeur admirable, le syndicat prit en mains avec audace, la réorganisation de la branche médicale. Elle en avait bien besoin. En Espagne, 25 000 enfants, âgés de moins de 12 mois, mourraient chaque année. Dans le 5^e district de Barcelone, la mortalité infantile était deux fois plus forte que celle enregistrée dans le quatrième. Le premier est un quartier ouvrier, le second de privilégiés. La mortalité infantile en Espagne était une des plus élevée d'Europe. Pourtant l'Espagne est un pays sain au climat généralement sec. De tels faits ne s'expliquent que par la misère, le manque d'hygiène, et de soins. Sachant cela, sachant qu'il y avait une foule de médecins qui ne demandaient qu'à travailler et profiter de la désorganisation du gouvernement, nos camarades jetèrent les bases d'une nouvelle organisation sanitaire.

Il ne m'a pas été possible de suivre pas à pas le processus de l'œuvre réalisée. Je me limiterai donc à résumer l'œuvre en elle-même et à dire à quel degré de développement elle était arrivée au moment de mon entrevue avec nos camarades à la tête des sections du syndicat.

L'organisation de la branche médicale s'étend à toute la Catalogne. Il s'est constitué un grand appareil dont les parties sont géographiquement articulées selon les diverses activités, en accord avec un plan d'ensemble. La Catalogne fut divisée en neuf zones : Barcelone, Tarragone, Lerida, Reus, Bergheda, Ripe, Hautes-Pyrénées. Ce sont les centres autour desquels sont groupés à leur tour les petites villes et les villages.

Le nombre des petites villes étant de 27, on a au total 36 centres sanitaires, distribués dans toute la Catalogne, coordonnant leurs efforts afin que pas un village, pas une fraction, par un paysan isolé dans la montagne, pas une femme, pas un enfant, ne manquent de soins médicaux. Chacune des neuf zones a un centre syndical dont le Comité

central contrôle et dirige les services sanitaires. À leur tour les comités des environs s'adressent à Barcelone.

Les sections de catégories sont autonomes au sein du syndicat. Mais cette autonomie n'est pas synonyme d'isolement. Une fois par semaine, le Comité central de Barcelone, nommé par le Congrès, se réunit avec un délégué de chaque section. Aussi bien du point de vue technique que géographique, les activités répondent à un plan général.

La population reçut immédiatement le bénéfice des initiatives du syndicat. Celui-ci dirige et contrôle tous les hôpitaux et cliniques. Dans Barcelone il fonda 6 hôpitaux : l'hôpital prolétaire, celui du peuple, l'hôpital Pompéia, 2 hôpitaux militaires, et le pavillon de Romania. En outre, 8 nouveaux sanatoriums s'ouvrirent en Catalogne : le Sana Maritime de Cadafell, le Sana de la Florida, le Pavillon Modèle de Valldirera, le Sana de la Bonnanova, le Sana des Tres Torres, l'hospice de Montserrat, de Terramar, à Sitges, et le Sana de San Andrea.

Les sanatoriums furent installés le plus souvent dans de beaux édifices, dans de somptueuses résidences aristocratiques, et dans des auberges de luxe, construites en montagne, parmi les pins.

Ce n'était pas chose facile que d'organiser les hôpitaux. On devait improviser des installations pour satisfaire le désir de procurer rapidement au peuple les moyens d'être soigné. Pour cela, aux débuts de 1937, on construisit de nouveaux pavillons à l'hôpital général. L'un d'eux fut destiné aux soins de la tuberculose osseuse et à l'orthopédie. Son organisation était telle qu'on doit la considérer comme une des meilleures du monde dans cette branche.

Dans toutes les localités d'une certaine importance furent créées des polycliniques. Elles ont toutes les spécialités de la médecine et sont dotées de tout le matériel sanitaire adéquat. Elles ont été construites dans le but d'éviter l'agglomération des infirmes et des blessés dans les petites villes, ce qui cause souvent par les difficultés de transport, des souffrances et une mortalité évitables.

Dans chaque localité, se sont établis des médecins inscrits au syndicat.

En Catalogne, comme dans tout le reste de l'Espagne, et dans le monde entier, il y avait un nombre excessif de médecins. Le sociologue sait bien combien cette pléthore était artificielle et due à l'organisation capitaliste, étatiste, et individualiste de la médecine. Maintenant, au contraire, dans le nouveau système d'organisation, personne n'est de trop ; même les médecins font défaut. Quand les habitants d'un pays en demande un, le Syndicat s'informe d'abord des conditions sanitaires de la localité, fait une statistique des maladies et des accidents qui y sont le plus fréquent, et dans la liste des médecins qui peuvent être transférés il

choisit celui qui, par sa spécialité, répond le mieux aux besoins du lieu. Celui qui refuse d'y aller doit fournir des raisons très sérieuses. Dans le cas contraire, il court le risque de ne plus exercer.

Les frais des hôpitaux sont payés par la municipalité et la Généralité ; les frais des polycliniques qui sont construites, par les syndicats ouvriers et les municipalités. La santé ne peut toutefois encore être socialisée intégralement : mais la majeure partie des cliniques de dentistes de Catalogne est entre les mains du Syndicat. Tous les hôpitaux, les sanatoriums et les cliniques sont contrôlés par lui. On tend à supprimer l'exercice indépendant de la médecine et à lui substituer une organisation sociale. Le médecin privé existe encore ; mais les abus si fréquents dans cette profession ont été supprimés. Le coût des opérations certainement plus avantageux pour lui, est maintenant contrôlé. Les ouvriers payent le syndicat qui délivre l'argent au chirurgien et prend note de tout. Dans les nouvelles cliniques, on opère gratuitement et même les extractions de dents sont gratuites. Le nombre des malades admis dans les asiles d'aliénés est plus grand qu'avant.

Dans cette organisation naissante, quelle est donc la situation du médecin ? Au cas où nous l'interrogerions, les réponses seraient nombreuses et contradictoires. Il y a deux catégories distinctes : les vieux et les jeunes. Parmi les vieux, les plus privilégiés ne sont pas très satisfaits du changement ; au contraire, les moins favorisés laissent faire ou coopèrent volontiers à la nouvelle organisation.

Les jeunes ont adhéré avec enthousiasme. Pour la majorité d'entre eux, l'avenir aurait été une énigme, une source d'inquiétudes. Pendant des années, ils auraient dû travailler gratuitement dans les hôpitaux, dans les sanatoriums. Le médecin officiel rétribué n'allait presque jamais dans les cliniques. Un médecin plus jeune travaillait pour lui attendant sa mort pour prendre sa place et encaisser ses honoraires. À son tour ce médecin avait un secrétaire médical de nomination récente, lequel attendait la mort des deux autres pour prendre leur place.

Maintenant, tous les médecins des hôpitaux reçoivent 500 pesetas par mois pour trois heures de travail par jour. Ils font en plus un travail privé. Sachant qu'un bon ouvrier manuel gagne de 350 à 400 pesetas par mois, pour sept heures de travail par jour, le lecteur peut faire de lui-même les conclusions.

Ce nivellement permet de disposer d'argent pour payer toutes les dépenses. Il n'y a plus de médecins qui touchent des émoluments énormes, tandis que d'autres meurent de faim. Dans un établissement public, aucun ne peut avoir deux appointements. Plus de la moitié des

médecins, leur travail rémunéré accompli, travaillent ensuite gratuitement. Et ils le font avec plaisir. Aucune contrainte n'est nécessaire.

«L'œuvre la plus belle», me disait le secrétaire de la section des médecins, un basque au dévouement infatigable, est la révolution morale accomplie dans ce travail ; chacun accomplit son devoir avec honnêteté. Le médecin renommé qui est envoyé une fois par semaine dans un dispensaire n'y manque jamais. Le personnage important qui parcourait les salles d'hôpital, suivi par une demi-douzaine de collègues inférieurs à lui hiérarchiquement, l'un tenant la cuvette, l'autre la serviette, le troisième ouvrant la porte et le reste faisant une escorte d'honneur, humbles devant une si grande autorité (pas toujours conquise par la valeur) n'existe plus.

«Il y a maintenant des camarades de travail égaux qui s'estiment et se respectent réciproquement.»

Hospitalet

C'est un faubourg de Barcelone, composé de trois quartiers et ayant 50 000 habitants. L'industrie y prédomine. Aux abords s'est développée une collectivisation intensive, si fréquente dans les environs des grandes villes.

L'industrie textile était la plus importante. Toutefois, la métallurgie n'était pas négligeable : elle comprenait plusieurs fonderies ; elle comptait deux hauts fourneaux importants et, en outre, plusieurs ateliers de mécaniques. Il y avait aussi l'industrie du bois, l'industrie chimique, etc.

Vu qu'il s'agissait d'un noyau de formation assez récente, le mouvement social aussi se devinait récent. Il remontait à la guerre 1914-1918.

La CNT et la FAI avaient dans cette ambiance une influence prépondérante : 8 000 travailleurs étaient dans leur file depuis le début. Maintenant, il y en a 12 000. L'UGT en comptait seulement, 1 000.

En juillet la lutte et l'ardeur belliqueuse durèrent de cinq à six jours, galvanisant tout le pays. Une fois cette période terminée, la CNT donna l'ordre de retourner au travail par échelons, selon les industries. Elle assumait par ces premiers pas, la responsabilité de la vie économique, abandonnée par les patrons, tout comme par le gouvernement lui-même.

Tandis que le travail reprenait, une partie des forces populaires était mobilisée et durant trois ou quatre semaines, elle se maintint en alerte, derrière les barricades, et dans les rues, exerçant en outre la surveillance des routes menant à Barcelone, afin de préserver la ville de toute attaque. C'est dans cette ferveur révolutionnaire que commença la socialisation.

Chose rare, cette socialisation commença dans les campagnes. Ce furent les journaliers qui en prirent l'initiative. Ils étaient en minorité,

par rapport aux propriétaires qui les engageaient de temps en temps pour les travaux. Mais les propriétaires se mirent à s'occuper de tout et provoquèrent une réaction de la base. Les légumes étaient menacés de destruction par manque de soin. Et Hospitalet commençait à avoir faim. 25 % de sa population se trouvait complètement inoccupée par suite de la crise et une partie de ceux qui travaillaient ne pouvait le faire que trois jours par semaine.

Les ouvriers agricoles comprirent que cette situation, déjà préoccupante se serait vite aggravée si les produits des vergers étaient perdus et ils décidèrent de les sauver. Ils convoquèrent les propriétaires et dans une Assemblée les uns et les autres décidèrent de socialiser immédiatement le travail de la terre.

On créa alors la collectivité des paysans où tous adhèrent. En tête figuraient toujours la CNT et la FAI

Alors, à la petite propriété cultivée par le propriétaire et le journalier embauché pour la période de travail, se substitua la grande étendue travaillée selon un plan général. Le travail augmenta donc en intensité et en extension. Même les terres considérées jusqu'alors stériles furent utilisées.

Mais le moyen d'échange était encore l'argent. Son manque constituait une grande difficulté. Il empêchait l'achat des outils de travail, des animaux, et la technisation de l'agriculture. Il imposait d'importants sacrifices, tels que la renonciation aux 15 % d'augmentation décrétée par le gouvernement régional, et à la journée de travail de six heures. Les paysans de la collectivité perfectionnèrent pourtant leur organisation et vivaient de leurs propres ressources qui, sans doute, seront plus grandes quand la vente de leurs produits sera possible.

Les industries passèrent par les étapes connues dans la première phase de la révolution. On commença par le contrôle des usines, spécialement de celles en activités. Les ouvriers nommèrent dans chaque entreprise des comités ayant la mission de veiller sur toute la production et sur l'administration patronale.

Les entreprises pauvres, ayant des dettes – nombreuses dans cette période de crise – furent immédiatement collectivisées. Le patron fut éliminé comme tel, et assimilé aux producteurs.

Les comités dirigèrent eux-mêmes la production, suivant la ligne d'une économie particulariste, tracée par le Décret sur la Collectivisation. La CNT et la FAI créèrent immédiatement les conseils d'intensification de la production qui obligèrent les patrons à prendre la main-d'œuvre inoccupée. Presque tous les sans-travail furent ainsi engagés. Cette mesure fut fatalement anti-économique : le manque de matière

première dans l'industrie textile – la plus importante – et de marchés devaient nécessairement conduire à un abaissement de la production, disproportionné par rapport à la main-d'œuvre occupée.

Pour porter remède à la misère existante, il fut créé, sur l'initiative de la CNT, des commissions de ravitaillement pour le peuple : leur tâche était de procurer de l'alimentation à ceux qui ne travaillaient pas et à ceux qui travaillaient. La situation économique ne pouvant se normaliser rapidement et des familles très nombreuses ne percevant pas de salaires suffisants pour vivre, ces commissions continuèrent longtemps à jouer leur rôle de secours social.

On s'aperçut vite du danger inhérent à l'administration particulariste des entreprises ; entre autres, la concurrence et le manque de solidarité auraient pu provoquer des heurts et des luttes incompatibles avec l'esprit socialiste et libertaire. La CNT locale lança alors le mot d'ordre « Socialisons les industries ».

L'idée se réalisa rapidement. D'abord les coiffeurs, puis les spectacles, l'industrie du bois, l'industrie de construction, l'alimentation, et les transports. Je trouvais l'industrie métallurgique en pleine activité réorganisatrice et celle des textiles seulement partiellement collectivisée. De même dans toute la Catalogne. Les industries chimiques étaient encore aux comités de contrôle. La nouvelle structure trouvait des obstacles dans le manque de matières premières et dans le manque de travail qui s'ensuivait. D'autre part, les résistances de l'UGT obligèrent à marquer le pas.

Des industries actives et passives existant donc, la nécessité de stabiliser le salaire unique pour tous s'imposa vite. Il fut même envisagé la création d'une caisse commune inspirée de la solidarité inter-industrielle, de laquelle tous les ouvriers sans exception tiraient des ressources égales. Cela ne put être réalisé. La solidarité financière se pratiquait seulement dans quelques branches.

Quand les différentes branches avaient une production notablement excédentaire, on en donnait communication et la commission centrale administrative laquelle voyait comment et dans quelles mesures aider les branches déficitaires, auxquelles elle distribuait les sommes nécessaires à l'achat de matières premières et de divers éléments de production. Quand les sommes à délivrer étaient importantes, les délégués de toutes les branches, réunis en congrès, examinaient les conditions économiques et techniques de l'aide. L'examen fait et les observations, indications et critiques étant entendues, on accordait l'argent demandé, ou bien la nécessité d'éliminer la cause du déficit de l'industrie considérée se révélait.

Cette initiative de solidarité fut, peu après, intégrée dans l'institution du salaire familial. À cette fin, un recensement spécial avait été fait, et on avait dressé de minutieuses statistiques.

Les préoccupations de la vie économique n'étaient pas seules à assaillir nos camarades. La culture avait toujours été vive dans leurs aspirations. Après Fancisco Ferrer, les syndicats ouvriers anarchistes avaient maintenu en Espagne, de 50 à 100 écoles rationalistes dans lesquelles se donnait un enseignement indépendant de tout dogme, tant politique que religieux et même social. Les camarades de Hospitalet affrontèrent immédiatement ce problème. Il y avait 8 000 enfants dont 4 000 seulement pouvaient accéder aux écoles. Les autres restaient dans les rues par manque d'école ou par suite de la misère des familles.

La CNT et la FAI ne voulaient pas seulement résoudre ce grave problème. Elles auraient pu le faire, mais elles préférèrent unir leurs efforts à ceux des autres fractions chez lesquelles elles espéraient trouver un écho favorable. Les militants de l'UGT et ceux de la gauche catalane se réunirent donc, et on leur présenta les projets de réforme de l'enseignement qui, du fait de leur objectivité, furent acceptés. Les trois fractions se mirent au travail ensemble.

En six mois de révolution, parmi mille difficultés, le problème de la guerre, et celui de la reconstruction, il était difficile de progresser rapidement. Malgré cela, le miracle s'accomplit. On adapta vite de nombreux édifices et aujourd'hui 6 500 enfants assistent aux classes dans des salles plus vastes, plus hygiéniques et lumineuses que celles qui existaient jusqu'alors. Le personnel enseignant a été amélioré, avec l'élimination de tous les vieux maîtres au cerveau racorni, liés à l'esprit de l'enseignement clérical. On suivait librement les tendances pédagogiques modernes. Une fois par semaine, les maîtres se réunissaient pour exposer et discuter les résultats de leurs efforts.

Les enfants étaient l'objet d'autres attentions. Je vis qu'il avait été construit un immense édifice où les parents pouvaient les laisser pour vaquer à leurs occupations. Tous les jeudis, dans tous les cinémas de la ville, on donnait des spectacles pour enfants avec des films choisis et des programmes habilement conçus. Dans les usines, où le travail des femmes était nécessaire, on préparait des crèches. J'ai assisté à l'inauguration de la première. On avait déjà presque entièrement construit une maternité pour les femmes du peuple qui, jusqu'alors, avaient accouché dans des conditions épouvantablement antihygiéniques. Un gynécologue compétent dirigeait la construction de cet établissement.

Puisque nous parlons d'hygiène, notons qu'il ne manquait pas de dispositions rigoureuses selon lesquelles tous les travailleurs et leurs

familles devaient recevoir dans les cliniques, les dispensaires, des consultations et les soins, auxquels ils avaient droit, par des médecins spécialisés. Toujours sous l'égide de la CNT et la FAI tous purent être dûment assistés.

Mais cela n'était qu'une solution provisoire on avait construit un hôpital provincial de grandes dimensions.

Parallèlement à cette activité syndicale, il en existait une autre, municipale. L'esprit communal est très marqué dans les conceptions de nos camarades d'Hospitalet. Ils auraient pu s'emparer complètement de la situation. Mais par solidarité et loyauté antifasciste, ils ne le voulurent pas. Ils invitèrent l'UGT et le parti de la Gauche Catalane à constituer ensemble le conseil municipal.

On nomme en tout 22 conseillers dont huit s'acquittaient de charges effectives. Le maire de la ville est un militant anarchiste.

Les deux autres fractions ont eu peur de l'audace révolutionnaire des nôtres et elles se sont retirées ensuite de la mairie. Nos camarades ont toujours attendu qu'ils reviennent, et entre-temps, ils ont continué sans faiblesse leur travail.

Ils avaient l'esprit administratif. Ils avaient déjà délimité les fonctions incombant aux syndicats et celles incombant à la commune. La tendance à considérer les intérêts du groupe dans le cadre des intérêts généraux dominait toujours. Et comme il n'existait pas de syndicat isolé, puisque chacun devait faire les comptes pour de nouvelles œuvres avec l'assentiment des autres, les syndicats ne prédominaient pas, même là où les problèmes à résoudre revêtaient un caractère général. C'est la mairie qui était alors compétente. Enseignement, travaux publics, santé, assistance sociale, etc. étaient des organismes reliés à la mairie. Pour la ratification de leur travail, nos camarades faisaient appel à l'opinion publique.

Ils rendaient donc compte du travail fait, en convoquant la population dans de vastes assemblées de quartiers, assemblées qui se déroulaient dans les plus grandes salles existantes. Ils exposaient ce qu'ils avaient fait, et ce qu'ils se proposaient de faire. Et le peuple manifestait son opinion. Par conséquent, il ne se faisait pas de politique de parti, à portes closes. Il ne se prenait pas de décisions à l'insu de la population. Le contact avec elle était toujours maintenu, les normes libertaires étant appliquées de la meilleure façon possible.

Levant

La Fédération régionale du Levant, constituée par nos camarades de la CNT qui a servi de base à la constitution de la Fédération parallèle des collectivités agraires, englobait cinq provinces: Castellon de la

Plana, Valence, Alicante, Murcie et Albacète. L'importance de l'agriculture pour les quatre premières – toutes méditerranéennes – parmi les plus riches de l'Espagne, et celle de la population – presque 3 300 000 habitants – donnent un grand relief aux réalisations sociales qui y ont été effectuées. À notre avis, c'est dans le Levant – grâce à ses richesses naturelles et à l'esprit créateur de nos camarades – que l'œuvre des collectivités agraires a été la plus vaste et la mieux réalisée.

[...] Des cinq provinces, c'est dans celle de Valence que le mouvement a été le plus développé.

Cela s'explique en premier lieu par sa grande importance : 1 650 000 habitants au moment de la révolution. Puis, par ordre décroissant, venait la province de Murcie, avec 622 000 habitants ; Alicante avec 470 000 ; Castellon de la Plana avec 312 000 ; enfin Albacète qui en comprenait 238 000. Le nombre des collectivités était en proportion de celui des habitants. Mais c'est dans la province de Valence que les socialisations ont pris depuis le début un rythme plus décisif et accéléré.

Ce n'est pas une surprise pour quiconque connaît l'histoire sociale de cette région. Depuis 1870, le mouvement libertaire y a toujours eu, dans les campagnes, des militants obstinés ; et tandis que dans la ville de Valence, à certaines époques, il était complètement éteint, dans les campagnes, il n'est jamais mort : les paysans tenaient toujours haut, le flambeau. Et c'est à ces militants souvent petits propriétaires, qu'on fit appel pour le faire renaître, vers 1918, dans la ville conquise par le républicanisme, seul élément – alors – d'opposition à la monarchie.

Pour ces hommes, la révolution n'était pas seulement la lutte sur les barricades ; elle a toujours apparu comme prise de possession de la terre et organisation du socialisme libertaire.

[...] Au congrès de la Fédération des paysans du Levant, 21-23 novembre 1937, on comptait 430 collectivités organisées. Cinq mois plus tard, on en comptait 500. Pour faire apprécier ces chiffres, signalons que les cinq provinces totalisaient, de la plus grande ville au plus petit village, 1 172 municipalités. C'est donc dans 43 % des localités de la région agricole la plus riche d'Espagne, où, dans la *huerta* de Valence, la densité de la population est la plus élevée du monde – 450 habitants au km², que sont apparues, en vingt mois, 500 collectivités agraires.

En général, de telles collectivités n'ont pas le même caractère que celles d'Aragon. Dans cette région, la prédominance plus ou moins exclusive des troupes de la CNT et de la FAI ont empêché longtemps la police, l'administration de l'État et les partis politiques s'appuyant sur l'autorité gouvernementale, de faire obstacle à leur développement. Dans le Levant, comme du reste dans toutes les autres régions d'Espagne,

les autorités sont restées à leur poste avec les Gardes d'Assaut, les carabiniers et les troupes commandées par des officiers qui n'avaient pas du tout l'esprit révolutionnaire.

Il était donc difficile de collectiviser depuis le début, avec la même rapidité obstinée qu'en Aragon. D'autre part, dans la région du Levant l'importance des villages qui souvent ressemblent à de petites villes, rendait difficile aussi l'adhésion unanime de la population ; les divisions politiques et sociales y étaient plus nettement marquées, les différentes tendances mieux organisées.

Presque toujours, dans le Levant, les collectivités sont nées sur l'initiative des syndicats des paysans du lieu ; mais elles ne tardèrent pas à constituer une organisation autonome. On maintint seulement un contact externe avec le syndicat qui constituait la jonction nécessaire entre collectivistes et individualistes. En fait, ces derniers apportèrent leurs produits pour les échanger contre autre chose. Ainsi, en pratique, leur isolationnisme se diluait entièrement dans l'œuvre médiatrice du syndicat, lequel s'était désormais organisé sur une structure répondant au nouveau but. Dans son sein avaient été créées des commissions – pour le riz, les oranges, l'horticulture. La collectivité elle-même avait son magasin et ses commissions. Plus tard, cet inutile dédoublement fut supprimé. Les magasins furent unifiés ; les commissions furent composées de collectivistes et d'individualistes inscrits au syndicat. D'autres en créèrent de mixtes ; comme par exemple celle pour l'achat des machines, des semences, des engrais, des insecticides, des produits vétérinaires, etc. Ils utilisèrent les mêmes camions. La solidarité s'étendit. Et l'esprit collectiviste attirait toujours plus les récalcitrants.

L'organisation de base étant donc double. Elle embrassait intelligemment tout ce qu'il était possible d'embrasser. Elle permettait même, grâce au syndicat, de continuer à pénétrer dans les couches populaires susceptibles d'être influencées.

Rapidement, cette organisation tendit à unifier et rationaliser tout. Le rationnement et le salaire familial furent établis par cantons, les villages les plus riches aidèrent les plus pauvres à travers les comités cantonaux intermédiaires. Dans chaque centre cantonal, fut constitué un noyau de techniciens composé de comptables, d'un expert en agriculture, d'un vétérinaire, d'une spécialiste de la lutte contre les maladies des plantes, d'un ingénieur, d'un architecte et d'un expert des questions commerciales.

L'organisation permettait de distribuer et d'utiliser également les éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'activité.

Chaque collectivité avait un vétérinaire.

La plus grande partie des ingénieurs et des vétérinaires adhéraient au syndicat de la CNT On y comptait aussi un grand nombre de techniciens de l'agriculture. Les spécialistes dans la culture de la vigne et dans la fabrication du vin y étaient tous, sauf six. Les ingénieurs et les vétérinaires employés par les autres entreprises et non par la collectivité, travaillaient aussi pour celle-ci et même de façon désintéressée, s'appliquant à l'élaboration de plans, et à la réalisation de projets. L'esprit créateur de la révolution avait conquis les esprits progressistes.

Les agronomes proposaient les entreprises nécessaires et possibles : planification de l'agriculture, transplantation des cultures que la propriété individuelle ne permettait pas toujours d'adapter aux conditions géologiques et climatiques plus favorables. Le vétérinaire organisait scientifique l'élevage. Éventuellement, il consultait l'agronome sur les ressources dont il pouvait disposer. Et avec les commissions paysannes, ce dernier adaptait les cultures dans la mesure du possible.

Mais le vétérinaire consultait aussi l'architecte et l'ingénieur pour la construction des porcheries, étables, écuries, et poulaillers collectifs. Le travail se planifiait spontanément. On planifiait à la base et depuis la base, selon les principes libertaires.

Grâce aux ingénieurs, il avait été construit un grand nombre de canaux et de puits artésiens qui ont permis soit de mieux irriguer les terres, qui l'étaient peu, soit de transformer celles qui étaient sèches. Au moyen de pompes aspirantes on avait procédé à la prise et à la distribution de l'eau. Ce n'était pas une nouveauté technique, mais ce l'était en fait pour beaucoup de villages de cette région. La nature du sol, très poreuse, et la rareté des précipitations atmosphériques – 400 mm en moyenne – avaient toujours rendu très difficile cette extraction de l'eau qu'il fallait aller chercher à 50, 100 ou 200 mètres de profondeur. Dans la région de Murcie et de Carthagène, furent peut-être faits les plus grands efforts. Aux alentours de Villajoyosa, la construction d'un barrage permit d'irriguer un million d'amandiers qui jusqu'alors avaient souffert de sécheresse.

Les architectes ne s'occupaient pas seulement de constructions pour les animaux. Parcourant la région, ils donnèrent des conseils sur les habitations humaines quant à l'architecture, aux matériaux, aux fondations, à la situation, à l'hygiène, etc.; toutes choses auxquelles s'opposait jusqu'ici et trop souvent les intérêts des uns et l'ignorance des autres. Le voisinage des villages, beaucoup moins disséminés qu'en Aragon, facilitait cette solidarité active. Le travail était même intercommunal. Un noyau se constituait pour combattre les maladies des plantes pour donner le soufre, pour tailler les arbres, pour travailler dans les champs

et les vergers de plus de localités. Un autre se consacrait à la réfection ou à la construction des routes. Tout cela facilitait la synchronisation des efforts et leur nécessaire rationalisation sur un plan général.

Les 500 collectivités et sections de la région du Levant étaient subdivisées en 54 fédérations cantonales qui se rassemblaient en 5 fédérations provinciales, lesquelles débouchaient sur le Comité régional qui embrassait le tout.

Ce comité nommé par des congrès annuels et responsable devant eux – paysans en chemise et sabots – se composait de 26 sections techniques : culture des fruits en général, agrumes, vignes, oliveraies, horticulture, riz, bétail ovin et caprin, porcins et bovins venaient ensuite les sections industrielles : vinification, fabrication d'alcools, de liqueurs, de conserves, d'huile, de sucre, de fruits, d'essences et parfums ainsi que d'autres produits dérivés ; de plus on lança les sections de produits divers, d'importation-exportation, de machineries, transports, engrais ; de là, la section de construction orientant et stimulant la construction locale d'édifices de toute espèce ; enfin la section d'hygiène et d'enseignement.

On comprendra mieux maintenant la portée et la méthode de cette organisation. Malheureusement, nous ne pouvons décrire l'œuvre dans ses particularités. Disons pourtant, parce qu'on peut en mesurer l'importance, que la moitié de la production d'oranges – presque quatre millions de quintaux – était aux mains de la Fédération paysanne du Levant et que 70 % de la récolte totale était transportée et vendue par son organisation commerciale – grâce à ses magasins de dépôt, à ses camions, à ses bateaux – et à sa section d'exportations qui au début de 1938 avait établi en France des sections de vente (à Marseille, Perpignan, Bordeaux, Sète, Cherbourg et Paris).

La même chose existait pour le riz – 30 000 hectares dans la seule province de Valence sur 47 000 dans toute l'Espagne – et pour les légumes frais – la « *huerta* » de Valence et les jardins de Murcie donnaient deux ou trois récoltes par an.

L'organisation permettait encore d'autres réalisations et une méthode de travail sans laquelle ces réalisations n'auraient pu être faites, soit par manque de moyens, soit par insuffisance de rendement que la multiplicité des efforts aurait rendu trop coûteuse en matériel employé et en énergie dépensée.

Quand par exemple les collectivités d'une localité croyaient utile de créer une fabrique de liqueurs, de sucres de fruits, de conserves, etc. elles communiquaient l'idée à la section correspondante du Comité central à Valence. Celui-ci examinait la proposition et, suivant le cas, invitait

une délégation des proposants. Si – suivant les matières premières utilisables – il existait déjà assez de fabriques, on répondait négativement en expliquant la raison. Si l'installation convenait, on acceptait la proposition. Mais l'œuvre n'aurait incombé qu'aux collectivités locales proposantes. Par l'intermédiaire du Comité régional, toutes les 500 collectivités auraient contribué à l'effort. En général, on cherchait à éliminer tout déséquilibre entre production et distribution.

Jusqu'alors, il s'était perdu une immense quantité de fruits qui pourrissaient sur place, manquant de marchés nationaux et internationaux. Cela arrivait surtout pour les oranges consommées intégralement à l'état naturel et qui sur le marché anglais, se heurtaient à la concurrence de la Palestine et de l'Afrique du Sud, ce qui obligeait à baisser le prix et à diminuer la production.

La fermeture d'une grande partie des marchés d'Europe, celle du marché intérieur occupé, coupé par les troupes de Franco, et les obstacles opposés à l'œuvre de socialisation par le gouvernement, aggravèrent le problème. Et cela ne fut pas seulement un mal pour les oranges, mais pour les pommes de terre et les tomates. Une fois de plus l'initiative des collectivités apparut nécessaire.

Celles-ci organisèrent des séchoirs pour pommes de terre, tomates et oranges. On commença ainsi à utiliser ces légumes secs durant toute l'année. Pour les oranges, on en obtenait : de l'essence extraite des écorces en plus grande quantité qu'avant, du miel d'orange fait avec du sucre préparé le cas échéant, de la pulpe pour la conservation du sang des abattoirs dans le but d'en faire un aliment nouveau pour les volailles, du vin d'orange dont on extrayait de l'alcool pour les cures médicinales.

Des fabriques de concentrés plus importantes furent organisées à Olive et à Burriana. Les fabriques de conserves de légumes, dont les principaux centres étaient à Murcie, Alfasar, Castellon et Paterna, étaient aussi aux mains de la Fédération. Le paysan qui contribue lui-même à l'industrialisation de ses produits nous semble un fait nouveau qui mérite d'être souligné.

Nous avons dit que le siège des Fédérations cantonales était le plus souvent choisi près des voies ferrées ou des routes, ce qui facilitait les transports des marchandises. Les collectivités de chaque canton y envoyaient l'excédent de leurs produits. Ceux-ci étaient comptabilisés, classifiés, emmagasinés et les chiffres correspondant envoyés aux différentes sections du Comité régional de Valence, de façon que la Fédération savait toujours exactement de quelle réserve elle pouvait disposer pour les échanges, les exportations et les distributions.

L'esprit créateur se montrait aussi dans l'intensification de l'élevage des animaux de basse-cour. Les poulaillers, les clapiers, les parcs, se multipliaient journellement. Des races nouvelles, inconnues du simple paysan, de lapins, et de poules se répandaient de plus en plus et les collectivités qui avaient fait les premiers pas, aidaient les autres. Enfin, les efforts d'organisation et de justice économique, n'étaient pas les seuls motifs d'action. Chaque collectivité a créé une ou deux écoles, avec la même promptitude avec laquelle on avait organisé les premiers poulaillers. Le salaire familial et la nouvelle morale permettaient d'envoyer tous les enfants à l'école. Dans la nouvelle juridiction, les collectivités du Levant, comme celles d'Aragon, de Castille, d'Andalousie, d'Estrémadure avaient donné, dès les premiers temps, le coup de grâce à l'analphabétisme. Et n'oublions pas que dans les campagnes espagnoles se trouvaient 70% de gens incultes.

Pour compléter cet effort et dans un but pratique immédiat, il avait été ouvert une école de secrétaires et de comptables, à laquelle plus de 100 élèves furent envoyés par la collectivité. Cela à la fin de 1937.

La dernière création est l'Université de Moncada. Œuvre de la Fédération régionale du Levant, celle-ci l'a mise à la disposition de la Fédération nationale des paysans d'Espagne. On y enseigne l'élevage des bestiaux, des animaux de basse-cour, les soins à donner aux animaux, les méthodes de sélection, les caractéristiques des races, l'agriculture, la sylviculture, etc. Il y avait 300 élèves envoyés par les collectivités. Il y en aurait eu davantage s'il y avait eu assez de professeurs et d'édifices. Ceux-ci étaient installés entre les orangers, au milieu des champs.

Enfin, signalons que l'esprit de solidarité des collectivités de Valence est aussi grand que celles d'Aragon. Elles ont accueilli un grand nombre de réfugiés, surtout des femmes et enfants, de Castille. Elles ravitaillaient gratuitement Madrid, une partie du front du Centre et le sud du front aragonais. Les collectivités de Beniopa, Olive, Jersa, Tabernas de Villadigua, Beinaïro et Simat – canton de Gandia – donnèrent dans les six premiers mois de guerre, 187 camions de vivres. Peu après la chute de Malaga, un simple coup de téléphone fit parvenir, toujours gratuitement, sept camions de ravitaillement à Almería, centre de réfugiés affamés. Multipliez cette proportion par toutes les collectivités du Levant, aussi généreuses que le soleil qui semble les inspirer, et vous aurez un nouvel aspect de leurs œuvres sociales. [...]

Principes et enseignements de la révolution espagnole

Tout ce qui par témoignage direct ou indirect a été exposé dans ce livre, aide à la compréhension des enseignements suivants que j'ai formulés en synthèse comme sujet de méditation :

1. Le principe juridique des collectivités était entièrement « nouveau ». Ce n'était ni le syndicat, ni la mairie au sens traditionnel du mot et non plus la commune du Moyen-Âge. Toutefois, elles étaient plus proches de l'esprit communal que de l'esprit syndical. Les Collectivités auraient pu souvent s'appeler Communautés, comme c'est le cas pour celle de Binefar et constituaient vraiment un tout dans lequel les groupes professionnels et corporatifs, les services publics, les échanges, les fonctions municipales, restaient subordonnés, dépendant de l'ensemble, tout en jouissant de l'autonomie dans leur structure, dans leur fonctionnement interne, dans l'application de leurs buts particuliers.

2. Malgré leur dénomination, les Collectivités étaient pratiquement des organisations libertaires communistes, qui appliquaient la règle : « De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins », soit par la quantité de ressources matérielles assurées à chacun là où l'argent était aboli, soit au moyen du salaire familial là où l'argent était maintenu. La méthode technique différait, mais le principe moral et les résultats pratiques étaient les mêmes.

Cette pratique était en effet sans exception dans les Collectivités agraires : peu fréquente au contraire dans les collectivisations et socialisations industrielles, la vie de la ville étant plus complexe et moins profond le sentiment de la sociabilité.

3. La solidarité portée au degré extrême était la règle générale des Collectivités agraires. Non seulement le droit de tous à la vie était assuré, mais dans les fédérations mères s'établissait toujours plus le principe de l'appui mutuel avec le fonds commun dont jouissaient les pays moins favorisés par la nature. À Castellon, on établit dans ce but la Caisse de compensation. Dans le domaine industriel cette pratique semble avoir commencé à Hospitalet, dans les chemins de fer catalans, et plus tard elle fut appliquée à Alcoy. Elle aurait été plus générale si l'arbitrage avec les autres partis n'avait pas empêché de socialiser ouvertement dès les premiers jours.

4. Une conquête d'énorme importance a été : le droit de la femme à la vie, quelles que fussent ses fonctions sociales. Dans la moitié des Collectivités agraires le salaire qui lui était attribué était inférieur à celui de l'homme, dans l'autre moitié équivalent ; la différence s'expliquait en tenant compte que la femme célibataire vit rarement seule.

5. De même les enfants ont vu leur droit reconnu spontanément : non comme une aumône accordée par l'État, mais bien comme l'exercice d'un droit que nul ne pensait à nier. En même temps, les écoles leur ont été ouvertes jusqu'à 14 ou 15 ans : seule façon d'éviter que les parents ne les envoient travailler avant l'âge, et pour rendre l'instruction réellement générale.

6. Dans toutes les collectivités agraires d'Aragon, de Catalogne, du Levant, de Castille, d'Andalousie et d'Estrémadure, il y a eu pour règle spontanée de constituer des groupes de travailleurs presque toujours fixés dans des zones précises et qui se partageaient les cultures ou les terres. Également spontanée a été la réunion des délégués élus par ces groupes avec le délégué local de l'agriculture dans le but d'orienter le travail général.

7. En plus de ces réunions et d'autres analogues, des groupes spécialisés, avaient lieu des réunions de la Collectivité entière sous forme spontanée également – assemblées hebdomadaires ou bimensuelles ou mensuelles. On s'y prononçait sur l'activité des conseillers nommés par elles – sur les cas spéciaux et les difficultés imprévues. Tous les habitants, hommes et femmes, et qu'ils fussent ou non producteurs de biens de consommation, intervenaient et déterminaient les accords pris. Souvent même les « individualistes » pouvaient se prononcer et voter.

8. Dans la collectivisation de la terre, les modifications les plus importantes ont été : l'augmentation rapide du machinisme et de l'irrigation, l'extension de la polyculture, la plantation d'arbres de toutes espèces. Dans l'élevage des bestiaux : la sélection et la multiplication des espèces, leur adaptation aux conditions du milieu, du climat, de l'alimentation, etc. et la construction sur une vaste échelle, d'étables, de porcheries et de bergeries collectives.

9. On étendait continuellement l'harmonie dans la production et la coordination des échanges, de même que l'unité dans le système de répartition. L'unification communale se complétait avec l'unification régionale, d'où la Fédération nationale était élue.

À la base, la « Commune » organisait l'échange. Exceptionnellement la commune isolée la pratiquait, mais sur autorisation de la Fédération qui prenait note des échanges et pouvait les interrompre s'ils causaient un préjudice à l'économie générale. Cela arriva pour une collectivité isolée de Castille mais qui ne vendait pas le blé pour son compte mais envoyait le client à l'office du blé à Madrid.

En Aragon, la Fédération des collectivités, fondée en janvier 1937, et dont la résidence centrale se trouvait à Caspe, commença à coordonner

les échanges entre toutes les communes de la région, ainsi qu'appliquer l'appui mutuel.

La tendance à l'unité s'était faite plus claire avec l'adoption d'une carte de « producteur » unique, et d'une carte de « consommateur » également unique, qui impliquait la suppression de toutes les monnaies, locales ou non, suivant la résolution prise au congrès constitutif de février 1937.

La coordination des échanges avec les autres régions et de la vente à l'extérieur s'améliorait toujours davantage. Dans le cas de bénéfices dus aux différences de change, ou à l'obtention de prix supérieurs aux prix de base déjà excédentaires, la Fédération régionale les employait pour aider les collectivités les plus pauvres. La solidarité dépassait le circuit communal.

10. La concentration industrielle tendait à se généraliser dans toutes les communes, dans toutes les villes. Les petites usines, les ateliers antiéconomiques disparurent. Le travail se rationalisa avec un objectif et une forme hautement sociale aussi bien dans les industries d'Alcoy que dans celles d'Hospitalet, dans les transports urbains de Barcelone que dans les collectivités d'Aragon.

11. La socialisation commençait souvent avec la répartition (à Segorbe, Granollers, différents villages d'Aragon). Dans certains cas, nos camarades arrachèrent à la municipalité des réformes immédiates (municipalisations des loyers, de la médecine à Elda, Benicarlo, Castellon, Alcaniz, Caspe, etc.).

12. L'enseignement progressa avec une rapidité jusqu'alors inconnue. L'immense majorité des collectivités et des municipalités plus ou moins socialistes a construit une ou plusieurs écoles. Chacune des collectivités de la Fédération du Levant avait son école au début de 1938.

13. Le nombre des collectivisations augmentait continuellement. Le mouvement, né avec plus d'élan en Aragon, avait gagné dans les campagnes une partie de la Catalogne, prenant un élan extraordinaire, surtout dans le Levant, et ensuite dans la Castille, dont les réalisations ont été, selon des témoins responsables, peut-être supérieures à celles du Levant et de l'Aragon. L'Estrémadure et la partie de l'Andalousie que les fascistes tardèrent à conquérir – spécialement la province de Jean – ont elles aussi leurs collectivités. Chaque région ayant les caractéristiques propres à son agriculture et à son organisation locale.

14. Dans mes enquêtes, j'ai rencontré seulement deux insuccès : celui de Baltana, et celui d'Ainsa, au nord de l'Aragon. Le développement du mouvement et les adhésions qu'il recevait peut s'exprimer par ces faits : en février 1937 la région d'Angues avait 36 collectivités (chiffre

communiqué au congrès de Caspe). Elle en avait 57 en juin de la même année. Nous manquons de chiffres exacts sur le nombre de collectivités créées dans toute l'Espagne. Me basant sur les statistiques incomplètes du Congrès de février en Aragon, et sur les notes recueillies durant mon séjour prolongé dans cette région, je peux affirmer qu'il y en avait au moins 400. Celles du Levant étaient 500 en 1938. Nous devons y ajouter celles des autres régions.

15. Les collectivités se sont complétées en certains lieux avec d'autres formes de socialisation. Le commerce se socialise après mon passage à Carcagente. Alcoy vit surgir une coopérative de consommation qui complétait l'organisation syndicale de la production. D'autres collectivités s'agrandirent : Tomarite, Alcolea, Rubiebas de Mora, Calanda, Pina, etc.

16. Les collectivités n'ont pas été l'œuvre exclusive du mouvement libertaire. Bien qu'elles appliquèrent des principes juridiques nettement anarchistes elles étaient souvent la création spontanée de personnes éloignées de ce mouvement («libertaires» sans le savoir). La plus grande partie des collectivités de Castille et d'Estrémadure ont été l'œuvre de paysans catholiques et socialistes, inspirés ou non par la propagande de militants anarchistes isolés.

Malgré l'opposition officielle de leur organisation, beaucoup de membres de l'UGT sont entrés dans les collectivités ou les ont organisées ; et aussi des républicains sincèrement désireux de réaliser la liberté et la justice.

17. Les petits propriétaires étaient respectés. Les cartes de consommateurs faites aussi pour eux, le compte courant qui leur était ouvert, les résolutions prises à leur égard l'attestent. On les empêchait seulement d'avoir plus de terres qu'ils n'en pouvaient cultiver, et d'exercer le commerce individuel. L'adhésion aux collectivités était volontaire ; les «individualistes» y adhéraient seulement quand ils étaient persuadés des résultats meilleurs du travail en commun.

18. Les principaux obstacles aux collectivités furent :

a) la coexistence de couches conservatrices, des partis et des organisations qui les représentaient : républicains de toutes tendances, socialistes de droite et de gauche (Largo Caballero et Prieto), communistes stali-niens, souvent poumistes (avant d'être expulsé par le gouvernement de la Généralité, le POUM ne fut pas réellement un parti révolutionnaire. Il le devint quand il se trouva contraint à l'opposition. En juin 1937 encore, un manifeste distribué par la section aragonaise du POUM

attaquait les collectivités). L'Union générale des travailleurs (UGT) constituait l'instrument principal utilisé par ces différents politiciens.

b) l'opposition de certains petits propriétaires (paysans, catalans et pyrénéens).

c) la crainte, manifestée même par quelques membres des collectivités, que, la guerre terminée, le gouvernement ne détruise ces organisations. Cette peur fit hésiter même beaucoup de ceux qui n'étaient pas réellement réactionnaires et des petits propriétaires qui, sans cela, se seraient décidés à adhérer aux Collectivités.

d) la lutte active contre les collectivités, qui n'était pas l'action évidemment destructrice des troupes de Franco là où elles arrivaient. Cette lutte contre les collectivités a été conduite à mains armées en Castille par les troupes communistes. Dans la région de Valence, il y eut même de vrais combats dans lesquels intervinrent les chars d'assaut. Dans la province de Huesca, la brigade Karl-Marx a persécuté les collectivités. La brigade Maria-Companys a fait de même dans la province de Teruel (mais les deux ont fui toujours le combat contre les fascistes). La première a été toujours inactive, pendant que nos troupes luttèrent pour prendre Huesca ou d'autres positions importantes. Les troupes marxistes se réservaient pour l'arrière-garde. La deuxième abandonna sans lutte Vinel del Rio et d'autres communes de la région carbonifère de Utriglios. Les soldats qui s'enfuirent en chemise devant une petite attaque que d'autres forces continrent sans difficultés furent ensuite des combattants intrépides contre les paysans désarmés des collectivités).

19. Dans l'œuvre de création, de transformation et de socialisation qui a été réalisée, le paysan a montré une conscience sociale très supérieure à celle de l'ouvrier des villes.

Pour en savoir plus

Né Franco, né Stalin, *le collectività anarchiche spagnole nella lotta contro Franco e la reazione staliniana*, Milan, Istituto Editoriale Italiano, 1952.

Gaston Leval, *Espagne libertaire 36-39: l'œuvre constructive de la révolution espagnole*, Paris, Le Monde libertaire, 1983.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Espagne», tomes 2 et 7.

FRANCE

Les Amis de la Fabrique du Sud, l'exemple à démultiplier

Benoît Borrits

78

L'Association des amis de la Fabrique du Sud tenait sa deuxième assemblée générale annuelle à Carcassonne ce samedi 23 janvier 2016. L'occasion pour cette association de faire le point sur sa raison d'être et les objectifs qu'elle se fixe pour les années à venir, dans un contexte où la Fabrique du Sud, la Scop des ex-Pilpa, a réussi à prouver sa viabilité.

Au-delà de l'assemblée générale proprement dite, cette journée a été riche en rencontres avec d'autres Scop des environs et la Compagnie Le pas de l'oiseau qui a joué le conte théâtral La coopérative, le tout clôturé par un spectacle des Grandes Bouches, groupe musical toulousain. Un ensemble de débats divers qui nous montre la pertinence d'une association de citoyen·nes pour accompagner et promouvoir le développement d'une économie plus humaine dans laquelle les salariés contrôlent leurs unités de production. Une expérience à démultiplier...

Pour rappel, l'Association des amis de la Fabrique du Sud s'est constituée au sein de la population de Carcassonne dans le cadre de la lutte des Pilpa pour le maintien de leur unité de production de crèmes glacées menacée de fermeture suite à son rachat par R&R, leader européen de glaces sous marque de distributeur. Suite à un conflit de dix mois, les salariés obtenaient de la part de la multinationale des indemnités supra-légales et la possibilité de poursuivre l'activité de fabrication sous la forme d'une Scop dans laquelle se sont regroupés dix-neuf des anciens salariés de l'entreprise. Cette association s'est constituée à l'issue du conflit dans une double volonté de soutenir les premiers pas de l'entreprise et de promouvoir la perspective d'une économie sociale et solidaire.

Rencontre inter-Scop

Une des premières missions que s'est assignée l'association a été de susciter des rencontres entre Scop des environs sous la forme de Cafés Scop. Si les Scop sont fédérées au sein de leurs Unions régionales, il se trouve qu'elles ne se connaissent généralement pas alors qu'elles rencontrent souvent des problématiques communes. La Fabrique du Sud a donc accueilli ce samedi matin dans ses locaux quelques Scop géographiquement proches pour débattre avec les Amis et des représentants de l'Union régionale. Outre La fabrique du Sud, la SCIC Artichocs (collectif rassemblant une quarantaine d'artistes), les menuiseries Richard (Scop de cinq associés), la Biocoop Tourne-Sol (dix-sept salariés dont onze associés), la Scop Bois-Terre-Paille de Limoux (spécialisée dans la construction écologique – sept associés), Scopelec (prestataire de services en câblage électrique de 2500 personnes), la Coop Bio de Quillan, la Scop-TI des ex-Fralib de Géménos (Bouches-du-Rhône) mais aussi deux Scop en cours de création, l'une sur les services à la personne (cours à domicile et art-thérapie), l'autre sur la formation étaient représentées. Le débat rassemblait une quarantaine de personnes.

Pour ouvrir le débat, il a été demandé à chacun·e d'inscrire sur un petit feuillet jaune la question qu'il aimerait débattre. Ces questions ont été regroupées en quatre thèmes (nombre de questions entre parenthèses pour chacun des thèmes) : « implication, motivation et communication interne » (neuf), « Scop et projet de société » (dix), « Mutualiser et faire réseau » (sept) et « projets de création » (trois). Les débats ont reflété peu ou prou cette répartition. Du point de vue de l'organisation, il y a bien sûr un accord général pour indiquer que la démocratie n'est pas synonyme de désorganisation : « Le décisionnel est partagé, l'opérationnel est dirigé » a tenté de résumer le représentant de la Biocoop Tourne sol. Une fois posé ce principe, sa mise en application est délicate. Une sociétaire de Scop a expliqué que dans son entreprise, on ne se sent pas en Scop et que « certains donnent des avis sur tout à tout moment ». Une autre personne de la même Scop a indiqué que ceci s'explique par une exigence forte de démocratie pour des coopérateurs qui ont mis beaucoup d'argent et que la solution réside dans un équilibre entre une confiance à accorder aux élus et le devoir d'information de ces derniers à l'égard des sociétaires.

Jacques Rollin, ergologue, signale ici le risque d'une illusion : l'information ne génère pas mécaniquement de la motivation. La rupture avec la logique capitaliste demande aussi la rupture avec la « pensée taylorienne », avec « la pensée organisation scientifique du travail », avec « la pensée bonnes recettes du management »... Dans ces modes de

pensée les hommes et les femmes qui travaillent sont regardés comme des exécutants (ou des ressources qui vont finalement faire ce qu'on leur demande de faire). Or, au travail les gens n'exécutent pas : ils font « usage de soi ». Ils répondent à des problèmes que leur posent les autres (responsable hiérarchique, client, fournisseur...) en leur demandant de faire telle ou telle chose – il s'agit de l'usage de soi par les autres – et en même temps, ils arbitrent en fonction de leur projet, de ce qui fait valeur pour eux – il s'agit de l'usage de soi par soi – ce dont on n'est pas habitué à voir dans le travail des autres et même parfois dans le sien. Il faut plutôt penser à d'autres manières de « fonctionner », et aussi à des dispositifs où on écoute les points de vue sur la réalisation du travail, où on le met en débat avec d'autres qui portent d'autres logiques. C'est la condition pour construire des « faire autrement ».

Olivier Leberquier de la Scop-TI défend une vision de la reprise en Scop qui s'inscrit dans une perspective de transformation sociale et s'interroge sur l'utilisation, à l'intérieur des structures de formation



de l'économie sociale et solidaire, de termes et de concepts de management qu'ils ont préalablement combattus. Laurent Eyraud-Chaume de la compagnie théâtrale Le pas de l'Oiseau s'inscrit dans la même vision transformatrice lorsqu'il interroge le fait que le mouvement syndical ne pose pas l'après-capitalisme comme horizon. François-Xavier Salvagnac de Scopelec a rappelé la difficulté de constituer un capital collectif dans une entreprise de forte croissance : la loi de 1978 autorisant le sociétariat comme précondition du contrat de travail a grandement facilité le maintien de la nature coopérative de cette entreprise. Fatima Bellaredj de l'Union régionale des Scop, accepte l'esprit « transformation sociale » de certaines Scop en rappelant toutefois que le mouvement des Scop est ouvert et que son mérite est surtout d'exister dans l'économie réelle, ce qui implique de discuter avec tous, y compris le Medef. Elle regrette toutefois le manque d'intérêt de la part des partis politiques pour ce que le mouvement des Scop représente.

L'Assemblée générale de l'association

À partir de 14 heures, l'assemblée générale de l'association des Amis de la Fabrique du Sud s'est tenue à la Fabrique des Arts, établissement de formation artistique de Carcassonne Agglo. Michel Mas, président de l'association, et Rachid Aït-Ouakli, trésorier, ont présenté le rapport d'activité et le rapport financier. Très nuancés et nullement triomphalistes, ces rapports ont permis de mettre en avant les succès de l'association mais aussi ses faiblesses. L'association a réussi à devenir un acteur fédérateur du mouvement coopératif par l'organisation de rencontres, d'ateliers thématiques entre Scop, SCIC et associations de l'ESS. Elle est engagée dans un projet de revitalisation du site des ex-Pilpa : si la Fabrique du Sud occupe une partie de l'ancien site, de nombreuses surfaces restent disponibles que l'association souhaite dynamiser en accueillant d'autres coopératives et structures de l'économie sociale et solidaire pour en faire une « plate-forme locale de l'ESS » [...].

janvier 2016

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

« Buts, chemins et moyens », tome 4, 5, 6 et 7.

Le PSU, un parti pour l'autogestion

Henri Mermé et Patrick Le Tréhondat

Fondé en avril 1960, le Parti socialiste unifié (PSU) est né de son opposition à la guerre d'Algérie en regroupant des militant·es d'une dissidence de gauche de la SFIO (Parti socialiste), de la gauche socialiste regroupant des chrétiens de gauche et de différents courants marxistes, dont des trotskistes et d'autres issues du PCF.

À l'issue de la crise de mai 1968 dans laquelle il joue un rôle important, le PSU se présente comme le «parti de l'autogestion». Nous présentons ici neuf contributions du PSU, la première date de 1963, qui témoignent de la réflexion et des pratiques autogestionnaires du PSU. Le PSU a été formellement dissous le 7 avril 1990 par 91 % des militant·es. Aujourd'hui, le site de l'Institut Tribune socialiste entend faire connaître, rendre compte et enrichir les idées que le PSU a cherché à développer et à mettre en œuvre¹.

82

La crise de la sidérurgie lorraine

Collectif

La crise qui a éclaté dans les mines de fer en 1963 se développe désormais dans la sidérurgie. Le patronat a longtemps nié son existence. Puis il a admis que quelque chose allait mal. Aujourd'hui, Usinor absorbe Lorraine-Escaut. Qu'est-ce que cela veut dire? En 1953, Usinor et Lorraine-Escaut produisaient chacun la même quantité d'acier brut. En 1966, Usinor, tout en employant moins d'ouvriers, produit presque deux fois plus d'acier que Lorraine-Escaut. Le potentiel du trust lorrain est évalué au tiers de celui du trust nordique. Lorraine-Escaut était-il si mal placé que cela? Certes, les Lorrains ne disposaient pas de ce débouché sur la mer qui fait la force d'Usinor, avec son usine de Dunkerque. Mais cette usine, il a fallu la construire entre 1960 et 1963, il a fallu la payer. Par contre, Lorraine-Escaut s'alimentait avec son propre minerai,

1. Institut Tribune socialiste, www.institut-tribune-socialiste.fr/.

ce qui est encore à l'heure actuelle, malgré tout ce que l'on a pu dire, la solution la moins chère.

Alors, que s'est-il passé ?

La crise de Lorraine-Escaut a valeur d'exemple et illustre la façon dont les maîtres de forge lorrains ont mené leur politique.

Comme les mines de fer, la sidérurgie lorraine a été mal gérée.

L'occasion perdue

Les maîtres de forge lorrains ont couru avec tant d'énergie vers le profit le plus immédiat qu'ils ont laissé vieillir leurs installations. En 1945, la sidérurgie lorraine était déjà vétusté, mais elle avait peu de concurrents en Europe : les usines allemandes étaient écrasées, les usines belges aussi vieilles que les nôtres, celle du Nord aussi ; quant à la sidérurgie italienne, elle n'existait pas encore.

Les besoins, ceux de la France et des pays voisins, étaient énormes au lendemain de la guerre. Moderniser, investir les profits, utiliser le sursis offert à la vieille industrie pour en créer une nouvelle, était possible.

L'occasion s'offrait, elle ne fut pas saisie. Les sidérurgistes lorrains furent fidèles aux principes de leurs pères : avant de remplacer une installation, il faut l'user jusqu'à la corde, il faut se servir d'un haut-fourneau jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un tas de rouille, il faut utiliser un procédé de fabrication tant qu'il reste des clients pour les produits de ce procédé et, pendant tout ce temps-là, il faut se contenter de ce procédé.

Des concentrations à la vieille mode

Les entreprises n'avaient pas la taille nécessaire à une grande politique. Pour moderniser, il fallait donc concentrer. On l'a fait, mais d'une façon qui a été un non-sens économique.

Les fusions opérées il y a une dizaine d'années n'ont permis de créer en Lorraine qu'une seule unité de production vraiment moderne, la Sollac. Ni les différentes usines regroupées dans le cadre de Sidelor, ni les possessions de Lorraine-Escaut dispersées aux quatre coins de la France et aux deux pôles de la Lorraine, Longwy et Thionville, n'ont jamais constitué réellement des unités autonomes de production répondant aux exigences de la production moderne.

Sur le papier

La concentration technique n'a pas eu lieu, on s'est contenté de concentrations financières, qui ont permis à l'époque de rafler les crédits Marshall et de satisfaire en apparence les désirs des planificateurs. Il

s'agissait, en effet, d'atteindre, sur le papier, en additionnant la capacité de plusieurs usines appartenant désormais à la même entreprise, le potentiel de production de 1 million de tonnes d'acier par an, qui, aux yeux des experts, constituait le seuil de rentabilité d'une unité de production autonome moderne; l'attribution des crédits d'équipement au titre du plan Marshall était conditionnée par la réalisation de pareilles unités.

Politique étroite, sans envergure, destinée à maintenir ce qui existait plutôt qu'à le développer.

Pourquoi le patronat a-t-il agi ainsi?

Pour conserver le contrôle des patrimoines familiaux. En 1945, les familles traditionnelles avaient réussi à empêcher la nationalisation. Depuis, elles ont tout fait pour conserver leur chasse gardée. Au moment des fusions, le capital des entreprises nouvelles, Lorraine-Escout, Sidelor, a été réparti entre les sociétés mères (devenues holdings); une fois les sociétés nouvelles nées de cette façon, par l'alliance des anciennes puissances, il n'a pas été question de faire appel massivement à des capitaux frais extérieurs qui auraient permis une politique d'expansion. Leur arrivée en effet aurait détruit les équilibres internes minutieusement pesés qui, à Lorraine-Escout, par exemple, s'établissaient à 51 % en faveur des Acières de Longwy, elles-mêmes contrôlées par les Raty.

Les grandes familles sidérurgistes ont essentiellement travaillé à protéger leur fief, l'empêchant de se développer pour ne pas en perdre le contrôle.

Le retard de la Lorraine

Imprévision et politique du profit à court terme ont accumulé les retards en Lorraine. On s'est contenté d'utiliser les avantages immédiats, tant dans les mines que dans les usines.

Dans la sidérurgie, les seuls vrais objectifs à long terme auraient dû être: faire plus d'acier avec moins de matières premières; faire du meilleur acier; prolonger l'industrie lorraine au-delà du stade des produits demi-finis. Aucun n'a été poursuivi sérieusement.

Minerai: Les études sur l'enrichissement du minerai sont venues trop tard; elles ont simplement suivi la crise, au lieu de la prévenir.

Fonte: La production de la fonte a été négligée. Un accroissement rapide de la production de fonte aurait permis d'utiliser davantage de minerais. Mais la construction d'unités neuves n'a longtemps été entreprise que parcimonieusement, au fur et à mesure qu'il fallait remplacer des unités tombant trop visiblement en ruines. Aujourd'hui encore,

le plan, plus complet, de rénovation de Joeuf, n'est exécuté que très lentement.

Acier: Au-delà de la fonte, la production d'acier Thomas est restée la règle. Les procédés les plus modernes, les convertisseurs à oxygène ont été introduits tardivement. Les recherches, les efforts principaux ont d'abord été réalisés à l'étranger et la Sollac ensuite a acheté en Suède des convertisseurs Kaldo. Pendant que la sidérurgie allemande s'équipait à neuf, la Lorraine se satisfaisait de garder ses débouchés à l'étranger pour les profilés en acier Thomas. Immédiatement rentables, ces exportations de produits demi-finis, presque des matières premières, compromettaient l'avenir. Le marché des profilés Thomas n'existe que dans la mesure où il est laissé libre par des concurrents qui se consacrent à des productions plus rentables, capables de transformations ultérieures plus fructueuses. C'est un marché destiné à se rétrécir. C'est ainsi qu'en acier, comme pour la fonte, la Lorraine a pris du retard.

Produits finis: D'autre part, elle n'a strictement rien fait pour prolonger sa production principale. Les phénomènes d'ailleurs se tiennent: pour transformer sur place, il aurait fallu disposer davantage de produits transformables, produits plats, aciers spéciaux. Il aurait fallu que les entreprises se développent davantage, que les familles acceptent d'y devenir minoritaires, que les holdings ne fassent pas passer les combinaisons boursières et l'exploitation des portefeuilles avant le développement de la région. Est-ce à dire que tout est perdu?

Non. Si la Lorraine, sans prétendre refaire le terrain perdu, veut reprendre une place importante dans le monde industriel et offrir un avenir à sa population, elle peut encore utiliser le potentiel dont elle dispose. Mais cela exige des changements de structure.

Un office régional de l'emploi

Au plus fort de la crise dans les mines de fer, le patronat veut garder la maîtrise absolue des opérations. En mars 1963, on a réuni une Table Ronde et les syndicats ont obtenu alors diverses garanties pour les mineurs licenciés. Mais le patronat reste maître de différencier sa politique de mine à mine (demain ce sera d'usine à usine). Sa politique d'ensemble vise à provoquer des réactions individuelles et à éviter ainsi la discussion avec le collectif syndical.

La reconversion des hommes se trouve donc soumise à la volonté irresponsable du patronat. C'est en plus une fausse reconversion qui, dans la majorité des cas, mérite plutôt le nom de reclassement ou de déclassement: le fait d'envoyer un licencié de la mine à l'usine comme manœuvre à bas salaire n'est pas une reconversion!

Une première brèche

C'est un véritable Office régional de l'emploi qui doit être créé, qui impulse l'enseignement technique, qui contrôle la formation professionnelle accélérée, qui distribue une formation générale complémentaire.

Il doit aider, y compris financièrement, à la reconversion, non seulement des licenciés par décision patronale, mais de tous les travailleurs actuellement susceptibles d'être atteints par la crise; il doit les aider, même si l'initiative de la reconversion vient d'eux.

L'existence d'un pareil Office, géré prioritairement par l'État et les travailleurs, utilisant les fonds versés par les entreprises et ceux de l'État, creuserait une première brèche dans l'autorité absolue des maîtres de forge.

Quelles solutions ?

86

L'absorption de Lorraine-Escaut par Usinor élimine les familles, les Katy, les Labbé, qui n'auront plus désormais, et pour quelques mois encore, que l'apparence du pouvoir.

Demain, le rapprochement de Wendel-Sidelor se fera aussi au bénéfice des holdings financiers et des technocrates, au détriment (au point de vue du pouvoir, non du profit!) des holdings de familles. Une nouvelle politique s'inaugure.

Mais les travailleurs n'ont pas grand-chose à en attendre.

Le nouveau système sera plus étroitement que jamais consacré à la recherche du profit à court terme.

Alors? Les travailleurs doivent exiger que le pouvoir économique soit ôté aux maîtres de forge et à leurs financiers.

Socialiser la sidérurgie

La socialisation :

- ne devrait pas être une «nationalisation» de type traditionnel. Il ne s'agit pas de créer un complexe industriel étatique géré depuis Paris et n'ayant, par respect pour le capitalisme, aucune possibilité de se développer,

- devrait permettre un véritable remembrement des unités de production, selon des impératifs géographiques et techniques. Ce remembrement s'opérerait par-dessus les propriétés respectives des sociétés capitalistes actuelles, grâce à la création de sociétés de gestion.

Le rôle de ces sociétés serait de gérer à la fois les capitaux publics qui doivent être injectés à forte dose et le patrimoine industriel existant. Elles seraient indépendantes du capitalisme.

Une direction régionale donnerait les orientations d'ensemble aux unités de production,

- aboutirait à séparer la propriété privée et la gestion, celle-ci étant complètement retirée aux détenteurs de capitaux privés. Ces derniers n'étant pas dépossédés de leur propriété mais seulement du pouvoir de s'en servir, il n'y aurait ni à les rembourser ni les indemniser,

- devrait permettre une participation ouvrière à la gestion, à tous les stades, ceux de la production, de l'organisation, de la reconversion, etc.

Reconvertir l'industrie sidérurgique

Il faut refaire de la sidérurgie lorraine un secteur en expansion. Comment?

Un certain nombre de mesures partielles constitueraient déjà un bon ballon d'oxygène. Il est bien temps de commencer à promouvoir en France la grande politique du logement et de la construction scolaire dont le pays a tant besoin. La consommation en acier, donc la production, en serait augmentée dans des proportions importantes et la Lorraine ne pourrait qu'en profiter.

La réduction de la durée du travail, sans perte de salaires, diminuerait le risque de sous-emploi dans les années à venir. Le contre-plan national du PSU prévoit qu'il est possible, de 1966 à 1970, d'opérer une réduction de 10 %, soit 4 heures 30 par semaine.

Ceci fait, il n'en restera pas moins qu'il faut trouver des remèdes en profondeur à la fragilité dont souffre l'économie lorraine, face à ses concurrentes. L'un de ces remèdes est la reconversion de la sidérurgie.

L'acier lorrain produit sous sa forme brute est impropre à la fabrication de produits finis, élaborés, c'est-à-dire de produits qui demandent plus de main-d'œuvre, plus de recherches et qui sont appréciés sur le marché national et international (seuls Pompey et la SAFE d'Herseange sont spécialisés dans les aciers fins spéciaux). L'acier brut lorrain est ou bien exporté tel quel ou bien transformé en demi-produits peu raffinés, tels que tôles, rails, tuyaux, tréfilés, grillages, etc. Par ailleurs, la demande en acier Thomas diminue sur le marché, or c'est l'acier Thomas qui est le plus produit en Lorraine : la production en 1964 a été de 12 millions et demi de tonnes d'acier brut, dont près de 9 millions en acier Thomas.

De l'acier et des produits finis de haute qualité

Tout en continuant à fabriquer du brut et des demi-produits, objets de première nécessité, la sidérurgie lorraine doit se reconvertir afin de produire de l'acier meilleur, plus fin.

Cette reconversion technique aurait un triple avantage :

- mettre l'industrie lorraine en meilleure position sur le marché ;

- réduire les importations françaises d'acier fin ;
- permettre de prolonger la sidérurgie par une métallurgie assez avancée pour transformer sur place l'acier fin en produits finis de haute qualité.

C'est ainsi, par exemple, que l'industrie des machines-outils n'existe pas en France et l'acier lorrain actuel ne peut fabriquer ces machines. Une reconversion pourrait être le départ en Lorraine d'une telle industrie.

La question se pose alors : qui peut entreprendre une pareille reconversion ?

L'initiative privée ? Il y a peu de chances étant donné sa volonté de rentabilité immédiate. L'État ? Oui, mais pas sous la forme de prêts avantageux aux entreprises privées qui garderaient le contrôle des opérations, sans aucune garantie sérieuse pour les travailleurs. Il faut un apport important de capitaux publics, contrôlés par la nation, dans une sidérurgie socialisée.

Comment implanter des industries ?

Une métallurgie avancée du type de celle que nous avons décrite précédemment.

«Reconvertir et développer l'industrie sidérurgique lorraine») serait déjà une rupture avec la mono-industrie dont souffre la Lorraine du Nord. D'autres types d'industries de transformation sont nécessaires. Tout cela nécessite une politique différente de celle menée par les pouvoirs publics, qui sont aussi conscients du problème qu'impuissants à le résoudre, faute de vouloir en prendre les moyens.

1. Une main-d'œuvre qualifiée

Préparer une main-d'œuvre qualifiée masculine et féminine, qui actuellement fait défaut : donc développer rapidement le réseau scolaire lorrain fortement sous-développé. C'est là concrètement toute la question de la priorité à donner à l'Éducation nationale, à l'enseignement technique en particulier. Il faut aussi réaliser un système d'éducation permanente ou recyclage pour préparer le passage de la main-d'œuvre non qualifiée des secteurs déficitaires vers des catégories professionnelles demandant une qualification même simple.

2. Créer des entreprises publiques

Les pouvoirs publics lancent des zones industrielles et espèrent attirer des industriels dans la région, grâce à diverses exonérations fiscales et aux avantages que pourront concéder les localités intéressées. Et on

baptise cela «aménagement du territoire». En fait, on n'aménage pas grand-chose, la décentralisation industrielle de la France se fait plus en paroles qu'en actes. Faudra-t-il toujours attendre le bon vouloir des entreprises privées? En ce cas, le redressement de la Lorraine n'est pas pour demain...

Nous disons, et nous ne sommes pas les seuls, qu'il faut une intervention des capitaux publics pour créer des entreprises de secteur public, à la gestion desquelles les travailleurs seraient associés (entreprises socialisées).

Cela exige : un plan régional dans le cadre d'une planification nationale digne de ce nom ; une banque nationale d'investissements ; un programme d'investissements publics à long terme. Les priorités seraient définies par des organismes régionaux à forte participation populaire.

Quand le PSU préconise dans son programme l'institution d'assemblées régionales élues, c'est à cette préoccupation qu'il obéit.

Des comités de contrôle ouvrier

Les informations dont disposent les travailleurs sont essentiellement d'origine patronale. De même, à l'échelle nationale, les prévisions du Plan dépendent des renseignements économiques fournis par le patronat. Résultat : le 4^e Plan n'avait pas du tout prévu la crise des mines de fer lorraines qui a éclaté en 1963... parce qu'au moment de son élaboration, les patrons n'ont rien dit !

Les mineurs et leurs syndicats ont droit à une information économique plus objective et plus régulière. Pour cela, nous demandons la création de comités de contrôle ouvriers, dans le cadre par exemple de la table ronde. Ces comités auront le droit d'exercer un contrôle sur les informations et recevront les moyens de mener cette tâche. Deux exemples, entre autres :

1. Quelle est la teneur exacte du minerai CECA parle de 50% ! Et la teneur du minerai lorrain, dans les différents puits ?
2. Quel est le prix de revient réel du minerai lorrain ?
3. Des études comptables sérieuses ont-elles été faites ?

Le PSU propose

La manifestation d'avril qui a réuni à Metz plusieurs dizaines de milliers de travailleurs a exprimé la grave inquiétude de la population devant les difficultés que connaît la Lorraine.

Notre région a été considérée entre 1945 et 1963 comme une région industrielle en plein développement. En réalité, l'apparente prospérité et l'importante poussée démographique cachaient des faiblesses profondes.

L'économie régionale reposait sur quatre zones industrielles. Trois d'entre elles, dominées par une seule industrie (fer, charbon, textile) dépendaient trop exclusivement de la prospérité de cette industrie. Rien n'a été fait dans la région des mines de fer et de la sidérurgie pour prolonger et élargir l'industrie de l'acier afin de réaliser en Lorraine une part plus importante de la transformation. Les sociétés sidérurgiques, au contraire, ont retardé la création d'industries qui auraient diversifié les perspectives d'emploi et menacé leur monopole de la main-d'œuvre.

Dans la région des houillères, le développement des HBL dans d'autres branches que l'extraction du charbon a été limité par une politique restrictive qui interdisait aux industries nationalisées de sortir de leur spécialité.

Le développement des services publics et privés qui sont la base d'une société moderne a été négligé en Lorraine. Les populations ouvrières de notre région ne méritaient pas, aux yeux des gouvernements et des dirigeants capitalistes de la vie économique, de bénéficier de la même gamme de services que les citadins des grandes villes.

La déficience de l'enseignement, et spécialement de l'enseignement technique, a une triple conséquence :

- Elle a permis aux industries dominantes de maintenir leur emprise sur la main-d'œuvre.
- Elle rend difficile une reconversion industrielle positive, c'est-à-dire aboutissant à la notion d'emplois plus qualifiés.
- Elle empêche les jeunes de trouver une solution personnelle acceptable aux problèmes posés par la pénurie locale d'emplois: s'ils émigrent, c'est dans les pires conditions.

Depuis 1963, la crise a éclaté et se développe dans tous les secteurs. Dans les mines de fer, le patronat prévoit que les licenciements se poursuivront au rythme de 1 000 par an. Dans la sidérurgie, la réduction du personnel s'opère par arrêt de l'embauche. Les départs volontaires, les mises à la retraite ne sont pas compensées. Les jeunes qui comptaient sur ce seul débouché important commencent leur vie professionnelle par une période de chômage, y compris ceux qui avaient été formés par et pour les entreprises sidérurgiques. Les divers expédients employés pour masquer cette situation (années d'apprentissage supplémentaires) laissent le problème intact.

Les concentrations, les réorganisations s'opèrent au détriment du personnel. Les déplacements et les mutations aboutissent à des

déclassements. L'insécurité n'est pas seulement celle de l'emploi, mais aussi celle du salaire acquis.

Dans les houillères, la situation est identique. En continuant la limitation à l'embauche et l'accélération des mises à la retraite, la direction évite pour le moment les licenciements, mais reporte la crise de l'emploi sur les jeunes.

Dans ce contexte, le manque d'emplois féminins ne peut que s'aggraver.

La diminution ou la disparition des heures supplémentaires, les retards apportés à l'entrée au travail des jeunes qui ne trouvent pas d'embauche, ont détérioré le pouvoir d'achat des travailleurs et menacent le niveau de vie atteint.

La situation difficile de l'industrie, l'absence de débouchés variés, la faiblesse du tertiaire (commerce, enseignement, PTT, hôpitaux, etc.) aggravent la situation du monde rural. Des cultivateurs quittent la terre. Des ruraux émigrent, faute de voir leur région devenir complémentaire des zones industrielles et réaliser un équilibre avec elles.

Ni les dirigeants capitalistes, ni les ministres, à travers une multitude de déclarations et de visites, n'ont voulu admettre qu'il s'agissait d'une crise de structures nécessitant la mise en œuvre de solutions d'ensemble. Parce qu'ils refusent de porter atteinte au système de la « libre entreprise », ils sont incapables d'ouvrir des perspectives d'avenir et se dérobent derrière de vagues promesses pour calmer les inquiétudes.

Le PSU partage l'inquiétude des travailleurs, de leurs organisations syndicales, des associations familiales, des organisations et des mouvements de jeunes devant cette situation.

Il soutient les revendications relatives aux salaires, à la réduction du temps de travail, à l'avancement de l'âge de la retraite telles qu'elles sont formulées actuellement. L'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs et, parallèlement, celle des prestations sociales contribueraient à la solution de la crise que nous traversons. Toutefois, cette crise ne pourra être résolue en Lorraine sans de profondes réformes de structures.

Parce que le patronat de la sidérurgie s'est révélé incapable d'assurer la survie économique d'une région qu'il domine, le PSU demande que la responsabilité de la vie économique régionale lui soit retirée.

Il faut créer des offices régionaux gérés paritairement, auxquels seraient confiés tous les problèmes de reconversion et de reclassement de la main-d'œuvre, toutes les organisations de formation et de promotion professionnelles, ainsi que le contrôle du mouvement de la main-d'œuvre.

La gestion des mines et des entreprises sidérurgiques doit être socialisée, confiée à des sociétés de gestion auxquelles participeront, aux côtés de ceux de l'État, les représentants des travailleurs. Ces organismes seront chargés de réorganiser la production sidérurgique et d'implanter dans la région des industries de transformation, de contrôler et de diriger les investissements publics et privés.

Le capitalisme a ses solutions au problème de l'emploi : pour s'assurer le profit le plus élevé, il demande aux travailleurs de courir après les emplois. Nous refusons cette solution. Nous pensons qu'un effort d'investissement industriel dirigé par l'État, contrôlé par les travailleurs, et un effort d'équipement en services doivent permettre à la Lorraine de reprendre le chemin de l'expansion, d'offrir aux travailleurs et aux jeunes non seulement les emplois dont ils ont besoin mais encore des emplois plus qualifiés. L'intérêt de toute la population est d'exiger cette première socialisation des structures et d'y participer.

Pour imposer ces solutions, la lutte doit se développer sur tous les plans. Aux prochaines élections législatives, les Lorraines et les Lorrains devront remplacer les députés défenseurs du régime capitaliste qui ont voté le Ve Plan par des hommes décidés à faire passer dans la loi les mesures de socialisation nécessaires.

Le Parti socialiste unifié souhaite que l'action s'amplifie et que s'y intègrent toutes les couches de la population, les syndicats, les élus municipaux, les associations familiales, les mouvements de jeunes, les partis politiques.

14 mai 1967

Source

Tribune socialiste, n° 286, 14 mai 1966, étude réalisée par l'équipe rédactionnelle du *Front socialiste* (journal du PSU en Lorraine).

Résolution sur le contrôle ouvrier

Collectif

Parce que nous sommes dans la période historique où la concentration industrielle et financière s'accélère et où les monopoles se constituent ; parce que la concurrence inter-impérialiste est dans une phase aiguë et que le progrès technique ne suffit pas à permettre des profits rapides pour investir.

Il ne reste au capitalisme pour survivre qu'un seul choix, qu'il s'agisse d'une grande entreprise en voie d'atteindre le stade du monopole, d'une

petite ou moyenne usine, c'est renforcer l'organisation capitaliste du travail par la rationalisation; et surtout l'augmentation des cadences et la liquidation systématique des parties rentables du secteur public. L'organisation capitaliste du travail dans la phase actuelle est donc la cible principale pour les luttes ouvrières. Mais c'est à chaque section ou groupe d'entreprise de faire l'analyse de classe de son entreprise et à fixer les aspects principaux du mécanisme d'exploitation dans le lieu de travail.

Face à cette situation les travailleurs ont trouvé des formes de lutte permettant d'attaquer l'organisation patronale du travail.

L'assemblée du personnel en lutte correspond à la situation, elle est ce premier objectif quels que soient le point de départ et la situation dans l'entreprise. Ce rassemblement de travailleurs doit évoluer vers une assemblée où se prennent les décisions, où le débat est largement ouvert, où les militants syndicaux viennent faire leurs propositions et les militants politiques leur travail d'explication et apporter des objectifs et des formes de lutte.

Cette assemblée peut se faire à différents niveaux (ateliers, unité de production, etc.); elle peut aussi être l'endroit où s'élisent les délégués ouvriers révocables par elles (ex.: CS, CEA, Marcoule).

Ces assemblées ont aussi évolué dans le combat vers des formes permanentes: conseils de travailleurs, conseil de base (Rhône Poulenc IFP).

Aujourd'hui le mot d'ordre pour les militants d'entreprise est: toute action dans l'entreprise doit déclencher l'assemblée du personnel, toute assemblée du personnel doit prendre les décisions elle-même.

C'est aujourd'hui dans notre contexte la forme concrète de la démocratie prolétarienne de masse.

Quand les assemblées se réunissent et délibèrent nous avons à proposer aux travailleurs des objectifs à la hauteur de leur combativité, et de leur volonté de lutte offensive surtout depuis mai 1968.

La lutte revendicative traditionnelle ne leur suffit pas. En fonction des situations précises, et des expériences effectivement menées par des travailleurs depuis 1968, les prises de contrôle ont porté sur: les cadences de travail (les dockers du Havre); les horaires hebdomadaires (usine plastique Marseille); les mutations (CSF); les grilles de salaires (Renault); la répartition des primes (CEA Marcoule); la distribution administrative des soins (hôpital de Créteil); les conditions d'hygiène et de sécurité (Grenoble); etc.

Chacune de ces prises de contrôle s'est donc effectuée sur un point précis toujours de façon collective et unilatérale, c'est-à-dire en dehors

de toutes négociations et de toute légalité dans l'entreprise ; l'État de fait a toujours déclenché une réaction violente du patronat, qui ne peut pas supporter l'attaque contre son organisation et sa légalité.

Deux débouchés ont existé dans les faits :

Le débouché syndical : à partir de la situation créée les syndicats négocient avec la direction et reviennent vers l'assemblée des travailleurs avec des propositions de compromis. En fonction des résultats, les travailleurs décident ou pas de lâcher prise.

Le lock-out et autres formes de violence patronale. Dans ce cas la riposte ne peut être que globale et dépasse donc la prise de contrôle localisée qui en a été la cause.

Dans tous ces cas, le contrôle ouvrier est sur un aspect précis de l'organisation patronale dans l'entreprise, il est transitoire et il constitue un moyen de pression, mais aussi l'apprentissage des décisions unilatérales et des obstacles violents qu'elle rencontre. Cet apprentissage est un outil considérable pour élever la conscience politique des travailleurs.

Dans certaines entreprises de la métallurgie, la prise de contrôle est devenue un objectif de lutte. C'est-à-dire que les travailleurs s'installent pour une longue durée dans un état de conflit suscité par un contrôle permanent et collectif de fait, en particulier sur les cadences. Ceci démontre que ces travailleurs ont atteint un degré de conscience politique très élevé, et sont capables de déjouer en permanence les contre-offensives et manœuvres du patronat.

À ce stade de lutte, le débouché ne peut être que l'extension et la globalisation du combat, et surtout la sortie de l'entreprise pour créer de nouveaux fronts anticapitalistes (combinaisons des luttes internes et externes).

L'axe de lutte du contrôle ouvrier commence donc par l'assemblée des travailleurs la plus modeste et ses premières décisions appliquées par elle-même, pour atteindre dans le contexte actuel le maintien d'une situation de fait, décidée unilatéralement.

Il n'y a donc aucune ambiguïté avec les structures légales existantes dans l'entreprise et destinées en principe à améliorer le sort des travailleurs (DP, CE, CHS).

Parce que le contrôle ouvrier s'inscrit totalement en dehors de toutes institutions, il ne peut en aucun cas « améliorer le système ».

C'est donc un axe de lutte qui est le contraire de la cogestion, et de la participation et des contrats de progrès.

Mais cette attaque frontale contre l'organisation capitaliste du travail ne peut pas représenter à elle seule une stratégie. Il faut donc compléter cet axe de lutte par d'autres fronts anticapitalistes, et l'insérer dans un

combat global pour la prise de pouvoir central et la destruction des appareils capitalistes.

Les prises de contrôle ouvrier se situent tout d'abord sur le mode de production capitaliste, c'est-à-dire au niveau économique, mais l'axe de lutte de contrôle ouvrier permet l'exercice de la démocratie prolétarienne de masse et ouvre les possibilités à la classe ouvrière de mettre en cause et d'attaquer directement l'appareil d'État et l'idéologie justifiant le système capitaliste. En ce sens l'axe de lutte de contrôle ouvrier constitue le point essentiel de la stratégie globale de notre parti conduisant à la transformation révolutionnaire de la société.

4 juin 1970

Source

2^e conférence nationale des sections et groupes d'entreprise du PSU, *Tribune socialiste*, n° 457, 4 juin 1970, p. 15.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 3, 5 et 5.

Planification et autogestion

Collectif

La combinaison du contrôle ouvrier et de la lutte revendicative est une nécessité

1. Le contrôle ouvrier a une signification révolutionnaire ; c'est un moyen pour les travailleurs de prendre conscience de leur propre force collective, de s'opposer au pouvoir patronal en appliquant d'eux-mêmes les décisions collectives.

La lutte revendicative n'est ni inférieure ni en opposition au contrôle ouvrier, le développement du mouvement politique de masse implique nécessairement la combinaison du contrôle ouvrier et de la lutte revendicative dans les phases de montée de luttes.

2. Le contrôle ouvrier préfigure le rôle dirigeant de la classe ouvrière dans l'autogestion. Le développement du contrôle ouvrier est un apprentissage de la démocratie ouvrière. Il doit en créer un embryon d'organisation à la base préparant les bases de décision de l'entreprise autogérée. Il prépare le basculement du capitalisme en sapant progressivement l'autorité, l'idéologie bourgeoise et prépare le fléchissement politique.

Ayant montré sa capacité d'auto-organisation dans les luttes qu'elle aura menées pour la prise du pouvoir, la classe ouvrière devra prendre

en main l'autogestion de toute l'économie à tous les niveaux du processus de production, depuis l'entreprise «unité fondamentale» de travail jusqu'à l'ensemble du pays, en passant par les branches et le groupe d'entreprise conformément à une planification qui s'articulera autour des localités et des régions.

3. Paysans. Pour le secteur des paysans prolétariés, le problème du contrôle n'est pas de nature différente. Dès maintenant, c'est par leur action collective que ces paysans peuvent intervenir contre la légalité bourgeoise et imposer par exemple une répartition plus juste du sol, outil de travail. Face aux entreprises agricoles et alimentaires dont ils dépendent, tant en ce qui concerne leur revenu que leurs conditions de travail, l'action revendicative et quantitative ne représente qu'un élément du combat des paysans travailleurs : l'autorité du pouvoir capitaliste, son emprise sur les travailleurs producteurs de biens alimentaires pourront être directement remis en cause dans la mesure où l'axe des luttes permettra aux paysans de s'identifier en tant que travailleurs exploités et de lier leurs actions à celles des ouvriers.

Le contrôle de la terre, des revenus, des conditions de travail représente l'axe de lutte essentiel pour les paysans comme pour les ouvriers : Il ouvre, pour les uns et les autres, la perspective révolutionnaire de l'autogestion de l'économie. Il n'y a donc pas lieu d'envisager une analyse particulière aux paysans sur les mécanismes d'autogestion et de planification. Ils font partie du prolétariat qui doit prendre en main le pouvoir aussi bien dans l'entreprise que sur le plan général (pouvoir d'État).

Autogestion

Ceci veut dire tout à la fois que l'autogestion :

- ne signifie rien dans le système actuel (voir le bilan négatif des coopératives, il ne peut y avoir d'îlots expériences socialiste au niveau de la production) ;
- n'aura pas de forme stricte à laquelle se ralliera automatiquement l'ensemble de la classe ouvrière après la prise du pouvoir.

Il y aura simplement marche vers l'autogestion totale au cours de laquelle devront être résolus une série de problèmes concrets, immédiats, par débats autour des contradictions fondamentales.

Recentrons autour de questions «Qui décide?», «Par quels moyens?» les problèmes concrets qui seront dans l'ordre croissant de leur complexité :

L'organisation du travail : répartition des tâches et des fonctions, cadences, niveau des responsabilités ;

La gestion du personnel: définition de la promotion individuelle et collective, problème de mutation et du recyclage, etc.;

La gestion financière

Le choix des moyens technologiques et l'augmentation de la productivité

L'organisation générale de l'économie au niveau régional et du pays face à ces problèmes concrets se posera donc immédiatement la question de la direction. Si, au niveau des programmes, on peut concevoir qu'à travers les structures de démocratie directe l'élaboration sera possible, restera à déterminer comment seront appliqués ces programmes et comment ils seront contrôlés, autrement dit restera à déterminer l'articulation entre la démocratie directe et la démocratie représentative. De toute façon, l'autogouvernement des travailleurs vers l'entreprise exigera l'abolition non seulement de la propriété privée des moyens de production mais tout autant de l'institution «de la direction générale». Sinon, il n'aboutira en fait qu'à une forme de participation de cogestion.

L'abolition de la «direction», au sens actuel du terme, sera sans doute facilitée par le fait que, dès la marche vers la prise du pouvoir, la classe ouvrière aura concrétisé ses facultés à l'auto-organisation. Mais elle sera freinée par: d'une part, la nécessité de faire immédiatement tourner la production; d'autre part, les restes de l'idéologie bourgeoise (nécessité du commandement, d'une rationalisation, y compris par ordinateur, de la motivation des travailleurs).

Elle risque même d'être totalement remise en cause dans une situation d'économie de guerre.

Une seconde contradiction sera, même si au niveau des luttes elle aura commencé d'avoir un début de résolution, la contradiction manuel/intellectuel. L'autogestion aura à ce niveau vertu pédagogique, dans la mesure où elle assurera la démocratie directe, aura détruit toute référence à la hiérarchie. Ce sera une conception totalement différente de la hiérarchie. Fin du rapport de maître à subordonné. Élections des cadres et de la maîtrise choisis pour leur compétence parmi les travailleurs (ingénieurs, techniciens, ouvriers), ceux-ci libérés du rôle disciplinaire que, dans la plupart des cas, les capitalistes les obligent à exercer.

Les cadres (révocables à tout moment) ont à rendre compte de leur travail non plus au patron comme actuellement en régime capitaliste, mais au comité de travailleurs de l'entreprise. L'appropriation collective des biens de production devra rendre chaque travailleur partie prenante et responsable dans l'entreprise, sera la fin de la discipline à sens unique des classes dirigeantes actuelles pour faire place à l'autodiscipline qui assurera l'ordre dans la liberté socialiste.

L'autogestion aura à ce niveau vertu pédagogique dans la mesure même où elle aura instauré des temps de non-travail réservés à la formation mutuelle des travailleurs (encore faut-il, bien sûr, donner au mot formation une résonance tout à fait différente qu'actuellement). Vertu pédagogique qui atteindra toute son ampleur si la prise du pouvoir est accompagnée d'une révolution culturelle qui chassera des esprits toute retombée de l'idéologie bourgeoise : ainsi la distinction travaux nobles/travaux subalternes sera anéantie.

Au niveau actuel du mouvement révolutionnaire, on peut, non pas proposer une formule toute faite et idéale de l'autogestion mais, bien plus, une démarche vers l'autogestion. Ceci en analysant à chaque pas chaque lutte, en tirant, les bilans et les enseignements pour son développement ; en procédant à une étude plus concrète des expériences étrangères et en les confrontant à nos expériences.

Dans le même temps, on aura à l'esprit que même après la prise de pouvoir continueront à se poser : rôle du parti et des conseils ; rôle des organisations de masse (existence des syndicats) ; les demains respectifs de la démocratie directe et de la démocratie représentative ; la division internationale du travail entre pays communistes.

Autogestion et planification

Les groupes autogérés risquent de se refermer sur eux-mêmes et de ne voir que leur propre intérêt sans répondre à l'intérêt de l'ensemble de la classe. Il y a donc nécessité d'une structure centrale ayant un minimum de pouvoir sur la planification.

Cette planification consiste à : établir les besoins de production en fonction des besoins de la population et des possibilités des moyens de production ; répartir les investissements au niveau de différentes branches de production et du point de vue de l'équilibre des régions ; arbitrer la réorganisation (concentration-décentralisation) en fonction des intérêts des travailleurs et d'une nécessaire productivité économique pour le maintien et la progression du niveau de vie.

Les organismes de planification devront nécessairement disposer de pouvoirs réels sur l'ensemble de l'économie et des activités du pays avec une centralisation de certaines décisions générales.

L'existence de telles structures pose le problème des rapports entre planification et autogestion ainsi que la question des risques de bureaucratisation des orientations et décisions essentielles. Le courant socialiste et révolutionnaire doit dès maintenant apporter des éléments de réponses à cette difficulté majeure.

L'effort minimum devra être réalisé pour que le débat sur les objectifs et le contenu du plan soit largement ouvert et que tous les travailleurs puissent largement et effectivement y jouer un rôle actif. La circulation continue de l'information doit permettre la réalisation d'une volonté et d'un esprit réellement collectifs.

Comme dans l'entreprise face au conseil de travailleurs chargé d'appliquer l'autogestion, le syndicalisme doit garder pleinement son rôle de contrôle et de contestation tant dans l'élaboration que dans l'application du plan. Il ne doit jamais jouer le rôle de courroie de transmission tant par rapport aux organisations du parti que du plan.

Le parti profondément enraciné dans les masses doit permettre la recherche de synthèses entre cette contestation indispensable et l'aspect impératif des programmes de planification.

À l'intérieur des structures de planification, la rotation des techniciens (déjà soumis au contrôle permanent des masses) devra être organisée systématiquement pour éviter le mandarinat, la sclérose et même la constitution d'une nouvelle classe dominante. Le passage d'un rôle bureaucratique à un rôle de production et vice-versa devra être prévu structurellement.

Tous les secteurs qui peuvent, dès le départ, être pris en charge par les travailleurs eux-mêmes devront leur être confiés sans contrôle bureaucratique ou technocratique. La distribution des sols par exemple, en tant que moyen de production, sera beaucoup mieux réalisée par les travailleurs qui savent de quoi ils parlent que par un technicien du plan ou un camarade «commissaire du peuple».

Progressivement mais constamment le dépérissement de l'État devra entrer dans les faits et le pouvoir direct des travailleurs élargi en conséquence. La perspective d'une société sans classe devra se charger d'un contenu de plus en plus réel.

1^{er} et 2 mai 1971

Source

Supplément à *Tribune socialiste*, n° 498, 27 mai 1971, p. 17, textes de synthèse des AOP des 1^{er} et 2 mai à Paris.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tome 5.

Quelques expériences d'autogestion

Victor Fay

Le thème de l'autogestion, réservé jusqu'en 1968 aux cercles restreints de théoriciens et militants socialistes, a fait irruption dans l'arène publique, non sans la part de confusion qui accompagne d'habitude la popularisation d'un problème. Un clivage nouveau se fait jour entre les partisans et les adversaires de l'autogestion, au sein des organisations qui se réclament du socialisme. Comme il arrive souvent au cours d'une controverse¹, les interlocuteurs expriment les positions extrêmes, louent ou dénigrent l'institution, selon la manière démocratique ou autoritaire dont ils envisagent l'édification du socialisme.

100

Le terme d'autogestion ouvrière est récent, mais non l'idée. Marx parle, à plusieurs reprises, de l'«association des producteurs libres et égaux» et se déclare favorable aux coopératives de production, organisées «à l'échelle nationale». Lénine reprend à son compte cette idée dans *L'État et la révolution*, c'est-à-dire avant la conquête du pouvoir par les bolcheviks. Après la révolution, il remet ce projet à plus tard, sans jamais y renoncer, en raison de l'état arriéré du pays, des destructions de la guerre et de l'inexpérience de la classe ouvrière. Il préconise, dans l'immédiat, le contrôle ouvrier de la production et le recours aux techniciens bourgeois.

Ce bref rappel du passé suffit pour montrer que l'idée de l'autogestion hante depuis longtemps les travailleurs; c'est un projet qui remonte des profondeurs de la conscience populaire chaque fois que les masses se mettent en mouvement, que d'objet de l'histoire elles tendent à en devenir le sujet. Elles incorporent dans ce projet grandiose une part de rêve; il importe donc d'en dégager ce qu'il y a de rationnel de ce qui ressort de l'imaginaire.

En Russie soviétique, c'est dès le début un échec. Les comités d'usine, formés spontanément, tendent à s'emparer des entreprises et à les faire fonctionner, malgré le sabotage des propriétaires et des cadres. Lénine voudrait limiter le rôle des comités d'usine, mis sous tutelle et même intégrés par les syndicats et animés par le parti, au contrôle de la production, en laissant aux propriétaires la responsabilité de la gestion. Il n'y parvient pas. Parce que les propriétaires, ne croyant pas à la durée de l'expérience bolchevique, refusent de coopérer et s'enfuient; parce que les ouvriers aspirent à prendre en main les moyens de production sans tenir compte de leur impréparation et du chaos qui règne dans le pays.

Un débat complexe s'engage entre les initiés sur les mérites respectifs des comités d'usine, sur leurs rapports avec les soviets locaux, les syndicats et le parti. Débat passionnant où puiseront plus tard les théoriciens de toutes obédiences. Débat vain, quant à ses incidences pratiques, puisque, pour remettre en marche l'industrie, on fait appel aux spécialistes bourgeois, on établit la direction unipersonnelle, nommée par les organismes centraux, on dessaisit des prérogatives gestionnaires aussi bien le comité d'usine que le syndicat.

Pouvait-on faire autrement? Pouvait-on entreprendre d'emblée l'édification du socialisme par le prolétariat lui-même? Selon Rosa Luxemburg, le problème ne pouvait qu'être posé en Russie. Il ne pouvait pas y être résolu. Au fil des années, les ouvriers ont été dépossédés de leur autorité à l'usine, les syndicats réduits à la fonction subalterne d'une courroie de transmission des directives du parti au pouvoir. Les soviets locaux, les comités d'usine, font désormais partie du décor derrière lequel la réalité du pouvoir, tant politique qu'économique, échappant à tout contrôle populaire, échoit à l'appareil du parti et à ses mandataires au niveau de la production.

Certes, on consulte les ouvriers, mais, le plus souvent, on ne tient pas compte de leurs avis. Les conférences d'usine, qui réunissent les délégués du parti, du syndicat et de la direction, n'ont aucun droit de décision. Une hiérarchie autoritaire domine la vie du pays, les nominations sont faites de haut en bas. Même quand on les soumet à l'approbation des travailleurs, il s'agit d'une simple formalité.

Des résultats positifs en Yougoslavie

Ce système de direction hiérarchisée à l'extrême s'est étendu, après la Deuxième guerre mondiale, aux républiques populaires. Non sans susciter l'opposition des travailleurs qui, dans le premier temps après la libération, s'étaient emparés de la gestion des usines. Ils en ont été rapidement éliminés par les autorités centrales émanant du parti communiste. Tel fut notamment le cas de l'Allemagne orientale, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Hongrie, où le modèle soviétique a été fidèlement imité. Tel fut aussi le cas de la Yougoslavie, bien moins industrialisée et où les partisans communistes, maîtres du pouvoir, avaient, en raison de leur puissance, la latitude de choisir, plus librement qu'ailleurs, les méthodes de la gestion économique.

C'est ce qui est advenu effectivement après la rupture avec Staline et l'excommunication, en juin 1948, de l'hérésie titiste. Il a bien fallu aux Yougoslaves, coupés du camp soviétique, une idée-force afin de donner à leur courageuse résistance patriotique une motivation socialiste. On

a voulu leur imposer un modèle autoritaire du socialisme et, pour y parvenir, les soumettre à la domination étrangère. Il leur fallait, en rejetant la tutelle soviétique, trouver ou élaborer un autre modèle, permettant de sauvegarder leur indépendance nationale, tout en ouvrant un autre chemin, plus exaltant et plus libre, pouvant mener au socialisme.

C'est ainsi que les Yougoslaves se sont trouvés obligés, par la force des choses, de prendre le contre-pied du modèle centraliste et autoritaire imposé par Staline et de lui opposer un modèle démocratique et décentralisé de l'autogestion. Dès 1950, ils s'y attellent, retendent, le corrigent, l'adaptent aux besoins de l'économie. Limitée le plus souvent à l'entreprise et à la commune, l'autogestion coexiste avec d'autres institutions qui, au niveau républicain et fédéral, sur le plan politique et militaire, dépendent d'un autre ordre d'autorité, n'émanant pas des organismes autogestionnaires.

Libérée du carcan bureaucratique, l'industrie yougoslave se développe rapidement, aidée, il est vrai, par des crédits et des apports techniques occidentaux. En même temps, l'autogestion de la cellule économique primaire entraîne la concurrence entre les unités autonomes, que ne corrige pas suffisamment la planification centrale déficiente. Le succès de chaque entreprise dépend de son adaptation aux impératifs du marché. Les grandes options sociales, orientant les investissements, sont de plus en plus contrariées par les intérêts parcellaires des entreprises, ainsi que par les intérêts individuels des travailleurs.

La rationalité de la production sociale s'efface devant la rationalité de la production marchande. Sur le marché national renaissent les rapports de type capitaliste, qui se répercutent peu à peu dans tous les domaines de la vie, en substituant les critères de la rentabilité, du bien-être et du confort à ceux de la recherche collective et désintéressée d'un mode de vie permettant l'épanouissement d'autres qualités intellectuelles et morales que celles que favorisent les impitoyables lois du marché.

Les Soviétiques d'abord, puis, après la réconciliation de 1955, les Chinois et les Albanais, ont parlé du rétablissement du capitalisme en Yougoslavie. Ce jugement paraît excessif, sans qu'on puisse nier la résurgence de certains phénomènes qui rappellent le mode de production et d'existence capitaliste. Même si l'on excepte la production agricole, demeurée en grande partie familiale, les unités de production se font concurrence et, ne pouvant plus compter sur les subventions, appliquent les règles de gestion en vigueur dans les entreprises capitalistes.

L'abandon de la gestion administrative de l'économie au profit de l'autogestion constitue un progrès certain, aussi bien quant à la productivité du travail qu'à la satisfaction des besoins matériels. En outre,

l'autogestion telle qu'elle est pratiquée en Yougoslavie a permis aux travailleurs de retrouver, dans les limites des lois du marché, leurs prérogatives concernant le fonctionnement de leur entreprise et la répartition des bénéfices. Tout cela n'a pu se faire que grâce à la rupture avec la planification centraliste et au rétablissement du marché, qualifié, pour la circonstance, de socialiste.

La propriété étatique, qui domine dans les autres pays « socialistes », a été transformée en propriété sociale inaliénable, une sorte de nue-propriété collective. Le droit de jouissance, ou plus simplement la possession d'une entreprise donnée, appartient non pas à la société tout entière mais à un collectif des producteurs associés qui apparaît aux autres collectifs du même type comme un concurrent qu'ils affrontent sur le marché. Parce que parcellaire, la possession des moyens de production s'apparente, par certains côtés, à une sorte de capitalisme collectif. Les intérêts particuliers de chacun de ces collectifs s'opposent à ceux des autres et, parfois, à ceux du reste de la société.

Le correctif intervient sous la forme des crédits bancaires, qui en fait influent sur l'orientation des investissements. Au plan, surtout indicatif et pas toujours respecté par les décisions au niveau microéconomique, se substitue peu à peu la banque centrale, qui, jusqu'ici, échappe au système de l'autogestion. La suppression du monopole du commerce extérieur, qui a contribué à assainir et à rendre en partie compétitive l'industrie yougoslave, a favorisé, d'une part, l'invasion du marché intérieur par les produits étrangers et, d'autre part, la concurrence entre les entreprises nationales pour les fournitures étrangères.

La dualité du pouvoir

L'autogestion économique et la décentralisation administrative ont abouti à l'extension de l'autonomie des six républiques fédérées. Le résultat positif de ces mesures a été l'affaiblissement des tendances centralistes et bureaucratiques, dont ont profité les républiques plus riches et plus évoluées pour freiner la redistribution du revenu national favorable aux républiques moins développées et plus pauvres.

La poussée de fièvre nationaliste en Croatie a eu pour cause, entre autres, la volonté de conserver pour elle-même les bénéfices réalisés sur son territoire. La réaction du président Tito et des dirigeants de la Ligue communiste a permis de mettre fin dans l'immédiat à cette crise des relations interfédérales. Elle a révélé en même temps l'existence d'un centre de direction représenté par la Ligue, soutenue par l'armée, qui échappe au système d'autogestion.

Peut-on, dans ces conditions, parler d'un système d'autogestion englobant tous les domaines de la vie sociale? Nous ne le pensons pas.

Une dualité du pouvoir subsiste : le pouvoir économique étant détenu en partie par les travailleurs associés, le pouvoir politique restant, malgré divers assouplissements, le monopole de la Ligue communiste. Au niveau fédéral, l'existence de plusieurs chambres représentatives dilue, dans une certaine mesure, aussi bien les prérogatives d'autogestion des entreprises industrielles que les prérogatives d'autodétermination des républiques. Ce compromis, qui correspond en gros aux exigences d'autonomie à la base et aux nécessités de cohésion au sommet de l'édifice fédéral, permet de fixer les limites réelles du système d'autogestion.

Nous avons parlé, jusqu'ici, des limites externes de l'autogestion et du caractère dualiste du pouvoir en Yougoslavie. Cette dualité se retrouve, sous une autre forme, à l'intérieur des entreprises autogérées. Le conseil ouvrier et le comité de gestion forment les organismes émanant du collectif des producteurs associés. Le premier veille au choix des grandes options et prend les décisions qui en découlent; le second est chargé d'appliquer ces décisions. Les assemblées générales élisent le conseil ouvrier, qui nomme le comité de gestion.

Cependant, le manque de culture technique et générale de la plupart des producteurs associés les oblige à faire confiance à des techniciens et à assumer la responsabilité d'un choix dont ils ignorent le plus souvent la plupart des données. D'où le vaste champ d'autonomie accordé dans la pratique aux techniciens, l'intervention des travailleurs se faisant, soit au niveau de l'atelier et des initiatives mineures, soit sur le terrain des services sociaux et de la répartition des revenus.

Il s'est formé ainsi, à l'abri de l'autogestion, une couche de technocrates ayant les revenus les plus élevés, pouvant prendre des décisions d'ordre économique et échappant en fait au contrôle populaire. Si la bureaucratie centrale a été en partie éliminée, si les habitudes autoritaires, tellement répandues parmi les dirigeants du camp soviétique, ont été contenues, le clivage social entre les technocrates et les simples producteurs n'a pas cessé de s'approfondir. La différence de niveau de vie s'affirme aussi bien entre les républiques et les provinces qu'entre les familles et les individus. Elle est encore accrue par le développement des entreprises privées en marge du système d'autogestion.

La réforme tchécoslovaque

En Tchécoslovaquie, la faillite de la direction bureaucratique de l'économie a été telle que même une partie des responsables se sont prononcés

pour la réforme de M. Ota Sik¹. Cette réforme avait pour but d'alléger la tutelle étatique, d'accorder une large autonomie aux entreprises, d'assouplir la planification, d'avoir enfin recours à des conseils ouvriers pour associer les travailleurs à la gestion. Bien entendu, ce desserrement des contraintes a entraîné le développement des relations marchandes, Ota Sik et son équipe préconisant le «socialisme de marché» comme l'antidote au centralisme paralysant en matière d'économie.

Les conditions dans lesquelles cette réforme a été inaugurée ont été plus favorables qu'en Yougoslavie. La classe ouvrière tchécoslovaque, plus nombreuse et expérimentée, avait conservé aussi bien une tradition de lutte contre l'arbitraire patronal à l'usine que le souvenir de l'influence exercée dans les entreprises après la libération du pays. Son niveau de culture technique et générale était suffisant pour qu'une élite se dégage au sein de chaque collectif, compétente techniquement, liée à l'ensemble des travailleurs et jouissant de leur confiance.

Dépouillés de toutes leurs prérogatives après février 1948, réduits aux fonctions d'exécutants, les ouvriers tchécoslovaques s'étaient résignés – de mauvais gré – à appliquer les consignes venant d'en haut et s'étaient désintéressés de la marche de l'économie, ne cherchant qu'à épargner leur effort et à préserver, autant que possible, leur niveau de vie.

Dès la première brèche au sein de l'appareil du parti, dès qu'ils purent prendre en main les usines, ils s'y sont engagés avec empressement, ont élu les conseils ouvriers, se sont préoccupés de la marche de leur entreprise. Bien plus, débordant les murs de l'usine, ils ont envisagé et entamé parfois la coordination des plans de production entre plusieurs entreprises industrielles, ouvrant ainsi la perspective d'une planification globale, démocratiquement élaborée et appliquée sous contrôle populaire.

Très vite, l'appareil d'encadrement bureaucratique a été débordé, déconnecté. Les directeurs, les responsables syndicaux et ceux du parti ont été remplacés par les hommes de confiance des ouvriers : militants syndicaux de base et membres du parti n'ayant pas exercé des fonctions d'autorité.

Conscients de leurs responsabilités en ce qui concerne la production, les ouvriers tchécoslovaques ont élu jusqu'à 70 % de techniciens et d'ouvriers hautement qualifiés aux comités de gestion. Ils n'étaient

1. Ota Sik (1919-2004), partisan d'un «socialisme à visage humain», il est l'un des acteurs du Printemps de Prague en 1968 en devenant vice-président du Conseil et membre du comité central du PC tchécoslovaque. Après l'intervention des Soviétiques en Tchécoslovaquie, il séjourne plusieurs mois en Yougoslavie puis est destitué de ses fonctions et est contraint à l'exil.

nullement disposés à se contenter de la gestion des services sociaux et de la répartition du fonds des salaires. Leur maturité technique, leur sens du civisme, leur sérieux, ont confondu les bureaucrates irresponsables qui les avaient commandés pendant vingt ans et qui les jugeaient incapables de gérer l'économie et de s'occuper des affaires publiques.

Les premiers signes du redressement étaient déjà visibles, la refonte de la planification engagée, le marché apportant les indications nécessaires quant à la correction de certains projets, en un mot la rationalisation à peine entamée laissait espérer que l'économie tchécoslovaque sortirait de son marasme et redeviendrait compétitive après une longue période de stagnation et de recul.

Il serait aventureux de prévoir quels auraient été les résultats de cette réforme. Il paraît certain que le rôle joué par les conseils ouvriers dans les usines, par la classe ouvrière dans l'économie, aurait été infiniment plus grand qu'en Yougoslavie. Les jalons d'une gestion ouvrière débordant les limites des unités économiques primaires ont été posés. Auraient-ils suffi à corriger l'influence des lois du marché, à empêcher la concurrence entre les entreprises, à faire triompher les besoins sociaux sur les intérêts individuels ou de groupe ? Il est impossible, dans l'état actuel des choses, d'y répondre.

Contentons-nous de constater qu'en Tchécoslovaquie comme en Yougoslavie l'autogestion ouvrière n'a, à aucun moment, dépassé les limites de l'économie, que le régime politique, tout en se démocratisant, a conservé sa structure propre, réservant au parti communiste la place d'inspirateur et d'animateur de la vie publique, accepté par le peuple et non plus imposé par la force.

La dualité entre l'autogestion ouvrière et les institutions de démocratie politique renfermait en germe la contradiction entre la démocratie ouvrière, celle des conseils, élus à tous les niveaux et dans tous les domaines, et la démocratie d'inspiration parlementaire. Là aussi, il est impossible de prévoir laquelle de ces formules l'aurait finalement emporté.

Un secteur autogéré dans une économie de type capitaliste

Il nous reste à mentionner brièvement l'expérience d'autogestion en Algérie. Elle diffère fondamentalement des précédentes, puisqu'elle se déroule dans un pays agricole où prédominent la propriété privée des moyens de production et l'économie de marché. De plus, le secteur autogéré est faiblement représenté dans l'industrie ; il n'a pris une certaine envergure que dans l'agriculture, où l'autogestion ouvrière s'est substituée, dans les grands domaines, aux anciens propriétaires européens.

Cette prise en charge des biens vacants a permis de poursuivre, tant bien que mal, l'exploitation de ces domaines sur la lancée ancienne, avant que ne soit réorientée, en fonction de nouveaux besoins, la production agricole.

L'impréparation technique empêche souvent les travailleurs de gérer effectivement les domaines. Ils sont soumis, par ailleurs, au contrôle du gouvernement. Les directeurs sont nommés et jouissent des prérogatives étendues. On est en présence plutôt d'une cogestion que d'une véritable autogestion, la prépondérance étant détenue par les autorités directoriales et gouvernementales. Le caractère marginal des entreprises autogérées, par rapport à la société globale, est attesté par le peu d'intérêt qu'accordent à ce phénomène aussi bien les syndicats ouvriers que le FLN.

Signalons, en outre, la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée, qui aurait pu renforcer par son expérience le secteur autogéré, et qui, pour la plupart, se trouve en France. Il semble d'ailleurs que les ouvriers qualifiés restés en Algérie montrent peu d'empressement à rejoindre le secteur autogéré et préfèrent s'embaucher dans les entreprises capitalistes. Ce domaine, laissé un peu à l'abandon, contribue indirectement à l'accumulation primitive, aussi bien dans le secteur étatique que privé, par le transfert des bénéfices réalisés dans les entreprises autogérées à des fournisseurs, acheteurs et intermédiaires, grâce à la manipulation des prix.

L'autogestion des biens vacants en Algérie présente, cependant, un intérêt particulier parce que, malgré le recours à un vocabulaire «socialiste», elle ne s'insère pas dans un complexe global d'inspiration socialiste. Un secteur autogéré peut-il subsister à la longue dans une économie à prédominance agricole et à tendance capitaliste? L'expérience algérienne permettra, à plus long terme, de s'en rendre compte. Il semble que, dans le meilleur des cas, les entreprises autogérées prendront la forme des coopératives de production de type classique, soumises aux lois du marché.

Ces quelques données permettent de se rendre compte des aspects positifs de ces expériences, mais aussi de leurs limites et des risques qu'elles comportent. Leur grand mérite est d'opposer aux structures centralistes étatiques une autre voie pouvant mener au socialisme. Leur réussite semble être conditionnée, comme l'avait prévu Marx, par leur généralisation et planification à l'échelle nationale.

L'autogestion, cantonnée dans les microentreprises autonomes, s'affrontant sur le marché et ne débouchant pas sur l'ensemble d'une économie planifiée, puis sur l'ensemble des institutions, nous paraît

vouée à l'échec. Il est trop tôt cependant pour émettre, sur ce mode de gestion auquel aspirent spontanément les travailleurs, un jugement de valeur. On peut dire tout au plus que, par comparaison à la gestion bureaucratique autoritaire pratiquée dans la plupart des pays d'inspiration socialiste, elle apporte à l'économie l'avantage d'une plus grande efficacité, et, aux collectifs ouvriers, le contrôle des principaux moyens de production.

septembre 1972

Source

Critique socialiste, n° 9-10, septembre-décembre 1972, p. 25-30.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Yougoslavie», tome 3.

«Tchécoslovaquie», tome 3.

«Buts, chemins et moyens», tomes 3, 4 et 5

Laval: 6 heures pour l'autogestion

Collectif

La Fédération de la Mayenne du PSU a organisé le 24 avril 1976 à Laval une journée sur l'autogestion, inscrivant sa réflexion dans la perspective de la réunion à Paris, les 3 et 4 juillet prochains, des États généraux pour l'autogestion socialiste.

Le présent compte-rendu entend remplir une double fonction: d'une part, assurer le lien entre les participants aux «6 heures», d'autre part élargir le cadre de la réflexion engagée. De nouvelles rencontres pourront être organisées, à Laval ou dans d'autres localités du département, réunissant les militants, organisés ou inorganisés, qui se réclament du projet autogestionnaire.

Sans prétendre exprimer la variété ou la richesse des interventions et du débat, ce compte-rendu s'efforce de dégager les lignes de force des «6 heures»: à travers l'introduction de Baudoin Rochebrune, membre du bureau national du PSU, à travers les rapports des commissions, à travers les grandes lignes du débat de conclusion, c'est la volonté de développer la force du mouvement autogestionnaire et révolutionnaire qui s'exprime ici.

Pour Baudoin Rochebrune, la visée des États généraux s'inscrit dans un contexte clair: aujourd'hui, en France, le problème du pouvoir est posé et il importe de le poser en termes de luttes. Seule la montée

des luttes permettra d'établir un rapport de force favorable à la prise en charge par les travailleurs eux-mêmes de leur propre pouvoir. Or dans le même temps, force est de constater que le mouvement autogestionnaire n'est pas actuellement armé pour cette perspective. Dans ce contexte, les États généraux définissent une double visée : permettre une élaboration collective du programme vers le pouvoir des travailleurs (programme de transition). C'est collectivement, et à partir des luttes, que peuvent être élaborés les objectifs qu'il importe de se donner ; développer une force autogestionnaire révolutionnaire, ce qui ne peut se faire à partir du fusionnement des appareils existants, mais dialectiquement à partir des forces inorganisées et organisées.

Nos tâches dans les entreprises

Face aux attitudes et à la situation des travailleurs dans le département, les militants présents aux « 6 heures » ont avancé un certain nombre de mots d'ordre et d'analyses incomplets et qui restent à approfondir. Devant la faiblesse du mouvement ouvrier, tant dans ses organisations que dans son expression, il convient de tout faire pour favoriser la conscience de classe.

La syndicalisation des ouvriers mayennais est un passage obligé en tant que démarche de prise en charge collective des problèmes des exploités. Nous constatons à partir des exemples récents que les luttes peuvent être l'occasion privilégiée de cette syndicalisation. Mais, en même temps, les travailleurs manifestent la volonté que le syndicat soit l'expression de leurs propres revendications et l'instrument pour mener leur lutte. C'est ainsi que les plus combatifs des travailleurs sont aussi les plus critiques face aux faiblesses de l'organisation syndicale.

La grève est pour les travailleurs un moyen de rupture avec le système, à différents niveaux : production, consommation, légalité... C'est un moyen pour eux d'obtenir et de conquérir leur autonomie par rapport au système, de construire leur unité face au patron, d'assurer leur contrôle sur l'entreprise. Pour cela, il est nécessaire de favoriser la démocratie ouvrière.

Les luttes ouvrières sont un moyen de prise de conscience de classe et de construction de l'unité de classe. En même temps, elles sont l'occasion pour d'autres couches de la population de se rassembler autour des travailleurs en lutte. Les comités de soutien en sont un moyen. Encore faut-il que les mots d'ordre avancés permettent cette unité. Actuellement, les mots d'ordre justes semblent être ceux de contrôle ouvrier et populaire et de pouvoir des travailleurs.

Quelques éléments du débat, de conclusion...

Dans le débat se sont exprimées des analyses qui appellent un débat stratégique de fond. Ce débat traverse aujourd'hui le PSU, mais il concerne aussi l'ensemble de la gauche ouvrière et paysanne. C'est pourquoi il est important d'en exprimer ici les termes. Il ne faut, en aucun cas, «attendre 1978¹» : les échéances électorales sont importantes, mais, pour nous, le mouvement des masses s'exprime prioritairement dans les luttes (Bellanger, Coutils, Gruhau, Bâtiment, Pouteau...). Il importe de faire le bilan des expériences chilienne et portugaise : s'il est évident que la transposition sommaire n'est pas possible, il n'en demeure pas moins essentiel de réfléchir aux conséquences des stratégies de «débordement»... Il est juste d'assurer l'autonomie des forces révolutionnaires : pour ce faire, il convient de se donner les moyens de développer la force du courant large pour l'autogestion. Il est clair que le problème de l'articulation future entre les formes de pouvoir populaire et le pouvoir central est au cœur de notre problématique. Il est essentiel de tenir les deux termes de la contradiction : il y a bien, en effet, contradiction entre pouvoir populaire et pouvoir d'État (fût-il «de gauche»), et pendant la période de transition, il faut «marcher sur ses deux jambes»... Le véritable pouvoir avance avec le mouvement populaire, mais on ne peut compter sur les seuls pouvoirs populaires tant que le rapport de force au niveau central n'a pas basculé en faveur des masses...

Les éléments du débat de conclusion retenus ici sont fragmentaires ; mais la réflexion engagée par les militants présents aux «6 heures» ne s'arrête pas là. Ils s'adressent à tous ceux qui se réclament du projet socialiste autogestionnaire. La réflexion ici engagée concerne tous ceux qui luttent pour l'instauration d'un socialisme qui soit celui du pouvoir des travailleurs eux-mêmes.

24 avril 1976

Source

Tribune socialiste, n° 706, 18-24 juin 1976, p. 20.

1. En 1978, ont lieu des élections législatives marquées par la désunion du PS et du PCF.

Lors des états généraux pour l'autogestion, les participants ont tracé un cadre, un panorama des problèmes soulevés par le mouvement socialiste pour l'autogestion. Aujourd'hui, il est temps de tenter des analyses plus particulières. Sur quel terrain est-il essentiel, prioritaire même, de faire porter la réflexion et l'action? C'est sur le terrain du travail productif, d'abord, et dans le cadre du secteur public, ensuite.

Pour quelles raisons? Parce que c'est là que se présenteront à la fois les plus grandes difficultés et les meilleures chances de succès. Il est évidemment plus facile d'autogérer un groupe culturel, ou un ensemble pédagogique, qu'une grande entreprise productrice de biens et de services. Pourtant, ce sont ces entreprises qui sont le fondement de la société. C'est ce qui se passera chez elles qui sera déterminant. C'est là qu'il faut porter l'effort dès à présent.

Mais dans les secteurs de la production, il y en a un qui nous intéresse tout particulièrement: c'est le secteur public, autrement dit les industries nationalisées. En effet, c'est dans ce secteur que l'on peut envisager sans attendre des mesures et des procédures de contrôle et d'autogestion dans de vastes entreprises qui n'appartiennent plus au capitalisme privé.

Les adversaires de l'autogestion, ou ceux qui n'en parlent que du bout des lèvres, nous objectent toujours qu'avant d'envisager une forme quelconque d'autogestion il faut d'abord:

- que les entreprises concernées soient nationalisées (c'est-à-dire étatisées), et
- que la nouvelle organisation de l'entreprise nationalisée soit adoptée sous forme de lois votées par le parlement.

Le secteur public actuel répond justement à ces deux préoccupations. Il est constitué par de très grandes entreprises, d'envergure nationale, qui couvrent les grands systèmes d'infrastructure qui sont à la base de l'industrie tout entière: énergie (EDF, Gaz de France, Charbonnages, pétrole, nucléaire), transports et communications (SNCF, aviation, P et T, réseau routier, canaux, messageries maritimes). Il s'étend aussi, partiellement ou totalement, à des entreprises productives (la Régie Renault, en particulier).

Sans compter tout le système de l'éducation et de l'enseignement et l'essentiel du système du crédit, qui coiffe le tout. Cela représente

environ 4 millions de travailleurs, c'est-à-dire une dizaine de millions de personnes si l'on compte les enfants et les retraités.

Le personnel actif de ce secteur jouit de franchises syndicales et d'un statut comprenant des garanties importantes, ce qui ne les empêche pas d'être à l'avant-garde de la plupart des mouvements de grève de ces dernières années. On voit que la nationalisation-étatisation n'est pas du tout une condition suffisante pour s'engager dans la voie de l'autogestion. Il n'est même pas certain que ce soit une condition nécessaire dans tous les cas.

Dans son excellente brochure *Autogestion et conditions de travail*¹, Daniel Mothé écrit :

On s'aperçoit aujourd'hui que les entreprises qui ne font pas de profit (celles qui ne sont pas la propriété privée d'un patron : les usines nationalisées et les services publics) ont des conditions de travail aussi mauvaises, mais pas forcément plus, que les entreprises privées. On s'aperçoit que les entreprises des pays de l'Est où le profit (privé) est inconnu auraient tendance à avoir des conditions de travail plutôt plus mauvaises que dans les pays capitalistes (le travail de nuit pour les femmes n'est pas réglementé et le travail au rendement n'a, par endroits, aucun plafond ; les technologies sont identiques, on y travaille sur chaîne, etc.).

Mothé a parfaitement raison. Transférer à l'État les prérogatives et les privilèges des patrons privés ne résoud pas la question. À quoi les adversaires de l'autogestion répliquent : nous voulons une « nationalisation démocratique », et non un « étatisme capitaliste » ! Mais que signifie ici le mot « démocratique » ? Ou bien c'est du vent, ou bien cela veut dire prise en charge directe, sous forme responsable, de toutes les conditions de travail et de gestion, en liaison avec d'autres instances économiques nationales, en somme : autogestion.

Aujourd'hui, en France, le secteur public échappe dans une large mesure au critère de rentabilité capitaliste traditionnel. L'État paye ses fonctionnaires et ses contractuels aux frais de l'impôt ; il comble aussi les déficits de ses entreprises aux frais de l'impôt.

Autrement dit, nous sommes là en face d'une situation différente de celle que l'on trouve par exemple dans la sidérurgie et la chimie. Mais on nous objecte aussi que ce secteur public vit en fait sous la coupe des grands monopoles privés, des multinationales, et que par conséquent il n'est pas vraiment « nationalisé » ou même « national ». Il faudrait donc commencer par le débarrasser de l'emprise capitaliste privée, autrement dit d'ajouter des nationalisations aux précédentes de façon à ce que

1. Daniel Mothé, *Autogestion et conditions de travail*, Paris, Le Cerf, 1976.

l'État seul ait la haute main sur l'essentiel de l'économie nationale : une planification d'ensemble viendrait alors encadrer les entreprises nationalisées.

Mais ce schéma, tel qu'on le voit appliqué en URSS, ne répond à aucune des exigences de l'autogestion, ni du contrôle ouvrier, dont la première est le transfert de la responsabilité de haut en bas, de façon à détruire les effets oppressifs des systèmes humains de hiérarchie. En France, le secteur public présente des caractéristiques qui facilitent l'examen de ces exigences dans des cas concrets. Par exemple, dans l'EDF et les P et T, comment peut se présenter un projet d'autogestion à partir du statut actuel des personnels et de l'absence d'un système de décision capitaliste privé ? Comment la lutte pour ce projet doit-elle être conçue et organisée ? Il faut étudier systématiquement ces conditions et les introduire au cours des actions pour les salaires, le temps et les conditions de travail, etc. Quels sont les modes de délibération les meilleurs, les formes de délégation et de décision acceptables ? Quelles sont les modalités nécessaires de liaison avec la population ? Tout cela peut être étudié et impulsé dès à présent dans les services publics, que les syndicats s'y intéressent ou non.

Je sais aussi qu'il existe une expérience autogestionnaire concrète en Europe ; c'est celle de la Yougoslavie. On devrait l'examiner concrètement et comparativement. Pourquoi des délégations de travailleurs, tel EDF et les P et T n'iraient-ils pas examiner avec leurs collègues yougoslaves ce qui va et ce qui ne va pas dans leur secteur ?

Nous avons besoin d'enthousiasme, d'accord. Mais pas trop de littérature et de lyrisme. Voyez les mauvais résultats au Portugal...

septembre 1976

Source

Tribune socialiste, n° 712, 23-29 septembre 1976, p. 19.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

« Buts, chemins et moyens », tome 7.

Résolution sur le regroupement autogestionnaire

Collectif

L'autogestion socialiste, telle que le PSU a tenté de la définir dans le Manifeste de Toulouse, n'est pas une construction théorique abstraite. Elle est l'expression d'aspirations profondes des

travailleurs, de la jeunesse et des couches populaires, telles qu'elles ne sont exprimées depuis 68 dans les entreprises comme Lip en a donné naguère l'exemple ou dans la lutte des paysans-travailleurs, mais aussi hors de la production (cadre de vie, écologie...) sur le terrain idéologique famille, sexualité, femmes, minorités nationales, etc.) et au sein même de l'appareil d'État (lutte des soldats, action d'une partie de la magistrature...).

Ces aspirations («changer la vie») se traduisent dans certaines luttes par des contenus revendicatifs nouveaux (remise en cause des hiérarchies sociales des rapports sociaux autoritaires et du centralisme, volonté de contrôle sur la production, l'emploi, les systèmes de rémunération...) et des formes spécifiques d'action (démocratie directe, volonté de prise en charge de leurs problèmes par les intéressés eux-mêmes).

Autour de ces aspirations et de ces revendications, se sont dégagés une pratique militante et, par la suite, un courant social significatif présent sur tous les terrains de la lutte anticapitaliste, y compris ceux que désertent les organisations traditionnelles de la classe ouvrière (écologie, nucléaire, minorités nationales, féminisme). Cette pratique militante et ce courant social autogestionnaire dessinent une stratégie implicite de subversion sociale, mais n'ont pu déboucher sur une coordination permanente ni, à plus forte raison, sur une expression politique unifiée. Le courant autogestionnaire demeure aujourd'hui profondément hétérogène et diffus.

Rechercher les moyens d'une coordination de l'ensemble de forces et militants qui se situent dans ce courant social, est une des tâches principales du PSU

Cette démarche ne peut être que diversifiée en fonction des situations locales des thèmes mobilisateurs et des pratiques, compte tenu en particulier de l'hétérogénéité du courant autogestionnaire.

Si la coordination des autogestionnaires est un élément fondamental de la politique, du Parti, il ne peut être question de reprendre (de façon à la fois plaquée et centralisatrice) une démarche purement organisationnelle, comme ce fut le cas pour la constitution du CLAS (qui n'a pas permis une véritable coordination)¹. Le PSU ne pourra jouer un rôle positif dans la coordination des forces autogestionnaires que dans la mesure où il saura à la fois faire des propositions politiques concrètes permettant une confrontation et une avancée collective sur les divers fronts de lutte, prendre les initiatives indispensables répandant

1. CLAS (Comité de liaison pour l'autogestion socialiste), animé par l'AMR (Alliance marxiste révolutionnaire), les CIC (Centres d'initiative communiste), le PSU (Parti socialiste unifié) et le groupe Objectif socialiste (issu de Vie nouvelle).

à l'attente des divers mouvements autogestionnaires. Cette démarche s'intègre pour le PSU dans la construction de l'Unité populaire.

Le PSU s'est efforcé de répondre à ces nécessités par la première session des États généraux. Il entend poursuivre ses efforts en ce sens.

Aujourd'hui, à la veille d'une prise politique majeure, il est nécessaire que le courant autogestionnaire parvienne à une expression politique unifiée. Le Parti doit favoriser l'émergence d'une force politique autogestionnaire, par la confrontation ouverte et la coopérative de tous Ceux qui luttent pour le contrôle et l'autogestion. Une telle orientation doit être un des piliers de l'action du Parti. C'est pourquoi elle doit s'enraciner sur une pratique cohérente menée en fonction des réalités quotidienne vécues par les travailleurs.

Le PSU ne prétend pas imposer son orientation, c'est en fonction de la lutte des classes que les militants évolueront eux-mêmes. Le PSU s'adresse à tous ceux qui ont en commun la volonté de défendre la démocratie ouvrière et toutes les formes de lutte à caractère autogestionnaire, et entendent s'engager dans la bataille unitaire sans préoccupations sectaires.

Sur cette base peuvent se rencontrer puis se rejoindre des militants qui refusent actuellement un engagement politique, d'autres qui sont membres d'organisations révolutionnaires, d'autres enfin qui croient à l'efficacité de l'union de la gauche, mais qui dans la pratique, manifestent les mêmes préoccupations autogestionnaires.

Objectifs

1. L'objectif, à terme, du regroupement des autogestionnaires est de constituer une organisation politique révolutionnaire des partisans de l'autogestion socialiste, capable de constituer un intellectuel collectif pour la fraction la plus résolument anticapitaliste de la classe ouvrière et des couches populaires qui sont ses alliés, ayant par-là les moyens de peser politiquement dans le mouvement ouvrier et sur les événements.

2. Il ne s'agit donc, ni de rassembler les sympathisants du PSU, ni de fusionner deux ou plusieurs groupes révolutionnaires, avec ou sans le renfort de leurs sympathisants.

3. Il s'agit avant tout d'amener les militants qui luttent sur des objectifs autogestionnaires dans les organisations de masses à comprendre la nécessité de construire ensemble une force politique, capable de promouvoir leurs aspirations sur le plan du pouvoir à tous les niveaux. C'est dans ce sens que le PSU s'adresse aux militants syndicalistes (pas seulement de la CFDT) à ceux des associations parasyndicales (syndicat

du cadre de vie, de la magistrature, GIS, MAS, etc.) des mouvements de femmes, de jeunes, de soldats, des mouvements écologiques (Amis de la Terre, Mouvement écologique) des mouvements nationalitaires (occitans, bretons, corses, basques, etc.) des groupes locaux ou régionaux de type divers (le CLAJ en Provence, le Cercle marxiste en Vendée, le GAG à Louviers, etc.)

4. C'est dans ce sens qu'il s'adresse aussi et sans exclusive, aux organisations révolutionnaires et aux militants du mouvement ouvrier qui se cherchent dans la voie de l'autogestion, (même si le terme n'appartient pas à leur vocabulaire). Il leur propose d'explorer ensemble, avec le PSU, les possibilités de travailler à l'émergence d'une telle force politique, dépassant les organisations actuelles.

5. Nous parlons de force politique autogestionnaire, et non de Parti pour laisser libre le débat sur le type d'organisation nécessaire. Toutefois, une telle organisation ne saurait être un cartel d'organisations hétérogènes (comme le Front d'unité des révolutionnaires au Portugal) ni un rassemblement de type travailliste où les organisations politiques seraient fondues avec des mouvements larges.

6. Une force politique suppose un accord sur des problèmes du pouvoir (le socialisme autogestionnaire), sur le programme (de transition), sur la stratégie, sur le rapport avec les organisations de masse (syndicats, etc.) enfin sur la nature même de l'organisation (aspirant à devenir, non le dirigeant, mais un intellectuel collectif de la classe ouvrière.

7. Elle ne saurait avoir pour objectif ou pour conséquence d'isoler les révolutionnaires par rapport au mouvement ouvrier de masse.

Elle ne peut se développer que dans les luttes communes contre la bourgeoisie et la droite (y compris sur le plan électoral).

Dans son développement comme dans son achèvement, elle doit se situer, pour le PSU, dans le cadre d'une stratégie générale d'Unité populaire et de l'unité d'action avec les organisations réformistes.

Les moyens

1. S'orienter vers le regroupement des autogestionnaires, ce n'est pas procéder à une opération magique qui permettrait de rassembler des forces « disponibles ». Statistiquement, de telles forces n'existent pas : les organisations politiques révolutionnaires sont encore éloignées de notre projet. Les autogestionnaires inorganisés politiquement ne considèrent pas comme crédibles les organisations révolutionnaires.

2. Il s'agit donc d'un combat politique opiniâtre et de longue durée pour créer une dynamique unitaire et la rendre crédible. Cela suppose à la fois un débat ouvert et la pratique de l'action commune ; à la fois des structures de base pour mener l'action et permettre le débat et des initiatives nationales.

3. De là une double démarche, que le Parti doit prendre en charge simultanément :

- la constitution ou le développement dans les localités, les entreprises, les régions, de structures souples réunissant les militants autogestionnaires pour le débat et pour l'action : sans de telles structures, décidées à la base, nous n'aurions qu'un débat d'appareils c'est-à-dire contraire de ce que nous cherchons.
- l'ouverture d'un débat national sans exclusive avec les militants et organisations qui s'orientent vers l'autogestion (et non sa caricature sociale-démocrate) ou dont la pratique s'inscrit dans ce sens : sans ces initiatives nationales, aucune dynamique n'est possible et les organismes de base péricliteraient vite.

Les organismes de convergence autogestionnaire

1. Ils correspondent dès maintenant à un début de réalité, même s'ils sont encore parcellaires et balbutiants : convergence occitane socialiste autogestionnaire, expérience de Dordogne, de Bretagne, cercles autogestionnaires, etc.

2. C'est une réalité multiforme, en fonction des conditions régionales ou locales et des situations politiques : il ne peut être question de proposer un modèle.

3. L'ouverture doit en être aussi large que possible. Le PSU souhaite qu'elle se fasse sans exclusives même si les conditions locales nous contraignent temporairement à en accepter

4. L'initiative suppose la concertation de militants d'organisations (organisations larges, mouvements de masse, groupes politiques) : mais il est souhaitable que la convergence ne prenne pas le caractère d'un cartel ou le quitte rapidement.

5. Il importe que les « convergences » se développent à partir de l'action de masse autant que possible sur des thèmes où chaque mouvement puisse retrouver ses préoccupations et capables d'amener une réflexion plus générale : prise en charge des problèmes de quartier (autoréduction des loyers et des charges, opposition aux saisies et expulsions), occupation des sols, espaces verts, vie culturelle, etc., campagnes (antinucléaires,

autoréductions...) soutien aux luttes (contre les licenciements, etc.). Ces thèmes ne peuvent être établis que sur place.

6. Ces organismes ne peuvent vivre que si s'amorce une dynamique nationale. Même alors, beaucoup seront instables. Les échecs éventuels ne doivent pas nous décourager mais amener les militants du Parti à en tirer les leçons pour faire des propositions mieux adaptées au réel. Ils doivent se souvenir que leur action s'inscrit dans une perspective longue.

7. Dans le meilleur des cas, s'ils sont vivants et représentatifs du mouvement autogestionnaire, ces organismes peuvent constituer les embryons locaux ou régionaux de la force politique autogestionnaire. Mais ce n'est ni une condition de départ, ni un aboutissement nécessaire. Il est fort possible qu'ils aboutissent à une coordination des mouvements autogestionnaires.

8. Le congrès invite toutes les organisations du PSU (régions, fédérations, sections, etc.) à faire tous les efforts pour aider à la généralisation de convergences autogestionnaires [...].

Le débat national

1. Le débat prend nécessairement des formes différentes selon qu'il concerne les mouvements larges, les organisations révolutionnaires ou les militants politiques qui se posent le problème de l'autogestion.

2. Sauf contribution personnelle, ces derniers pourront participer à la discussion essentiellement au travers des structures locales ou régionales.

3. Avec les mouvements larges et les organisations de masse, le débat partira des préoccupations et des problèmes qui sont les leurs, des orientations prises sur ces problèmes, des implications anticapitalistes de l'engagement, des propositions au programme de transition, de la nécessité d'une organisation politique et d'une stratégie. Il s'agit d'un débat avec ces organisations et non d'un débat visant à les intégrer en tant que telles dans un processus de regroupement politique.

4. Avec les organisations politiques révolutionnaires nationales (LCR, OCT, etc.) ou nationalitaires (Lutte occitane, etc.) nous proposons que le débat porte surtout sur les finalités de l'action (le socialisme autogestionnaire), le pouvoir aux travailleurs, la stratégie unitaire, les rapports avec les organisations de masse, la nature du Parti. Il portera nécessairement autant sur la pratique que sur la théorie. Sans préjuger de ses résultats, le PSU s'efforcera non de dresser des constats de divergence, mais de faire évoluer les positions et les pratiques.

5. Le débat national devra être répercuté au niveau local tandis que les réflexions des convergences de base devraient être répercutées au niveau national. Il ne se conçoit que dans le cadre d'un travail commun, même partiel.

Initiatives nationales

1. Le congrès du PSU décide d'adresser un appel public aux militants et aux organisations qui se veulent autogestionnaires et qui luttent pour l'action directe et le contrat des travailleurs.

2. Il décide la constitution d'une commission nationale pour suivre l'ensemble des problèmes du regroupement autogestionnaire.

3. Il mandate cette commission sous le contrôle de la direction du Parti pour prendre contact, sans exclusive, avec les organisations et mouvements mentionnés plus haut : pour discuter des suites qu'ils estiment pouvoir donner à l'appel du congrès pour envisager les modalités du débat notamment l'échange d'articles de discussions dans les organes de presse ; pour étudier les possibilités d'aider à l'extension des expériences de « convergence » sans pour autant se substituer aux organismes régionaux.

4. Il propose que se tienne si possible avant l'été, une nouvelle session des États généraux pour l'autogestion socialiste pour rechercher la convergence politique des militants qui mènent l'action sur divers plans. Nous proposons que cette session soit préparée en commun.

- régionalement, et localement ; par les structures de convergence ou en l'absence de telles structures par les militants des divers courants concernés.

- nationalement : par un collectif de militants représentatifs qui établiraient ensemble les conditions pratiques et politiques de sa convocation, de son ordre du jour et de sa préparation.

5. Pour le PSU, cette recherche de la convergence politique entre militants autogestionnaires devrait trouver plus tard son aboutissement, dans la constitution d'une force politique révolutionnaire commune.

Bien entendu, ce n'est pas là un préalable à la discussion en commun. Le PSU considère que l'aggravation de la lutte des classes en fera apparaître la nécessité à ceux qui ne la voient pas clairement aujourd'hui.

février 1971

Source

PSU *Information*, n° 68, février 1977, « Congrès de Strasbourg, résolution sur le regroupement autogestionnaire ».

L'heure est à l'autogestion

Yvan Craipeau

Dans *Tribune socialiste* (n° 739, 1^{er} mai 1977), Yvan Craipeau rapportait l'histoire de l'autogestion – ou, plutôt, l'histoire des aspirations socialistes, «autogestionnaires-sans-le-savoir» puisque le mot lui-même n'existait pas – avant Mai 68. Et après? Yvan Craipeau montre ici comment s'est affiné et précisé un thème qui est désormais au cœur des débats du mouvement ouvrier.

La référence à l'autogestion symbolise en mai 1968 les aspirations des travailleurs à prendre en main leurs propres affaires. Dans l'entreprise et la production, mais aussi dans la vie quotidienne. Elle recoupe des aspirations semblables à l'Université, à l'école et dans tous les secteurs d'activité. C'est sans doute à Nantes que l'alliance des ouvriers, des étudiants et des paysans travailleurs s'affirme alors avec le plus de force et préfigure, pendant quelques jours, le pouvoir des travailleurs.

Mais c'est encore une notion confuse. Elle se définit avant tout négativement – en opposition au réformisme qui vise à la gestion de l'État bourgeois, en opposition au socialisme autoritaire et productiviste qui vise à l'étatisation des structures économiques et à la mainmise du parti (ou des partis) sur l'État. Elle refuse le «modèle» du prétendu socialisme des pays de l'Est, où les travailleurs sont privés de tout pouvoir, mais ne se reconnaît pas non plus dans le «modèle» yougoslave, où l'«autogestion» se résume au pouvoir des technocrates.

Pour les militants de la CFDT, son contenu positif est lié à leurs propres aspirations à changer la nature même des rapports sociaux – par la remise en cause de la hiérarchie et de la division capitaliste du travail –, la nature des rapports de production, la nature de la production elle-même, la nature de l'école et des appareils d'État. Mais tout cela reste vague. La CFDT s'efforcera de le préciser après 1968, notamment au congrès de Nantes (1970).

Il faut d'abord dégager l'autogestion des mythes proudhoniens de «l'atelier à l'ouvrier»: il ne s'agit pas de faire des travailleurs les «propriétaires» de leur usine, mais de mettre sous leur contrôle l'ensemble des moyens de production. L'autogestion ne s'oppose pas à la «planification démocratique», mais elle précise ce que signifie une planification démocratique. Par là même, elle pose le problème du pouvoir. C'est ce que rappelle Krumnov au congrès de la CFDT à Nantes:

Il n'y aura pas plus de planification démocratique que d'autogestion dans le cadre de la société capitaliste... pour tout cela, il faudra que

la rupture soit radicale au point qu'on pourrait se poser la question pourquoi, au moment des mesures à prendre, nous arrêter à mi-chemin et surtout pourquoi ce serait à nous, syndicalistes, de tracer les mi-chemins plutôt que d'avancer très clairement l'ensemble des exigences que nous portons pour le socialisme démocratique que nous voulons.

Du même coup apparaissent les objectifs nouveaux de la planification : la satisfaction des besoins réels et non le taux de croissance.

Le taux de croissance, n'est-ce pas déjà une notion totalement dénaturée, additionnant pêle-mêle les richesses et les gaspillages d'un pays. [...] Nous craignons que dès qu'on se laisse aller, si peu que ce soit, à la séduction du développement de la société industrielle en tant que telle, commence la complicité avec ceux qui sacrifient l'humain au développement du système.

Contrôler aujourd'hui pour décider demain

L'autogestion ne peut pas être octroyée. Le PSU depuis 1968 a mis au centre de son action la lutte pour le contrôle ouvrier, c'est-à-dire pour la prise de contrôle par les travailleurs (rendements, conditions de travail...) L'idée a fait son chemin.

Mais c'est en décembre 1972 que le congrès de Toulouse fait progresser réellement l'idée de l'autogestion socialiste. Pas sans conflits internes contre Chapuis, qui voulait seulement montrer qu'une société autogestionnaire était possible en présentant un « projet de société » idéale, et surtout contre Rocard, pour qui l'État est un appareil neutre, au-dessus des classes. Le Manifeste *Contrôler aujourd'hui pour décider demain* replace l'autogestion dans la lutte des travailleurs, aujourd'hui pour le contrôle, demain pour le pouvoir, ensuite pour maintenir leur pouvoir contre la bureaucratie et la technocratie :

L'autogestion ne sera pas octroyée. Elle sera petit à petit imposée par les travailleurs et définie par l'expérience même de leurs luttes et de leurs réalisations, en fonction du développement de leur prise de conscience. Le risque subsistera longtemps de la création d'une nouvelle classe privilégiée d'origine soit technocratique, par sa puissance au sein des directions d'entreprises, soit bureaucratique, par sa relation avec les appareils politiques et administratifs.

Le Manifeste souligne la nécessité des conseils ouvriers et des comités populaires :

L'autogestion n'est possible qu'après la prise du pouvoir par les travailleurs et le renversement de l'État capitaliste. L'objectif prioritaire est l'appropriation collective des moyens de production et aussi de distribution... Cela ne résout aucun des problèmes fondamentaux

que se posent les travailleurs, mais permet de créer les conditions d'un bouleversement possible des rapports de production et des rapports sociaux.

Mieux que dix manifestes, la lutte exemplaire des travailleurs de Lip va, en 1973, en faire la démonstration. Krumnov en résume ainsi l'importance :

Ce qui est le plus percutant dans le conflit de Lip n'est pas l'ampleur de la solidarité ou la constante recherche de l'unité d'action, mais la prise de pouvoir des travailleurs en grève sur une partie de l'instrument de production. C'est la première fois que des travailleurs ont décidé de s'approprier une partie de l'actif de l'entreprise et de le gérer en fonction de leurs besoins (ou plutôt de leur survie) avec une telle ampleur. Tout d'abord par la voie très classique de l'occupation de l'entreprise, mais surtout en prenant possession des stocks de montres, de pièces détachées et en décidant de continuer la production et d'en assurer la vente à leur profit. Rarement la prise de pouvoir collective des travailleurs est allée si loin.

C'est à partir de ces initiatives nouvelles, en mettant en cause la légalité capitaliste, en mettant en place, de fait, une légalité et un pouvoir ouvriers, que les travailleurs de Lip ont ouvert une brèche et indiqué une direction stratégique.

Une idée contagieuse

Cette stratégie autogestionnaire n'a évidemment rien de commun avec la caricature que donne de l'autogestion le Parti socialiste – resucée de la cogestion allemande et de la « participation ». Comme le socialisme et le communisme, l'idée de l'autogestion est récupérée, précisément parce qu'elle correspond aux aspirations des masses populaires. Les sondages ont montré que la majorité des ouvriers et des jeunes se reconnaissent dans la lutte des Lips. Des dizaines d'entreprises suivent l'exemple de Besançon.

Mais les aspirations autogestionnaires ne s'expriment pas seulement dans les entreprises. Elles progressent au niveau des municipalités, suivant l'exemple de Louviers. Les anciennes associations familiales se transforment : locataires et habitants de quartiers prennent en charge leurs problèmes. Les femmes et les jeunes retrouvent, à l'occasion, les motivations et les espoirs de 1968. Les soldats constituent leurs comités et commencent à exiger leur droit à se syndiquer. Les minorités nationales s'expriment et réclament le droit des populations à l'autodétermination. Les écologistes dénoncent les nuisances de la production capitaliste et invitent la population à réagir...

Vers une puissante force politique autogestionnaire

Les élections municipales ont révélé la force de ce courant, encore hétérogène et confus, et ses tendances communes : l'espoir en un changement de société et de pouvoir, l'aspiration à la démocratie directe, la volonté d'unité contre la droite mais aussi la défiance à l'égard de la gauche traditionnelle. L'intervention des militants autogestionnaires dans la crise politique et sociale de 1978 en décidera pour une bonne part l'issue : ou bien un simple changement gouvernemental, ou bien une avancée vers le pouvoir des travailleurs et le socialisme.

Regrouper dans l'action les militants du courant autogestionnaire, les aider à élaborer ensemble un programme cohérent et une stratégie : telle est la tâche principale du moment. Le congrès du PSU de Strasbourg en a défini les moyens. Il s'agit de préparer, à terme, l'émergence d'une force politique autogestionnaire capable de peser efficacement sur les événements. Non pas un parti qui cherche à prendre le pouvoir et à diriger les travailleurs, mais un intellectuel collectif qui leur permette de se diriger eux-mêmes.

mai 1977

Source

Tribune socialiste, n° 741, 12-18 mai 1977, p. 7.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5 et 7.

Fédération des élus autogestionnaires qui se ressemble s'assemble

Michel Camouis

Cent vingt élus autogestionnaires sortis des urnes il y a deux mois, se sont retrouvés samedi et dimanche à Joinville-le-Pont, dans la région parisienne, afin de rassembler en une fédération «tous les élus résolus à exercer leur mandat, selon les principes du socialisme autogestionnaire».

Toutes les interventions des congressistes ont, en effet, mis l'accent sur «la volonté de remettre en cause les modalités d'exercice du pouvoir au niveau local», estimant que les fédérations d'élus de gauche existantes, «courroie de transmission d'organisations politiques»

ou «rassemblements aux principes mal définis» n'expriment pas cette volonté. De même il est apparu clairement, au cours des débats, que l'objectif n'était pas de regrouper les seuls élus du PSU, certes à l'initiative de l'opération et présents en grand nombre au congrès, mais également tous ceux qui se retrouvent d'accord dans la pratique.

Le problème très concret de la construction de la Fédération des élus autogestionnaires (FEA) a été ainsi renvoyé à la base. C'est au plan local, départemental, régional que la FEA trouvera sa véritable raison d'être. Tel est, en quelque sorte, le «serment» qu'ont fait les congressistes, confirmant par là qu'un congrès constitutif n'était, pour les autogestionnaires que la première étape d'un processus. «Il fallait se doter, dès maintenant, d'un outil permettant une apparition autonome et globalisante à la fois, car les échéances politiques se précisent, n'épargnant personne», faisait remarquer l'un des responsables.

Qui peut être membre de la fédération? La résolution d'orientation répond: ceux qui élus «acceptent de soumettre l'exercice du mandat électif au contrôle populaire», suscitent «la prise en charge par les travailleurs et les habitants eux-mêmes de la gestion de leurs affaires», préparent «les conditions de l'instauration en France d'une démocratie socialiste autogestionnaire».

Les statuts de la Fédération confirment ou appuient ces choix. C'est une façon de plus de montrer que les autogestionnaires ne sauraient dissocier le cadre de son contenu. Ainsi, selon l'article 5 de ces statuts, les fédérations et les associations départementales ou régionales travailleront «en relation étroite avec l'ensemble des organisations de masse (organisations syndicales d'entreprises et du cadre de vie, comités d'usagers, etc.)» Et pourquoi cela? Parce que ces organisations de masse, en mettant en cause les conditions de vie actuelles «posent le problème du pouvoir et des institutions locales, notamment dans une perspective socialiste autogestionnaire».

Ainsi est réaffirmée, même si cela ne figure pas explicitement dans le texte, la raison centrale qui fait que l'on est élu autogestionnaire: le soutien aux luttes anticapitalistes des travailleurs qui se mènent selon des formes et avec un contenu renouvelés, que ce soit pour l'emploi, contre le tout nucléaire, pour la lutte des soldats, des immigrés, des minorités nationales¹, etc., que ce soit pour le logement et les transports, etc. «Ce sont les élus les moins tranquilles et les moins "pères peinaris" que la France ait jamais connus», devait remarquer à ce sujet Gérard Pringot,

1. C'est pourquoi la Fédération des élus autogestionnaires n'a pas retenu le terme «national» dans son titre.

l'un des trois présidents de la FEA, dans sa courte allocution de clôture. Il ne suffira donc pas de se proclamer « autogestionnaire » pour occuper une place entière dans la Fédération. Question de pratique, « question d'honneur » en quelque sorte. Face au développement probable de la fédération dans les mois qui viennent, que feront les grandes organisations politiques de la gauche traditionnelle ? Le PS a mis un barrage disciplinaire contre la double appartenance (Fédération des élus socialistes/Fédération des élus autogestionnaires), mais les références à l'autogestion laissent croire que certains de ses membres auraient leur place dans la fédération des élus autogestionnaires.

Quant au PCF, il est bien loin de souscrire à la stratégie autogestionnaire. Pourtant, s'adressant au congrès constitutif, le maire communiste de Joinville a tenu à affirmer que son parti se voulait attentif aux évolutions, rappelant au passage ce qui a été écrit dans *Les Communistes et l'État* (voir *Tribune socialiste*, n° 737).

Des formes d'auto-organisation sociales partielles sont concevables d'emblée ou à court terme. Elles s'inscriront dans un mouvement dont la perspective est, selon nous, de conduire à l'autogestion nationale d'ensemble. Cela signifie que dans le développement du socialisme, l'État tendra à perdre son caractère de moyen de domination pour devenir une forme supérieure de maîtrise collective de toute la vie sociale. Dans le socialisme, les travailleurs disposeront et l'État organisera.

Les élus autogestionnaires ne peuvent accepter une telle dissociation entre les travailleurs et l'État. Ils ne peuvent pas davantage supposer que l'État des travailleurs puisse naître sans destruction de l'État de la bourgeoisie. Il ne s'agit, cependant pas, de se montrer sectaire. Les fédérations départementales « rechercheront le dialogue et l'unité d'action avec les fédérations d'élus engagées dans le mouvement d'unité populaire ».

Parallèlement à ce travail de clarification quant aux orientations et aux statuts, les congressistes se sont fixés un plan de travail et ont retenu des initiatives, le tout axé sur les pratiques et les expériences spécifiquement autogestionnaires. Des stages de formation, des coordinations par secteurs d'interventions permettront aux élus autogestionnaires de prendre de l'étoffe. Dans les « carrefours » ont été débroussaillés certains aspects de la vie municipale : budget, plan d'occupation des sols, animation culturelle et sportive, santé, conseils juridiques.

Le « carrefour » « Contrôle populaire et pouvoir populaire » a proposé « un début de réponse [...] par la constitution d'assemblées populaires de quartier, dans la mesure où elles disposeront d'animateurs et que leur

existence ne s'arrêtera pas lorsqu'un problème spécifique est résolu». On s'est enfin préoccupé des petites communes où «les idées d'autogestion devraient plus facilement être développées», parce que restant «à l'échelle humaine». La FEA a aussi décidé de publier une revue (dont le premier numéro de lancement pourrait faire l'objet d'un large tirage), ainsi qu'un bulletin de liaison.

On peut s'en rendre compte : on n'a pas chômé à Joinville. Le premier dispositif des élus autogestionnaires fédérés est devenu opérationnel.

La Fédération des élus autogestionnaires

Sur le millier d'élus autogestionnaires sommairement recensés, plus de trois cents ont déjà fait parvenir leur adhésion. Parmi ces derniers, on compte 18% de femmes.

L'âge moyen des cent vingt élus présents à Joinville était de trente-huit ans. Un comité fédéral a été élu. Il comprend trente-six membres, dont quatre femmes. Il s'est lui-même doté d'un bureau de dix membres : trois à la présidence, trois au secrétariat, un à la trésorerie, trois sans affectations précises.

Chaque membre du comité fédéral peut proposer trois personnes pour le suppléer, à condition qu'elles soient membres de son association de base. Le comité fédéral se réunit, en principe, trimestriellement. Il peut être réuni à la demande du quart de ses membres.

La prochaine réunion du comité se tiendra le samedi 25 juin, veille de la marche nationale contre le projet de centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. En retenant cette date, la FEA a voulu marquer, sans équivoque, le sens de son engagement.

mai 1977

Source

Tribune socialiste, n° 743, 26 mai-1^{er} juin 1977, p. 5.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5 et 7.

Des garderies autogérées pour les marmots des manifestant-es

Tiphaine Guéret

Avec la hausse du niveau de violence subi par les manifestants ces derniers mois, les enfants ont quasiment disparu des cortèges. De quoi poser un vrai casse-tête aux parents militants : que faire des mômes quand on va défiler dans la rue ? Y aller ou pas ? Un dilemme qui touche surtout les femmes, car aujourd'hui encore, c'est en grande majorité sur elles que repose la charge de garder les minots. En réponse, des garderies autogérées ont ouvert dans plusieurs villes. Reportage du côté de Nantes.

« Vous pouvez avoir peur / Voilà les saccageurs / Malfaiteurs / Vidangeurs ». L'impertinence en héritage, il n'aura pas fallu trois minutes à Zoé et Louisa¹, 5 et 6 ans, pour tomber d'accord sur la playlist de l'après-midi : ce sera l'histoire de Jo le Crapaud², un amphibien plein de culot. Hissées sur la pointe des pieds, les deux gamines jouent les DJettes en pianotant sur un smartphone posé à hauteur d'adulte. Sitôt la musique lancée, l'écran est laissé de côté : « Je suis très occupée, je fabrique un livre, explique Louisa. Moi, je ne sais pas encore écrire donc pour l'instant les pages sont vides, mais je veux quand même le finir avant que maman vienne me chercher après la manif' ».

Maman, j'ai raté la manif !

Bienvenue aux Garderies populaires. Situées dans la proche banlieue nantaise, au deuxième étage du siège local des Cemea (une fédération d'éducation populaire), elles ouvrent leurs portes les jours de mobilisation. L'idée ? Permettre aux manifestants de se délester de leurs marmots avant de rejoindre le cortège.

« On est présents depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites », indique Adèle, animatrice de profession, qui aujourd'hui, tient bénévolement la permanence avec Quentin. Lui aussi animateur de métier, il fait partie des Jeunes Révolutionnaires, une organisation anticapitaliste dont certains membres sont à l'origine de l'initiative. « La première semaine du mouvement, en décembre dernier, on est allés demander aux gens sur les piquets de grève quels étaient leurs

1. Tous les prénoms ont été modifiés.

2. Les paroles citées précédemment sont tirées de la chanson « Les cradosses », issue du récit musical *Jo le crapaud ou l'incroyable voyage d'un crapaud et d'une goutte d'eau* (Jean-Jacques Commien, 1997).

besoins concrets, raconte-t-il. On avait déjà envie de créer une garderie et on s'est rendu compte que ça faisait bien partie des préoccupations.» Quelques jours et une assemblée générale interprofessionnelle plus tard, la garderie était inaugurée.

Un lancement éclair facilité par les enseignements d'une expérience similaire amorcée en décembre 2018. Chaque samedi pendant plusieurs semaines, alors que le mouvement des Gilets jaunes battait son plein, c'est à La Dérive, un bar situé à quelques encablures du centre-ville de Nantes, que les manifestants pouvaient déposer leur progéniture.

« Il y a quelques années, tu pouvais encore emmener ton môme sans crainte... »

Parents, animateurs, syndicalistes... Au total, pas moins d'une dizaine de volontaires se relaient depuis près de deux mois pour assurer les tours de garde. Côté parents, une fois l'enfant inscrit, on peut le déposer gratuitement à la garderie, muni de son repas de midi et de son carnet de santé. Pas de paperasse à remplir si ce n'est une simple fiche, sur laquelle doivent apparaître les allergies de l'enfant ainsi que deux numéros de téléphone, dont celui d'une personne qui ne participe pas à la manifestation.

Une précaution loin d'être anodine : « C'est au cas où le parent se ferait interpeller », explique Adèle, pour qui la violence de la répression policière a clairement joué un rôle dans la création de la garderie. « Il n'y a quasiment plus de gamins dans les cortèges. S'il y a quelques années tu pouvais encore emmener ton môme sans crainte, ce n'est plus le cas. » Comme dans d'autres villes de France, le climat est particulièrement tendu à Nantes. Adèle : « C'est la foire aux canons à eaux, l'hélico est de sortie, ça gaze pour rien et j'ai vu des arrestations où vingt flics traînent une meuf dans une cour d'immeuble d'où tu l'entends hurler pendant dix minutes. » De quoi faire effectivement passer aux parents l'envie d'emmener leur enfant...

Sauf que comme le rappelle Quentin, trouver une solution de garde n'est parfois pas si simple : « Les cheminots ou les profs sont souvent en grève et savent donc s'organiser. Mais les personnes qui n'en ont pas l'habitude ont parfois besoin d'un soutien logistique pour se décharger des enfants sur les journées de mobilisation. »

« La garderie, ça me permet de renouer avec la lutte »

Du bout de la pièce, Quentin alpague Adèle qui jette un œil à son portable : « Il est quelle heure ? » – « 13 heures 12. » Sourires entendus¹.

1. Le nombre 1312 a acquis une certaine popularité au sein du mouvement social, puisqu'il renvoie aux lettres ACAB (All Cops Are Bastards).

Juliette, la maman de Louisa, vient d'arriver pour récupérer sa fille et déposer au passage un sachet de clémentines et une galette des Rois. Pour cette éducatrice en reconversion, la garderie est une aubaine : «Je suis toute seule avec mon enfant depuis qu'elle est née et j'avais presque arrêté de manifester parce que c'est compliqué avec un petit. La garderie me permet de renouer avec la lutte.» Un résultat qui ravit Adèle, l'animatrice : «L'idée était de permettre aux mères et a fortiori aux mères seules de se mobiliser plus aisément.»

À 700 kilomètres de là, à Lyon, c'était aussi l'intention première de Nathalie quand elle a créé les Nounous jaunes, au printemps 2019. En pleine déferlante fluo, avec deux autres personnes, Nathalie a accueilli des enfants chaque samedi pendant quatre mois dans les locaux de l'AlternatiBar, la «maison des alternatives» lyonnaise. Jointe par téléphone, elle raconte comment son vécu de «maman solo» l'a motivée à mettre en place une garderie gratuite et autogérée :

Ma fille n'a pas de père, donc j'ai été sensibilisée très tôt à la difficulté de faire garder son enfant. Beaucoup de mamans seules n'ont plus l'espace ne serait-ce que pour réfléchir aux problèmes de société, à l'actualité, et donc pour faire le choix de s'engager. C'est cette bulle d'air qu'on voulait leur offrir, afin qu'elles puissent manifester ou prendre simplement un temps pour elles, qui leur permette, peut-être, de reconnecter avec ces questions.

Pour les mères en couple, cela ne semble pas franchement plus facile : si à Nantes la garderie profite aussi à des pères, «ce sont majoritairement des femmes qui viennent nous déposer leur enfant», observe Adèle. Rien d'étonnant si on se réfère à une étude menée en 2017 sur la répartition du temps de prise en charge des jeunes enfants¹. À l'époque, à travail égal, les femmes accordaient les trois quarts de leur temps disponible à leur progéniture contre moins de 60% pour les pères. Un constat qui ne surprend pas l'animatrice : «Quand en manif' je distribue des tracts pour la garderie, je rencontre souvent des mecs qui me disent en se marrant : "J'avoue, c'est ma femme qui est en train de garder les enfants".»

À Nantes, la garderie est pensée comme un maillon à part entière de la mobilisation. Ce qu'Adèle revendique haut et fort : «Ce n'est pas le banc de touche de la lutte!» Avant de préciser : «L'idée était d'ailleurs de ne pas reproduire ce qui existe dans les structures classiques et de faire en sorte que les mecs s'investissent.» Les permanences à la garderie sont aussi une façon de se mobiliser autrement, quand aller manifester

1. «L'articulation des temps parental et professionnel au sein des couples : quelle place occupée par les pères?», Dares, ministère du travail).

devient trop éprouvant: «Il y a des moments où tu es juste épuisée quand tu t'es fait gazer, matraquer ou que tu as vu les copains et les copines se faire interpellé sous tes yeux», tempête Adèle. À Lyon, les Nounous jaunes ont quant à elles permis à des personnes handicapées de s'investir différemment dans le mouvement.

Aux yeux de Quentin, la garderie nantaise est également un outil pour penser les choses en grand: «Ces dernières années, les autonomes et la gauche extraparlamentaire se sont échinés à recréer de vrais espaces de contre-pouvoir: les Garderies populaires en font partie.» Et d'ajouter, gonflé d'optimisme: «Les émeutes c'est bien, mais si on veut transformer la société, il faut aussi influencer sur le quotidien en proposant d'autres manières de l'organiser.»

En 1968 déjà, des crèches sauvages

À Nantes comme à Lyon, les ouvertures de garderies autogérées ont suscité la surprise. Ces initiatives s'inscrivent pourtant dans une histoire qui ne date pas d'hier: au printemps 1968 déjà, une crèche «sauvage» avait vu le jour à la Sorbonne.

À l'époque, c'est une jeune institutrice de maternelle, Françoise Lenoble-Prédine, qui prend les rênes de la structure improvisée. Contactée par téléphone, elle se remémore cette époque:

J'avais lu un article dans *France Soir* qui racontait que des occupants de la Sorbonne avaient organisé une crèche dite sauvage. Quand je me suis rendue sur place, il n'y avait personne. Je l'ai donc créée, convaincue que dans cette période de contestation il fallait que les parents puissent faire garder leurs enfants pendant qu'ils manifestaient. Durant sept semaines, la crèche «sauvage» de la Sorbonne accueillera jusqu'à une soixantaine de bambins, les jours où dehors, ça cartonnait.

L'objectif initial fut rapidement dépassé et la crèche devint une sorte de laboratoire des futures crèches parentales. Une initiative qui intéressa jusqu'à «Françoise Dolto [qui] un jour a déboulé à la crèche». Plus tard, en 1981, Françoise Lenoble-Prédine entrera au cabinet de Georgina Dufoix, alors secrétaire d'État à la famille (sous François Mitterrand). L'ancienne instit' impulsera l'élaboration d'un cadre juridique aux crèches parentales en gardant, elle l'assure, l'«esprit autogestionnaire» des crèches sauvages, participant ainsi à un véritable changement d'approche dans l'accompagnement de la petite enfance¹.

1. Françoise Lenoble-Prédine revient longuement sur ces expériences dans un entretien disponible sous forme de brochure (*Chantier – De Mai 68 à... «la crèche sauvage»*) sur le site du centre culturel militant La Parole errante (Montreuil).

D'autres garderies autogérées furent créées dans les années 1970, comme celle des Beaux-Arts ou de l'université Censier, à Paris. À Nanterre, en banlieue, une crèche sauvage est lancée en février 1970. Cette dernière n'a pas pour vocation de garder les enfants de manifestants et elle accueillera finalement surtout les mômes du bidonville jouxtant la fac, mais elle n'en est pas moins l'héritière des expérimentations menées deux ans auparavant. Comme nous l'explique Victor Collet, auteur du livre *Nanterre, du bidonville à la cité* (Marseille, Agone, 2019), «les premiers tracts qui parlent de la crèche ont un accent post-soixante-huitard assez évident puisqu'ils mettent en avant la façon dont elle pourrait permettre de repenser le rapport à la parentalité, déconstruire le principe abêtissant [non réfléchi, non éducatif, ne favorisant pas l'autonomisation des enfants, NDLR] des crèches ordinaires et, évidemment, comment elle permettra de dégager du temps pour les femmes». Toutes proportions gardées, «il est clair qu'il existe une continuité entre les initiatives actuelles en la matière et les luttes menées autour des crèches sauvages à l'époque».

février 2010

Source

CQFD, n° 184, février 2020.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Féminisme», tome 6.

Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ? Combats en cours pour des terres en commun

Camille

L'année 2018 a été une période charnière pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Le mouvement contre l'aéroport doit maintenant sauver ses projets et ses terres contre l'agro-industrie et pour cela se lancer dans une nouvelle aventure : tenter de racheter les terres par le biais du fonds de dotation La Terre en commun.

L'histoire de la lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes plonge ses racines dans les années 1960. Située à 25 km au nord de Nantes, la région risquait de voir plus de 1 600 ha de terres agricoles et de forêts disparaître sous le béton, au profit de ce qu'on appellera plus

tard un grand projet inutile et imposé (GPII)¹. Mais c'était sans compter sur des décennies de luttes multiformes, et surtout, en 2008, sur un appel à venir occuper les terres, porté par le collectif «Habitant·e·s qui résistent». Celui-ci a débouché sur l'occupation du territoire par une nébuleuse de personnes venues lutter contre l'aéroport et son monde : en construisant leurs habitats et en produisant leurs propres aliments de subsistance, en voulant fonctionner collectivement, hors des normes et logiques marchandes, tout en servant de base arrière et de soutien à d'autres luttes. L'échec de la tentative d'expulsion de 2012 ne fit que renforcer ces dynamiques, laissant ainsi le champ libre à la ZAD pour se déployer pendant près de six ans en toute liberté, sans justice et sans police.

Il est vital pour nos luttes de ne pas laisser l'État et les médias écrire nos histoires, de le faire nous-mêmes, avec nos mots et nos émotions. On peut retrouver de nombreux livres ou brochures sur les histoires de la ZAD sur <https://zadibao.net>.

Pour le meilleur et pour le pire : 2018, une année charnière

C'est en janvier 2018 que l'État annonce officiellement l'abandon du projet. Cette victoire inédite est le produit d'années de luttes déterminées, de démonstrations de force et d'une indispensable complémentarité des modes d'action entre les différentes composantes du mouvement². Dans le même temps, l'État réaffirme sa détermination à expulser la ZAD et à ramener l'«ordre».

Conscient que le groupe perdrait de sa force une fois le projet abandonné, le gouvernement s'y est attelé progressivement, misant sur les conflits internes et les faiblesses du mouvement³. Il a refusé toutes les propositions de gestion collective portées par le mouvement en imposant uniquement la possibilité de déclarer des installations individuelles ; une «proposition» inacceptable pour le mouvement, qui donna à l'État l'occasion de lancer, le 9 avril 2018, la plus grosse opération militaire sur le sol français depuis Mai 68, et la première utilisation des blindés en France métropolitaine.

1. Pour en savoir plus sur ces soixante ans de lutte, voir la «Chronologie» ainsi que les six numéros de Lèse Béton sur ZAD.nadir.org, et les entretiens disponibles sur <https://mauvaisetroupe.org/spip.php?rubrique70>.

2. Voir la brochure «C'est quoi la ZAD?», l'article «L'idéologie de la non-violence en question» dans *Timult*, n° 6, ou encore les écrits de Peter Gelderloos, Howard Zinn et Ward Churchill.

3. Pour en savoir plus sur 2018, voir les brochures «Et si seulement : chroniques subjectives de la ZAD», «La fin de la ZAD, le début de quoi?», «Lettre aux comités locaux et à toutes celles et ceux qui aimeraient comprendre où on en est sur la ZAD» et «La route des 10 cordes».

Tout l'Est de la ZAD fut détruit et des centaines de personnes furent blessées par les armes de la gendarmerie lors de cette première semaine d'expulsion. Puis une fausse «trêve» a été mise en place par la préfecture, manière de proposer un rendez-vous de la dernière chance.

Des habitants de la ZAD ont alors fait le pari de continuer le combat en conjuguant mobilisations dans Nantes et défense physique de la zone, avec une lutte sur le terrain administratif. Une majorité des lieux encore debout ont alors négocié un «paquet» de projets individuels interdépendants et indissociables (dans le but de protéger également les projets collectifs), tandis que d'autres misaient sur le seul rapport de force physique pour défendre leurs lieux de vie. Malgré des tentatives de résistance, les quelques lieux qui n'avaient pas fait le pari de la «négociation» ont été la cible d'une implacable deuxième phase de destruction et d'expulsion.

Continuer la lutte par d'autres moyens : état des lieux

Le bilan de l'année 2018 est lourd : plus de la moitié des lieux de vies détruits, des centaines de personnes blessées ou incarcérées... La ZAD a changé et le mouvement s'est recomposé¹. Malgré tout, la lutte continue pour sauver les terres, les habitats, les habitant·e·s comme leurs projets, et défendre d'autres manières de vivre, d'habiter et de se nourrir².

Les terres de la ZAD couvrent environ 1 600 ha. Dans les mois qui ont suivi l'abandon, une bataille s'est engagée sur la redistribution des parcelles agricoles, contre l'agrandissement de fermes conventionnelles et pour l'accès collectif à la terre. Une quinzaine de projets issus du mouvement ont donné lieu à la signature de baux ruraux stables, qui couvrent l'ensemble des terres déjà occupées avant l'abandon ainsi qu'un ensemble de parcelles supplémentaires d'environ 310 ha. Des négociations sont en cours pour le maintien de l'usage et de la gestion des haies et des forêts par le mouvement (environ 230 ha). Les paysan·nes historiques résistant·es ont récupéré leurs terres (environ 360 ha), tandis que les «cumulard·es» – les paysan·nes qui avaient accepté de collaborer avec Vinci – profitent toujours de terres qu'ils ont accepté de céder à bon prix (environ 460 ha), tout en récupérant généralement des parcelles en compensation à l'extérieur de la ZAD. Sur l'avenir d'un

1. Les composantes de la lutte ne sont plus les mêmes (l'ACIPA s'est dissoute malgré des volontés internes de continuer, le CEDEPA a lâché la ZAD dès l'abandon du projet, etc.), ce qui a réuni les personnes qui croient à l'avenir de la ZAD au-delà de leur groupe d'origine, notamment avec la création de l'association NDDL Poursuivre ensemble (voir www.nddl-poursuivre-ensemble.fr/)

2. Pour une liste non exhaustive des projets, voir le site de *La Terre en commun*, <https://encommun.eco>

certain nombre de ces parcelles un nouveau bras de fer entre le mouvement et les «cumulards» est annoncé pour cet automne.

Malgré le processus de légalisation en cours, la situation reste précaire et à la merci de choix politiques – et non simplement administratifs ou juridiques – difficiles à anticiper. Cela a convaincu une partie des membres du mouvement de faire plusieurs paris : défendre des modes alternatifs d'habiter, conscients des enjeux climatiques, face au futur plan d'urbanisme intercommunal (PLUI), lutter pour obtenir des baux ruraux – dont beaucoup sont maintenant signés – ainsi que l'installation de nouveaux projets d'agroécologie sur les parcelles qui seront disponibles, et se mettre en position d'acheter les bâtis et parcelles qui seraient mises en vente.

Le nouveau pari : le fonds de dotation La Terre en commun

134

Depuis plusieurs années, on s'interroge sur les moyens de se projeter dans l'après-aéroport et de prendre collectivement en main les terres défendues¹, notamment pour y promouvoir des méthodes originales d'habiter le bocage. Et c'est par le biais de la création d'un fonds de dotation que le pari est lancé de racheter les terres et les bâtis de la ZAD. Il s'agit de mettre la propriété collective au service des communs du mouvement pour garantir le maintien des activités collectives nées de la lutte et pour voir fleurir des projets basés sur l'entraide, la mutualisation et le respect de la terre et de la nature.

Situé entre l'association et la fondation, le fonds de dotation présente plusieurs avantages majeurs. Tout d'abord, c'est une structure sans parts ni actions, ce qui signifie que, quel que soit le montant de son don, aucun individu n'obtient plus de poids. Cela limite les risques de prise de pouvoir ou de chantage liés aux contributions. De plus, nul ne peut reprendre ce qu'il a donné, et le fonds ne peut pas céder ses biens, qui sont donc placés en dehors de la spéculation et des recherches d'enrichissement personnel.

Ensuite, le fonds permet de séparer la propriété et les usages. Ses orientations sont données par l'Assemblée des usages, l'assemblée générale du mouvement, et il est dirigé par un conseil d'administration constitué de personnes proches de la lutte qui ont la confiance de leurs pairs. Tout en restant propriétaire, il mettra ses possessions (terres, bâtis, etc.) à disposition des projets du mouvement, qui en deviendront usagers.

1. «Les six points pour l'avenir de la ZAD : parce qu'il n'y aura pas d'aéroport», fin 2015. Pour plus d'infos et pour contribuer : <https://encommun.eco> et <https://ZAD.nadir.org>

La lutte continue : les milles manières de se serrer les coudes

Même si la situation a changé, le mouvement continue de se battre pour tenter de pérenniser ce qui s'est mis en place durant cette folle décennie d'occupation et de création, contre la privatisation des terres, contre les logiques marchandes et industrielles et contre toutes les formations d'oppression et domination. De nouveaux projets apparaissent, de nouvelles personnes rejoignent la ZAD, de nouveaux liens se créent pour renforcer cette lutte. Nous continuons à défendre et à vivre une autre vision du monde, qui prend davantage soin de son territoire et de ses habitant·es, humains ou non humains.

Et il y a mille manières de participer. Que ce soit en venant sur place participer à la vie quotidienne ou pour y vivre et y porter des projets, ou en soutenant la ZAD en restant là où vous êtes, ou encore en aidant le fonds de dotation à racheter les terres. L'ensemble des contributions est précieux pour que la lutte continue, prenne de l'ampleur et que l'on continue à faire exister d'autres possibles.

novembre 2019

Source

Silence, n° 483, novembre 2019, www.revuesilence.net/.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

« France », tome 2.

Réussites et échecs de l'autogestion dans la ZAD

Propos recueillis par Martha Gilson

Max et Virginie ont installé leur jardin aromatique et médicinal, Le Très petit jardin, dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en 2016, marquant ainsi leur soutien à la lutte contre le projet d'aéroport, leur certitude de gagner et leur envie de partage et de pratiques autogestionnaires. Un an après la « victoire », qu'en est-il ?

Comment et quand êtes-vous arrivé·es dans la ZAD ?

Nous étions installé·es en 2012 à 50 km, à Sainte-Anne-sur-Villaine, en tant que producteurs de plantes. En parallèle, nous étions investies depuis des années dans la lutte contre le projet d'aéroport : nous étions présent·es et actif·ves sur place pour les moments forts. Nous avons finalement décidé de nous installer dans la ZAD en 2016. On est d'abord allé·es rencontrer les occupant·es et des groupes constitués

comme Copain¹, qui réfléchissaient à la préservation du foncier agricole, et ceux qui faisaient de l'agriculture collective dans la ZAD. On a présenté notre projet, puis nous avons choisi ensemble un endroit où nous pouvions nous installer.

Comment s'est passé votre installation ?

On s'est installé·es comme les autres occupant·es : en toute illégalité. Bien qu'on soit resté inscrit·es à la mutualité sociale agricole (MSA), on était à ce moment-là des squatteur·euses comme les autres. C'a été notre façon de lutter à nous, notre pari. On a pris la décision d'installer notre activité agricole dans la ZAD juste avant le référendum de juin 2016 et, malgré la victoire du « oui », on a maintenu notre projet. On voulait prouver qu'on était sûr·es que l'aéroport ne se ferait pas. Si nous sommes venu·es, au-delà de la lutte contre l'aéroport, de la volonté d'apprendre à mieux résister à son monde, c'était aussi pour s'intégrer à des activités collectives, et ça n'a pas été évident.

Quels sont vos liens avec les autres habitant·es de la ZAD ?

En arrivant, on a divisé notre production par deux, ce qui nous a permis de construire l'atelier-séchoir, de déménager le jardin et de dégager du temps pour s'investir dans des activités collectives. On s'est investis par exemple dans la Curcuma, la Coopérative d'usure, de réparation de casse et d'utilisation du matériel agricole.

Mais notre arrivée a aussi été une douche froide. On a reçu un accueil glacial de la part de certaines personnes parce que nous ne nous inscrivions pas dans un projet collectif et que nous avions des activités marchandes. Notre présence a pu être perçue comme l'entrée du loup dans la bergerie : pour certain·es, on incarnait le capitalisme – alors qu'on vit avec l'équivalent du revenu de solidarité active (RSA).

Pour vous, qu'est-ce qui a changé depuis votre installation ?

Nous ne sommes pas un collectif, nous sommes un couple hétérosexuel qui habite et travaille dans la ZAD. Du côté de notre activité agricole, nous avons continué le même projet qu'auparavant. Ce qui a changé pour nous, c'est d'abord que nous avons été beaucoup moins isolé·es. On a évolué depuis qu'on est dans la ZAD. Dès le début de

1. En 2011 se crée le Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport (Copain 44), en solidarité avec les paysans qui refusent de laisser leurs terres à Vinci.

notre installation, toutes les plantes qu'on a vendues sur place sont à prix libre au profit de Sème ta ZAD¹.

Avant notre installation, on pratiquait une activité marchande classique ; la ZAD est une école pour entrer dans une économie collective, du don-contre-don. On continue d'avoir des activités marchandes, on vend nos plantes dans des marchés, mais nos activités sont maintenant plus hybrides. On consacre la moitié de notre temps et de notre énergie à des activités collectives. Notre parcours est un peu à contre-courant de ce qu'ont fait d'autres personnes, qui ont appris l'agriculture au sein de collectifs et qui aujourd'hui ont des pratiques plus individualistes, plus legalistes aussi – ce sont souvent des personnes qui ont obtenu des baux avec les négociations du printemps 2018.

Le 17 janvier 2018 a été annoncé l'arrêt du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Après la joie, une intervention militaire démesurée a eu lieu puis la voie des négociations s'est ouverte. Où en est-on aujourd'hui ?

C'est sûr que maintenant, à l'été 2019, on ressent un apaisement. Notre situation est moins précaire du fait des baux agricoles, l'intervention militaire s'est arrêtée, nos activités sont sécurisées. Pour l'instant, treize baux ont été signés pour les quinze ou seize activités qui ont obtenu une convention d'occupation précaire (COP). Nous avons engagé les négociations en promettant de ne rien signer si cela n'allait pas dans l'intérêt de tout le mouvement. La peur et la confusion nous ont fait renoncer à cette promesse et nous n'en sommes pas fières.

Ce qui a changé

Il y a eu une régularisation de la ZAD : ce n'est plus une zone pirate. Mais la façon dont on la présente aujourd'hui est une façade médiatique. Une quinzaine de personnes ont désormais le droit d'exploiter légalement les terres, alors que le reste des 150 habitant·es n'ont pas plus de droits qu'en 2017.

Ce qui a changé, c'est qu'il n'y a plus de prises de décisions vraiment horizontales à l'échelle de la ZAD. Il y a encore des instances décisionnelles collectives, mais elles ne représentent pas toute la zone. Cette évolution est une grande déception pour nous, parce qu'on s'est

1. Sème ta ZAD, né après les expulsions de 2012, se rassemble autour d'une assemblée ouverte à toutes pour discuter de la politique liée à l'occupation agricole de terres, pour se coordonner dans les cultures et la logistique.

installé·es ici aussi pour expérimenter l'autogestion. Des pratiques autogestionnaires fonctionnaient avant le printemps 2018, en tout cas on essayait, des personnes œuvraient pour l'horizontalité. Mais certains groupes ont pris le pouvoir et flingué délibérément cette dynamique collective¹.

Une partie des habitant·es ont aujourd'hui quitté la zone tandis que d'autres s'installent plus légalement. Au milieu de tout ça, comment va Le Très petit jardin ?

On est à fond dans notre saison de récolte. À titre personnel, on a un outil de travail rêvé, un jardin magnifique, un hangar qui fonctionne bien. On organise des chantiers collectifs pour notre jardin (souvent le mardi matin), et toutes les semaines on a du monde, que ce soient des personnes de passage, des gens de Nantes ou des habitant·es de la zone. Il y a sur le territoire de la ZAD un maillage très dense, on peut facilement ouvrir son activité sur l'extérieur et montrer, rendre accessible aux personnes qui le souhaitent des petits bouts d'agriculture permacole.

On participe aussi toujours à plusieurs dynamiques collectives, comme les permanences de phytothérapie, qui sont une émanation du «groupe plantes», à la cabane médicinale. Il existe encore une véritable autogestion du quotidien, logistique. On fait du maraîchage collectif au Rouge et Noir, par exemple. On participe au collectif un jour par semaine, quatre ou cinq référent·es définissent les choses à faire dans le potager, qu'on se répartit. Le potager nourrit les personnes qui y travaillent, mais il alimente aussi une cantine solidaire à Nantes, L'autre cantine². Après, dans chaque lieu de vie, les personnes s'organisent puis se coordonnent avec d'autres lieux, à travers des groupes, comme le «groupe huile» ou le «groupe patate». Ce sont les organes de pouvoir au niveau de la ZAD qui sont noyautés : le «groupe presse», le «groupe com», ou encore l'Assemblée des usages. On s'organisait auparavant pendant la Réunion des habitants. Elle n'a plus été reconnue par certain·es et c'est aujourd'hui au sein de l'Assemblée des usages qu'on devrait s'organiser. Mais c'est une autre gouvernance, qui se rapproche plus d'une assemblée de groupes de pression. Une personne qui arrive seule ne sera pas entendue.

Comment appréhendez-vous les temps qui viennent ?

1. Voir «Des dynamiques inhérentes aux mouvements de contestation», <https://nantes.indymedia.org>.

2. Voir «Nantes : l'autre cantine cuisine pour les migrant·es», *Silence*, n° 473, décembre 2018.

Nous ne voulons pas servir un projet carte postale, en incarnant un projet «propre», «bobo». Nous ne voulons pas que la ZAD se transforme en écovillage alternatif. Depuis le printemps 2018, il y a eu un fort appauvrissement de la mixité sociale dans la ZAD. Nous aimerions retrouver des dynamiques autogestionnaires, qu'il y ait davantage d'attention à chacun·e et un travail sur les rapports de domination et l'inclusivité.

2019

Source

Silence, novembre 2019, n° 483, www.revuesilence.net/.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*
«France», tome 2.

La ZAD et son avenir en débats

Propos recueillis par Guillaume Gamblin

En quoi la situation après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est-elle une victoire... ou une défaite? Quelles sont les répercussions de cette lutte, puis de l'abandon du projet, sur le paysage militant? Les regards croisés de Geneviève Coiffard, active dans la résistance locale, de Maud, membre du collectif de solidarité du Rhône, et d'Anahita Grisoni, chercheuse engagée contre les Grands Projets Inutiles et Imposés.

Geneviève Coiffard a été intensément engagée localement, durant des années, dans la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, au sein de la Coordination des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, où elle représentait l'association Attac. Elle revient pour *Silence* sur ce que cette lutte a changé dans le paysage militant local. «Très vite il y a eu un débat: être contre l'aéroport, ou être contre l'aéroport et son monde? Des personnes et des organisations ont beaucoup évolué au fil du temps, avec la prise en compte des limites de la planète, des enjeux climatiques, au-delà de l'aéroport. Si ce projet est devenu si emblématique, c'est qu'il portait beaucoup plus que lui-même. À partir d'un moment, l'option de lutter contre l'aéroport et son monde a été portée en particulier par la ZAD.»

Cette lutte a mis en réseau différents groupes et a permis de créer de nouvelles dynamiques.

Il existe par exemple aujourd'hui la Cagette des terres, qui fournit de l'alimentation aux squats, aux migrants, aux grévistes, etc. Il y a eu des liaisons ZAD-migrants, ZAD-Gilets jaunes. Plus largement cette lutte a permis aussi la mise en réseau de différentes luttes anti-GPII (Grands projets inutiles et imposés)¹.

«Faire se croiser des réseaux qui ne se connaissaient pas forcément»

Maud a été très investie de 2014 à 2018 au sein du collectif de solidarité avec Notre-Dame-des-Landes du Rhône. L'impact de cette lutte a d'abord été personnel. «J'ai été amenée à multiplier les séjours sur place (à l'occasion des manifs nationales, des rencontres nationales de tous les collectifs de soutien une à deux fois par an sur zone, de séjours personnels). Cela m'a permis de vivre l'«expérience ZAD» c'est-à-dire de faire l'expérience concrète d'une vie démarchandisée / «décapitalisée», avec tous les aspects très concrets, positifs comme problématiques : expérience très intime de réappropriation de savoirs et de savoir-faire, à la fois techniques et sociaux. Et aussi le constat que certains clivages sont difficiles à surmonter, à gérer (femmes/hommes, sachant·es-diplômé·es / non-sachant·es, etc.), même si ce n'est pas pire, bien au contraire, que dans la société concurrentielle. Par exemple j'ai assisté à deux expulsions d'hommes violents / agresseurs sur zone. Ils ont été contraints de quitter le lieu de vie où ils avaient sévi et de quitter complètement la zone. C'était avant #MeToo et #BalancetonPorc!»

Mais au-delà de l'expérience personnelle, la solidarité avec Notre-Dame-des-Landes a créé des réseaux, des synergies militantes, politiques, humaines, sur le territoire du collectif. Sur Lyon et sa région, cela a (re)mobilisé des militant·es des collectifs qui avaient tenté, en vain, d'empêcher la destruction des terres agricoles de Décines pour le projet de stade de l'OL. Cela a tissé des liens avec des militant·es syndicales (Solidaires, Confédération paysanne...) et fait se croiser des réseaux qui ne se connaissaient pas forcément : squats, caisses de solidarité et réseaux antirépression, réseaux féministes, etc.

On fonctionnait au consensus, ce qui veut dire qu'on se mettait d'accord sur des mots d'ordre et des modes d'action acceptables par toutes, en sachant qu'on ne partageait pas certaines choses. Il y avait en quelque sorte un militantisme à géométrie variable selon ce qu'on se sentait ou non de porter. Du coup ça a permis à des gens très différents, voire opposés sur certaines questions, de se côtoyer dans la durée. Des

1. Voir l'article «Alimenter les luttes», *Silence*, n° 466, avril 2018, p. 29. Contact : <https://lacagettedes-terres.wordpress.com>, lacagette@riseup.net, tél. 07-87-85-93-72.

personnes qui sans cela auraient entretenu des rapports de défiance voire de rejet du fait de leurs appartenances ou positionnements respectifs, savent maintenant qu'ils et elles peuvent se faire confiance pour mener ensemble certains types d'actions ou d'activités.

Victoire d'une lutte, défaite d'une utopie ?

Sociologue et urbaniste, Anahita Grisoni a beaucoup fréquenté les luttes contre les Grands projets inutiles et imposés. Elle est membre du collectif Des plumes dans le goudron qui a publié en 2018 le livre *Résister aux grands projets inutiles et imposés. De Notre-Dame-des-Landes à Bure*, aux éditions Textuel.

Y a-t-il vraiment une conclusion du conflit?, interroge-t-elle. Ce qu'il y a c'est un arrêt du projet de construction de l'aéroport de NDDL. Ce qui veut dire que la société Aéroport du Grand Ouest – une filiale de Vinci – s'est retirée du projet et va toucher les indemnités prévues dans son contrat, soit plusieurs centaines de millions d'euros d'argent public. Ce qu'il y a surtout, c'est la pérennité voire l'aggravation des conditions de «gouvernement» des humains et non-humains qui vont à l'encontre des principes développés sur la ZAD : montée des inégalités économiques et des injustices sociales et écologiques ; affaiblissement de la démocratie ; augmentation de l'exploitation sans fin des ressources, de l'artificialisation des terres, bref, de la puissance de l'argent contre celle du vivant ; répression autoritaire des mouvements sociaux voire exécution pure et simple des personnes, indignes du soi-disant "pays des droits de l'homme". Pour un projet «Aéroport Grand Ouest» terminé, il y a dix «Gonesse» en souffrance¹.

Pour la chercheuse, «à un autre niveau, on peut bien sûr considérer que ce mouvement est une victoire. Tout d'abord, par ce qu'il a donné à voir, par toutes ses expérimentations dans les temps de quiétude et par sa force et son courage dans les moments d'attaque. De simples manières de faire du pain à une réflexion prolixue sur les utopies désirables, de l'agroécologie réalisée ici et maintenant à la remise en question de la propriété privée, la ZAD, comme beaucoup d'autres lieux d'expérimentations, donne à voir que c'est possible. Au-delà des clichés, des rapports de force et de la loi du marché, il est possible de mettre d'accord des agriculteurs et des jeunes urbains en quête d'un avenir qui ait du sens à leurs yeux. Puis, la ZAD est une victoire dans ce qu'elle porte comme

1. À Gonesse, dans le Val-d'Oise, des habitant·es regroupé·es dans le Collectif contre le triangle de Gonesse se battent contre un projet de mégacomplexe commercial nommé Europacity, et proposent un projet écologique alternatif pour ce territoire. Contact : <http://nonaeuropacity.com>.

projet, sans en démordre : celui de la gestion collective des terres, statut dont seul bénéficie le Larzac. Tout comme cette lutte, qui a marqué toute une génération, on peut espérer que la ZAD de Notre-Dame-des-Landes existera dans l'esprit et les actes des générations futures».

La ZAD de NDDL, emblématique du mouvement contre les GPII en France, remarquable par sa longévité, par la puissance de sa réflexion, par la beauté de ses alternatives, ne représente pas seulement – loin s'en faut – la lutte contre l'artificialisation des 150 hectares de terres couverts par le projet d'aéroport. Elle est l'une des expressions de ce mouvement social décentralisé qui lutte aussi partout ailleurs contre les Grands projets inutiles et imposés. Ce mouvement qui se bat contre l'aéroport «et son monde». Si l'aéroport est retourné dans les cartons, «son monde», en revanche, ne semble pas ébranlé.

Ce que l'abandon du projet a changé dans les dynamiques militantes

Quel est l'impact de l'abandon du projet d'aéroport sur le mouvement de résistance local ? «Dans la Coordination, quand le projet d'aéroport a été abandonné, certain-es ont estimé que le job était fait», explique Geneviève Coiffard. L'ACIPA a été sabordée par une courte majorité du CA. Celles et ceux qui estimaient que le boulot n'était pas terminé ont alors créé Notre-Dame-des-Landes Poursuivre Ensemble, pour la poursuite du projet de la ZAD après l'abandon du projet d'aéroport. Au niveau des paysans, certains de COPAIN restent très actifs, d'autres ont beaucoup donné et sont contents de se poser. Côté ZAD, certains sont partis. Des collectifs ont cessé d'exister, d'autres sont très critiques sur l'évolution de la ZAD.

Il existe des conflits et des fractures, mais il faut souligner que les difficultés post-abandon existaient déjà auparavant. Il y avait des assemblées internes à la ZAD et des assemblées plus larges et ouvertes. On y recherchait le consensus. Ça ne marchait pas toujours, par exemple pour la route des chicanes. Mais on essayait d'éviter les diktats et les prises de pouvoir.

L'abandon du projet a amplifié les fractures en obligeant le mouvement à prendre des décisions dans l'urgence. En effet l'abandon du projet a signifié rapidement pour l'État trois choses : l'abandon du projet d'aéroport ; le retour à l'état de droit ; le refus de toute solution collective du type «Larzac». Il y a eu tout de suite des décisions binaires à prendre rapidement sous une pression énorme : libérer les routes ou pas ? Signer des baux ou pas ? L'urgence de ces choix binaires a précipité les clivages.

Il y a des différences d'appréciation totales. Selon moi, certains ont une position idéalisée et faussement radicale. Ils rêvaient au maintien possible d'une commune libérée de l'État alors que l'équilibre des forces et la marge de manœuvre de l'État étaient profondément bouleversés par l'abandon. La plupart des soutiens restant ont constaté qu'on ne pouvait plus dans ce contexte arrêter les 2 500 flics dépêchés dans le bocage et soutenaient une solution négociée pour que subsiste l'expérience collective de la ZAD.

On n'allait pas lever une armée qui résiste à l'État français. Pour moi ce n'est pas une question idéologique mais de réalisme : qu'est-ce qui était possible à ce moment-là ? De nombreux habitats avaient été détruits et on avait à faire face à une pression énorme. On a toutefois réussi à modifier les fiches imposées par la préfète et à faire bouger le cadre. Les projets sont nominatifs, c'est-à-dire qu'il y a un nom de personne ou de collectif en en-tête mais ils ne sont pas pour autant individuels ni séparés des autres. Les fiches ont été remplies de manière interpénétrée : elles se réfèrent chacune aux autres, pour les assolements, etc.¹. Elles ont été signées avec le couteau sous la gorge. De nombreux habitats ont été détruits. Il fallait choisir entre jouer les martyres jusqu'au bout en espérant le renfort de la terre entière, ou sauver ce qui pouvait l'être. Il y a un certain retour à une certaine forme de « normalité » avec certains cadres légaux mais aussi la subsistance d'un ensemble de marge de liberté et d'autonomie.

La partie habitats collectifs/habitats légers est un enjeu important. Les négociations continuent. Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est discuté actuellement.

Et du côté du collectif de solidarité avec Notre-Dame-des-Landes du Rhône, qu'est-ce que l'abandon du projet d'aéroport a généré ?

On a bien sûr savouré la victoire (elles sont rares ces temps-ci), estime Maud, mais la « gestion » sur place à NDDL de l'abandon de l'aéroport avec des positions très clivées, les quelques incidents assez délétères sur la zone, ont fait que localement le groupe de Lyon s'est très vite dissous. La plupart d'entre nous nous sentions trop éloignées de la zone pour avoir des infos complètes sur ce qui se passait. Et, même informées ou non, il me semble qu'il n'y avait vraiment pas l'envie de prendre parti pour un « clan » ou un autre dans l'après-aéroport, surtout après ces longues années d'apprentissage du consensus. Il y a eu quelques réunions pour discuter de la suite, décider si on transformait ou non le collectif en autre chose, l'idée

1. Les assolements réfèrent à la répartition des cultures de l'année entre les parcelles d'une exploitation ou entre les quartiers d'un terroir villageois ou d'un territoire.

d'écrire des «mémoires militantes» de cette lutte, mais globalement ça a plutôt fait flop. Et puis je pense qu'on était assez épuisé·es par cette lutte qui avait été super-prenante pendant des années. Les gens continuent à se croiser dans d'autres luttes (par exemple récemment les cortèges Fâché·es mais pas fachos dans le mouvement des Gilets jaunes, la solidarité avec les personnes migrantes, etc.) même si le collectif lui-même n'existe plus.

Les fruits de la lutte

Qu'est-ce que ce long combat a apporté à l'héritage des luttes en France? «Cette lutte a contribué à la formation de l'imaginaire ZAD, sur la possibilité pratique de faire bouger les choses et de vivre autrement», estime Geneviève Coiffard. L'occupation a été une étape importante. Un appel a été lancé: «Si le territoire se vide, il ne pourra pas être défendu, venez habiter». L'occupation a eu de la puissance d'un point de vue pratique mais aussi symbolique. La ZAD était un énorme squat à ciel ouvert. Cela a impulsé d'autres ZAD. Cette manière d'agir se distingue de simples défilés militants, et d'actions dirigées par le haut, qui ont d'ailleurs abouti à des défaites sociales.

Notre-Dame-des-Landes a donné une impulsion au fait d'occuper un territoire. Voyez les Gilets jaunes avec les ronds-points. Avec la ZAD on ne se mobilise pas une fois par mois, on lutte par tous les aspects de son existence. C'est l'organisation de la vie même qui essaie de déconstruire l'individualisme, le chacun pour soi, le rapport à l'argent, etc.

«C'est maintenant que tout commence!»

Une des conditions du succès de la ZAD est qu'il y a eu du temps et de la surface. Le mouvement a gagné du temps quand il y a eu une grève de la faim de 28 jours en 2012. Les recours juridiques ont permis de gagner du temps. Et pendant ce temps, la ZAD se construisait! Je n'ai surtout pas de leçons à donner. Mais oui, il y a l'importance du temps. Et aussi la recherche opiniâtre, systématique, de la diversité: naturalistes, juristes, architectes, paysans, etc. Maintenant qu'on a réussi l'abandon, il faut transformer l'essai. Comme disent les naturalistes en lutte, «c'est maintenant que tout commence!».

novembre 2019

Source

Silence, n° 483, novembre 2019, www.revuesilence.net/.

«Savoir se recréer en permanence»

Pour Anahita Grisoni, cette lutte nous apprend à «savoir se recréer en permanence. Je ne crois pas que les personnes qui sont passées par NDDL vont attendre bien tranquillement de devenir de vieux cons en racontant leurs faits d'armes passés à leurs petits-enfants au coin de la cheminée. Leur expérience ira nourrir d'autres luttes, en prenant des risques, en tentant des intersectionnalités, comme nous le donne à voir, par exemple, le soutien actif de certains zadistes aux migrants».

Répercussions sur d'autres luttes

Quelle a été l'influence de la lutte de Notre-Dame-des-Landes sur d'autres mobilisations? Au niveau du collectif de solidarité lyonnais, pour Maud, «cela a influé notamment sur la lutte contre le Center Parc de Roybon et contre l'A45 : ces luttes ont rassemblé des militant·es qui se connaissaient déjà et qui du coup ont pu très vite s'organiser et utiliser les "techniques NDDL" pour ces luttes plus locales : tracto-vélo, etc. Cela a aussi donné lieu à plusieurs rencontres régionales des collectifs NDDL du Sud-Est de la France. Cela a mené à l'organisation d'une très importante mobilisation "Désarmons la police, démilitarisons les conflits" à Saint-Étienne en octobre 2016, qui a connecté réseaux écolos, réseaux anti-violences policières, etc. de Lyon et de Saint-Étienne¹.»

Quelles sont les répercussions de la lutte de Notre-Dame-des-Landes sur les autres luttes contre des GPII? Pour Anahita Grisoni, cela a amené à «oser demander la gestion collective. Ouvrir la boîte de Pandore qui s'était refermée sur le Larzac, sortir cette mère des luttes territoriales de son état d'exception. La gestion collective n'est pas seulement un "projet de gestion", dans une société où ces mots désignent le contrôle absolu d'une classe sur l'organisation sociale dans son entier. C'est la remise en question par l'action d'un modèle de société dans lequel la propriété privée est un droit inaliénable plus important que le droit à l'eau ou le droit au logement, où tous les paramètres et les décisions sont ramenés à l'échelle de l'individu. La gestion collective, ce sont les communs en acte.»

1. Cette mobilisation faisait suite au blocage de l'usine d'armes policières de Pont-de-Buis (Finistère) un an plus tôt. En effet en 2015, l'intercomité Notre-Dame-des-Landes a décidé que chaque année, autour du 25 octobre, date anniversaire de la mort de Rémi Fraisse tué par une grenade de la police à Sivens en 2014, auraient lieu des initiatives pour dénoncer les violences policières, en mettant en lumière les lieux où sont fabriquées les armes de la police. Voir <https://desarmonslapolice.noblogs.org>.

Chronologie de la lutte contre le projet d'aéroport

1963 : début du projet d'aéroport du Grand-Ouest (ou de Notre-Dame-des-Landes), mis en sommeil après le choc pétrolier de 1973.

2000 : le projet d'aéroport à NDDL est ressorti des cartons par le gouvernement Jospin. Création de l'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'Aéroport (ACIPA) pour s'opposer à la construction de l'aéroport.

2004 : fin du droit de préemption du Conseil Général. Les rachats de terres et bâtiments se font sur accord amiable avec le propriétaire uniquement.

2007 : le Rosier est squatté. C'est le premier squat sur la ZAD.

2008 : le projet d'aéroport est jugé d'utilité publique (DUP) pour dix ans. En réaction à ce décret, une manifestation contre le projet se tient à Nantes début mars 2008, réunissant 3 000 personnes.

2009 : en août, le premier camp action climat de France s'organise sur la zone du futur aéroport, à l'initiative de la revue Silence. Il y a en parallèle une occupation de l'aéroport existant à Nantes. La Gaîté puis La Sècherie sont occupées peu après.

2010 : attribution de la concession du futur aéroport au groupe Vinci, pour une durée de 55 ans. Le coût du projet est chiffré à 556 millions d'euros.

2011 : création de COPAIN, première émission de Radio Kaxon. Le 7 mai, première manifestation d'occupation agricole au Sabot. En juillet, campement anticapitaliste anti-G8 «No G». Il dure trois semaines et est le point de départ de rencontres, discussions, actions contre l'aéroport et son monde et de nouvelles installations d'occupant·es sur la ZAD.

2012 : à l'automne, c'est l'opération César : l'État tente, avec plus de mille gendarmes et policiers, d'évacuer les zadistes. Le 16 novembre, le président François Hollande réaffirme son soutien au projet. Le lendemain, une manifestation de réoccupation rassemble 40 000 personnes dans la ZAD.

2013 : en avril, manifestation Sème ta ZAD, plusieurs milliers de personnes viennent aider au démarrage d'une dizaine de nouveaux projets agricoles.

2014 : pendant l'hiver 2013, les aménageurs annoncent le déplacement des espèces protégées et le début des chantiers. Le 22 février, en

réponse, une manifestation de plus de 50 000 personnes et 500 tracteurs submerge Nantes.

2016 : en juin, consultation locale. Les élect-rices de Loire-Atlantique votent en faveur de la construction du nouvel aéroport. Malgré la validation par la justice des arrêtés autorisant les travaux, le gouvernement de Bernard Cazeneuve abandonne le 9 décembre son objectif d'une évacuation de la ZAD. En octobre, lors d'une déambulation, 40 000 personnes viennent planter un bâton, faisant le serment de le ressortir en cas de tentative d'expulsion ou de débuts de travaux. Deux hangars sont construits pour la défense et l'avenir de la ZAD.

2018 : annonce par le gouvernement de l'abandon du projet d'aéroport (17 janvier) ; rassemblement « Enracinons l'avenir sur la ZAD » (10 février) ; première vague d'expulsions et de destructions (9 avril) ; deuxième vague de destructions (17 mai) ; signatures des premières COP d'occupant-es (4 juin).

2019 : Une quinzaine de projets ont signé des baux ruraux.

Source

Silence, n° 483, novembre 2019, www.revuesilence.net/.

Une épicerie autogérée pour faire revivre un village

Nicolas

Passer la porte de l'Alternateur c'est découvrir un magasin citoyen où la notion concrète de collectif et d'autogestion prend tout son sens. Promouvant les productions, les productrices et les producteurs locaux, cette association auvergnate permet aux habitants et habitantes d'un petit village d'expérimenter la démocratie directe tout en redynamisant leur village.

Tout commence par la fermeture de la supérette locale du village auvergnat de Sauxillanges, petit village de 1 200 habitants, pas très loin d'Issoire. Afin de trouver une parade à la désertification programmée du village et à l'initiative en particulier de quatre femmes, architectes et militantes, une vaste enquête est menée auprès des habitants. Il y apparaît que les habitantes et habitants sont « en attente d'un magasin d'alimentations en vrac, d'une épicerie ou d'un lieu convivial » se rappelle Sandra, membre actif de l'association depuis le début.

Tout s'organise alors très vite : un premier groupe de femmes se mobilise et entame une multitude de recherches, visitent des coops, des lieux alternatifs, démarchent des producteurs, examinent les différents statuts juridiques. Une première assemblée constitutive composée de 25 habitantes et habitants se réunit en juillet 2017 afin de peaufiner les papiers, le fonctionnement, les plages horaires. Enfin, pour démarrer et couvrir les premiers frais, «la tenue de tables sur les marchés permettra de récolter 5 000 euros».

Entre juillet et le 12 septembre, l'association est déposée et des locaux de 100 m² sont ouverts. L'association aura été montée en deux mois ! Aujourd'hui elle comprend 180 adhérents et 65 bénévoles provenant du village et ses alentours.

Redynamiser le centre-ville grâce au lien social

148

L'Alternateur organise des ateliers sur la transition écologique et monte des projections-débats, propose des jeux de société, adhère à la ludothèque d'Issoire. Une association culturelle et une autre pour les migrantes et migrants sont en train de se créer. Clairement, «l'association est devenue un lieu d'entraides et une passerelle entre les associations locales». Informer, conseiller, soutenir et essaimer tout en étant le plus transparent possible, tels sont les leitmotivs revendiqués du groupe. Ainsi l'association participe «de tous les projets fédérateurs» comme celui du festival de rue du Trac, fin septembre. Elle a aussi créé une association qui s'appelle Roue libre, un atelier réparation de vélos qui organise des fêtes.

Et parce que les gens se rencontrent «en travaillant ensemble, chacune et chacun parle des choses qui se passent dans les villages alentour, des événements à venir, des dernières nouveautés. Le lien social est revivifié».

Promouvoir les productions locales

Les produits locaux frais, bios ou en conversion, sont présentés en vrac. Concernant les producteurs, Sandra nous révèle, encore un peu étonnée, que «bien que cela fasse moins de travail pour eux et que les marges peuvent être très intéressantes ils n'ont pas tout de suite répondu présents. Ils pensaient perdre leur temps et ne voyaient pas vraiment les objectifs du groupe», avant d'ajouter, «maintenant, convaincus du bien-fondé de la démarche, ils viennent proposer leurs produits. Et il y en a de plus en plus. Le consommateur y gagne aussi grâce aux marges

pratiquées, très faibles sur certains produits». L'Alternateur marche donc très bien et dégage un chiffre d'affaires similaire à une petite entreprise.

Une belle initiative est à signaler: l'embauche de deux salariés à mi-temps pendant quelques mois de l'année. Il faut noter qu'au début «ce principe n'avait pas fait l'unanimité mais les discussions en assemblée générale ont fini par le valider. Les personnes embauchées adhèrent depuis le début au projet et chacun, bénévole comme salarié, apprend petit à petit à trouver ses marques au sein du collectif, en fonction de sa personnalité et de son expérience de vie». Les difficultés, d'ordre personnelles ou d'organisations, ne sont néanmoins pas toutes aplanies.

Démocratie directe

Le collectif constate que, bizarrement, certaines et certains n'imaginent pas pratiquer l'autogestion ou la démocratie directe «alors qu'ils le font concrètement». Ils sont tellement dépossédés de ces outils «qu'il leur faut réapprendre à travailler en collectif, sans hiérarchie, en se parlant et en faisant ensemble!» Mais alors comment s'organise cette démocratie directe? C'est par le biais de la réunion du collectif que sont validées (ou non) les propositions des différents groupes de travail et que se décide le suivi de leur application. Les postes et les responsabilités, les méthodes de chacune et chacun évoluent ensuite en fonction des remarques ou revendications, afin d'épouser au plus près les multiples facettes du travail quotidien. Par ce biais, «le collectif affine donc constamment ses pratiques». Oui, on peut dire aujourd'hui que la carte du collectif marche et qu'il apporte un gain de temps.

Le mode collégial qui régit l'association permet a priori de ne pas avoir de hiérarchie. Et si les bénévoles, adhérentes et adhérents finissent par reconnaître les bienfaits de ce type de fonctionnement «il a fallu pour arriver à ce résultat combattre quelques habitudes et lever les doutes»: former les bénévoles aux différentes tâches «est un défi!». Le règlement est-il trop compliqué? Comment pouvons-nous améliorer le fonctionnement de l'organisation? Certains en font plus que d'autres et la gestion collective et administrative est chronophage, etc.

Un constat s'impose aujourd'hui au sein du collectif: les adhérentes et adhérents auraient vraiment besoin aujourd'hui de se réunir plus souvent et de disposer d'un local adéquat. Un lieu où pourrait s'organiser, comme dit Sandra, «des débats sans enjeux, où pourraient s'approfondir certains points et se résoudre plus collectivement les problèmes...» Défi qui, au vu de la motivation des membres, est bien loin d'être insurmontable.

À l'ordre de la prochaine AG : comment augmenter le nombre de bénévoles, chercher un local plus grand, organiser des événements, des fêtes, des buvettes afin de récolter plus d'argent, «et surtout que, par la possession des lieux et les pratiques, la démocratie vive». Car il apparaît «qu'à plusieurs on prend de meilleures décisions, des décisions plus vertueuses pour le collectif, plus justes, plus courageuses, plus ambitieuses».

Vive le collectif !

Et s'il y avait une leçon à tirer de cette aventure, «c'est qu'on a tous, comme le déclare avec enthousiasme et conviction Sandra, individuellement, besoin des autres pour évoluer, que si le fonctionnement ne laisse pas la possibilité d'approfondir la démocratie, c'est bien cette dernière qui disparaîtra...»

février 2020

Source

Alternative libertaire, n° 302, février 2020.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«États-Unis», tome 2.

En Rouge et Noir...

Collectif

Entre la boulangerie des Fosses noires et la cabane collective des Vraies Rouges, le collectif maraîcher Rouge et Noir cultive depuis 2012 un champ dans la ZAD. Composé de cinq personnes référentes, le collectif anime des chantiers collectifs qui rassemblent chaque mercredi une quinzaine de personnes.

«On gère l'arrosage, les semences, on prend soin des cultures pendant la semaine, précise l'un de ses membres. On n'est pas arrivé·es avec une formation en paysannerie, on avait lu des livres, et ce sont des paysans autour de nous qui nous ont aidé·es au début.» Rouge et Noir voit l'occupation maraîchère comme outil central pour la défense des terres agricoles et contre le bétonnage.

Notre but n'est pas l'autosuffisance alimentaire : on produit des légumes pour pouvoir les donner, les partager, approvisionner des cantines populaires. On ne cherche pas à faire des conserves ! Cultiver ce champ, c'est la possibilité de partager des savoirs tout en construisant une alternative au système alimentaire actuel. On s'inscrit dans

une démarche politique plus large et on veut préserver du temps pour aller en manif par exemple. On a tendance, dans les discours, à séparer les personnes qui ont lutté contre les expulsions et celles qui font du maraîchage, alors que ce sont les mêmes ! L'occupation maraîchère est un de nos outils de lutte contre le système capitaliste.

novembre 2019

Source

Silence, n° 483, novembre 2019, www.revuesilence.net/.

Mouvement Football Progrès, une révolution manquée

Ray KRZR

Les années 1970, dernier grand moment d'offensive révolutionnaire, ont vu des footballeurs, regroupés au sein du Mouvement Football Progrès, tenter de s'attaquer aux fondations rigides et austères du football français. Un vent de fraîcheur tant par la façon de concevoir le jeu que par la remise en cause de la gestion autoritaire des clubs. Vaincu par ses limites internes mais aussi par la restructuration capitaliste, du football comme de la société, le MFP se dissoudra peu à peu à partir de la fin des années 1970. Retour sur une parenthèse où il n'a jamais été autant question que les footballeurs se réapproprient leur sport.

Le football est parfaitement intégré au système capitaliste qui lui impose ses logiques de profits et de rationalité économique à tous les échelons. Les grands clubs professionnels sont aujourd'hui des entreprises multinationales, qui passent de main en main entre des investisseurs cherchant qui le profit, qui le rayonnement international. Les stars se monnaient à des prix défiant l'entendement. On observe dans ce football la tendance à l'accumulation et à la centralisation du capital décrite par Marx. Des investisseurs injectent des sommes colossales, construisent des grandes entreprises-clubs qui, par leur domination économique, deviennent dominantes sur le plan sportif. Et les discussions autour de la création de ligues européennes fermées semblent confirmer cette tendance monopoliste croissante du football professionnel.

Les années 1970, des footballeurs dans la mêlée sociale

Cette véritable restructuration du secteur capitaliste qu'est le football, entamée depuis les années 1970, s'est accélérée dans les années 1990

avec l'arrêt Bosman, libéralisant les transferts des joueurs, et l'importance prise par les diffuseurs TV. Et comme toutes les restructurations capitalistes, elle s'accompagne de son lot d'attaques contre les prolétaires: mesures sécuritaires dans les stades et répression du supportérisme organisé qui nuit à l'image respectable TV-compatible, augmentation du prix des places, précarité des professionnels de «seconde zone» (avec tout le respect pour ces sportifs de haut niveau qui cherchent tant bien que mal à vivre de leur passion).

Le monde amateur n'est pas épargné par l'emprise capitaliste. Les budgets des clubs de divisions inférieures grossissent, la concurrence se déplaçant de plus en plus du terrain sportif au terrain économique. Même dans les divisions régionales, de nombreux clubs font faillite n'arrivant plus à suivre la course à l'armement qui s'est installée. La centralité de la victoire est au cœur des politiques de formations des jeunes dont la professionnalisation est une source de revenus pour les clubs formateurs sur de longues années avec les primes à la revente.

De la restructuration capitaliste des années 1970 commençaient à émerger ces problématiques mais aussi des formes de résistances. En Mai 68, le siège de la FFF était occupé plusieurs jours par le comité d'action des footballeurs, au mot d'ordre de «Le football aux footballeurs!». Une action à l'initiative de journalistes du *Miroir du football*, mensuel indépendant (bien qu'appartenant à une maison d'édition du PCF, même si le parti a, au début, une influence nulle sur sa ligne éditoriale) qui prône une vision offensive, spectaculaire et artistique du football, et défendent les joueurs contre le foot business naissant. Les occupants du 60 bis avenue de Iéna critiquent la gestion des instances, les mesures ne prenant pas en compte les impératifs des prolétaires licenciés, la forme des contrats professionnels... Pendant cinq jours, ils organisent aussi des débats sur le jeu, critiquant le football défensif et rugueux prôné par la DTN de l'époque.

Dans le sillage de ces événements, en février 1974 va être créé le Mouvement Football Progrès (MFP). Il s'agit d'un mouvement se proposant de réfléchir et d'intervenir politiquement dans le football, aussi bien du point de vue de l'organisation des clubs et instances que du jeu en lui-même. Pendant quelques années ses militants vont tenter de faire progresser ses conceptions dans les clubs et fédérations, notamment en Bretagne, prolongeant cette expérience par la publication d'une revue, *Le Contre-pied*.

Le Stade Lamballais, le « laboratoire » du MPF

Les prémices du MFP sont à chercher dans le *Miroir du football* et ses conceptions du jeu mais aussi et surtout dans les expérimentations menées au Stade Lamballais (Côtes-d'Armor) depuis le début des années 1960. En 1964, Jean-Claude Trotel est nommé entraîneur de l'équipe fanion à la suite d'André Pouliquen qui avait initié la mise en place d'un système de jeu tourné vers l'attaque, organisé autour d'un libéro (joueur défensif libre tombé en désuétude). Avec des conceptions de jeu novatrices pour l'époque (défense en ligne, construction depuis l'arrière), Lamballe pratique un football collectif et offensif qui leur permet d'arriver en DH, meilleure division régionale en 1968.

Mais l'expérience lamballaise, qui pose les bases du jeu défendu par le MFP et qui sera son « laboratoire » pendant toute la période, ne se limite pas à un football novateur. À partir de 1969, des changements structurels vont avoir lieu dans le club avec un joueur de 28 ans seulement qui devient président. Puis en 1973, Jean-Claude Trotel, qui de sympathisant communiste s'était rapproché d'idées autogestionnaires, propose de mettre fin au modèle de l'entraîneur unique et de mettre à la place un collectif d'entraîneurs. Concrètement, les joueurs se réunissent tous les deux mois pour désigner parmi eux quatre entraîneurs (un par équipe) qui réalisent ensemble les entraînements et mises en place tactiques, les compositions et les causeries, avant un débriefing en AG et la désignation de quatre nouveaux entraîneurs. Autre originalité, la parution régulière d'un fanzine du club, *La passe lamballaise*, permettant de communiquer directement sur les conceptions du jeu défendu au sein du club, et souvent décriées par les instances autant que par les autres clubs et la presse locale.

Le contexte social et politique de l'époque, marqué par l'insubordination ouvrière et l'agitation révolutionnaire, est évidemment déterminant dans la construction de cette expérience comme le montre ce témoignage de Bernard Phillipe, joueur de l'époque recueilli par les auteurs du livre *Le Mouvement Football Progrès* et la revue *Le Contre-Pied*.

Nous les jeunes, j'avais alors 19 ans, on était à fond là-dedans. Il faut se remémorer le contexte politique : on avait vu mai 1968 ; en 1972, il y avait eu la grande grève du Joint français à Saint-Brieuc. Cela ne s'est pas fait par hasard.

En juin 1973, un décret de la FFF va provoquer la révolte à Lamballe et précipiter la constitution du MFP. En effet la fédération prend un décret imposant aux clubs de division d'honneur d'être entraînés par un coach diplômé par la fédération. Le Stade Lamballais, directement

touché par cette mesure s'insurge à travers un tract et une pétition envoyé à tous les clubs de DH breton. Mais c'est tout le monde du football «progressiste» qui va critiquer cette mesure par laquelle la Fédé entend prendre le contrôle sur les entraîneurs – et donc sur les conceptions du jeu – en imposant sa vision du jeu, de l'entraînement et de la formation, en rupture avec la vision émancipatrice portée par le courant du Miroir du football. Une première réunion appelée à Rennes par Jean-Claude Trotel va convoquer une assemblée générale nationale pour février 1974 à Saint-Cyr-l'École dans les Yvelines, relayée par un éditorial dans le *Miroir du football*. Va s'y constituer formellement le Mouvement Football Progrès dont l'action va s'articuler dès lors autour de trois principes :

- Lutter contre la conception conformiste du football caractérisée par la commercialisation croissante, par l'emprise grandissante du gouvernement sur son organisation, par l'autoritarisme des dirigeants en place, par la recherche du résultat par tous les moyens dans les compétitions.
- Élaborer et répandre une conception du football qui respecte la dignité du joueur, sa liberté d'expression, son plaisir de jouer, l'épanouissement de sa personnalité, qui ne sont concevables et réalisables que dans un contexte de jeu offensif et collectif.
- Rechercher les moyens par lesquels les footballeurs peuvent eux-mêmes contribuer à l'avènement de ce football, en prenant leurs propres responsabilités, en luttant pour de meilleures conditions matérielles.

En bref, ils souhaitent diffuser une conception du jeu et de son organisation basé sur le plaisir de jouer et l'auto-organisation, en rupture avec la culture du résultat et l'autoritarisme qui règne à tous les niveaux.

Le MFP s'emploiera à faire avancer ses positions par l'organisation locale au sein des ligues, avec un certain succès en Bretagne et en banlieue parisienne. En proposant des stages basés sur la réflexion collective et des méthodes innovantes, notamment l'utilisation de l'analyse vidéo des séquences de jeu, ils défendront et tenteront de mettre en application une manière de jouer tournée vers l'avant et centrée autour du plaisir. Les militants donneront corps à ce style dans des tournois de sixte estivaux mais aussi dans les clubs où ils réussiront à avoir de l'influence, Lamballe en tête.

Au-delà de l'autogestion

Bien sûr, ces propositions ne seront pas sans provoquer de conflits. Au sein des clubs, parfois jusqu'à la rupture, avec par exemple la création du

Collectif Football des Korrigans de Lesneven par des militant MFP du Stade Relecquois. Mais aussi avec les instances fédérales et les pouvoirs locaux qui chercheront à mettre des bâtons dans les roues de ces «agitateurs gauchistes». Ainsi l'Amicale Laïque de Lanriec se verra interdite de jouer sur le terrain neuf de la commune qui n'en a pourtant pas d'autres. Les joueurs braveront les arrêtés municipaux pendant un an, jouant illégalement tous leurs matchs officiels jusqu'à obtenir gain de cause.

Mais au-delà de la philosophie du jeu et l'idée autogestionnaire des clubs, les débats faisaient rage au sein du MFP autour de la question de l'idéologie et de l'intervention politique. Alors que certains voulaient garder une stricte ligne apolitique se limitant à un discours sur le jeu, d'autres voyaient bien la limite de ce discours. Comment en effet penser changer le football sans changer la société dans lequel il se déploie?

Quelques tentatives d'intervention, liées au football, ont eu lieu sous l'étiquette MFP comme la participation par le CFK Lesneven à une manifestation à Brest pour le doublement du budget de Jeunesse et Sport, ou à Rennes par la diffusion de tracts contre le président du Stade Rennais, Lemoux qui licencia en 1975 l'entraîneur Cédolin puis le capitaine de l'équipe Raymond Kéruzoré avec des justifications vaseuses. Cette intervention dans la politique d'un club pro est unique pour le MFP et le discours, critiquant la toute-puissance patronale et en appelant aux «spectateurs rennais qui êtes des travailleurs», très intéressant. Un rassemblement de soutien à Kéruzoré est même organisé aux prud'hommes.

Plusieurs débats eurent pour thème ce sujet lors des réunions du MFP en 1975-1976. Si Jean-Claude Trotel défend une position qui affirme qu'il faut politiser leur action, dans le sens de réfléchir aux intrusions du football avec la société, sa position ne sera pas majoritaire. En témoigne l'incapacité du MFP à participer en tant que tel au mouvement pour le boycott de la coupe du Monde 1978 en Argentine. Si certains y ont participé, il n'a pas été possible de trouver un accord sur la participation du mouvement à une initiative pourtant consensuelle et directement liée au football.

Autre échec, qui s'est aussi retrouvé dans beaucoup d'organisations politiques des années 1970, l'incapacité à rompre avec un certain intellectualisme et un langage difficilement réappropriable, caractéristique de l'appartenance de classe (notamment au monde enseignant) d'une bonne partie de ses membres. Ce côté théoricien sera durement critiqué en interne par de jeunes participants fatigués du verbiage. Il a sans doute empêché le MFP d'élargir son audience chez les pratiquants de

football! Cet échec est aussi à chercher dans l'incapacité, malgré les déclarations de principes, à poser réellement la question des conditions matérielles des footballeurs, mis à part dans l'affaire Kéruzoré, et donc à s'éloigner du terrain pour interroger l'exploitation et le salariat. Refus probablement lié au conflit que cela aurait pu engendrer au sein d'un sport qui, bien que largement prolétaire, regroupe des pratiquants de toutes classes sociales.

Cette hétérogénéité des visions, l'impossibilité de dépasser un discours purement footballistique aussi novateur soit il, un certain élitisme du langage, combinés aux reflux général des mouvements émancipateurs de l'époque semblent être les limites qui ont contribué à la dissolution progressive du mouvement.

Pas d'autre football sans révolution

156

À partir de 1978, le MFP cesse d'exister en tant que tel et se recentre autour de Lamballe et de l'association Le football, la vie... qui publiera jusqu'en 1985 un magazine défendant les positions du MFP : Le contre-pied. Ce mouvement n'était clairement pas révolutionnaire et ce fut sans doute sa limite principale. Comme le disaient les membres du bureau du MFP dans une interview en 1975 : « Nous ne versions pas dans l'utopie et nous savons bien que le football que nous rêvons ne peut pleinement s'épanouir dans la société actuelle. »

Le football dans son spectacle et dans sa pratique est partie intégrante de la société capitaliste et il semble impossible de chercher à changer le football sans chercher à changer la société par la révolution. Néanmoins le MFP reste une expérience originale d'intervention politique sur le football et notamment sur le jeu en lui-même.

Ses tentatives et ses limites donnent des pistes sur ce que pourraient être aujourd'hui des formes d'interventions révolutionnaires dans le sport et le football. Le sport en général et le football en particulier tiennent une telle place dans la société, drainant des millions de pratiquants et de passionnés, bien souvent prolétaires, qu'il est nécessaire pour les révolutionnaires de réfléchir aux enjeux politiques, économiques et aux manières dont il est possible d'y intervenir, en rompant avec la tradition méprisante d'une partie des révolutionnaires envers les amateurs de ballon rond mais aussi du fétichisme de certains notamment envers le mouvement ultra qui ne font que démontrer leur méconnaissance des réalités des tribunes. À nous révolutionnaires, pratiquants et ou passionnés, de foot comme d'autres sports, de réfléchir au discours et aux actions que l'on veut porter contre le capitalisme, l'exploitation et

le football qu'ils nous proposent au-delà des simples slogans «Pour un sport populaire» ou «Contre le football moderne».

25 avril 2020

Pour aller plus loin

Loïc Bervas et Bernard Goumelen, *Le Mouvement Football Progrès et la revue Le Contre-Pied*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Mickaël Correia, *Une Histoire populaire du football*, Paris, La Découverte, 2018.

Source

<http://dialectik-football.info/>.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«École, éducation, culture», tome 5.

GRANDE-BRETAGNE

Histoire des équitables pionniers de Rochdale

Benoît Borrits

Un livre qui date de 1890 sur l'histoire des pionniers équitables de Rochdale initiée en 1843. Il s'agit d'un témoignage d'époque qui bénéficie du recul des quarante premières années de cette expérience qui donnera naissance à une des plus importantes coopératives au monde : le Co-operative Group britannique. Un livre indispensable pour comprendre comment une expérience lancée au départ par des travailleurs s'est transformée en une pure coopérative d'usagers qui exclut *de facto* les travailleurs de la décision et des résultats. Un texte disponible gratuitement sur Internet (libre de droits) ou à acheter en tant que livre¹.

Les pionniers équitables de Rochdale sont parfois abusivement présentés comme les initiateurs du mouvement coopératif. La réalité est toute autre. Dans la diversité des premières expériences coopératives, celle de Rochdale est singulière en ce sens que, plutôt que de créer une coopérative de travail, des tisserands vont initier un rassemblement de consommateurs pour réunir un capital et ouvrir un magasin. Cette expérience va rencontrer un succès quasi-immédiat qui sera à l'origine du Co-operative group britannique qui emploie aujourd'hui plus de 70 000 salariés et regroupe plus de 4,3 millions de membres.

Ce texte est une traduction réalisée en 1890 par Marie Moret, assistante et compagne de Jean-Baptiste Godin, d'un livre de George-Jacob Holyoake, militant coopératif, partisan de la séparation de l'Église et de l'État et inventeur du terme anglais *secularism*. C'est un témoignage vivant des premiers pas de cette expérience ainsi que des débats qui ont secoué celle-ci et dont les décisions expliquent la forme contemporaine de ce Co-operative group.

On suivra avec une attention toute particulière la formation de la société initiale largement influencée par les principes de Robert Owen,

1. George-Jacob Holyoake, *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, Rennes, Le Commun, 2017.

l'ouverture en 1844 du premier magasin de Toad Lane (la ruelle des crapauds) à Rochdale (dans les faubourgs de Manchester) et ce sentiment mélangé d'intimidation et de fierté vis-à-vis du chemin réalisé. Très vite, on comprend que cette expérience est un aller-retour permanent entre une volonté claire de transformation sociale de la condition ouvrière et le pragmatisme de la pratique commerciale. Très tôt, le principe de répartition des excédents en fonction des achats, et non des parts détenues, a prévalu, assignant au capital un rôle second dans l'entreprise. De même, on y lit la courte biographie de chacun des «vingt-huit pionniers», la difficulté des relations entre personnes qui n'a pas épargné la coopérative naissante, les difficultés du soutien financier de coopératives qui leur sont proches, la crise du coton de 1861 à 1864 ainsi que la formation de la centrale d'achats CWS (Co-operative Wholesale Society).

Le chapitre 11 retiendra particulièrement notre attention car il a été déterminant dans l'orientation définitive de ce qui deviendra le Co-operative group. Le groupe initial a été conçu comme une coopérative d'usagers, à savoir une coopérative dont les membres sont les consommateurs. Il est à noter qu'à l'origine, les travailleurs sont aussi membres de cette coopérative mais leur pouvoir est *de facto* «noyé» par les consommateurs infiniment plus nombreux dans l'application de la règle «une personne, une voix». Très vite, il était nécessaire d'étendre les principes coopératifs à la production en ouvrant deux filatures qui, dès 1854, faisaient tourner 50 000 fuseaux. Pour les «pionniers équitables», il était évident que, dans ces coopératives, une fois payé l'intérêt aux parts sociales, l'excédent devait être distribué aux travailleurs de celle-ci pour leur permettre d'améliorer leurs revenus. Mais c'était sans compter sur les nouveaux entrants qui avaient souscrit des parts sociales en masse pour le financement de ces filatures. Ils s'opposeront alors à l'idée de la distribution d'une part des excédents aux travailleurs estimant «que les travailleurs recevaient le prix de leur travail, et qu'on ne leur devait pas autre chose» alors que les Pionniers pensaient «que tous ceux qui ont contribué à la richesse doivent avoir part à la distribution.» En 1860, par 502 votes contre 162, l'assemblée générale de la Société coopérative manufacturière de Rochdale abandonne le principe de la distribution des excédents aux travailleurs.

Cette décision aura une incidence déterminante sur le développement ultérieur du mouvement coopératif. Alors que les pionniers de Rochdale tentaient de créer des structures permettant une coopération entre travailleurs et usagers qui se substituerait au marché et à l'entreprise capitaliste, cette orientation réduira les travailleurs à un rôle

purement subordonné dans la coopérative d'usagers. Ce n'est qu'un siècle plus tard, avec la constitution d'Eroski comme coopérative mixte travailleurs-consommateurs dans les années 1960 au sein du groupe Mondragón, puis avec les coopératives sociales italiennes ou les Scic en France à partir de 2002, que les travailleurs retrouveront une place dans des coopératives destinées à l'usage. C'est la délibération par collèges – travailleurs, usagers et autres – qui permet de s'assurer que l'expression des travailleurs d'une coopérative d'usagers ne sera pas «noyée» par la règle «une personne, une voix». Cela n'a malheureusement pas été institué à Rochdale. À noter toutefois que dans nombre d'entre elles, la question du partage des excédents avec les travailleurs ne se réalise toujours pas à la différence de ce qui se pratique dans les Scop et autres coopératives de travail.

Ce texte est donc d'une importance capitale pour comprendre une des raisons de la structure actuelle du mouvement coopératif international : les coopératives de travail et les coopératives mixtes ne regroupent que quatre millions de travailleurs alors que l'ensemble du mouvement coopératif international en emploie plus de 250 millions.

Source

www.editionsducommun.org/download/757/.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Grande-Bretagne», tome 2.
Tomes 4 et 5.

Sicile : coopératives contre mafia (1893-2018)

Patrick Le Tréhondat

Apparue à la fin du 19^e siècle, la mafia en Sicile, excroissance maligne du capitalisme italien, mais gardienne zélée de l'ordre social inégalitaire, s'est affrontée au mouvement ouvrier pour imposer sa loi. Jusqu'à aujourd'hui, le mouvement social lui a fait opposition. Les coopératives au premier rang.

Au 19^e siècle, la majorité des terres agricoles siciliennes sont possédées par des familles aristocratiques, les latifundias dont elles confient la gestion à des *gabelloti* qui collectent les loyers. Ce sont les seuls intermédiaires entre les paysans et les propriétaires et ce sont eux qui formeront l'armature sociale de la mafia. Ils usent de méthodes violentes à l'égard des paysans pour imposer les prix des loyers des terres et organisent pour leur propre compte rapines et prévarications. Ils sont au centre d'un système de contrôle social de l'ensemble du territoire. En 1892, apparaît la première organisation indépendante de paysans. On hésite à donner le nom de cette organisation aux lecteur·trices qui pourrait les troubler : les *fasci* qui n'ont aucun rapport avec les *fascios* mussoliniens des années 1920. La question de la réforme agraire était au centre du programme des *fasci*, mais le mouvement ne connaîtra un véritable essor à la suite de la tuerie de Caltavuturo en janvier 1893 lorsque l'armée tire sur les paysan·nes qui occupent des terres communales qu'ils·elles revendiquent (13 tué·es et 21 blessé·es). Les fascistes affirmaient une totale opposition à la mafia naissante et il n'était pas rare de voir des mafieux aux côtés de la police pour tirer sur des paysans lors d'occupation de terres ou pendant des grèves. La question coopérative était également présente chez les *fasci* comme moyen de lutte. Elisabetta Bucolo rappelle à titre d'exemple, «un projet de loi, présenté dans la revue *Critique sociale* [1893] par un des animateurs du mouvement, préconisait la reconstitution de la propriété collective communale et sa gestion par une coopérative dont les membres seraient toutes les personnes, hommes et femmes, habitants de la commune». En 1894, Rome décide d'en finir

avec les *fasci*. 50 000 soldats débarquent en Sicile. La loi martiale est instaurée. Le mouvement est écrasé. La mafia participe activement, aux côtés des propriétaires terriens, à la répression.

Terres collectives en coopératives

L'Église catholique, soucieuse de conserver sa base sociale paysanne, n'était pas absente du mouvement coopératif. Ainsi Sturzo, défenseur de la coopérative catholique, déclarait qu'elle était l'«œuvre assidue d'éducation politique et une promotion de la conscience civique, comme seuls éléments capables de battre les abus administratifs et les interférences mafieuses dans les collectivités locales». En 1904, on comptait 152 caisses de crédit coopératif d'inspiration catholique, mais aussi de nombreuses de coopératives de consommation. On verra également apparaître un syndicalisme chrétien avec l'Unione cattolica del lavoro (Union catholique du travail). Mais cet investissement de l'église dans le mouvement coopératif a ses limites. Bernardino Verro, premier maire socialiste de Corleone, est élu en juin 1914. En 1910, il avait fondé une coopérative à Corleone qui gérât neuf domaines où travaillaient de centaines d'ouvriers agricoles. Immédiatement, cette redistribution des latifundias rencontre l'hostilité de l'Église catholique, et notamment de sa caisse agricole de San Leoluca qui la prive de financement. Vero dénonçait dans ses discours «la mafia alliée aux catholiques». Il est assassiné le 3 novembre 1915 par la mafia en représailles. Les socialistes siciliens furent dans un premier temps hostiles à la création de coopérative qui renforçait, selon eux, le sentiment de propriété. Cependant en 1907, ils sont à l'initiative de la Fédération des coopératives de crédit devenue, en 1911, Fédération sicilienne des coopératives.

Dans les années 1900, le mouvement coopératif connaît un essor particulier mais la grande innovation sociale sont les *affittanze collettive* qui organisaient des locations collectives de terre s'opposant frontalement aux gabelloiti. La gestion des terres était assurée par des coopératives de paysans. L'historien Giuseppe Barone en décrit le fonctionnement :

En ce qui concerne l'organisation technico-agraire, il n'existe aucune différence particulière entre *affittanze* laïques et catholiques, car elles sont toutes gérées par le système de la conduction partagée. La terre est partagée en lots pour les associés et chacun paye une cotisation pour la location. Cette cotisation est proportionnelle à la quantité et à la qualité du terrain et en relation à la cotisation collective pour laquelle tous les associés sont solidairement responsables. Chaque associé cultive de son côté son lot, mais l'association met à disposition des associés des graines, des engrais et des machines

agricoles. Elle administre également les dépôts et distribue le crédit aux membres, en les assurant collectivement contre les vols des bêtes, la grêle et les incendies.¹

En 1918, on comptait 80 *affittanze collettive* possédant 60 000 à 70 000 hectares de terres soit 10% des terres en latifundium. Durant cette période de nombreux responsables de coopératives, des dirigeants du mouvement sont assassinés par la mafia qui avait parfaitement compris la menace que représentaient ces mouvements d'auto-organisation collective. Ce que résume parfaitement le préfet Mori² «celle qui plus durement entrava le pas à l'organisation paysanne, socialiste et catholique fut la mafia. Laquelle, fortement orientée vers le monopole absolu et l'exploitation de la propriété et de la gestion des terres, en voyant dans les aspirations et les tentatives des organisations paysannes surtout un danger pour elle-même et une concurrence, essaya de les anéantir à sa manière, donc farouchement, à travers la suppression, surtout de ses organisateurs».

Mafia et fascisme

Cependant, l'arrivée du fascisme en 1922 devait signer le déclin et la disparition des *affittanze collettive*. Selon des statistiques pour le seul premier semestre de 1921, les fascistes ont détruit en Sicile 726 organisations et structures : 17 journaux et typographies, 59 maisons du peuple, 119 chambres du travail, 107 coopératives, 83 ligues paysannes, huit sociétés de secours mutuel, 141 sections socialistes, 100 cercles de culture, dix bibliothèques, 28 syndicats ouvriers, 53 cercles ouvriers de loisirs. Cependant, le nouveau régime tentera d'utiliser le mouvement coopératif à ses propres fins et à condition qu'il soit sous son étroit contrôle. D'où ce paradoxe que le nombre de coopératives a pu augmenter jusqu'en 1927, mais en aucun cas elles ne pouvaient être le lieu des organes indépendants de l'État. Elles relevaient plutôt de la gestion qu'entretenait le fascisme avec les couches sociales paupérisées, et ici plus particulièrement la paysannerie. De leurs côtés, les *gabelloti* mafieux avaient profité de l'occasion en récupérant des terres de paysans en faillite ou en jouant les intermédiaires indispensables entre les propriétaires terriens qui voulaient racheter des terres, percevant à l'occasion de juteuses commissions. L'offensive du pouvoir mussolinien

1. Giuseppe, Barone, «La cooperazione agricola dall'età giolittiana al fascismo», dans Orazio Cancila, (éd.), *Storia della cooperazione siciliana*, Palerme, Istituto Regionale per il Credito alla Cooperazione, 1993, p. 227-304

2. Cesare Mori (1871-1942), nommé préfet à Palerme par Mussolini. On le surnomme le préfet de fer (Prefetto di Ferro) pour son action contre la mafia en Sicile.

contre la mafia lancée entre 1925 et 1929, avec le préfet Moro cité plus haut, s'inscrit dans le cadre d'une restauration du pouvoir de l'aristocratie terrienne contre un nouveau pouvoir parasitaire devenu trop puissant : la mafia. Par ailleurs, les Chemises noires estimaient que la mafia était un obstacle à leur implantation et que ce contre-pouvoir criminel battait en brèche la toute-puissance de l'État totalitaire. Si l'offensive resta dans des limites particulières tant les pouvoirs locaux (bourgeois et aristocrates fonciers d'un côté et mafia de l'autre) étaient imbriqués, les réseaux mafieux furent, cependant, considérablement affaiblis à la suite de l'offensive de l'État fasciste. Onze mille personnes furent arrêtées, dont cinq mille pour la province de Palerme. 500 mafieux s'exilèrent aux États-Unis pour fuir les poursuites judiciaires. Ce renversement de situation explique pourquoi la mafia sicilienne installée aux États-Unis choisira d'apporter son aide, notamment par l'intermédiaire de Lucky Luciano, aux troupes américaines en 1943 lors du débarquement américain en Sicile¹. Reste qu'au total, l'historien Umberto Santino² résume parfaitement la mission première du fascisme :

Le fascisme élimine de la scène l'antagonisme historique de la mafia : le mouvement paysan et les forces politiques de la gauche. Ainsi il détruit un immense patrimoine d'organisations collectives, de luttes, de conquêtes et de réalisations.

1946-1948, années rouges

À l'arrivée des troupes américaines en 1943, l'aspiration à recouvrer sa destinée se manifeste dans la population sicilienne par une volonté de « séparatisme » contre un État italien synonyme d'abandon, de misère et de répression³. Cependant les forces dominantes étouffèrent rapidement le mouvement. Néanmoins, un projet d'autonomie régionale voit le jour en 1946 et, l'année suivante, ont lieu les élections à l'assemblée régionale sicilienne. Pour parachever leur libération du fascisme, les paysans entendaient également imposer une réforme agraire et l'esprit

1. À la différence de leurs homologues d'origine sicilienne, les gangsters juifs américains étaient dotés d'une « conscience antifasciste » plus élevée. Meyer Lansky n'hésita pas à attaquer physiquement avec ses hommes de main un rassemblement de l'organisation nazie américaine Bund. Il proposa, en outre, un soutien financier à la communauté juive de New York dans la lutte contre les fascistes américains. En 1938, un projet d'assassinat mené par le gangster juif Bugsy Siegel contre Göring et Goebbels échoua à la dernière minute. Voir Rich Cohen, *Yiddish Connection*, Paris, Gallimard, 2002.

2. Umberto, Santino, *Storia del movimento antimafia. Dalla lotta di classe all'impegno civile*, Rome, Riuniti, 2000.

3. Palerme est devenue une ville italienne en 1860. Dix années de révoltes et de répression s'ensuivirent pour achever l'intégration de la Sicile à l'Italie.

du mouvement *fasci* renaît. De nombreuses mobilisations paysannes secouent l'île. Dino, Paternostro en précise le contenu :

En effet, pour les paysans, il s'avèrait certes indispensable de sortir de la misère mais, ce qui fit la force du mouvement fut cette volonté de défendre des droits démocratiques niés, à travers, notamment des dispositifs de démocratisation des formes de distribution des ressources. Ainsi, le mouvement ne se limitera pas à la revendication des terres, mais s'attachera à poser les bases d'un système de solidarité sociale nationale (droit à la retraite pour les travailleurs, assurance sociale, etc.). Les paysans occupèrent les terres des grands propriétaires mais également celles des *gabelloti* mafieux en prétextant leur sous-exploitation non conforme aux décrets : des masses imposantes de paysans, à pied, avec des mulets et sur des chars, avançaient, tôt le matin, vers des endroits désignés et là ils plantaient le drapeau rouge, pendant que l'orateur parlait de la nécessité de casser le bloc agraire et d'avoir la terre pour la cultiver¹.

Selon Elisabetta Bucolo (2011), « Cette “révolution pacifique” permit aux paysans de défendre leur droit à la terre pour accéder à un revenu et favorisa la structuration et l'organisation de l'ensemble du mouvement à travers les coopératives, considérées comme la seule forme légale de gestion collective des terres. »

En octobre 1946, quatre mille paysans occupent les terres de la Spicco Vallata Drago et créent des coopératives pour les cultiver. Ces occupations dureront de l'automne 1943, libération de la Sicile, jusqu'au printemps 1947, date du massacre de Portella que nous évoquons plus loin. Dans cette période, un gouvernement d'« union nationale » est formé entre les communistes, socialistes et les forces de droite. Son ministre de l'agriculture, communiste, est Fausto Gullo qui a laissé son nom à différents décrets dont celui du 19 octobre 1944 ouvrant le droit des coopératives paysannes à remettre en production et de gérer les terres non cultivées ou mal exploitées par leurs propriétaires. Ce sont ainsi pas moins de 906 743 hectares de terres que récupèrent des coopératives agricoles et des ligues paysannes qui regroupaient 120 000 membres. En moins de trois ans, 302 coopératives se créèrent (neuf par mois). Face à ce renouveau coopératif, le parti communiste italien fonde l'Unione siciliana delle cooperative agricole (USCA) qui entend apporter un soutien juridique et technique aux nouveaux coopérateurs. Le plus souvent la coopérative fondée, les paysans procédaient à la répartition individuelle des terres. Certaines coopératives réservaient une partie des terres à la

1. Dino Paternostro, *A pugni nudi : Placido Rizzotto e le lotte popolari a Corleone nel secondo dopoguerra*, Palerme, La Zisa, 1992.

gestion collective. Cette question du choix entre gestion collective ou individuelle des terres dans un cadre coopératif traverse le mouvement paysan sicilien depuis les fasci. En 1950, la loi sur la réforme agraire siffle la fin de la partie et le démantèlement des coopératives s'organise par périodes successives. Des terres précédemment occupées sont rendues à leurs propriétaires. La mafia jouera alors pleinement son rôle d'auxiliaire des classes dominante. Des dirigeants politiques, syndicalistes ou associatifs, sont assassinés par dizaine. Ainsi, par exemple, Placido Rizzotto, secrétaire de la Chambre du travail de Corleone, célèbre village sicilien non loin de Palerme, est la 35^e victime parmi les coopérateurs tués, en seulement trois ans : de la fin de la guerre en 1945 à la date de sa mort, le 10 mars 1948. Cette intervention criminelle active culminera avec le massacre de Portella della Ginestra¹. Le 1^{er} mai 1947, douze jours après la victoire électorale du Bloc du peuple (coalition entre le parti communiste italien et le parti socialiste) à l'assemblée régionale, se tient, depuis 1893, à Portella della Ginestra. Ce traditionnel rassemblement paysan s'inscrit dans la mémoire du mouvement *fasci* évoqué plus haut. Des hommes armés de fusils et mitraillettes surgissent et tirent sur la foule des 2000 travailleur·euses avec leurs familles rassemblé·es. Plus de mille coups de feu sont tirés en dix minutes. À la fin de la fusillade, on compte onze mort·es et de 27 personnes gravement blessées (hommes, femmes et enfants confondu·es). La mafia est montrée du doigt. Certaines évoquent la complicité de la démocrate-chrétienne, et même la passivité des forces américaines d'occupation.

Contrôle citoyen

Les années 1950 et 1960 marquent une transformation de la configuration sociale de l'île. Poussés par la misère et le chômage, près d'un million de Siciliens quittent l'île pour travailler à l'étranger. La population devient plus urbaine, les paysans représentent moins d'un quart des habitants. À côté d'une agriculture déclinante, c'est le secteur des services qui se développe aux dépens d'une industrie qui n'a jamais été florissante. Dans ce cadre, la ville devient le nouveau théâtre d'opérations de la mafia, notamment dans l'immobilier et le commerce. Si elle acquiert par la force la protection du personnel politique en place, notamment de la démocrate-chrétienne, cette servitude volontaire des hommes politiques n'est pas exempte de violences. Dans les années 1980, le président de la démocrate-chrétienne de la Sicile est assassiné.

1. Voir sur YouTube, 1^o maggio 1947 : la strage di Portella della Ginestra. La storia e la memoria, <https://youtu.be/Z4czjs4aR1E>.

Au bout du compte, les classes dominantes considèrent son pouvoir trop puissant. Elle devient un élément perturbateur du fonctionnement du système. Si l'État italien se décide mobiliser ses forces (police et justice) pour lutter contre l'hydre mafieuse, les années 1990 et 2000 voient naître des mobilisations sociales extra-étatiques contre la mafia, qui font surgir un nouvel acteur que certain·es ont appelé l'«antimafia sociale». Plusieurs associations parlermitaines forment le COCIPA (Comitato cittadino di informazione e partecipazione, Comité citoyen d'information et participation). Pour Elisabetta Bucolo (2011) :

Cette forme de participation populaire se focalisera très vite sur l'analyse critique des bilans financiers des différents services de la mairie : services sociaux, logement, culture [...]. Ceci à travers l'étude des modes d'affectation des financements publics et, par conséquent, des propositions concrètes destinées à produire des changements dans la gestion des ressources publiques. C'est donc une forme de contrôle citoyen de la dépense publique à partir d'éléments objectifs d'analyse : contrôle sur les activités des adjoints, évaluation des propriétés immobilières de la ville, lectures des bilans...

Parmi beaucoup d'autres initiatives et mobilisations citoyennes anti-mafia, on relèvera celle concernant la lutte contre le racket. L'extorsion de fonds est une source d'enrichissement importante de la mafia. Appelé *pizzo*, cet impôt criminel touche 70 % des entreprises, mais aussi des commerces de l'île. De nombreux entrepreneurs sont assassinés pour l'avoir dénoncé. En 2004, un groupe de citoyen·nes placardent sur les murs de Palerme des affiches qui proclament «Un peuple qui paie le *pizzo* est un peuple sans dignité». L'initiative reçoit un accueil considérable et l'association Addio Pizzo¹ est fondée et se propose de développer une «consommation critique anti-pizzo». Certain·es de ses membres sont issu·es du mouvement altermondialiste. Pour Elisabetta Bucolo, «cette forme d'action critique et citoyenne remet les consommateurs au centre du dispositif antiracket et participe à créer un lien entre le client, le producteur et le commerçant, tous inscrits sur des listes disponibles et transparentes» (2011). Un label «*pizzo-free*» est proposé aux commerçants qui garantit aux consommateur·trices que les produits achetés n'ont pas été soumis à l'extorsion mafieuse.

1. La campagne de l'association affiche la participation de 313 entrepreneurs et commerçants ; 9652 consommateurs qui les soutiennent avec leurs achats ; quinze associations sur le territoire qui participent à la campagne ; 104 écoles qui ont accueilli à la formation antiracket. Site de l'association Addio pizzo : www.addiopizzo.org.

Biens saisis, biens « socialisés »

En l'espace d'une quinzaine d'années, deux lois vont modifier considérablement les termes de la lutte contre la mafia en offrant une issue à finalité sociale à cette lutte qui désormais ne s'arrête plus à la frontière de la défense de l'État fut-il de droit. Une première loi votée le 13 septembre 1982, la loi Rognoni-La Torre, introduit dans le Code pénal italien pour la première fois la notion de délit d'association mafieuse (article 416 bis) et prévoit la possibilité de confisquer aux mafieux les biens accumulés de façon illicite. Pio La Torre (1927-1982), député communiste, qui propose au parlement cette loi en mars 1980, a participé à des occupations de terres en 1948 contre la mafia. À l'époque il a été emprisonné pour action armée contre la mafia. Cette dernière prend sa revanche le 30 avril 1982 lorsqu'il est assassiné à Palerme. Le lendemain, le général Dalla Chiesa est nommé préfet de Palerme pour mettre fin à cet état de presque guerre civile. Il est à son tour assassiné quatre mois plus tard le 3 septembre 1982. La loi proposée par La Torre sera votée dix jours plus tard, soit cinq mois après l'assassinat du député communiste. Rognoni est le nom du ministre de l'Intérieur de l'époque. En 1994, la coalition Libera anti-mafia, qui regroupe plus de 1 500 associations, est à l'origine d'une pétition en faveur d'une loi «pour la restitution aux citoyens de ce qui leur a été volé». Au terme du processus pétitionnaire qui recueille plus d'un million de signatures, une loi précisant «les dispositions en matière de gestion et de destination des biens séquestrés ou confisqués» est votée. Un possible usage social des biens de la mafia devenus vacants est entériné (loi n° 109 du 7 mars 1996). Les biens confisqués à la mafia doivent être rétrocédés à des fins d'utilisation sociale à des associations et des coopératives dites sociales. Il est prévu que les biens confisqués soient attribués à la municipalité sur laquelle ils se situent, à charge pour elle d'en rétrocéder l'usage, et non la propriété, à la coopérative de son choix (pour une durée de 20 ans dans un premier temps). Cependant, l'ensemble des biens saisis ne sont pas revenus à des coopératives. L'État les reprend pour son propre compte. 11% des confiscations, par exemple, ont été rétrocédées aux forces de l'ordre et seul un tiers des biens revient en moyenne aux coopératives. Au 30 juin 2009, et selon les données du ministère de l'intérieur, 8 933 biens immeubles avaient été confisqués. 5 407 sont revenus à l'État ou aux communes, 313 ont été rendus et 3 213 restaient encore en cours d'attribution. En 2001, 20% des biens confisqués étaient des terres agricoles. Le total de la valeur des biens séquestrés est estimé à 40 milliards d'euros et à 7 milliards d'euros pour les biens confisqués.

Cependant, le processus de réappropriation sociale des biens confisqués se heurte à de nombreux obstacles.

D'abord, la longueur des processus d'attribution des biens. Entre le moment où le bien est saisi et son attribution à une municipalité, en général plus d'une dizaine d'années s'écoulent et les biens saisis (terres agricoles ou biens immobiliers) peuvent se dégrader, ce qui hypothèque leur reprise ou en alourdit le coût. Ensuite, le développement de coopératives aptes à recevoir la gestion des biens saisis se heurte à la prégnance mafieuse encore forte sur le tissu social. Par exemple dans le village de San Giuseppe Jato, non loin de Corleone, qui compte 7 000 habitants, on estime que 800 personnes sont directement liées au clan mafieux du dénommé Brusca. Les candidats coopérateur·es peuvent donc redouter que leur participation à l'exploitation des biens précédemment propriétés des mafiosis, soit la source d'exclusion sociale, voire de graves ennuis. Par exemple, lorsque les biens du mafieux Rina, emprisonné depuis 1993, ont été saisis et attribués, la municipalité, qui envisageait de les transformer en gîtes ruraux, a vu plusieurs associations décliner l'offre de reprise qui leur était faite. La proposition d'emploi à la coopérative n'a attiré que 120 personnes pour 25 places offertes alors que le taux de chômage en Sicile parmi les 15-29 ans est de 46%. Selon plusieurs témoignages, les membres des coopératives sociales peuvent être également l'objet d'intimidations physiques ou verbales.

Une responsable d'une coopérative sociale à Partinico témoigne de ces difficultés :

En 2007, nous avons participé à l'appel d'offres avec notre coopérative pour la gestion de terres confisquées sur lesquelles l'on cultive des citrons. L'appel d'offres est resté ouvert pendant six mois sans que personne ne réponde, nous avons été les seuls. La première fois, l'appel n'a pas eu de réponse, il est resté sans suite [...] quand nous sommes arrivés [sur les lieux de la coopérative] on a trouvé une brebis avec la gorge coupée [...]. Lorsque les associations venaient visiter les lieux et elles avaient peur, tout le monde a eu peur (Bucolo, 2011).

Ajoutons qu'il n'est pas rare que les coopératives sociales soient victimes d'actes de vandalisme ou de vols.

Enfin, en raison de l'absence de forts mouvements sociaux indépendants à vocation autogestionnaire, ce qui renvoie à la dégradation de la situation politique et sociale en Italie depuis de nombreuses années, le mouvement coopératif peut facilement verser dans une logique « gestionnaire ». La question de l'autogestion des coopératives sociales par ses membres est rarement abordée dans les études réalisées sur les

coopératives siciliennes. Au-delà de ces limites, des coopératives restent des points d'appui de la lutte anti-mafia.

Parmi d'autres, citons un autre exemple de l'application de la loi. Giovanni Torinese, un mafioso de San Giovanni, détenait un vignoble acheté pour blanchir de l'argent d'un trafic de drogue. Arrêté en 1997, son vignoble est confisqué par l'État. Et conformément à la loi, au terme de plusieurs années de procédures bureaucratiques, la municipalité décide d'en donner l'usage à une coopérative anti-mafia.

Libera Terra, qui apporte conseil et soutien aux coopératives aux côtés d'autres regroupements, a développé un label «Libera Terra» pour les coopératives qui respectent une charte d'obligations sociales et économiques, informant le consommateur·trice de la qualité anti-mafieuse du produit proposé. Parmi les obligations sociales figure le respect de la législation sociale en vigueur. Ces produits distribués sur l'ensemble du marché italien souffrent, cependant, en raison de leur condition de production et de la certification bio, de leurs prix plus élevés que leurs concurrents. Et par conséquent, le plus souvent, les couches populaires sont exclues de cette «consommation critique». Le soutien aux coopératives sociales donne également lieu à des mobilisations sociales. Chaque année les coopératives sociales organisent un camp d'été où des volontaires (entre 300 et 500) venu·es de toute l'Italie viennent travailler bénévolement. Durant ces camps, des débats et échanges sont organisés sur la question de la mafia et le rôle des coopératives. La première coopérative adhérente au réseau Libera Terra a été la coopérative Placido Rizzoto, fondée en 2001, dans l'arrière-pays de Paleme et du nom de ce syndicaliste de Corleone enlevé et assassiné en 1948 par la mafia¹. De nombreuses coopératives portent le nom de victime de la violence mafieuse. Placido Rizzo exploite 385 hectares dont 33 hectares de vignoble et 13 hectares d'oliviers. Elle cultive également du blé. Ces terres sont réparties sur neuf municipalités qui se sont regroupées pour la gestion des attributions de biens saisis. Il y a trois types d'adhérents à la coopérative: les membres-travailleurs au nombre de quatorze, les bénévoles, quatre et les souscripteurs aux fonds de la coopérative qui n'y travaillent pas qui sont en majorité d'autres coopératives, 17. La coopérative emploie des travailleurs saisonniers non-membres, en CDI. Placido Rizzoto emploie entre 30 et 40 personnes dont 14 saisonniers. Ajoutons que pour devenir membre d'une coopérative anti-mafia, les candidat·es doivent lever tout soupçon de relation directe ou indirecte

1. *Placido Rizzotto* est également le nom d'un film (2000) de Pasquale Scimeca qui retrace la vie de ce syndicaliste et militant du parti socialiste qui a participé au mouvement de redistribution des terres en 1948.

avec l'organisation criminelle. En général, ce sont les services de la préfecture de police qui délivre le blanc-seing.

Libera Terra regroupe sept coopératives en Sicile et diffuse leurs produits par l'intermédiaire de son site¹ ou des réseaux de distribution nationaux comme Coop Italia (1 444 supérettes, supermarchés et hypermarchés, 53 635 employé·es et un chiffre d'affaires de 14,5 milliards d'euros) ou Legacoop.

Dans la vallée de Spicco Vallata, à l'ouest de la Sicile, Theodoro Rakopoulos (2018) a recensé quatre coopératives sociales qui comptent entre 3 et 10 salarié·es et autant de travailleurs saisonniers. Les salaires ne dépassent pas les 1 300 euros.

Dans le cadre de la décomposition sociale et politique que connaît l'Italie depuis plusieurs décennies, et la Sicile n'y échappe pas, les coopératives sociales représentent un élément de résistance, malgré toutes leurs limites. Elles s'inscrivent dans la grande tradition des luttes paysannes et coopératives qu'a connues la Sicile aux 19^e et 20^e siècles. Elles constituent une forme de mobilisation extra-étatique de la lutte contre la mafia. La loi de 1996 de restitution des biens mal acquis en faveur de coopératives à des fins socialement utiles constitue une expérience qui pourrait être appliquée dans d'autres pays ou inspirer des mobilisations citoyennes. Elle représente une forme d'appropriation sociale qui s'écarte de la nationalisation étatique.

septembre 2019

Pour en savoir plus

Bucolo, Elisabetta (2011), *Associations et coopératives, hier et aujourd'hui : un regard sur la Sicile à partir du capital social*, thèse soutenue le 24 mai 2011.

Dickie, John (2008), *Cosa Nostra : La Mafia sicilienne de 1860 à nos jours*, Paris, Perrin.

Rakopoulos, Theodoros (2018), *Clans to Co-ops, Confiscated Mafia Land in Sicily*, Berghahn.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

« Italie », *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, t. 3.

1. www.liberaterra.it.

QUÉBEC

Un rêve fou d'autogestion

Jeanne Gendreau

«Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde, c'est de cette façon que cela s'est toujours produit», Margaret Mead.

172

En décembre 2017, le rêve du Bâtiment 7 à Pointe-Saint-Charles devenait réalité alors que commençaient les travaux d'aménagement d'un vieil entrepôt. Contre vents et marées, dix ans d'action citoyenne ont permis de transformer un vieil entrepôt en espace communautaire multifonction autogéré. Qu'y a-t-il donc, là, dans cette population, qui a permis une réalisation comme celle du Bâtiment 7? Qu'y a-t-il de l'ordre des «communs» qui lui soit spécifique? Les communs sont à la fois ressource, communauté et ensemble de règles sociales. Ils représentent des logiques des dynamiques sociales véritablement nouvelles et différentes¹.

Une tradition de luttes

Ce qui se vit actuellement autour de ce vieux bâtiment rénové s'inscrit dans l'histoire de Pointe-Saint-Charles. Ce sont ces luttes et ce qu'elles ont permis de réaliser qui font la richesse du quartier. Les luttes des citoyens commencent par l'installation de grandes et de moyennes entreprises, attirées par la proximité des axes de transport. Les ouvriers luttent déjà pour l'amélioration de leurs conditions de travail et salariales et un mouvement de contestation prend forme contre les inégalités flagrantes. Ce fut sans aucun doute, le premier jalon d'un mouvement de solidarité.

Dans les années 1960, alors que ces mêmes entreprises eurent délaissé le quartier pour maximiser leurs profits sur d'autres territoires, le niveau de vie de la majorité de la population du quartier de la Pointe diminue

1. http://docs.eclm.fr/pdf_livre/364RenaissanceDesCommuns.pdf.

considérablement: chômage et bien-être social deviennent la norme. Économiquement, Pointe-Saint-Charles devient alors le quartier le plus «défavorisé» de Montréal. Pour faire face à cette situation, les citoyens unissent leurs forces et deviennent créateurs de richesse collective.

La fondation de cliniques (médicale et juridique), autogérées et correspondant aux besoins et aux caractéristiques de la population a été la première manifestation concrète de ce mouvement des communs dans le quartier. Maintenir les principes d'autogestion responsable propres à ces cliniques et refuser que les gouvernements imposent leurs normes a nécessité de nouvelles luttes qui, à leur tour, se sont inscrites dans l'histoire commune de la Pointe. Ces cliniques fêtent leur cinquantième anniversaire cette année. Ce sont des biens communs encore menacés et qui doivent être défendus contre plusieurs interventions extérieures. Mais leur existence est source de fierté, et la promesse qu'une réalisation citoyenne est possible.

L'acquisition de compétences en «solidarité» est devenue une caractéristique du quartier: de nombreux organismes de soutien, de services et de partage se sont créés à travers les décennies. «Action Gardien», une table de concertation réunissant une grande partie de ces organismes, fait partie intégrante (avec la Pointe libertaire) de l'histoire du Bâtiment 7.

Au début des années 2000, Loto-Québec (géré par l'État) et le Cirque du Soleil (une multinationale) ont voulu s'approprier le centre du quartier Pointe-Saint-Charles, pour en faire le cœur d'un développement immobilier et récréo-touristique, avec, comme élément d'attraction, un casino. La résistance citoyenne, s'est rapidement organisée, forte de son expérience. La population ne voulait pas de «machines à sous», non plus que des condos de luxes qui l'auraient obligée à quitter le quartier, non plus que des spectacles grandioses, ni des restos branchés inaccessibles. Les citoyens se doutaient bien que les emplois promis n'étaient pas nécessairement pour eux. Ces projets ne pouvaient, en fait, que générer encore plus d'inégalités et déposséder les gens du quartier de leur environnement et de leur culture.

Deux visions du monde se sont alors heurtées: celle des promoteurs pour la propriété privée et le libre marché, vision dominante du néolibéralisme, et la vision citoyenne d'une utilisation en commun des ressources disponibles tel le bâtiment désaffecté du CN. C'est sans doute la culture acquise depuis des décennies par les citoyens du quartier qui a créé une telle synergie sociale: la lutte contre l'envahissement du quartier s'est transformée en action par l'acquisition de ce bâtiment désaffecté qui deviendra Bâtiment 7.

Une fabrique d'autonomie collective

Lors la première assemblée générale du 18 février 2018, le Collectif 7 à nous, divisé en plusieurs groupes selon les projets et les ateliers, a présenté dix ans de travail commun. Une centaine de personnes environ ont contribué d'une façon ou l'autre à l'idée et à la réalisation de l'ensemble. Chaque projet, chaque atelier est le fruit d'un consensus au niveau du groupe. C'était un défi de taille, et, à cette étape-ci, il a été relevé.

Ce long processus a donné naissance à la Fabrique d'autonomie collective qui commencera ses activités en avril. La Fabrique répondra à certains besoins : se nourrir (épicerie Le Détour, jardin ou serre communautaire), se véhiculer (atelier pour apprendre à se débrouiller mécaniquement avec le vélo et l'auto), s'exprimer artistiquement, développer des habiletés et des compétences (atelier de photos numériques et argentiques, céramique, etc.), créer du travail rémunérateur (atelier d'ébénisterie et de coulage du métal), créer des liens, se détendre (pub et brasserie). Dans un avenir plus éloigné, une chambre des naissances et une garderie devraient voir le jour.

Un mode de gestion a été défini avec des règles de gouvernance responsable adoptées par consensus. Une cellule « conflits et nœuds » permettra de résoudre les divergences si elles se manifestaient. Les militants avouent ressentir un grand vertige depuis que les locaux ont pris forme, que les équipes se sont vraiment constituées et que les jours se comptent en semaines avant l'ouverture officielle. Vouloir créer un nouvel ordre social par une action concrète et collective dérange. Le contrat de propriété collective qui unit la Fabrique d'autonomie collective est à l'opposé du paradigme de propriété privée et de consumérisme qui domine actuellement dans nos sociétés néolibérales. Comment les « communeurs » s'adapteront-ils aux pressions du marché, au désir d'accaparements externes ? À la nécessité de financement ? Comment être les gardiens des valeurs d'autonomie et de solidarité ? Cette forme d'action collective sera-t-elle viable ?

Se réapproprier des espaces publics les penser, les gérer équitablement, les protéger, et les utiliser collectivement crée une nouvelle forme de pouvoir citoyen. C'est un défi qui va au-delà de l'échange de services et de création de nouvelles ressources. La richesse spécifique de Pointe-Saint-Charles est d'avoir créé ce pouvoir citoyen riche des luttes passées et de réalisations durables. Vivre en commun de façon responsable une nouvelle vision du monde ne peut que créer un mouvement générateur dont la portée n'est pas encore connue. Cette dynamique particulière est unique parce qu'elle s'est constituée à partir d'une histoire

locale. Une telle transformation sociale peut-elle s'inventer ailleurs, dans d'autres espaces de vie, dans d'autres quartiers, dans d'autres villes? Ce champ d'énergie particulier à Pointe-Saint-Charles pourra-t-il produire d'autres utopies citoyennes? Et pourtant, il en faut beaucoup d'autres!

janvier 2019

Source

Attac Québec : www.quebec.attac.org/?un-reve-fou-d-autogestion.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

« Québec », tome 2.

YUGOSLAVIE

Les conseils de travailleurs : succès et échecs

Goran Markovic

La République socialiste fédérale de Yougoslavie a été le seul pays dans l'histoire à avoir expérimenté l'autogestion durant presque toute son existence. L'autogestion était censée être l'essence du système social yougoslave et les conseils de travailleurs en étaient le cœur. Les réussites et les échecs de cette expérience prennent une importance évidente du fait du retour des idées de démocratie participative et d'autogestion dans certains pays et dans certains courants du mouvement ouvrier¹.

Si l'expérience yougoslave nous prouvait que l'autogestion en tant que telle est impossible, alors il serait inutile de relancer cette idée puisque chaque tentative serait alors vouée à l'échec. Mais si l'échec de l'autogestion yougoslave n'est pas causé par les imperfections inhérentes de l'être humain, alors d'autres explications doivent être recherchées. Dans le même temps, le fait que les conseils de travailleurs aient duré quarante ans est en soi une évidence que ce projet avait des côtés positifs qui ne doivent nullement être sous-estimés.

Retour historique sur la création des conseils de travailleurs

L'autogestion ouvrière² ne faisait nullement partie du programme initial du Parti communiste de Yougoslavie (qui prit le pouvoir en 1945). Selon ce parti, l'économie se devait d'être sous le contrôle de l'État d'autant que les nationalisations devaient généraliser la propriété d'État. Le Bureau politique du Parti communiste était l'organe politique essentiel ; les syndicats étaient contrôlés par le parti et n'étaient qu'une simple courroie de transmission. Les conseils de travailleurs ont été créés pour

1. NdT : Nous utilisons ici « mouvement ouvrier » comme traduction de « *workers' movement* » dont la traduction littérale serait plutôt « mouvement des travailleurs ».

2. NdT : De même, nous traduisons ici le terme « *workers' self-management* » par « autogestion ouvrière ».

la première fois en 1949. Ils devaient servir d'organes consultatifs alors que la prise de décisions restait dans les mains des dirigeants d'entreprises nommés par l'État. Ce n'est qu'en juin 1950 que les conseils de travailleurs sont devenus des organes de gestion par une loi de l'Assemblée fédérale populaire plaçant les entreprises d'État et les plus hautes unités économiques sous la gestion de collectifs de travail.

Les conseils de travailleurs n'ont pas été créés suite à un mouvement conscient des travailleurs mais plutôt comme un sous-produit du conflit entre Staline et la direction du PC yougoslave. Il est improbable que ces conseils de travailleurs eussent été créés si ce conflit ne s'était jamais produit. Ce conflit a posé à la direction du parti yougoslave deux problèmes. Premièrement, il devait d'abord prouver sa propre légitimité et sa fidélité au marxisme pour justifier sa contestation de la direction soviétique. Deuxièmement, le conflit lui-même incitait à une remise en cause de l'ordre social existant qui n'était qu'une simple duplication du système soviétique. Il eut été étonnant, voire impossible, d'expliquer pourquoi ces deux directions sont entrées en conflit s'il n'y avait aucune différence de système social.

Évidemment, la direction yougoslave aurait pu choisir une autre façon de se différencier de l'Union soviétique. Mais l'introduction de l'autogestion comme alternative au système soviétique n'est pas non plus le fait du hasard. La plupart des dirigeants yougoslaves étaient des marxistes érudits. Il n'est ainsi pas surprenant qu'ils aient décidé de «retourner à Marx» et d'intégrer des idées qui, d'une façon ou d'une autre, étaient présentes durant la Commune de Paris et la Révolution d'octobre. Par ailleurs, le concept d'autogestion ouvrière, déjà connu dans le mouvement ouvrier et la théorie marxiste, s'opposait naturellement et de façon indiscutable à la pratique stalinienne de domination bureaucratique sur la totalité de la société, tout particulièrement dans le domaine économique. Ensuite, il était évident que les travailleurs, dans une économie centralement dirigée, ne pouvaient que manquer de motivation économique. Cela induisait la nécessité d'une gestion décentralisée. Si la décentralisation n'entraîne pas nécessairement le contrôle ouvrier, c'était la solution la plus appropriée dans le contexte yougoslave. Enfin, durant la guerre de libération nationale de 1941-1945, des comités populaires de libération auto-organisés sont apparus sur tout le territoire comme de nouvelles institutions de pouvoir. Même s'ils étaient sous la direction politique de l'Armée nationale de libération et du Front national de libération, ils intégraient de nombreux non-communistes ou de membres des partis bourgeois d'avant-guerre. Même si ce phénomène n'a duré que quelques années, les dirigeants yougoslaves

l'ont vu comme un bon point de départ pour le développement de l'auto-organisation ouvrière et de l'autogestion.

La révolution yougoslave a été réelle, trouvant ses origines dans la lutte contre l'occupation nazie. À la fin de la guerre, la direction yougoslave avait à sa disposition une armée de 800 000 hommes et un parti communiste expérimenté de 141 000 membres¹. Elle ne reçut de l'aide de l'armée rouge soviétique qu'à la fin de la guerre. De cette lutte indépendante, la direction yougoslave entendait poursuivre une politique indépendante. Ceci ne pouvait mener qu'à un conflit avec la direction soviétique.

À cause de la stalinisation du PCY dans les années 1930, le concept de «socialisme d'État» a été accepté et mis en place durant les premières années de l'après-guerre. Il a aussi été appelé «étatisme révolutionnaire» par certains idéologues en vue et proclamé comme une nécessité dans une société sous-développée. Cependant, l'existence de cet «étatisme révolutionnaire», même temporaire, a amené la formation d'une bureaucratie qui devenait *de facto* une nouvelle classe dirigeante. C'était une bureaucratie avec ses intérêts propres qui a initié l'autogestion, avec la première forme de conseils de travailleurs. Telle était la contradiction de base du système yougoslave d'autogestion qui l'amènera finalement à l'échec.

Il n'y avait pas de mouvement ouvrier fort et autonome en Yougoslavie au moment des premiers conseils de travailleurs. Les syndicats étaient sous le contrôle du PC qui était fortement centralisé. Les syndicats d'avant-guerre ont longtemps été contrôlés par un petit groupe social-démocrate pro-régime et lorsque les communistes ont gagné des positions dirigeantes dans les principaux syndicats (de plus de 100 000 membres), ils ont alors été démis par le gouvernement (1940). L'aile politique du mouvement ouvrier n'était pas forte non plus. Alors que le Parti socialiste légal était fortement intégré dans le régime et sa classe dirigeante et n'avait pas une grande influence sur la classe ouvrière, dans les années 1930, le PC était totalement illégal et ce, même s'il avait une influence grandissante sur les travailleurs. C'est ainsi qu'à la fin des années 1940, le mouvement ouvrier manquait d'autonomie et n'avait aucune culture politique développée qui pouvait l'autonomiser de l'État, du parti ou des employeurs.

L'arriération économique et culturelle la société yougoslave a eu un grand impact sur le développement de l'autogestion. La petite taille de

1. *Istorija Saveza komunista Jugoslavije*, Izdavački centar «Komunist»/Narodna knjiga, Rad, Belgrade, 1985, p. 309.

la classe ouvrière à la fin de la Seconde Guerre mondiale – avec 75 % de la population vivant de l'agriculture¹ – a aussi influencé le projet des conseils de travailleurs². Les travailleurs yougoslaves étaient d'origine essentiellement paysanne. Ils manquaient de qualifications professionnelles, sans parler de culture d'organisation et de lutte contre les autorités. La plupart de ces nouveaux travailleurs concernés étaient en fait souvent des ouvriers à mi-temps disposant d'un lopin de terre pour cultiver. Ils n'étaient pas habitués à la discipline du travail ouvrier ou au fonctionnement des conseils de travailleurs. Leur manière de pensée était typiquement «petite bourgeoise».

De plus, la société yougoslave n'a jamais développé ce type de culture politique démocratique qui était nécessaire à l'exercice de l'autogestion. Il y a toujours eu une culture politique autoritaire dans laquelle des leaders charismatiques jouaient les premiers rôles dans la vie sociale pendant que l'État était souvent vu comme bienveillant à l'égard du peuple. Ceci explique pourquoi les travailleurs yougoslaves n'ont pas su résister à la dégénérescence bureaucratique de l'autogestion. Dans le même temps, la direction du parti était face à un dilemme. D'une part, elle se devait d'approfondir le processus de transformation socialiste de façon à se démarquer du modèle soviétique et à se légitimer ainsi vis-à-vis des travailleurs yougoslaves. D'autre part, elle ne pouvait pas surmonter son manque de pratique de démocratie politique qui trouve son origine dans sa subordination à l'idéologie stalinienne et à ses relations internes centralisées. Dans la pratique, cette divergence ne pouvait être résolue que d'une seule façon : en introduisant une forme d'autogestion des travailleurs dans laquelle la bureaucratie et la classe ouvrière travaillaient ensemble – mais avec une prépondérance de la première.

Cette situation sociale a induit des doutes dans la direction du parti sur la prédisposition des travailleurs à l'autogestion. Le dirigeant yougoslave Josip Broz Tito pensait au contraire que l'autogestion ouvrière avait, de ce point de vue, été introduite en retard³. C'était l'une des

1. *Samoupravljanje u Jugoslaviji 1950-1980* (dokumenti razvoja), Belgrade Privredni pregled, 1980, p. 434.

2. Ceci était aussi souligné dans les «Thèses» préparées pour le premier congrès des conseils ouvriers qui a eu lieu en 1957 : «La classe ouvrière yougoslave est trop jeune ; elle souffre d'une insuffisance d'éducation générale, professionnelle et économique, et de la connaissance nécessaire à une gestion satisfaisante des entreprises.»

3. «Peut-être que certains pensent que la loi arrive trop tôt, que les travailleurs ne sont pas prêts à intégrer des techniques compliquées de gestion des usines et des autres entreprises. [...] Par conséquent, elle [L'autogestion] n'a pas été introduite trop tôt mais avec un certain retard» (Tito, «Discours à l'Assemblée populaire à l'occasion de l'annonce de la Loi fondamentale de gestion des entreprises d'État et des associations économiques par des collectifs de travailleurs», dans *Samoupravljanje u Jugoslaviji, 1950-1980*, p. 68).

contradictions inévitables qui a marqué la première étape de l'autogestion ouvrière : l'autogestion exige un certain niveau de développement culturel professionnel et des capacités de gestion ; le temps et la pratique sont nécessaires pour y arriver. D'après une analyse réalisée sur les conseils ouvriers à Užice en Serbie, la plupart des membres des conseils de travailleurs ne prenaient pas part à la discussion, alors que les dirigeants d'entreprise gardaient le premier rôle. Les décisions étaient principalement faites par des cadres administratifs et techniques et les travailleurs avaient tendance à les accepter sans réserve.

Processus législatif

Les conseils de travailleurs ont été introduits dans les entreprises d'État par une directive de décembre 1949. Des conseils ont été formés dans 215 entreprises prédéfinies ; six mois plus tard, leur nombre avait atteint quasiment 800. Mais ils n'avaient aucun droit de gestion. Ils ne pouvaient que donner des avis et faire des propositions aux directeurs d'entreprises, lesquels n'avaient aucune obligation de les accepter. Ainsi, selon l'article 3 de la directive, les conseils de travailleurs pouvaient discuter les plans de travail des entreprises, des réglemens sur le lieu du travail, des normes de travail, etc. Le directeur devait prendre en considération les prises de position des conseils de travailleurs. S'il y était opposé, il devait alors saisir un responsable opérationnel et administratif au niveau supérieur qui devait trancher le différend. Mais avant que cette décision ne soit prise, le directeur pouvait ne pas prendre en compte les demandes du conseil des travailleurs. Même si le conseil de travailleurs s'opposait aux décisions du niveau supérieur, le directeur se devait de les appliquer. Si les pouvoirs des conseils de travailleurs au niveau de l'entreprise étaient très limités, ils étaient inexistantes au niveau de la branche ainsi qu'au niveau national. Les premiers conseils de travailleurs établis entre décembre 1949 et juin 1950 étaient des organes de participation et aucunement d'autogestion.

Les premiers conseils de travailleurs ont été accueillis favorablement par la classe ouvrière et la société yougoslave dans son ensemble, mais il était clair dès le début que les limites dans lesquelles ils travaillaient étaient inacceptables. Une nouvelle loi fondamentale, ratifiée par le parlement fédéral le 27 juin 1950, constituait la base légale de l'autogestion ouvrière. Elle devait abolir la bureaucratisation excessive de l'économie, introduire une nouvelle démocratie et « établir progressivement la gestion des entreprises d'État et des plus grandes instances économiques par des collectifs de travailleurs selon les principes socialistes selon lesquels les travailleurs ont à gérer eux-mêmes la production socialisée » (Préambule

de la loi fondamentale)¹. L'article 1 de la loi établit que les collectifs de travail dirigent les entreprises d'État, qui sont la propriété du peuple, au nom de la collectivité et dans le cadre du plan économique de l'État. Les collectifs de travail remplissent cette tâche au travers des conseils de travailleurs et des conseils de gestion. Les conseils de travailleurs sont élus par les travailleurs du collectif pour une période d'un an (articles 2 et 3). Le conseil de travailleurs dans son ensemble, ainsi que chacun de ses membres, peut être démis à tout moment (article 3.2). Ceci rend les membres du conseil – à la différence des parlementaires qui ne peuvent être démis – responsables à l'égard de ceux qui les ont élus.

Le fait que les conseils de gestion en tant qu'organes exécutifs aient eu une grande influence sur la gestion était le premier point faible de ce modèle d'autogestion ouvrière. Il est exact qu'ils étaient définis comme des comités élus et responsables devant les conseils de travailleurs, mais ils étaient aussi responsables de la gestion des entreprises, conjointement avec le directeur, dans son fonctionnement quotidien. Pour ces décisions, le conseil de gestion n'était pas seulement responsable vis-à-vis du conseil des travailleurs mais aussi à l'égard des organismes d'État. Ceci a sérieusement restreint l'autogestion, en dépit de certaines limitations (dans l'article 6) des pouvoirs des conseils de gestion. Une limite supplémentaire de la loi fondamentale était que le dirigeant d'une entreprise n'était pas élu par ses travailleurs mais nommé par l'État ou un conseil de gestion d'une entreprise étatique d'un niveau supérieur. Le dirigeant n'était ainsi pas responsable vis-à-vis du conseil des travailleurs mais à l'égard d'un conseil de gestion ou d'un dirigeant d'un niveau supérieur.

Les conseils de travailleurs avaient entre 15 et 120 membres. Les plus grands conseils ressemblaient plus à des assemblées ou parlement de travailleurs² et ils n'avaient pas de contacts quotidiens avec les travailleurs. De plus, les membres du conseil n'étaient pas obligés de suivre l'opinion des travailleurs sur des points particuliers, ce qui renforçait ce manque de contact. C'était en soi une contradiction : les travailleurs

1. Le texte de la loi fondamentale peut être trouvé dans *Samoupravljanje u Jugoslaviji, 1950-1980*, p. 59-66. Les raisons de la création de conseils de travailleurs ont été définies dans les «Thèses» du premier congrès des conseils de travailleurs en 1957 : «Permettre à la classe ouvrière de réaliser son droit historique de pratiquer la gestion directe de l'économie; permettre à la classe ouvrière de réaliser son rôle social et d'étendre ses droits gagnés durant la révolution socialiste; d'écarter les dangers d'une gestion administrative de l'économie; d'assurer de meilleures conditions pour un développement sans entrave des forces productives; de faire des intérêts matériels et moraux des travailleurs le facteur essentiel de développement du socialisme dans les conditions d'un système de propriété sociale...»

2. D'après le quotidien *Borba*, il y avait en 1956 208 000 membres de conseils de travailleurs, *The Impending First Workers' Councils Congress in Yugoslavia*, RFE News and Information Service, 1957, Open Society Archives, www.osaarchivum.org/files/holdings/300/8/3/pdf/72-3-181.pdf.

pouvaient révoquer les membres du conseil de travailleurs s'ils étaient en désaccord avec leurs décisions, mais ils ne pouvaient les obliger de suivre une ligne prédéfinie durant leur mandat.

Tous les travailleurs de l'entreprise, indépendamment de leur qualification, pouvaient élire et être élus dans ces conseils. Ces élections se tenaient tous les ans, sous une forme directe ou dans un scrutin secret. Légalement, les conseils de travailleurs avaient les prérogatives suivantes : l'approbation des plans généraux économiques de l'entreprise, l'adoption de règlements intérieurs, l'élection et la révocation du conseil de gestion, la délibération sur des décisions particulières d'un conseil de gestion, l'allocation d'une partie du surplus de l'entreprise.

La relation entre les conseils de travailleurs avec les comités de gestion peut être comparée à celle des parlements et des gouvernements. Ceci était particulièrement le cas lorsque les conseils de travailleurs étaient importants. Leur taille les handicapait en efficacité alors que les petits conseils, composés de quelques cadres arrivaient à s'imposer. Et bien que les conseils de travailleurs pouvaient définir l'orientation des entreprises, les Comités de gestion conservaient le contrôle sur les affaires courantes.

À partir de 1950, les conseils de travailleurs ont toujours renforcé leurs positions. La constitution de 1974 et le décret sur le travail associé de 1976 (en serbo-croate *Zakon o udruženom radu* ou ZUR) ont marqué le sommet de leur position en renforçant leurs droits et en introduisant de nouvelles formes d'organisation basées sur le principe de la délégation. Les grandes entreprises ont été divisées en de plus petites unités, appelées Organisations de base du travail associé (OBTA) de l'ordre de 300-400 travailleurs, lesquelles étaient à nouveau subdivisées en unités encore plus petites correspondant aux divisions du travail et qui élaient des délégués aux conseils des travailleurs¹. Au niveau des OBTA, les travailleurs pouvaient décider des orientations les plus importantes. Pour autant, comme ces OBTA étaient dépendantes d'organisations plus grandes, régionales et nationales, le champ de leurs décisions restait limité.

Les institutions de base de l'autogestion étaient les assemblées et les conseils de travailleurs. Les assemblées, composées de l'ensemble des travailleurs, se réunissaient de temps en temps pour fixer les principales priorités, alors que les conseils se réunissaient plus régulièrement et décidaient des choses importantes. Il est important ici de distinguer

1. Voir George A. Potts, *The Development of the System of Representation in Yugoslavia with Special Reference to the Period Since 1974*, Lanham, University Press of America, 1996, p. 319-334.

deux droits donnés aux travailleurs à l'égard des conseils de travailleurs. Tout d'abord, les travailleurs avaient le droit de démettre des membres du conseil. Ils avaient ce droit depuis le début mais ne l'ont utilisé qu'en de rares occasions. Un autre droit qu'ils n'ont obtenu qu'en 1970 était de donner aux membres du conseil des consignes de vote précises. Si les travailleurs n'étaient pas satisfaits du comportement des membres du conseil, ils pouvaient les démettre.

D'après la constitution de 1974 (article 100), les conseils de travailleurs avaient le pouvoir d'élire les organes exécutifs et les dirigeants, d'établir les statuts de leurs entreprises, de définir la politique économique et les moyens de sa mise en œuvre, etc. Mais ils devaient suivre les directives fixées par les électeurs, ce qui signifiait qu'ils ne pouvaient pas suivre leur propre politique¹. Les conseils de travailleurs ont alors eu plus de latitude en ce qui concerne l'affectation du surplus et l'accumulation. Les membres du conseil devaient alors être en contact permanent avec leur base électorale – les travailleurs eux-mêmes – et ne pouvaient pas, comme dans la première phase de l'autogestion ouvrière, agir de façon indépendante. Ceci a évidemment démocratisé l'autogestion tout en élargissant son champ. Par un vote à la majorité des deux tiers, les conseils de travailleurs élaient leurs dirigeants et les organes de gestion qui restaient responsables devant eux. Les nominations, cependant, restaient faites par des commissions spéciales composées de délégués des travailleurs, de membres des syndicats et de représentants des collectivités locales.

Les conseils de travailleurs et les réformes du système

Les conseils de travailleurs ont été concernés par de nombreuses réformes du système yougoslave de 1950 à 1990. Au début, le système se caractérisait pas un contrôle bureaucratique sur l'économie à partir d'un seul centre. À partir de là, on a assisté à un élargissement de l'autonomie des conseils de travailleurs. Entre 1952 et 1956, les conseils de travailleurs ne pouvaient pas déterminer l'allocation des ressources et la distribution du revenu². L'État déterminait le système des salaires ainsi que l'usage des fonds. Les réformes de décentralisation des années 1950 n'ont pas changé de façon significative le rôle des conseils de

1. «Les délégués agissent en fonction des directives données par les travailleurs ou le conseil des travailleurs de l'OBTA qui les a élus et sont responsables devant eux de leur action» (article 101/4 de la Constitution de 1974).

2. Duško Sekulic, «Društveno-ekonomske reforme u jugoslovenskom društvu s osvrtom na društva "realnog socijalizma"», dans *Teorija i praksa «realnog socijalizma»* (Théorie et pratiques du «socialisme réellement existant»), Belgrade, 1987, p. 97.

travailleurs, sauf qu'ils dépendaient des niveaux républicain¹ et local au lieu des institutions fédérales. Après 1957, les salaires n'ont plus été fixés par les autorités publiques et les conseils de travailleurs eurent le droit de décider l'allocation des ressources restantes après paiement des impôts.

Les quinze années après l'introduction des conseils de travailleurs peuvent être décrites comme une période de décentralisation graduelle de l'économie avec dévolution des pouvoirs sur les entités fédérales et les municipalités tout en élargissant l'autonomie des conseils de travailleurs. Les premiers éléments d'une économie de marché ont été introduits au début des années 1960. Ceci a contribué à la constitution d'une couche sociale managériale qui a remplacé les directions étatiques à la tête des entreprises. Formellement, les gestionnaires étaient sous le contrôle des conseils de travailleurs, mais dans la pratique, ils imposaient leur pouvoir aux conseils des travailleurs qui dans la plupart des cas étaient des chambres d'enregistrement.

Dans la première partie des années 1960, l'État maintenait un contrôle considérable sur les prix et les revenus des travailleurs. Les conseils de travailleurs ne pouvaient prendre des décisions relatives à la production que dans le cadre de prix établis par l'État. En 1965, l'élite politique a décidé de lancer une réforme radicale du système économique, introduisant plus d'éléments d'économie de marché et élargissant l'autonomie des entreprises. La fraction dominante de l'élite politique défendait que le marché et l'autogestion était inséparable. Son argument était que le marché était la précondition limitant l'intervention étatique dans l'économie qui en retour était nécessaire pour une plus grande autonomie des entreprises dirigées par les conseils de travailleurs².

La réforme de 1965 a provoqué une réduction radicale de la planification économique, tout particulièrement au niveau macroéconomique. Les conseils de travailleurs n'étaient pas en mesure de prendre les décisions adéquates, tout particulièrement au niveau des investissements. L'impact de cette réforme a été globalement négatif. En réduisant la planification économique, elle a renforcé le marché et de ce fait, les gestionnaires comme décisionnaires dans les entreprises. D'un autre côté, elle a créé de fortes différenciations sociales et une hausse du chômage. Le gouvernement fédéral n'était plus en mesure de garantir

1. NdT : Le terme «républicain» désigne les six républiques constitutives de la République fédérale de Yougoslavie.

2. «Afin d'encourager la créativité des autogestionnaires et de permettre un système plus efficace, il était nécessaire de les libérer de l'état étatique, ce qui signifiait que l'introduction du marché était nécessaire», *Teorija i praksa «caldnog socijalizma»*, p. 99.

un développement économique harmonieux dans le pays. En termes d'autogestion, l'introduction du marché n'a pas permis de renforcer les conseils de travailleurs et autres organes d'autogestion. Les grands gagnants de cette réforme ont été les gestionnaires qui ont remplacé les bureaucrates comme décisionnaires dans les entreprises. Les gestionnaires ont été considérés, à cause de leur compétence et connaissances, comme une garantie d'efficacité économique. Leurs intérêts convergeaient avec ceux des élites politiques des républiques qui souhaitaient fragiliser le centre fédéral par des réformes de marché et réduire la place des travailleurs autogestionnaires et de leurs institutions.

Une tentative de renverser ce cours a eu lieu au début des années 1970. Les nouveaux objectifs étaient de réaffirmer le rôle de la planification économique, de réduire le rôle du marché et de faciliter l'autogestion ouvrière en divisant les entreprises et en introduisant un système de délégation. La réaffirmation de la planification de signifiait pas la centralisation, pas seulement pour se différencier du stalinisme, mais aussi parce que les élites républicaines ne pouvaient accepter une telle réforme. C'est ainsi que la planification a été réintroduite par en bas, par les entreprises. La planification yougoslave devait être la somme de plans microéconomiques. Dans le même temps, l'élite politique décidait de réaffirmer le rôle dirigeant du parti par diverses chambres parlementaires composées exclusivement de fonctionnaires du parti et au travers des élections à la direction des entreprises où 76 % des dirigeants étaient membres de la Ligue des communistes.

Les résultats ont été catastrophiques. Même si le nombre de travailleurs dans les conseils et autres organes d'autogestion a augmenté, cela n'a nullement renforcé l'autogestion puisque les travailleurs avaient peu d'influence sur les prises de décisions dans le cadre de leurs organes de base du travail associé (OBTA). Les OBTA étaient parties prenantes de plus grandes organisations de travail associé – les Organisations de travail (OT) – et n'étaient pas économiquement indépendantes. De temps en temps, les OBTA et OT s'unifiaient dans des organisations composites de travail associé (OCTA) qui travaillaient dans le cadre d'une république et parfois de deux républiques. Les décisions les plus importantes au niveau micro étaient promulguées dans les OT ou les OCTA alors que les OBTA n'avaient aucune influence.

Afin de créer les OBTA après 1974 et 1976, les entreprises existantes devaient se diviser en plus petites entités économiques relativement indépendantes. Chaque OBTA se comportait comme une entité indépendante avec ses intérêts propres. Les réformes de 1974 et 1976 n'ont pas établi d'institutions qui auraient permis une intégration de la classe

ouvrière yougoslave. La planification économique a été vue, comme cela a été mentionné précédemment, comme un processus de négociation et de complaisance entre des républiques et provinces autonomes, alors que les institutions fédérales et républicaines manquaient cruellement de mécanismes de mise en œuvre de plans économiques.

Ce nouveau système a mené à la bureaucratisation et une surproduction d'actes juridiques. Entre 1,25 et 1,5 million d'actes ont été adoptés dans les premières années de la réforme avec une croissance du nombre de travailleurs administratifs de 44,3 % entre 1972 et 1978¹. Le processus de prise de décision était aussi très compliqué² et les travailleurs, qui prenaient très au sérieux leurs droits à l'autogestion, étaient éventuellement déçus, considérant que le système était moins légitime et efficace qu'avant la réforme³.

La classe politique yougoslave a promu l'idée d'une classe ouvrière ethnique ou par république (opposée à la classe ouvrière unie de la Yougoslavie promue par le président Tito). Cette idée est arrivée conjointement avec le processus de confédéralisation de la Yougoslavie. Les républiques et provinces autonomes ont construit huit systèmes économiques lâchement connectés les uns aux autres. Ils avaient chacun leur plan économique, et la classe politique de chaque république a souvent tenté d'établir une sorte de pacte social avec sa propre classe ouvrière en accordant des augmentations de salaires sans aucune coordination. Ceci a sévèrement réduit l'impact des conseils de travailleurs. Ainsi, alors que la décentralisation était organisée au niveau fédéral, les républiques et provinces autonomes n'ont jamais été décentralisées au niveau des collectifs de travailleurs. La classe politique yougoslave n'a jamais accepté le concept d'autogestion combiné avec un plan central organisé démocratiquement.

1. *Teorija i praksa «realnog socijalizma»*, p. 213.

2. Dans un cas extrême, 7 000 travailleurs ont voté dans un référendum sur une décision. Dans une des OBTA parties prenantes, le résultat était de trente et une à vingt-neuf contre une décision. Cet écart de deux voies dans une seule OBTA a bloqué l'expression de 7 000 (*idem.*, p. 214).

3. «Le sentiment que l'administration pouvait manipuler les décisions a conduit à des désillusions rapides à l'égard du système. Le changement révolutionnaire, dans lequel les travailleurs seraient les maîtres réels de leur travail et de ses résultats était promis, mais dans la réalité l'administration était restée le principal décisionnaire» (*ibid.*, p. 212–213).

Succès

Le fondement de l'autogestion ouvrière est de permettre aux travailleurs de devenir le sujet dominant dans l'économie et la société dans son ensemble. Ceci n'a pas été obtenu en Yougoslavie. Mais si nous acceptons une définition plus limitée de l'autogestion – en tant que participation aux processus de décisions au niveau microéconomique – alors, l'expérience yougoslave peut être vue comme un succès.

Tout d'abord, des centaines de milliers de travailleurs ont été élus dans les conseils de travailleurs¹, ce qui a constitué pour eux une expérience passionnante. Devenir membre d'un conseil de travailleurs n'était pas qu'une position formelle. Les conseils de travailleurs avaient de réels pouvoirs dans les entreprises et ce, même s'ils n'étaient pas les décideurs en dernier ressort et que les travailleurs ne le ressentaient pas ainsi. Cependant, les conseils de travailleurs ont réussi ce qu'il était possible de faire dans ce contexte : ils ont réussi une redistribution partielle du pouvoir entre la bureaucratie/technocratie et la classe ouvrière. Cela est loin d'être un mince succès quand on considère le monopole du pouvoir qui était dans les mains de la bureaucratie avant 1950 et aussi le fait qu'en dehors des conseils de travailleurs, la classe ouvrière n'avait aucune organisation autonome sous son contrôle.

Deuxièmement, les conseils de travailleurs ont élargi leurs champs de compétence dans le temps et sont devenus, au moins sur le plan juridique, plus puissants que ce qu'ils étaient dans la première phase de l'expérience des années 1950. Par exemple, alors que durant cette première phase, les directeurs généraux n'étaient pas responsables devant eux, ils le sont devenus par la suite. Par ailleurs, avec l'introduction du système de délégation des années 1970, l'autorité des conseils s'est accrue car leurs membres devenaient des délégués des travailleurs qui ne pouvaient agir sans aval de leurs mandants. Il est évident, cependant, que cela n'a pas eu un grand effet sur les travailleurs dans la mesure où les directeurs des entreprises autogérées conservaient l'autorité nécessaire pour gérer le travail, conclure les contrats, embaucher et licencier les travailleurs, imposer une discipline de travail et contrecarrer les décisions des conseils d'administration qu'ils jugeaient illégales.

1. Alors qu'en 1952 il y eu 105 018 représentants dans les conseils de travailleurs, ils étaient 484 784 en 1983 (Potts, *Development of the System of Representation in Yugoslavia*, op. cit., p. 341). En 1969, 30% des travailleurs participaient dans les différents organes d'autogestion des entreprises. 70,5% des membres des conseils de travailleurs et 55,5% des membres des conseils d'administration étaient des travailleurs (Drago Gorupic, « Razvoj samoupravne organizacije preduzeća », dans *Teorija i praksa samoupravljanja u Jugoslaviji*, Belgrade, Radnička tampa, 1972, p. 695).

Troisièmement, la base matérielle de l'activité des conseils de travailleurs s'est élargie. Dans la première phase, les entreprises n'avaient que 25 à 30 % de l'accumulation à leur disposition¹. L'autogestion a avancé continuellement de 1953 à 1963, à partir de la loi constitutionnelle de 1953 jusqu'à la constitution de 1963, souvent appelée la « charte de l'autogestion² ». Après les amendements constitutionnels de 1971, la totalité du revenu appartenait aux OBTA. Les travailleurs avaient le droit de définir la répartition du revenu puisqu'il résultait du produit de leur travail.

Quatrièmement, l'introduction des conseils de travailleurs a profondément changé le rôle de la classe ouvrière dans la société même si elle n'est pas devenue le sujet socialement dominant. L'idéologie officielle de l'autogestion socialiste en Yougoslavie donnait au travailleur des droits et une meilleure position sociale que n'importe quel autre travailleur à l'est comme à l'ouest. Les travailleurs yougoslaves, en tant qu'autogestionnaires, avaient la sécurité de l'emploi ; ils ne se licenciaient pas. La bureaucratie et la technocratie, même dominante dans la société, devaient prendre en considération les opinions et le moral des travailleurs. Dans le cas contraire, les travailleurs pouvaient mettre en accusation leur management, organiser une grève³ ou en appeler au parti. Si un directeur général pouvait compter sur le soutien de la bureaucratie locale, il n'était pas certain qu'il puisse se maintenir après une révolte ouvrière. La bureaucratie se devait d'adhérer à l'idéologie qui faisait des travailleurs les acteurs essentiels des prises de décision. Elle devait donc accepter les réclamations et décisions des travailleurs lorsque ceux-ci étaient suffisamment forts et conscients pour les imposer.

Cinquièmement, les conseils de travailleurs étaient une sorte de substitutif aux organisations autonomes des travailleurs qui faisaient défaut en Yougoslavie. Le seul parti était bureaucratiquement contrôlé et les ouvriers n'en constituaient qu'une majorité relative. Les syndicats étaient une courroie de transmission du parti, sans réels pouvoirs dans

1. *Istorija Saveza komunista Jugoslavije*, p. 395.

2. « L'autonomie d'une entreprise est déterminée par le droit de ses organes de gestion d'établir son plan économique de façon indépendante et de disposer de ses revenus à partir du moment où il s'acquitte de ses obligations à l'égard de l'État... », Gorupi, *Razvoj samoupravne organizacije preduzeća*, p. 682, note 16.

3. Les grèves étaient rares en Yougoslavie jusque dans les années 1980. La première a été organisée dans le centre minier de Trbovlje en Slovénie en 1958 lorsque 4,000 travailleurs arrêterent le travail. Cependant, la grève était perçue comme inadéquate dans une société où les travailleurs avaient des pouvoirs institutionnels à leur disposition. Le fait que des travailleurs organisaient des grèves contre leur management et que les conseils de travailleurs y ont participé montrait que les conseils de travailleurs n'étaient pas les décisionnaires en dernier ressort. Voir Josip Obradović, « Sociology of organization in Yugoslavia », *Acta Sociologica*, vol. 19, n° 1, 1976, p. 31.

les prises de décisions. Aucun syndicat ou parti indépendant n'existait. La seule possibilité pour la classe ouvrière de jouer un rôle autonome dans la société se situait dans les conseils de travailleurs. Ils se saisirent ainsi de cette opportunité en affichant une attitude positive à l'égard de l'autogestion en dépit de leur position subalterne dans le système global¹.

L'autogestion ouvrière, avec les conseils de travailleurs comme concrétisation, avait une grande légitimité parmi les travailleurs yougoslaves pour de nombreuses raisons : elle était au centre d'un système social qui a permis un réel développement économique, social et culturel² ; elle a permis d'assouplir la domination de la bureaucratie et a fourni des niveaux de sécurité d'emplois et de participation sur le lieu de travail inexistant ailleurs dans le monde. Formellement, les travailleurs pouvaient décider sur tous les aspects du fonctionnement de leur entreprise. De plus, l'autogestion n'était pas limitée au niveau micro : à travers différents niveaux d'assemblées et de par le système de délégués, les travailleurs pouvaient participer aux prises de décision sur les sujets économiques, sociaux, culturels et politiques à tous les niveaux de l'organisation socio-politique (municipalités, provinces, républiques et fédération).

Il n'est pas facile de déterminer quelle a été la part de l'autogestion ouvrière dans le développement économique dynamique entre 1950 et 1980. Les conseils de travailleurs, en dépit de leurs pouvoirs, sont restés dans l'ombre des structures managériales des groupes informels d'entreprises (OBTA) et des structures bureaucratiques. On peut néanmoins dire que l'autogestion a contribué au développement économique en ce qu'il a engendré la motivation et des initiatives des travailleurs, qui ont ainsi réduit la nécessité d'interventions bureaucratiques.

Le développement économique yougoslave reposait sur une combinaison d'autogestion ouvrière, de marché contrôlé et d'une intervention limitée de l'État. Ces trois mécanismes économiques correspondent à trois sujets sociaux : les travailleurs, la technocratie et la bureaucratie. L'autogestion ouvrière garantissait aux travailleurs plus de pouvoirs et

1. D'après une étude de Janja Bec, entre 77 et 80% des travailleurs pensaient que l'autogestion était le meilleur mode de développement pour la société yougoslave ; entre 95 et 98% pensaient que les travailleurs devaient avoir le contrôle des résultats de leur travail, alors qu'au même moment, 60% (et dans certains cas 84%) pensaient que l'autogestion ne signifiait pas grand-chose en pratique (Potts, *Development of the System of Representation in Yugoslavia*, op. cit., p. 356).

2. La production totale de la Yougoslavie a progressé plus vite que la moyenne mondiale entre 1950 et 1980 (indices 636 et 396 respectivement). La croissance annuelle mondiale moyenne était de 4,7% alors qu'en Yougoslavie, elle était de 6,4%. La population agricole n'était plus que de 29% en 1981 (12. *Kongres Saveza komunista Jugoslavije*, Izdavački centar Komunist, Belgrade, 1982, p. 20-21).

de droits que ce qui existait en Europe occidentale¹. Ainsi, les travailleurs yougoslaves étaient plus motivés à contribuer à la réussite économique de leur entreprise qui appartenait à la société dans son ensemble plutôt qu'à l'État, à un individu ou à un groupe. Il est indiscutable que les travailleurs ne voyaient pas les entreprises comme étant leur propriété mais plutôt comme étant celle de la société dans son ensemble. Ceci s'explique car ils voyaient que la classe politique et la couche managériale avaient, de façon formelle ou pas, influencé la politique économique des entreprises ainsi que le processus de sélection des organes exécutifs ou des directeurs. Cependant, les travailleurs étaient, de façon formelle ou réelle, les seuls décisionnaires qui étaient capables de se motiver pour travailler plus et mieux. L'Organisation internationale du travail (OIT) a confirmé que la participation des travailleurs a renforcé la discipline au travail ainsi que le collectif de travail face au management².

Il est évident que parfois les travailleurs suivaient leurs intérêts personnels en s'attribuant des augmentations de salaires. Mais il serait unilatéral d'attribuer ceci à une déficience de l'autogestion. Il y avait d'autres raisons pour de tels comportements. En premier lieu, la classe politique avait le dernier mot en cas de faillite de l'entreprise, ce qui explique l'intérêt limité des travailleurs dans l'autogestion. En second lieu, même si le système yougoslave avait de forts éléments d'économie de marché et d'autogestion, l'État continuait d'avoir un rôle clé à travers le contrôle des prix et des mesures macroéconomiques. Les conseils de travailleurs fonctionnaient au niveau micro. Leurs compétences et autonomie étaient limitées par des décisions macroéconomiques prises ailleurs. Il n'est donc pas surprenant qu'ils montrent moins d'initiative et de responsabilité.

La classe politique l'a bien compris et a essayé d'institutionnaliser l'autogestion ouvrière à tous les niveaux de l'organisation politique et économique. En 1953, le conseil des producteurs s'est constitué en tant que chambre du Parlement yougoslave (Assemblée fédérale populaire). Il était élu par les travailleurs et avait des compétences pour peser sur les décisions en matière économique à un niveau macro. D'autres conseils, avec des noms et structures différentes ont été établis par les

1. Les études ont montré une corrélation positive entre l'impact de la participation des travailleurs à la gestion et l'efficacité économique. Voir Aleksandra Kanjuo-Mrcela, *Lastništvo in ekonomska demokracija*, Ljubljana, Fakulteta za društvene vede, 1999, p. 182, 197.

2. « Une mission de 1960 en Yougoslavie de l'OIT a conclu qu'alors que les mécanismes autogestionnaires ont réduit les anciens pouvoirs des directeurs, il apparaît que cela n'a nullement réduit leur autorité. [...] Cela a sans aucun doute renforcé la position des collectifs de travail à l'égard du management, mais cela n'a nullement affecté la discipline au travail », Branko Horvat, *Politicka ekonomija socijalizma*, Zagreb, Globus, 1984, p. 144. Horvat a fait la même observation concernant l'autogestion au Chili.

constitutions de 1963 et de 1974 au niveau des municipalités, des républiques et de la fédération. Cependant, la plupart des membres de ces conseils appartenaient à la Ligue des communistes. Ce fait n'interdisait pas que les membres de ces conseils agissent en accord avec les souhaits des travailleurs mais la discipline du parti a toujours été un obstacle à leur autonomie. D'autre part, le gouvernement fédéral définissait une politique économique qui limitait l'autonomie des conseils spécifiques de l'autogestion.

Même si certains auteurs pensaient que les travailleurs n'étaient pas intéressés au développement économique de leur entreprise, nombre d'exemples nous prouvent le contraire¹. Dans certains cas, lorsque le management a mis en faillite l'entreprise et causé des préjudices économiques, les travailleurs ont agi de façon désintéressée pour améliorer la situation. C'était le paradoxe de ce système. Lorsque l'autogestion n'était pas assez développée, les travailleurs n'avaient qu'un rôle secondaire. Mais si le management s'avérait incompetent, les travailleurs se rebellaient et imposaient des changements de personnes. En certaines occasions, les travailleurs votaient des réductions de leur propre salaire pour trouver les ressources nécessaires à la reprise économique².

Échecs

Si on compare le niveau de démocratie en Yougoslavie avant et après 1950, ou si on le compare avec le niveau atteint en Union soviétique, on se doit de constater que l'autogestion ouvrière a été un succès relatif. Cependant, en dépit de cette réalisation, le projet a échoué sur un point essentiel : les conseils ouvriers ne sont pas devenus les institutions de base de la société yougoslave.

Même si les travailleurs participaient de façon relativement active aux réunions, moins de la moitié d'entre eux pensaient qu'ils influençaient

1. «Les tentatives d'introduire l'autogestion ouvrière ont rencontré trois objections courantes. Il a été dit que l'autogestion pouvait miner la discipline; que les conseils de travailleurs auraient été incapables de travailler aux côtés des directeurs et que les travailleurs se seraient distribués en revenus personnels tous les profits mettant en danger le développement potentiel de l'économie. Aucune de ces prévisions ne s'est vérifiée», Horvat, *ibid.*, p. 209.

2. D'après un rapport au second congrès des autogestionnaires (Sarajevo, 1971), dans la grande entreprise textile Varteks à Varaždin (Croatie), une crise économique est apparue en 1966 suite à une mauvaise politique économique de la direction accompagné d'une non prise en compte des décisions de l'autogestion. L'entreprise s'est alors retrouvée sans ressources. L'assemblée des travailleurs et le conseil des travailleurs a alors décidé de reprendre l'ancien dirigeant afin qu'il forme une nouvelle équipe, a renoncé à un mois de salaire et accepté une baisse de 20 % des salaires... (Stanislav Grozdanic, «*Novije tendencije i pojave u praksi radnickog samoupravljanja*», dans *Teorija i praksa samoupravljanja u Jugoslaviji*, p. 726-27, note 16).

les décisions¹. Leurs niveaux d'éducation et d'information restaient insuffisants². Certains auteurs ont estimé que ces différences dans les niveaux d'information étaient indépassables³. Le manque d'information et le rôle des experts et des organes exécutifs dans la préparation des réunions de conseils ont conduit dans des biens des cas à l'adoption formelle de propositions préparées en avance par le management. Très souvent, les travailleurs étaient informés après que la décision ait été prise. Les travailleurs n'avaient pas connaissance de solutions alternatives et les conseils de travailleurs décidaient souvent sans présentation des conséquences d'un choix. Les travailleurs étaient souvent ignorants des possibilités juridiques ouvertes par l'autogestion, sans parler des concepts économiques relatifs à l'orientation de l'entreprise⁴. Considérer le management comme le véritable décisionnaire de l'entreprise amenait les travailleurs en situation conflictuelle à court-circuiter les organes d'autogestion en entamant des négociations directes avec le directeur général, ses assistants et même les organes des communautés sociopolitiques, tout particulièrement les municipalités, qui avaient la possibilité, sous certaines conditions, d'intervenir (par exemple, les entreprises en difficulté pouvaient recevoir des fonds). Pourtant, le champ d'intervention des conseils des travailleurs pouvait permettre de conclure des accords.

Les conseils de travailleurs ont été ralentis dans leur travail par des groupes informels qui existaient dans les entreprises, composés de ceux qui avaient réellement les pouvoirs dans les processus de décisions. Beaucoup de directeurs généraux venaient de la classe politique ou cultivaient leurs relations. Ils pouvaient ainsi imposer leur autorité sur les conseils de travailleurs et autres organes d'autogestion⁵. Une démocratisation générale aurait été nécessaire afin d'éviter ces situations, mais la démocratie au niveau micro n'apportait pas la démocratie politique.

1. D'après Ivan Grdešić, 81,6% des travailleurs interrogés en 1977 ont indiqué qu'ils participaient régulièrement aux assemblées de travailleurs et autres réunions des OBTA mais seuls 42% d'entre eux pensaient avoir une influence (Potts, *Development of the System of Representation in Yugoslavia*, op. cit., p. 358-59).

2. «Comme les directeurs généraux étaient (pour l'instant) mieux éduqués et informés de la gestion des affaires que n'importe qui, ils ont eu plus de pouvoir que les autres groupes», Horvat, *Politička ekonomija socijalizma*, op. cit., p. 214.

3. Karen Wendling, «Unavoidable inequalities: Some implications for participatory democratic theory», *Social Theory and Practice*, vol. 23, n° 2, été 1997, p. 165.

4. D'après une analyse de l'université des travailleurs de Mostar (Bosnie-Herzégovine) de 1971, seuls 26% des travailleurs étaient au courant de ce qu'était la productivité du travail, 26% savaient que ce qu'étaient les organes indirects de l'autogestion (Grozđanic, *Novije tendencije*, op. cit., p. 731, note 25).

5. Ceci était particulièrement le cas lorsqu'un DG avait de bonnes relations avec le pouvoir politique et était moins bien formé (Horvat, *Politička ekonomija socijalizma*, op. cit., p. 214).

Même si la classe politique a développé des structures démocratiques dans les institutions politiques après 1953, La Ligue des communistes conservait son monopole politique. Des groupes informels pouvaient être autorisés à fonctionner parce que l'autogestion avait une base matérielle insuffisamment forte alors que le même groupe maintenait le contrôle sur la société dans son ensemble¹. L'État continuait d'intervenir dans l'économie par l'entremise de DG ayant des liens politiques avec un parti qui détenait le pouvoir suprême.

Cela ne veut pas dire que le parti contrôlait le processus de décision. Cela dépendait avant tout de la situation concrète de chaque entreprise. Par exemple, un groupe informel composé du DG, de militants du parti et d'experts pouvait imposer ou faire accepter ses vues². Quelles chances avaient alors les travailleurs inorganisés – et même un membre du conseil des travailleurs – contre de tels groupes? Leur capacité de résister dépendait du degré de développement d'une conscience autogestionnaire. Si un conseil de travailleurs était composé d'individus indépendants qui n'étaient pas sous l'influence de tels groupes informels, il pouvait alors développer une ligne indépendante.

Mais l'échec de l'autogestion réside dans le fait qu'elle n'a pas su devenir la relation sociale dominante. Les conseils de travailleurs ont eu de l'impact sur les décisions au niveau micro, mais n'ont pas été capables de remettre en question la domination de la technocratie et de la bureaucratie³. La société yougoslave entre 1950 et 1990 a été marquée par une lutte de classe permanente entre la bureaucratie et la classe ouvrière et par les tensions entre l'étatisme et l'autogestion. Si la bureaucratie a volontairement abandonné certaines de ses prérogatives, elle conservait une domination globale. L'autogestion a été introduite

1. D'après Anton Vratuša, les entreprises ne contrôlaient l'affectation que de 6 % au maximum de leur production en 1968, ce pourcentage ayant « tendance à décroître », Anton Vratuša, « Yugoslavia, 1971 », *Foreign Affairs*, vol. 50, n° 1, octobre 1971, p. 154.

2. Dans certaines entreprises, ces cliques avaient beaucoup de savoir-faire pour imposer discrètement leurs positions. Par exemple, leurs membres pouvaient reporter la discussion d'un sujet donné. S'ils n'y arrivaient pas, ils s'abstenaient de fournir l'information et les données adéquates. Une autre méthode consistait à aborder une question à la fin d'une réunion, afin que les autogestionnaires fatigués n'aient pas la patience de la discuter de façon approfondie. Les manœuvres de ces groupes informels ne pouvaient être écartées que par des autogestionnaires convaincus et aguerris.

3. D'après une étude de Vladimir Arzenšek, les conseils de travailleurs avaient moins de pouvoir que les DG. Il est intéressant que les officiels de la Ligue des communistes aient eu moins de pouvoir que les conseils de travailleurs en 1969, 1970, 1971 et 1974, mais plus en 1981 (Potts, *Development of the System of Representation in Yugoslavia*, op. cit., p. 354). Cette étude en est arrivée à deux conclusions importantes : tout d'abord, l'influence du parti dirigeant au niveau de l'entreprise n'était pas aussi importante que ce que l'on pouvait présumer ; ensuite, les travailleurs ont perdu la bataille du pouvoir contre la couche managériale au niveau micro.

par le haut, par une décision de la direction politique et non par l'action autonome de la classe ouvrière. C'est la raison pour laquelle l'autogestion s'est développée de façon progressive et avec des contraintes.

Conclusions

En dépit de ses limites, l'autogestion n'était pas qu'un simple arrangement formel. Il a, jusqu'à un certain point, fonctionné, a eu des résultats positifs et l'ouverture légale offerte a encouragé les travailleurs à y participer. Deux arguments méritent d'être pris en considération. Tout d'abord, l'autogestion était un principe constitutionnel; sa réalisation devenait ainsi une obligation légale du gouvernement de la Yougoslavie. Non seulement les entreprises mais aussi les institutions politiques étaient censées fonctionner selon ces principes. Le niveau de pouvoir exercé dans la réalité par les conseils de travailleurs ne dépendait cependant pas de principes juridiques mais plus du rapport de force entre la couche managériale et la bureaucratie du parti d'un côté et des travailleurs de l'autre. Ensuite, l'autogestion ouvrière était solidement établie dans l'idéologie communiste. Sa réalisation était alors essentielle pour maintenir la légitimité du parti. Si le parti a parfois été malmené par l'autogestion, il en avait aussi besoin pour sa survie.

La conscience des travailleurs était un facteur déterminant. Cela s'est vérifié sur des sujets tels que l'allocation du surplus et les inégalités régionales. Les travailleurs consciencieux qui agissaient en bons gestionnaires ne dépensaient pas la quasi-totalité du revenu de l'entreprise en salaires. Ils pensaient plutôt à l'amélioration de leurs activités économiques. Aussi, si les travailleurs ne voyaient pas les entreprises comme leur appartenant, ils étaient alors enclins à offrir solidarité et support matériel à des régions développées ou moins favorisées. Bien sûr, le champ de leurs décisions restait limité. Les conseils de travailleurs agissaient à un niveau micro, là où les directives devaient être exécutées et non définies. Plus précisément, ils devaient prendre des décisions dans le cadre de la politique économique décidée au niveau fédéral ou républicain. Même si les conseils de producteurs et plus tard, les conseils du travail associé existaient sous la forme de chambres spécifiques agissant au niveau parlementaire, la Yougoslavie ne pouvaient pas non plus se définir comme la «République des conseils de travailleurs» parce que ces «conseils de travailleurs macro» partageaient le pouvoir avec des chambres parlementaires composées entièrement ou presque de membres de la classe politique. La politique économique, les politiques de contrôle des prix et la réduction des inégalités régionales étaient décidées par le gouvernement et le parlement au niveau fédéral. Les

travailleurs n'avaient aucune influence sur les décisions du parlement par leurs délégués aux «conseils de travailleurs macro» qu'étaient les conseils ou chambre de délégués des travailleurs dans les parlements fédéraux et autres.

Des études à partir de 1985 ont montré que la consommation était une motivation importante des travailleurs pour participer aux prises de décisions¹. La classe politique yougoslave souhaitait améliorer les niveaux de vie et elles y voyaient un moyen de préserver la légitimité du système. Elle l'utilisait aussi pour compenser la déception des travailleurs de ne pouvoir réaliser pleinement l'autogestion. Si les travailleurs avaient pu avoir plus de responsabilités, il est probable qu'ils auraient été capables de regarder au-delà de leur bien-être personnel et le succès de leur propre entreprise. Au début des années 1960, les conseils de travailleurs ont utilisé leur plus grande autonomie pour s'accorder des hausses de salaires déraisonnables. Quelques années après, l'autorité des conseils a été réduite suite à une récession et une allocation inappropriée du revenu. Il est impossible de dire si les conseils de travailleurs aurait pu continuer à se comporter de la sorte si leur autorité sur la totalité du budget avait été maintenue, tout particulièrement si l'État avait abandonné sa politique de sauvegarde des entreprises en faillite.

Le système yougoslave d'autogestion avec les conseils de travailleurs en tant qu'entité de base fonctionnait comme un mélange de socialisme de marché, socialisme étatique et socialisme autogestionnaire. Cette combinaison particulière a apporté deux résultats différents. D'un côté, les républiques les plus développées ont une croissance plus rapide en prenant avantage de l'économie de marché, de l'autre, le gouvernement fédéral intervenait avec un fonds dédié pour promouvoir le développement des républiques les plus pauvres. Les résultats ont été contradictoires. Alors que les républiques sous-développées croissaient rapidement, l'écart entre elles et les républiques développées s'est parfois élargi². Cet effet du socialisme de marché a causé du mécontentement dans les républiques les moins développées qui ont pensé qu'elles étaient exploitées par les républiques les plus développées. Ce problème est apparu tout particulièrement après 1966 quand l'économie de marché est devenue plus importante lorsque le nouveau système d'autogestion a été mis en place. L'incapacité du système à effacer ce sentiment des républiques les moins développées d'être exploitées a conduit à une fragilisation de la légitimité de l'autogestion et son remplacement par

1. Laslo Sekelj, *Jugoslavija – struktura raspadanja*, Belgrade, Rad, 1990, p. 57.

2. Par exemple, l'écart entre le Kosovo et la Slovénie est passé de 1:3,9 en 1952 à 1:7,9 en 1989 (Dejan Jovic, *Jugoslavija – država koja je odumrla*, Zagreb, Prometej, 2003, p. 218).

le nationalisme en tant qu'idéologie dominante. Ceci s'est produit parce que l'autogestion était présentée par la classe politique comme une base du socialisme et le socialisme en tant que système était alors perçu comme la raison principale des inégalités régionales.

Évidemment, les inégalités régionales étaient la conséquence de plusieurs facteurs agissant au niveau macro. L'impact négatif des mécanismes de marché ne pouvait être contré que par une intervention étatique. Le rôle de l'autogestion pouvait alors devenir clair si on comprenait qu'il impliquait un État autogéré, c'est-à-dire un État qui dépérirait au sens marxiste du terme. Dit autrement, les délégués élus des conseils de travailleurs aux parlements fédéral et autres auraient alors dû décider de l'envergure et du contenu de l'intervention de l'État afin d'éviter les inégalités et donc les insatisfactions à l'égard de l'autogestion. Or, c'est précisément ce qui n'est pas arrivé, car les classes politiques des différentes républiques ont essayé, souvent sans succès, de trouver un compromis entre le marché et l'intervention étatique. La société qui en a résulté était perçue comme injuste. Lorsque l'autogestion était définie à sa base, les gens ont alors accepté de plus en plus l'idée de remplacer l'autogestion par un autre système. L'impuissance du pouvoir de décision des travailleurs a renforcé cette réaction, tout particulièrement lorsque la crise économique a remis en cause les niveaux de vie.

L'introduction d'éléments d'économie de marché en 1965 a aidé le développement de l'autogestion car elle permettait aux conseils de travailleurs d'agir de façon plus indépendante de l'État. L'autogestion ne pouvait pas réussir en pratique si l'État contrôlait les activités économiques, car les conseils de travailleurs manquaient alors de matière pour leurs décisions autonomes¹. D'un autre côté, le fonctionnement de l'économie de marché a contribué considérablement à augmenter les inégalités sociales et le niveau de chômage. En même temps, l'introduction du «socialisme de marché» a plus bénéficié à la couche managériale qu'aux travailleurs autogestionnaires parce que les DG, les organes exécutifs et les centres informels de pouvoir ont plus gagné que les conseils de travailleurs du transfert de pouvoirs de l'État. Cependant, dans le cadre juridique plus démocratique où les conseils de travailleurs avaient formellement plus d'autorité, les travailleurs pouvaient accroître leur influence dans le processus de prises de décisions et ils l'ont, dans certains cas, fait. Les conseils de travailleurs étaient des institutions

1. Avant 1965, l'État contrôlait 73 % du revenu brut et deux tiers de l'accumulation (Sekelj, *Jugoslavija*, p. 18).

démocratiques où les travailleurs pouvaient exercer plus de pouvoir que dans aucune autre institution au niveau micro ou macro, et ils ont souvent essayé d'utiliser cette ouverture.

Nous observons donc une contradiction qui prend sa source dans la tension entre le marché, l'intervention de l'État et l'autogestion. Les conseils de travailleurs ne peuvent pas réellement agir comme des organismes d'autogestion – tout particulièrement sur la question du revenu – si les institutions étatiques ont des prérogatives légales pour intervenir dans l'économie. La décentralisation n'a pas aidé car elle se contentait de privilégier les institutions des républiques plutôt que celles du niveau fédéral pour influencer l'économie. Cela ne faisait pas une grande différence pour les conseils de travailleurs de savoir qui des institutions fédérales, républicaines ou locales allait intervenir dans l'économie. Le problème s'est renforcé lorsque les classes politiques des républiques ne pouvaient plus s'entendre entre elles sur l'allocation de l'investissement. Alors le marché a été utilisé comme mécanisme pour résoudre les tensions inter-républiques et pour permettre une plus grande autonomie des entreprises. Si les autorités locales ou étatiques décidaient sur des sujets économiques, alors, les conseils de travailleurs ne pouvaient être de réels organes d'autogestion.

L'impact de l'économie de marché sur le comportement des travailleurs dépendait de l'étendue de leur participation réelle au processus de décision. Ils avaient un intérêt économique dans la réussite dans le marché de «leur» entreprise afin d'optimiser leur revenu. D'un autre côté, l'autogestion est un concept fondamentalement socialiste qui induit une autre conséquence : les travailleurs en tant qu'autogestionnaires au sens socialiste du terme devaient prendre en compte le bien-être de la société dans son ensemble. Ceci ne peut être obtenu qu'en limitant l'égoïsme économique des entreprises par des conseils de travailleurs au niveau global macro ou global dans la forme de conseils des producteurs ou conseils du travail associé au niveau local, républicain ou fédéral. Malheureusement, cet objectif n'a pu être atteint parce que ces conseils ne pouvaient réellement agir comme des organismes d'autogestion au niveau macro bien qu'ils aient été conçus comme tels.

Il a souvent été dit qu'en Yougoslavie le caractère progressif de l'introduction de l'autogestion était justifiée par le sous-développement culturel et économique. L'autogestion serait devenue plus effective dans une société plus avancée. Mais ceci ne s'est pas produit. Il est vrai que l'autogestion s'est développée dans différents aspects : institutionnels, juridiques et pratiques. Institutionnellement, elle s'est développée puisque de nombreuses institutions d'autogestion se sont créées,

au niveau micro comme macro. L'autogestion n'existait pas seulement dans l'économie mais dans le système politique, les services sociaux, la culture, l'éducation les sports et autres sphères de la vie sociale. Les organismes législatifs étaient aussi organisés sur des principes autogestionnaires incluant un système de délégation après 1974. Pratiquement, l'autogestion a diminué le pouvoir de la bureaucratie par rapport à la période d'«étatisme révolutionnaire» ou de «socialisme d'État» d'avant les années 1950. Mais ces améliorations n'ont pas changé la nature de la société. La bureaucratie dirigeante savait parfaitement que les changements législatifs et institutionnels ne pouvaient changer les caractéristiques de base du système : le parti unique, la suprématie de l'État sur l'économie, etc. Ces caractéristiques ont contribué à l'échec final de l'autogestion ouvrière.

La performance des travailleurs en tant qu'autogestionnaires doit aussi être prise en considération en tant que facteur contributif. Il a, par exemple, été souvent dit que les travailleurs n'ont pas montré suffisamment de rationalité économique et de conscience parce qu'ils «haïssaient l'accumulation», à savoir qu'ils avaient tendance à dépenser le surplus plutôt que de l'utiliser pour l'amélioration économique et technique de leurs entreprises. En outre, les conseils de travailleurs n'aurait pas été capable de motiver les travailleurs et de garantir une discipline au travail, tout particulièrement dans les années 1980. Ces arguments ne sont au mieux qu'à moitié vrais. Même si dans certains cas, les travailleurs ont pris des décisions irresponsables en matière de distribution du surplus, il reste difficile de généraliser de tels comportements. D'un autre côté, cependant, les travailleurs avaient bien des raisons de ne pas être trop intéressés au fonctionnement des conseils de travailleurs. D'abord, ils étaient bien au courant que les conseils fonctionnaient souvent sans prises en considérations de leurs souhaits et positions. Ils pouvaient observer en pratique l'existence et la domination des groupes informels : bureaucratiques et technocratiques. Ensuite, le concept de propriété sociale dans la théorie yougoslave et le système juridique donnait des pouvoirs à l'État pour intervenir dans les affaires économiques. Un des mécanismes de cette intervention était ce qui était appelé la socialisation du risque et la socialisation des pertes. Si une entreprise travaillait mal, ses pertes étaient couvertes par un budget spécifique. Cette solidarité négative, où la collectivité et les entreprises saines devaient payer pour les mauvaises décisions d'entreprises défailtantes, a amené un manque de discipline au travail et a découragé les initiatives de la part des conseils de travailleurs. Lorsque les travailleurs comprennent que leurs conseils ne peuvent fonctionner de façon

indépendante et que la bureaucratie avait intérêt à couvrir les pertes des entités non performantes, ils avaient alors peu de motivations pour se battre pour plus de pouvoirs au conseil des travailleurs, si tant est que cela était possible.

Bien que l'affichage officiel voulait que la Yougoslavie soit un système d'autogestion socialiste, en pratique, il s'agissait d'un système mixte qui combinait des éléments d'autogestion et d'étatisme, avec une suprématie du second¹. Cette caractéristique de base du système déterminait les autres. Officiellement, la Yougoslavie avait un système d'autogestion sociale intégrale qui était exercé dans toutes les sphères de la société. Le système politique était un de ses composants organisé sur des principes d'autogestion par les organisations sociopolitiques, la Ligue des communistes étant la plus importante. Ainsi l'autogestion sociale et l'autogestion ouvrière en tant que composantes étaient un phénomène macro. Cependant les conseils de travailleurs restaient les organismes d'autogestion où les travailleurs pouvaient exercer le plus de pouvoirs.

En conclusion, on peut dire que les conseils de travailleurs, en supposant qu'ils auraient été autorisés à diriger l'économie, ont été des institutions humaines démocratiques et efficaces, dont la portée éthique, politique et économique ne peut être ignorée. Mais leurs pouvoirs sociaux réels ont été sérieusement limités. Si la démocratie politique avait été introduite en Yougoslavie avec pluralisme dans le champ des partis et des syndicats, alors les conseils de travailleurs auraient pu être capables de se transformer d'organes de participation en organes d'autogestion².

mars 2016

Source

Socialism and democracy on line, <http://sdonline.org/>. Traduction : Benoît Borrits.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

« Bosnie-Herzégovine », « Croatie », « Espace balkanique », « Yougoslavie », tome 3.

« Buts, chemins et moyens », tomes 4, 5, 7.

1. « Notre système représente un mélange d'autogestion à la base avec une lourde structure étatique au-dessus », Svetozar Stojanovic, « Diskusija o predavanju Predraga Vranickog », *Praxis*, n° 5-6, 1967.
2. Branko Horvat a défini cinq facteurs qui étaient nécessaires pour le développement de l'autogestion ouvrière : une longue tradition ouvrière (car les travailleurs qualifiés avaient une prédisposition plus positive pour l'autogestion), une longue tradition de démocratie politique, de hauts niveaux de vie des travailleurs, de courtes journées de travail, haut niveau d'éducation (*Politička ekonomija socijalizma, op. cit.*, p. 218). Aucune de ces prédispositions n'existait au moment où les conseils de travailleurs sont apparus en Yougoslavie et certaines d'entre elles n'ont d'ailleurs jamais existé.

L'autogestion en Yougoslavie

Yvo

L'expérience yougoslave d'autogestion a un caractère très particulier; elle a été instaurée par une loi, promulguée par un gouvernement dirigé par le parti communiste. La loi essentielle est de 1950, complétée par celle de janvier 1953, inscrite dans la nouvelle Constitution du 7 avril 1963, modifiée par la loi de juillet 1965. [...]

Cette originalité pose immédiatement le problème des causes qui ont provoqué cette autogestion; il y a trois explications: une théorique, une pragmatique, une politique. On sait que chaque expérience marxiste doit trouver sa justification dans les textes de Marx, Engels et Lénine. Mais précisément sur ce point, les marxistes trouvent difficilement des appuis théoriques dans leurs classiques; la théorie marxiste a toujours envisagé l'économie comme une gestion étatique, l'autogestion n'est pas prévue (ou bien d'une manière encore plus vague et plus abstraite que leurs prévisions sur le dépérissement de l'État). Mais le sujet du texte présent n'est pas de démontrer cette contradiction. Pour la Yougoslavie, le professeur Lasserre écrit:

Les dirigeants et les théoriciens du socialisme yougoslave déclarent avoir été inspirés dans une certaine mesure par le socialisme d'association et notamment Proudhon, par le syndicalisme révolutionnaire français d'avant 1914; par la première phase de la révolution de Lénine (Archives internationales de sociologie de la coopération, n° 14, p. 104). Nous avons certains doutes quant à leurs connaissances et leurs préférences pour le «socialisme d'association» et Proudhon, car Proudhon est très peu étudié et peu connu en Yougoslavie. Le «syndicalisme révolutionnaire français» d'avant 1914 était d'inspiration anarcho-syndicaliste, conception que les communistes yougoslaves refusent systématiquement; la première phase de la révolution de Lénine n'est pas une conception théorique, mais une attitude purement tactique et démagogique qui a uniquement permis au parti d'accaparer le pouvoir...

Il nous semble que le professeur Lasserre est lui aussi très peu convaincu de la source théorique de l'autogestion en Yougoslavie, car il propose tout de suite une deuxième hypothèse. Ce sont des considérations purement empiriques qui l'ont conditionnée:

Ils [les théoriciens yougoslaves] présentent les réalisations yougoslaves comme étant surtout le résultat de raisons empiriques: le désir des travailleurs, les résultats néfastes de la première période, la

nécessité de se libérer de l'étatisme économique, les encouragements venus des faits eux-mêmes lorsqu'on se fut engagé dans cette voie [...]. Le socialisme ne peut naître que de l'initiative des masses. Il implique le dépérissement de l'État. Nous retrouvons ici une vieille idée saint-simonienne, qui a été aussi anarchiste, proudhonienne, anarcho-syndicaliste. Marx l'avait reprise pour en faire le terme final de l'évolution du collectivisme. Mais elle a été oubliée par le communisme russe qui lui tourne le dos (G. Lasserre, même source).

La raison empirique, c'est donc l'échec de l'économie de gestion étatique. Nous pensons que c'est une raison plus sérieuse que la raison théorique précédente. Mais il nous semble aussi qu'elle est insuffisante – la même économie sur les mêmes principes, avec les mêmes résultats néfastes, est toujours en vigueur, et depuis de longues années, dans toutes les démocraties populaires ainsi qu'en Russie même et, malgré tout, ces principes économiques continuent d'être appliqués. L'échec est camouflé à l'extérieur par la propagande, à l'intérieur par la violence et le silence. Bien sûr, si les hommes au pouvoir avaient le moindre sens de réalisme, et la plus petite sensibilité aux désirs des travailleurs, il y a longtemps qu'ils auraient dû abandonner leur système d'exploitation et d'oppression... mais les communistes yougoslaves sont-ils plus sensibles que les autres communistes? La résistance antifasciste les a-t-elle rapprochés du peuple?

Nous pensons que le fait déterminant est d'un autre ordre – tout simplement une raison politique. Tito nous donne lui-même la clé du problème :

Le danger des déformations bureaucratiques n'a paru clairement et ne prit tout son sens qu'au moment de notre conflit avec la pression stalinienne et notre résistance à cette pression. L'hégémonisme se révéla comme l'effet extérieur du bureaucratisme, et les éléments bureaucratiques intérieurs apparurent comme l'appui actif du bureaucratisme dans le péril qu'il faisait peser sur les acquisitions de la révolution (Tito, *Quarante années de lutte du Parti communiste yougoslave*, 19 avril 1959, p. 22).

Il est donc évident que le nouveau tournant de l'économie yougoslave commencé en 1949-1950 avec la création des conseils ouvriers, correspondait à un désir d'obtenir l'appui des masses yougoslaves dans le conflit de la direction titiste avec le stalinisme et les appuis intérieurs de celui-ci. C'est-à-dire que, s'il y a eu une concession de la part des dirigeants, c'était pour une question vitale : conserver le pouvoir (et leur propre vie, car, à l'époque, les discussions idéologiques se terminaient en fusillades). Mais les dirigeants yougoslaves furent suffisamment prévoyants pour sauver, en même temps que leur vie, leurs privilèges.

Ainsi, le phénomène politique devient également un phénomène de classe, l'appareil du parti conserve sa position de dirigeant, même dans la nouvelle structure. La nouvelle classe au pouvoir ne perd rien dans cette opération, bien au contraire, elle gagne sur un plan intérieur une certaine stabilité, et sur le plan extérieur un nouveau prestige et... une nouvelle aide économique. Ce n'est pas un simple hasard si Djilas, membre influent de la nouvelle classe, a fait la critique de sa propre classe; c'est le même phénomène dialectique qui obligera l'économie yougoslave à jouer constamment un équilibre subtil entre la phraséologie et la réalité, entre les promesses et les contraintes, etc.

Les causes de l'autogestion en Yougoslavie déterminent les possibilités de développement de l'autogestion elle-même, et surtout, les étroites limites imposées à ce développement déterminent aussi toutes ses ambiguïtés, toutes ses contradictions, et un certain nombre de ses faiblesses.

Le fonctionnement de l'autogestion

1. Dans l'entreprise industrielle

L'originalité de l'entreprise industrielle réside dans le fait que l'autogestion ouvrière est complétée par une gestion communale. Le troisième facteur, l'État, s'efforce, du moins théoriquement, d'être plus discret, plus effacé, mais pourtant il est toujours présent par sa planification, son centralisme, ses impôts, ses décrets. L'équilibre, et plus souvent le déséquilibre, tient à ces trois facteurs. Le conseil communal intervient dans la nomination du directeur, il supervise le bilan annuel de chaque entreprise, participe au partage des bénéfices. Il participe aussi d'une façon plus indirecte, à beaucoup d'autres points: le plan d'investissement, le choix de la production, les œuvres sociales, etc. La commune est donc le premier «organe de contrôle» de l'entreprise, ou plutôt de cogestion.

Mais ce n'est pas le seul. De nombreuses autres formations contrôlent chaque entreprise et l'ensemble des entreprises: les conseils des producteurs qui existent aux différents niveaux, de la commune jusqu'au niveau fédéral (la Yougoslavie est une République fédérative) où le conseil fédéral des producteurs, quelque chose comme une chambre économique, a remplacé le Conseil des nationalités; les chambres de commerce sont plutôt destinées à une collaboration et coordination; la planification centrale qui existe toujours mais qui se veut souple, plus indicative qu'impérative (elle planifie en effet en gros, en laissant les détails aux six républiques, aux districts et aux communes); le Fonds national d'investissement qui prête les fonds nécessaires à la création des entreprises, et fait des avances pour leur amélioration; il y a aussi les

impôts sur la vente et l'achat, la politique des prix, les phénomènes de marché, le contrôle des échanges intérieurs, etc..

Tous ces organismes sont destinés à contrôler et contrebalancer «les abus d'autonomie et de libéralisme», à sauvegarder «les intérêts de la communauté entière menacés par les intérêts particuliers». Ainsi, les entreprises, tout en étant libres et autogérées, sont surveillées par toute la société : localement par la commune, sur un plan plus général par tout un système très complexe de contrôle et de tutelle.

Et nous rencontrons partout cet esprit de méfiance et de paternalisme vis-à-vis des ouvriers ; tout en proclamant leur capacité de gestion, leurs vertus, etc., le parti et le pouvoir multiplient les réserves, ne cachent pas leur méfiance, créent toujours des garde-fous, comme si la classe ouvrière était un enfant à qui on a donné un beau jouet, mais qui doit rester toujours enfant.

Les organes de la gestion ouvrière au niveau de l'entreprise sont de quatre ordres : le collectif ouvrier (l'ensemble du personnel) ; le conseil ouvrier (dans l'entreprise de moins de trente travailleurs, le collectif remplace le conseil) ; le comité de gestion (ces deux derniers sont élus pour un temps limité et responsables devant le collectif) ; et enfin, le directeur. De plus, il existe bien entendu : un comité d'entreprise pour le domaine social, un syndicat et le parti (la Ligue des communistes).

L'organisme le plus original, le conseil ouvrier, compte de 15 à 120 membres (le plus souvent entre 15 et 60). Ils sont élus par le collectif des ouvriers pour un an (depuis 1957, on accepte jusqu'à deux ans) ; un membre peut être réélu une fois seulement (il y a aussi quelques dérogations) ; les trois quarts des membres doivent appartenir à l'activité principale de l'entreprise (pour essayer d'éviter la prépondérance des cadres techniques) ; les élections étaient au début contrôlées par les syndicats, ensuite par une commission électorale élue par l'organisme sortant ; il y a une liste électorale présentée par le syndicat, mais d'autres peuvent être également proposées à condition qu'il y ait un certain nombre de signataires qui la proposent.

Le directeur qui a la responsabilité technique de la gestion, qui peut embaucher et licencier les ouvriers, participe obligatoirement aux réunions du conseil ouvrier, et partage le vrai pouvoir avec le conseil de gestion. En cas de conflits, ceux-ci sont portés devant une commission des conflits. Avant la période d'autogestion, le directeur était nommé directement par le ministère comme un fonctionnaire d'État responsable uniquement devant l'État ; ensuite sa nomination s'est faite à l'échelon au-dessous, par le Conseil économique ; actuellement, il est nommé conjointement par le conseil ouvrier et le comité populaire de la

commune. Sa position est souvent très délicate et les abus de confiance fréquents. Le comité de gestion peut demander sa révocation (563 cas en 1956, 200 cas en 1958).

Il y a quelques années, il y avait 11 000 conseils ouvriers, comptant près de 220 000 membres (170 800 ouvriers et 50 000 employés). Près de 50 % sont des femmes et des jeunes gens; on compte plus de 1 million de personnes qui sont passées par les organes d'autogestion ouvrière. Pour 1964, il y avait dans le secteur socialisé 3 668 000 emplois, dont 1 362 000 dans l'industrie manufacturière, 376 000 dans la construction, et 346 000 dans l'agriculture (en 1961, dans le secteur privé, l'agriculture en comptait 4 551 000, chiffre qui diminue progressivement). Le gain moyen mensuel des ouvriers dans l'industrie en 1963 a été de 28 000 dinars, les calories de la nourriture par habitant étaient de 3 116. De 1953 à 1963, 1 600 000 travailleurs ont été intégrés dans la production, ce qui revient à dire que le nombre des travailleurs employés dans les secteurs socialistes a doublé (*Études économiques*, OCDE, mai 1965). 95 % de la production industrielle sont dans le secteur socialiste.

Depuis 1953, et surtout 1959-1960, la décentralisation interne des entreprises n'est encore plus poussée : les grandes entreprises sont subdivisées en plus petites unités autonomes, appelées « unités économiques » ou « communautés de travail des producteurs » (ainsi, les chemins de fer sont subdivisés en 160 unités); chaque unité a son conseil d'ouvriers, possédant uniquement un pouvoir consultatif; certaines unités touchent pour leur travail une rémunération globale qui est ensuite répartie entre ses membres.

Le régime des bénéfices, des salaires et des prix – problème le plus délicat – a été établi après plusieurs tâtonnements; même actuellement, il ne semble pas définitif. Au début de la période d'autogestion, le système des salaires était : salaire minimum par catégorie, avec le droit pour les entreprises de distribuer certaines parts de leur profit; ensuite, l'entreprise a eu le droit de fixer le barème des salaires applicables à l'intérieur de l'entreprise, mais la masse globale à distribuer était fixée dans un rapport déterminé dans une troisième phase, ce rapport déterminé a cessé d'être obligatoire pour l'entreprise, c'est-à-dire que le revenu net de l'entreprise est entièrement à la disposition de l'entreprise. Revenu net, cela signifie le revenu global duquel on déduit divers chapitres : les frais matériels de production y compris les amortissements et les intérêts des capitaux, l'impôt foncier, l'impôt sur le chiffre d'affaires, les cotisations collectives, etc. De ce revenu net, une partie va aux différents fonds de l'entreprise (fonds de réserve, de roulement, etc.), une partie à la commune et le reste est le revenu personnel des travailleurs. Pour en

avoir une idée, en 1962 on considérait généralement que 25 % du revenu allaient aux organes centraux, 35 % à la commune, 40 % à l'entreprise (pour 1959, Paul Zorkine avait publié d'autres chiffres). En allant plus loin dans l'analyse, on remarque qu'un minimum légal de salaire est imposé, mais non un maximum légal que le bilan et le projet des répartitions sont soumis au conseil des producteurs de la commune qui peut inviter l'entreprise à modifier son projet. La rémunération pour chaque poste de travail a passé aussi par plusieurs étapes : au début, on recherchait le « barème tarifaire » pour chaque poste de travail, établi par un règlement discuté et modifié périodiquement par le corps des ouvriers, complété à la fin de l'année par une répartition du surplus ; ensuite, on a essayé de faire une rémunération par unité de produit (quelque chose comme le salaire aux pièces collectif, à partir des revenus reçus par unité de marchandises vendues précédemment) ; on a introduit par la suite des prévisions pour le montant total des frais de production (pour intéresser à faire des économies dans la production) ; enfin, la rémunération a suivi aussi la subdivision de l'entreprise en unités autonomes de travail. Ainsi, théoriquement, le gain de chaque travailleur correspond à trois choses : le résultat obtenu par l'ouvrier lui-même, par son équipe de travail et par l'entreprise elle-même. Sur ce schéma de fonctionnement ont fonctionné en 1962, 11 000 entreprises, avec 212 000 membres de conseils ouvriers, et 68 000 membres de comités de gestion.

2. L'agriculture

L'agriculture continue d'occuper la majorité de la population. Si, avant la guerre, elle comprenait 75 % de la population, en 1953 c'étaient 61 %, en 1962 5 % (à signaler que la population en 1960 était de 60 % supérieure à celle d'avant-guerre et que la population augmente par année de 7 %).

Il faut souligner que si le pouvoir joue le paternalisme et se méfie au fond de la classe ouvrière, il a encore moins confiance dans la masse paysanne. Ainsi, dans le conseil des producteurs (nous avons vu que c'est la Chambre économique fédérale), l'agriculture, avec 68 % de la population du pays a 32 % de députés, tandis que l'industrie et les mines, avec 18 % de population active, ont 42 % de députés (en 1962).

Avant la guerre, il y avait en Yougoslavie environ 2 millions d'exploitations paysannes (avec 5,4 hectares en moyenne), très petites et très paupérisées. La première réforme agraire (23 août 1945) a touché 1 600 000 hectares environ (la moitié distribuée à 316 000 familles paysannes dont 70 000 n'avaient pas de terres, l'autre moitié réservée à l'exploitation collective) ; il faut donc noter qu'il ne s'agit pas d'une nationalisation comme en Russie, mais plutôt d'un partage et d'une

socialisation. La deuxième réforme (1953) a touché encore 227 000 hectares, mais donnés uniquement aux exploitations collectives. À titre de comparaison: la première nationalisation dans l'industrie date de décembre 1946 (uniquement 42 secteurs industriels); la deuxième date de 1948, elle a fait de l'État le maître de toute l'industrie, des banques, des mines, du commerce en gros et demi-gros.

Dès le début, l'exploitation collective a été de deux types: le domaine d'État type sovkhoze (avec travailleurs salariés), et le type coopératives de travail (qui étaient elles-mêmes divisées en quatre variantes). La période 1949-1952 a été la période de la collectivisation, le plus souvent forcée; ainsi, en 1950 il y avait 7 000 collectivités agricoles avec 2 millions de membres (c'est-à-dire 20 % de familles rurales) il faut dire aussi que cette expérience s'est soldée par un échec évident sur le plan de la productivité, de la participation effective, du cheptel, etc. Cet échec ajouté aux difficultés d'après guerre a entraîné une véritable famine. Le décret de 1953 a autorisé les paysans à quitter les collectivités: de 7 000, leur nombre est tombé à 116 en 1962. En même temps, une nouvelle organisation a été instaurée.

Actuellement, la situation se présente ainsi: un secteur privé avec 2 335 395 exploitations et 11 190 000 hectares (avec 4,7 ha en moyenne avant-guerre 5,4) et un secteur collectivisé qui en 1980 ne comprenait qu'environ 6 000 exploitations et moins d'un dixième de la superficie de terre cultivable (la surface agraire totale est d'environ 15 000 000 d'hectares, surface cultivée environ 10 000 000, pour une population agraire de 10 000 000 aussi). Le secteur collectivisé présente trois formes:

1. COOPÉRATIVES GÉNÉRALES. Ce sont les anciennes coopératives de consommation (avant-guerre, il y avait 11 309 coopératives agraires, avec 1 609 176 membres) qui ont étendu leur activité au domaine de la production en effectuant des travaux pour le compte des paysans du village. Ces coopératives ne possèdent donc pas obligatoirement de terres. Ainsi, toujours en 1960, il y avait 4 805 exploitations, dont uniquement 2 500 possédaient 430 000 hectares (les coopératives générales exploitaient 1 500 000 hectares qui appartenaient aux paysans propriétaires). Entre les paysans et les coopératives existent plusieurs formes de contrat: contrat de fourniture de produits et de travail (labour, semaine, engrais, etc.) facturé par les paysans; contrat de coproduction, le paysan loue sa terre et en même temps participe à certains travaux, 60 % du bénéfice appartient ensuite au paysan et 40 % aux coopératives (après avoir enlevé la rente de la terre et le prix du travail du paysan); contrat de location de la terre (donc sans participation au travail), etc. Les coopératives font aussi crédit aux exploitants privés pour acheter

du matériel. L'originalité de cette expérience réside dans son double aspect: des salariés participant au travail et des membres liés par des contrats limités. Les coopératives sont gérées par une assemblée générale qui élit un conseil coopératif qui de son côté nomme un comité de direction de neuf membres.

2. FERMES SOCIALES. Plutôt fermes d'État de type sovkhoze classique avec un salariat (en 1960, 157 exploitations de ce type, avec 672 000 hectares, 116 en 1962).

3. COOPÉRATIVES DE PRODUCTION, TYPE KOLKHOZE. Avant 1953, c'était le type de gestion le plus fréquent, avec les fermes d'État; après le décret autorisant les paysans à quitter les coopératives, leur nombre a énormément diminué, actuellement leur nombre augmente (378 en 1960, avec 205 266 hectares).

Le secteur collectivisé, bien qu'il n'exploite que 10% de la terre cultivable, produit près de 50% du surplus commercialisé (par exemple, 85% du blé, 65% du maïs, 100% des cultures industrielles). Comme pour l'industrie, les unités agraires sont contrôlées par la commune qui donne l'autorisation de fonder une coopérative, prête les terres communales, contrôle l'activité. Le deuxième échelon est l'union des coopératives de l'arrondissement.

Les résultats de la gestion dans l'agriculture sont très insuffisants. La production est très faible, à peine 21% de plus qu'avant-guerre, ce qui, vu l'augmentation de la population, est largement déficitaire et nécessite des importations (70 à 80% de la balance des paiements). Le problème est encore plus complexe si l'on a en vue le fait que le niveau de la production de l'agriculture privée est à peu près semblable à celui de 1930-1939, c'est-à-dire que d'une part l'augmentation de la production est uniquement due au secteur collectivisé, et d'autre part que vingt ans après le changement de régime le paysannat dans son immense majorité est resté dans une situation très insuffisante. Cela tient, semble-t-il, à l'incompréhension fondamentale du marxisme des problèmes paysans. Le paysannat n'est envisagé que comme source de main-d'œuvre et base pour l'industrialisation: les partis communistes au pouvoir ne savent jamais comment s'y prendre avec la masse paysanne. En Yougoslavie, après avoir essayé la contrainte et la violence (qui n'ont rien donné sauf une famine), le pouvoir veut par une socialisation graduelle, une intégration progressive, la contagiosité des exemples de modernisation technique, relever le niveau de vie du paysan et le faire participer à la vie économique. Mais les résultats ne sont jusqu'à présent guère encourageants.

Mais le problème dépasse l'exemple yougoslave : quand il n'y a pas de limite intérieure à la propriété (en Yougoslavie, seule la limite maxima est fixée à dix hectares pour la propriété privée), il existe des propriétés trop petites dont la rentabilité est très insuffisante, sans surplus avec en même temps un indice démographique très grand et une psychologie paysanne très particulière. Le problème semble insoluble. Même une collectivisation serait une « collectivisation de la misère ». Et pourtant en Espagne les collectivités agricoles, qui n'étaient pas dans de meilleures conditions, ont démontré leur vitalité. Les kibboutzim en Israël aussi. Il faut donc un choc social pour sortir la masse paysanne de son apathie. Il faut aussi cesser de considérer les paysans comme une force rétrograde et de second ordre.

3. La gestion sociale

Il existe un troisième secteur de l'économie yougoslave, qui, lui, échappe complètement aux principes de l'autogestion, c'est le secteur dit de « gestion sociale ». C'est une innovation plus récente (depuis 1955), son domaine correspond en gros à celui des nationalisations dans les pays capitalistes, c'est-à-dire les services d'intérêt général, les services publics, les capitaux, les banques (les chemins de fer et les PTT sont pourtant sous le régime d'autogestion – les comités des directions des organes fédéraux sont composés des représentants des conseils ouvriers).

Cette « gestion sociale » prend elle aussi différentes formes :

- soit la gestion par les représentants des pouvoirs publics, avec une certaine participation plutôt symbolique des conseils ouvriers (par exemple, la Banque nationale fédérale de Yougoslavie est dirigée par un conseil de 21 membres, quatorze sont nommés directement par le conseil exécutif fédéral, et sept par le conseil ouvrier – même chose pour la radiodiffusion) ;
- soit la gestion par des personnalités compétentes techniquement, également désignées, avec une petite participation des conseils ouvriers (les maisons d'édition, les théâtres, les bibliothèques, les institutions sanitaires, protection sociale) ;
- soit par des représentants désignés par les consommateurs et les usagers, c'est-à-dire gestion indirecte réalisée par les divers groupements qui représentent les intérêts des usagers, ainsi l'Institut fédéral d'assurance qui est dirigé par un comité de 20 membres dont quatorze sont nommés par le conseil exécutif fédéral – mais sur proposition des chambres économiques, de l'Union générale des coopérateurs, de la Conférence permanente des villes – et six par le collectif ouvrier ;
- soit une gestion plus directe par des conseils élus directement par

les consommateurs et les usagers (leur travail est surtout consultatif et leur fonction gratuite);

■ enfin une gestion encore plus directe – assemblées qui élisent directement les organes de gestion, qui discutent même le budget (par exemple, les conseils d'immeubles d'habitation, les instituts de sécurité sociale d'arrondissement).

Nous voyons que dans cette forme de gestion dite « sociale » on tâche de faire participer davantage les consommateurs et les usagers que les producteurs.

Les économistes yougoslaves déclarent qu'ils n'ont pas trouvé la forme vraiment satisfaisante dans ce domaine.

4. Autogestion communale

La loi constitutionnelle du 13 janvier 1953 dans son article 4 dit : « La propriété sociale des moyens de production, l'autogestion des producteurs dans l'industrie et le *self government* du peuple travailleur dans la commune, la ville et l'arrondissement – sont les bases de l'organisation sociale et politique du pays ».

En même temps que la découverte de l'autogestion, le pouvoir a donc essayé de retrouver les « comités populaires de la libération » qui durant la guerre ont administré les zones libérées, et qui dans le schéma de la décentralisation rapprochaient le pouvoir des masses. Mais là aussi, se sont manifestées les mêmes ambiguïtés, les mêmes insuffisances.

Le comité populaire est formé de deux conseils, le conseil communal de 15 à 20 membres, et le conseil des producteurs 15 à 20 membres aussi, élus tous deux pour quatre ans; un conseil des citoyens formé de membres du comité populaire et de citoyens compétents, pour former des commissions (par exemple, de santé, d'enseignement, d'agriculture, etc.); le secrétaire communal est un fonctionnaire qui dépend directement du président du comité populaire; ce dernier est élu par les membres du comité populaire, mais il n'est pas rééligible. Pour les questions difficiles, on a recours aux mécanismes de « démocratie directe » : réunions d'électeurs, référendum, etc. Nous avons déjà vu que la commune n'est pas seulement une unité administrative et sociale, mais aussi économique. Elle participe directement à la vie économique des entreprises de la commune (choix du directeur, partage des bénéfices, bilan annuel, éventail des salaires, etc.). Elle a sa propre vie économique par la gérance des fonds des investissements, des fonds de logements, des fonds routiers.

Nous préférons poser quelques problèmes, les laisser en discussion et comme hypothèses au lieu de faire des affirmations catégoriques. Cette précaution s'impose par l'évolution de l'expérience d'autogestion elle-même, qui, bien qu'elle existe depuis 15 ans en Yougoslavie, semble toujours instable ; elle s'impose aussi parce que l'expérience yougoslave, bien qu'elle soit intéressante en elle-même n'est qu'un exemple plus général : une tentative supplémentaire de gestion en dehors du capitalisme libéral, étatique et des régimes totalitaires. Enfin, nous étudions l'exemple yougoslave de loin et certaines erreurs d'optique ou d'interprétation sont toujours possibles.

Il y a des difficultés d'un autre ordre, soit en entrant dans la mythologie de l'autogestion telle qu'elle existe, en essayant de la défendre « coûte que coûte » et de la donner en modèle aux autres pays ; soit en la condamnant en bloc parce que, comme dit Guérin, elle « n'entre pas dans le schéma idéal prévu par le communisme libertaire ». Il y a aussi le fait que, en dehors même de l'approbation ou la condamnation globale d'un phénomène, certains côtés du même problème peuvent présenter un intérêt et mériter d'être discutés. Ainsi, si notre jugement global de l'expérience yougoslave est très réservé, sinon très méfiant, nous réaprouvons ici les conclusions faites par Zorkine en 1959 :

Chaque fois que l'on avait essayé de faire coexister les deux (Etat-conseil ouvrier) ce ne fut jamais l'État qui « déperit », mais au contraire c'est lui qui absorba les conseils.

Ce jugement global se rapproche aussi de celui de Djilas (*La Nouvelle classe*, Plon, 1957) :

Tout l'effort yougoslave d'administration directe n'a été pour le régime qu'une soupape de sécurité ; à travers les mailles de la fiscalité et de l'emprunt forcé, s'est trouvé retenu le solde bénéficiaire que les travailleurs croyaient pouvoir se distribuer : il ne leur est resté que les miettes de la table, et quelques illusions de moins. Sans liberté universelle, la gestion ouvrière elle-même ne peut être libre ; il est clair que dans une société asservie, rien ne peut être décidé librement par personne. Les « décentralisateurs » centralisés ont toujours, d'une façon ou d'une autre, fait payer au-dessus de sa valeur l'indépendance qu'ils étaient supposés accorder.

Mais en dehors même de ce jugement global, cette expérience pose énormément de problèmes qu'il faut essayer d'aborder le plus franchement possible, car les mêmes problèmes se sont déjà posés dans d'autres expériences et se posent sûrement de nouveau. La réalité montre que

ce n'est pas en écartant les problèmes par un raisonnement qu'on les élimine.

Les critiques envers l'autogestion sont nombreuses, et s'inspirent de points de vue différents. Les plus intéressantes sont peut-être celles que se font eux-mêmes les Yougoslaves, comme par exemple le discours de Tito à Split le 6 mai 1962 (on peut le trouver dans les *Archives internationales de sociologie*, 1963, n° 13, p. 140-155). Alexandre Vesselinovic a publié dans la revue *Syndicats yougoslaves* (novembre 1954) un article intitulé «Déviations» dans lequel il identifie au moins dix types de déviations : la «ligne des experts» (la position dominante de l'appareil administratif dans l'entreprise), le «primitivisme» (par exemple, en traitant tous les employés de bureaucrates), «anarchie» (sous-estimation des facteurs conscients d'organisation dans l'entreprise), la bureaucratie des organes d'autogestion, les privilèges, le particularisme des entreprises et des communes, le centralisme de la commune, l'antagonisme de concurrence par compétition déloyale, les conceptions de petits propriétaires, le parallélisme (entre les organes d'autodirection et les organisations sociales).

Cet auteur ajoute encore :

Comme chaque acquisition de la Révolution, l'autogestion ouvrière est l'objet des attaques de l'ancien système. Quelquefois ces attaques sont conscientes, raisonnées. Mais le plus souvent le passé lutte avec la force des conceptions, des habitudes et des rapports invétérés. Il lutte et tire de son côté en arrière (dans Meister, p. 306)

Mais toutes ces «déviations» se résument en réalité en deux points essentiels :

En même temps, nous devons être conscients que dans cette situation, il faut soutenir une lutte sur deux fronts : contre les tendances du bureaucratisme et contre les tendances de l'anarchisme spontané (E. Kardelj, dans Meister, p. 306).

La tendance à l'autarcie et l'égoïsme ouvrier

Un peu plus haut, nous avons discuté les raisons de l'instauration de l'autogestion en Yougoslavie (échec de la gestion «administrative», et avant tout la nécessité pour le régime d'avoir un appui populaire). Cette création par décision gouvernementale pèse toujours sur le caractère et le fonctionnement de l'autogestion. À la création, aussi bien que maintenant, l'adhésion et l'enthousiasme populaire ont toujours manqué ; au contraire, les masses n'ont pu dépasser la méfiance, le sentiment qu'on «joue» avec elles, qu'il ne s'agit que d'une démagogie de propagande provisoire et sans lendemain. Dans ces conditions, le réflexe le plus

courant est de «profiter de la situation» puisque l'on ne sait pas ce que sera demain. Cette hypothèse est aggravée par les constants changements, les innombrables nouveaux décrets qui tombent d'en haut et donnent à l'expérience une marche en zigzag. De plus, le parti et le pouvoir ont toujours affirmé leur rôle dirigeant, et ont toujours gardé les moyens essentiels : la décision, le plan, les banques, le prélèvement du bénéfice, l'ingérence directe ou indirecte, l'arbitraire. L'autogestion se résume ainsi le plus souvent réellement non pas en une gestion autonome, même pas en une cogestion, mais tout simplement en une gérance ; et l'on sait bien la mentalité d'un gérant vis-à-vis de son patron – il tâche par tous les moyens légaux et illégaux d'accroître ses propres bénéfices.

Kardelj justifie ainsi le droit à l'ingérence :

Sans ce droit d'ingérence il est impossible d'assurer l'unité du système, ainsi qu'un fonctionnement uniforme des services publics.

C'est du système des inspections plus ou moins liées sur le plan vertical – système en dehors duquel un mécanisme administratif décentralisé serait inconcevable – qu'une attention particulière a été consacrée dans cet ordre d'idées (Kardelj, *Notre administration d'État dans la situation nouvelle dans le Nouveau Droit yougoslave*, 1956, dans Meister).

Kardelj déclare aussi :

Il est vrai que dernièrement et surtout au cours de l'année passée, nous avons par nos prescriptions, économiques et autres, amoindri à un tel point l'action des conseils ouvriers et des communes que leur autonomie, dans certains secteurs, est tombée au-dessous du minimum admissible. Notre intervention, en certains cas, revêt une tendance à revenir purement et simplement à une gestion bureaucratique. Il est vrai que la base financière de la gestion autonome de nos conseils ouvriers et de nos communes est trop étroite. C'est la cause principale de notre retard dans le développement de nos conseils ouvriers. Nous prenons à nos entreprises et à nos communes une telle part de leurs revenus que les entreprises sont ramenées à la stagnation technique (Kardelj, dans Meister, p. 321).

Avec ces contradictions, les ouvriers ont souvent l'impression qu'on joue avec eux comme un chat avec les souris, et qu'en définitive les souris seront toujours mangées (j'ai habité en Yougoslavie en 1950-1951 à l'époque des premiers décrets d'autogestion, et ces impressions étaient sensibles parmi les ouvriers).

En dehors des phénomènes plutôt psychologiques (mais qui sont très importants dans les expériences de ce genre), il y a une insuffisance

essentielle dans le fonctionnement même de l'autogestion yougoslave. L'entreprise industrielle est plus ou moins intégrée dans la commune mais là s'arrête la coordination venant de la base. Les conseils d'ouvriers n'ont pas le droit de former leur propre confédération de producteurs. Les producteurs ont leurs représentants dans les conseils d'arrondissement, des républiques et dans la Chambre économique de la fédération, mais ce ne sont que des représentants à titre consultatif et symbolique, sans un vrai pouvoir de participation et de décision. Ils ont aussi leurs congrès, comme celui de Belgrade en 1957, mais qui ne fait que voter des résolutions avec les «souhaits» des travailleurs. Dans la Ligue des communistes, comme par exemple dans le congrès de décembre 1964, certains intérêts des conseils ouvriers étaient exprimés, mais les décisions et l'orientation échappent toujours aux producteurs eux-mêmes. Elles continuent d'appartenir en fin de compte au pouvoir central, voire même au pouvoir personnel. Il y a évidemment aussi les syndicats, mais leur rôle est de loin secondaire.

Il manque l'essentiel : les forces productives sont subordonnées, irresponsables sur le plan général. Elles restent obligatoirement isolées, il leur manque une vision d'ensemble et la solidarité de classe. Sans responsabilité effective, sans solidarité, on ne peut créer une économie collective. Il ne s'agit pas uniquement des organes intermédiaires entre le pouvoir central et l'autogestion, mais d'une véritable autogestion sur un plan collectif.

Nous avons vu une expérience semblable dans l'expérience de l'Espagne révolutionnaire. Malgré des conditions objectives meilleures (il s'agissait d'une collectivisation après une guerre révolutionnaire), malgré un phénomène subjectif meilleur aussi (la CNT et l'UGT avaient pu faire une formation syndicale très poussée et large), les conseils ouvriers créés dès le commencement en Catalogne n'ont pu échapper au même danger :

À Barcelone, et dans presque toutes les villes, dans les centres industriels de Catalogne, chaque usine fabriquait et vendait ses produits pour son propre compte ; chacun cherchait des clients et les disputait à l'usine rivale. Un néocapitalisme ouvrier était né. [...] Dans le commerce, le même néocapitalisme se manifestait sur une échelle beaucoup plus grande. [...] Au contraire dans les usines et entreprises qui étaient aux mains des syndicats, la production augmenta, ou du moins il n'y eut pas de déficit. Dans la mesure des ressources disponibles, le rendement était toujours supérieur. De plus, il n'y eut pas l'immoralité des salaires deux ou trois fois supérieurs selon les matières premières disponibles et le don commercial (G. Leval,

Syndicats dans la révolution espagnole, traduit de l'italien, Milan, Liberrario, 1948, p. 32-41).

Cette tendance des entreprises est tout le contraire d'un fédéralisme. Il ne s'agit pour elles que d'acquérir le plus possible de bénéfices au détriment des autres conseils d'usines, s'il le faut. C'est la réapparition du profit et de l'arrivisme capitalistes, avec cette différence qu'il n'y a plus un propriétaire, mais des dizaines, avec une rapacité identique.

Cette situation a pu être dépassée dès que les syndicats ont pris en main la situation économique et ont créé des fédérations par branches de production. Les difficultés n'ont pas été résolues immédiatement (car il y en avait beaucoup d'un autre ordre) mais du moins cette plaie a été supprimée.

Dans l'expérience des kibboutzim en Israël, on a aussi vu apparaître un égoïsme (qui mène toujours à l'exploitation des autres) mais il s'agissait et il s'agit de l'attitude des kibboutzim vis-à-vis des salariés saisonniers. Il n'y a pas l'isolement des kibboutzim, car les différents kibboutzim sont organisés par leurs fédérations. En Yougoslavie, cela manque, c'est même interdit. Et ensuite on se demande pourquoi l'esprit de particularisme, d'égoïsme, etc., est si fort dans les entreprises.

Guy Desobre déplore aussi (dans *Documents socialistes*, n° 1) le «manque de liaison» qu'il considère comme une «insuffisance des conseils ouvriers». Il pense que ce manque de coordination entre les conseils ouvriers les empêche d'exercer un contrôle sur les dirigeants politiques. Mais ce sont précisément les dirigeants politiques qui ne supportent aucune concurrence ni aucun contrôle. C'est pour maintenir ce totalitarisme idéologique et politique qu'ils préfèrent laisser les conseils ouvriers dans cette forme imparfaite et insuffisante.

Pour nous, la nécessité de cette fédération se pose dès maintenant, sans elle les entreprises isolées aboutiront à une nouvelle inégalité et à des absurdités.

En Yougoslavie, la question est, semble-t-il, plus compliquée, car la classe ouvrière, disent certains Yougoslaves, dans un pays sous-développé, n'est pas à la «hauteur» de sa tâche. La Yougoslavie a en effet encore les caractères d'un pays sous-développé : la masse paysanne prédomine par le nombre, la classe ouvrière est d'une origine paysanne trop récente, il y a une surpopulation surtout dans la campagne avec un exode massif vers les villes, le rendement industriel et agricole est encore trop bas, le niveau de vie encore trop insuffisant. Mais cela suffit-il à condamner pour encore de nombreuses années la classe ouvrière à un rôle de soumission et d'exécution ? Sur le plan historique, ce n'est pas la classe ouvrière des pays hautement industrialisés qui a réalisé l'idéal

communautaire, ce sont au contraire les ouvriers et les paysans de la Russie, de l'Espagne, etc., qui s'en sont rapprochés le plus.

En même temps que le problème général, il existe beaucoup de problèmes plutôt techniques qui sont également importants pour le fonctionnement de l'autogestion. Nous ne pouvons ici qu'en énumérer quelques-uns : la stimulation de la production, l'éventail des salaires, la planification, l'usure de l'idéal collectif dans la société de consommation, la coexistence du secteur autogéré avec l'appareil étatique, la coexistence avec les secteurs privés...

Conclusions

Nous avons mentionné les bases théoriques qui sont très minces, les origines de l'autogestion yougoslave (qui donnent à toute cette expérience des limites très étroites et une lourde hypothèque), ainsi que le fonctionnement, les difficultés et les insuffisances manifestées depuis 15 ans ; nous avons aussi fait quelques critiques et souligné les hésitations, le pragmatisme, les forces multiples et divergentes qui donnent à cette expérience une marche en zigzag et une grande incertitude.

Il est donc difficile de faire des pronostics. Mais même en tant qu'expérience actuelle, les conseils ouvriers et l'autogestion yougoslaves ne peuvent pas nous servir d'exemple ; bien qu'on ait envie sentimentalement de se solidariser et de les défendre (surtout quand ils sont menacés), on ne peut pas s'identifier avec cette expérience, ni en faire la défense inconditionnelle ; nous ne faisons pas seulement des critiques et des réserves, mais nous n'acceptons pas le principe d'un parti politique qui doit avoir le rôle dirigeant, prépondérant, omniscient et omniprésent ; les forces productrices doivent être considérées non seulement en tant que moyen et rapport de production, mais aussi et avant tout comme une force sociale, capable d'organiser la société sur des bases plus justes et plus solides que la violence ou l'arbitraire.

Ce n'est pas le cas en Yougoslavie. Une première contradiction surgit ainsi : la suprastructure politique et idéologique prime l'infrastructure économique et productrice, et fausse le rôle de chacune et leur rapport entre elles. Une deuxième contradiction dans le schéma marxiste est également évidente ; Marx a défini dans *Le Capital* la classe capitaliste comme celle « qui possède le monopole des moyens de production sociaux et de l'argent » en appliquant ainsi les principes marxistes, l'économie des pays dits socialistes doit se définir comme une économie capitaliste, et la classe au pouvoir non seulement comme une bureaucratie, une déformation, mais comme une classe capitaliste parce que seule classe qui possède le monopole des moyens de production, de

l'argent, du pouvoir de décision et de coercition... Les Yougoslaves ont essayé de résoudre cette deuxième contradiction mais conservent la première; c'est pourquoi leur économie est déchirée entre les besoins et la nostalgie d'une classe politique et technocratique privilégiée d'une part, et les échappements exagérés d'un particularisme local et régional d'autre part.

Si l'expérience yougoslave, dans la pratique, n'est pas suffisamment convaincante, parce que forcément limitée et insuffisante, historiquement elle est d'une grande importance. Elle témoigne d'une part de l'échec de la gestion purement administrative, bureaucratique, étatique et dictatoriale, et de la recherche d'une autre solution dans laquelle les masses productrices seront engagées d'une manière plus libre, plus responsable et plus directe. Même si cette solution n'est pas encore trouvée, même si elle est imparfaite, elle ouvre des perspectives qui dépasseront sûrement l'expérience de départ elle-même. Il nous semble que ce processus est déjà en cours - dans les pays dits socialistes, l'exemple yougoslave en tant que courage politique, et aussi comme recherche économique, a ouvert une brèche dans l'édifice dogmatique et scolastique stalinien; les ouvriers du grand Budapest qui avaient repris le slogan des conseils ouvriers (en le poussant même plus loin), ont été écrasés par les chars, mais même maintenant, dans les pays satellites les plus staliniens, le parti se sent obligé de faire un brouillard de démagogie sur une certaine participation et autonomie de base... L'exemple yougoslave est étudié avec intérêt encore plus ouvert par les pays nouvellement indépendants politiquement et en voie de développement économique: les Algériens, les Marocains (Ben Barka a passé de longs mois en Yougoslavie!)... Ainsi, l'humanité marche en avant, en tâtonnant, en cherchant, par des demi-succès et par des échecs, en gardant un souvenir profond de ses blessures mais aussi un sens toujours vif d'espoir et de justice...

Le jour où des aspirations populaires, désir de justice et refus d'exploitation, rencontreront une conscience aussi aiguë de la réalité économique et sociale ainsi que des exemples et des leçons de gestions collectives passées et présentes - ce jour, les masses accompliront peut-être un nouveau pas en avant.

Source

Noir et Rouge, n° 31-32-33, février 1968.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Yougoslavie», tomes 3 et 7.

COVID-19

Alors que le danger du Covid-19 se répand sur la planète et que les énergies populaires auraient pu s'en trouver paralysées, les questions du contrôle et de l'autogestion comme moyen d'autodéfense sanitaire ont fait irruption aux quatre coins de la planète.

Nous présentons ici une sélection de textes extraits de *Covid-19, un virus très politique*, publié sous forme électronique en huit opus, proposés en téléchargement libre et gratuit par les éditions Syllepse¹, «ouvrage en réédition permanente», qui témoigne d'expériences d'auto-organisation à vocation autogestionnaires ou de propositions alternatives dans le domaine de la santé qui mettent à l'ordre du jour la question de l'auto-gestion face à la faillite des États. Nous avons également choisi dans son «Éphéméride sociale d'une pandémie», qui court du 30 mars au 19 mai 2020, certaines dates qui illustrent des initiatives syndicales ou sociales allant dans ce sens.

1. Un «digest» de ces huit volumes électroniques vient de paraître sous forme papier en librairie, sous le titre *Covid-19, un virus très politique*.

PAKISTAN

Une stratégie de gauche contre le coronavirus

Ammar Ali Jan et Zahid Ali¹

[...] L'État est en crise en raison de ses faiblesses structurelles et de l'absence de volonté politique. La confusion et le désordre règnent dans presque toute la société, puisque le patriarcat qui protège notre civilisation, l'État, s'est montré incompetent et impitoyable au moment le plus urgent de notre époque.

Notre société tout entière fait l'expérience d'une vie sans État au beau milieu d'une urgence. L'essentiel de ce qui se fait est mis en œuvre par les travailleurs de la santé, malgré la présence de l'État et non grâce à lui [...]. Le coronavirus n'est pas une question neutre. C'est une des plus grandes menaces pesant sur notre civilisation, qui a surgi comme la plus concentrée des expressions des contradictions sociales, économiques et politiques qui modèlent l'ordre mondial. Nous ne pouvons l'aborder comme une simple aberration du fonctionnement normal du système. [...]

Il faut bâtir un nouveau monde reposant sur des valeurs et des pratiques différentes. C'est la raison pour laquelle si la demande populaire d'un revenu minimal et de la gratuité est nécessaire, elle est insuffisante, le système n'étant pas fait pour les satisfaire. La gauche ne devrait donc pas se contenter d'assaillir le système de revendications raisonnables, mais jugées impossibles à satisfaire par le système. Elle doit en même temps construire une stratégie de long terme pour réorienter la théorie et la pratique. Les institutions actuelles de la gauche – et de la droite – sont inadéquates pour faire face aux défis de notre temps. Nous devons développer un nouveau langage et une nouvelle pratique du socialisme si nous ne voulons pas être submergés par l'immédiateté persistante des multiples crises que nous devons affronter.

[...] Ce à quoi nous assistons, ce n'est ni à une «récession» ni à une «crise financière», mais à une profonde dislocation des éléments

1. Ammar Ali Jan et Zahid Ali sont membres du Haqooq-e-Khalq Movement (Mouvement pour les droits du peuple) qui a impulsé la Labour Relief Campaign (Campagne de secours populaire) avec des collectifs d'étudiants et d'enseignants, une fédération syndicale, une coalition d'organisations paysannes, un mouvement féministe et la Labour Education Foundation.

essentiels de la vie économique et sociale. Si nous abordons la question en termes classiques, comme le fait par exemple notre gouvernement en pensant pouvoir utiliser des moyens habituels pour en venir à bout, nous serons confrontés à une issue terrifiante. Pour ne pas en arriver là, il faut changer toutes les normes de la vie économique et sociale. [...]

Avant l'émergence du Covid-19, pour la classe ouvrière la vie était déjà un cauchemar. Les travailleurs «à statut» revendiquent un salaire minimal, la sécurité sociale et de meilleures conditions de sécurité au travail. Ceux qui sont dans l'économie informelle et à gages se battent au jour le jour contre le fait que leur usine, leur atelier ou leur école peut les licencier sans préavis à n'importe quel moment. [...] Si les travailleurs n'ont pas accès à des installations de santé, à des bons d'alimentation et à un revenu minimum, il ne leur sera pas possible de rester chez eux, ce qui prolongera la pandémie. [...] Nous sommes au début d'une longue crise inconnue. Il est donc fondamental qu'en plus de revendiquer un salaire minimum, nous formions des groupes d'entraide dans les quartiers parce que les jours à venir seront très difficiles. [...]

Nombre de commentateurs considèrent la crise comme le simple résultat de la négligence et de la mauvaise gouvernance. Il ne fait aucun doute que l'incompétence du régime n'a fait qu'amplifier la menace. Cette crise n'est pas uniquement due à une politique particulière, mais est due à l'orientation générale de notre État et de sa politique économique.

Bonne gouvernance ou double pouvoir ?

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'y a pas de situation normale vers laquelle retourner, l'État ne fera qu'amplifier l'exploitation des travailleurs pour leur faire payer la crise. En l'absence d'un modèle gouvernemental viable, nous devons commencer à imaginer des alternatives et de nouvelles formes de propriété qui ne cadrent ni avec la logique de l'accumulation capitaliste ni avec celle de l'État. Cela exige à la fois de travailler avec le gouvernement (ce serait de la folie de faire le contraire) et de rechercher de nouveaux espaces de solidarité au-delà de l'État. Cela implique de construire des réseaux de soins dans les zones abandonnées par l'État, et particulièrement dans les quartiers ouvriers.

À quoi pourrait ressembler une telle solidarité? Cela veut dire construire des équipes de *self-help* là où l'État est absent pour diffuser les mesures de précaution, fournir une aide alimentaire et des abris pour les plus vulnérables, pour parler pour ceux qui ont été trompés par leurs employeurs et pour coordonner l'activité des travailleurs de la santé avec celle des communautés.

Il ne s'agit pas là de charité. Nous devons penser politiquement ces pratiques comme des tentatives de construire un monde au-delà des limites imposées par le capitalisme. Notre objectif devrait être de construire un réseau dont la force proviendrait du rôle concret qu'il jouerait au sein des communautés. Avec l'affaiblissement de l'appareil d'État, soit nous observons la décadence de la société – dont la militarisation est l'un des aspects – soit nous revenons au concept de double pouvoir : une stratégie orientée vers la construction d'un pouvoir autonome de la classe des travailleurs, au-delà de la représentation institutionnelle.

Nous savons par exemple qu'une fois la crise terminée, la classe dirigeante forcera la population à payer pour celle-ci [...]. La seule défense dont elle disposera sera sa capacité à s'auto-organiser et à résister en s'appuyant sur les réseaux d'entraide pour prolonger leur lutte. Le double pouvoir est partie intégrante d'une stratégie de rupture qui transforme les relations sociales et qui oriente la production et la distribution vers les besoins humains. Cela veut dire qu'il faut construire les réseaux là où les potentialités créatives des travailleurs peuvent être installées. Une nouvelle volonté pourra alors être formulée et imposée par les travailleurs. [...]

Pour la gauche pakistanaise, le temps est venu des idées audacieuses parce que les modes politiques qui consistent à formuler des revendications à l'État ne fonctionnent plus. [...] La formation de comités d'entraide ouvriers doit commencer dès maintenant. Nous sommes déjà en retard. Nous devons en même temps développer la conscience des précautions à prendre contre l'épidémie de Covid-19 et développer les idées de contrôle ouvrier sur la production, de contrôle populaire sur l'alimentation, la distribution des ressources et sur les installations de santé. [...]

Source

Pakistan Left Review.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5 et 7.

INDE

Sur la nécessité d'alternatives créatives à long terme

Vikalp Sangam Core

Vikalp Sangam rassemble des mouvements et des individus travaillant «sur des projets justes, équitables et durables pour le bien-être humain et écologique» qui rejettent le «modèle de développement actuel et les structures d'inégalité et d'injustice qui le sous-tendent» et recherche «des alternatives pratiques et à venir».

222

Alors que l'Inde et le monde font face à une crise sans précédent due à la propagation du virus Covid-19, la première et immédiate réponse doit être des installations de santé et de traitement, l'éloignement physique, les secours et la satisfaction de besoins de base pour les travailleurs, les services de base et autres mesures qui réduisent le risque de propagation et offrent une sécurité économique et de survie aux personnes les plus touchées non seulement par l'infection mais aussi par l'arrêt de la vie ordinaire. Une attention particulière doit être accordée aux plus vulnérables, notamment les personnes âgées, les «handicapés», les femmes et les enfants, les travailleurs journaliers, les résidents des bidonvilles urbains surpeuplés, les prisonniers dans les cellules surpeuplées, les travailleurs de la voirie et des déchets, les personnes transgenres, les travailleuses du sexe et les petits agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et habitants des forêts.

À cet égard, nous appuyons et réitérons les observations faites par plusieurs forums et réseaux, notamment par la Charte des travailleurs Jan Swasthya Abhiyan, d'un grand nombre d'économistes et de citoyens concernés, et par la Campagne pour la justice environnementale en Inde. Plusieurs pays à travers *Le Monde*, et certains États de l'Inde, ont déjà annoncé des aides salariales, de la nourriture et d'autres livraisons essentielles, des salaires maintenus pour les travailleurs sans emploi, etc. L'Inde doit apporter une réponse nationale, en s'appuyant et en allant bien au-delà des annonces du ministre des finances le 26 mars. L'Inde doit également promouvoir la solidarité et l'unité sociales tout en favorisant les mesures d'éloignement physique (et non «social»!), encourageant les réseaux de citoyens qui peuvent aider les plus vulnérables, dont beaucoup émergent spontanément à travers l'Inde. L'Inde doit

décourager les réponses porteuses de préjugés racistes ou classistes que l'on a malheureusement observées dans certains domaines, par exemple, contre les gens du nord-est de l'Inde parce qu'ils ressemblent aux Chinois, ou contre les ramasseurs de déchets, ou contre les étrangers qui se trouvent toujours en Inde. L'Inde doit protéger les droits humains fondamentaux contre les violations causées par une surveillance accrue de l'État et ses interventions dans la vie des citoyens, car il est facile de glisser dans des formes d'autoritarisme dans de telles situations (en particulier, lorsque l'on utilise des métaphores comme «Nous sommes dans un état de guerre»); nous devons plutôt autoriser les communautés et les collectifs à appliquer les normes sociales nécessaires pour faire face à cette situation, avec le soutien du gouvernement. Enfin, toutes les ressources du gouvernement consacrées à des dépenses inutiles ou pouvant être différées doivent être affectées au Covid-19.

Il est cependant important de lancer également des mesures à plus long terme, maintenant ou lorsque la crise actuelle sera terminée, qui : a) réduiront considérablement la possibilité d'une propagation plus désastreuse des maladies; et b) amélioreront considérablement la capacité des communautés à faire face à ces éventualités.

Nous pensons que la survie et la durabilité de cette planète résident dans l'adoption de valeurs de dignité, d'égalité et de justice pour toutes les espèces, tous les genres et toutes les catégories sociales. Cela devrait se refléter dans le rejet de toutes les politiques et pratiques qui entraînent la destruction, l'exploitation, la discrimination et l'injustice contre tout être vivant. Les stratégies et cadres nationaux dans tous les secteurs, doivent viser la santé humaine et environnementale.

Nous demandons instamment que les points suivants soient pris en considération :

1. Moratoire sur le détournement des écosystèmes à des fins d'exploitation minière et commerciale

Il existe un lien clair et scientifiquement établi entre la destruction écologique et la propagation de maladies comme le Covid-19. Même si le Covid-19 est originaire de Chine, d'autres agents pathogènes de ce type pourraient venir de l'Inde ou se propager plus largement en raison de la perturbation des équilibres naturels et des interdépendances. Un moratoire immédiat sur le détournement des écosystèmes naturels, y compris les forêts et les zones humides, pour l'exploitation minière, les infrastructures et d'autres projets de «développement» est crucial, plutôt que d'initier d'autres alternatives pour répondre aux besoins de subsistance et de développement, comme indiqué ci-dessous.

2. Priorité aux systèmes de santé communautaires et à la santé publique

Chaque établissement doit disposer d'installations primaires combinant plusieurs systèmes de santé, avec des intervenants sanitaires et des ambulanciers paramédicaux formés aux soins et aux traitements essentiels, y compris pour faire face aux situations de type Covid-19. La plus haute priorité doit être accordée au renforcement de la santé publique, y compris les unités épidémiologiques au niveau du district, qui peuvent analyser et surveiller les problèmes de santé locaux et leurs causes, et remettre les services médicaux du secteur public aux commandes, plutôt que poursuivre la privatisation encouragée ces derniers temps (avec les conséquences dévastatrices que nous constatons, même dans les pays «développés» comme les États-Unis, avec des millions de personnes incapables de se permettre même des soins de base). Les connaissances traditionnelles sur la santé qui ont résisté à l'épreuve du temps doivent être utilisées dans la crise actuelle et dans le développement à long terme des services de santé dans le pays, notamment en utilisant les traditions de santé locales pour développer des méthodes de prévention solides, telles que l'utilisation d'*immuno-boosters* à base de plantes [...].

3. Une conception écologique

Une politique claire et une orientation programmatique sont nécessaires pour trouver les moyens écologiquement durables et équitables de créer des moyens de subsistance et des emplois, des infrastructures, des communications, etc., et garantir des moyens de subsistance dignes, par ces moyens, dont on peut tirer des enseignements. Il est tout à fait possible d'orienter les programmes existants dans cette direction.

4. Aider les agriculteurs à passer à l'agriculture biologique et biodiversifiée

Étant donné les liens entre une agriculture industrielle à forte intensité de produits chimiques et une perturbation écologique créant les conditions de telles catastrophes liées aux maladies, des mesures urgentes sont nécessaires pour aider tous les agriculteurs à passer à une agriculture biologique diversifiée sur le plan biologique avec une assistance spéciale aux petits agriculteurs, pasteurs, pêcheurs et habitants des forêts. Les essais et disséminations d'OGM, avec leur grand potentiel de perturbation écologique, doivent être arrêtés immédiatement.

5. Renforcer l'autogouvernement

La mise en œuvre de l'autonomie locale avec toutes ses possibilités, une véritable démocratie populaire est cruciale. Les *gram sabhas*¹,

1. Gouvernements locaux au niveau des villages.

les *sabhas*¹ de zone/quartier et d'autres institutions de gouvernance locales auront besoin d'aide pour renforcer les capacités et générer des ressources, pour pouvoir gouverner leurs terres et leurs écosystèmes, leur vie économique et communautaire, de manière à garantir la représentation et la participation des sections marginalisées pour garantir la justice sociale.

6. Renforcer les économies locales autonomes

Il est maintenant évident qu'une économie mondiale, avec des ressources, de la main-d'œuvre et des produits qui se déplacent à travers *Le Monde*, est un système extrêmement vulnérable susceptible de s'effondrer. Les institutions d'autonomie locale doivent disposer des ressources, de l'assistance technique et d'autres formes de coopération afin de développer leurs propres économies locales et autonomes, en utilisant des compétences et des ressources locales et nouvelles, en répondant avant tout aux besoins locaux.

Un commerce plus important devrait s'appuyer sur cela et ne pas le saper. Grâce à cela, la nécessité d'une mobilité et d'un commerce de masse pourrait être considérablement réduite. Cela pourrait même aider à réduire et à inverser la migration rurale-urbaine causée par la détresse économique et sociale, qui provoque des densités urbaines très élevées propices aux épidémies.

7. Repenser l'aménagement du territoire

Nous devons repenser les agglomérations urbaines et semi-urbaines de manière à ce que le lieu de travail et la résidence de la plupart des gens soient à proximité, l'autonomie gouvernementale par le biais des *sabhas* de zone soit autonomisée et les écosystèmes naturels urbains soient régénérés et protégés grâce aux forums de citoyens.

Ces mesures et d'autres ont été décrites plus en détail dans le Manifeste du peuple pour une Inde juste, équitable et durable, publié par le processus Vikalp Sangam, début de 2019. Nous demandons instamment la pleine reconnaissance de ses recommandations ci-dessus.

28 mars 2020

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5 et 7.

«Écologie, transition écologique», tome 6.

1. Conseil ou assemblée.

FRANCE

Production de masques : une coopérative à la place de l'usine Honeywell ?

Entretien avec Serge Le Quéau¹

Le 26 mars dernier vous avez dénoncé ce qui constituait à vos yeux un scandale d'État, la fermeture de l'usine Honeywell à Plaintel (Côtes-d'Armor). Pourquoi cette accusation ?

226

La pandémie du coronavirus partie de Chine s'est développée à travers toute la planète à grande vitesse. Elle n'a évidemment pas épargné notre pays. Très vite nous nous sommes aperçus·es comme tout le monde que les stocks d'équipements de protection sanitaire (masques, vêtements) dont disposaient les autorités publiques pour protéger la population, étaient totalement dérisoires. Après la pandémie virale, nous avons dû faire face à une dramatique pénurie de masques.

Face à cette situation, nous nous sommes souvenu·es, comme beaucoup de Costarmoricains, qu'il existait dans notre département, les Côtes-d'Armor, une usine de fabrication de masques et de vêtements de protection sanitaires. Ses capacités de production étaient énormes. Cette usine Honeywell de Plaintel pouvait produire 200 millions de masques par an, près de 20 millions par mois et était équipée de huit machines ultramodernes pouvant, pour certaines, fournir 4 000 masques à l'heure. Or, cette usine avait été fermée à la fin 2018 par le groupe multinational américain Honeywell.

En tant qu'organisation syndicale interprofessionnelle, nous avons repris contact avec les ancien·es salarié·es de l'usine ainsi qu'avec les responsables des sections syndicales CGT et CFDT. L'objectif était d'obtenir des informations sur les raisons avancées par Honeywell pour justifier la fermeture de son usine. Nous voulions aussi comprendre pour quelles raisons, fin 2018, il n'y avait pas eu de réactions, ou très peu, des autorités locales et nationales pour s'y opposer. C'est au cours de cette enquête que nous avons découvert ce qui n'avait jamais été révélé avant la publication de notre communiqué de presse du 26 mars

1. Propos recueillis par Patrick Le Tréhondat et Christian Mahieux.

dernier : non seulement Honeywell avait délocalisé sa production de masques en Tunisie et en Chine, bénéficié d'aides publiques considérables, sans contreparties, mais en plus, elle avait vendu ses machines ultramodernes et les avait fait détruire par un ferrailleur. Nous voulions aussi comprendre pourquoi les appels à l'aide des sections syndicales CGT et CFDT de l'usine de Plaintel, adressés au président de la République Emmanuel Macron et au ministre de l'économie Bruno Le Maire étaient restés lettres mortes. Une fois bien informé·es, nous avons voulu mettre en lumière, en le rendant public, l'ampleur du désastre, du point de vue sanitaire, social, économique et politique, que représentait la fermeture de l'usine de production de masques de protection sanitaire de Plaintel.

L'Union syndicale Solidaires qui est implantée dans un grand nombre d'hôpitaux et d'Ehpad de la région, connaissait parfaitement les risques qu'encouraient les personnels soignants de ces établissements, faute de moyens de protection. Nous nous sentions donc pleinement concerné·es et ne pouvions pas ne pas agir.

De plus, pour Solidaires, la fermeture de cette usine représente un condensé édifiant de tout ce que le capitalisme financier international, soutenu par des politiques néolibérales, peut produire comme horreurs économiques et sociales, comme absurdité, comme aveuglement. Condensé qu'il fallait dénoncer avec force.

L'histoire de l'usine de Plaintel est exemplaire : de l'argent public a été dépensé pour casser des capacités humaines et matérielles de production de haut niveau, sur le territoire national, dans un domaine touchant à la sécurité sanitaire de tous et toutes. Il y a seulement quelques mois, les responsables des pouvoirs publics disaient : « Garder cette usine n'est pas un enjeu d'intérêt public. Laissons faire les lois du marché ! Si, un jour, nous avons besoin de ces matériels, nous les importerons de Chine ou de Tunisie ! » Nous avons vu le résultat de cette confiance aveuglément placée dans le marché global. Nos territoires manquent toujours de masques, plus de deux mois après le début de la crise.

Notre communiqué intitulé « Que se cache-t-il derrière la fermeture de l'usine Honeywell de Plaintel ? Un scandale d'État ! » a eu un succès surprenant. En quelques jours, plus de 45 000 personnes l'ont lu sur le site Facebook de Solidaires Côtes-d'Armor, 1 100 l'ont également partagé et commenté, dont plusieurs personnalités du monde associatif et politique, qui l'ont largement rediffusé sur les réseaux sociaux. Puis, ce sont les médias régionaux et nationaux qui s'en sont emparés, que ce soit la presse écrite ou audiovisuelle, lui donnant un écho qui a finalement dépassé nos frontières.

Vous proposez la création d'une société coopérative industrielle qui reprendrait les activités. Pourquoi une coopérative et non pas la nationalisation qui permet d'avoir la garantie de l'État?

Dans notre communiqué du 26 mars, nous proposons, pour relancer la production de masques et de vêtements de protection sanitaire la création d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) ou d'une société coopérative (Scop). Dès le départ, nous pensions fortement à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour l'originalité de son statut, avec ses collèges multiples (salarié·es, collectivités territoriales, usagers-clients bénéficiaires), mais nous voulions laisser la proposition ouverte. Parallèlement à ces discussions en interne de Solidaires Côtes-d'Armor, nous avons rapidement pris contact avec des militant·es avec qui nous travaillons habituellement, notamment Attac, la Confédération paysanne ainsi que des associations environnementales et de l'économie sociale et solidaire.

Assez rapidement, la SCIC est bien apparue pour tous et toutes, comme étant la structure la plus adaptée à la situation. L'outil SCIC existe depuis 2001. Il n'a malheureusement pas suffisamment été promu et utilisé. Il n'existerait aujourd'hui seulement que 2 000 SCIC en France.

La SCIC permet d'associer tous les acteurs et actrices du territoire régional, à commencer par les salarié·es, et de les impliquer dans un projet de relocalisation de production industrielle, en ouvrant de manière large le capital social aux structures «acheteuses» – des acteurs sanitaires et médico-sociaux – comme aux secteurs d'activité grands consommateurs, et au-delà à tous les acteurs collectifs ou citoyens régionaux désireux d'agir et soutenir un tel projet.

Un EPIC, et donc une entreprise nationalisée, pourrait répondre aussi à l'enjeu; mais il nous paraît moins adapté à l'impératif de prise en charge collective du projet. De plus, la décision de création ne peut être prise qu'au niveau national, par l'État, donc loin du territoire concerné par la relance de l'activité industrielle.

Et puis, nous avons pensé que compter sur l'État pour prendre en charge un tel dossier était vain; qui plus est avec l'équipe «libérale» qui est au pouvoir aujourd'hui. Les récentes déclarations du président Macron laissent à penser qu'il pourrait faire une ouverture dans le domaine de la santé, mais pour ce qui est de la production industrielle, il lui faudra sans doute faire encore beaucoup d'efforts pour changer le logiciel néolibéral qui continue à guider sa pensée économique.

Comment concevez-vous la table ronde que vous avez demandée au préfet? Qu'en pensent les ex-salarié·es de la boîte?

Les ex-salarié·es attendent avec impatience la tenue de cette table ronde, car elle permettra de réunir tous les acteurs et toutes les actrices concerné·es par le projet et de connaître précisément le positionnement de chacun et chacune: salarié·es et leurs organisations syndicales, représentant·es des collectivités territoriales (région Bretagne, communauté d'agglomération de Saint-Brieuc, conseil départemental des Côtes-d'Armor), services déconcentrés de l'État (Direccte, DREAL, etc.), parlementaires déjà impliqué·es dans le projet. Si toutes les collectivités territoriales citées ont pris officiellement position pour soutenir le projet, le président de la région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard, est allé plus loin: il a missionné officiellement Guy Hascoet, ancien secrétaire d'État à l'économie sociale et solidaire du gouvernement Jospin, pour qu'il explore les possibilités de relance d'un site de production industrielle de masques de protection sanitaire et présente un rapport. Le préfet pourra réunir la table ronde dès qu'il connaîtra la position officielle du ministre de l'économie et du gouvernement sur ce projet de création de SCIC.

Dans la situation actuelle de crise sanitaire quelles sont les réactions à votre proposition?

Au départ, les salarié·es licencié·es de l'usine Honeywell de Plaintel ont accueilli très favorablement la proposition de Solidaires, nous remerciant d'avoir sorti de l'oubli et révélé au grand jour le scandale de la fermeture de leur usine. Ensuite, la CFDT, par l'intermédiaire de ses structures départementales et régionales, est montée au créneau, y compris dans la presse, pour dénigrer notre proposition. Selon elle, nous amènerions les ex-salarié·es d'Honeywell au casse-pipe en les berçant d'illusions. Par contre, le président du département des Côtes-d'Armor, Alain Cadec, a accueilli dès le départ plutôt favorablement notre proposition, sous réserve que la région Bretagne s'engage également à ses côtés. Ce qui a été déterminant pour faire mûrir l'idée auprès des élu·es, ce fut l'intervention enthousiaste et convaincante de Guy Hascoët, que nous avons contacté très rapidement sur les conseils avisés d'un militant de la Confédération paysanne et écologiste, René Louail. C'est Guy Hascoët qui a convaincu l'ensemble des élu·es du département et de la région de la faisabilité du projet sur les plans humain, technique et financier, dès lors qu'il s'appuierait sur une participation active

des salarié·es, un soutien politique fort et une dynamique citoyenne. Quand ce sont des syndicalistes, militant·es de Solidaires de surcroît, qui proposent des alternatives impliquant une appropriation collective des moyens de production, les élu·es de droite comme de gauche, biberonné·es par la pensée néolibérale depuis plus de trente ans, se méfient, dans un premier temps. Quand c'est un ancien ministre qui fait la proposition d'un tel projet, ça a l'avantage de les rassurer.

À ce jour, le projet est toujours dans sa phase de construction. Des groupes de travail informels se sont déjà constitués et travaillent en bonne intelligence. Un ancien directeur de l'usine, Jean-Jacques Fuan, s'est également engagé, apportant son expertise dans le montage du dossier. L'Union syndicale Solidaires des Côtes-d'Armor quant à elle, participera évidemment à son élaboration, consciente de toutes les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter et qu'il faudra surmonter. Mais nous gardons toujours en mémoire la fameuse devise « On ne perd que les combats que l'on ne mène pas ».

avril 2020

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*
« France », tomes 2 et 7.

Pourquoi il faut socialiser l'industrie pharmaceutique

Grégoire Mariman

L'industrie pharmaceutique est une filière indispensable pour produire, en grande quantité, des tests de dépistage et une molécule qui donnerait des résultats contre le virus. Elle l'est également, hors contexte d'épidémie, pour produire vaccins et médicaments contre les maladies chroniques, par exemple. La laisser entre les mains d'intérêts privés, c'est aller vers de nouvelles catastrophes.

C'est parce que l'industrie pharmaceutique est soumise à la loi du profit que sa production a été délocalisée, notamment en Chine et en Inde, afin de baisser les salaires et les conditions de contrôle sur les médicaments¹. L'Inde fournit 20% de la demande mondiale. Or l'État indien a décidé, après avoir décelé six cas de coronavirus, de restreindre l'exportation de 26 médicaments (antibiotiques, paracétamol,

1. « Un tiers des médicaments produits en Inde sont non conformes », *Le Monde*, 11 janvier 2018.

un antiviral...) pour sécuriser son approvisionnement¹. Les chaînes d'approvisionnement en médicaments ont ainsi été considérablement complexifiées, la doctrine libérale de gestion des stocks à flux tendu n'arrangeant rien. Mais cela ne date pas de la pandémie. En une décennie, les ruptures de stocks de médicaments en France ont été multipliées par douze² (anti-infectieux, vaccins, traitements contre l'épilepsie ou Parkinson, anticancéreux), et sont aujourd'hui craintes par les malades chroniques dont les associations ont signé une tribune avec des scientifiques et des responsables CGT et Solidaires³.

La relocalisation de la production de médicaments en France ou en Europe est aujourd'hui en débat. Mais tant que cette production restera soumise à la loi du profit, ça ne sera pas suffisant. Les entreprises françaises chercheront à maximiser leurs profits par d'autres biais que les délocalisations : en se concentrant sur les médicaments qui rapportent, en gérant les stocks en flux tendu, en changeant les formules pour déposer de nouveaux brevets ou en faisant du lobbying pour que ce soient les traitements les plus onéreux qui soient remboursés et donc prescrits⁴. D'ores et déjà, Sanofi tire parti de la crise en annonçant l'externalisation de six de ses onze sites européens (soit plus de 1 000 salarié·es en France et 3 000 en Europe), soi-disant pour mieux lutter contre les pénuries, en réalité pour se débarrasser des sites produisant les médicaments les moins lucratifs⁵.

Ce que signifie le contrôle populaire

Sortir cette industrie de la loi du marché en la socialisant est donc une question de santé publique. Socialiser, ça ne veut pas simplement dire la réquisitionner le temps de la crise : en effet, réorganiser une production largement délocalisée, ça ne va pas se faire du jour au lendemain. Socialiser, ça ne veut pas non plus dire nationaliser, au sens où l'État deviendrait actionnaire majoritaire voire unique, mais où l'on resterait dans le cadre de la concurrence capitaliste, en s'imaginant que l'État aux commandes, « ça sera moins pire ». On voit bien où peut nous conduire le cas d'Air France que le gouvernement envisage de renationaliser parce que la compagnie est en difficulté... en annonçant qu'il la revendra une

1. « Covid-19 : l'Inde restreint l'exportation de 26 médicaments et API », *Industriepharmazie*, 3 mars 2020.

2. « Coronavirus : la chaîne d'approvisionnement des médicaments remise en cause », RFI, 6 mars 2020.

3. « Pénurie de médicaments vitaux, tests et équipements : l'appel des personnalités ! », 7 avril 2020, *Mediapart*.

4. Simon Gouin, « Lobbying : comment l'industrie pharmaceutique prend d'« assaut » les institutions européennes », *Bastamag.net*, 24 mai 2019.

5. « Le grand coup de bluff du groupe Sanofi », *L'Humanité*, 16 avril 2020.

fois la crise passée – et sans doute après y avoir injecté moult argent public, ce qui se nomme socialiser les pertes et privatiser les profits !

« Socialiser, ça ne veut pas simplement dire réquisitionner, ni nationaliser » Socialiser, ça ne veut pas non plus dire que les travailleuses et les travailleurs font ce qu'ils veulent dans les entreprises de ce secteur. Une concurrence entre entreprises autogérées conduirait à coup sûr à des dérives similaires. Cela signifierait que l'organisation du travail serait de la responsabilité des travailleurs, mais que la finalité de la recherche et de la production serait sous contrôle populaire, par le biais d'une planification démocratique. La population, à travers ses représentantes et ses représentants (mandaté·es révocables ou personnes tirées au sort, membres d'associations de malades), déciderait, en concertation avec les travailleurs de l'industrie concernée, des priorités de la recherche et de la production. Une caisse d'investissement financée par la cotisation sociale, sur le modèle de la Sécu, permettrait de dégager cette industrie de la loi du profit. La question de l'utilité de chaque emploi, de chaque site de production et de son éventuelle reconversion écologique pourrait ainsi être mise en débat.

Ne pas s'en tenir à cette filière

Mais finalement, ce raisonnement, on peut l'appliquer à toutes les entreprises. Qu'on le veuille ou non, c'est indispensable. Toute l'économie est imbriquée : la pharmaceutique dépend de l'approvisionnement en matières premières¹, en machines, de la logistique, etc. Or la socialisation d'une partie de l'économie se solderait nécessairement par des mesures de rétorsion de la part des capitalistes : pénalités de l'Union européenne ou barrières douanières, jusqu'à l'exemple d'un coup d'État comme au Chili en 1973. On pourrait imaginer le patronat des transports refusant de livrer les entreprises socialisées, ou bien celui la chimie refusant de livrer des consommables, en prétextant du désordre causé par la socialisation. Mais cette imbrication est également internationale. Certains médicaments nécessitent une collaboration entre pays, notamment quand un petit nombre de malades est concerné. Il faudra donc pousser à la socialisation au-delà les frontières, et briser la dépendance commune aux intérêts privés.

Ne socialiser qu'une partie de l'économie n'est donc pas réaliste : c'est tout ou rien. Mais dans le contexte d'une pandémie qui a ouvert les yeux à beaucoup de monde, on peut gagner une majorité d'idées sur

1. C'est, par exemple, l'approvisionnement insuffisant en réactifs qui limite aujourd'hui la production de tests de dépistage. « Les "réactifs" au cœur du manque de tests », *Libération*, 29 mars 2020.

la nécessité de socialiser le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique. Un objectif intermédiaire avant d'aller vers la socialisation générale des moyens de production.

avril 2020

Source

Alternative libertaire, n°305, mai 2020.

Les Brigades de solidarité populaire

D'où viennent ces brigades apparues en région parisienne et dans quelques autres villes françaises? Comment fonctionnent-elles? Dans quels buts, avec quelles perspectives? Nous avons interviewé trois membres de la brigade Montreuil-Romainville-Fontenay-sous-Bois, en région parisienne.¹

Comment sont nées les brigades?

Les premières brigades sont les Brigade Volontarie Per l'Ermengenza, les brigades volontaires pour l'urgence, qui sont nées en Italie, à Milan. Comprenant que ce serait les classes populaires qui seraient le plus fortement touchées par la crise sanitaire et ses impacts économiques, ils et elles se sont organisées dans une perspective de solidarité de classe, à l'échelle locale, en gardant aussi comme objectif de pointer la responsabilité des politiques actuelles dans cette crise.

Par la suite, l'idée s'est diffusée; en France, ce sont les camarades proches du média Acta qui ont diffusé le projet de Brigades de solidarité populaire, et pourraient certainement mieux parler de la naissance exacte que nous.

Où sont-elles présentes?

Internationalement, les Brigades qui suivent le modèle et les «bases idéologiques» des brigades italiennes sont implantées dans plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest. Mais on peut sûrement trouver des réseaux d'entraide un peu similaires ou proches dans d'autres pays; il y en a déjà certains en France, comme peut l'être en partie le réseau Covid-Entraide.

En France, les Brigades sont bien présentes en Île-de-France (dans plusieurs quartiers de Paris et certaines villes de proche banlieue), et

1. Propos recueillis par Patrick Le Tréhondat et Christian Mahieux.

se sont diffusées dans d'autres grandes villes : Nantes, Lyon, Marseille, Saint-Étienne...

Elles sont aussi présentes à Genève et à Bruxelles chez nos voisin·es. Mais elles semblent, pour le moment, relativement absentes des zones périurbaines ou des banlieues un peu moins proches de Paris ou plus enclavées, où ce sont plutôt des réseaux d'habitant·es qui ont l'air de s'organiser. Pour les zones rurales, ça doit être similaire.

Combien y a-t-il de monde dans ces Brigades ? Est-ce exclusivement des personnes issues du milieu militant ?

En Île-de-France, début avril, alors que les Brigades n'étaient lancées que depuis deux semaines, nous gravitons autour de 300 personnes impliquées, avec une base issue du milieu militant, mais pas uniquement. Pour les autres zones, on ne saurait pas vraiment dire, ça doit varier.

Quelles sont leurs activités ?

Les Brigades sont très autonomes et chaque groupe local s'adapte aux réalités de son terrain. Il y a donc une grande variété d'activités, dont une partie est plus au moins commune à toutes les brigades. L'organisation de l'«autodéfense sanitaire» par exemple. Beaucoup de brigades fabriquent, récoltent du matériel de protection comme des masques, gants, etc., qu'elles mettent à disposition du personnel médical, des travailleur·euses, et des personnes les plus précaires, comme les personnes sans-abri. Des Brigades d'éducation populaire prennent aussi forme, pour aider les enfants défavorisés par le confinement, notamment en manque de matériel informatique, en lien avec des enseignant·es.

Peut-on parler des activités du groupe de Montreuil ?

Un système de panier-repas a été mis en place : certain·es cuisinent et ceux et celles qui peuvent, les transportent aux personnes qui en ont besoin, par exemple les personnes dans les foyers. On a, en effet, établi des liens avec différentes personnes et avec les foyers de sans-papiers, notamment les foyers en lien avec les Gilets noirs. Pour pouvoir donner des produits de première nécessité à ceux qui en ont besoin, on a ouvert deux permanences dans deux quartiers différents de la ville. Les produits déposés sont en libre-service, sinon ils sont distribués. Des repas sont aussi préparés aux permanences.

Les Brigades, en plus d'apporter une aide concrète, portent une vision politique : elles sont critiques de l'action de l'État, ainsi que du capitalisme, qui a conduit à cette crise. En Île-de-France, la «fédération» des

Brigades a cinq revendications majeures: la réquisition des hôtels pour les sans-abri, la régularisation des sans-papiers, le gel des loyers, l'arrêt du travail dans les secteurs non essentiels et le revenu de confinement.

À plus long terme, quels sont leurs projets?

Plusieurs Brigades ont l'objectif de se développer en réel réseau de lutte, et de ne pas s'arrêter en même temps que le confinement ou la crise. En fait, beaucoup supposent même que la crise ne fait que commencer, qu'elle se poursuivra au-delà du confinement, et que les luttes à venir nécessitent des initiatives de solidarité de classe comme celle-ci. On peut également d'ores et déjà commencer à discuter au sein de ce réseau de nos perspectives et de nos pistes d'actions pour la suite. Certain-es imaginent déjà des luttes axées sur les centres de rétention administrative et la régularisation des sans-papiers, d'autres imaginent se mettre en lien avec les syndicats de lutte et mener une campagne pour l'autogestion des entreprises, d'autres encore songent aux possibilités de réquisition de lieux pour former des Maisons du peuple... Les pistes sont multiples, l'intelligence collective n'a plus qu'à faire son choix quant aux moyens pour les mettre en œuvre.

Quelles sont les relations avec le monde syndical?

Il n'y a pas vraiment de lien, à ce qu'on a pu voir. Il y a des syndicalistes impliqué·es dans les Brigades, mais les permanences ne sont pas (encore?) tenues dans des locaux syndicaux, à notre connaissance en tout cas, ou d'autres liens de ce genre qu'on pourrait imaginer. Si on réfléchit à «l'après» et à développer et maintenir ce réseau dans une perspective de lutte, ce serait en tout cas intéressant d'essayer de construire une relation. Les unions locales pourraient en tout cas clairement avoir un rôle à jouer dans la construction de ces solidarités de classe locales.

18 avril 2020

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«France», tomes 2 et 7.

«Grèce», tome 3.

Le sentiment des personnels est que les administrations n'ont été d'aucune utilité et qu'une certaine forme d'autogestion a constitué la bonne solution

Entretien avec Christophe Prudhomme¹

Il y a une petite musique qui nous affirme que l'épidémie est en train de reculer et que la pression sur les hôpitaux se relâche. Avez-vous les mêmes impressions sur le terrain ?

L'épidémie semble se stabiliser, mais le nombre de malades présents à l'hôpital, en particulier en réanimation, reste élevé du fait des capacités réduites de notre système hospitalier ayant subi la suppression de près de 100 000 lits en vingt ans. Un chiffre parle à lui seul : le nombre de malades Covid-19 en réanimation est de près de 4 500 pour des capacités nationales théoriques de 5 000 lits. Or l'activité « normale » de l'hôpital redémarre, ce qui est indispensable pour les patients qui ont été « mis de côté » pendant le pic de l'épidémie car tous les moyens étaient dédiés à la prise en charge des malades infectés par le virus. Nous étions déjà en sous-effectif avant la crise. Ce manque de personnel est aggravé par les arrêts de maladie, il va donc être très difficile dans les semaines qui viennent de gérer ces deux flux de malades à l'hôpital.

Depuis le début de l'épidémie que l'impréparation du gouvernement et des hauts fonctionnaires de la santé publique est criante, pour ne pas dire criminelle. Peut-on faire le même constat au niveau plus bas des directions d'hôpital ? Comment cela est-il vécu par les personnels soignants ?

Les personnels sont épuisés mais surtout en colère. Colère renforcée par le fait que le gouvernement ne répond pas aux revendications posées depuis un an, notamment sur les augmentations de salaire. L'annonce d'une simple prime aux « héros » pour solde de tout compte est très mal vécue.

Par ailleurs, les plans de restructuration et d'économies se poursuivent. Comme l'a annoncé Édouard Philippe, après le limogeage du directeur

1. Propos recueillis par Romain Descottes.

de l'ARS du Grand-Est pour ses propos malheureux – il disait en fait tout haut ce que ses collègues n'annoncent pas mais mettent en œuvre –, ces projets sont suspendus et non pas annulés. D'ailleurs, nos collègues de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, à Lyon ont déjà organisé des rassemblements dans la cour de l'hôpital pour demander la réouverture de lits que la direction compte fermer définitivement à l'issue de la crise.

Il n'est pas question pour les personnels hospitaliers de revenir à la situation antérieure. Les revendications restent et une réponse devra y être apportée par le gouvernement. Elles s'articulent autour de trois axes : des emplois, des augmentations de salaire, l'arrêt des plans de restructuration et la réouverture de lits autant que nécessaire.

On voit circuler des propos de soignants racontant la «débrouille» qui se met en place dans un certain nombre d'établissements, notamment face à l'absence de matériel et d'équipements. Parfois, ça a l'air de s'appuyer quasiment plus sur la solidarité locale que sur l'État ! On le sait les personnels soignants sont mobilisés depuis plusieurs années pour dénoncer le manque de moyens et des conditions de travail intenable. Ces actions antérieures, liées au mouvement social et notamment aux groupes de Gilets jaunes, jouent-elles un rôle dans cette solidarité actuelle ? Et si oui, cela se traduit comment ?

Tout à fait. La mobilisation de l'hôpital n'a reposé que sur l'initiative et la «débrouillardise» des personnels. Les administrations et notamment les ARS ont été complètement défaillantes dans leur mission principale qui était d'apporter les moyens, notamment logistiques, nécessaire pour répondre à la crise. Non seulement elles n'ont pas su répondre à la pénurie de moyens, mais certaines d'entre elles ont poursuivi leur politique de répression des agents qui protestaient. Leur seule aide a été de nous fournir des tutoriels pour fabriquer des équipements de protection avec des sacs-poubelles.

Bien entendu, la solidarité locale, les applaudissements sont toujours appréciés, mais les soignants attendent de la population qu'elle les soutienne plus activement dans leurs revendications. Le mouvement social à l'hôpital rejoint celui des Gilets jaunes car les causes de la colère ont la même origine : la politique libérale de casse des services publics, de désertification des territoires avec ses conséquences en termes de montée des inégalités.

Dans l'«Éphéméride sociale» que nous avons publié, qui essaie de rendre compte de certaines luttes sur les cinq continents, on remarque presque une forme d'insubordination face aux autorités sanitaires. Aux États-Unis, entre la répression des personnels trop bruyants et les résistances intenses des travailleur·euses au «manque de tout», c'est impressionnant. Est-ce que dans ton service cela se retrouve, par exemple, dans des réorganisations du travail quotidien ou dans une forme d'autonomisation des personnels vis-à-vis des directives venues d'en haut?

En effet, le sentiment des personnels, toutes catégories confondues, est que les administrations n'ont été d'aucune utilité dans la période et qu'une certaine forme d'autogestion s'appuyant sur des initiatives individuelles a constitué la bonne solution. Cela ouvre des perspectives pour l'avenir autour d'un vieux slogan qui n'apparaît plus si éculé que cela : le pouvoir aux travailleur·euses.

Pour finir, comment selon toi, en tant que médecin, syndicaliste CGT ou porte-parole de l'AMUF, va s'articuler la suite avec la bataille des urgences, les comités pour la défense de l'hôpital, et plus généralement celle pour une santé publique de qualité face futur incertain qui nous attend? Quelles mesures immédiates?

La bataille ne se limite pas aux urgences, ni même à l'hôpital aujourd'hui. La question est de savoir quel système de santé voulons-nous et comment doit-il être financé. Pour la CGT et l'AMUF, deux principes doivent être mis en avant : le service public et le financement solidaire par une Sécurité sociale intégrale.

Service public : cela signifie une intégration de la réponse aux besoins de santé de la naissance à la mort dans le cadre d'un grand service public. Cela signifie la fin de la médecine libérale et la rémunération à l'acte telle qu'elle existe aujourd'hui, ainsi que la fin du secteur privé à but lucratif dans la santé et le médico-social (cliniques et Ehpad).

Sécurité sociale intégrale : cela signifie la fin des assurances maladie complémentaires et un retour aux fondements de la Sécurité sociale, collecteur unique de cotisations et financeur unique des dépenses de santé.

mai 2020

Pour des comités de santé publique

Robi Morder

Dès le début du confinement, dans le 11^e arrondissement de Paris, se sont tenues des réunions rassemblant (virtuellement) chaque semaine entre 15 et 20 personnes de tous horizons désireuses de continuer à discuter et à agir. Plusieurs thématiques ont été évoquées, à la fois immédiates (revendications des masques, des tests, information sur le droit de retrait), et plus générales (mise en cause des responsabilités politiques et pénales).

Très vite il est apparu qu'il ne fallait pas se limiter à l'arrondissement. Les réunions se sont élargies territorialement avec plusieurs dizaines de participant·es. Est proposée la constitution d'un comité de santé publique national, démarche explicitée dans ce texte.

La crise sanitaire joue chaque jour un peu plus le rôle de grand révélateur.

La pandémie du Covid-19 a en effet mis à jour que la mondialisation, destructrice du vivant et de la planète, menaçante pour l'humanité, frappe partout et surtout les plus fragiles déjà victimes des politiques néolibérales dont elle est le produit.

Une telle crise était annoncée et attendue depuis une quinzaine d'années, pourtant rien n'a été fait pour être prêt à faire face. Bien au contraire. En raison du manque de masques, de tests ou de moyens pour les hôpitaux (matériels, lits, personnels), l'épidémie s'est largement et rapidement diffusée. Le confinement général a été la solution moyenne imposée, sous un nouvel état d'urgence dérogatoire aux libertés ordinaires, par un président et un gouvernement dont la gestion a été calamiteuse et dramatique.

Aujourd'hui, le déconfinement représente un enjeu de société. Les impératifs sanitaires ont désormais plus que jamais partie liée avec l'ensemble des relations sociales, économiques, mais aussi démocratiques, qui régissent nos sociétés.

Alors que rien n'exclut le retour au «jour d'avant», en pire, il est l'heure de refuser que le prolongement de la crise sanitaire en crise de société ne laisse plus encore de gens sur le bord du chemin.

Parce que les pouvoirs politiques et économiques comme le pouvoir administratif sont discrédités, il importe que la puissance citoyenne se réapproprie l'expertise sanitaire et sociale et la partage le plus largement.

Faisant suite à une première initiative parisienne et francilienne, nous appelons à la formation de comités locaux partout en France et à l'institution d'un Comité national de santé publique.

Nous nous adressons aux médecins, soignant·es, personnels de santé, chercheurs et chercheuses, pharmacienn·es, représentant·es de collectivités, de forces politiques, de syndicats, d'associations de malades ou de patients, de lutte pour la santé publique ou de défense de la santé environnementale, de groupes d'auto-organisation solidaires, aux lanceurs et lanceuses d'alerte, aux citoyennes et citoyens prêt·es à s'engager dans cette démarche, français ou étrangers, avec ou sans papiers, etc.

Nous invitons, toutes et tous, à former ensemble un Comité national de santé publique chargé d'évaluer et d'informer sur l'évolution de la situation sanitaire et sociale, pour anticiper les défis qui vont se présenter devant nous, et pour établir sans concession les responsabilités de toutes celles et tous ceux qui nous ont amenés là.

Le Comité national de santé publique affirmera la nécessité de remplacer le primat de la logique budgétaire par les besoins des patients dans le respect plein et entier des libertés individuelles et collectives.

Le Comité national de santé publique sera un outil de réappropriation populaire de la décision éclairée pour aller collectivement vers une issue positive et raisonnée, tout en portant l'exigence de justice et de responsabilité.

Le Comité national de santé publique travaillera notamment à l'organisation d'un dispositif de veille scientifique, doté de moyens adéquats, afin d'assurer dans la transparence et en dehors de tout conflit d'intérêts, une information rapide des citoyens sur la situation nationale et internationale de l'épidémie de Covid-19, sur l'état de la situation sanitaire et sociale, etc.

Le Comité national de santé publique s'inscrira en complémentarité et en convergence avec l'ensemble des initiatives citoyennes, associatives, syndicales, professionnelles et politiques qui ont vu le jour à l'occasion de la crise (ou antérieures) et qui portent la dénonciation et la rupture avec le désordre organisé, source de cette crise sanitaire et sociale.

Dès à présent, les appelants au Comité national de santé publique se saisissent du suivi de la gestion des masques (qui auraient dû être remboursés par la Sécurité sociale), des tests, des respirateurs, des médicaments en tension, mais aussi de l'évaluation des différents indicateurs qui permettent la prise de décision. Les appelant·es s'engagent à promouvoir une Sécurité sociale dégagée de la logique du marché et administrée par des représentant·es élu·es des assuré·es sociaux. Les appelant·es s'engagent à militer dès à présent pour un plan de

financement massif pour l'hôpital et ses salarié-es qui se sont démenés et se démenent toujours dans cette crise sanitaire.

Les comités locaux et le Comité national de santé publique seront des structures ouvertes à toutes celles et tous ceux qui souhaitent les rejoindre¹.

Le Comité national de santé publique travaillera à l'élargissement des participations et à la publicité de ses travaux auprès de toutes et tous. Il sera un espace libre du débat argumenté pour construire dès aujourd'hui un nouvel épisode de solidarité collective.

mai 2020

Pour une socialisation de l'appareil sanitaire

Alain Bihr

La situation créée par la pandémie de Covid-19 est une démonstration grandeur nature et sans appel de l'inanité de la thèse soutenue, depuis des décennies, par les tenants de la libéralisation du système sanitaire. Leur postulat de base : chacun-e est détenteur d'un « capital santé » dont il est le principal, voire le seul, responsable (à lui de le conserver et, mieux même, de le valoriser – de l'améliorer), se trouve démenti depuis quelques semaines à une échelle proprement planétaire².

Tant la propagation du virus responsable de cette pandémie que les mesures, inégalement efficaces, prises par les États pour mettre à l'abri leurs populations prouvent, s'il le fallait, que la santé est d'abord un bien public : que l'état sain ou morbide du corps de chacun-e dépend d'abord de l'état sain ou morbide du corps social, dont le premier n'est qu'une dépendance ou un simple appendice, et de la capacité ou non dudit corps social de se défendre, par lui-même ou par l'intermédiaire de ses institutions politiques, face aux facteurs pathogènes, notamment

1. Contact : pouruncomitedesantepublique@gmail.com.

2. Ce postulat, partie intégrante d'une conception individualiste du monde social (dont la maxime pourrait être : « La société n'est qu'une somme d'individus »), est plus largement au principe de toutes les politiques néolibérales. Il est par exemple au cœur de la casse en cours des systèmes de retraite qui consiste, précisément, en l'institution d'un « compte individuel à points ». Quant à la notion de capital santé, elle ne fait que décliner celle, plus général, de « capital humain » élaboré par Gary Becker. Pour sa critique, je renvoie à l'article qui lui est consacré dans *La Novlangue néolibérale*, Lausanne/Paris, Page 2/ Syllepse, 2017.

en élaborant un système social de soins performant et une politique publique de santé mettant à la disposition de ce dernier les moyens (humains, matériels, financiers) nécessaires et suffisants.

On m'objectera que la situation créée par cette pandémie est proprement exceptionnelle et qu'en conséquence il serait erroné ou pour le moins aventureux de chercher à en tirer des conclusions d'ordre général. Mais l'argument peut parfaitement se renverser. Par son caractère proprement extraordinaire, par le fait qu'elle concerne un facteur pathogène qui menace rapidement et massivement l'ensemble de la population, l'exception peut au contraire confirmer la règle au sens le plus élémentaire du terme : la faire apparaître alors que les conditions ordinaires tendent au contraire à la masquer. Ce que cette pandémie nous rappelle et non pas nous apprend, c'est ce que bien d'autres études épidémiologiques avant elle nous avaient enseigné au fil des décennies antérieures et qui a été négligé par ceux et celles qui auraient dû en tenir compte au premier chef, les irresponsables qui nous gouvernent : le tribut acquitté annuellement par les travailleurs et travailleuses du fait de conditions de travail dangereuses, insalubres, usantes, qui se paient de pathologies chroniques ou lourdes et d'années d'espérance de vie en moins¹ ; celui acquitté non moins régulièrement par des populations humaines, notamment urbaines, du fait des multiples pollutions (de l'atmosphère, des eaux, etc.) engendrées par le productivisme capitaliste² ; le bilan effarant de décennies de malbouffe dont l'industrie agroalimentaire capitaliste est également responsable³ ; etc.

Et elle nous rappelle de même – là encore, rien de neuf – ce que les personnels hospitaliers de France, en lutte tout au long de l'année dernière n'ont cessé de répéter : que l'hôpital public est la victime de politiques d'étranglement financier, le rendant de moins en moins capable de remplir ses tâches d'accueil et de soins des patients ; mais qu'il est aussi la victime d'une médecine libérale de ville tournant, en grande partie, le dos à sa mission, déportant vers l'hôpital public des patients relevant d'abord de sa prise en charge ; tandis que prospèrent

1. Voir les résultats de la dernière enquête en date sur les conditions de travail en Europe, www.eurofound.europa.eu/fr/surveys/european-working-conditions-surveys/sixth-european-working-conditions-survey-2015.

2. « La pollution de l'air pourrait être deux fois plus meurtrière que ce que l'on pensait. Une étude parue mardi 12 mars [2019] la juge responsable de 8,8 millions de morts prématurées par an dans le monde dont 6 000 en France » (www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/pollution-de-l-air-une-nouvelle-etude-revoit-le-nombre-de-morts-a-la-hausse_3229709.html).

3. Selon l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), 17 % (soit un sixième) des adultes vivant en France seraient obèses (www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/obesite).

des cliniques privées où les dépassements d'honoraires sélectionnent une «clientèle» de choix qui évite le double écueil précédent. Si bien que, lorsque survient le choc d'une pandémie, c'est tout ce système, sciemment délabré, qui s'avère incapable de faire face à la situation, en contraignant les soignants à opérer un tri parmi les patients en fonction de leur espérance de survie... et de leur âge. Comme le font en temps de guerre des chirurgiens dans des hôpitaux de campagne à l'arrière du front!

Or le postulat précédemment mentionné a servi de caution et de justification de toutes ces politiques. Dès lors que l'on part de l'idée que c'est d'abord à chacun·e de prendre soin de son «capital santé», en se responsabilisant (en «choissant» de surveiller ou non son hygiène de vie, par exemple) et en s'assurant (en contractant une police d'assurance maladie privée en fonction de ses «choix»: des risques qu'il est prêt ou non à courir – en fait en fonction de ses ressources monétaires), il est logique de réduire comme peau de chagrin l'assurance maladie publique, de laisser le champ libre aux assurances privées ou mutualistes, non sans veiller à les mettre dûment en situation de «concurrence libre et non faussée», et de privilégier les cliniques privées relativement à l'hôpital public, en ouvrant ainsi par deux fois de nouveaux champs à la valorisation du capital. Car la libéralisation de l'offre doit aller de pair avec celle de la demande, comme il se doit dans une «économie de marché».

Et c'est ce même postulat auquel les gouvernements doivent aujourd'hui tourner brutalement le dos, en décrétant des mesures de confinement plus ou moins drastiques de la population, pour tenter d'enrayer la diffusion de la pandémie et d'éviter la submersion des services hospitaliers, dont ils ont eux-mêmes réduit les capacités opératoires. C'en est fini de l'exaltation implicite de la liberté de choix de chacun quant à sa stratégie de valorisation de son capital santé! En confinant chacun·e chez soi, en restreignant en conséquence sa liberté de circulation comme plus largement l'ensemble des libertés publiques, ces autorités reconnaissent implicitement que la santé est d'abord un bien public qui demande à être préservé en tant que tel. Sauf qu'il n'a désormais plus d'autre moyen de le défendre qu'en mettant en péril nos libertés, sans pour autant nous mettre à l'abri du danger, potentiellement mortel, de cette pandémie.

Mais la faillite pratique des politiques néolibérales en matière de santé ne doit pas nous fournir seulement l'occasion de dénoncer l'inanité de ses fondements idéologiques. Elle ouvre une brèche dont nous (les forces anticapitalistes, associatives, syndicales et politiques) devons tirer

parti, en dénonçant la responsabilité des gouvernants, présents et passés, qui ont conduit ces politiques qui nous ont menés au désastre actuel, ce dont la population qui en fait les frais a de plus en plus clairement conscience. En inversant le postulat de ces politiques, en défendant l'idée que la santé est d'abord un bien public et qu'elle doit par conséquent être prioritairement à la charge des pouvoirs publics, on peut ainsi envisager de proposer, s'agissant de la France :

- l'abrogation immédiate de la demande d'économie de 800 millions d'euros sur le budget des hôpitaux au cours de l'année 2020 ;

- l'arrêt immédiat de la fermeture d'établissements hospitaliers, de services à l'intérieur des établissements et de suppression de personnels et de lits à l'intérieur des services tels que programmés par les agences régionales de soins (ARS) ;

- l'arrêt immédiat du financement des établissements par la tarification à l'acte et le rétablissement d'un financement sur la base d'un budget global à la hauteur des besoins tels qu'évalués par les personnels soignants ;

- l'adoption d'un plan d'urgence pour faire face à la pandémie, impliquant notamment des embauches de personnels soignants et une réévaluation de leurs traitements, doublé de l'adoption d'un programme pluriannuel de rééquipement et de modernisation des établissements et de recrutements de personnels (médecins, infirmiers/infirmières, aides-soignant·e·s, ambulanciers, brancardiers, etc.), le tout sur la base des revendications de ces personnels et de leurs organisations syndicales ;

- le financement de l'ensemble de ces mesures urgentes par un impôt exceptionnel de solidarité sur les grandes fortunes ;

- la réquisition de l'ensemble des cliniques privées, de leurs personnels et de leurs matériels, pour faire face aux urgences de lutte contre le Covid-19 ;

- l'annulation de toutes les mesures d'exemption des cotisations sociales à charge des employeurs ; une augmentation de ces mêmes cotisations pour toutes les branches et tous les établissements faisant courir des risques sanitaires à leurs salarié·e·s et aux populations environnantes ;

- l'annulation des mesures antérieures de « déremboursement » des médicaments et du reste à charge (tiers payants pour les patients) ;

- la réorganisation de la médecine de ville autour de maisons de santé locales, mêlant spécialistes, généralistes, dentistes, professions paramédicales ;

- l'obligation de tous les personnels médicaux, à la fin de leurs études, d'exercer durant un certain temps dans de ces centres de soins, en

contrepartie de la prise en charge du coût de tout ou d'une partie de leurs études par le ministère de la santé ;

- une revalorisation sérieuse des moyens (financiers, matériels, en personnels) de tous les organismes publics de recherche médicale sous forme d'un plan pluriannuel ; une parfaite autonomie des chercheurs dans la définition des programmes prioritaires de recherche ;

- la nationalisation des grands groupes pharmaceutiques, qui ont largement démontré, en cette occasion comme en d'autres, l'insuffisance foncière de leur programme de recherche-développement au regard des priorités de santé publique ; et l'abolition du système des brevets médicaux, de manière à mettre les avancées de la recherche le plus rapidement possible au service du plus grand nombre.

Ce ne sont là que quelques propositions qui peuvent être avancées dans le cadre du débat qui doit accompagner les mobilisations contre la poursuite des politiques néolibérales de santé. Après le mouvement des Gilets Jaunes et la lutte des personnels hospitaliers, qui se poursuivent l'un et l'autre, dans le cours desquels quelques-unes de ces propositions ont déjà été avancées, la situation actuelle nous offre une nouvelle opportunité pour faire entendre et imposer des revendications en faveur de la majeure partie de la population. Il nous faut nous faire entendre pour ne pas laisser le gouvernement profiter du désarroi actuel pour masquer ses responsabilités et poursuivre dans la même voie, une fois que la crise sanitaire actuelle aura été surmontée. À quel prix ?

17 mars 2020

Source

À l'encontre, <https://alencontre.org/>.

BELGIQUE

Masques en tissu : des costumières s'organisent pour sortir du travail gratuit

Entretien avec Annabelle Locks

Depuis le début de la crise politico-sanitaire, des couturières ne cessent d'être mobilisées à coups de larges appels à la fabrication bénévole de masques en tissu émanant de pouvoirs publics peinant à élaborer d'autres solutions pour pallier leur incurie. Annabelle Locks avait lancé l'alerte sur les conditions dans lesquelles se mènent ces opérations qui font travailler de nombreuses femmes gratuitement depuis chez elles. Costumière, elle lance «Lesmasquesdebruxelles», un collectif «féministe et mixte qui réunit costumières et livreuses, ainsi que des hommes chargés de la collecte de textiles et des commandes» et qui vise alimenter Schaerbeek en masques. Réflexions sur la condition de couturière à l'ère du coronavirus alors que les masques sont devenus aujourd'hui des produits de première nécessité et le symbole d'une gestion gouvernementale désastreuse. Mais aussi sur ce que de nouveaux projets solidaires peuvent faire naître d'espoirs et préparer un après plus désirable.

Comment en êtes-vous arrivée à fabriquer des masques en tissus

C'est d'abord une colère face à la situation et face à ce large appel à des bénévoles pour fabriquer des masques en tissu. La première étape a été très théorique, ça a pris la forme de la rédaction de l'article intitulé «Lutte contre le coronavirus : si les femmes s'arrêtent, les masques tombent¹») avec Manon Legrand et paru dans le magazine *Axelle*. C'est une réflexion autour des conditions dans lesquelles les masques sont fabriqués en Europe face à la pénurie. Son travail de journaliste a énormément compté dans l'énergie et le crédit que ça m'a donnés. Grâce

1. Voir *Covid-19, un virus très politique*, Paris, Syllepse, 2020.

à ce premier travail, j'ai tellement été investie de cette idée qu'il fallait à tout prix faire travailler des femmes avec des contrats et des conditions dignes que je me suis mise à le faire! Pour moi, c'est très clair: si ce n'est pas payé et sans contrats, je préfère autant rester chez moi à lire ma bibliothèque féministe. Petit à petit, ça a pris de l'ampleur, j'ai constitué une équipe, on va former prochainement une ASBL et faire des contrats. Je me suis assez rapidement opposée au fait que des professionnelles réalisent des masques bénévolement. Le métier de costumier est par nature précaire, fait de CDD, nos contrats ont été annulés et face à la crise, nous avons un savoir-faire utile à la société. En tant que professionnel·les, nous devons être rémunérées pour cette activité. En revanche, je ne m'oppose évidemment pas aux bénévoles qui cousent des masques de bon cœur et dont la situation financière et matérielle le permet. C'est même très beau que celles et ceux qui le peuvent, le fassent. Je souhaite toutefois alerter sur le risque de surmenage pour certaines qui se sentent investies d'une mission immense: puisqu'il faut des millions de masques, certaines travaillent des heures impossibles, et ce, bénévolement. On a d'ailleurs déjà vu quelques cas de burn-out chez les bénévoles. Dans notre collectif, nous respectons des horaires acceptables et même si la cadence est intense, nous posons les limites de ce que nous acceptons de produire chaque jour.

On peut en effet se demander pourquoi les pouvoirs publics demandent à des femmes de coudre des masques systématiquement bénévolement, comme si c'était une évidence.

Pourquoi devrait-on forcément travailler gratuitement quand il s'agit de masques en tissu?

Parce que 95% des personnes qui fabriquent des masques sont des femmes! D'ailleurs, quand des appels à couturiers sont lancés, ils sont toujours adressés aux «couturier·es» bénévoles et jamais aux couturier·es. Si c'était des hommes qu'on mobilisait pour la production d'un produit de première nécessité, je doute qu'on fasse appel à leur gentillesse et à leur générosité supposées. Toute cette notion du care, du soin, est attribuée aux femmes. Dans l'imaginaire collectif, cela reviendrait à nous, les femmes, de prendre la responsabilité de ce genre de chose... Même si très curieusement, on peut constater le contraire dans le choix de l'illustration d'articles de presse sur le sujet: des photos prises dans des ateliers où seuls des hommes s'affairent derrière des machines à coudre...

Vous soulignez que le métier de couturière était dévalorisé, réduit à un «hobby». Est-ce que ça joue aussi dans l'idée qu'on n'aurait pas à le rémunérer?

Encore une fois, la question de genre me semble primordiale. En ce moment par exemple, tout le monde jardine. On peut se dire, tout comme la couture, que c'est le métier d'un jardinier mais que c'est le hobby d'une autre personne, comme la couture est mon métier mais le passe-temps d'une autre. Pour autant, s'il s'avérait nécessaire de mobiliser des jardiniers aujourd'hui, métier traditionnellement attribué plutôt aux hommes, est-ce qu'on leur demanderait de travailler gratuitement à l'échelle d'une nation? Je ne pense pas. Ainsi, non seulement la couture est considérée comme un hobby, mais plus encore, comme un hobby de femmes. Jusque dans les années 1970, les femmes faisaient de la couture à l'école. C'est un savoir-faire que les femmes ont parce qu'ils résultent d'un processus socialement construit. Et puis, plus pragmatiquement, peu d'hommes disposent aujourd'hui d'une machine à coudre. Je voudrais souligner au passage que sont également mobilisés sur la confection des masques certains groupes captifs comme les détenues des prisons ou précaires comme des groupes de sans-papiers. Détenus, sans-papiers, femmes, finalement, cette fabrication massive de masques revient à des groupes déjà fragiles socialement. Remarquons aussi qu'on s'offusque assez facilement du fait qu'il faille payer des professionnelles qui fabriquent des masques mais que, par contre, ça ne viendrait à personne l'idée de contester le fait qu'il faille payer des respirateurs des dizaines de milliers d'euros quand c'est nécessaire d'en acheter un. On ne dit pas aux industriels: «Offrez-les-nous!». Notons également la réouverture des magasins de bricolage, mais pas des marchands de tissus et merceries, ce qui nous rend perplexe étant donné l'urgence à équiper la population de masques en vue d'un déconfinement.

Assez rapidement dans les réponses apportées à l'épidémie de Covid-19 et la nécessité du masque, que ce soit pour les soignantes ou les citoyen·nes, les pouvoirs publics se sont avérés globalement impréparés, incompétents et très peu stratégiques. Désorientés, ils n'ont souvent trouvé, semble-t-il, comme issu que ce large appel au bénévolat. Est-ce que ça aurait pu se faire autrement? Quelles autres solutions collectives plus socialement justes on aurait pu ou on pourrait élaborer?

Les pouvoirs publics auraient en effet pu mobiliser tout le secteur textile du pays. En Belgique et en France, on a encore des secteurs textiles très actifs. Plutôt que de les mobiliser, ce qui aurait semblé le plus logique pour la fabrication de masques à grande échelle, on a préféré mobiliser des citoyennes bénévolement. Le grand avantage : c'est que c'est gratuit ! En Tunisie, par contre, dès le début de la crise, les salariées d'une usine de prêt-à-porter ont été confinées ensemble pour confectionner des masques. Elles touchent leurs salaires et les heures supplémentaires sont bien sûr rémunérées.

Dans cette affaire de masques, on a fait face à une espèce de panne d'imaginaire, de prise de décisions à la mesure des événements. Les pouvoirs publics ne se sont par exemple jamais lancés dans la réquisition d'usines textiles ou la mise en place de leurs propres ateliers...

Ça m'aurait semblé beaucoup plus logique en tout cas d'organiser la production de masques, de mobiliser l'ensemble du secteur textile et de l'orienter vers la production de ces masques. Mais pour moi ce n'est pas un oubli ou une panne d'imagination : c'est simplement un moyen de faire des économies, de faire en sorte que cette crise coûte le moins cher possible. Ça relève plutôt de l'idéologie néolibérale, celui d'un choix purement économique : même en temps de crise grave, on continue de chercher à faire des économies avec un travail gratuit ! Le choix du bénévolat, c'est aussi un choix plutôt contre-productif et inefficace en ce qu'il répond lentement et mal à la situation. L'appel à bénévoles nous fait en effet prendre du retard sur le moment où il y aura suffisamment de masques pour tout le monde. Ce n'est pas une réponse rapide à un besoin urgent. Car d'une part un appel à bénévoles implique un temps de réponse plus ou moins long, d'hésitation où les gens se décident ou non à s'engager. Et car d'autre part, toute une partie de ces bénévoles n'étant pas des professionnelles de la confection, on perd du temps en acquisition du savoir-faire nécessaire à la fabrication du masque. D'autant que les kits qu'elles reçoivent sont souvent mal faits, mal coupés, et durs à travailler. Bref, ça peut être une production très fastidieuse. Et la qualité des masques issus de ces kits n'est d'ailleurs généralement pas très bonne.

On pourrait évoquer aussi le fait qu'on s'est mis à leur demander toujours plus. Ainsi, dans un appel par la Région bruxelloise, par le biais de l'entreprise de travail adaptée Travier qui fait l'intermédiaire, les bénévoles ont d'abord reçu des kits de 25-50 masques à produire. Mais on leur a annoncé qu'ils allaient prochainement recevoir des kits de 200 masques à réaliser ! Il n'a jamais été question d'une telle hausse

des cadences de production lors des prises de contact. De quoi larguer bon nombre de bénévoles.

Beaucoup de gens en arrivent dès lors à considérer que les masques doivent être gratuits et surtout que leur confection soit non rémunérée. Vous recevez par exemple de copieuses insultes simplement parce que vous avez décidé de ne pas jouer ce jeu du bénévolat forcé et de faire payer à leur juste prix les masques que vous fabriquez. Est-ce qu'on n'est pas dans une sorte de confusion entre la gratuité née du don de soi, de la générosité et la gratuité socialement construite du service public, où quand l'hôpital ou l'école sont «gratuits», c'est parce que les impôts les financent et rémunèrent les infirmiers et instituteurs? Ici, on n'est pas arrivé à inclure les masques dans la sphère du service public de la santé et on l'a confié aux individus et au marché. On pourrait pourtant par exemple imaginer que ces masques, vu leur nécessité sanitaire, soient remboursés par la Sécu...

Ce qui m'effraie c'est qu'avec cette opération, j'ai l'impression que les États, la France et la Belgique, habituent leurs populations à croire que le travail n'a pas de valeur. Sans vouloir être parano, on peut se demander si cette histoire de gratuité sur les masques peut être annonciatrice d'une baisse globale des salaires, qu'elle participe à rendre cette diminution acceptable par la population au nom de la crise sanitaire et économique.

Lesmasquesdebruxelles est donc un collectif formé dans l'urgence qui propose d'acheter des masques en tissus réalisés à partir du recyclage de pantalon que vous récoltez à Schaerbeek pour en équiper les habitant·es. Comment s'organise ce projet à finalité sociale?

Même si on a distribué des masques gratuitement à des sans-papiers et des sans-abri, on propose effectivement nos masques à la vente. Depuis le début de cette crise, je sais combien il y a de personnes professionnelles dans le pays qui se sont retrouvées sans revenus et qui sont capables de répondre à ce besoin d'urgence. Ce projet vise à ce que ces personnes dont c'est le métier et qui font des masques, soient rémunérées pour cela. Actuellement, l'équipe est composée de six personnes, dont trois couturières. Vu les commandes enregistrées, on va devoir dès la semaine prochaine en rajouter trois autres ainsi que deux coupeuses, une équipe qui gère la collecte et un responsable des commandes et du planning de production. Et ce n'est pas impossible qu'on soit à terme une quinzaine à travailler sur ce projet. Si j'accepte de me tuer à la

tâche dans cette démarche, c'est parce que je sais que ça va permettre à un maximum de gens de bosser. C'est une super manière de résister à la fatalité, de continuer d'avoir de l'espoir malgré la crise et le climat anxiogène.

On tient à ce que notre projet reste pour le moment en circuit court. C'est une chouette manière de présenter notre travail, un peu comme un agriculteur qui va vendre directement ses légumes sur le marché. On sait pourquoi on le fait car on voit à qui on le vend. Car on reçoit essentiellement des commandes de Schaerbeekois·ses. On ne livre pour le moment que dans un seul point de vente à Schaerbeek. Et c'est encore à Schaerbeek qu'on récolte notre matière première, à savoir des pantalons qu'on recycle et qu'on transforme en masques. Plutôt que d'aller monter d'énormes usines, on pourrait imaginer que ce genre d'initiatives locales se multiplient, dans chaque commune de Bruxelles et de Belgique. C'est motivant d'arriver à faire tout cela sur place, pour un quartier, une commune. Et ça permet de raviver du lien humain et une proximité largement déchirés par le confinement. Car on rencontre les personnes, celle qu'on livre, celles qui nous donnent des pantalons, on discute longuement en équipe pour savoir comment on se gère, combien on se rémunère, etc. On reçoit beaucoup de messages de gens qui nous encouragent à continuer.

Vous avez reçu aussi le soutien d'un autre secteur sinistré, le secteur culturel...

J'ai fait un post pour chercher un nouvel espace pour nous servir d'atelier. Quelques heures plus tard, j'ai été contactée par le Théâtre des Riche-Clares, la Balsamine et Théâtre des Martyrs qui étaient tous d'accord pour qu'on s'installe chez eux! On va probablement aller au plus près des Schaerbeekois·es, à la Balsamine, pour pouvoir fabriquer, trouver les matières et vendre les masques dans la même zone.

Et est-ce que les pouvoirs publics vous ont proposé de l'aide? Vous souhaitez demander à être aidés par eux dans votre démarche?

On a demandé un espace à la commune de Schaerbeek mais ça n'a rien donné. À vrai dire, je suis tellement déçue par la manière dont les pouvoirs publics ont globalement géré les choses jusqu'à maintenant que je n'ai pas forcément envie de coopérer avec eux. Je préfère qu'on reste dans une démarche citoyenne, un groupe qui se forme sur des rencontres et des affinités autour d'un projet fédérateur, avec des habitant·es de Schaerbeek qui nous font confiance. Je ne voudrais pas qu'on soit récupérés. On entend beaucoup parler de l'organisation d'un

nouveau système de vie au-delà de cette crise, d'un «après». Un projet de proximité comme le vôtre est-il une manière de participer de cette démarche d'une économie plus juste et plus humaine?

C'est assez inédit pour nous de travailler comme ça avec une durée indéterminée et un salaire incertain, mais nous acceptons tous les conditions d'emblée. Parce que nous nous engageons tous les six dans cette aventure expérimentale de l'artisanat de demain. C'est expérimental à tous les stades : l'approvisionnement en matière première, la communication (parfois très «traditionnelle» puisque tout est parti d'une annonce papier déposée chez la fromagère en bas de chez moi pour en arrivé, à une com sur les réseaux très ciblée sur la commune) ou le calcul des salaires (on est tous rémunérés au même taux horaire, et ça en fonction des ventes réalisées). Au début, on souhaitait même acheter aux gens leurs pantalons que nous allions recycler, personne n'a accepté, mais l'idée était que l'activité permette à tout le monde d'y gagner à la mesure de la contribution... Pour moi, c'est peut-être la première fois que faire la couture répond à un besoin si urgent. Ici les solutions qu'on trouve pour répondre à la crise (comment trouver du textile quand tous les fournisseurs sont fermés, par exemple) nous inspirent énormément pour nos méthodes à long terme. Je crois sincèrement que chacun·e sera amené·e à choisir de faire ce qui a le plus de sens au milieu de ce grand trou noir, qu'en tout cas c'est l'occasion idéale pour se réinventer, pour appréhender nos pratiques d'une nouvelle manière.

Un collectif en autogestion, une piste pour l'après

Ophélie, Maya, Annabelle, Loransse, Bruno, Henri, Philippe, Matthieu et Anna fonctionnent en autogestion, «avec une réunion hebdomadaire pour évoquer les bilans de chacun, ce qui marche, ce qui peut être amélioré. Pas de rapport pyramidal, les décisions sont prises ensemble, et chacun·e a le même poids dans le processus de décision. Pour la suite, après le confinement, ce serait une piste à continuer de développer. Ça nous permet de fournir un travail à la fois efficace et heureux!»

22 avril 2020

www.lesmasquesdebruxelles.be.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*
«Belgique», tome 2.

ÉTATS-UNIS

Perspectives socialistes, coronavirus et crise

Sam Gindin

«Tant de choses se sont passées de façon étrange ces derniers temps, qu'Alice a commencé à penser que très peu de choses étaient vraiment impossibles», Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*.

Les crises – non pas des récessions régulières mais des crises majeures – se caractérisent par l'incertitude qu'elles apportent. Elles interrompent le cours normal des choses et exigent des réactions anormales, encore à découvrir pour que nous puissions aller de l'avant. Au milieu de ces calamités périodiques, nous ne savons pas comment, ni même si nous en sortirons, ni à quoi nous attendre si elles prennent fin. Les crises sont, par conséquent, des moments d'agitation avec des possibilités pour de nouveaux développements politiques, bons ou mauvais.

Comme chacune de ces crises modifie la trajectoire de l'histoire, la crise qui s'ensuit se produit dans un contexte modifié et présente donc ses propres caractéristiques. La crise des années 1970, par exemple, a impliqué une classe ouvrière militante, un défi lancé au dollar états-unien et une accélération qualitative du rôle de la finance et de la mondialisation. La crise de 2008-2009, en revanche, a impliqué une classe ouvrière largement battue, a confirmé le rôle central du dollar au niveau mondial et a donné naissance à de nouvelles manières de gérer une économie très fortement dépendante de la finance. Comme la crise précédente, la crise de 2008-2009 a donné lieu à une financiarisation encore plus néolibérale, mais cette fois-ci, elle a également ouvert les portes du populisme de droite, parallèlement à une désorientation aiguë des partis politiques traditionnels.

La crise cette fois: la santé contre l'économie

Cette fois-ci, la crise est unique dans son genre, et cela d'une manière particulièrement transposée. *Le Monde*, comme Alice le dirait, devient «de plus en plus curieux». Lors des crises capitalistes passées, l'État est intervenu pour tenter de relancer l'économie. Cette fois, l'objectif

immédiat des États n'est pas de relancer tout de suite l'économie, mais de la restreindre davantage. Cela est évidemment dû au fait que l'économie n'a pas été mise à genoux par des facteurs économiques ou des luttes venues d'en bas, mais plutôt par un mystérieux virus. Mettre fin à son emprise sur nous est la première priorité. En introduisant les termes de «distanciation sociale» et d'«auto-quarantaine» (confinement) pour faire face à l'urgence, les gouvernements ont suspendu les interactions sociales qui constituent une bonne partie du monde du travail, de la consommation et du «monde de l'économie».

Macron n'était pas le seul à faire des efforts pour faire marche arrière. Des politiciens de tous bords ont émis l'idée de limiter la production des usines aux produits socialement nécessaires comme les ventilateurs, les lits d'hôpitaux pour réanimation, les masques et les gants de protection. Il est devenu courant de dire aux entreprises ce qu'elles devraient produire. Le Premier ministre conservateur du Royaume-Uni, Boris Johnson, a appelé les entreprises automobiles à «passer de la construction de voitures à la fabrication de ventilateurs». Le président Trump, allant étonnamment plus loin, a «ordonné» à GM de fabriquer des ventilateurs dans le cadre du Defense Production Act. [...]

En même temps, pour ceux qui avaient auparavant fermé les yeux, la crise a mis en évidence l'extrême fragilité des revenus des classes laborieuses. Avec un si grand nombre de personnes confrontées à de graves privations et à la menace du chaos social, toutes les instances des gouvernements ont été contraintes de répondre aux besoins fondamentaux des gens en matière de santé et de survie. Aux États-Unis des républicains se joignent maintenant aux démocrates pour proposer une législation visant à reporter les paiements hypothécaires, à renforcer le contrôle des loyers et à annuler les paiements d'intérêts sur la dette des étudiants. Leurs désaccords ne portent généralement pas sur la question de savoir s'il faut donner plus d'argent aux travailleurs contraints de rester à la maison et améliorer radicalement les indemnités de maladie et de l'assurance chômage, mais sur l'ampleur de ces aides. Pendant la Grande Dépression des années 1930, un changement politique similaire a légitimé les programmes sociaux et les droits du travail. Cependant, ce développement a été une concession à la mobilisation populaire. Cette fois, c'est une réponse à l'ampleur de la pandémie sanitaire et à la nécessité de maintenir les gens éloignés du travail.

Cela ne veut pas dire que l'«économique» est ignoré, mais seulement que sa priorité traditionnelle passe, dans l'immédiat, après le social, c'est-à-dire la menace pour la santé. Il reste un effort profond et concerté pour préserver suffisamment d'infrastructures économiques

(production, services, commerce, finances), pour faciliter un retour à un semblant de normalité «plus tard». Cela conduit à des renflouements massifs et, cette fois, contrairement à la crise de 2008-2009, l'argent ne va pas seulement aux banques, mais aussi à des secteurs comme le transport aérien, les hôtels et les restaurants, et en particulier aux petites et moyennes entreprises. [...]

Contradictions issues de l'impression de la monnaie

Partout, les gouvernements ont trouvé comme par magie un moyen de financer toutes sortes de programmes et de soutiens qui étaient auparavant considérés comme impossibles. Le ciel, semble-t-il, est la limite. Mais si l'on laisse de côté la question cruciale de savoir si, après des années de réduction des budgets et des dépenses pour la formation dans de nombreux secteurs, les États ont la capacité administrative de mettre pleinement en œuvre de tels programmes, tout cela peut-il vraiment être payé en imprimant simplement de l'argent?

La critique courante est que, dans les économies où le plein-emploi est atteint ou presque, de telles injections massives de fonds seront inflationnistes. Même s'il y aura des goulets d'étranglement et une possible inflation dans certains secteurs, dans la réalité actuelle de la surcapacité de production, la préoccupation inflationniste peut être ignorée. Et comme tous les pays sont tenus de prendre les mêmes mesures face à la pandémie, la discipline habituelle en matière de sorties de capitaux est inopérante – il n'y a nulle part où aller. Pourtant, les contradictions existent, même si dans les circonstances actuelles, elles prennent une forme différente.

Tout d'abord, il n'y a, en fait, pas de repas gratuit. Une fois la crise passée, les dépenses d'urgence devront être payées. Cela se fera dans un contexte où, ayant fait l'expérience de la possibilité de programmes qualifiés auparavant de peu praticables, les attentes des gens auront été revues à la hausse. Comme l'a exprimé Vijay Prashad: «Nous ne reviendrons pas à la normale, car le problème était la normalité» (*Tricontinental*, 26 mars).

Lorsque l'économie fonctionnera à nouveau à plein régime, il ne sera plus possible de répondre aux nouvelles attentes de la classe ouvrière en faisant tourner les presses à imprimer des billets. Il n'y a pas assez de main-d'œuvre et de ressources naturelles et il faudra faire des choix sur qui reçoit quoi. Les questions d'inégalité et de redistribution seront – compte tenu de l'histoire avant et pendant la crise – au centre de tensions importantes.

Ensuite, lorsque la crise commencera à s'estomper, cela se produira de manière inégale. Ainsi, le flux de capitaux peut redémarrer, et s'il sort des pays qui souffrent encore, cela soulèvera de grandes questions sur la «moralité» des flux de capitaux [d'où le problème de leur contrôle]. Et même lorsque tous les pays auront échappé à la pandémie sanitaire, ils auront hâte de passer à autre chose. Dans la mesure où la «discipline» financière reviendra, les gens pourraient ne pas apprécier que leur rétablissement et leur développement soient sapés par des flux de capitaux égoïstes qui fuient. Et encore plus après un deuxième sauvetage – en une douzaine d'années (2008) – qui a finalement été financé par le reste d'entre nous. L'hypothèse selon laquelle les marchés financiers sont intouchables ne tiendra peut-être plus. Les gens pourraient en venir à penser, comme Alice, que «très peu de choses étaient vraiment impossibles». À la rébellion contre l'ampleur des inégalités, on pourrait ajouter une réaction en chaîne appelant au contrôle des capitaux. [...]

Il est vrai que le statut mondial du dollar permet un certain degré d'exceptionnalisme étasunien. En période d'incertitude – et même lorsque, comme dans le cas de la crise hypothécaire américaine de 2007-2009, ce sont les événements aux États-Unis qui furent à l'origine de cette incertitude – la demande de dollars est généralement plus forte. Mais, là aussi, il y a une limite. Tout d'abord, la hausse du taux de change du dollar qui en résulte peut rendre les produits étasuniens moins compétitifs et étouffer encore davantage l'industrie manufacturière. Mais surtout, la confiance internationale dans le dollar ne repose pas seulement sur la force des marchés financiers américains, mais aussi sur le fait que les États-Unis sont un refuge sûr étant donné une classe ouvrière économiquement et politiquement «docile». Si cette classe ouvrière devait se rebeller, le dollar en tant que valeur refuge serait moins affirmé. L'ampleur et la direction des flux de capitaux pourraient devenir plus problématiques, même pour les États-Unis (et même si cela n'entraînait pas le remplacement du dollar par une autre monnaie, cela pourrait contribuer à un grand chaos financier national et international).

Des ouvertures à gauche ?

Nous ne savons pas combien de temps durera cette crise ; il est clair que beaucoup dépend de cette éventualité. Nous ne pouvons pas non plus dire avec certitude comment ce moment imprévisible et fluide affectera la société et influencera nos notions de ce qui était autrefois «normal». En ces temps d'incertitude et d'anxiété, ce que la plupart des gens désirent ardemment, c'est un retour rapide à la normale, même si ce qui était normal auparavant ne manquait pas de grandes frustrations.

De telles inclinations peuvent s'accompagner d'une déférence envers l'autorité pour « nous » avoir permis de surmonter la calamité, ce qui inquiète certains pour ce qui a trait à une nouvelle vague d'autoritarisme d'État.

Nous ne devons bien sûr jamais sous-estimer les dangers venant de la droite. Et qui sait ce que la dynamique d'une crise qui s'étend au-delà de l'été peut apporter. Mais les contours de cette crise suggèrent une autre possibilité : une prédisposition, plutôt, à de plus grandes ouvertures et opportunités pour la gauche politique. Les exemples cités plus haut montrent que, du moins pour l'instant, les marchés ont été mis sur la touche. L'urgence de la répartition du travail, des ressources et des équipements a mis de côté les considérations de compétitivité et de maximisation des profits privés pour réorienter les priorités vers ce qui est socialement essentiel.

De plus, alors que le système financier se dirige à nouveau vers des territoires inexplorés et qu'il envisage un nouveau sauvetage sans limite par les banques centrales et l'État, une population qui regarde avec exaspération l'histoire se répéter pourrait, comme nous l'avons évoqué plus haut, ne pas être aussi passive qu'il y a une douzaine d'années. Les gens accepteront sans doute à nouveau, certes à contrecœur, leur dépendance immédiate à l'égard du sauvetage des banques, mais les politiciens ne peuvent s'empêcher de craindre une réaction populaire si, cette fois, aucune contrepartie efficace n'est imposée aux banquiers.

De plus, un changement culturel – encore trop difficile à évaluer – est peut-être à l'horizon. La nature de la crise et les restrictions sociales indispensables pour la surmonter ont mis à l'ordre du jour la mutualisation et la solidarité, contre l'individualisme et la cupidité néolibérale. Une image indélébile de la crise voit cette fois-ci des Italiens, des Espagnols et des Portugais, en confinement mais inventifs, sortir sur leur balcon pour chanter, acclamer et applaudir collectivement et rendre hommage au courage des travailleurs/travailleuses de la santé, souvent mal payés, qui accomplissent le travail le plus essentiel sur les lignes de front de ladite guerre mondiale contre le coronavirus.

Tout cela ouvre la perspective – mais seulement la perspective – d'une réorientation des perspectives sociales au fur et à mesure que se développent la crise et les réponses de l'État à celle-ci. Ce qui était autrefois considéré comme « naturel » peut maintenant être soumis à des questions plus larges sur la façon dont nous devrions vivre et nous comporter.

Pour les élites économiques et politiques, cela comporte clairement des dangers. L'astuce, pour elles, consiste à s'assurer que les actions qui

sont actuellement inévitables et dont l'issue éventuelle est imprévisible soient limitées dans leur portée et dans le temps. Une fois la crise confortablement passée, les idées inconfortables et les mesures hasardeuses doivent être remises dans leur boîte et le couvercle bien fermé. Pour les forces populaires, en revanche, le défi consiste à garder cette boîte ouverte en profitant des perspectives idéologiques prometteuses qui se sont fait jour, en s'appuyant sur certaines des mesures politiques positives – voire radicales – introduites et en explorant les diverses actions créatives qui ont été prises localement en tant d'endroits.

De chacun selon sa capacité de payer, à chacun selon ses besoins

Le changement idéologique le plus évident provoqué par la crise a été l'attitude à l'égard des soins de santé. [...]. Alors que nous cherchons à consolider ce nouvel état d'esprit, nous ne devrions pas nous contenter de jouer sur la défensive. C'est le moment de réfléchir de manière plus ambitieuse et d'insister sur une notion beaucoup plus complète de ce que recouvre le terme «soins de santé». [...] Se pose aussi la question de savoir si toute la chaîne des prestations de soins de santé, y compris la fabrication des équipements sanitaires, ne devrait pas relever du domaine public, dans lequel les besoins présents et futurs pourraient être correctement planifiés.

Penser plus grand s'étend : aux liens entre l'alimentation et la santé ; à la politique du logement et à la contradiction entre l'insistance sur la distanciation sociale et la persistance de refuges surpeuplés pour les sans-abri ; à la garde d'enfants [...]. Cela prend en compte également l'«universalité» suffisamment importante pour devoir l'étendre aux migrant-es qui travaillent dans nos champs [sans papiers] et aux réfugié-es qui ont été forcé-es de quitter leurs communautés (souvent en raison de politiques internationales adoptées par «nos» gouvernements). Plus généralement, si nous gagnons et consolidons le principe des soins de santé «de chacun selon sa capacité de payer, à chacun selon ses besoins» (la capacité de payer étant déterminée par une structure fiscale progressive), cette victoire serait une source d'inspiration et un élan stratégique pour étendre le principe fondamental de la médecine socialisée à l'ensemble de l'économie.

Le besoin existentiel d'antidotes pour éviter les pandémies fait peser une responsabilité particulière sur les entreprises pharmaceutiques mondiales. Elles nous ont laissé tomber. [...] Le fait est que la fourniture de médicaments et de vaccins est trop importante pour être laissée aux entreprises privées avec leurs priorités de profits privatisés.

Si les grandes firmes pharmaceutiques ne se chargent de la recherche sur les futurs vaccins risqués que si les gouvernements prennent en charge ce risque, financent la recherche et se retrouvent à financer les capacités de fabrication correspondantes ainsi qu'à coordonner la distribution de ces médicaments et de ces vaccins à ceux qui en ont besoin, une question évidente se pose : pourquoi ne pas éliminer cet intermédiaire intéressé par le profit ? Pourquoi ne pas mettre tout cela directement entre les mains du public dans le cadre d'un système de santé intégré ?

La prochaine pandémie

Le manque de préparation au coronavirus envoie l'avertissement le plus clair et le plus effrayant non seulement sur la prochaine pandémie possible, mais aussi sur celle qui nous saisit déjà. La crise environnementale imminente ne sera pas résolue par la distanciation sociale ou un nouveau vaccin. Comme pour le coronavirus, plus nous attendrons pour y faire face de manière décisive, plus elle sera catastrophique. Mais contrairement au coronavirus, la crise environnementale ne vise pas seulement à mettre fin à une crise sanitaire temporaire, mais aussi à réparer les dommages déjà causés. En tant que telle, elle exige de tout transformer dans notre façon de vivre, de travailler, de voyager, de jouer et de nous comporter les uns envers les autres. Il faut pour cela maintenir et développer les capacités de production nécessaires à la réalisation des changements requis dans nos infrastructures, nos maisons, nos usines et nos bureaux.

Aussi conventionnelle que soit aujourd'hui l'idée de reconversion, il s'agit en fait d'une idée radicale. Le slogan bien intentionné d'une « transition juste » semble rassurant, mais il est loin d'être suffisant. Ceux qu'il vise à convaincre se demandent à juste titre « qui se chargera de cette garantie ? ». Le fait est que la restructuration de l'économie et la priorité donnée à l'environnement ne peuvent se faire sans une planification d'ensemble. Et la planification implique une remise en cause des droits de propriété privée dont jouissent aujourd'hui les entreprises.

Au minimum, une agence nationale de reconversion devrait être créée, avec pour mandat d'interdire la fermeture des installations qui pourraient être converties pour répondre aux besoins environnementaux (et sanitaires) et de superviser cette reconversion. Les travailleuses pourraient faire appel à cette agence en tant que lanceurs d'alerte s'ils pensent que leur firme se dirige vers des licenciements. L'existence d'une telle institution encouragerait les travailleurs/travailleuses à occuper des lieux de travail fermés, ce qui serait plus qu'un

acte de protestation ; plutôt que de faire appel à une entreprise qui n'est plus intéressée à utiliser la capacité productive en place, leurs actions pourraient se concentrer en direction de l'agence de reconversion et la pousser à remplir son mandat.

Une telle agence nationale devrait être jumelée avec une commission nationale du travail chargée de coordonner la formation et la réaffectation de la main-d'œuvre. Elle serait également complétée par des centres régionaux de reconversion technologique employant des centaines, voire des milliers de jeunes ingénieurs enthousiastes à l'idée d'utiliser leurs compétences pour relever le défi existentiel de la crise environnementale. Des conseils environnementaux élus au niveau local surveilleraient les conditions de vie de la collectivité, tandis que des conseils de développement de l'emploi élus au niveau local feraient le lien entre les besoins de la collectivité et de l'environnement ainsi que des emplois, de la reconversion des entreprises et le développement des capacités des salarié·e·s et des usines – tous financés au niveau fédéral dans le cadre d'un plan national et tous également enracinés dans des comités de quartier et des comités de salarié·es actifs.

Les banques : une fois échaudées craignent l'eau froide

Tout ce que nous espérons faire dans la voie d'un changement significatif devra faire face à la domination sur nos vies des institutions financières privées. Le système financier a toutes les caractéristiques d'un service public : il lubrifie les rouages de l'économie, tant au niveau de la production que de la consommation ; il sert de médiateur pour les politiques gouvernementales et est considéré comme indispensable lorsqu'il est lui-même en difficulté. Cependant, nous n'avons ni le pouvoir politique ni la capacité technique de prendre en charge la finance aujourd'hui et de l'utiliser à des fins différentes.

La question est donc double : 1° il faut inscrire la question à l'ordre du jour public ; si nous n'en discutons pas maintenant, le moment ne sera jamais venu de la soulever ; 2° nous devons réserver des espaces spécifiques au sein du système financier, à la fois pour réaliser des priorités particulières et pour développer les connaissances et les compétences qui nous permettront, à terme, de gérer le système financier dans notre propre intérêt.

Un point de départ logique consiste à créer deux banques publiques particulières : l'une pour financer les besoins en infrastructures qui ont été si gravement négligés, l'autre pour financer le Green New Deal et la reconversion. Si ces banques doivent se faire concurrence pour obtenir des fonds et obtenir les rendements nécessaires pour rembourser

ces prêts, peu de choses changeront. La décision politique d'établir ces banques devrait inclure, comme le soutient Scott Aquanno dans un document à venir, des infusions de liquidités déterminées politiquement pour faire ce que les banques privées ont fait de manière inadéquate : investir dans des projets qui ont un rendement social élevé, bien que risqué, et de faibles profits selon les mesures conventionnelles. Ce financement initial pourrait provenir d'un prélèvement sur toutes les institutions financières – en fait, un remboursement pour les renflouements massifs qu'elles ont reçus de l'État. (Avec une base financière solide en place, ces banques publiques pourraient également emprunter sur les marchés financiers sans leur être redevables.)

Planification démocratique : un oxymore ?

Lorsque la gauche parle de planification démocratique, elle fait référence à un nouveau type d'État – un État qui exprime la volonté du public, encourage la participation populaire la plus large possible et développe activement la capacité populaire à participer, par opposition à la réduction des gens à des salarié·es réduits au statut de force de travail marchandise, à des chiffres, à des citoyens passifs. Les sceptiques se moqueront, mais l'expérience remarquable que nous venons de vivre – qui montre comment ce qui était «évidemment» impossible hier peut être «évidemment» très évident aujourd'hui – suggère des raisons pour ne pas passer cela par pertes et profits de manière aussi cavalière.

Ce n'est pas tant la «planification» elle-même qui fait peur aux gens. Après tout, les ménages planifient, les entreprises planifient, et même les États néolibéraux planifient. Ce qui suscite les doutes, les craintes et les antagonismes habituels, c'est le type de planification extensive que nous évoquons ici. Le malaise que suscite ce type de planification ne peut être écarté en se contentant de blâmer les préjugés des entreprises et des médias et l'héritage de la propagande de la guerre froide. Les soupçons à l'égard des États puissants ont une base matérielle non seulement dans les expériences ratées ailleurs, mais aussi dans les interactions populaires avec les États qui sont en effet des institutions bureaucratiques, arbitraires, souvent gaspilleuses et distantes.

L'ajout de l'adjectif «démocratique» ne résout pas ce dilemme. Et bien que les exemples internationaux puissent inclure des politiques et des structures évocatrices, la vérité est qu'il n'existe pas de modèles totalement convaincants. Cela nous amène à répéter inlassablement nos critiques du capitalisme ; pourtant, aussi essentiel que cela soit, ce n'est pas suffisant. Les sceptiques peuvent encore répondre de manière

fataliste que tous les systèmes sont inévitablement injustes, insensibles à l'«homme du commun» et dirigés par et pour les élites. Alors pourquoi se risquer sur des chemins incertains qui pourraient, au mieux, ne nous laisser qu'à peu près au même endroit?

Ce que nous pouvons faire, c'est commencer par nous engager sans ambiguïté à assurer que nous ne préconisons pas un État tout-puissant et que nous apprécions les libertés libérales gagnées historiquement: l'extension du droit de vote aux travailleur·euses, la liberté d'expression, le droit de réunion (y compris la syndicalisation), la protection contre les arrestations arbitraires et la transparence de l'État. Et nous devrions insister sur le fait que la prise au sérieux de ces principes exige une vaste redistribution des revenus et des richesses afin que chacun, en substance et pas seulement sur le plan formel, ait une chance égale de participer.

Nous devrions également rappeler aux gens à quel point nous sommes loin de la caractérisation du capitalisme comme un monde de petits propriétaires. Amazon, pour ne prendre qu'un exemple, était déjà – fidèle aux conditions de la réussite sous le capitalisme – adepte de la soumission de dizaines de milliers de petites entreprises avant la crise, cherchant à maximiser ses profits et à «contrôler et marchandiser la vie quotidienne». Dans le sillage de la crise et de l'effondrement des petits détaillants, cette monopolisation est sur le point de devenir un tsunami. Ce résultat sera encore renforcé par la récente décision du gouvernement canadien de confier à Amazon le rôle de principal distributeur d'équipements de protection individuelle face au Covid-19 dans tout le pays, ignorant froidement le manque d'attention d'Amazon à fournir à sa propre main-d'œuvre une protection adéquate contre le virus.

L'alternative à cette gigantesque entreprise qui ne répond qu'à elle-même est, comme l'a suggéré Mike Davis, de la reprendre et d'en faire un service public, une partie de l'infrastructure sociale de la façon dont les marchandises vont d'ici à là – une extension, par exemple, du bureau de poste. Le fait qu'elle nous appartienne, plutôt qu'à l'homme le plus riche de l'univers (Jeff Bezos), offre la possibilité que ses activités soient planifiées démocratiquement au profit de la collectivité.

Pour réaliser l'aspect démocratique de la planification, il est crucial de se pencher sur les mécanismes et institutions spécifiques qui pourraient faciliter de nouveaux modes et niveaux de participation populaire. Dans le cas de l'environnement, où il est particulièrement évident que la planification à l'échelle de la société doit être fondamentale pour faire face au «danger évident et présent», un nouveau type d'État devrait

inclure non seulement de nouvelles capacités centrales, mais aussi une série de capacités de planification décentralisées telles que celles que nous avons mentionnées précédemment : centres de recherche régionaux, conseils sectoriels dans les industries et les services, conseils élus localement pour l'environnement et le développement de l'emploi, et comités sur le lieu de travail et de voisinage.

La crise sanitaire a notamment mis en évidence la nécessité et le potentiel du contrôle de leur lieu de travail par ceux et celles qui accomplissent le travail. Cela est particulièrement évident lorsqu'il s'agit de maximiser leur protection contre les risques et les sacrifices qu'ils font en notre nom. Mais cela s'étend aux travailleurs/travailleuses, qui, grâce à leurs connaissances directes, agissent également en tant que gardiens de l'intérêt public – utilisant la protection de leurs syndicats pour dénoncer les raccourcis et les « économies » qui affectent la sécurité et la qualité des produits et des services. Les syndicats en sont récemment venus à apprécier plus largement la priorité d'obtenir le soutien du public pour gagner leurs batailles lors de négociations collectives.

Mais il faut aller plus loin, en établissant un lien plus formel avec le public dans le cadre de revendications politiques plus larges (comme le font les enseignants et les travailleurs de la santé de manière informelle dans une certaine mesure). Cela pourrait, par exemple, signifier une lutte au sein de l'État pour établir des conseils mixtes travailleurs–collectivités afin de contrôler et de modifier les programmes de manière continue. Dans le secteur privé, cela pourrait signifier des comités de reconversion des lieux de travail et des conseils sectoriels sur les lieux de travail, agissant pour présenter leurs propres plans ou agissant en opposition aux plans nationaux traitant de la restructuration économique prévue et de la reconversion face à la nouvelle réalité environnementale.

Trois points sont essentiels à cet égard. Premièrement, la participation généralisée des travailleurs/travailleuses exige l'expansion de la syndicalisation afin de fournir aux travailleurs un collectif institutionnel pour contrer le pouvoir des employeurs. Deuxièmement, une telle participation locale et sectorielle ne peut être développée et soutenue sans impliquer et transformer les États afin de lier la planification nationale et la planification locale. Troisièmement, ce ne sont pas seulement les États qui doivent être transformés, mais aussi les organisations de la classe ouvrière.

L'échec des syndicats au cours des dernières décennies – tant en ce qui concerne l'organisation que la satisfaction des besoins de leurs membres – est indissociable de leur engagement obstiné en faveur d'un syndicalisme fragmenté et défensif au sein de la société telle qu'elle

existe actuellement, par opposition à un syndicalisme de lutte de classe fondé sur des solidarités plus larges et des visions radicales plus ambitieuses. Cela exige non seulement de «meilleurs» syndicats, mais aussi des syndicats différents et plus politisés.

L'organisation de la classe

Un développement particulièrement important au cours de la dernière décennie a été le passage de la protestation à la politique : la reconnaissance par les mouvements populaires des limites de la protestation et la nécessité qui en découle de s'adresser au pouvoir électoral et à l'État. Pourtant, nous sommes toujours en train de nous demander quel type de politique peut alors, en fait, transformer la société. Malgré l'espace impressionnant créé par le corbynisme et Bernie Sanders par l'intermédiaire des partis établis, tous deux se sont heurtés aux limites de ces partis : Corbyn a disparu et l'«insurrection» de Sanders semble s'essouffler. Le grand danger politique est qu'après être arrivé jusqu'à ce point et avoir été déçu, de plus sans domicile politique clair, la combinaison de l'épuisement individuel, de la démoralisation collective et des divisions sur la voie à suivre puisse conduire à la dissipation de ce qui se développait de manière si positive.

Les déclarations fanfaronnes sur l'effondrement imminent du capitalisme ne nous mèneront pas très loin. Elles peuvent être populaires dans certains milieux, mais en exagérant l'inévitabilité de l'effondrement imminent du capitalisme, elles obscurcissent aussi ce qu'il faut faire pour s'engager dans une longue, dure et indéfinie bataille pour changer le monde. C'est une chose de tirer de l'espoir de la crise profonde que traverse le capitalisme et de sa folie permanente, mais une autre chose réside au sein de la crise révélatrice, ce sur quoi nous devons nous concentrer : c'est-à-dire la crise interne, celle à laquelle est confrontée la gauche elle-même. En ce moment précis, les quatre éléments suivants semblent fondamentaux pour soutenir et construire une politique de gauche pertinente.

Répondre directement aux besoins immédiats des travailleurs (au sens large) est un point de départ fondamental, surtout dans la situation d'urgence actuelle. [...]

Nous devons mettre en place des écoles qui créent un «cadre» socialiste capable de lier la réflexion analytique et stratégique à l'apprentissage de la manière de parler aux travailleurs et travailleuses peu convaincus, de les organiser, et de jouer un rôle, comme l'ont fait les socialistes dans les années 1930, non seulement dans la défense des syndicats, mais aussi dans leur transformation. Les campagnes, les écoles, les groupes d'étude,

les forums publics et les magazines et revues d'information (comme *Jacobin* et *Catalyst*) seraient tous des éléments de base d'un éventuel futur parti de gauche.

La crise [actuelle] a été déclenchée par une pandémie sanitaire. Le défi lancé à l'autorité du capitalisme provient de la façon dont les États ont réagi. Alors que des principes arbitraires des capitalistes l'un après l'autre étaient balayés – plafonnement des déficits fiscaux, manque de fonds pour améliorer l'assurance emploi, impossibilité de convertir les usines qui ferment, glorification de la recherche du profit par les entreprises par-dessus tout, dévalorisation des salarié·e·s qui nettoient nos hôpitaux et s'occupent des personnes âgées – nous serions sûrement plus prêts pour un changement radical.

Peut-être. Mais il n'a jamais été utile à la gauche d'imaginer que des changements substantiels puissent se produire à partir de conditions objectives uniquement, sans mettre en place les forces dont nous avons besoin pour tirer parti de ces conditions. Le changement repose sur le développement de la compréhension collective, des capacités, des pratiques, des connaissances stratégiques et surtout des institutions organisationnelles démocratiques pour y parvenir. Nous devons convaincre tous ceux qui devraient être avec nous mais ne le sont pas, élever les attentes et les ambitions populaires, et nous dresser avec confiance face à ceux qui nous feront obstacle.

10 avril 2020

Source

Socialist Project, traduction et publication en français : *À l'encontre*, <https://alencontre.org/>.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

« Buts, chemins et moyens », tomes 2, 4 et 7.

« États-Unis », tome 2 et 7.

CORÉE

Défendre l'idée de l'autogestion et du contrôle

Wol-san Liem

Quelle est la situation sanitaire en Corée du Sud?

Au 24 avril, il y avait 10 708 cas confirmés d'infection par le Covid-19 et 240 décès. Parmi les cas, 8 501 personnes ont été complètement guéries et ne sont plus en quarantaine et 1 967 sont toujours en traitement. 579 920 tests ont été effectués. Environ 45 000 personnes sont en quarantaine parce qu'elles ont été potentiellement exposées ou sont venues de l'étranger. Le Covid-19 a commencé à se propager rapidement vers la mi-février, a atteint un pic à 909 nouveaux cas le 29 février, puis a commencé à décliner. Il y a eu moins de dix nouveaux cas par jour au cours des derniers jours.

Les premiers *clusters* ont eu lieu au sein de la secte religieuse Sincheongi, se propageant rapidement dans la région de Daegu-Gyeongbuk. À cette époque, les hôpitaux publics de la région étaient débordés, sans suffisamment d'espace pour accueillir les patients. Il y a eu des cas de personnes qui n'ont pas pu être hospitalisées faute de chambre et se sont retrouvées agonisant chez elles. Il y a également eu des cas, à Daegu-Gyeongbuk et dans tout le pays, de flambées épidémiques dans des établissements de santé, en particulier dans des établissements de soins infirmiers. Dans ces cas, une quarantaine a été imposée.

À Daegu en particulier, ainsi que dans d'autres hôpitaux, les équipements de protection ont été insuffisants, ce qui a entraîné une concurrence entre hôpitaux. Le KPTU a travaillé dur pour s'assurer que tous les salarié·es, en particulier celles et ceux ayant des emplois non statutaires disposent d'EPI et des autres mesures de santé et de sécurité dont ils ont besoin.

Quelles dispositions ont été prises pour les travailleurs et travailleuses?

Le gouvernement a publié plusieurs directives sur la santé et la sécurité, notamment en ce qui concerne la fourniture des équipements et

la recommandation de congés payés pour les personnes en quarantaine ou infectées, de travail à domicile lorsque cela est possible, ou avec des horaires de travail flexibles pour celles qui ont des soins. Mais il y a de nombreux cas où les travailleurs et travailleuses n'ont pas été rémunérés et ont dû utiliser des vacances ou accepter des congés non rémunérés.

Aujourd'hui, l'emploi et la crise économique sont les premières préoccupations. Le gouvernement a mis en œuvre des mesures d'aide aux entreprises qui sont obligées de fermer ou de mettre le personnel en congé sans solde : à travers des indemnités de fermeture ou de congé (70 % du salaire moyen). Selon leur taille et leur secteur d'activité, les entreprises peuvent demander un soutien de la caisse de l'assurance-emploi) jusqu'à 90 % de l'indemnité de fermeture/congé jusqu'au 15 septembre, si elles conservent un emploi et ne licencient pas. D'autres programmes régionaux ont été mis en place pour soutenir les autoentrepreneurs et les indépendants.

Mais ces politiques posent de nombreux problèmes. Si les entreprises ne demandent pas de financement et choisissent les licenciements, il est difficile de s'y opposer. De nombreuses petites entreprises sous-traitantes ne disposent pas des fonds nécessaires pour payer les 10 % supplémentaires des indemnités et ont choisi de licencier.

Quelles sont les conséquences pour les travailleurs et travailleuses ? Pour la population la plus pauvre en général (chômeurs et chômeuses, sans-abri, secteur informel, etc.) ?

La population en recherche d'emploi a, officiellement, diminué tout comme l'économie tout entière qui a reculé. Cela signifie que de nombreuses personnes ayant perdu leur emploi ont renoncé à chercher du travail. Les propriétaires de petites entreprises indépendantes, les autoentrepreneurs ou encore les travailleurs et travailleuses de plates-formes sont particulièrement touchés, car il leur est plus difficile d'accéder à l'assistance et ils ne sont pas organisés.

Bien sûr, ce sont ces groupes et toutes les personnes en emploi atypiques qui étaient également les plus exclus des mesures de santé et de toute protection.

Les effets de la crise sanitaire sur les sans-abri ne sont pas documentés. C'est une préoccupation, en particulier en cas de deuxième propagation du virus.

Quelle est la résistance organisée par les mouvements sociaux et syndicaux ?

Le KPTU et notre centrale nationale, la KCTU et les autres affiliés du KCTU, ont répondu en premier à la crise sanitaire. Pour le KPTU, il était prioritaire de trouver où les salarié·es précaires et atypiques étaient exclu·es des mesures de sécurité – par exemple dans les soins informels aux patients, les maisons de soins infirmiers et les soins à domicile, ou encore les travailleurs et travailleuses du nettoyage, en sous-traitance dans les transports publics – et de préconiser leur inclusion. Nous avons également fait de gros efforts pour déterminer les angles morts de la politique santé ou dans les politiques de soutien du gouvernement et pousser celui-ci à apporter des améliorations. Nous le faisons au mieux de nos capacités pour les travailleuses et travailleurs précaires et atypiques, membres ou non de notre syndicat, mais il est parfois difficile ne serait-ce que de les localiser pour évaluer leurs besoins.

Le secteur aérien a été très durement touché à l'échelle mondiale et nous avons déployé beaucoup d'efforts pour que la région de l'aéroport d'Icheon (région de Yongjeong) soit désignée zone de crise d'emploi, afin que tous les travailleurs et travailleuses, quel que soit leur secteur, puissent recevoir un soutien. Nous avons également fait pression pour que l'assistance d'escale et les sous-traitants soient inclus dans les mesures spéciales de soutien qui ont été appliquées au transport aérien. Jusqu'à présent, nous avons réussi pour la seconde revendication, mais pas pour la première (élargissement de l'application de la notion de zone de crise de l'emploi).

Nous demandons également que des conditions soient imposées au sauvetage financier des compagnies aériennes (et d'autres grandes entreprises), notamment l'engagement de maintenir l'emploi, le non-paiement de dividendes, la limitation des salaires des dirigeants et le partage des bénéfices avec le public (le gouvernement prend une part dans les entreprises). Il semble que certaines de ces exigences seront satisfaites. Nous voulons également que l'aide financière soit conditionnée à ce que les entreprises donneuses d'ordres ne puissent pas résilier les contrats avec les entrepreneurs ou les sous-traitants; mais jusqu'à présent, le gouvernement ne l'a pas mentionné.

Plus largement, nous demandons, avec la KCTU, un moratoire temporaire sur les licenciements, l'extension de l'emploi (même chose que l'«assurance chômage») à toutes les travailleuses et tous les travailleurs, y compris les indépendant·es, l'investissement dans le secteur de la santé publique (infrastructures et effectifs) et création d'emplois dans le secteur public.

Existe-t-il des demandes de réappropriation collective, d'auto-gestion, de contrôle des travailleurs et travailleuses?

KPTU a commencé à dire que le gouvernement devrait envisager la renationalisation des industries clés essentielles, mais nous n'avons pas concrétisé nos demandes dans ce domaine. Il existe des groupes (marxistes) de gauche au sein du mouvement ouvrier (y compris le mien), qui ont commencé à défendre l'idée de l'autogestion et du contrôle des travailleuses et travailleurs. Ces idées sont discutées dans certains espaces syndicaux, mais il n'y a pour l'instant aucune proposition concrète pour aller de l'avant. (De l'aide et de l'inspiration sur la façon de concrétiser ces idées et de les mettre en œuvre par des collègues d'autres pays seraient les bienvenues!)

La crise actuelle permet de poser publiquement à nouveau la question d'une rupture avec le capitalisme; dans quelle perspective la pensez-vous? Avec quelles forces populaires?

Je pense que les gens de gauche sont partagés: doivent-ils se concentrer sur une analyse de la nature structurelle de la crise et sur une critique des mesures populistes (de gauche ou de droite), qui ne peuvent pas être des solutions et ne peuvent qu'aggraver la crise – par exemple le revenu de base universel ou les modèles de croissance néokeynésiens – ou devons-nous plutôt essayer de privilégier des modèles non capitalistes? Je pense qu'il y a une crainte (doublée d'une analyse) que nous, en tant que classe ouvrière, n'ayons pas l'unité ou la capacité de lutter et d'obtenir quelque chose de radicalement différent. Comme personne ne peut proposer un nouveau modèle complet, il est effrayant et peut-être irresponsable de parler d'un système au-delà du capitalisme.

Personnellement, cependant, je pense que nous devons saisir l'opportunité de cette crise pour parler et réfléchir sérieusement à des alternatives audacieuses au capitalisme basées sur l'autogestion, une nouvelle compréhension de la valeur du travail (et de la «valeur en général») et de contrôle de l'économie; tout en étant bien entendu conscient des vastes défis que représentent l'énorme dette nationale et des entreprises, la précarité et le chômage accrus, globalement plus d'autoritarisme, moins de solidarité et plus de nationalisme.

En Corée du Sud, il est vrai que le mouvement syndical n'est pas suffisamment uni ou développé pour atteindre ces objectifs. D'un autre côté, le mouvement ouvrier continue d'être la force de masse la plus forte; il a donc la responsabilité de jouer ce rôle et nous devons le faire avancer dans ce rôle. À cet égard, je crois que l'échange et la solidarité

entre les syndicalistes et gens de gauche radicaux du monde entier sont désormais d'une importance vitale pour se donner des idées et des exemples concrets et élargir l'espace de débat, et aussi parce que de nombreux aspects de la crise actuelle – du manque de masques suffisants à une dette publique massive – ne peuvent être résolus qu'au niveau international.

Source

Réseau syndical international de solidarité et de luttes, www.laboursolidarity.org.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

« Corée », tome 8, p. 48.

ARGENTINE

Masques et coopératives : quand l'autogestion agit contre la pandémie

Roly Villani

À peine commençait-on à entendre parler du coronavirus, au début de cette incroyable année 2020, que les médias faisaient déjà état de l'augmentation du prix des masques chirurgicaux qui coûtaient alors 45 pesos l'unité (0,63 euro). En avril, alors que la quarantaine est déjà plus que généralisée, les moins chers se vendent 40 000 pesos le paquet de 500, c'est-à-dire 80 pesos l'unité (1,12 euro).

Les patrons le disent sans arrêt : la crise est une opportunité. Pour le capitalisme, une pandémie est le moment de vendre (ou inventer) des articles en lien avec celle-ci. Pénurie et hausse des prix vont main dans la main. Les profits supplémentaires aussi.

Percutant la logique de marché, qui plus est pour des produits aussi stratégiques que les masques chirurgicaux dans ce moment particulièrement délicat, le secteur coopératif a décidé d'agir. « Nous nous sommes fixés comme objectif de produire 18 000 masques par jour », dit Joaquín Fernández Sancha, président du Red Textil Cooperativa¹. Pour l'instant, ils fournissent le ministère de santé de la province de Buenos Aires et plusieurs autres structures publiques. Mais ils ne sont pas les seuls : Textiles Pigüé, l'emblématique entreprise récupérée arrachée à GATIC², s'est mise, elle aussi, à disposition. « Nous sommes au service de la municipalité et de son secrétariat de la santé, sans aucun but lucratif, avec pour seul objectif de rendre service à l'État, pour les voisins et la communauté », dit Francisco Martínez, directeur et ex-président de la coopérative. L'objectif initial est de fournir rapidement à l'État de Buenos Aires un stock suffisamment important de ce produit, nécessaire voire indispensable dans la crise actuelle, pour faire baisser les prix.

1. Réseau textile coopératif.

2. GATIC assurait notamment la fabrication des produits Adidas en Argentine avant sa faillite et la reprise de l'usine par les travailleurs.

Souvent, arc-boutés sur leurs préjugés, les porte-parole du libre marché disqualifient le secteur coopératif, l'accusant de manque de dynamisme. Les capitalistes considèrent que seul un ordre donné par une direction peut organiser la production en fonction des délais exigés par le «marché». Dans la situation présente, on voit clairement qu'il s'agit d'un mensonge : aucune des deux entreprises ne fabriquait de masques et pourtant, il ne leur a fallu que quelques jours pour commencer à en produire par solidarité.

Mettre en marche un cercle productif vertueux

Le cœur de métier de Textiles Pigüé est la production de vêtements de sport. «Notre département de design a rapidement standardisé les processus, fait les calculs correspondants et nous avons déjà des commandes d'entreprises et de municipalités», dit Martínez. Il ajoute : «Ceci nous a amenés à constater que nous pouvions confectionner également des charlottes, des blouses, des tabliers chirurgicaux, tous les éléments vestimentaires utilisés par les personnels de la santé.»

Aucune des 66 coopératives composant le Réseau textile coopératif, membre de la Confederación Nacional de Cooperativas de Trabajo¹, ne disposait d'un système de thermo-fusion. Elles ont donc commencé à produire en cousant, mais ont contacté les chercheurs et chercheuses d'universités publiques des banlieues pour améliorer la situation. «Les blouses, les charlottes et les masques ne sont pas cousus mais thermo-fusionnés ; les machines nécessaires sont majoritairement importées et avec l'arrêt des importations ça devenait très compliqué. Il est clair que, dans le contexte de la pandémie, les masques doivent être d'une fiabilité irréprochable. Pour que le travail que nous réalisons soit le plus professionnel possible, nous avons pris conseil auprès de l'Institut national de technologie industrielle, avec lequel nous étions déjà en lien, car beaucoup de nos coopératives sont déjà certifiées par cet organisme pour la fourniture de produits hospitaliers. Nous avons fait de même auprès de l'Administración Nacional de Medicamentos, Alimentos y Tecnología Médica²», dit Fernández Sancha. La coopération s'est faite avec l'Université de Lanús et celle de Quilmes : «L'idée n'était pas d'acheter une machine de thermo-fusion mais d'en développer une en collaboration avec les universités.»

La fierté d'affronter un problème planétaire ne pouvait amener à mettre en péril les travailleurs et travailleuses. Dans le cas de Pigüé,

1. Confédération nationale des coopératives de travail.

2. Administration nationale des médicaments, des aliments et des technologies médicales.

«seul le secteur de la confection était concerné; quand l'idée d'aider la municipalité a surgi, des rotations ont été organisées, plusieurs services se sont réorganisés pour assurer cette production en toute sécurité. Heureusement l'usine est grande, on n'est pas entassé» dit Martínez. «Toutes les coopératives du Réseau textile coopératif se sont coordonnées et ont conçu un système d'équipes travaillant à des horaires différents, afin qu'il n'y ait jamais trop de monde dans les ateliers.» «On a écarté le travail à domicile, car ce serait trop dangereux», explique Fernández Sancha.

Le cercle vertueux de la production locale, de la recherche publique et du remplacement des produits d'importations s'est mis en marche, encore une fois, grâce au secteur autogéré.

Source

Autogestión, *La otra economía*, <http://autogestionrevista.com.ar/>. Traduction Nara Cladera et Clément Reboul.

La solidarité durant la quarantaine : l'entreprise frigorifique INCOB

Collectif

En pleine pandémie, l'entreprise récupérée et gérée par ses salariées de Bahía Blanca, reste opérationnelle. Mais, au-delà de son fonctionnement habituel, elle développe des réseaux de solidarité avec les secteurs laissés à l'abandon dans son voisinage. Bien qu'elle ait subi un vol coûteux au début de la quarantaine, la coopérative a réussi à donner quatre tonnes de viande à ceux et celles qui n'ont pas encore reçu l'aide d'un État dévasté par quatre années de néolibéralisme.

La pandémie de coronavirus Covid-19 a fait éclater les tensions qui s'accumulaient dans l'économie mondiale, et l'Argentine n'échappe pas à cette situation. Après la destruction de l'appareil productif, sous le gouvernement Cambiemos, le pays s'est retrouvé affaibli face à la crise. Plus de pauvreté, plus d'inégalités, plus de chômage, des salaires plus bas, des conditions de travail plus mauvaises, des PME noyées sous les dettes, et tout cela à cause d'un véritable pari sur la spéculation. Les attentes à l'égard du nouveau gouvernement n'étaient pas minces, à l'aune de l'espoir de renverser cette situation douloureuse. La pandémie mondiale a créé une nouvelle difficulté, juste au moment où le plus

urgent était de résoudre les dettes sociales. Il est important d'avoir en tête ce contexte, lorsque l'on réfléchit aux actions concrètes décrites.

Les entreprises récupérées font partie des nombreux secteurs mis à mal par les politiques de ces dernières années. Ceux et celles qui s'organisent collectivement doivent faire face aux tarifs douaniers, aux taux d'intérêt exorbitants, à un marché intérieur de plus en plus étroit et à un contexte politique défavorable. Nombre de ces entreprises, en particulier dans l'industrie textile et dans la métallurgie, ont dû fermer à cause de la quarantaine. Jusqu'à présent, et c'est le cas du mouvement autogestionnaire plus largement, elles n'ont pas particulièrement bénéficié du plan de relance du gouvernement – même si, contrairement à avant, elles n'en sont pas formellement exclues.

C'est dans ce cadre que les entreprises récupérées font face aux défis d'une économie stagnante, dont elles dépendent à travers la demande. Peu d'entre elles font partie des secteurs non paralysés parce que considérés comme essentiels. On note un plus grand souci et intérêt pour la sécurité des associés de ces coopératives que dans beaucoup de grandes entreprises. Elles ont aussi multiplié les actes de solidarité. Par exemple, plusieurs entreprises textiles ont converti leurs chaînes pour produire et donner des masques.

Le cas spécifique dont nous parlons ici est celui d'INCOB (Industria de la Carne Obrera), une usine récupérée, de transformation de viande, à Bahía Blanca. Plus de 70 personnes y travaillent. INCOB a connu plusieurs vicissitudes depuis son occupation et sa reprise en 2005. Elle fonctionne sous forme de coopérative depuis 2008 ; mais ceci n'a pas préservé le groupe de difficultés dues aux actes de quelques personnes qui ont eu pour conséquences de gravement endetter l'entreprise, notamment vis-à-vis d'organismes d'État. Les coopérateurs et coopératrices ont pu écarter les éléments qui s'enrichissaient sur le dos du collectif et, depuis 2015, le groupe est reparti sur de bonnes bases. Les nouvelles organisations mises en œuvre garantissent la rotation, sont transparentes et démocratiques. Et cela renforce la lutte elle-même.

Depuis que la quarantaine obligatoire a été décrétée, INCOB a suspendu les tâches non prioritaires, se concentrant sur les essentielles. Prenant soin les un·es des autres, les travailleurs et travailleuses se sont concentrés sur le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, ils et elles ont réussi à maintenir les volumes de production sans revers majeur. Dans les premiers jours de la crise, l'entreprise a subi un vol : une scie à coffre, machine de base pour le travail qui vaut plus d'un demi-million de pesos. Dans les quartiers environnants, comme dans de nombreux endroits, il y a des besoins vitaux urgents : le soulagement

attendu depuis des années ne vient pas et la désespérance gagne du terrain. La réaction à ce vol n'a pas été une condamnation ou une diabolisation, mais l'empathie et la solidarité. Orlando Acosta, secrétaire de la coopérative explique :

Quand la pandémie et la quarantaine ont commencé, nous avons constaté qu'il y avait des gens près de nous, des gens que nous connaissions, qui étaient dans le besoin, qui passaient un très mauvais moment. Nous avons le privilège d'être une industrie alimentaire et nous devons continuer à travailler pour qu'il n'y ait pas de pénurie. Mais nous avons des proches [...] qui ont été touchés dès le début.

Belén Fernández, ouvrière de l'usine de conditionnement de la viande, souligne que, ce qui a commencé comme une chaîne de dons à leurs proches, s'est rapidement transformé – sous l'impulsion notamment de l'actuel président de la coopérative, Ernesto Güenemil – en un mécanisme d'action huilé dans un plus grand rayon. Attaquée, frappée à l'intérieur et de l'extérieur, l'entreprise récupérée se considère comme privilégiée devant ses paires. Et elle agit. [...]

Des dons sont faits aux aires d'espaces sociaux, aux cantines et aux organisations de quartier, mais aussi aux familles dans le besoin ; ils sont distribués selon l'ordre dans lequel celles-ci demandent de l'aide. Les coopérateurs et coopératrices rencontrés ont évoqué avec douleur le cas d'une famille qui vivait dans les installations animalières du zoo municipal. Une fois par semaine, des denrées non périssables et des vêtements donnés par les employés d'INCOB, sont également distribués. Une coopérative apicole a ajouté les dons de miel à ce dispositif. Ils et elles rendent possibles ces distributions, en prenant en charge les dépenses de carburant nécessaires pour se rendre dans tous les quartiers défavorisés de la ville ; c'est le véhicule de la coopérative qui est utilisé. La CTA¹ locale et régionale a fait un don en espèces pour aider à couvrir ces dépenses. Et plus encore, ils et elles donnent de leur temps, préparent des colis et les livrent, alors qu'ils et elles pourraient être avec leurs familles, à prendre soin les un-es des autres.

Les moyens mis en œuvre au sein de l'entreprise récupérée pour atteindre la limite de ses possibilités, détonnent avec ceux d'un État délabré, qui n'agit pas avec la rapidité et l'efficacité nécessaires. Orlando a souligné l'existence d'une longue liste d'attente pour les dons. Belén a mentionné que, de la demande, on passe à une frustration lorsqu'il n'y en a pas assez pour tout le monde. En d'autres termes, le manque de dynamisme de l'État se transforme en frustration à l'égard de ceux et

1. La Central de Trabajadores de la Argentina est l'une des organisations syndicales argentines.

celles qui prennent sa place en cherchant à aider. Le besoin urgent de nourriture ne peut attendre plus longtemps, car des années de misère ont déjà fait des ravages.

Cet effort ne reçoit pas l'attention qu'il mérite dans la presse, qui est plus attentive aux épisodes violents et autres faits divers. Certes, le cas d'INCOB n'est pas le seul, ni peut-être le plus héroïque, mais c'est un exemple qui mérite d'être connu. INCOB, en tant qu'organisation récupérée, prend soin de ses travailleurs et travailleuses, ainsi que de celles et ceux qui les entourent. Une logique qui ne sera jamais compatible avec la recherche du profit comme moteur de l'économie.

mai 2020

Source

Revue *Autogestión*, <http://autogestionrevista.com.ar/>. Traduction Christian Mahieux.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Argentine», tomes 1 et 7.

Éphéméride sociale d'une pandémie

Nous présentons des extraits de l'Éphéméride sociale d'une pandémie publiée dans les éditos électroniques de *Covid-19, un virus très politique* (Syllepse, éditions 1 à 8, mars à mai 2020) qui illustrent l'esprit autogestionnaire de certaines mobilisations d'autodéfense sanitaires qu'ont connu différents pays¹.

10 mars

CORÉE DU SUD. Le syndicat des postiers coréens distribue des équipements de protection à ses membres, pour leur sécurité et celle du public en général. Le Korean Health and Medical Union (KHMU) presse également le gouvernement de prendre des mesures plus actives contre l'épidémie et exige des protections pour le personnel médical.

18 mars

FRANCE. Le Syndicat national des professionnels infirmiers SNPI-CFE-CGC appelle les entreprises industrielles à reconverter leurs lignes de production pour produire des masques médicaux, du gel hydroalcoolique, du matériel médical de protection (lunettes, gants, sur-places...) et des tests de dépistage. Il faut également, selon le syndicat, intensifier la production d'équipements vitaux tels que les respirateurs artificiels afin de répondre aux besoins.

19 mars

FRANCE. Reconversion de la production à des fins sanitaires utiles, c'est possible et nécessaire. Une petite société textile de Romans-sur-Isère (Drôme), qui fabrique depuis 2015 des jeans, met de côté la confection de pantalons et de chaussures et fabrique depuis mardi des masques en tissu, offerts aux professionnels de santé sous-équipés. Dès mardi matin, les deux couturières de l'atelier de Romans se sont mises à l'ouvrage avec un prototype fourni par le CHU de Grenoble (Isère) : elles assemblent deux épaisseurs de tissu, entre lesquelles les soignants

1. Pour l'éphéméride complète, voir Les confinés, *Covid-19, un virus très politique*, Paris, Syllepse, 2020.

pourront glisser une épaisseur de tissu plus filtrant. Par ailleurs une centaine d'usines de l'industrie textile française se sont regroupées pour faire des propositions allant dans cette reconversion de la production.

20 mars

FRANCE. La société Amor Lux à Quimper qui avait mis, le 17 mars, au chômage technique 500 de ses 580 employé·es a décidé de rouvrir ses portes pour fabriquer des masques en tissu. Vendredi 20 mars, le conseil social et économique s'est réuni et a rendu un avis unanime pour la production de masques. «Les membres du CSE ont appelé leurs collègues. Environ trente couturières, quasiment toutes, ont décidé de revenir. Au cours de la journée, nous recevons des instructions du CHU de Brest. Dès mardi, je pense, nous serons en mesure de produire des masques homologués qui doivent disposer d'un filtre composé d'un tissu commun que nous pourrions nous procurer», a déclaré l'entreprise qui ajoute : «Une opératrice peut réaliser 100 masques par jour. On pourra donc en sortir environ 3 000. Ce n'est pas beaucoup mais c'est déjà ça... Nous avons écarté les postes de travail, désinfecté les machines. Nous prenons toutes les précautions d'usage.»

21 mars

FRANCE. L'usine Luxfer de Gerzat (Puy-de-Dôme) fabriquait ces bouteilles d'oxygène médical (100 000 par an) jusqu'en mai 2019, bouteilles dont souffre cruellement notamment l'Italie. Face à une pénurie qui pourrait gagner la France, d'anciens salariés demandent la réouverture de leur entreprise car le 6 février 2020, ses 136 salariés ont été licenciés. Le ministère du travail avait validé la fermeture de l'entreprise alors que l'inspection du travail avait jugé que les licenciements étaient injustifiés. Le projet de reprise de l'entreprise en scop par les salariés sera même refusé par le tribunal de commerce. Le propriétaire de l'entreprise, un fonds de pension, entend faire table rase et ne pas voir un nouveau concurrent surgir. Il est vrai que selon un salarié : «Si on revenait à prendre nous-mêmes une société comme celle-là avec un peu d'investissement, on pourrait prétendre à les concurrencer et c'est ce qu'ils ne veulent surtout pas. Là on est capables de développer cette entreprise et de créer de l'emploi, et on nous dit non». «En France, les hôpitaux ont un système de raccordement sur des grandes cuves : nos bouteilles sont utilisées quand il y a un surplus de malades et que ce raccordement n'est plus possible, quand on les déplace et dans le cadre d'oxygénothérapie : pour remédier aux séquelles pulmonaires», explique Axel Peronczyk, ancien ouvrier de l'usine, délégué syndical CGT. Il

ajoute : « On a un savoir-faire unique au monde qui va se perdre ». Après des mois de lutte contre la fermeture de leur usine, les ouvriers occupaient encore les lieux jusqu'au 16 mars, pour protéger leur outil de travail – dont les plus belles machines avaient été acquises par l'État quand l'usine était un fleuron national. En raison de la crise sanitaire, les salariés réunis en association affirment aujourd'hui en pleine crise sanitaire vouloir « reprendre le contrôle des biens et services vitaux de l'usine pour le pays », la CGT demande la nationalisation de cette usine dont les ouvriers sont sur le pied de guerre pour reprendre la production.

22 mars

FRANCE. Pendant le confinement, l'Espace Autogéré des Tanneries situé près des ateliers de maintenance de Divia à Dijon, se propose de servir de point de stockage pour redistribuer des produits de nécessité à celles et ceux qui en auraient besoin. « Aux Tanneries, nous avons décidé de créer un point de stockage et de redistribution de nourriture et de produits d'hygiène. Si tu veux aider, tu peux venir déposer de la nourriture ou des produits d'hygiène tous les jours entre 17 heures et 18h30 devant le portail noir qui se trouve au milieu de l'allée. Des habitant·es ganté·es et masqué·es viendront chercher les précieux paquets devant la porte afin que personne n'ait à entrer dans le lieu », explique le centre autogéré.

24 mars

FRANCE. La fédération SUD-Santé Sociaux revendique « la généralisation des tests fiables de dépistage du Covid-19 avec priorité pour toute personne exposée, pour l'ensemble du personnel soignant et des travailleurs sociaux au contact du public ; la réquisition de tout le matériel à usage unique dormant dans tous les secteurs qui en utilisent, BTP, industrie et autres (masque FFP2 et tenues à UU, par ex.) pour mise à disposition immédiate auprès des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux mais aussi auprès des personnels libéraux et des personnels de l'aide à domicile ; la réquisition des usines en capacité de modifier leurs chaînes de production pour accélérer la mise à disposition de masques FFP2, de tenues, de lunettes de protection, de gants, de couvre-tête et surchaussures le tout à usage unique et de gel hydroalcoolique ; la réquisition des usines en capacité de fabriquer des respirateurs ou tout autre matériel médical, y compris si cela implique qu'elles modifient leurs chaînes de production ; la réquisition des cliniques qui doivent se mettre immédiatement au service du bien de tous et toutes,

sans attendre qu'elles se portent volontaires ou choisissent la hauteur et la nature de leur implication!» et avertit: «La Fédération SUD-Santé Sociaux saura demander des comptes aux responsables de cette crise sanitaire sans précédent, non seulement le gouvernement actuel, mais aussi à ceux qui l'ont précédé!»

25 mars

FRANCE. «Des réquisitions-socialisations! Chiche! Pas pour seulement sauver le patrimoine industriel, mais pour sauver des vies!», déclare SUD-Industries. Le syndicat exige: «Établissement d'un état des lieux des stocks de masques et autres équipements de protection disponibles dans les entreprises privées et réquisition par l'État; la réquisition de toutes les entreprises pouvant être utiles à la fabrication de matériel médical utile dans la période en réorientant la production sous contrôle des organisations syndicales; un moratoire sur le versement des dividendes aux actionnaires et attribution des sommes concernées à l'amélioration de la sécurité sanitaire et qu'aucun salarié ne voit ses revenus diminuer; l'arrêt de la casse des droits sociaux et expropriation immédiate des milliardaires afin de financer la politique de la santé.»

27 mars

TUNISIE. Dans une usine tunisienne près de Kairouan, Consomed, 150 personnes, des ouvrières pour la plupart, se sont enfermées afin de fabriquer des masques et des protections pour les hôpitaux. C'est l'AFP qui relaye l'information. Le journal *La Croix*, qui a tenté d'enquêter à distance, explique que ce confinement était volontaire et que ces travailleuses et travailleurs craignant que cette entreprise, principal site de production du pays et l'un des plus importants en Afrique de ce type de matériel, ne ferme en cas d'épidémie, auraient pris les devants... Consomed fonctionne désormais en vase clos: 110 femmes et 40 hommes travaillent, mangent et dorment dans les 5 000 m² d'entrepôts, dont un médecin, des cuisiniers et le directeur.

FRANCE. L'Union syndicale Solidaires (Côtes-d'Armor) révèle que «fin 2018, le groupe multinational américain Honeywell fermait son site de production industriel de Plaintel [département des Côtes-d'Armor en région Bretagne] pour le délocaliser en Tunisie, licenciant en même temps 38 salarié-es. Cette entreprise, créée il y a une cinquantaine d'années – qui comptait jusqu'à 300 salarié-es avant son rachat en 2010 par Honeywell au groupe Sperian – fabriquait en quantité considérable des masques respiratoires jetables et des vêtements de protection sanitaires. Sa production était de 200 millions de masques par an, soit près de

20 millions par mois, fabriqués sur des machines ultramodernes pouvant produire chacune 4 000 masques à l'heure. Les sections syndicales CGT et CFDT de l'usine de Plaintel avaient, à l'époque, lancé un cri d'alarme pour empêcher la fermeture du site et la destruction de leur outil de production...». Elle propose «que le site industriel de fabrication de masques de protection sanitaires de Plaintel soit recréé en urgence sous un statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC-structure liée à ce qui peut être considéré comme un service public) ou sous la forme d'une société coopérative ouvrière de production (Scop). Le personnel compétent et disponible existe et ne demande que cela.»

CATALOGNE-BALÉARES. Depuis la mi-mars, la coordination pour un Plan de choc social demande la suspension des loyers durant l'épidémie sans obtenir de réponse claire ni de la part de la Generalitat, en Catalogne, ni du gouvernement espagnol et ce alors que de nombreuses familles ne pourront plus payer leur loyer, à cause du chômage technique. Le Syndicat des locataires de Catalogne et la coordination Plan de choc social lancent ensemble une «grève des loyers», afin de coordonner leur non-paiement total ou partiel, à partir du 1^{er} avril. Le Syndicat des locataires de Majorque a rejoint cette initiative (derrière le mot d'ordre «Nous ne sommes pas payés, nous ne payons pas») et demande la réquisition des logements vides pour y installer des familles sans ressources. Le syndicat CGT soutient cette campagne, alors que l'APH (l'association contre les expulsions des victimes de prêts, jadis dirigée Ada Colau, la maire de Barcelone) s'y oppose, arguant que les propriétaires à terme réclameront les impayés. Face à cette initiative, les bailleurs, réunis en lobby dans l'ASVAL, entendent maintenir les tarifs et leurs avantages fiscaux.

4 avril

FRANCE. L'entreprise textile Garnier Thiebaut, à Gérardmer (Vosges), a décidé de fabriquer des masques. Paul de Montclos, son PDG, déclare que «les chefs d'atelier sont confinés, alors les filles [les couturières] sont pratiquement en autogestion et cela se passe bien».

FRANCE. Le 4 avril 2020, 80 visières ont été livrées à l'hôpital de Montreuil (Seine-Saint-Denis) par les Fablab du 11^e arrondissement de Paris. Depuis 2018, l'AGECA (association d'associations) héberge un petit Fablab (laboratoire de fabrication avec imprimante 3D) initiant les jeunes et les moins jeunes. Ce Fablab s'est lancé dès le 18 mars dans une course contre la montre pour fabriquer du matériel de protection à destination des soignants. Le Lab Potaufab, grâce à Casimir et au Petit Fablab de Paris, fabrique bénévolement et rapidement des équipements

de protection simples ou des pièces non-vitales sur des appareils défectueux, il produit des masques et visières de protection pour les hôpitaux et les soignants (numérisation 3D)! Ils en sont à 400 par semaine environ. Commentaires du personnel de l'hôpital de Montreuil: «Ils sont parfaits! Super légers!», «Vous pouvez proposer ce modèle car il est confortable et efficace», «Merci à vous, ce genre de protection change notre quotidien».

6 avril

FRANCE. Au cours du week-end, les brigades de la banlieue ont distribué près de 450 masques aux travailleurs du secteur de la propreté. Les brigadistes sont allés à la rencontre des travailleurs d'un dépôt d'Alfortville afin de leur donner les masques et d'échanger avec eux sur leurs conditions de travail et la question du droit de retrait. À Champigny, du côté du dépôt Nicollin de traitement de déchets, des masques ont été distribués, distributions accompagnées de discussions sur les conditions de travail, la gestion de la crise sanitaire par les autorités et sur la situation des quartiers populaires et des foyers. Au sujet de ces brigades: «C'est un mouvement qui est né il y a quelques semaines, qui implique maintenant près de 200 personnes en région parisienne et a aussi des sections à Nantes, Marseille et Lyon. On est plusieurs militants et militantes de l'Union communiste libertaire à être impliquées dans ce projet. L'idée c'est d'organiser une solidarité populaire autogérée, en fournissant des paniers-repas, des produits d'hygiène ou du matériel de protection à des personnes particulièrement vulnérables en cette période de confinement. Pour ce faire, on organise des permanences qui nous permettent de collecter des denrées que l'on va ensuite redistribuer dans les foyers de travailleurs sans-papiers, lors de maraudes, etc. Le tout en respectant bien entendu scrupuleusement les règles d'hygiène, afin de ne pas contribuer à la propagation du virus», explique sa page Facebook.

ÉTATS-UNIS. «Mais les travailleurs ne protestent pas seulement pour de meilleurs salaires et conditions de travail. Certains demandent aux entreprises de mieux utiliser leurs ressources pour soutenir l'effort national de lutte contre la pandémie. Les travailleurs de deux usines de General Electric (GE) souhaitent que l'entreprise convertisse ses usines de moteurs à réaction pour fabriquer des ventilateurs, car les travailleurs médicaux font face à de graves pénuries. Cette exigence a été lancée dans les installations d'aviation de GE à Lynn, dans le Massachusetts, et à son siège de Boston, où les membres du syndicat de la division industrielle des travailleurs de la communication d'Amérique

(IUE-CWA) ont protesté en se tenant debout ou en marchant à un mètre l'un de l'autre», a déclaré au site Truthout Carl Kennebrew, président de l'IUE-CWA (International Union of Electrical Workers-Communications Workers of America).

7 avril

URUGUAY. Soupe populaire et syndicale à Montevideo. Une douzaine de syndicats affiliés au PIT-CNT, confédération syndicale unique en Uruguay, organisent ce soutien aux personnes les plus démunies. Chômage, licenciements massifs, travailleurs et travailleuses sans protection de «l'économie informelle [...], la crise sanitaire pèse lourdement sur la classe ouvrière», dénoncent-ils. Pour soutenir financièrement cette action, ils font appel à la solidarité internationale. Ainsi, l'Union Ferroviaria, un des syndicats partie prenante, a sollicité la fédération SUD-Rail. Celle-ci a répondu positivement, et fait connaître l'initiative et la demande au sein du Réseau Rail Sans Frontière.

10 avril

FRANCE. Des réquisitions pour les besoins sont demandées par cinq fédérations de la CGT. Cinq fédérations CGT (action sociale, chimie, livre-papier-communication, construction, textile) s'adressent aux ministères pour demander des protections pour les salariées au travail et des réquisitions d'outils industriels pour faire face aux besoins, notamment pour les masques et les médicaments. «Nous devons absolument infléchir notre politique industrielle de sorte que notre pays soit en capacité de répondre aux besoins de sa population en réduisant sa dépendance vis-à-vis des autres nations».

13 avril

FRANCE. La Carmagnole, bar associatif et coopérative à Montpellier, s'organise pour rester un lieu de solidarité et de combats politiques : distribution deux fois par semaine dans les locaux de la coopérative de denrées alimentaires en lien avec la Banque alimentaire ; participation au débat d'idées avec le lancement d'une série de vidéos d'interventions avec des scientifiques et des militant·es. sur différents sujets d'actualité

ITALIE. Les initiatives de solidarité locale se multiplient pour atténuer la grave crise sociale qui touche le pays, et plus particulièrement les régions méridionales. À Naples, le réseau des Maisons du peuple a mis en place un téléphone rouge pour «dénoncer les manquements aux consignes de sécurité dans les entreprises et dénoncer les employeurs profitant illégitimement des aides publiques», et a coordonné des

distributions alimentaires basées sur le don en distribuant deux fois par semaine des biens essentiels à des centaines de famille. À Reggio de Calabre, les militants de la Maison du peuple «Nuvola Rossa» ont lancé une campagne pour la création d'«un fonds de solidarité populaire» permettant de financer les distributions alimentaires et «réfléchissent à d'autres activités mutualistes». À Lecce, en plus des distributions alimentaires à domicile, des campagnes de donations d'ordinateurs et de mutualisation des réseaux Wi-Fi sont organisées par la Maison du peuple «Silvia Picci». L'ensemble des militants interviewés dénoncent des mesures gouvernementales absolument insuffisantes et qui ne serviront dans bien des cas qu'à «payer les taxes locales».

22 avril

FRANCE. «Les coop-habitants sont habituées à s'auto-organiser en temps normal, alors les nouvelles règles de vie que nous impose l'épidémie comme la distanciation sociale s'est faite rapidement en toute intelligence, dans la confiance», selon Thomas Berthet, d'Abricoop à Toulouse. Dans les coopératives d'habitants, les pièces communes sont transformées en bureau pour les parents en télétravail. «Le Covid-19 ne fait qu'accentuer l'urgence de faire apparaître d'autres formes d'habitat. Un habitat plus résilient, plus inclusif et plus écologique» (Habicoop). (On Vaulx Mieux que ça!)

23 avril

GRÈCE. La coopérative autogérée VIOME à Thessalonique qui produit depuis 2012 des savons et lessives écologiques n'a plus d'alimentation électrique. Que s'est-il passé? Les travailleurs de Viome Coop dénoncent la décision agressive du gouvernement de couper l'électricité de l'usine. Ils essaient par tous les moyens de ne pas arrêter la production des produits, qui sont actuellement les plus nécessaires à la société. «Avec la contribution sans fin des personnes solidaires, nous pouvons – en général – travailler et satisfaire tous ceux qui soutiennent notre lutte en achetant nos produits. Aujourd'hui, nous demandons l'aide du mouvement mondial de solidarité pour acquérir un générateur, afin que nous puissions continuer la production sans obstacles et nous aider à devenir plus indépendants. Nous appelons donc tous les syndicats, collectifs, camarades grecs, européens et mondiaux à nous aider à l'obtention d'un générateur avec capacité de biodiesel. La solidarité est notre arme» déclare la coopérative.

FRANCE. Les salariés-sociétaires de la coopérative SCOP-TI ont mis en place une nouvelle organisation des postes de travail (désinfection des

locaux, éloignement des postes, lieux de vie en commun). Ils ont organisé la distribution de matériel de protection aux soignant·es, un millier d'équipements de protection aux hôpitaux de la région de Marseille.

24 avril

CHILI. Le Sindicato Autogestionado Trabajadores Ambulantes (SATA, le syndicat autogéré des travailleurs de rue) a été fondé la semaine dernière pour fournir un instrument de défense pour les personnes qui vendent et travaillent dans la rue, sont sans aucun moyen de gagner un revenu et ne bénéficient d'aucun soutien pendant la période de confinement. Organisée selon des principes non hiérarchiques, la SATA exige qu'une allocation de 300 000 pesos (325 euros) soit versée à tous les travailleurs de rue et migrants pendant la pandémie, quelles que soient les circonstances, qu'ils aient ou non des papiers. Dans un communiqué, le syndicat a déclaré : « Dans diverses villes du pays, une multitude de travailleurs et de travailleuses sont contraints de vivre avec le risque de perdre leurs marchandises lors de saisies, de subir des arrestations par des carabiniers ou sont dénoncés comme des "criminels potentiels", ce qui est censé légitimer la violence contre eux. »

26 avril

ARGENTINE. Les travailleuses et travailleurs des entreprises récupérées Zenon, Neunquen et Stefani de Cutral Co, ont déposé une demande à la mairie pour recommencer leurs activités. Ayant essuyé des refus des autorités quand ils ont proposé de reconverter leur production pour répondre au besoin lié à la crise sanitaire, et ensuite pour obtenir un revenu de remplacement, elles et ils se disent au pied du mur, et pour beaucoup dans l'incapacité de nourrir leur famille. Argentine. Les travailleuses et travailleurs de la coopérative ouvrière Madygraff, ayant rapidement reconverti leur ligne de production pour produire du matériel de biosécurité, ont fait don d'une partie de leur production à l'hôpital Petronal V de Cordero.

27 avril

États-Unis. N'ayant pas obtenu l'installation par la direction d'écrans en Plexiglas pour les guichets (accueil, caisses...), les syndicats des trois CHU de Washington ont décidé de fabriquer leurs propres écrans et de les installer eux-mêmes : « On est allé acheter du Plexiglas et du PVC, on a fabriqué les écrans, on les installés et on a montré l'incurie des employeurs », explique Leanne Kunze

29 avril

FRANCE. Le syndicat SUD-Santé du CHU de Rennes déclare avoir installé lui-même des vitres en plexiglas pour protéger les personnels de l'hôpital de la contamination au coronavirus. « Suite aux refus répétés de la direction » d'installer ces panneaux, le syndicat Sud Santé déclare avoir déposé une déclaration de danger grave et imminent le 15 avril.

ÉTAT ESPAGNOL. La grève des loyers se poursuit et s'étend. En avril, 16 000 personnes se sont déclarées en grève des loyers dans tout l'État. Certaines sont parvenues à un accord avec les bailleurs sur des reports ou des réductions. D'autres n'y arrivent pas. La campagne « Grève de loyer », qui est présente dans 20 provinces avec plus de 80 comités, lance un nouvel appel pour que, à partir du 1^{er} mai, celles et ceux qui n'y arrivent plus se déclarent en grève : « Cette grève est le seul vaccin contre un désastre socio-économique comme celui de 2008. » Fin avril, on recense officiellement 14,4 % de chômeurs et 3,7 millions de salariés sont au chômage partiel sans avoir encore touché un centime.

15 mai

ÉTATS-UNIS. « Dans un moment de crise, les employeurs et les chefs d'entreprise se saisissent de celle-ci pour l'utiliser comme une opportunité à leur profit en accélérant leur agenda. Mais c'est aussi une chance pour les travailleurs. Alors que les entreprises sont à l'arrêt, nous devons nous saisir du moment pour avancer notre propre agenda. Nous pouvons rouvrir les entreprises mais selon nos propres termes et faire de ce moment le pivot pour mettre en avant nos revendications et nos besoins, ceux des travailleurs et des communautés, et imaginer ce que pourraient être nos emplois, quand nous reprendrons le travail », rapporte Al Bradbury dans la revue *Labour Notes*.

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

La première pierre d'une autre université : penser, refonder, bâtir

Collectif

À celles et ceux qui se préoccupent de rendre de la conscience à leur vie, qui n'en peuvent plus depuis trente ans des réformes mortifères, de la compétition à outrance comme idéologie, seule créatrice de richesse, de la destruction de la culture, du rabougrissement des savoirs, nous lançons un appel à bâtir les nouvelles universités que l'État refuse de créer ! C'est à Vincennes, ce samedi 2 juin 2018, que nous poserons la première pierre de l'Université en refondation et appellerons à lancer autant de chantiers que nécessaire partout en France.

Dans le débat public sur l'Université, les questions les plus urgentes masquent des problèmes plus profonds. Ainsi, la comparaison entre l'algorithme APB et la mise en concurrence des étudiants et des universités par Parcoursup fait écran à des réformes plus souterraines : obsolescence programmée du baccalauréat, professionnalisation de la licence, réduction ou assujettissement des humanités, augmentation drastique des frais d'inscription, séparation de l'enseignement supérieur entre collèges universitaires paupérisés, dits « de proximité », et établissements « de recherche intensive visibles internationalement », dérégulation des formations diplômantes et transformations des statuts des universitaires.

Toutes ces réformes pallient de faux problèmes créés de toutes pièces par la haute fonction publique pour masquer le sous-investissement chronique de l'État dans l'enseignement supérieur et la recherche. Alors que l'augmentation démographique de l'an 2000 et le désir grandissant des bacheliers de poursuivre leurs études conduit à un afflux de 150 000 étudiants en dix ans, l'État n'est plus à la hauteur de ce formidable élan : les budgets de l'Université stagnent et l'ouverture de postes d'enseignant-chercheurs diminue – 7 000 postes de titulaires en moins depuis 2009. Le programme d'Emmanuel Macron avait pourtant raisonnablement chiffré les besoins à 2 milliards d'euros pour la recherche et à 2 milliards d'euros pour l'Université, mais l'arbitrage fait au nom du réalisme est sans appel : alors que nous sommes l'un des pays les plus riches du monde, il n'y aura pas un centime !

Le problème des moyens masque lui-même d'autres questions, plus fondamentales, qui touchent à l'essence même de l'Université comme institution de diffusion et de mise en partage gratuit des savoirs produits par celles et ceux qui les créent. Force est de constater que les personnes

qui président depuis quelque temps à la dénaturation du métier d'universitaire sont souvent les mêmes qui ne l'exercent pas ou plus et qui ne créent rien non plus. Comment expliquer que l'évolution des carrières universitaires consiste à toujours plus s'éloigner de l'enseignement et des premières années de licence au fur et à mesure que l'on monte en grade, quand ces étudiants constituent précisément la future richesse de l'Université?

Nous entendons affirmer ici que le savoir n'est ni affaire de managers, ni affaire de bureaucrates et appelons à la refondation de l'Université. Retournons à ses sources, faites de liberté, de collégialité, d'exigence et d'émancipation. Plutôt que de fermer les universités aux classes populaires par le jeu de la sélection de Parcoursup, ouvrons-les! Ce qui est en œuvre aujourd'hui, c'est une offensive généralisée contre toute possibilité de dire le vrai sur le monde et sur la société. Par le fléchage des crédits des laboratoires et l'imposition de réorientations thématiques, la recherche est de plus en plus soumise à des impératifs de rentabilité. L'instrumentalisation et la professionnalisation des disciplines visent à affaiblir les savoirs critiques en les soumettant au marché de l'emploi.

Pour retrouver prise sur notre monde et le réinventer, il est nécessaire de réinstituer l'Université comme lieu de pensée ouvert, en savoirs comme en actes. Pour engager ce chantier, nous entendons renouer avec l'idée d'Université expérimentale, telle qu'elle a pu émerger à Vincennes, il y a cinquante ans, et mettre en œuvre une alternative au modèle aliénant de la concurrence généralisée. Nous aspirons au meilleur de la formation Universitaire, en nous réappropriant nos pratiques, débarrassées de l'emprise de la bureaucratie gestionnaire. Il s'agit, enfin, de faire pression sur l'État pour renouer avec les principes fondateurs de l'Université, conformes aux aspirations émancipatrices, et pour en obtenir les moyens.

Cinq universités manquent, l'État se refuse à les créer? Construisons-les!

Nous appelons celles et ceux qui le souhaitent – architectes, maçons, charpentiers, ouvriers, universitaires (précaires ou non), lycéens, étudiants, parents ou simples citoyens – à bâtir ensemble ces universités qui seront les biens communs de la société que nous ambitionnons de construire. Retrouvons-nous à Vincennes pour poser symboliquement la première pierre d'une université renouvelée et en asseoir les fondations. Nous profiterons de ce moment pour débattre et affirmer que nous préemptons notre droit au savoir et que nous sommes déterminés à nous mettre en chantier, c'est-à-dire, avant tout, à faire. «Faire» est une qualité; «faire», c'est envisager l'autre comme acteur, actrice, de son propre dépassement; «faire», c'est juguler la fragmentation, l'isolement,

l'individualisme et l'anomie qui dévitalisent notre société tout entière ; «faire», c'est mettre en chantier en engageant sa vie de la première pierre jusqu'à la fête inaugurale, dans un débordement permanent.

Tant il est vrai que «créer, c'est résister, et résister, créer».

juin 2018

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*
«École, éducation, culture», tome 6.

Autogestion et hiérarchie

Cornélius Castoriadis

Nous vivons dans une société dont l'organisation est *hiérarchique*, que ce soit dans le travail, la production, l'entreprise ; ou dans l'administration, la politique, l'État ; ou encore dans l'éducation et la recherche scientifique. La hiérarchie n'est pas une invention de la société moderne. Ses origines remontent loin bien qu'elle n'ait pas toujours existé, et qu'il y ait eu des sociétés non hiérarchiques qui ont très bien fonctionné. Mais dans la société moderne le système hiérarchique (ou, ce qui revient à peu près au même, bureaucratique) est devenu pratiquement universel.

Dès qu'il y a une activité collective quelconque, elle est organisée d'après le principe hiérarchique, et la hiérarchie du commandement et du pouvoir coïncide de plus en plus avec la hiérarchie des salaires et des revenus. De sorte que les gens n'arrivent presque plus à s'imaginer qu'il pourrait en être autrement, et qu'ils pourraient eux-mêmes être quelque chose de défini autrement que par leur place dans la pyramide hiérarchique.

Les défenseurs du système actuel essaient de le justifier comme le seul «logique», «rationnel», «économique». On a déjà essayé de montrer que ces «arguments» ne valent rien et ne justifient rien, qu'ils sont faux pris chacun séparément et contradictoires lorsqu'on les considère tous ensemble. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus bas. Mais on présente aussi le système actuel comme le seul possible, prétendument imposé par les nécessités de la production moderne, par la complexité de la vie sociale, la grande échelle de toutes les activités, etc. Nous tenterons de montrer qu'il n'en est rien, et que l'existence d'une hiérarchie est radicalement incompatible avec l'autogestion.

Décision collective et problème de la représentation

Que signifie, socialement, le système hiérarchique? Qu'une couche de la population dirige la société et que les autres ne font qu'exécuter ses décisions; aussi, que cette couche, recevant les revenus les plus grands, profite de la production et de travail de la société beaucoup plus que d'autres. Bref, que la société est divisée entre une couche qui dispose du pouvoir et des privilèges, et le reste, qui en est dépossédé. La hiérarchisation ou la bureaucratisation de toutes les activités sociales n'est aujourd'hui que la forme, de plus en plus prépondérante, de la division de la société. Comme telle, elle est à la fois résultat et cause du conflit qui déchire la société.

S'il en est ainsi, il devient ridicule de se demander: est-ce que l'autogestion, est-ce que le fonctionnement et l'existence d'un système social autogéré est compatible avec le maintien de la hiérarchie? Autant se demander si la suppression du système pénitentiaire actuel est compatible avec le maintien de gardiens de prisons, de gardiens-chefs et de directeurs de prison. Mais comme on sait, ce qui va sans dire va encore mieux étant dit. D'autant plus que, depuis des millénaires, on fait pénétrer dans l'esprit des gens dès leur plus tendre enfance l'idée qu'il est «naturel» que les uns commandent et les autres obéissent, que les uns aient trop de superflu et les autres pas assez de nécessaire.

Nous voulons une société autogérée. Qu'est-ce que cela veut dire? Une société qui se gère, c'est-à-dire se dirige, elle-même. Mais cela doit être encore précisé. Une société autogérée est une société où toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ces décisions. C'est-à-dire un système où ceux qui accomplissent une activité décident collectivement *ce* qu'ils ont à faire et *comment* le faire, dans les seules limites que leur trace leur coexistence avec d'autres unités collectives. Ainsi, des décisions qui concernent les travailleurs d'un atelier doivent être prises par les travailleurs de cet atelier; celles qui concernent plusieurs ateliers à la fois, par l'ensemble des travailleurs concernés, ou par leurs délégués élus et révocables; celles qui concernent toute l'entreprise, par tout le personnel de l'entreprise; celles concernant un quartier, par les habitants du quartier; et celles qui concernent toute la société, par la totalité des femmes et des hommes qui y vivent.

Mais que signifie décider?

Décider, c'est décider soi-même. Ce n'est pas laisser la décision à des «gens compétents», soumis à un vague «contrôle». Ce n'est pas non plus

désigner les gens qui vont, eux, décider. Ce n'est pas parce que la population française désigne, une fois tous les cinq ans, ceux qui feront les lois, qu'elle fait les lois. Ce n'est pas parce qu'elle désigne, une fois tous les sept ans, celui qui décidera de la politique du pays, qu'elle décide elle-même de cette politique. Elle ne décide pas, elle *aliène* son pouvoir de décision à des «représentants» qui, de ce fait même, ne sont pas et ne peuvent pas être ses représentants. Certes, la désignation de représentants, ou de délégués, par les différentes collectivités, comme aussi l'existence d'organes – comités ou conseils – formés par de tels délégués sera, dans une foule de cas, indispensable. Mais elle ne sera compatible avec l'autogestion que si ces délégués représentent véritablement la collectivité dont ils émanent, et cela implique qu'ils restent soumis à son pouvoir. Ce qui signifie, à son tour, que celle-ci non seulement les élit, mais peut aussi les révoquer chaque fois qu'elle le juge nécessaire.

Donc, dire qu'il y a hiérarchie du commandement formé par des «gens compétents» et en principe inamovibles; ou dire qu'il y a des «représentants» inamovibles pour une période donnée (et qui, comme l'expérience le prouve, deviennent pratiquement inamovibles à jamais), c'est dire qu'il n'y a ni autogestion, ni même «gestion démocratique». Cela équivaut en effet à dire que la collectivité est dirigée par des gens – dont la direction des affaires communes est désormais devenue l'affaire spécialisée et exclusive, et qui, en droit ou en fait, échappent au pouvoir de la collectivité.

Décision collective, formation et information

D'autre part, décider, c'est décider *en connaissance de cause*. Ce n'est plus la collectivité qui décide, même si formellement elle «vote», si quelqu'un ou quelques-uns disposent seuls des informations et définissent les critères à partir desquels une décision est prise. Cela signifie que ceux qui décident doivent disposer de *toutes* les informations pertinentes. Mais aussi, qu'ils puissent définir eux-mêmes des critères à partir desquels ils décident. Et pour ce faire, qu'ils disposent d'une *formation* de plus en plus large. Or, une hiérarchie du commandement implique que ceux qui décident possèdent – ou plutôt prétendent posséder – le monopole des informations et de la formation, et en tout cas, qu'ils y ont un accès privilégié. La hiérarchie est basée sur ce fait, et elle tend constamment à le reproduire. Car dans une organisation hiérarchique, toutes les informations montent de la base au sommet et n'en redescendent pas, ni ne circulent (en fait, elles circulent, mais *contre* les règles de l'organisation hiérarchique). Aussi, toutes les décisions descendent du sommet vers la base, qui n'a qu'à les exécuter. Cela revient à peu près au même de dire qu'il y a hiérarchie du commandement, et de dire que

ces deux circulations se font chacune à sens unique : le sommet collecte et absorbe toutes les informations qui montent vers lui, et n'en rediffuse aux exécutants que le minimum strictement nécessaire à l'exécution des ordres qu'il leur adresse, et qui émanent de lui seul. Dans une telle situation, il est absurde de penser qu'il pourrait y avoir autogestion, ou même « gestion démocratique ».

Comment peut-on décider, si l'on ne dispose pas des informations nécessaires pour bien décider ? Et comment peut-on *apprendre* à décider, si l'on est toujours réduit à exécuter ce que d'autres ont décidé ? Dès qu'une hiérarchie du commandement s'instaure, la collectivité devient opaque pour elle-même, et un énorme gaspillage s'introduit. Elle devient opaque, parce que les informations sont retenues au sommet. Un gaspillage s'introduit, parce que les travailleurs non informés ou mal informés ne savent pas ce qu'ils devraient savoir pour mener à bien leur tâche, et surtout parce que les capacités collectives de se diriger, comme aussi l'inventivité et l'initiative, formellement réservées au commandement, sont entravées et inhibées à tous les niveaux.

Donc, vouloir l'autogestion – ou même la « gestion démocratique », si le mot de démocratie n'est pas utilisé dans des buts simplement décoratifs et vouloir maintenir une hiérarchie du commandement est une contradiction dans les termes. Il serait beaucoup plus cohérent, sur le plan formel, de dire, comme le font les défenseurs du système actuel : la hiérarchie du commandement est indispensable, donc, il ne peut pas y avoir de société autogérée.

Seulement, cela est faux. Lorsqu'on examine les fonctions de la hiérarchie, c'est-à-dire à quoi elle sert, on constate que, pour une grande partie, elles n'ont un sens et n'existent qu'en fonction du système social actuel, et que les autres, celles qui garderaient un sens et une utilité dans un système social autogéré, pourraient facilement être collectivisées. Nous ne pouvons pas discuter, dans les limites de ce texte, la question dans toute son ampleur. Nous tenterons d'en éclairer quelques aspects importants, nous référant surtout à l'organisation de l'entreprise et de la production.

Une des fonctions les plus importantes de la hiérarchie actuelle est d'*organiser la contrainte*. Dans le travail, par exemple, qu'il s'agisse des ateliers ou des bureaux, une partie essentielle de l'« activité » de l'appareil hiérarchique, des chefs d'équipe jusqu'à la direction, consiste à surveiller, à contrôler, à sanctionner, à imposer directement ou indirectement la « discipline » et l'exécution conforme des ordres reçus par ceux qui doivent les exécuter. Et pourquoi faut-il organiser la contrainte, pourquoi faut-il qu'il y ait contrainte ? Parce que les travailleurs ne

manifestent pas en général spontanément un enthousiasme débordant pour faire ce que la direction veut qu'ils fassent. Et pourquoi cela ? Parce que ni leur travail, ni son produit ne leur appartiennent, parce qu'ils se sentent aliénés et exploités, parce qu'ils n'ont pas décidé eux-mêmes ce qu'ils ont à faire et comment le faire, ni ce qu'il adviendra de ce qu'ils ont fait ; bref, parce qu'il y a un conflit perpétuel entre ceux qui travaillent et ceux qui dirigent le travail des autres et en profitent. En somme donc : il faut qu'il y ait hiérarchie, pour organiser la contrainte – et il faut qu'il y ait contrainte, parce qu'il y a division et conflit, c'est-à-dire aussi, parce qu'il y a hiérarchie.

Plus généralement, on présente la hiérarchie comme étant là pour régler les conflits, en masquant le fait que l'existence de la hiérarchie est elle-même source d'un conflit perpétuel. Car aussi longtemps qu'il y aura un système hiérarchique, il y aura, de ce fait même, renaissance continue d'un conflit radical entre une couche dirigeante et privilégiée, et les autres catégories, réduites à des rôles d'exécution.

On dit que s'il n'y a pas de contrainte, il n'y aura aucune discipline, que chacun fera ce qui lui chantera et que ce sera le chaos. Mais c'est là encore un sophisme. La question n'est pas de savoir s'il faut de la discipline, ou même parfois de la contrainte, mais quelle discipline, décidée par qui, contrôlée par qui, sous quelles formes et à quelles fins. Plus les fins que sert une discipline sont étrangères aux besoins et aux désirs de ceux qui doivent les réaliser, plus les décisions concernant ces fins et les formes de la discipline sont extérieures, et plus il y a besoin de contrainte pour les faire respecter.

Une collectivité autogérée n'est pas une collectivité sans discipline, mais une collectivité qui décide elle-même de sa discipline et, le cas échéant, des sanctions contre ceux qui la violent délibérément. Pour ce qui est, en particulier, du travail, on ne peut pas discuter sérieusement de la question en présentant l'entreprise autogérée comme rigoureusement identique à l'entreprise contemporaine sauf qu'on aurait enlevé la carapace hiérarchique. Dans l'entreprise contemporaine, on impose aux gens un travail qui leur est étranger et sur lequel ils n'ont rien à dire. L'étonnant n'est pas qu'ils s'y opposent, mais qu'ils ne s'y opposent pas infiniment plus que ce n'est le cas. On ne peut croire un seul instant que leur attitude à l'égard du travail resterait la même lorsque leur relation à leur travail sera transformée et qu'ils commenceront à en devenir les maîtres. D'autre part, même dans l'entreprise contemporaine, il n'y a pas *une* discipline, mais *deux*. Il y a la discipline qu'à coups de contrainte et de sanctions financières ou autres l'appareil hiérarchique essaie constamment d'imposer. Et il y a la discipline, beaucoup

moins apparente mais non moins forte, qui surgit au sein des groupes de travailleurs d'une équipe ou d'un atelier, et qui fait, par exemple, que ni ceux qui en font trop, ni ceux qui n'en font pas assez ne sont tolérés. Les groupes humains n'ont jamais été et ne sont jamais des conglomerats chaotiques d'individus uniquement mus par l'égoïsme et en lutte les uns contre les autres, comme veulent le faire croire les idéologues du capitalisme et de la bureaucratie qui n'expriment ainsi que leur propre mentalité. Dans les groupes, et en particulier ceux qui sont attelés à une tâche commune permanente, surgissent toujours des normes de comportement et une pression collective qui les fait respecter.

Autogestion, compétence et décision

Venons en maintenant à l'autre fonction essentielle de la hiérarchie, qui apparaît comme indépendante de la structure sociale contemporaine : les fonctions de décision et de direction. La question qui se pose est la suivante : pourquoi les collectivités concernées ne pourraient-elles pas accomplir elles-mêmes cette fonction, se diriger d'elles-mêmes et décider pour elles-mêmes, pourquoi faudrait-il qu'il y ait une couche particulière de gens, organisés dans un appareil à part, qui décident et qui dirigent ? À cette question, les défenseurs du système actuel fournissent deux sortes de réponses. L'une s'appuie sur l'invocation du «savoir» et de la «compétence» : il faut que ceux qui savent, ou ceux qui sont compétents, décident. L'autre affirme, à mots plus ou moins couverts, qu'il faut de toute façon que quelques-uns décident, parce qu'autrement ce serait le chaos, autrement dit parce que la collectivité serait incapable de se diriger elle-même.

Personne ne conteste l'importance du savoir et de la compétence, ni, surtout, le fait qu'aujourd'hui *un certain savoir* et *une certaine compétence* sont réservés à une minorité. Mais, ici encore, ces faits ne sont invoqués que pour couvrir des sophismes. Ce ne sont pas ceux qui ont le plus de savoir et de compétence en général qui dirigent dans le système actuel. Ceux qui dirigent, ce sont ceux qui se sont montrés capables de monter dans l'appareil hiérarchique, ou ceux qui, en fonction de leur origine familiale et sociale, y ont été dès le départ mis sur les bons rails, après avoir obtenu quelques diplômes. Dans les deux cas, la «compétence» exigée pour se maintenir ou pour s'élever dans l'appareil hiérarchique concerne beaucoup plus la capacité de se défendre et de vaincre dans la concurrence que se livrent individus, cliques et clans au sein de l'appareil hiérarchique bureaucratique, que l'aptitude à diriger un travail collectif. En deuxième lieu, ce n'est pas parce que quelqu'un ou quelques-uns possèdent un savoir ou une compétence technique ou scientifique, que la meilleure manière de les utiliser est de leur confier la

direction d'un ensemble d'activités. On peut être un excellent ingénieur dans sa spécialité, sans pour autant être capable de «diriger» l'ensemble d'un département d'une usine. Il n'y a du reste qu'à constater ce qui se passe actuellement à cet égard. Techniciens et spécialistes sont généralement confinés dans leur domaine particulier. Les «dirigeants» s'entourent de quelques conseillers techniques, recueillent leurs avis sur les décisions à prendre (avis qui souvent divergent entre eux) et finalement «décident». On voit clairement ici l'absurdité de l'argument. Si le «dirigeant» décidait en fonction de son «savoir» et de sa «compétence», il devrait être savant et compétent à propos de tout, soit directement, soit pour décider lequel, parmi les avis divergents des spécialistes, est le meilleur. Cela est évidemment impossible, et les dirigeants tranchent en fait arbitrairement, en fonction de leur «jugement». Or ce «jugement» d'un seul n'a aucune raison d'être plus valable que le jugement qui se formerait dans une collectivité autogérée, à partir d'une expérience réelle infiniment plus ample que celle d'un seul individu.

Autogestion, spécialisation et rationalité

Savoir et compétence sont par définition spécialisés, et le deviennent davantage chaque jour. Sorti de son domaine spécial, le technicien ou le spécialiste n'est pas plus capable que n'importe qui d'autre de prendre une bonne décision. Même à l'intérieur de son domaine particulier, du reste, son point de vue est fatalement limité. D'un côté, il ignore les autres domaines, qui sont nécessairement en interaction avec le sien, et tend naturellement à les négliger. Ainsi, dans les entreprises comme dans les administrations actuelles, la question de la coordination «horizontale» des services de direction est un cauchemar perpétuel. On en est venu, depuis longtemps, à créer des spécialistes de la coordination pour coordonner les activités des spécialistes de la direction – qui s'avèrent ainsi incapables de se diriger eux-mêmes. D'un autre côté et surtout, les spécialistes placés dans l'appareil de direction sont de ce fait même séparés du processus réel de production, de ce qui s'y passe, des conditions dans lesquelles les travailleurs doivent effectuer leur travail. La plupart du temps, les décisions prises par les bureaux après de savants calculs, parfaites sur le papier, s'avèrent inapplicables telles quelles, car elles n'ont pas tenu suffisamment compte des conditions réelles dans lesquelles elles auront à être appliquées. Or, ces conditions réelles, par définition, seule la collectivité des travailleurs les connaît. Tout le monde sait que ce fait est, dans les entreprises contemporaines, une source de conflits perpétuels et d'un gaspillage immense.

Par contre, savoir et compétence peuvent être rationnellement utilisés si ceux qui les possèdent sont replongés dans la collectivité

des producteurs, s'ils deviennent une des composantes des décisions que cette collectivité aura à prendre. L'autogestion exige la coopération entre ceux qui possèdent un savoir ou une compétence particuliers, et ceux qui assument le travail productif au sens strict. Elle est totalement incompatible avec une séparation de ces deux catégories. Ce n'est que si une telle coopération s'instaure, que ce savoir et cette compétence pourront être pleinement utilisés; tandis que, aujourd'hui, ils ne sont utilisés que pour une petite partie, puisque ceux qui les possèdent sont confinés à des tâches limitées, étroitement circonscrites par la division du travail à l'intérieur de l'appareil de direction. Surtout, seule cette coopération peut assurer que savoir et compétence seront mis effectivement au service de la collectivité, et non pas de fins particulières.

Une telle coopération pourrait-elle se dérouler sans que des conflits surgissent entre les «spécialistes» et les autres travailleurs? Si un spécialiste affirme, à partir de son savoir spécialisé, que tel métal, parce qu'il possède telles propriétés, est le plus indiqué pour tel outil ou telle pièce, on ne voit pas pourquoi et à partir de quoi cela pourrait soulever des objections gratuites de la part des ouvriers. Même dans ce cas, du reste, une décision rationnelle exige que les ouvriers n'y soient pas étrangers – par exemple, parce que les propriétés du matériau choisi jouent un rôle pendant l'usage des pièces ou des outils. Mais les décisions vraiment importantes concernant la production comportent toujours une dimension essentielle relative au rôle et à la place des hommes dans la production. Là-dessus, il n'existe – par définition aucun savoir et aucune compétence qui puisse primer le point de vue de ceux qui auront à effectuer réellement le travail. Aucune organisation d'urbaine de fabrication ou d'assemblage ne peut être, ni rationnelle, ni acceptable, si elle a été décidée sans tenir compte du point de vue de ceux qui y travailleront. Parce qu'elles n'en tiennent pas compte, ces décisions sont actuellement presque toujours bancales, et si la production marche quand même, c'est parce que les ouvriers s'organisent entre eux pour la faire marcher, en transgressant les règles et les instructions «officielles» sur l'organisation du travail. Mais, même si on les suppose «rationnelles» du point de vue étroit de l'efficacité productive, ces décisions sont inacceptables précisément parce qu'elles sont, et ne peuvent qu'être, exclusivement basées sur le principe de l'«efficacité productive». Cela veut dire qu'elles tendent à subordonner intégralement les travailleurs au processus de fabrication, et à les traiter comme des pièces du mécanisme productif. Or cela n'est pas dû à la méchanceté de la direction, à sa bêtise, ni même simplement à la recherche du profit. (À preuve que l'«organisation du travail» est rigoureusement la même dans les

pays de l'Est et les pays occidentaux). Cela est la conséquence directe et inévitable d'un système où les décisions sont prises par d'autres que ceux qui auront à les réaliser ; un tel système ne peut pas avoir une autre «logique».

Mais une société autogérée ne peut pas suivre cette «logique». Sa logique est toute autre, c'est la logique de la libération des hommes et de leur développement. La collectivité des travailleurs peut très bien décider – et, à notre avis, elle aurait raison de le faire que pour elle, des journées de travail moins pénibles, moins absurdes, plus libres et plus heureuses sont infiniment préférables que quelques bouts supplémentaires de camelote. Et, pour de tels choix, absolument fondamentaux, il n'y a aucun critère «scientifique» ou «objectif» qui vaille : le seul critère est le jugement de la collectivité elle-même sur ce qu'elle préfère, à partir de son expérience, de ses besoins et de ses désirs.

Cela est vrai à l'échelle de la société entière. Aucun critère «scientifique» ne permet à qui que ce soit de décider qu'il est préférable pour la société d'avoir l'année prochaine plus de loisirs plutôt que plus de consommation ou l'inverse, une croissance plus rapide ou moins rapide, etc. Celui qui dit que de tels critères existent est un ignorant ou un imposteur. Le seul critère qui dans ces domaines a un sens, c'est ce que les hommes et les femmes formant la société veulent, et cela, eux seuls peuvent le décider et personne à leur place.

Autogestion et hiérarchie des salaires et des revenus

Il n'y a pas de critères objectifs qui permettent de fonder une hiérarchie des rémunérations.

Pas plus qu'elle n'est compatible avec une hiérarchie du commandement, une société autogérée n'est compatible avec une hiérarchie des salaires et des revenus.

D'abord, la hiérarchie des salaires et des revenus correspond actuellement avec la hiérarchie du commandement – totalement, dans les pays de l'Est, pour une très bonne partie, dans les pays occidentaux. Encore faut-il voir comment cette hiérarchie est-elle recrutée. Un fils de riche sera un homme riche, un fils de cadre a toutes les chances de devenir cadre. Ainsi, pour une grande partie, les couches qui occupent les étages supérieurs de la pyramide hiérarchique se perpétuent héréditairement. Et cela n'est pas un hasard. Un système social tend toujours à s'autoreproduire. Si des couches sociales ont des privilèges, leurs membres feront tout ce qu'ils peuvent – et leurs privilèges signifient précisément qu'ils peuvent énormément à cet égard – pour les transmettre à leurs descendants. Dans la mesure où, dans un tel système, ces

couches ont besoin d'«hommes nouveaux» parce que les appareils de direction s'étendent et prolifèrent elles sélectionnent, parmi les descendants des couches «inférieures», les plus «aptes» pour les coopter en leur sein. Dans cette mesure, il peut apparaître que le «travail» et les «capacités» de ceux qui ont été cooptés ont joué un rôle dans leur carrière, qui récompense leur «mérite». Mais, encore une fois, «capacités» et «mérite» signifient ici essentiellement la capacité de s'adapter au système régnant et de mieux le servir. De telles capacités n'ont pas de sens pour une société autogérée et de son point de vue.

Certes, des gens peuvent penser que, même dans une société autogérée, les individus les plus courageux, les plus tenaces, les plus travailleurs, les plus «compétents», devraient avoir droit à une «récompense» particulière, et que celle-ci devrait être financière. Et cela nourrit l'illusion qu'il pourrait y avoir une hiérarchie des revenus qui soit justifiée.

Cette illusion ne résiste pas à l'examen. Pas plus que dans le système actuel, on ne voit pas sur quoi on pourrait fonder logiquement et justifier de manière chiffrée des différences de rémunération. Pourquoi telle compétence devrait valoir à son possesseur quatre fois plus de revenu qu'à un autre, et non pas deux ou douze? Quel sens cela a de dire que la compétence d'un bon chirurgien vaut exactement autant – ou plus, ou moins que celle d'un bon ingénieur? Et pourquoi ne vaut-elle pas exactement autant que celle d'un bon conducteur de train ou d'un bon instituteur

Une fois sortis de quelques domaines très étroits, et privés de signification générale, il n'y a pas de critères objectifs pour mesurer et comparer les compétences, les connaissances et le savoir d'individus différents. Et, si c'est la société qui supporte les frais d'acquisition du savoir par un individu – comme c'est pratiquement déjà maintenant le cas on ne voit pas pourquoi l'individu qui a déjà bénéficié une fois du privilège que cette acquisition constitue en elle-même, devrait en bénéficier une deuxième fois sous forme d'un revenu supérieur. La même chose vaut du reste pour le «mérite» et l'«intelligence». Il y a certes des individus qui naissent plus doués que d'autres relativement à certaines activités, ou le deviennent. Ces différences sont en général réduites, et leur développement dépend surtout du milieu familial, social et éducatif. Mais en tout cas, dans la mesure où quelqu'un a un «don», l'exercice de ce «don» est en lui-même une source de plaisir s'il n'est pas entravé. Et, pour les rares individus qui sont exceptionnellement doués, ce qui importe n'est pas une «récompense» financière, mais de créer ce qu'ils sont irrésistiblement poussés à créer. Si Einstein avait été intéressé par

l'argent, il ne serait pas devenu Einstein et il est probable qu'il aurait fait un patron ou un financier assez médiocre.

On met parfois en avant cet argument incroyable, que sans une hiérarchie des salaires la société ne pourrait pas trouver des gens qui acceptent d'accomplir les fonctions les plus «difficiles» et l'on présente comme telles les fonctions de cadre, de dirigeant, etc. On connaît la phrase si souvent répétée par les «responsables»: «Si tout l'émonde gagne la même chose, alors je préfère prendre le balai.» Mais dans des pays comme la Suède, où les écarts de salaire sont devenus beaucoup moindres qu'en France, les entreprises ne fonctionnent pas plus mal qu'en France, et l'on n'a pas vu les cadres se ruer sur les balais.

Ce que l'on constate de plus en plus dans les pays industrialisés, c'est plutôt le contraire: les personnes qui désertent les entreprises, sont celles qui occupent les emplois vraiment les plus difficiles, c'est-à-dire les plus pénibles et les moins intéressants. Et l'augmentation des salaires du personnel correspondant n'arrive pas à arrêter l'hémorragie. De ce fait, ces travaux sont de plus en plus laissés à la main-d'œuvre immigrée. Ce phénomène s'explique si l'on reconnaît cette évidence, qu'à moins d'y être contraints par la misère, les gens refusent de plus en plus d'être employés à des travaux idiots. On n'a jamais constaté le phénomène inverse, et l'on peut parier qu'il continuera d'en être ainsi. On arrive donc à cette conclusion, d'après la logique même de cet argument, que ce sont les travaux les plus intéressants qui devraient être le moins rémunérés car, sous toutes les conditions, ce sont là les travaux les plus attirants pour les gens, c'est-à-dire que la motivation pour les choisir et les accomplir se trouve déjà, pour une grande partie, dans la nature même du travail.

Autogestion, motivation au travail et production pour les besoins

Mais à quoi reviennent finalement tous les arguments visant à justifier la hiérarchie dans une société autogérée, quelle est l'idée cachée sur laquelle ils se fondent? C'est que les gens ne choisissent un travail et ne le font que pour gagner plus que les autres. Mais cela, présenté comme une vérité éternelle concernant la nature humaine, n'est en réalité que la mentalité capitaliste qui a plus ou moins pénétré la société (et qui, comme le montre la persistance de la hiérarchie des salaires dans les pays de l'Est, reste aussi dominante là-bas). Or cette mentalité est une des conditions pour que le système actuel existe et se perpétue – et inversement, elle ne peut exister que pour autant que le système continue. Les gens attachent une importance aux différences de revenu, parce que de telles différences existent, et parce que, dans le système social actuel, elles sont posées comme importantes. Si l'on peut gagner

un million par mois plutôt que cent mille francs, et si le système social nourrit par tous ses aspects l'idée que celui qui gagne un million vaut plus, est meilleur que celui qui ne gagne que cent mille francs – alors effectivement, beaucoup de gens (pas tous du reste, même aujourd'hui) seront motivés à tout faire pour gagner un million plutôt que cent mille. Mais si une telle différence n'existe pas dans le système social ; s'il est considéré comme tout aussi absurde de vouloir gagner plus que les autres que nous considérons aujourd'hui absurde (du moins la plupart d'entre nous) de vouloir à tout prix faire précéder son nom d'une particule, alors d'autres motivations, qui ont, elles, une valeur sociale vraie, pourront apparaître ou plutôt s'épanouir : l'intérêt du travail lui-même, le plaisir de bien faire ce que l'on a soi-même choisi de faire, l'invention, la créativité, l'estime et la reconnaissance des autres. Inversement, aussi longtemps que la misérable motivation économique sera là, toutes ces autres motivations seront atrophiées et estropiées depuis l'enfance des individus.

Car un système hiérarchique est basé sur la concurrence des individus, et la lutte de tous contre tous. Il dresse constamment les hommes les uns contre les autres, et les incite à utiliser tous les moyens pour « monter ». Présenter la concurrence cruelle et sordide qui se déroule dans la hiérarchie du pouvoir, du commandement, des revenus, comme une « compétition » sportive où les « meilleurs » gagnent dans un jeu honnête, c'est prendre les gens pour des imbéciles et croire qu'ils ne voient pas comment les choses se passent réellement dans un système hiérarchique, que ce soit à l'usine, dans les bureaux, dans l'Université, et même de plus en plus dans la recherche scientifique depuis que celle-ci est devenue une immense entreprise bureaucratique. L'existence de la hiérarchie est basée sur la lutte sans-merci de chacun contre tous les autres et elle exacerbe cette lutte. C'est pourquoi d'ailleurs la jungle devient de plus en plus impitoyable au fur et à mesure que l'on monte les échelons de la hiérarchie et que l'on ne rencontre la coopération qu'à la base, là où les possibilités de « promotion » sont réduites ou inexistantes. Et l'introduction artificielle de différenciations à ce niveau, par la direction des entreprises, vise précisément à briser cette coopération. Or, du moment où il y aurait des privilèges d'une nature quelconque, mais particulièrement de nature économique, renaîtrait immédiatement la concurrence entre individus, en même temps que la tendance à s'agripper aux privilèges que l'on possède déjà, et, à cette fin, à essayer aussi d'acquérir plus de pouvoir et à le soustraire au contrôle des autres. Dès ce moment-là, il ne peut plus être question d'autogestion.

Enfin, une hiérarchie des salaires et des revenus est tout autant incompatible avec une organisation rationnelle de l'économie d'une société autogérée. Car une telle hiérarchie fausse immédiatement et lourdement l'expression de la demande sociale.

Une organisation rationnelle de l'économie d'une société autogérée implique, en effet, aussi longtemps que les objets et les services produits par la société ont encore un «prix» aussi longtemps que l'on ne peut pas les distribuer librement, et que donc il y a un «marché» pour les biens de consommation individuelle, que la production est orientée d'après les indications de ce marché, c'est-à-dire finalement par la demande solvable des consommateurs. Car il n'y a pas, pour commencer, d'autre système défendable. Contrairement à un slogan récent, que l'on ne peut approuver que métaphoriquement, on ne peut pas donner à tous «tout et tout de suite». Il serait d'autre part absurde de limiter la consommation par rationnement autoritaire qui équivaldrait à une tyrannie intolérable et stupide sur les préférences de chacun : pourquoi distribuer à chacun un disque et quatre tickets de cinéma par mois, lorsqu'il y a des gens qui préfèrent la musique aux images, et d'autres le contraire sans parler des sourds et des aveugles ? Mais un «marché» des biens de consommation individuelle n'est vraiment défendable que pour autant qu'il est vraiment démocratique à savoir, que les bulletins de vote de chacun y ont le même poids. Ces bulletins de vote, sont les revenus de chacun. Si ces revenus sont inégaux, ce vote est immédiatement truqué : il y a des gens dont la voix compte beaucoup plus que celles des autres. Ainsi aujourd'hui, le «vote» du riche pour une villa sur la Côte d'Azur ou un avion personnel pèse beaucoup plus que le vote d'un mal logé pour un logement décent ou d'un manœuvre pour un voyage en train en seconde classe. Et il faut se rendre compte que l'impact de la distribution inégale des revenus sur la structure de la production des biens de consommation est immense.

Un exemple arithmétique, qui ne prétend pas être rigoureux, mais est proche de la réalité en ordre de grandeur, permet de l'illustrer. Si l'on suppose que l'on pourrait grouper les 80 % de la population française aux revenus les plus bas autour d'une moyenne de 20 000 francs par an après impôts (les revenus les plus bas en France, qui concernent une catégorie fort nombreuse, les vieux sans retraite ou avec une petite retraite, sont de loin inférieurs au Smic) et les 20 % restants autour d'une moyenne de 80 000 par an après impôts, on voit par un calcul simple que ces deux catégories se partageraient par moitié le revenu disponible pour la consommation. Dans ces conditions, un cinquième de la population disposerait d'autant de pouvoir de consommation que les autres

quatre cinquièmes. Cela veut dire aussi qu'environ 35% de la production de biens de consommation du pays sont exclusivement orientés d'après la demande du groupe le plus favorisé et destinés à sa satisfaction, après satisfaction des besoins «élémentaires» de ce même groupe ; ou encore, que 30% de toutes les personnes employées travaillent pour satisfaire les «besoins» non essentiels des catégories les plus favorisées (en supposant que le rapport consommation/investissement est de quatre à un ce qui est en gros l'ordre de grandeur observé dans la réalité).

On voit donc que l'orientation de la production que le «marché» imposerait dans ces conditions ne refléterait pas les besoins de la société, mais une image déformée, dans laquelle la consommation non essentielle des couches favorisées aurait un poids disproportionné. Il est difficile de croire que, dans une société autogérée, où ces faits seraient connus de tous avec exactitude et précision, les gens toléreraient une telle situation ; ou qu'ils pourraient, dans ces conditions, considérer la production comme leur propre affaire, et se sentir concernés sans quoi il ne pourrait une minute être question d'autogestion.

La suppression de la hiérarchie des salaires est donc le seul moyen d'orienter la production d'après les besoins de la collectivité, d'éliminer la lutte de tous contre tous et la mentalité économique, et de permettre la participation intéressée, au vrai sens du terme, de tous les hommes et de toutes les femmes à la gestion des affaires de la collectivité.

1979

Source

Autogestion et hiérarchie, sl, Le Grain de sable, 2012.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

Le programme d'action de l'Internationale syndicale rouge

Solomon Lozovski

Comment lutter contre cette épidémie de la réduction de la production, contre cette épidémie de la fermeture des entreprises ? La fermeture des entreprises est, bien entendu, la manifestation de l'une des formes du chômage, et tous les remèdes préconisés pour lutter contre le chômage sont dans ce cas également recommandés. Mais outre cela, il y a encore toute une série de mesures

qui doivent être réalisées pour opposer un obstacle efficace à la fermeture des entreprises.

Sous ce rapport, tous les moyens n'ont pas encore été mis en œuvre. Avant tout, il faut, en protestant de la façon la plus énergique contre la fermeture des entreprises, faire circuler cette idée que le syndicat a le droit de procéder aux investigations nécessaires pour voir si vraiment une entreprise ne peut plus continuer son travail. Comment s'y prendre pour le faire? Comment mener cette campagne? Les ouvriers de chaque entreprise donnée doivent, dès que se manifeste l'intention de fermer celle-ci, élire une commission spéciale pour la recherche des causes véritables de la fermeture. Cette commission doit être élue par tous les ouvriers et ouvrières de l'entreprise. Elle aura pour tâche de rechercher, sans égard à l'opinion des patrons, les motifs véritables de la fermeture. Pour des ouvriers travaillant en permanence dans une fabrique ou dans une usine, ces causes ne sont pas difficiles à déterminer. Ils connaissent les réserves en matières premières, ils savent s'il y a des commandes ou s'il n'y en a pas, etc. Pour établir si vraiment la fermeture est indispensable, il faut créer une série de commissions de contrôle pour les matières premières, pour les combustibles, pour les commandes, pour les recettes, etc. Il ne faut pas permettre aux patrons ou aux sociétés par actions de fermer les entreprises au gré de leur fantaisie, car les entreprises ne sont rien d'autre, en fait, que le résultat du travail collectif des ouvriers.

Un attentat à la propriété privée

Il faut évidemment avoir en vue qu'un tel genre d'action rencontrera la résistance la plus forcenée des patrons et de l'État bourgeois, que ces tentatives faites par les ouvriers, pour vérifier la légitimité de la fermeture d'une entreprise, seront considérées comme un attentat aux droits de la propriété privée, comme anarchisme de la plus belle eau, etc. Mais si les ouvriers avaient toujours peur de voir leurs actions condamnées par les patrons, ils devraient toujours rester inactifs. Est-ce que les ouvriers peuvent en fait vérifier les motifs de la fermeture d'une entreprise?

Il ne faut pas fermer les yeux sur ce fait que c'est là une question extrêmement difficile, que l'ouvrier est placé dans des conditions extrêmement désavantageuses par rapport au patron, que la vérification elle-même se heurtera à la résistance de tout l'État bourgeois, police, justice, etc., que les organisations patronales de leur côté prendront une série de mesures énergiques contre un tel sacrilège. Il ne faut, en aucun cas, fermer les yeux sur ces difficultés, mais il ne faut pas non

plus les exagérer. Il ne faut pas penser qu'il sera réellement impossible aux ouvriers de se rendre compte des motifs de la fermeture de leur entreprise. Les ouvriers ne pourront pas déterminer toutes les combinaisons financières par lesquelles tel ou tel patron est lié aux banques, car naturellement on tâchera de ne pas laisser entrer les ouvriers dans ce sanctuaire.

Mais, si même on tient compte du caractère incomplet des renseignements qui pourront être recueillis, si même l'on escompte la résistance acharnée que ces tentatives ne manqueront pas de rencontrer, elles n'en doivent pas moins être tentées de la façon la plus énergique, car c'est là l'unique moyen qui existe pour fondre en un même bloc tous les ouvriers indépendamment de leurs convictions politiques, pour faire obstacle aux patrons dans leur politique offensive.

Comme ces commissions de contrôle, outre les difficultés ordinaires, auront encore à vaincre la théorie du secret commercial, il est indispensable de formuler à titre de mot d'ordre pratique, aux cours de toutes les investigations de ce genre, la suppression du secret commercial. Le plus important en l'occurrence, c'est de créer ces commissions de contrôle d'autorité, de les créer immédiatement, dès réception des premiers renseignements concernant la fermeture éventuelle de l'entreprise, et d'unir toutes ces commissions de contrôle par branche d'industrie en un seul et même organe de contrôle englobant tous les ouvriers de chaque branche d'industrie. Les commissions de contrôle isolées sont faciles à détruire. Si, au contraire, simultanément à la création de commissions de contrôle dans toute une série d'entreprises, est immédiatement mise en question la réunion de tous organes de contrôle en une seule et même organisation, la puissance des ouvriers s'accroîtra considérablement.

La fermeture des entreprises doit servir de point de départ à un mouvement en faveur de la création de commissions de contrôle dans les diverses entreprises et dans les branches d'industrie tout entières. [...]

Le contrôle sur la production est une nécessité historique

Toute la lutte économique de la classe ouvrière doit se concentrer dans la période actuelle autour du contrôle de la production. Sans le contrôle sur les entreprises, il est impossible à l'heure actuelle de résoudre aucune question posée à la classe ouvrière. La question du chômage, la fermeture des entreprises, etc., tout cela est lié au contrôle de la production. Ici, il ne peut exister aucun compromis, aucune tentative de trouver une ligne moyenne ni d'organiser un contrôle qui serait acceptable aussi bien pour les ouvriers que pour les patrons.

Que représente le contrôle de la production ? Il ne s'agit pas d'un contrôle financier formel. Il n'est pas question d'établir une commission de révision quelconque qui, une ou deux fois par an, examinerait les comptes ou les circulaires diverses de l'entreprise. Ce n'est pas là le contrôle sur la production, ni même un succédané de contrôle, c'est simplement une caricature de l'idée même de contrôle ouvrier. Le contrôle de la production a pour objet de soumettre au contrôle des ouvriers l'activité multiple de chaque entreprise : industrielle, technique, financière commerciale ; en un mot, les formes multiples et diverses de l'activité productrice contemporaine doivent être soumises au contrôle méticuleux des ouvriers.

Mais un tel contrôle organisé par les ouvriers ne viole-t-il pas les intérêts de la propriété privée ? Cela constitue l'immixtion des ouvriers dans un domaine qui, de toute éternité, appartenait aux patrons, dans un sanctuaire fermé aux ouvriers. Oui, le contrôle de la production est réellement une immixtion des ouvriers dans les rapports de droit privé. Mais cette immixtion est devenue une nécessité historique et elle doit être réalisée dans l'intérêt de la conservation de la classe ouvrière. Le formidable gaspillage des forces productrices et de valeurs qui a eu lieu pendant la guerre, et qu'on observe à l'heure actuelle également, ne cessera que quand la classe ouvrière se mettra en contact direct avec la production, qu'au cas où elle se trouvera être non seulement un élément de l'économie, mais quand elle y participera directement, si elle est non seulement une partie de la machine, mais le dirigeant conscient du mécanisme industriel.

La transformation de la classe ouvrière de classe pour les autres en classe pour soi, comme disait Marx, ne se fera évidemment qu'après la révolution sociale, après l'établissement du régime socialiste. Mais l'instauration même de ce régime dépend de la direction que prendra dans un avenir prochain la tentative de la classe ouvrière d'établir un contrôle sur la production, un contrôle sur l'économie capitaliste.

L'idée du contrôle sur la production a vu le jour depuis longtemps, bien avant la guerre. Pendant la guerre, elle a acquis le droit de cité dans tous les pays quand les États bourgeois, servant les intérêts de classe de la bourgeoisie, contrôlaient les différentes branches de l'économie nationale en cherchant à conserver et à perpétuer la domination de la bourgeoisie en tant que classe. Le gouvernement a subordonné les différents éléments de la classe dominante à ses intérêts généraux. Le contrôle de l'État a été l'idée économique dominante pendant toute la période de guerre. La fin de la guerre est marquée par la cessation de ce contrôle de l'État, par la destruction de l'économie coercitive et le libre jeu de

toutes les forces capitalistes. Mais le libre jeu des forces capitalistes va maintenant à l'encontre des intérêts particuliers de la classe ouvrière.

De là, l'idée qui a pris corps dans la période de la guerre, et surtout au cours de la Révolution russe, d'établir un contrôle ouvrier réel et non fictif. L'idée du contrôle sur la production est à l'heure actuelle tellement répandue que les gouvernements bourgeois eux-mêmes sont forcés de s'occuper de la question. Lorsqu'à la fin de 1920, les ouvriers italiens occupèrent, plusieurs semaines, un certain nombre de fabriques, Giolitti se prononça pour le contrôle ouvrier et soumit même au Parlement un projet de loi correspondant. On a beaucoup parlé du contrôle ouvrier en Angleterre, où toutes sortes de commissions gouvernementales, avec la participation des organisations syndicales, s'en sont occupées. On a parlé du contrôle ouvrier en France où la Fédération des métaux a mis sur pied un piètre projet qui témoigne de la pauvreté de la pensée des dirigeants de cette fédération, car dans ce projet, il n'y a pas un atome de compréhension de la signification du contrôle ouvrier. On a parlé surtout du contrôle ouvrier et du contrôle de la production en Allemagne. Mais, chose étrange, plus on parlait du contrôle, plus ce contrôle prenait un aspect insaisissable et équivoque, et aucun ouvrier allemand ne peut dire avec précision ce que représente le contrôle de la production qui a été solennellement promis par tous les gouvernements républicains d'Allemagne au sein desquels les sociaux-démocrates et les dirigeants des syndicats allemands jouaient un rôle aussi actif qu'éminent.

Dans aucun pays bourgeois, il n'existe de contrôle ouvrier, il ne peut exister que comme une arme directe des masses sur le terrain des actions révolutionnaires dans la lutte contre la bourgeoisie, comme un contrepoids à la bourgeoisie. Aucun contrôle n'est possible sur la base d'une entente. Car quelle peut être l'entente entre les ouvriers et la bourgeoisie? Consistera-t-elle en ce que les ouvriers contrôlent le développement industriel, l'activité commerciale de l'entreprise? Le patron n'y consentira jamais, car cela signifierait l'immixtion dans le domaine le plus sacré de la propriété privée.

Donc, pour autant qu'il est question du contrôle créé par voir d'entente, nous ne pouvons avoir affaire qu'à un contrôle de pure forme, qui ne peut rien donner aux ouvriers, car il sera inoffensif pour la bourgeoisie. C'est pourquoi le mot d'ordre du contrôle de la production ou le mot d'ordre du contrôle ouvrier doit être appliqué directement par voie révolutionnaire. Il faut avoir en vue que, dans ce domaine, la classe ouvrière rencontrera la résistance la plus décidée et la plus féroce de la bourgeoisie. [...]

La République des ouvriers contre l'autocratie dans les entreprises

La classe ouvrière n'est pas naïve au point d'espérer des concessions volontaires de la part de la bourgeoisie. Dans aucun domaine de la lutte, la classe ouvrière n'a eu et n'a de victoire facile. Évidemment, dans le domaine du contrôle de la production, les victoires coûteront encore plus cher que dans d'autres domaines, car si, en politique, il y a des formes de gouvernement multiples (république, monarchie constitutionnelle, monarchie absolue, etc.), dans le domaine économique, jusqu'à présent encore, domine l'autocratie. L'autocratie règne dans les fabriques de tous les pays [...].

Les réformistes aiment beaucoup parler de démocratie économique ou d'établissement de la forme républicaine de gouvernement dans les fabriques et les usines. Le réformiste anglais bien connu, Sydney Webb, dans son livre *La Démocratie industrielle*, a depuis longtemps mis en avant l'idée des rapports démocratiques dans la production. Mais en quoi consiste la démocratie dans la production ou la république dans l'entreprise? Comment faut-il la comprendre? S'il faut comprendre ces mots à la lettre, la véritable république sera celle où les ouvriers établiront le contrôle sur la production et transformeront le patron en employé technique. Les limites de la démocratie dans ce domaine ont été atteintes en Allemagne par la création d'organisations de travail paritaires, composées d'un nombre égal de représentants des organisations ouvrières et patronales. Les syndicats allemands ont même mis en avant toute une théorie sur l'égalité en droit des patrons et des ouvriers, ce qu'on appelle la théorie du droit paritaire : les ouvriers et les patrons sont égaux, leurs organisations ont une valeur égale, et c'est pourquoi ils participent à tout en nombre égal. Il est vrai qu'il y a encore des représentants du gouvernement, mais ces représentants, comme l'on sait, se placent en dehors des classes pour garantir les intérêts de la société dans son ensemble.

Toute cette théorie du droit paritaire, basée sur la protection de la propriété privée et sur la gestion des ressources du pays par un petit groupe de grands requins industriels, ne pouvait évidemment qu'aboutir à un krach formidable. Car quelle parité peut-il exister entre les ouvriers n'ayant rien et les patrons disposant de centaines de millions? On aurait pu parler de parité dans le cas seulement où les ouvriers auraient eu, en ce qui concerne la gestion des richesses du pays, les droits dont disposent les organisations patronales et leur État. Si la centrale syndicale allemande, qui est pour ainsi dire la mère de cette idée paritaire, pouvait disposer en sa qualité de représentant de tout le mouvement syndical allemand des charbonnages et des usines métallurgiques dans la

province westphalo-rhénane dans la mesure où les Stinnes, les Krupp et autres en disposent, si elle pouvait disposer à son gré de toute l'industrie textile d'Allemagne, si sans son consentement aucun mark ne pouvait être délivré par aucune banque allemande, alors on pourrait parler de droit paritaire. Mais à l'heure actuelle, lorsque les uns disposent à leur gré de toutes les ressources existant dans le pays tandis que les autres assistent à cette opération en qualité de spectateurs passifs, parler de parité et d'égalité, parler de démocratie ou de contrôle ouvrier, c'est simplement se moquer des revendications élémentaires de la classe ouvrière.

La classe ouvrière ne s'inspire pas de l'idée de droit paritaire et ne se place pas au point de vue d'on ne sait quelle démocratie ouvrière. De là, elle aborde tout le processus industriel.

Le contrôle ouvrier doit être établi en fait par les ouvriers eux-mêmes et l'organisation des commissions de contrôle doit se faire en dehors de toute espèce d'autorisation. La commission de contrôle surveille tout ce qui se passe à l'intérieur de l'entreprise et tous les rapports de son entreprise avec l'extérieur. Ainsi, en même temps que l'établissement du contrôle de la production, la classe ouvrière doit réaliser également le contrôle financier qui est la tâche la plus difficile du contrôle ouvrier.

Le premier congrès des syndicats révolutionnaires a adopté au sujet du contrôle ouvrier une résolution détaillée dont le sens est exprimé dans les brèves propositions suivantes :

1. Le contrôle ouvrier est une école indispensable et importante dans l'œuvre de préparation des larges masses à la révolution sociale ;

2. Le contrôle ouvrier doit être dans tous les pays capitalistes mis à l'ordre du jour comme mot d'ordre de combat du mouvement syndical et employé énergiquement pour la divulgation des secrets commerciaux et financiers ;

3. Le contrôle ouvrier doit être employé largement par la transformation des syndicats en organisations de combat de la classe ouvrière ;

4. Le contrôle ouvrier doit être utilisé comme moyen de reconstruction des syndicats par industrie et non par profession, système suranné et nuisible au mouvement ouvrier révolutionnaire ;

5. Le contrôle ouvrier est incompatible avec le principe paritaire proposé par la bourgeoisie, la nationalisation, etc., et oppose la dictature du prolétariat à celle de la bourgeoisie ;

6. Dans la réalisation du contrôle technique, financier ou mixte, et aussi pendant l'occupation des entreprises, il est surtout indispensable de tâcher à attirer les masses prolétariennes les plus arriérées dans la

discussion des questions liées à ce contrôle. En même temps, dans le processus de la réalisation de ce contrôle, il est nécessaire de faire le recensement des ouvriers les plus actifs et les plus capables et de les préparer à un rôle dirigeant dans l'organisation de la production ;

7. Pour l'organisation régulière du contrôle ouvrier sur place, il est absolument nécessaire que les syndicats dirigent les comités d'usine et ils doivent lier et combiner le travail des comités d'usine dans les entreprises d'une même industrie et prévenir de la sorte les tentatives inévitables de cultiver le patriotisme d'usine qui peuvent se produire si le contrôle est disséminé ;

8. Les syndicats doivent, dès le début, aider les commissions de contrôle, élaborer à cet effet des conditions spéciales, discuter la question dans la presse quotidienne et mener une large agitation en faveur du contrôle dans les usines et fabriques, non seulement en expliquant ses tâches, mais en faisant des rapports sur les résultats de ce contrôle par entreprise et par groupe d'entreprises, dans les réunions d'usine, conférences locales, etc. ;

9. Pour réaliser ces tâches dans les syndicats qui n'adoptent pas la plate-forme de l'Internationale syndicale rouge, il est nécessaire de créer un centre révolutionnaire unique qui devra prêter une attention toute particulière à la transformation des syndicats de métier en syndicats d'industrie et au maintien du caractère révolutionnaire de la lutte pour le contrôle ouvrier.

Qui veut établir un contrôle sur la production, réel et non illusoire, doit marcher dans la voie indiquée par le congrès international des syndicats révolutionnaires. Dans le cas contraire, nous aurons non pas le contrôle des ouvriers sur la production, mais le renforcement du contrôle de la bourgeoisie sur les ouvriers.

1922

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

« Russie », tome 3.

« Union soviétique », tome 7.

Apparition, usage et abus du terme « autogestion »

Frank Mintz

Curieusement, l'origine du mot « autogestion » vient des langues slaves car c'est l'adaptation, vers la moitié du 19^e siècle, de la conception anglo-saxonne du self-government, dans le sens d'autonomie régionale. Mais l'équivalent russe, samo-oupravlenie, désigne aussi bien une « administration avec une certaine indépendance locale » qu'une « action décidée et organisée par des individus ».

Michel Bakounine utilise en russe le mot dans ces deux sens en 1873 : « Plus le peuple est dans l'impossibilité d'exercer un contrôle [...], plus l'administration du pays s'éloigne de l'autogestion par le peuple¹ » ; « L'idée républicaine est l'expression la plus haute et la plus pure de l'autogestion² et de l'égalité des droits des citoyens. » Lénine emploie également le terme « autogestion » en 1905 : « L'organisation de l'autogestion révolutionnaire, le choix par le peuple de ses représentants n'est pas le prologue, mais l'épilogue de l'insurrection³. »

L'autogestion en Yougoslavie

En France, le mot « autogestion » apparaît par le biais de la propagande yougoslave, à partir des années 1950, afin de montrer une pratique marxiste-léniniste différente de celle de l'URSS. La Yougoslavie attirait alors les militants et militantes de gauche déroutés par le modèle léniniste représenté par Staline. À propos de Staline, s'il est plus brutal que Lénine, il n'a fait que suivre une orientation marxiste imposée par Vladimir Ilitch Lénine, que je résume par trois citations⁴ : « l'obéissance absolue » des ouvriers aux dirigeants bolcheviques [avril 1918] ; « il faut organiser une défense renforcée en choisissant des gens sûrs pour mettre en œuvre une terreur de masse impitoyable contre les koulaks⁵, les

1. Michail Bakounine, *Étatisme et anarchie*, Champ libre, [1873] 1976 : « gestion du peuple par lui-même » dans la traduction officielle, p. 244, « narodnogo samoupravlenia », p. 45 en russe.

2. *Idem* : « La souveraineté » dans la traduction officielle, p. 327, « virajenie grajdanskogo samoupravlenia » en russe.

3. *Proletari*, n° 12, 16 août 1905 : « Boïkot boulginski doumi i vostanie » [« Boycott de la Douma de Boulgouine et insurrection »].

4. Pour les sources et les originaux en russe, voir *Hommage* n° 7 à la révolution des soviets libres, « Vladimir Ilitch Lénine et les travailleurs : quelques citations dans leur contexte historique 1906-1921 » et un écho en France en novembre 2017, www.fondation-besnard.org/spip.php?article3019.

5. Le terme « koulak » n'a pas de définition dans le socialisme scientifique ; c'est en principe un paysan

popes et les gardes blancs; et pour emprisonner les suspects dans un camp de concentration hors de la ville» [août 1918]; «Un bon communiste est en même temps un bon tchékiste» [avril 1920]. Évidemment, quelle autogestion pouvait-il y avoir en URSS avec la loi bâillon de l'obéissance absolue, le camp de concentration et la Tchéka¹?

Avant d'envisager comment l'autogestion est apparue en 1950 chez les léninistes yougoslaves, il faut connaître quelques données sur la situation du pays. Entre 1944 et 1948, le Parti communiste de Yougoslavie n'arriva pas à imposer sa double singularité: d'abord, le fait d'être le seul PC d'Europe occidentale qui a pu libérer son pays, et, de plus, avec davantage d'aide militaire de l'Ouest que de l'armée rouge; ensuite, les accords de Yalta², entre le bloc capitaliste et le bloc du capitalisme étatique et léniniste, n'avaient pas défini clairement où aller être placée la Yougoslavie. Par voie de conséquence, il y eut une lutte dans le camp léniniste pour domestiquer le Parti communiste de Yosip Broz Tito, aussi léniniste que ses ennemis. Il en découla pour le PC de Yougoslavie la nécessité de soumettre une partie de ses militant·es partisans de l'URSS, d'obtenir le soutien des travailleurs et travailleuses, qui subissaient de violentes pressions le long de toutes les frontières avec les pays prosoviétiques: l'Albanie, avec des influences parmi les Albanais de Yougoslavie, la Bulgarie avec des intérêts dans des groupes macédoniens, la Roumanie et la Hongrie par rapport aux minorités roumaines et hongroises en Yougoslavie. Seules la Grèce, l'Italie et l'Autriche maintenaient un certain calme sur leurs frontières avec la Yougoslavie. Le gouvernement de Tito publia subitement la loi de 1950 sur les salaires en partie fixés avec les travailleurs et travailleuses. La loi fut complétée en 1952 par «l'autogestion dans les usines et dans les coopératives et les villages». Il est certain que c'était une manœuvre pour se gagner les travailleurs et travailleuses; mais, parallèlement, ils et elles bénéficiaient de lois courantes dans bien des pays (sécurité sociale, retraite), et presque inexistantes ou toujours ignorées depuis l'instauration de la monarchie serbe. Cependant, l'insuffisance persistante et significative de l'autogestion yougoslave était qu'elle ne pouvait pas exister (sauf dans des interstices insignifiants) dans la vie sociale et culturelle. C'était un

moyennement riche par rapport aux latifundistes et aux petits agriculteurs, et aux pauvres. L'absence de définition économique entraîne des interprétations arbitraires dans de très nombreux cas. Quelques millions (avec leurs familles) ont été envoyés au goulag.

1. Tchéka: abréviation russe de Commission extraordinaire pour s'opposer aux contre-révolutionnaires et au sabotage [aussi bien les tsaristes que les révolutionnaires non reconnus par le PC], créée par Lénine le 20 décembre 1917, jour de la fête des «travailleurs du ministère de l'intérieur».

2. En février 1945, les dirigeants de l'URSS, des États-Unis et de l'Angleterre se réunissent en conférence à Yalta et décident du «partage du monde» à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

outil ayant peu de portée, incapable de peser dans la société et sur le parti unique léniniste, dont le sommet décidait de tous les aspects de la vie.

L'essor de l'économie yougoslave, et donc de l'autogestion, fut assez semblable au développement de l'Espagne. Les deux pays ouvrirent largement leur frontière pour qu'une partie de leur classe ouvrière parte à l'étranger, au moment où apparut le besoin en main-d'œuvre des six pays de la future Union européenne. Cela entraîna un flux constant d'envois de devises des nombreux émigré·es économiques (forcément, à cause de la politique du pays) en Yougoslavie ; par ailleurs, l'industrie touristique sur la côte de la mer Adriatique (beaucoup moins chère que les plages italiennes et françaises) assura une manne tout aussi constante qu'en Espagne. L'autogestion exista jusqu'à la guerre civile qui débuta en 1990 et fut, en grande partie le résultat de la dernière tendance de Tito, consistant à imposer des oppositions entre les six Républiques du pays, peut-être pour satisfaire les pressions économiques du FMI en échange d'aide financière. De plus, la réunification des deux Allemagne à partir de novembre 1989 stimula les classes dirigeantes allemandes pour réinstaurer leur domination économique en Europe centrale. Cette nouvelle tactique visait automatiquement la Croatie et la Slovénie au détriment des autres régions des Balkans. Les manipulations de l'OTAN pour aider l'Allemagne s'ajoutèrent aux tensions internes en Yougoslavie.

Le mot « autogestion » a surgi avec la propagande des théoriciens yougoslaves, qui s'appuyaient plus sur des interprétations que des textes bolcheviques, pour donner une base marxiste à leur tactique vis-à-vis du prolétariat yougoslave. Il trouva un terrain tout préparé chez des léninistes découragés par « la patrie du socialisme » et parmi les groupes trotskistes ; aussi parmi les libertaires, surpris·es par l'expérience yougoslave. L'intérêt pour l'autogestion se généralisa quand elle surgit aussi en Algérie en 1962, un pays qui venait de se libérer de l'occupation culturelle et militaire de la France et qui, apparemment, allait suivre une voie hors des tutelles étrangères. Évidemment, la discussion sur l'autogestion avait des fondements instables : le meilleur spécialiste de l'autogestion yougoslave était un de ses sympathisants le suisse Albert Meister¹. Il publiait beaucoup à partir d'enquêtes économiques, et en partie sociologiques, qu'il faisait dans des usines. Nous lui avons

1. Après 1969, Albert Meister (1927-1981) adopta des positions libertaires et son opinion sur la Yougoslavie était finalement fracassante : « Pour en finir avec l'autogestion yougoslave » : « Les seules manifestations vivantes de l'autogestion dans les entreprises yougoslaves sont les grèves ; des grèves qui se font contre les nouveaux patrons incarnés par les inamovibles délégués des syndicats, du parti et des technocrates, plus, naturellement, pour le décor, quelques ouvriers en appétit d'ascension vers la

demandé un entretien, vers 1963 : nous étions trois camarades de la revue française *Noir et Rouge*¹. Meister nous avoua qu'il ne savait pas le serbo-croate et qu'il était toujours accompagné par des personnes qui lui traduisaient ses questions et les réponses qu'on lui donnait. Il ne savait pas non plus qu'un de nos camarades, yougoslave et ex-maquisard titiste, avait écrit en 1959 une étude en français sur la législation et la pratique de l'autogestion yougoslave. Évidemment, un chercheur ou un intellectuel (léniniste ou pas) de l'époque n'allait pas perdre son temps à lire des textes anarchistes !

Le mythe des conseils ouvriers chez Tito

En 1959, Paul Zorkine écrit un article intitulé ainsi, paru dans la revue *Noir et Rouge*². En voici une synthèse :

Après la rupture du PCY avec Moscou, la classe dirigeante, libérée de l'obligation d'exécuter docilement les directives soviétiques dans l'organisation et l'économie de l'État, s'est vue obligée de faire des concessions importantes aussi bien à la paysannerie qu'à la classe ouvrière. C'est ainsi que les paysans ont reconquis la liberté de décider librement la nature de leur production, et le rachat obligatoire de leurs produits fut progressivement abandonné. La concession consentie à la classe ouvrière était la création des conseils ouvriers d'usine. La propagande officielle affirme que les ouvriers eux-mêmes décident du montant de leurs salaires et de la distribution des revenus des entreprises économiques. Cette participation ouvrière à la gestion des entreprises devait mettre fin à l'abaissement continu du standard de vie des ouvriers. Car c'est là, finalement, la question : Qu'est-ce que le gouvernement nous offre comme moyen pour sortir de cette situation misérable ? Est-ce que la « participation ouvrière à la gestion des entreprises » mettra fin à l'abaissement continu du standing de vie des ouvriers ? [...] Le directeur dirige la production et toutes les affaires de l'entreprise. Les ouvriers et les employés sont responsables devant le directeur de l'accomplissement de leur travail. Le directeur représente l'entreprise envers l'État et envers les autres entreprises (loi du 18 juin 1950, article 8). Le directeur est membre d'office du comité de gestion mais, ce qui est pour le moins curieux, la loi le place au-dessus de ce comité : si le directeur trouve qu'une décision du comité de gestion ne correspond pas à la loi,

notabilité » (extrait de « Pour en finir avec l'autogestion yougoslave », Albert Meister, *Autogestion*, n° 6, 1981, p. 255-258, www.fondation-besnard.org/spip.php?article1056).

1. Revue parue de 1956 à 1970, <http://archivesautonomies.org/spip.php?article188>.

2. *Noir et Rouge*, n° 14, 1959. Zorkine a également écrit, par exemple : « Réflexions sur la guerre de partisans comme type de lutte révolutionnaire », *Noir et Rouge*, n° 2, 1956.

aux prescriptions légales et aux ordres des autorités compétentes, il est obligé d'en avertir immédiatement ces autorités et de suspendre l'exécution de la décision du comité de gestion en attendant que l'organisme compétent de l'État prenne la décision définitive (article 40 de la même loi). [...] C'est la police qui impose l'application des règlements, la discipline au travail et l'exécution immédiate des ordres du Directeur. Devant la porte d'entrée de chaque usine yougoslave, se trouve un policier. Même les touristes occidentaux de «gôche» ne peuvent pas ne pas le voir. Ce qu'ils ne voient pas c'est un «organe de sûreté intérieure» que les ouvriers yougoslaves appellent, dans leur argot, le «*tzynkar*» (*tzinkar* = le zingueur).

L'article finissait par une brève réflexion :

Nous voulons, à la base des faits évoqués, affirmer que les ouvriers ne peuvent pas contrôler la gestion de l'économie sans disposer des droits essentiels de la liberté de parole, de réunion, de l'organisation : que l'idée même des conseils ouvriers est incompatible avec l'existence de l'appareil d'État ; que – chaque fois que l'on avait essayé de faire coexister les deux (État Conseil ouvrier) – ce ne fut jamais l'État qui «dépérit» mais, au contraire, c'est lui qui absorba les conseils. Qu'est-ce qu'il en reste en Yougoslavie ?

Une réponse indirecte a été donnée en Yougoslavie par le sociologue Neca Jovanov (1928-1993) qui publia une étude en 1979, avec le titre intéressant de «Les grèves de travailleurs dans la République fédérale socialiste de Yougoslavie de 1958 à 1969¹». L'introduction des professeurs de Jovanov indique qu'il s'agit d'un «sujet délicat», mais abordé sérieusement et scientifiquement. La conclusion évite tout jugement global et consiste en vingt-six remarques techniques, mais éloquentes.

N° 12. La grève apparaît exclusivement au niveau local (il n'y a pas eu de grèves générales), mais leurs causes réelles résident dans le système macroéconomique et politique. C'est une caractéristique contradictoire de la grève.

N° 17. Dans 27,7% des cas, les travailleurs ont utilisé la grève comme dernier recours, et pour 72,3% des cas, les travailleurs ont tenté d'exercer leurs droits en suivant les démarches habituelles, mais ils se sont mis en grève parce qu'ils avaient épuisé toutes les voies possibles de résolution de leur problème. En fait, en ce qui concerne l'autogestion institutionnalisée et la structure de l'État, la grève a en soi une caractéristique contradictoire. Si on peut accepter la grève comme dernière étape, on

1. Voir «La grève et le projet autogestionnaire en Yougoslavie», *Sociologie du travail*, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 408-414, www.persee.fr/doc/sotra_00380296_1980_num_22_4_1648.

ne peut l'accepter comme première attitude, ni non plus comme la seule façon d'exercer les droits de l'autogestion et de la politique.

N° 18. Les données sur les grèves qui ont eu un groupe dirigeant sont approximatives. Les travailleurs gardent le secret sur les groupes dirigeants et leurs membres.

N° 19. Durant les grèves, les travailleurs sont en général restés sur les lieux de travail dans 89,7% des cas. Il n'y a eu que dix grandes grèves avec des manifestations dans les rues ou des tentatives de le faire qui ont échoué. On n'a pas enregistré de détériorations de machines dans les usines.

N° 26. Les opinions des enquêtés sur l'attitude des syndicats et des organes de l'autogestion face à de futures grèves ne sont pas tout à fait semblables et elles se contredisent parfois. Le syndicat et les organes d'autogestion devraient dans la majorité des cas, agir préventivement, et 24,3% des enquêtés croient que le syndicat devrait soutenir ces grèves que les travailleurs font comme en dernier recours.

Il faut souligner le courage dont font preuve Neca Jovanov, ses éditeurs et collègues en avouant que les «travailleurs gardent le secret sur les groupes dirigeants et leurs membres¹». Une lapalissade dans le pays, mais qui révélait les rapports entre les exploités et les exploités, peut-être pour déclencher une prise de conscience chez les dirigeants léninistes capables de le faire. Quant aux léninistes étrangers et notamment français, ils demeurèrent aveugles et sourds².

Le paradoxe, déjà souligné, est qu'on discutait de l'autogestion yougoslave sans en connaître la réalité. Dans le cas de l'Algérie, trois aspects ont été significatifs. D'abord, la spontanéité de la manière de s'organiser des travailleurs agricoles Algériens pour autogérer les grandes propriétés abandonnées par les patrons (des Français qui décidaient de quitter le pays). Le deuxième, a été une tendance de la créativité prolétarienne à s'étendre à certaines usines. Et, très rapidement, le dernier aspect: l'interdiction imposée par le sommet du parti unique (qui étrangla tout ce qui semblait pouvoir lui échapper, comme le mouvement d'émancipation féminine). Ces attitudes de l'administration Algérienne étaient totalement différentes de ce que l'on connaissait de l'autogestion en

1. Cependant, une interview de Jovanov dans la revue *Autogestions* en 1981 déclencha une campagne «à la soviétique» contre la revue en Yougoslavie et en France. Jovanov affirma n'avoir jamais été interviewé. Voir «Propagande hostile Yougoslavie sur la piste de la French connection».

2. Voir Frank Georgi, *L'Autogestion en chantier: les gauches françaises et le «modèle» yougoslave (1948-1981)*, Nancy, L'Arbre bleu, 2018. L'absence de prise en compte du contenu du texte de Paul Zorkine (une allusion p. 327) montre le poids des illusions et de l'ignorance du réel.

Yougoslavie. C'est pour cette raison que, en dépit de ses défauts ignorés ou passés sous silence, il est indubitable que l'autogestion entraîna des réflexions importantes.

Deux revues stimulèrent le débat. La revue anarcho-communiste *Noir et Rouge* publia dans son numéro 30 (en réalité 31-32) de juin 1965 une étude intitulée «Collectivités espagnoles», dont le titre était aussi sur la couverture. C'était la traduction d'une interview du camarade José Llop sur la collectivité des coiffeurs de Barcelone et celles de Flix et Ascó; la fin de l'article paru dans le numéro suivant. En avril 1966, la couverture du n° 33 était «Autogestion». Je ne me souviens pas si nous nous sommes rendu compte que nous employons déjà le mot comme définition d'une tactique ouvrière organisée à la base. En revanche ce qui est certain c'est que nous avons également publié dans *Noir et Rouge* en juin 1965, un texte d'une conférence de décembre 1964 de Daniel Guérin «L'autogestion contemporaine» où il donnait tout son sens actuel à l'autogestion :

L'autogestion est, incontestablement, si les ailes ne lui sont pas rognées, une institution de tendances démocratiques, voire libertaires. À l'instar des collectivités espagnoles de 1936-1937, elle vise à confier la gestion de l'économie aux producteurs eux-mêmes. À cet effet, elle installe dans chaque entreprise, par voie d'élection, une représentation ouvrière, à trois échelons : l'assemblée générale souveraine, son abrégé délibératif, le conseil ouvrier, enfin l'organe exécutif : le comité de gestion. La législation prévoit certaines garanties contre la menace d'une bureaucratisation : les élus ne peuvent faire reconduire indéfiniment leurs mandats, ils doivent être engagés directement dans la production, etc. En Yougoslavie, les travailleurs, en dehors des assemblées générales, peuvent également être consultés par référendum¹.

De son côté et quelques mois plus tard, le premier numéro de la revue *Autogestion* sortait en décembre 1966. Elle avait une orientation clairement universitaire et militante, avec la tendance autoritaire et la libertaire. La présentation de la revue se plaçait dans le sillage du sociologue français (ex-soviétique non léniniste et grand connaisseur de Proudhon) Georges Gurvitch (1894-1965), comme créateur d'«une théorie sociologique de l'autogestion». Et une de ses interventions était citée :

Je peux témoigner de l'extraordinaire pénétration des idées proudhoniennes, aussi bien parmi les intellectuels russes, que dans les syndicats ouvriers russes. Pour ma part, ce n'est pas en France, mais en Russie, que je suis devenu proudhonien, et si je suis venu en

1. *Noir et Rouge*, n° 31-32, juin 1965.

France, c'est pour mieux approfondir ma connaissance de Proudhon. Je peux donc donner un témoignage personnel direct : les premiers soviets russes ont été organisés par des proudhoniens, ces proudhoniens qui venaient des éléments de gauche du Parti socialiste révolutionnaire ou de l'aile gauche de la social-démocratie russe. Ce n'est pas chez Marx qu'ils ont pu prendre l'idée de la révolution par les soviets de base, car c'est une idée essentiellement, exclusivement proudhonienne. Comme je suis l'un des organisateurs des soviets russes de 1917, je peux en parler en connaissance de cause¹.

Avant 1965, Georges Gurvitch n'écartait pas une variante :

En second lieu, les conseils ouvriers peuvent être instaurés par un gouvernement politique issu de la révolution sociale, qui, après avoir au préalable réussi à se stabiliser et à éliminer les forces adverses, s'est de plus persuadé que le meilleur moyen de réaliser une planification à la fois démocratique et capable de donner le maximum de rendement est de se dessaisir en faveur de la représentation directe des travailleurs. C'est la voie yougoslave².

Visiblement Gurvitch ne s'était pas aperçu de déclarations contradictoires, de 1956, du théoricien de l'autogestion yougoslave, Edvard Kardelj :

Sans ce droit d'ingérence [du Parti] il est impossible d'assurer l'unité du système, ainsi qu'un fonctionnement uniforme des services publics. [...] Notre intervention, en certains cas, revêt une tendance à revenir purement et simplement à une gestion bureaucratique. Il est vrai que la base financière de la gestion autonome de nos conseils ouvriers et de nos communes est trop étroite³.

Dans ce premier numéro, on peut lire aussi des déclarations comme :

Par conséquent, le parti de l'autogestion ne peut être que le parti qui mène la politique vers le terme et la fin de la politique, par-delà la démocratie politique⁴.

Mais le mérite historique de l'École marxiste yougoslave, attachée à l'expérience de l'autogestion, consiste à vouloir renouer avec les traditions critiques, créatrices, du marxisme authentique dans la recherche de la voie pour la reconstruction socialiste de la société, compte tenu du contexte historique actuel⁵.

1. *Autogestion*, n° 1, décembre 1965.

2. *Idem* [écrit en 1957], p. 53.

3. « Notre administration d'État dans la situation nouvelle » dans « Le nouveau droit yougoslave » 1956, *Socialisme et autogestion*, Albert Meister, 1964, cité dans *Noir et Rouge*, n° 33, février 1966, « L'autogestion en Yougoslavie (suite) », Ivo [Todor Mitev], p. 6-7.

4. Henri Lefebvre, p. 69.

5. Michel Raptis, p. 92.

Conclusions

Ce panorama démontre que, malgré la désinformation ou les illusions sur la Yougoslavie, le nouveau mot «autogestion» a fini par désigner une pratique séculaire de la lutte de classe («L'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes», indiquaient les statuts de l'association internationale des travailleurs en 1864; une jolie phrase presque jamais appliquée au sein de cette association par les «libertaires» et leurs ennemis «autoritaires»).

L'autogestion suppose une construction de la nouvelle société par la classe ouvrière, avec le droit et le devoir de la critique fraternelle et éventuellement la révocation des délégué-es désigné-es pour représenter leurs semblables. Simultanément, l'autogestion maintient une partie de l'expérience historique des luttes prolétariennes. Et, surtout, c'est une pratique quotidienne qui instruit ses membres et qui se forme elle-même au fur et à mesure. Par exemple, en 1936 dans l'Espagne révolutionnaire, il y eut des secteurs qui ont d'abord fonctionné en adoptant l'égalité des salaires, et ensuite le salaire familial, car l'expérience avait démontré que c'était la manière qui correspondait le mieux aux besoins locaux.

Dernière remarque, on pense souvent que l'autogestion a un côté autoritaire et un autre libertaire. En fait, chez les anarchosindicalistes espagnols, avant 1936, il existait deux conceptions du communisme libertaire celle d'Isaac Puente (qui inspira la majorité des camarades à la base) et celle d'Horacio Martínez Prieto qui était peu différente [ou pas du tout] de certains aspects du marxisme-léninisme¹. Elle inspira des membres et des ministres du «sommet» anarchosindicaliste entre 1936 et 1939. À l'inverse et à partir du marxisme-léninisme, il y eut des pratiques très distinctes, voire libertaires, comme en Allemagne en 1920-1922 avec l'Union générale ouvrière (AAUD-E), que dépeint ainsi Otto Rühle², dans un texte de 1922 :

1. «Dès que la grève révolutionnaire n'aura plus de raison d'être, tous les producteurs en général doivent réintégrer leurs postes de travail et reconstituer ainsi la situation prérévolutionnaire jusqu'à ce que les statistiques, l'examen serein des circonstances permettent d'établir des normes pratiques pour entamer le déplacement des producteurs d'objets inutiles et de contraintes, en les incorporant aux nouvelles demandes du travail social. [...] les travailleurs eux-mêmes désigneront leurs mandataires [...] ils auront la faculté de réguler le travail, de décider des horaires, de créer leurs comités d'usine, d'imposer des sanctions disciplinaires aux paresseux et contre le sabotage, l'immoralité, de stimuler et de récompenser le dévouement et l'étude, d'impulser la propagande. Ils organiseront des groupes de choc, d'activité et ils imprèneront l'ambiance d'une saine moralité» (extrait de Horacio Prieto, *Comment nous allons renforcer la révolution*, 1932).

2. Otto Rühle (1874-1943) : député du SPD, il rejoint Karl Liebknecht dans son vote au Parlement contre les crédits de guerre le 20 mars 1915. Avec celui-ci et Rosa Luxemburg, il participe à la création

L'objectif final de l'AAUD-E est une «société sans domination»; la voie vers ce but est la «dictature du prolétariat» comme classe. La «dictature du prolétariat» est l'exercice «exclusif» par les travailleurs de leur volonté sur l'institution politique et économique de la «société communiste», par l'«organisation de conseils». Les tâches immédiates de l'AAUD-E sont:

1. La «destruction des syndicats et des partis politiques», principaux obstacles à l'unification de la classe prolétarienne et du développement ultérieur de la révolution sociale, qui ne peut être l'affaire des partis et des syndicats.

2. «L'unification du prolétariat révolutionnaire dans les usines», les débuts d'une autre production, base de la société à venir. La forme de toute union est l'«organisation dans l'usine». L'AAUD-E rejette toutes les «méthodes de lutte» réformistes et opportunistes et s'oppose à toute participation au parlement et aux «conseils d'usines légaux», car c'est le sabotage de l'idée conseilliste. L'AAUD-E écarte absolument la «direction professionnelle». Les personnes appelées dirigeantes ne sont considérées que comme des conseillers. «Toutes les fonctions» dans l'AAUD-E sont «honoraires».

C'est de la base que jaillit et se définit l'autogestion. Elle est en soi une direction politique, retrouvant la tradition séculaire des assemblées entre égaux, comme pendant la Commune de Paris. Elle meurt assassinée si un État subsiste.

2018

Source

Libre pensamiento, n°95, été 2018, <http://librepensamiento.org/>.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

«Yougoslavie», tome 3.

Universités: autonomies, participation, cogestion, autogestion ?

Robi Morder

«Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'une révolution ait été faite simplement par les révolutionnaires. Il faut donc que ces

de la Ligue spartakiste, puis du Parti communiste d'Allemagne (KPD) en 1918; exclu l'année suivante, il est parmi les fondateurs du Parti communiste ouvrier d'Allemagne (KAPD) en 1920, et le quitte à la fondation de l'AAUD-E en 1921. Dès lors, il sera un des promoteurs du «communisme de conseils».

révolutionnaires entraînent avec eux des réformistes ; mais nous faisons tout ce qu'il faut pour qu'ils n'y parviennent pas¹.» C'est le 12 novembre 1968, il y a cinquante ans, que le ministre de l'Éducation nationale, Edgar Faure, faisait adopter la « loi d'orientation sur l'enseignement supérieur », plus connue sous la dénomination de « loi Faure ». Les journées « Archives et mémoires étudiantes : cinquante ans de représentation étudiante » ont été l'occasion de revenir sur les questions stratégiques et tactiques auxquelles peuvent être confrontés les mouvements sociaux et syndicaux, les autogestionnaires, face à des réformes institutionnelles².

À l'insurrection étudiante du printemps 1968 qui avait ébranlé en profondeur lycées et facultés, Edgar Faure semble répondre aux aspirations de pouvoir étudiant, de cogestion, voire d'autogestion. Rompant avec les principes centralisateurs de l'Université napoléonienne, les nouvelles universités, établissements publics à caractère scientifique et culturel, seront désormais gérées par un conseil d'administration composé de représentants élus des personnels (enseignants et non enseignants) et usagers (les étudiants), auxquels seront ajoutées des « personnalités extérieures » choisies par les membres élus du conseil. Ainsi, ce seront des syndicalistes, des chefs d'entreprise, des représentants de collectivités territoriales qui pourront siéger dans lesdits conseils selon les choix des uns et des autres. Grande nouveauté, ce ne sera plus l'État avec ses recteurs qui dirigera les facultés comme autrefois, mais des présidents d'université élus par l'ensemble des membres du conseil. Quant aux anciennes facultés chapeautées jusque-là par des « doyens », professeurs désignés par les professeurs (à l'exclusion des autres catégories d'enseignants tels que les assistants, maîtres assistants, chargés de cours, etc.), elles deviennent des UER (unités d'enseignement et recherche), dotées de conseils élus désignant – tous collèges confondus – le directeur ou la directrice de l'unité³.

Si les trois principes qui guident le projet Edgar Faure sont l'autonomie, la participation, l'ouverture sur le monde extérieur, ce n'était pas pour instaurer des autonomies autogérées revendiquées dans les assemblées et commissions dans le contexte d'une action dirigée contre le système capitaliste.

1. Edgar Faure, *Philosophie d'une réforme*, Paris, Plon, 1969, p. 108-109.

2. Pour aller plus loin : Jean-Philippe Legois, « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limite, discours et pratiques » ; et Robi Morder, « L'autogestion dans les mouvements étudiants et lycéens dans les “années 68” », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2003.

3. Bruno Poucet (dir.), *La Loi Edgar Faure : réformer l'université après 1968*, Rennes, PUR, 2016.

Le conseil d'université, c'est un conseil d'administration, le président en sera l'équivalent d'un PDG qui aura à sa disposition des services, un crédit global de fonctionnement et un contrôle financier *a posteriori*.

Toutefois, confier l'autonomie aux seuls enseignants c'était risquer le « corporatisme, la patrimonialité, la féodalisation ». La participation de représentants extérieurs au sein même de l'institution apparaît nécessaire afin d'éviter que les conseils soient des « huis clos enseignants et étudiants », des tiers à cette parité permettant une « connaissance des besoins effectifs de l'économie¹ ».

C'est toutefois une profonde transformation, à leur échelle une petite révolution, des structures universitaires, jusque-là centralisées aux mains de l'État et des « mandarins » (professeurs de rang A). Cela dépassait même les revendications traditionnelles du syndicalisme étudiant qui réclamait une représentation étudiante dans les instances universitaires, une cogestion des « œuvres » mais pas des universités, bien que dans les années précédant 1968 l'on avait noté une demande croissante de participation étudiante à la décision, notamment en matière pédagogique. À la Sorbonne, en lettres, l'UNEF adopte avant 1968 une structuration rompant avec l'ancienne forme d'organisation, mettant en place des délégués d'amphi et de TP (groupes de travaux pratiques²), et là comme à Nanterre ou d'autres facultés les nouveaux enseignants exclus des lieux de décision par leurs « chers collègues » plus gradés réclament d'avoir voix au chapitre, et sont parfois autorisés à participer – sans droit de vote – aux assemblées. Aucun autre service public ou établissement public n'aura une telle indépendance, en tout cas statutaire, vis-à-vis de l'État, qui partout ailleurs désigne une partie du conseil, et la totalité des directions.

Quant à l'« autonomie », son sens est bien différent selon les interlocuteurs. Cette revendication est portée notamment depuis plusieurs années par une aile « moderniste » des universitaires – principalement en sciences – soucieuse de rompre avec la centralisation étatique pour mieux développer des relations directes entre mondes universitaires et mondes économiques, en convergence avec une partie du patronat (ce qu'on appelait à l'époque les « jeunes patrons »). Les colloques de Caen (1967) et d'Amiens (avril 1968) portent ces aspirations des générations nouvelles d'universitaires et de chefs d'entreprise attirés par le modèle nord-américain³.

1. Edgar Faure, *L'Éducation nationale et la participation*, Paris, Plon, 1968, p. 18.

2. Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Paris, Syllepse, 2018.

3. Robi Morder, *Gouvernement des universités et relations avec les mondes socio-économiques* [archive], rapport

Évidemment, quand en mai-juin 1968 l'université de Strasbourg proclame son autonomie – le recteur, donc le ministère, reconnaissant immédiatement la nouvelle structure –, c'est dans le cadre du rapport de forces de la grève générale. Or, l'autonomie finalement légalement accordée est bien limitée. Certes, les nouvelles universités élaborent elles-mêmes leurs statuts, par le biais d'assemblées et conseils provisoires, dans les marges fixées par la loi. Elles peuvent voter leur budget, à la condition qu'il soit en équilibre, en sachant que l'essentiel de leurs ressources provient de l'État.

Dans le mouvement étudiant, comme dans les syndicalismes universitaires, la question se pose de l'appréciation de la réforme et de la tactique à adopter. Le problème est traité de manière simpliste et binaire : la loi Faure est-elle un « acquis de 68 » dont il faut se saisir, ou bien une « tentative de récupération » qu'il convient de dénoncer et de boycotter ? L'UNEF, après quelques hésitations, décide à son congrès de Marseille (décembre 1968) de boycotter les élections, refusant la cogestion de l'« université capitaliste » et, contre l'intégration, prône le « contrôle étudiant ». Elle n'en précise guère les formes et les contours, sinon en renvoyant à l'exercice de ce contrôle par des assemblées générales. C'est le PSU et l'extrême gauche qui prônent cette orientation, en même temps qu'ils affirment vouloir transformer le syndicat UNEF en un « mouvement politique de masse ». L'AJS (Alliance des jeunes pour le socialisme) prône également le boycott, mais au nom de l'indépendance syndicale, comme Force ouvrière qui est sa référence : le syndicat ne participe pas à la gestion, il est un contre-pouvoir. Une minorité – le courant « renouveau » – animée par les étudiants communistes, avec des socialistes (les « chevènementistes » du CERES), des radicaux de gauche, des « conventionnels », c'est-à-dire les membres de la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand – se prononce en revanche pour la participation aux élections mais pas pour gérer « loyalement ». Les premières élections en 1969 malgré l'appel au boycott de la « grande UNEF » auréolée de son prestige regagné au printemps 1968, donnent une participation étudiante exceptionnelle de 52 %. Du côté des personnels, la CGT, le SNESup comme le SGEN-CFDT décision est prise de participer aux élections. La majorité des conseils d'université seront alors des conseils à majorité « syndicale ». Ils sont privés de leurs éléments « révolutionnaires » qui ont refusé de s'y présenter. L'on peut

dire qu'Edgar Faure a gagné son pari : séparer les « masses réformistes » de l'aile révolutionnaire¹.

L'on notera, outre la défense d'une autre voie syndicale, celle de « délégués de lutte et de contrôle », par une très petite minorité de militants², la manière dont la nouvelle université expérimentale de Vincennes va fonctionner. Ce sera une articulation entre un pouvoir institutionnel « légal », et celui des « commissions ». Les conseils « loi Faure » élus avec un très faible taux de participation, durant une longue période vont être quasiment subordonnés à un pouvoir « réel » et organisé, celui des assemblées et conseils de départements³.

Alors la loi Faure, acquies de 1968, ou tentative d'intégration ? En réalité les deux. Les « modernistes » ont profité de la mobilisation qui avait affaibli les « traditionalistes », mais n'ont pu dans les rapports de force de l'époque avancer vers l'autonomisation marchande, la sélection. Comme après tout mouvement d'ampleur qui n'est ni défait ou écrasé, mais pas totalement triomphant – et l'on peut entendre 1968 comme révolution inachevée – les dominants sont contraints à la fois de céder en escomptant regagner du terrain ultérieurement. Tout au long des années 1970 et 1980 ils se heurteront aux résistances étudiantes, notamment en 1986 avec la réforme Devaquet qui prévoyait une plus grande autonomie déréglementée. Puis, au cours des décennies suivantes et des réformes ultérieures, les successeurs des « modernistes » n'auront de cesse d'élargir avec succès cette autonomie dans un double sens : d'une part l'augmentation des ressources propres et de leur maîtrise par l'augmentation des droits d'inscription et le développement des contrats avec les entreprises, d'autre part la diminution de la représentation des étudiants et des personnels, et surtout de leurs pouvoirs au bénéfice d'une gestion entrepreneuriale de l'enseignement supérieur bien loin de l'esprit du service public. On est bien loin de l'autonomie revendiquée en 1968.

novembre 2018

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

« École, éducation culture », tome 5.

1. Robi Morder, « Étudiants en élections : les stratégies des acteurs », dans Jean-Philippe Legois, Marina Marchal, Robi Morder (coord.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, à paraître.

2. Il s'agit des militants de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR) qui animent une « tendance syndicaliste révolutionnaire » dans l'UNEF, et aussi de groupes proches de la CFDT autogestionnaire tels le MARC (Mouvement d'action et de recherche critique).

3. Pierre Merlin, *L'Université assassinée*, Paris, Ramsay, p. 206–214. 1980. Guy Berger a exposé cette histoire lors de notre conférence « Autogestion dans les années 1968 » (voir vidéo à partir de 2.13).

À propos des fondements théoriques de l'autogestion

Collectif

Cette recherche des fondements théoriques de l'autogestion est un des moments nécessaires à l'élaboration d'une ligne politique qui a pour thème fondamental : l'*autogestion*. Dans la mesure où pour nous, groupe révolutionnaire, l'autogestion est le système social et économique à atteindre à la suite d'une critique radicale du système capitaliste, nous aborderons cette recherche par une analyse du travail aliéné.

Le travail

326

Le travail est une activité spécifique et essentielle de l'homme, c'est la création ou la production d'objets : ce que nous pouvons traduire par pratique.

Pourquoi cette activité est-elle spécifique (appartenant en propre à l'homme et à l'homme seulement) et pourquoi est-elle essentielle (définissant l'homme fondamentalement) ?

Elle est spécifique parce que l'homme seul (en face de toutes les autres créatures de la terre) peut se représenter à l'avance ce qu'il fera, ce qu'il traduira dans ses actes. Dans le travail, justement, l'individu doit avoir l'idée de l'objet qu'il aura à produire.

Elle est essentielle car l'homme n'est pas nécessairement poussé à produire des objets pour satisfaire ses besoins immédiats ou élémentaires. Une telle activité peut répondre à quelque chose de fondamental en l'homme. On peut affirmer que seul est homme et seul se perçoit comme homme celui qui crée des objets.

Le travail, ou créativité, est une production d'objets. Nous pouvons traduire ce processus par le concept « d'objectivation ». Notons que dans le mot objectivation le terme objet est contenu. Le suffixe *ation* indique un mouvement, une élaboration, un effort de construction. Il indique les différents moments de cet effort de création.

1. La dépense d'énergie autant intellectuelle que physique, du créateur c'est-à-dire, l'acte de production.

2. Le résultat de cet acte de production, à savoir le produit, l'objet ou la création, objet qui devient extérieur à l'homme créateur et qui est posé devant lui-même comme étranger. Dans ce produit, est cristallisée toute l'énergie qu'il a fallu dépenser pour le produire. Cette cristallisation indique que cette énergie n'appartient plus au créateur mais à

l'objet; disons que l'homme ne colle plus à son objet quand ce dernier est achevé.

Le travail aliéné, sa cause, sa nature.

Que devient ce processus d'objectivation (car c'est cela qui nous intéresse) dans le système économique et social capitaliste?

Nous avons défini jusqu'à maintenant la forme idéale de ce processus. Ce modèle, nous allons le plonger dans la réalité capitaliste et nous allons voir qu'il en subit beaucoup de dommages. Le système capitaliste est fondé sur la propriété privée des moyens de production; dès lors, certains individus possèdent les moyens de production; ces individus, ce sont les capitalistes. Et le système est tel que tout homme est obligé d'utiliser ces moyens de production pour être créateur. Notre homme, que nous avons vu créer à l'intérieur d'un processus d'objectivation est devenu ouvrier, c'est-à-dire, un créateur qui met sa force de travail au service d'un autre homme, le capitaliste. C'est l'aliénation.

Cette nouvelle situation va changer les rapports du créateur à son objet et les rapports du créateur vis-à-vis de son acte de production, vis-à-vis de son effort de création lui-même.

Quels sont les nouveaux rapports du créateur à l'objet en tant que ce créateur est devenu ouvrier?

De notre modèle (précédemment établi) nous avons déjà vu que l'objet achevé (la force de production cristallisée dans un produit) tendait à se détacher de son créateur. Cela veut dire que dans l'acte de production lui-même, c'est-à-dire, pendant que l'on fabrique l'objet, les rapports entre créateur et objet se posent en termes de création. Mais l'objet achevé, les rapports se posent en termes de possession. Le créateur devient propriétaire de son objet, donc le contact entre le créateur et son objet n'est plus immédiat mais subsiste cependant et se caractérise encore comme un rapport direct, celui de la possession, le créateur possède l'objet qu'il a produit.

Dans le système capitaliste le créateur, ici l'ouvrier, ne peut même plus établir des rapports de possession avec son objet. Cet objet est devenu la propriété du capitaliste.

C'est la propriété privée et capitaliste qui fait que l'objectivation devient aliénation: l'objet produit est devenu dès lors complètement étranger à son producteur. Celui-ci n'existe plus en tant que créateur mais en tant qu'ouvrier, c'est-à-dire que le travail n'est plus pour lui qu'un moyen d'assurer sa survie en tant qu'être physique. Le travail manque à sa mission qui est d'être une manifestation de la personnalité entière de l'individu, d'être une activité essentielle de l'homme. Par là

même, l'homme ne vit plus d'une façon complète mais en tant qu'être physique, l'homme est devenu une moitié d'homme, comme dit Marx «l'homme devient le bestial et le bestial devient l'humain».

Que devient le rapport du créateur à son effort de création ?

Le projet de création n'appartient pas à celui qui produit les objets dans le système capitaliste. Le projet est lié à des exigences économiques et commerciales qui dépassent l'individu créateur. Ce projet lui est imposé, et d'une façon telle qu'il ne lui est pas expliqué. Le travail devient un travail forcé dès son origine. Le travail est devenu extérieur au Travailleur, nous avons déjà noté que l'objet devenait étranger à son producteur, mais là c'est le travail lui-même qui lui devient extérieur.

Ainsi, l'aliénation est maintenant complète, l'homme est devenu étranger à un objet qu'il produit et à son travail lui-même, à son activité productive, à son effort de création.

Dans la mesure où cette activité créatrice est une force vitale, une activité essentielle de l'homme, nous prouvons que l'homme est devenu étranger à soi, puisqu'il est devenu étranger à ce qui lui est essentiel à ce qui fait qu'il est un homme en face des autres créatures de la terre.

La spontanéité et l'autogestion

Lorsque l'individu fait un projet de création, comment la spontanéité intervient-elle ? C'est parce que l'individu possède une spontanéité qu'il peut faire un projet. Nous nous souvenons qu'il a été dit que le projet était imposé au producteur, à l'ouvrier, mais nous voyons tout de suite que cet état de fait n'interdit pas à l'ouvrier des intentions de projet. Ainsi l'ouvrier aliéné devenu étranger à lui-même, pour autant qu'il puisse être autre chose qu'un ouvrier à savoir un individu libre, continue à avoir la possibilité de faire des projets. Cependant entre cette possibilité et l'élaboration du projet subsiste une marge. C'est cette marge qui est comblée lorsque le projet est conçu, une fois le projet conçu un stade reste encore à parcourir, c'est celui de l'exécution de ce projet. Cette marge comblée et ce stade parcouru définissent la pratique, et notamment la pratique révolutionnaire.

Notre ouvrier est donc aliéné mais a toujours ici une qualité indestructible des intentions de projet. La spontanéité toujours existante est cependant inagissante et c'est ce qui va permettre une prise de conscience, car que la spontanéité ne soit pas suivie d'une élaboration de projet est une situation inhumaine (dans le sens où elle n'est pas naturelle). C'est pourquoi, il y a révolte de l'individu exploité, révolte qui accouchera enfin d'un projet, projet qui ne peut être que

révolutionnaire. Car l'ouvrier exploité prenant conscience totalement de sa situation d'aliénation fait le premier pas vers la suppression de celle-ci. Dès lors il ne peut porter son pouvoir de contestation qu'à un niveau révolutionnaire. Restera le deuxième stade à parcourir, celui de la pratique révolutionnaire. Or, c'est à ce stade que nous introduisons la notion d'autogestion. Souvenons-nous que nous avons défini l'aliénation un état où l'objet est devenu étranger à son producteur et où le producteur est devenu étranger à lui-même. Dès lors, le projet révolutionnaire ne peut que contenir deux réconciliations ou deux rétablissements :

- l'homme créateur à nouveau en rapport direct avec l'objet qu'il produit par la suppression de la propriété privée des moyens de production.

- l'homme redevenu présent à lui-même c'est-à-dire produisant non plus pour satisfaire ses besoins mais en tant que la création où le travail est une activité vitale pour l'homme.

Il devient dès lors évident que le projet révolutionnaire ne peut être qu'autogestionnaire, dans la mesure où c'est seulement dans un système autogéré que peuvent s'effectuer ces deux réconciliations.

«Réconciliations» indiquant bien un mot de reconquête : il s'agit pour l'homme de reconquérir son objet et soi-même, c'est-à-dire, sa désaliénation. Et ce mot de reconquête, de l'homme par lui-même, des individus par eux-mêmes, est ce qui est contenu dans le préfixe du mot «autogestion», à savoir «auto». L'autogestion, c'est pour le créateur redevenir possesseur des moyens de production et redevenir créateur d'objets. Son projet de création ne lui étant plus imposé dans un système d'aliénation, ce projet est maintenant conçu par le créateur lui-même.

Historique du concept de gestion directe

Très tôt, certains révolutionnaires se sont rendu compte que deux grandes options révolutionnaires s'affrontaient. Ceci apparaissait déjà lors de la révolution française, dans l'opposition entre les «sans-culottes» et le jacobinisme, entre les forces populaires et les théories et pratiques centralisatrices et autoritaires, les théories de l'État. La tradition des forces populaires fut gardée et développée par les anarchistes :

La révolution comme nous la voulons, doit être le commencement de la participation active, directe et véritable des masses, c'est-à-dire de tous à l'organisation et à la gestion de la vie sociale (Malatesta, 1894).

Kropotkine : l'action anarchiste dans la révolution. De la capacité politique de la classe ouvrière :

La part du peuple dans la révolution doit être positive en même temps que destructive. Car lui seul peut réussir à réorganiser la société sur des bases d'égalité et de liberté pour tous. Remettre ce soin à d'autres, serait trahir la cause de la Révolution.

Enfin, Proudhon : de la capacité politique de la classe ouvrière peut être considérée comme le père de l'autogestion :

Nous, producteurs associés ou en voie d'association, nous n'avons pas besoin de l'état. L'exploitation par l'état, c'est toujours de la monarchie, toujours du salariat. Nous ne voulons pas plus du gouvernement de l'homme par l'homme, que de l'exploitation de l'homme par l'homme. Le socialisme est le contraire du gouvernementalisme. Nous voulons que ces associations soient le premier noyau de cette vaste fédération de compagnies et de sociétés, réunies dans le commun lieu de la République démocratique et sociale.

Le concept de gestion directe était donc bien formulé :

- participation des masses, active, la spontanéité s'organisant au niveau économique comme aux niveaux politique et social ;
- un fédéralisme coordonnant l'ensemble économique et social ;
- cette gestion nécessite la collectivisation, c'est-à-dire l'abolition de la propriété privée, et l'abolition du salariat ;
- elle exige l'abolition de toute forme centraliste et autoritaire d'organisation : l'État. Et même de tout intermédiaire sous forme de parti d'élite, de bureaucratie, ou de simple farce électorale.

Plus tard, avec l'anarcho-syndicalisme et l'expérience de la CNT en Espagne, apparaît l'idée que le syndicat doit jouer un rôle économique important, d'organisation, de coordination, de réglementation et de contrôle de la production, en accord avec les besoins de la consommation :

L'organisation du travail doit se trouver entre les mains des syndicats industriellement organisés dans les conseils communaux, en évitant la collectivisation partielle des entreprises. Ce qui constituerait une négation profonde de l'esprit de socialisation. [...] La socialisation du travail réclame la plus grande intervention des ouvriers organisés. Déjà avant le 19 juillet, les anarchistes ont formulé la structure économique post-capitaliste donnant aux syndicats la mission d'organiser toutes les industries. Les syndicats doivent être organisés par industries ; chacune de celles-ci se rattache aux autres fédérativement. On organise le travail, on étudie les problèmes techniques, on fait tout directement par les syndicats. Dans chaque lieu de travail, les ouvriers se groupent dans leurs comités respectifs, formant ainsi le filet de base de l'industrie. La syndicalisation par industries

s'impose comme un premier pas vers la socialisation. Dans les petites localités, les conseils communaux peuvent organiser la production et la consommation. Tout l'ensemble de la vie économique passera ainsi aux organismes des producteurs. Et tout l'ensemble des syndicats de l'industrie et les conseils communaux se chargeront de la production d'une manière efficace et, d'accord avec les principes d'une socialisation effective. Il ne peut y avoir d'exceptions (Texte CNT-FAI, 1937).

Ainsi au concept de gestion directe, venaient s'ajouter deux nouvelles caractéristiques de première importance :

- l'élément technique d'organisation, dans un certain sens le problème de la planification par le syndicat ;
- l'élément économique important que les systèmes économiques actuels n'arrivent pas à rationaliser : les consommateurs. Car on ne peut laisser ce secteur économique sans autonomie, c'est-à-dire sans réelle possibilité d'intervention sur la production.

N.B. : Sous le terme syndicat, il ne faut pas voir la réalité des syndicats actuels.

1967

Source

Bulletin de recherche sur l'autogestion de l'UGAC (Union des groupes anarchistes-communistes), 1967.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

L'autogestion en question

Collectif

On ne peut aborder le problème de l'autogestion, sans que les théoriciens de l'«efficacité» affirment que l'on ne peut parler d'autogestion qu'après une longue période préparatoire durant laquelle, les problèmes tels que l'immaturité technique, et le manque de conscience des travailleurs auraient été résolus.

Ils affirment que les travailleurs ne pourront jamais résoudre les problèmes que pose la bonne marche d'une économie nationale et, à plus forte raison, une économie internationale. Ils en concluent naturellement qu'une avant-garde consciente est nécessaire pour diriger le pays, une avant-garde qui s'appuiera sur une organisation centraliste qui réglera toutes les situations. Cette avant-garde créatrice et gardienne

d'un système s'installe pour veiller à la bonne marche de l'ensemble et devient bureaucratie.

Le problème qui se pose est dès lors de savoir si «le système de gestion centralisé de l'économie qui rapporte à l'appareil d'État un pouvoir sur les hommes est réellement le seul et inéluctable moyen d'accélérer l'essor économique en régime socialiste» (p. 19, *op. cit.*)¹.

Il est dès lors important de répondre d'un point de vue théorique à cette argumentation.

Critique des arguments centralistes

La liquidation de l'argument goinfriste

Au vu des deux exigences primordiales de l'économie moderne : la reproduction élargie ou l'accumulation du capital, soit la plus-value utilisée sous forme d'investissement, et les conditions nécessaires à cette accumulation : la concentration de la production, la spécialisation et la collaboration des entreprises, etc., ceux qui avancent cet argument craignent que les travailleurs, vu leur conscience sociale peu développée et leur immaturité technique, mangent les fruits du travail, soit : interdisent toute possibilité d'accumulation, se laissent aller, en un mot, au «goinfrisme».

Mais, en fait, cette crainte n'est fondée que sur le postulat qui affirme que l'accumulation dépend de la libre volonté des producteurs ; or, comme Marx l'a montré, il n'en est rien, l'accumulation du capital étant économiquement nécessaire. Ce «volontarisme» a cependant le mérite d'indiquer un véritable problème :

Celui de savoir si, et dans quelle mesure, agit en réalité la nécessité économique, c'est-à-dire les rapports socio-économiques qui déterminent la «libre volonté» des producteurs directs lorsqu'ils statuent sur la disposition des produits de leur travail.

En effet, si l'on n'édifie pas les rapports socio-économiques adéquats, rendant la condition matérielle des travailleurs dépendante du volume et de l'efficacité de l'accumulation fixée par eux-mêmes, ils auront probablement tendance à manger les fonds de développement des entreprises.

Supposant, pour les besoins de la cause, la possibilité de laisser à la libre volonté des travailleurs la répartition de toute la valeur nouvellement créée dans l'usine de leur patron (capitaliste ou État - qu'il soit capitaliste ou socialiste), ils décideront, selon toute vraisemblance, de manger la totalité du revenu, parce qu'ils n'ont pas

1. Toutes les citations sont extraites d'un livre de Dusan Bilandzic consacré à la gestion des entreprises en Yougoslavie (1967).

été placés dans les rapports socio-économiques (productifs) où, au lieu de leurs patrons, ils dirigeraient la production et la répartition, et où leur condition matérielle dépendrait de leur direction (p. 31, *id.*), problème dont nous voyons très clairement transparaître, à travers son énoncé, la solution. Si les travailleurs sont placés dans des rapports productifs où le revenu servant à subvenir à leur consommation individuelle et à la consommation commune, c'est-à-dire à satisfaire leurs besoins, est réalisé dans le cadre du revenu obtenu par leur entreprise gérée par eux-mêmes, il sera, de toute évidence, dans leur intérêt d'assurer le revenu aussi élevé que possible de leur organisation de travail ; plus élevés seront leurs revenus individuels et les possibilités de satisfaire les besoins des travailleurs. Étant donné que ce revenu dépend directement de la productivité de leur travail, et celle-ci des moyens de travail, c'est-à-dire du degré de concentration de la production, des moyens de travail, etc., l'accumulation, en tant que condition d'atteindre les effets adéquats, sera pour les travailleurs toute aussi importante que leurs revenus individuels (p. 32, *id.*).

Ce n'est donc pas uniquement et principalement un humanisme libertaire qui proclame la nécessité de l'autogestion, mais les impératifs eux-mêmes de l'économie qui vise à la haute productivité, l'accumulation, la gestion rationnelle de la production. Seul l'intérêt matériel des travailleurs à rechercher les solutions les plus rationnelles peut être le moteur d'une économie efficace. Seule l'autogestion suscite cet intérêt, et certainement pas le stakhanovisme :

C'est pourquoi les avantages économiques et socio-politiques de l'autogestion ouvrière, dans le cas concret de la prise des décisions par les producteurs directs, dans les conditions de la reproduction élargie, proviennent non seulement de la liberté du travail conçue au sens abstrait, mais aussi de l'intérêt réel des travailleurs dans la production à rechercher les solutions les plus appropriées et les plus rationnelles. Cet intérêt matériel direct quant à la reproduction la plus appropriée et le fonctionnement efficace en général ne peut guère être attendu de la part des organes sociaux hors de la production, des hommes de l'appareil d'État, quelle que soit leur aptitude à trouver les solutions effectivement les plus appropriées et les plus rationnelles, du fait que leur intérêt matériel ne dépend pas du succès ou de l'insuccès du fonctionnement des entreprises (p. 33, *id.*).

La liquidation de l'argument de l'immaturité technique de la classe ouvrière

Ainsi est nécessaire l'autogestion :

Si les travailleurs gèrent leur entreprise, celle-ci doit inévitablement être libre de déterminer sa propre orientation productive et choisir

librement le volume, l'assortiment et la qualité de sa production. Cela veut dire aussi que les organisations économiques doivent être libres dans la répartition de leur revenu, après s'être acquittées de leurs obligations vis-à-vis de la communauté sociale (p. 38, *id.*).

Il nous faut encore écarter l'argument de l'immatunité technique de la classe ouvrière. En effet, si des cadres dans le domaine économique sont nécessaires, «la division du travail entre le travail d'exécution et celui de direction étant la caractéristique la plus importante du travail social, du point de vue de la technique socio-économique et politique du processus de production matérielle» (p. 42, *id.*), cela n'implique pas pour autant qu'au niveau des décisions de la politique économique ces techniciens soient ceux qui gouvernent, en effet «contrairement aux rapports techniques entre les hommes, dans le processus de production matérielle apparaît une autre forme de division de travail qui a son caractère. Celle-ci s'exprime par la détermination des conditions de la production et de la répartition» (p. 42, *id.*) et sous le socialisme autogestionnaire ce sont les conseils ouvriers représentatifs de l'ensemble des ouvriers qui doivent effectuer cette détermination. Cette distinction est d'importance car «en participant à la gestion de l'entreprise, les travailleurs ne se prononcent pas sur les questions techniques professionnelles, mais statuent sur la politique de production, de formation et de répartition du revenu, chaque travailleur étant apte, plus ou moins; à se livrer à ces activités car il s'agit des questions économiques et politiques de production et de répartition du revenu» (*id.*).

Seule cette détermination des conditions de la production et de la répartition du revenu, par les masses laborieuses, permet, comme cela apparaissait clairement devant les impuissances du centralisme, une gestion rationnelle de l'économie et un climat authentiquement socialiste de collaboration entre ceux qui dirigent et ceux qui exécutent, qui se substitue aux méthodes répressives de la bureaucratie administrative.

Espagne

S'il est important de répondre en théorie aux sophismes du centralisme, il n'est pas moins important de se servir de la politique révolutionnaire de notre époque pour les démentir concrètement. C'est ce que nous tenterons de faire à partir des exemples des révolutions espagnoles et algériennes.

On ne peut pas dire que la situation était particulièrement favorable à une expérience autogestionnaire dans l'Espagne de la guerre civile. En effet, de toutes parts, le problème de la réorganisation de l'économie se posait après le départ de ses anciens maîtres les capitalistes. L'État bourgeois totalement déchiré entre «le...» [manque un mot – NDAA]

de généraux et la révolution ouvrière, fut incapable de faire répartir l'économie et, de réorganiser la vie dans la zone républicaine. Quel avait été alors le «distingué» économiste assez fin pour donner aux travailleurs paysans espagnols une seule chance de réussir là où l'État central avait échoué?

Les conditions étaient, en effet, très défavorables dans ce pays à ce moment-là. En 1936, il y avait 80% d'illettrés en Espagne; inutile de dire que les travailleurs qui bien souvent ne savaient pas lire, n'avaient aucune éducation technique qui leur aurait permis théoriquement de prendre en main la direction des usines. De plus, les grands trusts étrangers avaient retiré leurs capitaux de la péninsule: certaines usines avaient suffisamment d'argent pour repartir; d'autres n'en avaient plus. En bref, la situation était des plus confuses et l'impuissance de l'État à peu près totale.

Contrairement aux marxistes qui prétendent que la socialisation consiste dans la remise de l'économie entre les mains de l'État (les industries doivent être étatisées), les anarchistes estimaient que la socialisation devait être entreprise par les travailleurs dans les ateliers, les fabriques, dans tous les secteurs de l'économie. En Espagne et, en particulier, en Catalogne, la socialisation commença par la seconde voie. On ne peut pas dire qu'elle correspondait à un plan préconçu. Elle naquit de l'initiative spontanée des masses, pourtant l'influence de la doctrine anarchiste sur cette transformation est incontestable, depuis de longues années les anarchistes et les syndicalistes d'Espagne considéraient comme leur but suprême la transformation sociale de la société.

La première phase de la socialisation commence quand les travailleurs prirent à leur charge l'exploitation des entreprises. Dans chaque atelier, fabrique, bureau, magasin de vente, des délégués syndicaux furent nommés qui s'occupaient de la direction. Souvent ces nouveaux dirigeants n'avaient aucune préparation théorique et peu de connaissance de l'économie. Cependant ils avaient une connaissance profonde des nécessités du moment. Ils n'avaient jamais étudié de façon scientifique la gestion des salaires, des prix, de la production, de la relation de ces facteurs entre eux. Ils n'étaient ni marxistes ni proudhoniens mais ils connaissaient leur métier, le processus de production de leur industrie. Leur esprit d'initiative et d'invention suppléait au manque de préparation. Chaque usine, chaque atelier avaient leur propre problème. Qui mieux que ces délégués aurait pu trouver des solutions plus favorables? Est-il concevable de prétendre qu'un groupe d'économistes, pour brillants qu'ils fussent, aurait pu ignorer tout des problèmes particuliers

de chaque usine, trouver des solutions plus adéquates que celles qui furent mises au point par les travailleurs?

Les premiers problèmes résolus après bien de tâtonnements, il a fallu ensuite coordonner les activités des diverses branches de l'industrie ainsi que des diverses collectivités agraires. Le syndicat joua un grand rôle dans cette planification, née de l'initiative populaire. Des délégués furent élus, directement responsables devant ceux auxquels ils devaient leur nomination.

Ainsi fut créé un organe dont le rôle était de planifier, de coordonner les diverses activités des branches d'industrie et des collectivités agraires. Cette planification fut surtout effective en Catalogne, en Aragon, dans le Levant et en Castille.

On devait assister, par la suite, dans la plupart des usines riches, à la création d'une caisse de soutien aux usines plus déshéritées qui payaient, en conséquence, un salaire moins élevé à leurs travailleurs. Il est à noter que le syndicat fit d'importants efforts pour lutter contre la bureaucratisation de certains éléments. Ainsi donc le délégué élu pour représenter l'usine ou la collectivité ou pour simplement s'occuper du problème de la gestion de celle-ci, n'en était pas moins tenu de fournir un travail soit manuel, soit intellectuel, le rôle de délégué n'étant pas considéré comme une profession déterminée. Ainsi furent résolus les problèmes que posait l'économie espagnole. Il ne s'agit pas ici d'idéaliser ces faits, de prétendre que tout fut toujours réussi, qu'il n'y eut jamais d'erreurs. Les solutions ne furent pas toujours excellentes mais il n'en reste pas moins vrai que le bilan de cette autogestion espagnole, qui fut effective – comme nous avons essayé de le montrer, que ce bilan fut positif. Pendant la période où l'autogestion ne fut pas sapée par l'État reconstitué autour des staliniens, la production agricole augmenta de 20 à 30 %; la mécanisation fut accrue dans les campagnes; des terres laissées parfois en friche pour les *señoritos* furent défrichées, irriguées, cultivées.

Dans le domaine industriel, bien que moins spectaculaires, les progrès furent sensibles, l'amélioration du niveau de vie des travailleurs partout effective. Ce fut au contraire pendant la seconde période qui va de la fin de 1937 à 1939, que les staliniens tentaient par tous les moyens de réunir l'autogestion ouvrière. Ils retirèrent aux travailleurs le contrôle de secteurs que ceux-ci avaient parfois créé de toutes pièces, ils installèrent une bureaucratie abusive ou parfois même ils préféraient laisser des entreprises retourner au secteur privé.

Ainsi le contrôle du commerce en Catalogne fut retiré aux syndicats et placé entre les mains d'un secteur privé à partir de 1931 (*resic*), ce qui eut pour conséquence une grave augmentation des prix.

Les travailleurs, ayant perdu jusqu'à leur droit de regard sur l'économie qui était désormais entre les mains de bureaucrates, ne furent plus animés de l'élan qui avait rendu tant de choses possibles. Il est incontestable que la production s'en ressentit. Ceci vient encore infirmer le concept de l'efficacité d'un système économique hautement centralisé.

Algérie

Une revendication permanente de la Révolution Algérienne fut la récupération des terres. À partir de 1956, c'est même la seule qui se trouvait liée à celle de l'indépendance. Il est difficile de croire à une «mystique» de l'Indépendance quand, en Oranie, on entendait dire: «L'exemple du Maroc nous est profitable. En voyant le Maroc, nous (les paysans algériens) disons couramment: "Si c'est ça l'indépendance, merde alors"».

En 1956, au congrès de la Soumman, on insista sur la nécessité d'une véritable réforme agraire comme étant la solution patriotique de la misère des campagnes.

Le programme de Tripoli inscrivit cette tâche en tête des objectifs de la révolution économique.

Pour comprendre cette insistance, il faut se rappeler que:

- l'Algérie est un pays essentiellement agricole;
- les forces révolutionnaires engagées dans la lutte depuis le 1^{er} novembre 1954 se composaient en majorité de paysans sans terre, d'ouvriers agricoles permanents ou saisonniers, de fellahs émigrés aux frontières ou regroupés à la périphérie des villes.

En 1962, avant l'Indépendance, la situation était la suivante:

- 630 000 petits exploitants algériens possédaient 7 300 000 ha (moyenne: 11,5 ha par exploitant);
- 22 000 Européens exploitaient 2 700 000 ha (moyenne: 127 ha par exploitant);
- sur les 275 000 ha des terres irriguées, 75% appartenaient aux Européens; 90% des terres riches appartenaient à 6 300 colons (soit 2 400 000 ha).

Au cours de l'été 1962, dans un climat d'effondrement des structures coloniales et de lutte entre les clans représentant les différentes couches de la société algérienne, une grande partie des agriculteurs français abandonnait leurs terres. Aussi des centaines de propriétaires algériens profitèrent de la situation pour racheter à bas prix les domaines, les bâtiments, le matériel des colons partants. Mais en face d'eux il y eut les paysans qui occupèrent les terres et qui, spontanément, sans

attendre aucune instruction, organisèrent le travail, sur chaque exploitation vacante, y compris sur les terres nouvellement acquises par les propriétaires algériens. La rentrée des récoltes de l'été s'opérait dans les meilleures conditions.

Dans cette spontanéité agissante, beaucoup d'éléments, beaucoup de niveaux se trouvèrent mêlés : l'habitude du paysan à effectuer sa récolte. Plus qu'une habitude, il s'agit d'une raison d'être ; l'instinct de conservation : pour vivre il faut se nourrir, pour se nourrir il faut récolter.

Mais cette spontanéité est révolutionnaire. Si elle a encore beaucoup d'obstacles à franchir (pour cela elle devra se transformer en conscience claire des problèmes), elle est cependant la manifestation d'un état de fait nouveau. L'habitude, l'instinct de conservation, sont bien les conditions nécessaires, mais non suffisantes de l'organisation autonome des paysans ayant pour but d'effectuer la récolte. Mais c'est seulement la structure nouvelle, c'est-à-dire celle de la prise en main de l'ensemble de la production agricole par les paysans eux-mêmes, qui les fait déboucher sur un niveau de conscience révolutionnaire, parce que conscience de la nécessité du travail et de la responsabilité collective.

La dimension révolutionnaire de l'action des paysans au moment de la récolte de l'été 1962 se retrouva dans la vigueur qu'ils déployèrent pour défendre le nouvel état de fait : la gestion des entreprises agricoles par les paysans eux-mêmes.

En effet, une Ordonnance du 24 août de l'exécutif provisoire allait relancer la lutte, puisqu'elle tendait à assurer « une utilisation et une exploitation normales... dans le respect des personnes et des biens ». Parce qu'un tel texte voulait les mettre dehors, une fois la récolte assurée et la terre labourée en automne, les paysans algériens s'opposèrent énergiquement à l'accaparement des terres par des nouveaux maîtres et même la gestion momentanée d'administrateurs envoyés par l'exécutif provisoire.

La lutte pour l'autogestion était alors la lutte des classes en Algérie.

Durant cette même période, un trafic d'une grande envergure s'établissait à l'échelon national. « Dans ce climat de spéculation, la naissance de l'autogestion manifeste une réaction saine et spontanée des paysans ». (Hervé Bourges, *L'Algérie à l'épreuve du pouvoir*). Le gouvernement de Ben Bella, tout au début, allait entériner un tel état de fait et interdire toutes transactions. Le décret du 22 octobre 1962 confiait la responsabilité des exploitations abandonnées par leurs propriétaires à des comités de gestion provisoire. 950 000 ha se trouvèrent alors en autogestion.

Les décrets du mois de mars, accueillis avec enthousiasme par les travailleurs et les étudiants algériens, institutionnalisèrent cet état de

fait. En avril 1963, 1 500 000 ha étaient entre les mains des ouvriers agricoles dont la plupart n'eurent ni formation politique ni formation intellectuelle ou technique. Mais l'accent fut très rapidement mis sur la rentabilité, rentabilité qui était imposée par un plan économique national, n'émanant pas des entreprises autogérées mais du gouvernement. Des tensions entre la base et le sommet allaient surgir à propos du remplacement de certains présidents de comités de gestion par des directeurs nommés par l'État.

L'autogestion fut une conquête des paysans algériens, une conquête révolutionnaire. Cette conquête, les paysans la défendront vigoureusement et consciemment (1^{er} congrès des travailleurs agricoles). Si elle est morte ce n'est pas tant d'un vice interne de fonctionnement que de sa mise en tutelle et de sa bureaucratisation par le pouvoir central.

Dans ces conditions extrêmement défavorables : faible niveau de formation technique des travailleurs, désorganisation des structures sociales et économiques, guerre..., les masses spontanément renversent le règne de l'exploitation capitaliste, remettent sur pied la production avec une réelle efficacité et apportent des solutions nouvelles qui changent qualitativement la production.

Critique interne du centralisme

Nous allons maintenant critiquer le centralisme dans la réalité interne, cette critique peut être portée à quatre niveaux :

1. Les agents de l'État doivent diriger tout et pour cela prévoir tout de leurs bureaux, or les sciences économiques n'ont pas encore découvert, «*pro futuro*», les clefs des rapports économiques précis, et doivent tenir compte de l'impondérable. Il résulte de cette contradiction des disproportions dont les plus fréquentes sont celles entre le degré de développement de l'agriculture et celui des autres secteurs, entre la production des biens de consommation individuelle et celle des moyens de production, etc.

2. Le centralisme est, par ailleurs, responsable d'une gestion irrationnelle de l'économie – «En effet, étant donné que dans les rapports étatistes, toute l'économie nationale fonctionne comme un seul monopole géant où les organisations économiques ne sont que des éléments (dépendants) dudit monopole, on en vient à négliger inévitablement les critères économiques dans les affaires. Dans cette situation, ce qui est essentiel, c'est le mouvement de la production sociale globale, du revenu national et des proportions fondamentales de la répartition. Le système économique ne tient pas suffisamment compte du coût de revient, des

frais de production dans une organisation économique prise en particulier, voire dans un groupement économique. Or, si la marche rationnelle des affaires de toutes les parties de l'économie n'est pas assurée, il ne saurait y avoir d'économie rationnelle dans son ensemble. Dans cette situation, certaines entreprises et même certaines branches économiques peuvent être «non rentables», c'est-à-dire opérer au-dessous du prix de revient, alors que d'autres réalisent un extra-profit fictif» (p. 21-22).

3. Le centralisme est en outre incapable de liquider l'aliénation. En effet, «l'administration d'État organise la production, réglemente tous les rapports en son sein, détermine les modalités d'emploi des moyens de production, fixe le montant des dépenses matérielles, de l'amortissement du capital fixe, du fonds de salaires (donc aussi les revenus de chaque travailleur pris en particulier), le profit, etc. Dans cette situation, le travailleur se sent toujours aliéné des moyens de production, d'où le peu d'intérêt qu'il porte au processus de production» (p. 24-25, *id.*), et ainsi les bureaucrates ont ensuite beau jeu de critiquer l'attitude négligente des ouvriers quant à leur travail. Il est plus rigoureux de reconnaître que «tous les travailleurs et dirigeants étant payés selon la journée de travail et les qualifications [...] ils ne sont pas intéressés au meilleur succès de leur entreprise. Le travailleur était ainsi toujours aliéné des moyens du travail, il ne peut pas influencer directement sur sa position économique» (p. 66, *id.*).

La structure de la Hongrie stalinienne nous en fournit un bon exemple. Depuis 1944, en effet, la Hongrie est occupée militairement par l'URSS. Des mesures économiques draconiennes sont imposées à la Hongrie, mesures dont le caractère colonialiste est incontestable lorsque l'on analyse des échanges économiques entre l'URSS et la Hongrie qui font de celle-ci une véritable province économique de l'URSS.

L'URSS fournit en effet à la Hongrie des produits bruts : coton, minerai de fer, coke, équipement pour l'industrie lourde, etc. et la Hongrie, en échange, fournit à l'URSS des produits finis ou semi-finis, tels que : wagons, péniches, équipement électrique, produits agricoles, ciment, produits pétroliers, etc. La Hongrie «axe» donc son effort sur l'industrie de transformation afin de répondre aux besoins soviétiques. De plus, le prix des marchandises fournies par les Russes est majoré de 20 % alors que le prix des marchandises fournies par la Hongrie est diminué de 20 %. On assiste à des démontages d'usines hongroises qui sont acheminées vers l'URSS, ainsi qu'à la création en Hongrie de sociétés mixtes russo-hongroises, dont le contrôle est en fait entièrement soviétique.

Le but de ces mesures est évident : intégrer l'économie et la main-d'œuvre hongroises dans le système centralisé russe.

Les paysans sont intégrés dans les fermes d'État où ils redeviennent en fait de simples salariés de l'État, le pouvoir de contestation est partout inexistant. Comment, dans ces conditions, prétexter le manque d'enthousiasme des paysans, pour justifier la mise en place d'un tel système économique? (Ici encore le manque d'enthousiasme est une conséquence plus qu'une cause du système centraliste qui ne laisse aucune initiative à la base).

La situation est identique dans l'industrie. On assiste à une exploitation accrue: le stakhanovisme s'y développe monstrueusement. Le salaire de base est réduit; jusqu'à 45% du salaire provient des primes, le salaire est en fait fondé sur le rendement, l'ouvrier hongrois n'a plus pour s'assurer une vie décente qu'à produire la plus possible.

La discipline est stricte, la hiérarchie inflexible (ex.: le directeur est l'unique chef responsable de l'entreprise nationale. C'est lui seul qui, dans le cadre des attributions juridiques, prend les décisions concernant la gestion de l'entreprise) (Conseil des ministres du 21 septembre 1954.) Des amendes pouvant atteindre jusqu'au 15% du salaire mensuel sont instaurées ainsi que des emprunts forcés allant jusqu'à la valeur d'un mois de travail.

4. Cette incapacité a pour conséquence d'être génératrice de conflits sociaux. Ainsi «l'ouvrier qui, à son poste de travail, travaille d'après la norme ou la durée de travail, cherche à obtenir la norme la moins élevée possible, obtenant ainsi son revenu avec moins de travail. De même, il cherche à obtenir une norme aussi élevée que possible d'emploi des matières premières, de l'énergie, etc., afin d'avoir plus d'espace pour réaliser le volume matériel du plan. Contrairement aux travailleurs, l'administration s'efforce d'imposer la norme la plus élevée et le moins de matières premières possible, afin d'obtenir le rendement du travail aussi élevé que possible. Dans ces rapports, le conflit social est inévitable, les intérêts des travailleurs et ceux de la société étant contradictoires» (p. 25-26, *id.*).

En Yougoslavie, toutes ces conséquences négatives du centralisme appelé là-bas la gestion administrative, ne sont pas apparues tout de suite très clairement, du fait de l'unité monolithique du PC dirigeant et de l'énergie révolutionnaire des masses, mais une fois celle-ci affaiblie, notamment à cause de ces rapports de production qu'entraînait le dit centralisme, une certaine conséquence de ces problèmes se fit jour et «les méthodes bureaucratiques de commandement des hommes commencèrent à s'infiltrer graduellement dans le style de travail; l'application de la contrainte commença à se substituer à la persuasion et à l'application» (p. 68, *id.*).

L'auteur date à cette période la prise de privilèges par les cadres révolutionnaires dirigeants, ceci s'expliquant rationnellement: «En effet, la nature des rapports socio-économiques et du système politique engendrait objectivement et irrésistiblement la tendance à l'indépendance de l'appareil d'État en tant que force sociale au-dessus des masses laborieuses qui, du fait même qu'elles s'écartaient graduellement de la gestion des affaires sociales (par rapport à leur participation à cette gestion dans la période de la révolution et dans les premières années qui suivirent la guerre) avaient toujours plus tendance à se désintéresser de la production et manifestaient d'autres formes de mécontentement. Dans les processus sociaux, les symptômes toujours plus fréquents annonçaient donc l'apparition d'une contradiction sociale nouvelle - celle entre les producteurs directs et l'appareil d'État» (p. 70-71, *id.*).

Contradiction qui se manifeste par la réaction d'autodéfense des travailleurs: grèves, apparentes ou perlées, (Yougoslavie) et révoltes ouvrières (Berlin-Est, Pologne 1956, Hongrie 1956). C'est ce dernier exemple dont nous allons poursuivre le développement.

Hongrie

À la mort de Staline, un flottement se produit dans la direction du parti. C'est à cette époque qu'éclatent les grèves de Berlin-Est, Pilsen, Potsdam (RDA) et Poznan (Pologne).

Peu à peu, l'état d'esprit change, certains intellectuels prennent la plume pour critiquer «la nouvelle classe» de privilégiés qui domine le pays. Le mécontentement populaire grandit. Toutes ces fluctuations ont pour conséquence la montée au pouvoir de Nagy, en octobre 1956. Aussitôt, celui-ci au pouvoir, on assiste à une véritable transformation de la société. La révolution ne naît pas du gouvernement, elle surgit spontanément sur les lieux de travail. On assiste à la création des conseils d'usines, des comités révolutionnaires qui remettent en marche les transports, les usines d'alimentation, le ravitaillement, les services sanitaires et même, jusqu'aux éditions de journaux.

Mais un nouveau fait apparaît qui change complètement le problème: Nagy demande le retrait de la Hongrie du Pacte de Varsovie. Aussitôt l'Armée rouge intervient. Le gouvernement est très vite dépassé par l'initiative des conseils d'ouvriers. Ce sont eux qui organisent la lutte contre les Russes. Nagy admet l'existence d'un pouvoir venant du peuple, quand il déclare le 28 octobre à Radio Budapest: «Le gouvernement adopte les nouvelles formes démocratiques qui ont surgi de l'initiative du peuple et il s'efforcera de les incorporer dans l'administration de l'État.» En fait, le pouvoir de celui-ci est de plus en plus réduit.

Une organisation spontanée se forme dans les usines, les administrations, les villages, dans de nombreuses provinces (Borsod, Baranya, Vas, Zala, Sopron, etc.) et, également, à Budapest et dans les quartiers. Les divers comités décident de coordonner leur effort par la création d'un comité national: celui-ci coordonne les activités de chaque branche: travailleurs, étudiants, artistes, intellectuels, paysans, etc. Les conseils d'ouvriers sont élus librement en relation avec les syndicats. Les entreprises et les mines sont dirigées par les conseils. De plus, l'organisation de la lutte armée est aussi organisée par ces conseils: elle regroupe ouvriers, anciens policiers, militaires, étudiants, etc. Le 27 octobre Radio Budapest proclame que les usines seront dirigées par les ouvriers eux-mêmes.

Après la seconde intervention soviétique, Kadar – homme de confiance de Russes – doit reconnaître l'existence de ces conseils. Ceux-ci dressent une liste de revendications dont les points essentiels sont: désignation de Nagy comme premier ministre; libération des combattants de la liberté; retrait des troupes soviétiques; élections libres; droit de grève; les travailleurs reprendront le travail si ces revendications sont acceptées.

La réponse de Kadar est jugée insuffisante. 30% seulement des ouvriers reprennent le travail; la production journalière de charbon tombe de 90 000 à 10 000 tonnes. Une manifestation est prévue pour le lendemain, elle est interdite par l'Armée rouge; mais, peu à peu, la situation va évoluer. Avec l'aide des Russes, Kadar reprend en main la situation: arrestations des meneurs syndicaux, déportations massives dans les camps de travail, etc. L'élan révolutionnaire est peu à peu usé par ces mesures policières et, bientôt, tout rentre dans «l'ordre».

Il n'en est pas moins vrai que l'on peut tirer des conclusions importantes de la révolution hongroise.

Les ouvriers hongrois qui, depuis plus de douze ans, se trouvaient sous l'influence «théorique» du stalinisme et qui, par conséquent, ne possédaient pas une éducation politique très développée, sinon celle que leur apportait la vérité officielle, n'en ont pas moins réagi spontanément dans le sens de l'autogestion quand ils se sont trouvés devant la réorganisation de l'économie hongroise.

Au stakhanovisme, à l'aliénation du travail – ils ont répliqué par l'autogestion qui, en cette période de crise intense, leur a permis sur leur lieu de travail de trouver les solutions les plus adéquates aux problèmes concrets devant lesquels ils se trouvaient.

À la planification centraliste de haut en bas, ils ont répliqué par une planification élaborée par les conseils ouvriers issus de la base.

Les travailleurs n'ont nullement cherché le refuge que pouvait leur apporter l'État paternaliste de Nagy; ils ont au contraire, élaboré eux-mêmes leur propre programme révolutionnaire.

Bien sûr, un certain nombre de gens prétendent que ces grèves et ces révoltes étaient le fait de contre-révolutionnaires et, comme il est tout de même difficile d'affirmer que les ouvriers ne réagissent pas toujours en fonction de leurs intérêts de classe, on trouve toujours des agitateurs petits-bourgeois qui ont introduit une idéologie étrangère aux intérêts de la classe ouvrière. Mais ceux qui prétendent cela devraient tout de même savoir que les seuls mots d'ordre pour lesquels les ouvriers se soient jamais décidés à prendre les armes, se résument tous à celui-ci: «liberté dans le travail». Il faut donc que ces meneurs petits-bourgeois aient promis aux ouvriers la liberté du travail. Comme les révoltes ouvrières ont réellement eu lieu, il faut donc bien en conclure que les ouvriers espéraient cette libération, ce qui signifie qu'ils avaient conscience d'être aliénés.

Cela est dû, nous l'avons vu, à ce que le travailleur n'a plus l'usage de la plus-value qu'il a créé. L'émancipation du travailleur réside donc dans la restitution de l'usage de sa plus-value: cela signifie qu'il doit pouvoir disposer de l'ensemble de son produit; par voie de conséquence, il dispose alors de manière collective des moyens de production, de l'orientation de la production, du mode de distribution. Par ces mesures, les moyens de production ne sont plus séparés du producteur.

Cette réconciliation s'appelle l'autogestion.

L'autogestion

Critique de l'État

«Ne s'étant pas elle-même organisée, en conséquence, la société a graduellement cherché et offert à faire administrer certains domaines de sa vie par l'État, lequel porte en soi une tendance naturelle et innée à diriger les hommes» (p. 14, *op. cit.*).

Dès lors, l'alternative est claire: «Ou la bureaucratie administrera les affaires sociales, en menaçant de ce fait les intérêts de classe et la position des producteurs, ou bien la classe ouvrière gèrera les affaires sociales, en se servant de la bureaucratie comme d'un moyen» (p. 15, *id.*). Ceci nous amène à poser la deuxième question qui nous intéresse:

La philosophie de l'autogestion

Il faut donner au mot d'autogestion toute son ampleur et sa généralité, et montrer que le socialisme sera celui de la gestion directe des producteurs ou bien ne sera pas – «La conception idéologico-politique

de l'autogestion sociale implique les changements qualitatifs à opérer dans toute la structure socio-économique et politique, avec les conséquences adéquates dans tous les autres domaines de la vie sociale, sans excepter aucune de ses sphères. Afin d'illustrer l'ampleur de ces changements, il suffit de rappeler qu'il s'agit du processus d'élévation de l'homme moyen, producteur direct et citoyen, au niveau de gestionnaire des affaires sociales. L'inclusion du travailleur-producteur dans le processus de gestion de la production matérielle est un acte de portée historique mondiale. En effet, il convient de ne pas perdre de vue que jamais dans l'histoire des sociétés de classe, il n'était possible d'inclure dans la gestion les classes opprimées. Au contraire, c'était le droit presque absolu des classes et couches dirigeantes. Les grandes propriétés foncières en régime d'esclavage, les grandes propriétés féodales, l'usine capitaliste, étaient dirigées exclusivement par leurs propriétaires, tandis que les personnes opprimées étaient les objets de cette direction. Dans la structure socio-économique étatiste, bien que le pouvoir des capitalistes ait été renversé, le droit de gestion n'appartient pas non plus au producteur, mais à l'appareil d'État. Alors que tous les bouleversements antérieurs dans l'histoire de la société humaine, y compris les bouleversements révolutionnaires, en renversant les structures sociales périmées, formaient toujours, sous telle ou telle forme, une structure sociale où existait une couche sociale à part qui gouvernait les hommes –, le sort de la conception de l'autogestion sociale dépend de sa capacité de prévenir un tel processus» (p. 26-27, *op. cit.*).

Il nous faut maintenant préciser de quelle autogestion s'agit-il. En effet, l'autogestion ne doit pas consacrer la participation des masses à la gestion seulement au niveau des cellules socio-économiques de base, mais aussi aux niveaux centraux de la société, vu que «toute tentative faite pour entraver l'influence des masses sur la prise des décisions des organes centraux de la société ne tarderait pas à se traduire par des désaccords et conflits entre deux tendances: tendance d'autogestion dans les cellules de base et, tendance étatiste dans les organes de gestion centraux, ce qui provoquerait de nombreux conflits sociaux et aboutirait, selon toute vraisemblance, à la victoire temporaire de la composante d'«État» sur la composante d'«autogestion»» (p. 35, *id.*). Car en fonction du principe de l'unité interne de la production de l'organe social: «Si les travailleurs ne dominent pas les rapports sociaux dans leur ensemble, dans ce cas-là, ils ne dominent pas non plus leurs différents secteurs» (p. 36, *id.*), ce principe exige donc que les différentes entreprises collaborent spontanément entre elles, se spécialisent et s'intègrent, ceci sous la direction de la libre association des producteurs.

Essayons de voir, à travers d'un exemple précis, comme se réalise cette libre association.

Considérons, par exemple, la constitution yougoslave : l'article 10 de la Constitution de la RSF de Yougoslavie précise le cadre de cette organisation : L'organisation du travail et de la gestion au sein de l'organisation du travail doit permettre aux travailleurs de statuer le plus directement possible à chaque stade et à toutes les phases du procès de travail qui constituent un tout, sur les questions intéressant le travail, la réglementation des rapports mutuels et les autres questions concernant leur condition économique (p. 126, *id.*).

1. Le conseil ouvrier est l'organe de gestion suprême de l'entreprise. Il statue à ses réunions sur les questions fondamentales, intéressant l'activité économique, l'organisation et les rapports internes dans l'entreprise ; il est élu pour deux ans, renouvelable par moitié tous les ans, par tous les travailleurs qui présentent eux-mêmes les listes des candidats. La réélection d'un membre est interdite. Ses séances sont ouvertes à tous ceux qui veulent y assister.

2. Le comité de gestion, exécute, en gros, les décisions du conseil ouvrier qui l'élit et le contrôle et devant lequel il est responsable. Le conseil ouvrier peut, en plus, le révoquer à tout instant.

L'appartenance à ces deux comités est non rémunérée.

3. Le directeur dirige l'activité de l'organisation de travail, exécute les décisions du conseil ouvrier et des autres organes de gestion et représente à l'extérieur l'organisation. Il est nommé par le conseil ouvrier, par la voie de concours, pour quatre ans ; il est rééligible mais révocable à tout instant.

Pour terminer enfin, ajoutons qu'en plus de ces organes élus, « la pratique d'autogestion a formé plusieurs autres possibilités de participation de tous les travailleurs à la gestion, dont les trois suivantes sont les plus importantes :

1. Tous les projets de décisions majeurs, élaborés par les organes d'autogestion, doivent être débattus au préalable par les travailleurs, à l'occasion de leurs réunions, selon les sections et exploitations de l'entreprise, formulant des propositions, observations et réclamations de leurs unités de travail respectives, sur lesquelles le conseil ouvrier est tenu de prendre position et en informer les travailleurs.

2. Les exploitations et sections plus importantes ont également leurs organes d'autogestion élus (conseils ouvriers et comités de gestion des exploitations), ou bien tous les travailleurs statuent directement, à leurs

réunions, sur les problèmes intéressants leurs unités de travail respectives» (p. 129, *id.*).

En essayant de répondre théoriquement, puis concrètement, à l'idéologie centraliste de l'efficacité, notre critique a rejoint la réalité actuelle des pays «socialistes». Quelle est la signification de toutes ces «réformes économiques» tendant à donner plus d'autonomie aux entreprises, sinon une critique implicite de la gestion bureaucratique centraliste qui ne semble pas répondre aux critères d'efficacité, tant vénérée par l'idéologie bourgeoise comme par l'idéologie «bolchéviko-stalinienne». Toutefois, le problème de la nécessité d'une période d'accumulation du capital et de développement des forces de production, conditions objectives pour commencer à construire le socialisme, s'il n'est pas encore suffisamment éclairci, il a bien montré son caractère de prétexte antirévolutionnaire, par l'argumentation centraliste qu'il utilise, puisqu'il bloque toute l'activité des masses et, qu'enfin, cinquante années de transition ont fait supporter au prolétariat russe et des pays colonisés après 1944, une surexploitation qui n'est pas à la mesure des résultats enregistrés.

Nous nous emploierons encore à montrer le caractère réactionnaire de l'idéologie avant-gardiste bureaucratique, qui n'est qu'une nouvelle forme d'exploitation et affirmerons, comme les dernières insurrections révolutionnaires l'ont montré, que la révolution sera antibureaucratique, anticentraliste, ou ne le sera pas.

La question paysanne

L'exemple concret de la lutte de classe en Algérie, menée par les paysans, peut nous aider à mieux comprendre et à mieux poser le problème de la place des paysans dans le processus autogestionnaire.

La classe paysanne est-elle (par sa situation géographique isolée) «particulariste», c'est-à-dire incapable de s'élever à un niveau de conscience collectif? S'il y a une particularité du problème paysan, c'est celle de la spécificité de chaque région.

La généralisation dans le domaine de la paysannerie et de ses problèmes est quasi-impossible, parce qu'il est rare sinon impossible de trouver deux régions agricoles où les mêmes problèmes se posent. Nous pouvons pourtant montrer que la spécificité de chaque région dépend de quatre éléments :

- du niveau de développement des forces productives et du développement technique.
- du système de propriété (féodales, capitalistes latifundistes, etc.).
- des conditions climatiques, des qualités géologiques de la région.

■ enfin du niveau de conscience et de connaissance technique des paysans (traditions, innovations, compréhension de leur situation, etc.).

La collectivisation de la terre, seule peut permettre le développement de la production agricole. Les grandes superficies appellent la mécanisation (liée à l'industrialisation) et une culture intensive, donc l'emploi d'engrais chimiques.

Cette modernisation de l'exploitation agricole donne aux paysans conscience de ce qu'est un travail collectif, brise ainsi l'individualisme naturel imposé par une agriculture arriérée.

Nous voyons bien alors comment la transformation de l'homme est directement liée au développement des forces productives.

L'autogestion est directement le dépassement de cette évolution nécessaire; elle exige la collectivisation, et veut que le travail collectif de production ne soit pas aliéné par une exploitation.

Comment expliquer alors que les «pays socialistes» aient eu tant de problèmes pour collectiviser l'agriculture? par exemple: en Kirghizie, vers 1927-1928, trois-quarts du cheptel fut tué par les paysans eux-mêmes pour qu'il ne tombe pas aux mains des bolcheviques (cité par Dumont dans *Sovkoze ou la problématique communiste*, p. 144, Le Seuil 1964); en Yougoslavie, 30% des paysans refusent en 1950 la collectivisation forcée et retournent à la propriété privée.

Cela a-t-il pour signification que les paysans sont en général et en tant que classe d'un bas niveau de conscience révolutionnaire?

Ce schéma trop simpliste est à remettre, en question. Reprenons comme exemple, le secteur révolutionnaire de lutte de classe en Algérie, celui de l'autogestion. Celle-ci s'est développée dans les grandes fermes plus ou moins mécanisées, là où les forces productives étaient déjà assez développées.

La spontanéité des paysans a continué et rejoint la lutte des ouvriers pour le renversement de l'exploitation.

Le travail collectif n'est pas plus étranger aux paysans qu'aux ouvriers dans la mesure où la production agricole est suffisamment modernisée pour rendre possible le travail collectif.

Il est donc bien inutile dans des conditions de production féodale ou quasi féodale d'imposer une collectivisation forcée, répressive, totalitaire étant donné que quand le niveau des forces productives n'est pas assez développé, il est impossible de procurer aux paysans en échange de la remise d'une partie de leur récolte à la collectivité, les machines et engrais nécessaires au développement de l'élevage et de la culture.

Une collectivisation forcée pousse le paysan au désespoir, au suicide qui est de brûler sa récolte, son bétail : «plutôt mourir que d'accepter une telle surexploitation».

Par contre, dans des conditions de lutte données, traditionnelles, la collectivisation autogestionnaire, mise en place par les paysans eux-mêmes ; (comme nous l'avons vu en Espagne) entraîne un développement rapide de la production.

L'effort, la créativité, l'esprit de lutte, toutes ces qualités que montrent les paysans lorsqu'eux-mêmes ont compris la signification de la collectivisation ; cet enthousiasme ne peut être demandé par une collectivisation étatisée et totalitaire, une surexploitation contre laquelle les révoltes et les guerres paysannes se sont toujours soulevées.

L'autogestion une conception globale de la révolution

Si le projet révolutionnaire est bien de réconcilier l'homme avec lui-même et avec son travail redevenu libre, l'autogestion est bien la réalisation de ce projet.

En effet l'autogestion, qui fait des producteurs les responsables de l'ensemble de la production et de la répartition des ressources, et des individus, les responsables de leur propre vie et la source de toutes les règles qui organisent la vie sociale, est une contestation globale de la société d'exploitation, parce qu'elle porte la critique à ses niveaux les plus fondamentaux : ceux de l'homme, du travail comme de l'idéologie.

L'homme nouveau

L'autogestion n'est pas uniquement une contestation du secteur économique, elle est une contestation de tous les secteurs de la vie, et particulièrement de l'idéologie qui est le reflet des conditions de l'exploitation et de l'oppression. Cette idéologie reproduit les rapports de domination de classe.

L'idéologie de la classe dominante est celle de la séparation, séparation en classes, séparation du travail (manuel et intellectuel), séparation des travailleurs en catégories, en organisations concurrentes, séparés de la culture, de l'éducation, et simplement unifiés par la discipline, par la militarisation du travail, par l'autorité oppressive de l'état.

L'autogestion, c'est combattre tout ce qui empêche l'homme de se Reconnaître, c'est combattre toutes les propagandes, intoxication, religion, tabou, terrorisme intellectuel, c'est dans tous les secteurs de la vie chercher la libération de l'homme (culture, pédagogie, arts, etc.). Aller de l'embrigadement à l'épanouissement, du privilège à la collectivité, du rafistolage à la création.

L'autogestion, c'est la destruction des structures de perpétuation de l'oppression et de l'aliénation, c'est la transformation des relations entre les hommes, entre l'homme et la nature, et en même temps la transformation de l'homme lui-même.

L'autogestion c'est une ligne politique

On comprend dès lors que l'autogestion soit une théorie qui est au centre de toutes démarches révolutionnaires.

Cette conception de la révolution, montre que l'autogestion ne peut être un (petit) problème entre autres. Un problème pseudo-économique de gestion ouvrière, de contrôle, mais qu'il est le problème fondamental de la révolution et qu'il justifie sa place centrale dans notre ligne politique.

Notre pratique, nos travaux théoriques tendront de plus en plus à rendre impossible l'ignorance de l'autogestion à tous ceux qui ont un projet révolutionnaire et en particulier si de nouvelles organisations se développent sous la poussée de conditions objectives, que l'autogestion soit un des thèmes inaliénables de discussion et d'organisation.

Enfin il s'agit d'une ligne politique parce qu'il est temps d'essayer de populariser l'idée d'autogestion, de la faire connaître parmi les travailleurs ou plutôt de les faire s'y reconnaître.

1967

Source

Bulletin de recherche sur l'autogestion de l'UGAC (Union des groupes anarchistes-communistes), 1967.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

«Espagne», tomes 2 et 7.

«Algérie», tomes 1 et 7.

«Hongrie», tome 3.

Pourquoi l'autogestion ?

Collectif

Notre époque, ont dit nos intellectuels, est celle du désenchantement. La révolution a partout échoué, les forces d'oppression ont non seulement reconquis, par d'autres voies, ce que l'on croyait leur avoir fait perdre définitivement, mais ont été encore plus loin dans l'exploitation des masses, «nos» prolétaires n'ont plus qu'une

idole : le veau d'or et les valeurs bourgeoises, les partis et organes de contestation et d'opposition se sont intégrés à l'État bureaucrate ou sont en voie de l'être, le mouvement révolutionnaire est atomisé en multiples chapelles se jetant l'anathème les unes sur les autres.

La réaction est à l'offensive : les adultes se sont démis et les jeunes qui semblent vouloir persister dans la révolte ne sont plus guidés, disent toujours nos penseurs, par les valeurs humanistes, comme par le passé, mais semblent plutôt viser leur propre destruction à travers celle de l'ensemble de la société. Cynisme et nihilisme ! Bien qu'un tel tableau de ces généralisations ne puisse rendre compte de l'essentiel, à savoir la complexité de la réalité de notre époque, tout cela pourrait sembler vrai à contempler le spectacle de notre réalité sociale en un large survol, mais il n'en est rien car cette perception s'effectue à travers les verres déformants de l'idéologie bourgeoise.

À propos de la révolte des jeunes, arrêtons-nous sur ce qu'écrivent les étudiants situationnistes de Strasbourg dans leur brochure : *De la misère en milieu étudiant...* L'idéologie dominante et ses organes quotidiens, selon des mécanismes éprouvés d'inversion de la réalité, ne peut que réduire ce mouvement historique réel à une catégorie socio-naturelle : l'idée de la jeunesse (p. 12) il serait dans l'essence d'être révolté. Ainsi, ramène-t-on une nouvelle jeunesse de la révolte à l'éternelle révolte de la jeunesse... (p. 12). La bourgeoisie, en posant cette révolte des jeunes comme un phénomène en soi, sans rapport avec les luttes passées contre son oppression et le contexte actuel, veut en faire « la sphère aberrante déjà intégrée, nécessaire au fonctionnement du système social » (*id.*, p. 13), une soupape de sûreté pour son régime. Or, cette révolte n'est pas un élément isolé et irréductible mais une simple manifestation d'un malaise plus profond qui tient au caractère répressif de notre société : si celui-ci est ressenti, avec plus d'acuité par la jeunesse c'est que « produit par excellence de cette société moderne, elle est moderne » (*id.*). Si la contestation semble réservée aux jeunes c'est la démission des adultes qui peut l'expliquer : « ce qui doit surprendre ce n'est pas tant que la jeunesse soit révoltée mais que les « adultes » soient si résignés ». Ceci n'a pas une explication mythologique mais historique.

La génération précédente a connu toutes les défaites et consommé tous les mensonges de la période de la désagrégation honteuse du mouvement révolutionnaire (*id.*). En fait, la présence de nombreux camarades, dont les tempes grisonnent depuis longtemps déjà, dans la lutte à mort contre le capital, devrait suffire à nous assurer que le problème n'est pas à poser en termes d'années mais en termes politiques. Si la révolte

est jeune et qu'elle le parait c'est qu'elle est refus des vieux dogmes qui ont figé l'élan révolutionnaire, des démarches réactionnaires de certains adultes – du moins les «têtes» pensantes ou vides aimant appeler ainsi. En effet, l'explication est historique, elle passe par la critique du phénomène bureaucratique, dont on a pris pour fâcheuse habitude de le symboliser en la personne de Staline, comme si ce dernier, une fois disparu, les bureaucraties avaient été balayées, ce qui permet d'en parler à l'aise et avec bonne conscience. C'est donc encore une fois de la faiblesse du mouvement révolutionnaire dont il faut partir pour saisir cet état de décrépitude et de désenchantement dont nous parlaient tout à l'heure les idéologues bourgeois.

Une analyse politique nécessaire

À lire le sombre tableau descriptif de la situation qui est la nôtre, nombreux seront ceux qui vont crier, l'accuser d'un pessimisme exagéré. Ce sont les aveugles, ceux dont la cécité s'appelle mauvaise foi. On nous parlera alors de l'existence de certains groupes d'individus détenant la pure flamme de la Vérité révolutionnaire, modernes vestales du feu sacré de la Révolution, nous pouvons leur répondre sans craindre qu'il n'y a pas dans nos pays capitalistes avancés de groupes révolutionnaires, des individus de cœur et de pensée révolutionnaire, de même que des approches, des tentatives de lutte révolutionnaire existent, cela est certain, mais point de pratique révolutionnaire. Or, seule celle-ci donne un sens à un groupe politique puisqu'elle est réalisation de son projet essentiel. La preuve de cette absence de lutte révolutionnaire en est dans l'incohérence, la discontinuité de l'action des groupuscules existants. Des grands partis, nous pensons surtout au PCF, ont une pratique cohérente mais elle est réformiste. Les «révolutionnaires» entreprennent de multiples actions, ne les reliant les unes aux autres et toutes à leur situation que verbalement : l'exemple du militant du FNL vietnamien est à cet égard éclairant. En un mot, toutes ces interventions ne constituent pas une action véritable, par manque d'un projet unificateur, d'une perspective globale de lutte radicale. C'est cette perspective, ce projet que nous nommons ligne politique. Il devient dès lors évident que l'élaboration de cette ligne, dans ses détails ne peut se réaliser que dans, et à partir, d'une analyse profonde de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Le capitalisme a compris la nécessité d'une telle analyse et l'a déjà entreprise depuis longtemps, le nombre d'études économiques, sociologiques et politiques de valeur à ce sujet, de la part de penseurs bourgeois, abondent (notamment aux USA). Là aussi le capitalisme est à l'offensive.

Les révolutionnaires, eux, en sont encore à entreprendre cette tâche, à quelques exceptions près, qui n'existe qu'à l'état d'embryon, certains hommes de «gauche» s'y étant attelés de manière plus poussée comme c'est le cas par exemple, d'A. Gorz dont le titre de son livre: Néo-Capitalisme et stratégie ouvrière recouvre exactement la problématique que nous soulevons ici, mais pour déboucher sur le réformisme le plus dangereux, celui des technocrates de gauche dont certaines têtes du PSU sont l'incarnation. Nous entendons dire très souvent que le monde change, le capitalisme atteint une nouvelle phase de développement, qui a sa spécificité. Or, les organisations ouvrières et «révolutionnaires» en sont encore à lutter avec les armes du passé, étouffées, qu'elles s'en défendent ou non, par le poids des théories qui au lieu de se dépasser elles-mêmes, dont devenues des dogmes, cela dans la majorité des cas. Les intrépides, et il faut voir quels intrépides, sont excommuniés par les «papes» de la révolution. Le marxisme, dont le projet au 19^e siècle est le même qui nous fait défaut aujourd'hui est devenu un système clos, dénaturé ainsi dans sa caractéristique essentielle, celle d'être un outil de recherche, une méthode d'analyse et de lutte. Comment s'étonner dès lors de l'indifférence de la «masse» à nos idées, de sa «dépolitisation» comme disent certains. En effet, elle ne vit pas dans le monde de l'idéologie de nos penseurs, ni même dans celui des ouvriers européens du siècle dernier que Marx étudiait, elle vit «*hic et nunc*» dans le néocapitalisme de nos sociétés. Lui parler le langage des vieilles doctrines révolutionnaires, c'est lui parler une langue étrangère qu'elle ne peut de ce fait comprendre, qui est pour elle sans intérêt, puisque ne répondant pas à ses préoccupations quotidiennes. Ne retrouvant pas dans la propagande des groupes dits révolutionnaires, ni l'analyse de sa propre situation, donc aucune perspective de s'en sortir, elle est naturellement confinée au réformisme ou à l'immobilisme petit bourgeois. La soi-disant dépolitisation des masses n'est autre que l'impuissance des révolutionnaires à saisir la situation actuelle et à animer une lutte véritablement révolutionnaire. Leur réveil passe par cette analyse et ce projet que nous réclamerons désormais à cor et à cri et que nous entreprendrons sans délai.

Une méthode rétroactive

Le constat d'impuissance que nous venons de faire est celui de notre impuissance, l'exigence d'une ligne politique est devenue la nôtre. C'est pourquoi nous voudrions montrer comment et pourquoi l'élaboration de cette ligne politique nous a paru résider dans l'explicitation de la démarche autogestionnaire qui semble pouvoir nous permettre

de dépasser nos faiblesses actuelles et répondre à nos exigences. Il faut tout d'abord dire que cette prise de conscience s'est faite de façon très parcellaire et très graduelle, à des niveaux diverse et surtout d'une manière intuitive.

En effet, sans cela certains nous objecteraient de présenter une fin à notre démarche avant même d'avoir réalisé l'analyse approfondie que nous réclamions précédemment, fin qui serait celle de l'autogestion. Or, il faut reconnaître que les solutions sont parfois en avance sur la résolution proprement dite des problèmes. Ainsi il est certain que le concept d'autogestion nous a paru la réponse appropriée à bon nombre de nos préoccupations, avant même que nous puissions le remplir d'un contenu détaillé. Nous avons plus senti que compris clairement et rationnellement que la démarche autogestionnaire était celle que nous devions emprunter alors que nous nous débattions dans des difficultés d'ordre différent. C'est justement l'indétermination de cette prise de conscience, mais aussi sa généralité, qui nous a amenés à tenter d'élucider les liens qui unissaient cette démarche autogestionnaire à notre situation de faiblesse. Nous avons abouti à la conclusion que cette élucidation portait sur trois niveaux, dont nous allons aborder maintenant le premier.

Bureaucratie et autogestion

Puisqu'il s'agit d'une dégénérescence, partons de la position du militant des organisations communistes et des difficultés qui en découlent en ce qui concerne notre problématique. Militer dans une organisation révolutionnaire c'est participer à l'élaboration de sa ligne politique, c'est donc pouvoir discuter et créer et cela nécessairement. Or, la vie d'une cellule du PC est celle d'un ghetto isolé des autres cellules et de la réalité extérieure, où les discussions tournent en vase clos, sans se répercuter ni sur le reste du parti, ni sur l'extérieur. D'où la terrible question : à quoi bon militer si c'est pour que la ligne politique que l'on présentera comme la nôtre ne soit pas notre œuvre et que nous devions, comble de machiavélisme, l'exécuter sans rechigner puisque c'est la nôtre (voir l'argument stalinien de l'inexistence des grèves en pays « socialistes », du fait que ce sont les ouvriers qui sont au pouvoir dans ces pays et qu'il serait absurde que le prolétariat se soulève contre lui-même). Et cela même si cette ligne politique est révolutionnaire. Nous savons bien, que si une ligne politique n'est élaborée que par une élite, elle ne peut être révolutionnaire, car celle-ci bien que produite par la base, a tendance à se séparer de celle-ci et à être dotée d'intérêts spécifiques qui tiennent à sa place de dirigeants et cela même s'il ne s'agit que d'un parti d'opposition comme c'est le cas ici, et non d'un parti au pouvoir. Bien

plus, il n'y a de vérités révolutionnaires que celle des masses, même si une poignée de penseurs politiques peuvent élaborer correctement la ligne révolutionnaire de l'ensemble du prolétariat et qui ne peut être que celle de cet ensemble, ce que nous avons déjà démontré impossible et que nous n'utilisons encore que comme hypothèse de travail, elle ne peut être authentiquement révolutionnaire car elle est reçue passivement par les masses et ne correspond pas à une prise de conscience effective de celles-ci, prise de conscience indispensable pour qu'il y ait réellement projet révolutionnaire. La prise de conscience ne peut s'effectuer à la place d'autrui.

[... manque 3 lignes dans l'original] s'agit en fait d'un problème théorique de haute importance : celui de la conception marxiste-léniniste de l'organisation révolutionnaire, le centralisme démocratique, conception que nous avons été amenés à critiquer en ces termes :

La critique essentielle que l'on peut adresser au centralisme même lorsqu'il est démocratique, *i.e.* même si les propositions du centre sont discutées et amendées par la base, est qu'un tel type d'organisation réservant véritablement l'initiative à l'élite du parti ouvrier, plonge les militants de base dans la passivité et vise à les maintenir dans l'état de soumission qu'ils acceptent souvent très bien, car ils sont victimes de l'aliénation capitaliste qui leur fait prendre leur inculture contingente et circonstancielle pour une insuffisance nécessaire et naturelle. Il ne faut pas croire que pour abolir au sein de l'organisation révolutionnaire la division bourgeoise entre travail intellectuel et travail manuel, source de toute exploitation, il suffise de demander leur avis aux « militants de base » sur les textes des têtes du mouvement ; il faut bien au contraire affirmer que les textes, les positions politiques, les décisions de toutes sortes, etc. doivent être plus que discutées par tous, doivent être élaborés complètement et collectivement, sous forme de synthèse des différents travaux de groupe. Ainsi le pouvoir qui est essentiellement initiative et autonomie appartiendra à tous les révolutionnaires au sein de leur organisation et à tous les travailleurs dans la totalité de la société. Sinon il est certain qu'un texte tout prêt oriente déjà dans un sens une discussion et donc met dans une position de force le penseur attiré. Les chefs restant chefs, ce processus a vite tendance à amener tout l'ensemble sur la position de ceux-ci, non pas parce qu'ils ont raison, mais parce qu'ils sont les penseurs, ceux qui savent et dans les mains desquels la base ainsi rendue passive, remet sa capacité critique. Ainsi un centralisme démocratique ne le reste-t-il pas longtemps, puisque la discussion a cédé la place à la simple acceptation et que devant une telle pratique les chefs

prennent seuls les décisions, conservant cette formalité pour le décorum démocratique de l'organisation.

Il se dessine de cette critique un remède à ce mal: le pouvoir de décision et d'élaboration de la ligne politique à tous les militants de l'organisation révolutionnaire, qui de ce fait est le fédéralisme. Cette gestion de l'organisation dans sa totalité par l'ensemble des militants s'appelle aussi: autogestion.

À cela les bureaucrates ont toujours opposé «l'efficacité»: tous ne peuvent élaborer la ligne politique comme si celle-ci était affaire de spécialiste, il faut guider les masses sur la voie de la prise de conscience, il faut que l'avant-garde du prolétariat s'organise et prenne les initiatives au nom de ce dernier pour le défendre contre les assauts de la bourgeoisie ou des bureaucrates pour enfin liquider cette dernière. Le Fédéralisme serait dès lors une façon d'affaiblir le prolétariat et donc serait l'allié objectif du capital. Le centralisme devient dès lors une nécessité que nous impose l'efficacité révolutionnaire. Or, au nom de cette efficacité on nous a depuis longtemps fait sacrifier la véritable efficacité qui est l'expression de la volonté des masses de détruire toute forme d'exploitation et de contrainte, que celles-ci soient de la bourgeoisie ou des bureaucraties «ouvrières». Nous ne voulons pas de l'efficacité à tout prix pour l'efficacité, il y a assez de Taylor du Capital, mais l'efficacité de la lutte révolutionnaire, c'est-à-dire de celle de l'ensemble des masses exploitées, dans leur véritable expression. Pour l'efficacité il nous faudrait abandonner la ligne révolutionnaire, comme nous l'avons vu à propos de l'appareil centraliste; or cela est un faux problème, un faux dilemme, car le véritable problème est celui de donner à l'organisation révolutionnaire des structures fédéralistes qui permettent à la ligne révolutionnaire de voir le jour, de s'exprimer, et donc d'être efficace.

Le socialisme autogestionnaire

Dans une organisation qui affirme pratiquer l'internationalisme prolétarien, comme c'est le cas du PCF et qui entretient des liens plus ou moins étroits avec d'autres partis «frères», il n'était pas possible que la critique de nos bureaucraties ne débouche pas sur une remise en cause de la pratique de cet internationalisme dans le mouvement «révolutionnaire» tout entier; d'où l'apparition de notre second niveau annoncé tout à l'heure.

Nous avons précédemment essayé d'indiquer qu'elle devait être la voie pour mener une critique radicale du centralisme léniniste, mais cette critique interne ne suffit pas, il faut l'étendre aux pratiques

impérialistes du Komintern telles que les ont conçues les dirigeants moscovites. En effet, c'est toujours cette conception du centre directeur et bureaucratisé qui a permis, les conditions historiques aidant, que tous les partis communistes mondiaux fussent soumis à la haute autorité de l'appareil bureaucratique soviétique. Ayant fait triompher la révolution dans un pays, ce noyau de révolutionnaires pouvait se prévaloir de leur succès pour diriger la révolution dans le monde entier et exiger que chaque parti de tous les pays fasse passer ses propres intérêts après ceux du bastion socialiste qu'était censé être l'URSS ; ainsi, était justifié l'alignement inconditionnel des autres partis sur la ligne moscovite et plus tard la mise en coupe réglée des « démocraties populaires » (transfert d'usines et de leur matériel du territoire de la RDA, à celui de l'URSS, contrats commerciaux quasi-coloniaux avec obligation de n'acheter qu'à l'Union Soviétique, de ne vendre certains produits qu'à elle, tout cela au prix que celle-ci établissait et sous l'occupation des soldats soviétiques). Ce nouvel impérialisme était le produit du centralisme poussé dans ses conclusions extrêmes. Partant rien d'étonnant à ce que les communistes qui furent les premiers à refuser cette exploitation, furent aussi les premiers à remettre en cause, bien que de façons diverses et timides, ledit centralisme, tant au point de vue de l'organisation de leur parti que de celui de la gestion économique de la société. Nous pensons évidemment surtout à la Yougoslavie, mais aussi aux autres mouvements révolutionnaires plus ou moins inspirés du marxisme, Cuba, l'Algérie, etc. Il nous appartient donc de nous interroger sur la portée de ces expériences d'autogestions : qu'elles aient ou non revêtu ce nom, seule la signification effective de leur projet nous intéresse ici, puisque c'est à cela que revenait leur distanciation à l'égard du centralisme. La première chose qui nous frappe dans ces pays, c'est qu'à la différence des autres pays socialistes dits de l'est, ce sont leurs propres populations qui ont fait leur révolution sans qu'elle ait été exportée par l'armée rouge et que c'est sur ce réel élan révolutionnaire qui semble faire défaut aux Allemands, polonais, etc. que prend racine la volonté des travailleurs de ces pays de gérer de façon réellement collective les unités de production, de planifier leur production par l'entremise de délégués qu'ils puissent élire en toute démocratie ouvrière et réellement contrôlée. C'est pour nous un indice important de conscience politique des masses révolutionnaires et de leur spontanéité, de leur aptitude à impulser une ligne politique concrète après la destruction de l'ordre capitaliste. Malheureusement ce précieux enseignement qui aurait pu être plus riche pour nous s'est vu limité par d'importantes carences qui viennent en fausser l'appréciation. Ainsi l'expérience yougoslave est

à cet égard signifiante : une insuffisante collectivisation des unités de production, notamment dans l'agriculture, a permis le maintien d'une économie de marché fondée sur le principe de la vérité des prix. La concurrence réintroduit les critères de l'efficacité capitaliste, les entreprises non rentables disparaissent et leurs ouvriers deviennent chômeurs ou s'expatrient (plus d'un million et demi de Yougoslaves émigrent). Mais même si ces carences sont de grandes importances, nous ne devons pas en prendre prétexte pour négliger de tirer des leçons politiques de ce recul. Citons ici Karl Liebknecht : « Il y a des défaites qui sont des victoires et des victoires plus honteuses que des défaites. Victoire dans le sens où nous pensons que le mouvement révolutionnaire sortira fortifier d'une analyse imputoyable. »

Ainsi dans la mesure où il semble que la révolution ne peut être qu'autogestionnaire sous peine de se trahir, nous ne pouvons-nous désintéresser de l'effort d'autres militants révolutionnaires pour réussir ce que nous ne sommes qu'à concevoir et ainsi notre propre démarche s'éclairera-t-elle ; de là la légitimité de l'analyse de ce second niveau.

Stratégie ouvrière et néocapitalisme

Il s'agira dans cette troisième partie de montrer la valeur de la propagande autogestionnaire dans notre pays et de ce fait ce troisième niveau de la démarche autogestionnaire est le plus important dans la mesure où il est celui qui concerne directement notre action politique de tous les jours.

La France semble aujourd'hui, comme nous l'avons dit dans notre introduction, connaître un recul des organisations révolutionnaires.

Nous avons d'ailleurs référé cette décadence à la transformation du capitalisme libéral en un capitalisme technobureaucratique plus ou moins étatisé. La France est un des pays où ce phénomène peut être très bien étudié dans la mesure où le gaullisme actuellement au pouvoir, est l'agent de cette couche ascendante de la bourgeoisie et des technocrates qui visent par les mesures favorables à la concentration et par la « police des salaires » à bouleverser l'économie française et sa société, en la mettant au niveau de la concurrence internationale. Vue l'énormité des unités de production qui sont exigées pour atteindre ce but, vue l'énormité des moyens notamment financiers, qui sont nécessaires à la bonne marche de cette gigantesque entreprise il faut dompter la seule classe susceptible de faire échouer ce plan : la classe ouvrière. Pour ce faire, le patronat contemporain ne peut pas se conduire de la même façon que le patronat de « droit divin » d'il y a un siècle. Cela veut dire que du fait de l'existence d'un parti puissant et d'un syndicat influent

comme le sont le PCF et la CGT, qui ont une large audience auprès des masses laborieuses à cette nouvelle politique économique, en leur faisant croire à l'expansion ouvrière et surtout du fait de la forme de plus en plus monopolistique et impérialiste du capitalisme qui a donc besoin d'un marché intérieur bien conditionné, il faut rallier les masses laborieuses à cette nouvelle politique économique en leur faisant croire que l'expansion qui en résultera bénéficiera à tous et bien plus, permettra une répartition des richesses qui faisant de tous les travailleurs des actionnaires de leur entreprise, supprimera le capitalisme en tant que tel; tout le monde devenant possesseur du capital. Tel est le sens de ce que la presse a nommé le plan Loichot et que ce dernier appelle le «pancapitalisme» ainsi que du fameux amendement Vallon. Nous comprenons donc que l'heure est aux idéologies réformistes, qu'elles soient droitières ou gauchistes, puisqu'elles correspondent de près à l'intérêt vital du capitalisme présent. Le capital intégrera le mouvement ouvrier dans son système ou il périra. Cette nécessaire participation pour le Capital des travailleurs à leur propre exploitation passe bien sûr par l'intégration des syndicats à la machine d'état pour en faire de simples organes consultatifs, chargés de faire appliquer les directives du néocapitalisme par les masses. Cette intégration est déjà en cours en France alors qu'elle est, peut-on dire, pleinement réalisée aux USA; la lutte de classes devient alors dirait Aron, simple stimulant permettant à l'économie capitaliste de se rationaliser, il est bien évident que si le capital parvient à cette fin le mouvement révolutionnaire sera plongé dans une longue nuit dont il risque de ne pas sortir de sitôt. C'est pour cela que la défense de la ligne révolutionnaire passe, de même que l'organisation des révolutionnaires par la critique radicale du néocapitalisme et de ses mystifications. Or il faut, pour cela lutter contre la bourgeoisie sur son propre terrain, en effet pour tromper «le bon peuple» sur la réalité de ce conditionnement au néocapitalisme, celle-ci présente les bienfaits paradisiaques de la participation des travailleurs à la gestion et aux bénéfices de l'entreprise et l'intérêt qu'ils y trouveront. Nous devons démystifier cette cogestion, en montrant qu'en tout état de cause, les décisions économiques et sociales resteront aux plus gros actionnaires et non aux minimes pour cent distribués comme une manne aux travailleurs, alors qu'on les spoliera toujours d'une grosse partie des fruits de leur travail, tant il est vrai que le capital ne peut vivre sans sa plus-value. À la cogestion on ne peut opposer que l'autogestion, c'est-à-dire la suppression de la propriété privée, l'élimination de toutes les formes du capitalisme et donc le pouvoir effectif de décisions économiques et sociales, la répartition (?... lue) des produits du travail et la

planification de ce dernier par tous, de même que sa gestion, suivant les schémas fédéralistes précédemment cités. Ainsi se dessinera une riposte révolutionnaire à l'offensive technocratique du néocapitalisme.

Conclusions générales

Certains, dans ce dessin des voies de recherche au sujet de l'autogestion, nous reprocheront d'avoir oublié d'indiquer le rapport qui existe entre l'autogestion de la société et l'autonomie de l'individu, de sa liberté. D'autres, nous accuseront de vouloir effectuer «la synthèse impossible» entre marxisme et anarchisme, la conciliation des droits de l'individu et les impératifs collectivistes de la gestion d'une société. Nous répondrons à tous qu'ils font une séparation illégitime entre le domaine individuel et le domaine social. En effet l'individu ne peut s'épanouir pleinement et parvenir à la véritable liberté, puisqu'il vit dans une société aliénée qui ne le condamne qu'à une liberté abstraite cachant la réelle aliénation que s'il commence à changer la vie, c'est-à-dire s'il rase le vieux monde de l'exploitation pour construire la société communiste et libertaire : l'*autogestion*. En retour, une société qui briserait l'individu sous prétexte d'extirper l'individualisme petit bourgeois ne serait pas révolutionnaire, ni communiste, car il n'y a de communisme que celui de l'ensemble des masses exploitées. C'est pourquoi la révolution sera autogestionnaire ou ne sera pas.

1967

Source

Bulletin de recherche sur l'autogestion de l'UGAC (Union des groupes anarchistes-communistes), 1967.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

Planification et gestion démocratique

Pierre Naville

Cette conférence est annoncée sous le titre de La gestion des entreprises par les travailleurs. Nous allons essayer d'aborder le débat en prenant la question par ses deux pôles, à savoir : d'un côté, le cadre général de ce qui pourrait être la planification de l'économie – évidemment l'organisation d'une économie dans un sens socialiste, sur la base d'un plan – et de l'autre côté,

l'aspect entreprise, la gestion vue de la base, l'intervention dans la gestion au niveau de la production, des services directs, etc.

Il est certain que les questions ne se posent pas de la même manière si on les aborde par en haut ou par en bas. On peut les aborder de multiples façons. Dans cette brève intervention, je dois me limiter à soulever un certain nombre de problèmes et tâcher d'entrevoir la façon dont nous devrions chercher à les résoudre, sans prétendre les approfondir.

Le cadre de la planification

La première question qu'il faut nous poser vient à la suite de ce que disait Eugène Descamps avant-hier ici même¹. C'est de savoir si, aujourd'hui, les institutions telles qu'elles sont permettent de poser sérieusement le problème. Pour répondre tout de suite, je pense qu'elles ne nous le permettent pas. Dans le cadre du Plan actuel, tous les problèmes sont posés, sauf ceux qui ont trait à une gestion directe de l'économie par la masse des travailleurs. Il n'y a pas de participation ouvrière au niveau des organismes de l'État, sinon par l'inclusion de représentants des syndicats dans les commissions du Plan et dans une série d'organismes comme le Conseil national économique. Ces organismes ont une fonction d'étude, une fonction éducative, mais ils ne sont pas aptes à prendre les décisions dans lesquelles les représentants des organisations des travailleurs, ou bien des travailleurs eux-mêmes, pourraient non seulement confronter leurs vues, mais participer à la gestion au sens propre du mot. D'autre part, il est certain qu'il existe sur le terrain de la législation du travail une série de moyens d'intervention dans ce qu'on peut tout de même appeler des éléments de gestion, sinon de l'économie, tout au moins du fonctionnement des entreprises ou de certaines entreprises. Il y a aussi les clauses qui s'inscrivent dans les conventions collectives de travail. Et puis, il y a la lutte traditionnelle sur le plan syndical en particulier, pour la défense des droits, des intérêts des travailleurs eux-mêmes. Mais tout cela échappe, il faut le dire, aux directives générales qui sont tracées par l'économie de soi-disant plan qui est la nôtre. Il faut donc se demander, si l'on veut poser sérieusement le problème d'une possible gestion de l'économie par les travailleurs eux-mêmes, quelle est la conception du plan à laquelle il faut nous rallier. Question déjà soulevée depuis longtemps, qui va continuer à être à l'ordre du jour, et qui, espérons-le, deviendra enfin un thème non seulement de discussions, mais d'agitation et de propagande dans la masse au cours de la période qui s'ouvre.

1. «Réflexions critiques d'un syndicaliste sur les plans français», *Cahiers du CES*, n° 18-19.

Nous ne partons pas de zéro. En France, peut-être. Mais il y a des expériences internationales qui doivent avoir pour nous une certaine valeur. Il y a bien entendu l'expérience russe. Je ne la discuterai pas aujourd'hui, car cela nous entraînerait trop loin. Je me borne à sauter tout de suite à une conclusion : l'expérience russe nous a montré ce qui peut être fait en matière de pseudo « autogestion » de l'économie par les travailleurs, dans les conditions de création d'un État sur la base d'une économie d'un type dépassé depuis longtemps par l'Europe Occidentale. Si nous nous bornons à constater, au niveau des entreprises, ce que signifie aujourd'hui l'élément d'intervention des travailleurs dans l'économie en Union Soviétique, nous constatons que cette intervention est réduite, par le canal de la législation sur l'exécution du plan et le type de conventions collectives existant en Union Soviétique, à organiser la mise en œuvre du plan décidé centralement ou régionalement par des organismes qui tiennent leur pouvoir de juridiction de l'État. Et l'État ce n'est tout de même pas les collectivités populaires s'exprimant directement.

Par conséquent, l'expérience russe ne nous apprend pas grand-chose à cet égard. Elle nous a toutefois appris beaucoup sur ce qu'il ne faut pas faire en matière de participation à la planification.

D'ailleurs, il y a une évolution dans les milieux économiques et populaires en Union Soviétique, car là-bas aussi on commence à comprendre que bien des choses doivent être corrigées.

Il y a malgré tout quelque chose qui nous a été appris par l'expérience russe : c'est le type de résistance qu'une masse populaire, ouvrière, paysanne aussi, peut opposer à certains mécanismes économiques lorsqu'ils sont imposés d'une façon que nous appellerons grossièrement bureaucratique, mais qui, vu certains objectifs et les mécanismes prévus pour les atteindre, tient peu compte des multiples réactions qui se produisent inévitablement, et qui contribuent souvent à ruiner les objectifs que l'on voulait précisément atteindre. Cela, c'est une leçon à ne pas oublier, car, en France non plus, nous ne manquons pas de gens qui considèrent qu'étant donné un certain cadre, certaines conditions jetées sur le papier, nous n'avons plus qu'à résoudre une série d'équations qui suffisent à régler l'essentiel des problèmes. Nous savons bien que socialement cela n'est pas vrai.

Nous avons une deuxième expérience qui a tenu compte de ces résistances, et d'une série de conflits qui en sont résulté à l'échelle internationale ; c'est l'expérience yougoslave. Je n'y insisterai pas longuement. Vous savez que la caractéristique de la planification économique en Yougoslavie c'est de se présenter comme un cadre général, et non pas

pour un ensemble de mesures impératives du haut en bas de l'échelle des décisions économiques. Plus exactement, ce cadre est assez impératif en ce qui concerne les niveaux globaux de production à atteindre, les volumes globaux d'investissements à faire à l'échelle nationale, les fonds de salaires essentiels à dégager. Mais quant aux moyens de réalisations, à la participation possible des travailleurs à la mise en œuvre de ce plan, on a eu recours à ce qu'on appelle officiellement là-bas l'autogestion par les travailleurs, sur laquelle je ne peux pas m'étendre longuement, mais qui nous a au moins appris quelque chose, c'est que, dans les conditions de la Yougoslavie, c'est-à-dire dans un pays à base agraire en grande transformation sur le plan industriel, avec des liens assez faibles et assez difficiles avec l'extérieur, il était possible de trouver momentanément un équilibre entre les exigences d'autonomie des unités économiques de base, les besoins des groupements précis de travailleurs dans les unités de base, et les directives d'un plan qui écartent toute possibilité d'intervention d'un secteur privé ou capitaliste. Vous savez qu'en Yougoslavie on est allé beaucoup plus loin qu'en Pologne et dans d'autres pays de l'Est en matière de nationalisation. L'expérience yougoslave nous a appris un certain nombre de choses, mais il y a quelque chose qu'elle ne peut pas nous apprendre, c'est ce que peut donner la recherche d'une participation maxima, et tendant à la limite à une autogestion de l'économie par ceux qui y participent, dans le cadre d'une société hautement industrialisée. La Yougoslavie est encore très limitée en moyens de consommation, le niveau de l'industrie dans certains secteurs est faible encore, et où l'on peut dire que le pays ne fait pas partie de cet ensemble des grandes métropoles industrielles que sont l'Allemagne Occidentale, l'Angleterre, la France ou les États-Unis.

La gestion à la base

Alors, nous nous posons maintenant la question, nous aussi: que faudrait-il qu'un plan puisse offrir comme conditions pour qu'une participation maxima, une intervention maxima, un contrôle maximum sur la gestion autonome puisse être exercé par ceux qui sont intéressés directement comme producteurs, ou indirectement comme consommateurs? C'est ici que le problème se complique, parce que, dans une société comme la nôtre, les deux fonctions se recouvrent. Tout le monde, directement ou indirectement, concourt à l'économie générale, c'est-à-dire en fin du compte à la production de biens et de services, et tout le monde consomme les uns et détermine les biens des autres. Il nous faut alors trouver les voies, les conditions optima pour réaliser cette intervention dans les conditions que nous souhaiterions

voir réaliser en France. Nous savons que dans une période transitoire, une série de secteurs de l'économie sont destinés à rester privés : une partie de la paysannerie, une partie de l'artisanat, un certain type de professions libérales, semi-intellectuelles, scientifiques, etc. C'est aussi un régime dans lequel il nous faudra maintenir un pluralisme syndical et politique qui dérive de la liberté d'association, condition qui n'est pas réalisée en Union Soviétique, ni en Yougoslavie ; et il nous faudra tout de même parvenir à réaliser dans le cadre de directives d'ensemble un équilibre général prévu, dans le cadre d'un plan, entre investissements et revenus consommables, c'est-à-dire en fin de compte entre profits et salaires.

On pourrait donc dégager certaines de ces conditions de la façon suivante : primo, me semble-t-il, il faudrait envisager l'économie telle qu'un pouvoir issu d'un mouvement socialiste, exprimant une volonté de transformation complète de notre société, devrait l'animer. Il faudrait que les décisions d'un tel pouvoir soient ce que l'on pourrait appeler des décisions-cadres de telle sorte que le producteur et le consommateur puissent simultanément y intervenir. C'est une sorte de postulat, si vous voulez, mais c'est tout de même une condition préliminaire qui montre tout de suite la complexité du problème, car nous avons, par la nature des choses, et nous aurons à élaborer des institutions qui les unes défendent l'intérêt du producteur, comme le syndicat, et d'autres qui défendent les intérêts des consommateurs, dans la mesure par exemple où il faut agir sur le niveau des prix, sur le secteur social qui met à la disposition de tous, plus ou moins gratuitement, un certain nombre de services, etc. Ainsi, trouver le moyen de coordonner une activité, organisée par des institutions, qui tiennent compte simultanément des intérêts du producteur et du consommateur, réunis d'ailleurs dans les mêmes personnes, voilà le nœud et la difficulté du problème.

Lorsqu'on a affaire à un État ou à une économie qui est encore avant tout une économie de production pure, comme cela a été le cas pour l'État soviétique depuis trente ans, où les problèmes de consommation se résolvaient exclusivement par ce qu'on pouvait mettre sur le marché, qui l'absorbait aussitôt, la solution était relativement facile, et l'intervention des organismes de production avait un caractère décisif. Mais dans une économie que l'on dit «affluente», selon le terme américain, ou de consommation de masse, comme on dit ici, c'est-à-dire d'une économie capable de mettre à la disposition des masses un nombre croissant de biens et de services de plus en plus complexes, il est tout à fait évident que les rouages et les organismes à mettre en branle sont d'une nature assez différente de ceux qui cherchent à atteindre presque

exclusivement des objectifs de production aussitôt absorbés, ce qui est en définitive la marque d'une économie de pénurie.

Cela nous amène alors à nous poser une seconde condition, qui n'est pas plus facile à résoudre que la première, et dont des organisations planificateurs devraient tenir compte. À savoir qu'il faudra distinguer des niveaux dans les types de décisions à prendre sur le plan économique et social, les deux aspects étant d'ailleurs étroitement liés. Je dis qu'il faut préciser les niveaux auxquels doivent être prises les décisions, car cela nous conduit à la question essentielle : savoir à quel endroit de la pyramide sociale ou du circuit social, doit se briser, s'articuler, la chaîne ou continuité des décisions qui doivent intervenir. Il est indiscutable que les décisions ne sont pas toutes prises au même niveau selon les objectifs qu'elles se proposent. Elles peuvent concerner tantôt des masses, tantôt des collectivités restreintes. Elles peuvent avoir des effets à très long terme, ou à court terme, etc.

Or, on a un peu trop l'habitude, même chez les socialistes et dans les syndicats, de poser la question comme si le pouvoir de décision, la capacité d'intervenir, était quelque chose de formel et d'abstrait dont on dispose personnellement n'importe où et n'importe quand. La pratique sociale nous apprend pourtant que ce n'est pas la même chose de prendre une décision dans une petite entreprise, ou bien de prendre une décision à l'échelle nationale, voire internationale.

Ni d'un point de vue théorique, ni d'un point de vue pratique, ces distinctions de niveau ne sont à l'heure actuelle très poussées. Les centrales syndicales connaissent le problème parce qu'il leur arrive d'être obligées, en matière de politique de salaires par exemple, de prendre des décisions qui ont une importance nationale. Dans d'autres cas, ce sont les fédérations syndicales qui prennent des décisions pour des conventions collectives, aussi à l'échelon national, mais dans le cadre limité d'un ensemble de professions. Enfin, certaines décisions sont prises au niveau de l'entreprise. Il y a aussi des organismes latéraux, par exemple en matière d'allocations familiales, ou bien de sécurité sociale. Mais il s'agit chaque fois de secteurs dont la portée et l'entrecroisement sont extrêmement différents, et il faut être capable de les examiner chaque fois selon la particularité des problèmes posés.

Ceci nous amène à une troisième condition. Je crois qu'il faut démembrer, si je puis dire, la notion de gestion. La notion de gestion, pas plus que celle de décision, n'est qu'une espèce d'impératif moral, politique, un pouvoir formel dont on dispose dans l'abstrait. La gestion, c'est aussi la gestion de quelque chose de déterminé, qui n'est pas pareil selon le niveau et le problème auquel on a à faire. Les questions de gestion en

matière de marché, c'est-à-dire d'échange, c'est une chose. Les décisions et la gestion en matière de rémunération du travail, c'est une autre chose. Les décisions en matière d'objectifs de production, c'est encore une autre chose. Enfin, les décisions en matière de loisirs, de tout ce qui constitue la vie qui n'est pas liée directement aux objectifs de travail ou de gain, et qui concernent la consommation, c'est encore autre chose qui nécessite aussi des options. Aura-t-on ou n'aura-t-on pas le stade de 100 000 places? Après tout, c'est une question qui n'intéresse pas seulement les sportifs, mais aussi tous les contribuables. Supprimera-t-on ou non les courses de chevaux et le pari mutuel? Cela n'intéresse pas que les turfistes. Ce sont des problèmes relatifs à ce grand domaine de la vie en dehors du travail, dont l'organisation socialiste est bien obligée de s'occuper aussi, mais dont l'urgence, par rapport à d'autres problèmes, n'est évidemment pas la même.

Il faut donc démembler la notion de gestion. Il faut que dans le cadre des organismes, des groupements socialistes, des syndicats, des associations qui étudient ces problèmes et envisagent une planification générale de l'économie, ou devienne capable de dépasser la notion simpliste de gestion unique, que ce soit au sommet, ou que ce soit à la base. Il faut analyser cette notion en lui donnant toutes ses articulations, ce qui est une des conditions pour respecter ce qui est notre objectif, c'est-à-dire d'associer des critères de planification générale à des critères de gestion de type démocratique. En somme, si des préoccupations de ce genre se trouvaient à la base de la réflexion de ceux qui pensent à la future planification, et pas seulement au replâtrage du Commissariat au plan actuel, peut-être pourrions-nous envisager ce que pourrait devenir un régime socialiste qui apporte enfin quelque chose de nouveau. Car je suppose que personne en France n'a le désir de faire une expérience qui soit seulement le recommencement de ce que l'on a connu en Union Soviétique, de ce que l'on connaît en Yougoslavie, en Chine, et dans d'autres pays, et je ne crois pas qu'aucun pays avancé dans le monde actuel pourrait progresser sérieusement s'il n'apporte pas quelque chose de plus que ce qu'ont donné ces expériences.

Les niveaux de décision

Pour m'en tenir à des données assez générales, je résumerai en trois niveaux ceux auxquels on peut chercher une solution qui ouvre des horizons. D'un côté, il est absolument certain que la structure technique et économique du monde moderne ne permet pas de se passer d'organes dits centralisés. Mais le mot centralisé ne veut rien dire en lui-même. Cela signifie qu'il y a un centre. Mais l'aire sur laquelle

ce centre a une autorité peut être petite, peut être grande, peut être immense, peut être internationale. Il faut préciser : centralisé sur quelle aire ? Il nous faut concevoir une aire maxima, et c'est au départ l'aire nationale, c'est-à-dire qu'il nous faut un organisme de type national pour planifier. Mais aussi sur le plan européen, et enfin international. Aujourd'hui, avec l'intégration sur le plan économique dans le Marché Commun qui ne peut que s'accroître, il est tout à fait évident que des organismes de planification doivent avoir une articulation européenne et internationale en même temps qu'elles ont une existence nationale.

Ensuite, pour tout organisme centralisé se pose la question de la représentativité de ceux qui le constitueront. Question qu'il est tout à fait inutile d'essayer de trancher concrètement, en prévoyant des modes d'élection, des procédures pratiques, à l'avance.

Ce n'est pas le fond du problème. Le fond du problème, c'est de savoir si les groupements, les hommes qui constitueront un comité national du plan, quel qu'il soit, sauront qu'ils ne sont qu'un bout de l'échelle du système de planification ; peut-être le sommet, mais un sommet qui ne peut pas vivre sans une circulation permanente. C'est un problème que les Russes ont connu, c'est celui de la descente et de la remontée des plans. Il faut être capable de trouver les moyens, pour un organisme national, de recueillir à la base, non seulement des informations, mais aussi des besoins, des directives, des techniques, grâce à l'absence totale de secret en matière industrielle et commerciale.

Il faut ensuite être capable aussi de faire connaître, d'informer et de soumettre des propositions à la base. C'est une condition indispensable quoique limitative. Dans un organisme national on sera bien obligé de prendre des décisions qui ont un caractère de type législatif, c'est-à-dire d'élaborer des lois obligatoires pour tous. Mais il faut y parvenir à un deuxième niveau qui, à mon sens, doit jouer un grand rôle : c'est le niveau contractuel, à l'échelle nationale, par branche ou par grands groupes professionnels, dans le cadre de conventions du type des conventions collectives. Pas des conventions à la russe, mais des conventions négociées, qui peuvent jouer un rôle national, comme on le voit en Norvège, où l'ensemble des conventions nationales sont conclues pour l'industrie et valent, par exemple en matière de salaires, à des engagements impératifs pour le pays tout entier. Elles résultent pourtant d'accords contractuels. Il faudrait que les conventions collectives qui, aujourd'hui, sont quelque chose d'assez squelettique, qui donnent tout juste un cadre à des négociations, à des confrontations et à des conflits, puissent traiter des taux de salaires, c'est-à-dire du problème de la rémunération, qui n'est pas seulement à considérer comme part

à revenir aux travailleurs sur un produit national, mais aussi en tant que résultat d'une négociation et d'une lutte. Il faut aussi que dans ces conventions les problèmes relatifs à la durée du travail, qui ont une signification économique fondamentale, soit inclus, ainsi que tous les problèmes qui touchent les conditions de travail, de sécurité, d'hygiène, etc. Et finalement aussi les problèmes relatifs aux transferts d'emplois. Il y a un certain type d'élasticité de l'emploi dans l'économie socialiste qui doit être étudié, prévu, organisé et qui peut, dans une large mesure, l'être dans le cadre de conventions collectives.

Il y a un troisième niveau qui est le plus passionnant du point de vue de l'action socialiste, mais aussi en un sens le plus limité, c'est le niveau de l'entreprise elle-même. Car aujourd'hui, dans les grandes entreprises qui jouent fatalement un rôle directeur au point de vue technique et économique, il est inévitable que les décisions, que les actions menées au niveau de l'entreprise ou de l'atelier n'aient pas toujours une grande importance pour la politique économique d'ensemble. Pourtant, elles ont un sens capital pour nous, car c'est à ce niveau-là que l'action directe peut et doit continuer à se mener. Et les planificateurs doivent le savoir. Il ne faut pas qu'ils mettent entre parenthèses, en quelque sorte, les conditions possibles d'intervention à la base, et par conséquent aussi les conditions de résistance et de lutte, lorsqu'on veut imposer aux travailleurs quelque chose qui leur paraît contraire à leurs intérêts. Il ne faut pas que les organismes et les instances supérieurs aient l'impression qu'on a mis entre parenthèses les actions revendicatives, la nécessité de la défense, et qu'ils peuvent se permettre de manipuler les prix, les salaires et le reste, sans tenir compte d'interventions possibles de la base. Il y a donc un niveau de l'entreprise qui reste valable, nécessaire, et qui tournera comme à l'heure actuelle autour de la liberté d'expression, de la liberté d'intervention, c'est-à-dire aussi de la liberté de grève, autour de tout ce qu'on pourrait appeler un socialisme expérimental.

Naturellement dans ce très bref exposé, je ne vous apporte ni chiffres, ni spécifications. Peut-être en parlera-t-on au cours de la discussion. Mais voilà comment les choses se présentent quant aux principes. Le temps de «la mine aux mineurs», comme formule pour synthétiser l'objectif d'une propriété générale de l'économie par les travailleurs, et d'une gestion par eux, est évidemment dépassée, d'autant plus que, vous le savez, lorsqu'on ferme une mine, revendiquer la mine aux mineurs seuls, cela n'avance pas à grand-chose. Par contre, l'économie à la société cela a un sens. C'est peut-être plus abstrait, cela parle moins que de dire : mon entreprise à moi. Mais finalement, même l'expérience yougoslave montre que l'on arrive à combiner les deux choses.

Voilà, en quelques mots, dans une optique de planification, comment on pourrait envisager des préoccupations essentielles qui restent celles d'une autogestion de la société par elle-même.

27 février 1962

Source

Les Cahiers du Centre d'études socialistes, n° 23-24, 1^{er}-15 février 1963.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

L'organisation de la gestion démocratique dans les entreprises

Serge Mallet

369

Je vais essayer de reprendre les choses où Pierre Naville les a laissées. Naville a terminé en parlant de la vieille revendication ouvrière de «la mine aux mineurs». Et je crois que c'est quand même un aspect des choses dont il nous faut tenir compte. Pourquoi en effet sommes-nous amenés aujourd'hui, en 1962, à parler de gestion ouvrière?

C'est parce qu'il y a une vieille tradition affective dans la classe ouvrière de tous les pays qui assimile la notion de gestion ouvrière avec la notion de démocratie économique, avec la notion de gestion de la société par les travailleurs eux-mêmes. Le poids des traditions est important. Je crois que l'on ne peut pas, lorsqu'on aborde le problème de la gestion ouvrière, ne pas partir d'abord de cette donnée de fait, c'est que cette notion a été avancée chaque fois que les masses sont intervenues en force dans la vie politique et nous savons tous que ce sont des moments privilégiés de l'histoire: la plupart du temps, les masses n'interviennent pas dans la vie politique, elles délèguent leur pouvoir. Ce n'est que dans certaines circonstances historiques précises qu'elles interviennent. Ce sont les périodes que l'on appelle «révolutionnaires». Chaque fois donc que les masses sont intervenues activement dans la vie politique, la notion de gestion ouvrière est apparue au premier plan, et des ébauches de gestion ouvrière ont été immédiatement réalisées, qu'il s'agisse de la Commune de Paris, qu'il s'agisse de la révolution d'Octobre en Russie, qu'il s'agisse de la révolution allemande en 1919, qu'il s'agisse des soviets de Bavière en 1927, qu'il s'agisse de la révolution

espagnole en 1936, qu'il s'agisse beaucoup plus récemment de l'Octobre polonais et de la révolution hongroise, à chaque fois la première revendication d'une classe ouvrière qui dans sa quasi-totalité intervient activement dans la vie politique, c'est de réclamer la gestion des entreprises par les ouvriers eux-mêmes. Il y a là une certaine signification. C'est le fait que, pour l'ouvrier, pratiquement, la démocratie économique commence à se concevoir à partir de l'entreprise dans laquelle il travaille. C'est-à-dire que la notion de gestion ouvrière est fondée au départ sur une expérience pratique, concrète de la classe ouvrière dans son activité quotidienne. Nous savons en effet aujourd'hui qu'en fait, dans les entreprises de type traditionnel, les entreprises où existe un assez fort pourcentage de main-d'œuvre qualifiée travaillant d'une façon relativement autonome sur un certain nombre de productions diversifiées, il existe un embryon de gestion ouvrière, y compris en régime capitaliste : cet embryon apparaît sous l'aspect d'un élément régulateur que les ouvriers eux-mêmes, dans l'organisation de la production au niveau de l'atelier, apportent aux ordres qui leur sont transmis par le canal de la hiérarchie administrative de l'entreprise. Il est connu, depuis les fameuses expériences de Mayo que les ouvriers rectifient d'eux-mêmes à l'intérieur de l'atelier, des décisions prises par tel ou tel secteur dirigeant de l'entreprise, parce que tout simplement l'application de cet ordre risquerait d'avoir un certain nombre de conséquences négatives, de gêner le développement de la production ; les ouvriers se trouvant, à la base, plus conscients immédiatement de la gêne que cela apporterait, tentent d'y remédier. C'est au fond en partie sur cette expérience pratique que se fonde cette vieille tradition de la gestion ouvrière. C'est aussi, il faut le dire, sur une conception théorique assez ancienne, sur une conception de l'industrie, telle qu'elle existait au moment où la classe ouvrière s'est formée, c'est-à-dire à une époque où il existait encore à peine un marché national et un marché international, et où les entreprises constituaient des unités de production relativement autonomes les unes des autres. Il était donc normal que pour les ouvriers dans les années 1870-1900, la gestion directe des entreprises apparaisse comme la signification de leur prise de pouvoir dans la société. Mais toujours est-il qu'il nous faut partir de là pour voir si, aujourd'hui, dans les conditions de l'industrie de 1962, la gestion ouvrière continue de représenter un élément indispensable d'une véritable organisation socialiste dans un pays avancé, dans un pays industriellement avancé.

La démocratie à l'usine

Les expériences, que nous pouvons étudier, en effet ne peuvent pas résoudre le problème. Elles ne peuvent pas le résoudre parce qu'elles sont excessivement limitées dans le temps et que la seule expérience assez suivie, c'est-à-dire l'expérience yougoslave se déroule quand même dans un pays où on ne peut pas dire que les conditions économiques modernes aient été complètement réunies. Le problème, en ce qui concerne la Yougoslavie, est de savoir comment évoluera la gestion ouvrière, le jour où la Yougoslavie sera passée de cette économie de pénurie qui était la sienne il y a quelques années à une économie d'abondance, la phase dans laquelle nous sommes entrés dans les pays capitalistes avancés. Pour ma part j'avais été assez frappé par le fait que la gestion ouvrière était particulièrement suivie par l'ensemble des travailleurs, faisait l'objet de l'attention de la plupart des travailleurs dans les régions les plus arriérées de la Yougoslavie, c'est-à-dire dans les régions où la transformation industrielle se faisait le plus rapidement et apportait un bouleversement total du mode de vie existant dans ces régions. En Macédoine en particulier, on avait effectivement l'impression d'assister à une véritable gestion ouvrière malgré l'incompétence technique d'une partie importante des cadres ouvriers. Par contre en Slovénie, région beaucoup plus avancée, région où le niveau de vie était beaucoup plus élevé, où les modes de consommation tendent à ressembler aux modes de consommation que nous avons dans nos pays, l'intérêt manifesté par les travailleurs pour la gestion ouvrière était, semble-t-il, moins grand. Était-il moins grand, tout au moins sous la forme de la gestion directe des entreprises. On avait par exemple un certain nombre de difficultés à opérer la rotation des responsables au conseil d'entreprise qui était prévue par la loi. Il y avait une tendance que l'on constate ici dans tous nos pays sur le plan des délégués syndicaux à réinvestir des mêmes fonctions, les délégués qui les avaient déjà exercées, et dont on considérait qu'ils avaient acquis une certaine expérience, une certaine formation. Cela peut au départ, poser les limites de la gestion ouvrière, et on peut être amené à se demander si la gestion ouvrière peut être effectivement la gestion directe sur une entreprise de la totalité des ouvriers de cette entreprise, ou si beaucoup plus vraisemblablement, elle s'opérera par l'intermédiaire de délégations de pouvoir qui seront données à travers les ateliers ou à travers les organisations syndicales, à un certain nombre de gens reconnus comme compétents. Il serait naturellement plus agréable pour le développement de l'espèce humaine de nous dire que nous pouvons nous passer de ce système de délégation du pouvoir, de la création de ce nouveau type de notables

qui «sortent» bien, qui appartiennent bien à la classe ouvrière, mais qui néanmoins commencent à s'en distinguer par une connaissance plus approfondie d'un certain nombre de problèmes, et finissent par devenir des spécialistes de l'économie et que nous puissions passer à un stade de démocratie directe telle qu'elle existait dans les cantons athéniens sous Périclès. Malheureusement, je ne crois pas que la tendance de l'évolution aille dans ce sens : le maximum de ce que nous pouvons souhaiter, c'est de voir s'élargir progressivement la couche appelée à participer à la gestion et à la direction des entreprises : élargissement progressif que d'ailleurs, les conditions mêmes de la technique moderne, vont être amenées à développer. Car, en effet, il est frappant de constater aujourd'hui que les entreprises où les problèmes de gestion ou de contrôle (je reviendrai tout à l'heure sur ces deux termes qui sont employés dans ce débat, que quelquefois on oppose, et qui, pour moi, me semblent en fait des phases différentes d'un même processus) apparaissent avec plus de netteté, où ils sont le plus profondément ressentis, sont celles où existe déjà un très haut niveau de qualification et je dirais presque au fonds, dans les secteurs où il n'existe plus à proprement parler de classe ouvrière, mais où il existe une classe de techniciens, où, pour mieux dire, la classe ouvrière s'est à peu près complètement techniciée. Je pense ici très concrètement à des entreprises comme la Thomson-Houston par exemple où il y a moins d'un an les objectifs essentiels d'une grève étaient la réforme complète de la façon dont étaient distribuées les commandes dans les différents laboratoires : on y demandait une révision intégrale de l'organisation interne de l'entreprise, celle-ci étant considérée comme un système d'organisation défectueux, responsable d'un certain nombre de blocages du point de vue de la production, et on pouvait constater de la part des techniciens et ouvriers qualifiés des différents laboratoires une tendance à réclamer une rationalisation de la gestion de l'entreprise considérée comme indispensable aux bonnes conditions de travail. Il y a là je crois un premier stade et un premier stade important. C'est la preuve que cette expérience concrète de la classe ouvrière, dont j'ai parlé tout à l'heure au niveau des ateliers, n'est pas démentie par l'évolution de la technique moderne. Elle est au contraire, dans une très large mesure, précisée par l'évolution de la technique moderne, c'est-à-dire qu'en fin de compte les plans les mieux organisés, les normes de rationalisation de production les mieux étudiées, les plannings les mieux faits à l'intérieur d'une entreprise se heurtent toujours à un certain nombre d'imprévus ; s'ils ne laissent pas jouer une certaine souplesse, ils provoquent quelquefois de très graves difficultés économiques et créent un certain nombre de

goulots d'étranglement. Il y a donc là une réaction quasi spontanée des ouvriers et techniciens. Et plus la responsabilité de l'ouvrier dans son travail est grande, c'est-à-dire plus il occupe un poste où il exerce une responsabilité directe sur la production, plus sa réaction à l'égard des méthodes administratives qui risquent de provoquer à certains moments des distorsions du processus de production est vive. De ce point de vue l'exigence de la gestion ouvrière continue de se faire jour, précisément parmi les secteurs les plus techniquement évolués de la classe ouvrière, parmi les secteurs les plus intellectuellement préparés à assurer un certain nombre de responsabilités. Et ceci à partir d'une réflexion technique sur les problèmes du métier proprement dit, les problèmes de l'organisation de l'entreprise.

Le problème des choix dans l'entreprise

Naturellement, nous n'avons affaire ici qu'à un aspect élémentaire de la gestion ouvrière, c'est-à-dire celui qui en quelque sorte permettrait d'établir un contrôle, une responsabilité de la classe ouvrière d'une entreprise sur les méthodes de production et sur le plan intérieur de l'entreprise. Puisqu'aussi bien maintenant, il y a déjà dans la plupart des grandes entreprises une planification interne, existe la possibilité de rectifier ce plan interne au niveau des ateliers, au niveau des laboratoires et la possibilité de participer à son élaboration au niveau même de l'entreprise pour simplement faciliter en quelque sorte l'ensemble des conditions de travail et de production, il y a là une base qui n'est pas du tout une base utopique, qui n'est pas du tout une base idéaliste pour le fonctionnement, pour l'exigence de la gestion ouvrière, ou du contrôle ouvrier sur la gestion ou de la participation ouvrière à la gestion. Nous avons un deuxième aspect infiniment plus important à l'intérieur même des entreprises; c'est le problème des choix, le problème des décisions fondamentales, celles qui vont en quelque sorte orienter l'activité de l'entreprise. Je dirais que ces choix peuvent en gros, se répartir en trois: nous avons tout d'abord le choix des investissements qui est un élément capital, celui qui va déterminer en quelque sorte le rythme de l'entreprise, et il est certain que c'est là que la gestion ouvrière de l'entreprise va se heurter au maximum de difficultés.

Prenons en effet pour exemple le système yougoslave d'autogestion: celui-ci répartit le budget de l'entreprise en trois postes: les frais de production (non compris les charges salariales), les amortissements et remboursements d'emprunts et un fonds commun. Ce fonds commun, dont on déduit obligatoirement les impôts et un fonds de réserves, sert à couvrir à la fois le fonds de salaires, le fonds social (charges sociales

prises en charge par l'entreprise et allant de la sécurité sociale à la construction d'immeubles ou d'édifices culturels) et les investissements nouveaux de l'entreprise. Le conseil ouvrier répartit de façon absolument libre le fonds commun ainsi réalisé.

La tentation est évidemment grande à partir de ce moment-là, de verser au fonds de salaires, la totalité des moyens d'autofinancement, et en quelque sorte de manger son blé en herbe et de limiter ses investissements. Dans les premières années de l'autogestion, on a enregistré quelques catastrophes assez sensationnelles, qui ont été très largement mises en évidence, par la presse nationale : des entreprises sous gestion ouvrière ont fait faillite purement et simplement parce que le conseil ouvrier avait préféré immédiatement augmenter les salaires et distribuer sous forme de salaires la totalité des bénéfices réalisés par l'entreprise ; mais très vite, il s'est fait jour une certaine souplesse dans ce mécanisme, et les conseils ouvriers ont su réserver la part d'autofinancement. Ceci n'a pas été sans provoquer des conflits. Par exemple il y a eu des conflits entre les conseils ouvriers et les syndicats, et je crois que des choses de ce genre se reproduiront, je dirais, doivent nécessairement se reproduire : car l'ouvrier élu alors par ses camarades pour participer à la direction de l'entreprise pense d'abord les problèmes en termes de chef d'entreprise. Il pense d'abord à l'entreprise et ensuite aux ouvriers. Il y a là un phénomène bien connu de tous les gens qui exercent des fonctions responsables. Nécessairement, il y a donc des correctifs nécessaires, et les correctifs nécessaires, c'est l'organisation syndicale qui, elle, doit avoir essentiellement comme objet de penser aux intérêts ouvriers. Il s'établit à ce moment-là un dialogue entre les deux. Mais on me dira dans ces conditions, pourquoi avoir un conseil ouvrier dans l'entreprise, puisque, après tout, la répartition des salaires, c'est le syndicat qui est qualifié pour le faire et qu'il doit conserver son autonomie. Pour le reste, le directeur peut fort bien assurer la marche de l'entreprise (dans la mesure où ce directeur serait nommé démocratiquement).

Intergestion des entreprises et planification démocratique

Je crois que les choses ne sont pas aussi simples, et que, dans la pratique, l'existence d'un contrôle ouvrier, d'une gestion ouvrière est un élément indispensable à l'élaboration d'une planification démocratique. En quelque sorte, ce n'est pas tellement pour gérer les entreprises elles-mêmes qu'il est nécessaire d'avoir la gestion ouvrière. Je crois que pratiquement on pourrait fort bien admettre qu'un système d'un renforcement du pouvoir des syndicats, et un système de nomination des directeurs contrôlée par ailleurs par un autre organisme social du

type conseil de municipalité, etc. pourrait assez facilement assurer une certaine démocratie effective dans la vie de l'entreprise s'il n'y avait pas le problème de l'élaboration, de la politique économique de la planification. Car je pense aussi que ça n'est pas au sein d'organismes qui n'ont pas pour préoccupation essentielle l'élaboration des plans économiques, que ceux-ci pourront être valablement discutés. [Tout d'abord] l'expérience assez longue maintenant, des syndicats français, dans le cadre de leur participation aux commissions du plan; et je sais naturellement tout ce qu'on peut en dire sur le fait que cette participation, finalement, ne sert pas à grand-chose, que leur rôle au sein du conseil du plan est excessivement limité; il n'en est pas moins vrai que pour les syndicats qui ont choisi de participer à l'élaboration du plan, nous constatons qu'en fait, à part le petit nombre de spécialistes qui ont été désignés pour suivre concrètement les travaux du commissariat au plan, le reste de l'organisation syndicale n'a pratiquement pas progressé sur le plan de la connaissance économique et du mécanisme de ce que peut être la planification et je dirais même a fort peu le souci d'être demain l'un des artisans possibles d'une planification démocratique. Le terme de planification démocratique est très largement utilisé dans toutes les organisations syndicales, tout le monde s'en réclame plus ou moins, mais la nature même de l'organisation syndicale est telle qu'en fin de compte elle pousse constamment dans une autre direction les militants de l'organisation. Donc, on est bien obligé de se dire que c'est au travers d'organismes qui auront comme sujet essentiel et comme mission essentielle la gestion économique que pourra s'élaborer une planification qui ne serait pas seulement établie par en haut, mais qui serait élaborée également à la base. Parce qu'en effet, nous retrouvons au niveau de la planification nationale ces problèmes dont je vous parlais tout à l'heure à l'intérieur d'une entreprise. C'est Bobrovsky, actuellement commissaire au plan polonais, qui disait au moment de l'Octobre polonais: «La planification autoritaire, en fin de compte, ne planifie pas.» Et nous connaissons les absurdités auxquelles a abouti ce système. En fait, personne aujourd'hui n'ose plus défendre finalement le principe d'une planification autoritaire, élaborée par en haut, et dont l'exécution se ferait par l'application stricte des décisions du plan par les ministères intéressés, décisions descendant au niveau du département ou au niveau de l'entreprise, et appliquées telles quelles. Tout le monde, aujourd'hui, est en train de chercher comment peut s'élaborer effectivement une planification dans laquelle il y ait une remontée de la base vers le sommet et dans laquelle les décisions mêmes du sommet puissent être corrigées au moment où elles apparaissent, comme dépassées par

l'évolution économique qui s'est faite dans telle et telle région, ou bien se heurtent à des obstacles quelconque. La pratique montre aussi que les organisations syndicales sont peu aptes à jouer ce rôle de par leur nature et leur rôle propre de défense des intérêts immédiats de la classe ouvrière, (nature, rôle qui je crois devra continuer en société socialiste pour éviter précisément un certain nombre d'erreurs et instituer un contrepoids nécessaire à l'ensemble de l'organisation économique). À ce moment-là, nous sommes bien obligés d'avoir un certain nombre d'organismes économiques dans lesquels un certain nombre de militants, représentants élus par l'ensemble des ouvriers, exerceront l'apprentissage de la gestion économique et pourront effectivement participer à l'élaboration du plan. Naturellement ces organismes existeront au niveau régional, ils existeront au niveau local, mais fondamentalement c'est à l'intérieur des entreprises que le problème se posera.

Je dirai d'autre part que c'est aussi par l'introduction de la gestion ouvrière dans les entreprises que nous serons amenés à une répartition d'ensemble de la production nationale qui ne provoquera pas un certain nombre de disparités. J'avais soulevé le problème à propos de Decazeville. Nous savons tous que beaucoup de mineurs, lors du conflit, refusaient par principe tout argument économique justifiant la fermeture de la mine. La situation passionnelle du conflit n'explique pas tout de cet entêtement. La vérité est qu'après avoir assuré aux mineurs en 1945 la sécurité d'emploi sur place, après les avoir incité à un accroissement extraordinaire de la productivité – effort qu'ils ont accompli – on leur a appris, du jour au lendemain, que leurs efforts étaient inutiles, qu'il n'y avait rien à sauver à Decazeville et qu'il ne leur restait qu'à partir ailleurs.

S'il y avait eu la gestion ouvrière à Decazeville, que se serait-il passé? Et bien il se serait passé que les dirigeants ouvriers, ayant la confiance de leurs camarades, élus pour assurer la responsabilité ou le contrôle de la gestion de cette entreprise se seraient aperçus dès 1948 ou 1949 que, un jour ou l'autre, le problème de la reconversion de la mine se poserait. À partir de ce moment-là ils auraient posé le problème du développement régional. Vous me direz; «mais tout cela c'est une conséquence du régime capitaliste. En régime socialiste les choses se passeraient tout autrement, et il n'y aurait pas de ces disparités régionales, le socialisme assure le plein-emploi...» et toute une série d'autres arguments théoriques dont je ne suis pas du tout persuadé. Je ne suis pas du tout persuadé qu'il suffit devant une situation concrète de dire: «les principes de direction de la société auront changé, on règlera tout ça.» En fait, nous pouvons fort bien avoir ce genre de situation en régime socialiste,

et nous pouvons fort bien avoir, d'un moment à un autre, un ministère qui, en fonction de développements qui vont se produire dans telle ou telle région, ou de transformations dans les techniques de production, ou d'une certaine politique internationale, va décider d'orienter l'activité économique du pays vers une autre branche et d'abandonner une autre branche de production. Le problème se posera. Alors sans doute, la sécurité d'emploi sera assurée, les gens seront reclassés... Mais le problème n'est pas seulement de reclasser les gens, il s'agit de savoir où et comment les reclasser. On s'aperçoit aujourd'hui qu'on ne reclasse pas les gens n'importe où et n'importe comment, que doivent être remplies certaines conditions préalables, que soient mises en place un certain nombre de structures d'accueil pour que les gens puissent se reconvertir dans des conditions valables, pour qu'ils acceptent cette reconversion. Or, pouvons-nous être assurés que le problème ainsi posé dans une planification autoritaire assurée par en haut la reconversion serait réglée de façon satisfaisante? Je suis persuadé tout à fait pour ma part que lorsque des problèmes de ce genre se sont posés en Union Soviétique, il a dû y avoir certainement des réticences qui, pour n'avoir pas pris la forme de Decazeville pour des raisons autres, ont dû être néanmoins excessivement sérieuses. Et d'ailleurs un exemple très récent le montre.

Lorsqu'on a voulu reconvertir un certain nombre d'entreprises et les envoyer dans l'Oural, tout le monde sait que la plupart des cadres d'entreprise sont très rapidement revenus à Moscou et on les a retrouvés dans des ministères où ils s'étaient faufiles; comme il n'y a personne qui se faufile plus facilement qu'un bureaucrate, ils s'étaient tous recasés et on n'a jamais pu les en sortir! Comment, dans le cadre d'un régime socialiste, c'est-à-dire dans le cadre d'un régime dans lequel le profit ne sera plus le moteur exclusif, serons-nous protégés contre les modifications structurelles qui, en permanence, sont imposées à l'économie par les modifications dans les techniques de production, par les modifications dans le volume et dans l'organisation de la consommation, toutes choses qui, certes, peuvent être prévues dans la planification, doivent théoriquement être prévues par la planification mais qui peuvent quelquefois intervenir plus rapidement que les planificateurs ne l'ont pensé. Nous avons en permanence des problèmes de ce genre. C'est-à-dire que de la même façon que nous devons abandonner l'image d'une planification autoritaire, nous devons aussi abandonner l'image d'une planification qui serait fixée une fois pour toutes et sur laquelle il n'y aurait plus à revenir. En réalité, il est possible à une planification de tracer à l'avance les cadres de développement économique national; il

n'est pas possible de le fixer d'une façon rigide, de ne pas prévoir qu'ici ou là les objectifs prévus seront mis en question et qu'il faudra leur apporter des modifications à temps pour répercuter ces modifications dans la planification générale elle-même. Il faut qu'il y ait des gens qui se penchent sur ce problème au niveau de base même de la production, et la base même de la production, c'est l'entreprise, c'est à partir de là qu'en fin de compte, un certain nombre d'inquiétudes s'exprimeront et seront retransmises en haut. C'est aussi à partir de là que pourrait être amorcé un processus de reconversion. En somme, je dirais que c'est probablement là l'un des éléments principaux qui exigent et qui justifient l'institution de la gestion ouvrière.

Gestion ouvrière et efficacité

En parlant de gestion ouvrière, je ne pense naturellement pas à éliminer de cette pratique les cadres, techniciens, etc., au contraire puisque pour ma part, je suis persuadé que nous assistons à un processus de technicisation générale de la classe ouvrière, et que par conséquent, si on voulait éliminer les techniciens de la gestion des entreprises, très rapidement on se retrouverait avec quatre ou cinq manœuvres balais pour exercer la gestion, ce qui ne serait pas la gestion la plus rationnelle. Mais dans ce cadre-là et dans ces perspectives-là, l'existence d'un contrôle ouvrier sur la production au niveau de l'entreprise me semble un élément absolument indispensable à l'élaboration d'une planification démocratique, planification démocratique que je considère indispensable non pas seulement du point de vue humain, du point de vue social, du point de vue démocratique, mais du point de vue économique purement et simplement. Parce que s'il n'y a pas de planification démocratique, il y aura des erreurs dans la planification et que les erreurs dans la planification à ce moment-là risqueront de mettre gravement en question la démocratie socialiste elle-même. Nous savons bien que n'importe quel régime, fût-il socialiste, aura toujours tendance à utiliser les méthodes policières parce qu'il ne faut pas se faire d'illusion, tant qu'il y aura appareil d'État, il y aura tendance à utiliser les fonctions répressives des appareils d'état, et le jour où les planificateurs s'aperçoivent qu'ils ont fait des erreurs, leur tendance naturelle et inévitable est d'essayer de corriger ces erreurs par la police. Je n'ai pas besoin de citer des exemples de ce processus... Donc la planification démocratique est une condition indispensable au développement d'une démocratie socialiste parce que c'est elle qui permettra d'empêcher que des erreurs économiques n'engendrent la contrainte politique pour essayer d'en corriger les effets négatifs.

Naturellement, il est incontestable que l'exercice de la gestion ouvrière dans les entreprises modernes, dont la taille est de plus en plus importante, ne se pose plus du tout dans les termes dans lesquels on pouvait l'envisager au niveau d'une petite entreprise de 100 à 150 ouvriers n'ayant qu'une influence très limitée sur la vie nationale. Nous savons aujourd'hui que l'entreprise est devenue une réalité économique, une unité de production qui a son dynamisme propre, qui intervient en propre dans l'orientation générale de la production. Il est bien évident que les militants ouvriers qui seront appelés à assurer la gestion d'un ensemble économique aussi important que Citroën ou la Société nationale du pétrole d'Aquitaine, auront une incontestable tendance à ce que l'on appelle en Yougoslavie le particularisme d'entreprise, qu'ils auront tendance à développer au maximum cette entreprise y compris en débordant sur des secteurs qui ne sont pas nécessairement ce pour lequel elle est le plus qualifiée, qu'ils seront tenté de pratiquer un certain nombre de méthodes malthusiennes, des prix de monopole, des pratiques de dumping et autres procédés du même genre et que de cette façon un certain nombre des défauts essentiels de la gestion technocratique actuelle risquent fort de se trouver reporté demain au niveau de la gestion ouvrière. La gestion ouvrière n'est pas, en soi, un remède à cette tendance au particularisme qui fait qu'un groupe social assuré d'une situation privilégiée parce qu'il joue un rôle important sur le plan économique, tente de protéger au maximum les intérêts de ce groupe. Dans la mesure où le salaire où, disons d'une façon générale, le niveau de vie de l'ensemble des salariés de l'entreprise, dépend en fin de compte de la bonne santé de l'entreprise, il y aura naturellement une émulation, une stimulation qui viendra jouer sur le plan du développement économique de cette entreprise. Mais il y aura aussi une tendance à regarder d'abord le développement de cette entreprise et y compris en pratiquant un certain nombre de méthodes qui risquent d'être préjudiciable à l'ensemble de l'économie nationale, il y a là un risque sérieux. Les Yougoslaves ont essayé de corriger cette déviation par l'intervention des mécanismes de régulation bancaire (c'est-à-dire d'appliquer en gros les mécanismes qui sont aujourd'hui si peu utilisés dans la planification française) et, d'autre part, de faire jouer ce qu'ils appellent la pression sociale, c'est-à-dire la pression des organismes élus, conseils généraux, etc., qui représentent la totalité de la population contre le conseil ouvrier. Il y a eu des conflits de ce genre, assez intéressants à étudier, où on a vu un conseil régional, le conseil de localité entrer en conflit avec le conseil ouvrier de la principale entreprise de la région. Il y a un certain nombre de mécanismes de contrôle qui doivent

être exercés, qui sont à mettre au point, à affiner et à expérimenter. Mais en fin de compte, je crois que la gestion ouvrière, avec ses dangers, correspond néanmoins à un besoin essentiel de toute organisation socialiste de l'économie. Je crois que non seulement elle est possible, mais comme je le disais tout à l'heure, que les conditions même de la production, le développement technique et intellectuel de la classe productive, facilitent dans une large mesure cette expérience. Il reste évidemment que pour atteindre à sa généralisation, il faudra, parallèlement avec la prise de conscience économique qui se fera du seul fait de confier ces responsabilités à un certain nombre militants ouvriers, que soit entrepris un énorme effort d'éducation générale de l'ensemble des masses ouvrières, effort qui, à l'heure actuelle, n'est absolument pas tenté, ou pratiquement pas. L'un ne peut pas être conçu sans l'autre. Mais ceci étant, je crois néanmoins que nous nous en passerions très difficilement et que l'exemple de ce qui se passe en Union Soviétique sur le plan économique est assez significatif de ce point de vue là. Il est tout à fait certain que bien des erreurs de la planification à l'heure actuelle seraient évitées, si la gestion ouvrière existait. Nous savons aussi qu'il y a une opposition formelle à la gestion ouvrière, encore à l'heure actuelle en Union Soviétique. Elle a encore été développée récemment par des économistes russes lors des colloques du centre d'études de recherches marxistes. Je ne sais pas pendant combien de temps cela durera mais je crois que cette opposition contribue dans une large mesure à l'amplification des phénomènes de distorsion économique qui se produisent en permanence dans l'économie soviétique.

27 février 1962

Source

Les Cahiers du Centre d'études socialistes, n° 23-24, 1^{er}-15 février 1963.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

Démocratie réelle et représentation démocratique

Claude Lefort

[...] Dans quelle mesure – je me réfère très directement à l'exposé de Serge Mallet que vous venez d'entendre – dans quelle mesure, si l'on est convaincu de la nécessité de la gestion ouvrière, peut-on considérer que le pouvoir puisse être jamais valablement délégué par les ouvriers, par exemple d'une entreprise, à une

minorité, qu'elle soit celle d'un syndicat, ou celle d'un comité d'entreprise?

Cette délégation qui paraît en un sens bien nécessaire, puisque comme on l'a dit à plusieurs reprises, la gestion directe est de nos jours difficilement envisageable, cette gestion par procuration ne pose-t-elle pas des problèmes, des problèmes extrêmement difficiles et ne nous amène-t-elle pas à réfléchir plus profondément sur ce qu'est, – sur ce que peut être la gestion? Ce problème, le problème de la gestion, tel qu'il a été posé, vous le savez, c'est au fond un très ancien problème et il se confond, à mon sens, avec le problème même du socialisme. Seulement autrefois le problème du socialisme, si on pouvait le formuler en disant que le socialisme signifierait la prise en charge de la société par les travailleurs eux-mêmes, cette formulation était assez abstraite, et il était toujours implicite que le socialisme résulterait de toutes manières pour ainsi dire nécessairement d'une abolition de la propriété privée. Or, ce que nous a appris l'expérience de ces dernières décades c'est qu'en fait, l'abolition de la propriété privée et l'appropriation dite collective des moyens de production ne signifient nullement, pour autant, la gestion collective de la production, la gestion par les travailleurs eux-mêmes. Ce que, d'autre part, l'expérience nous a appris, c'est que la planification – la planification la plus étendue –, ne transforme pas du tout nécessairement les rapports de production, c'est-à-dire les rapports sociaux vivants des hommes entre eux, dans le cadre des entreprises. C'est, au fond, me semble-t-il, sur cette base, comme le disait d'ailleurs Naville au départ, c'est sur la base de cette expérience qu'on peut reposer le problème de la gestion et qu'on peut poser celui d'une planification démocratique. Mais je crois que nous devons aller plus loin et faire l'observation suivante. L'échec de la gestion, c'est-à-dire de notre point de vue, celui du socialisme, que nous découvrons dans le régime et la planification soviétiques, ne peuvent être seulement imputés à ce fait que la planification était autoritaire, à ce fait que cette planification était menée par en haut, par une bureaucratie incontrôlée et donc qu'elle entretenait, elle développait une division douloureuse entre, disons, une couche dominante et la masse des exécutants. Ça n'est peut-être pas seulement le concept de planification autoritaire qui est en cause, et quand nous parlons d'une planification démocratique, nous avons tout de suite à nous demander si une planification démocratique peut assurer une gestion des entreprises, une gestion de l'économie par les travailleurs eux-mêmes. Or, au fond, dès qu'on nous parle de planification démocratique, on veut dire que le plan sera préparé, sera contrôlé en associant à tous les niveaux les hommes qui, dans notre

société, ont des responsabilités notamment en associant les représentants de l'administration d'État, les représentants des dirigeants d'entreprises et les représentants des syndicats. Et bien, quand on formule de cette manière l'idée d'une planification démocratique, on peut se demander si l'association – je vous paraîtrai peut-être un peu abstrait en allant aussi rapidement à ce que je juge moi l'essentiel – on peut se demander si l'association des hommes qui ont des responsabilités à tous les niveaux, remplit l'exigence de la gestion, étant donné que, dans le cadre des entreprises, la masse des hommes, la masse des travailleurs est précisément condamnée à des fonctions qui les dépouillent de toutes responsabilités. Je crois que ce point ne mérite pas d'être longuement développé parce que nous savons tous ce qu'il en est, mais je crois qu'il faut arrêter un instant notre pensée là-dessus parce qu'on risque à force de le savoir, de ne pas réfléchir suffisamment sur cette situation. Cette situation, c'est que dans les grandes entreprises, et je parle aussi bien des grandes compagnies et des grandes administrations que des usines, la masse des travailleurs se trouve, pour des raisons que je n'analyse pas à l'instant, réduite à des activités parcellaires, et en tout cas à des fonctions d'exécution qui les privent de toute information concernant la marche d'ensemble des entreprises, et qui les privent encore davantage de toute responsabilité. Dans ce sens on peut se demander comment il pourrait y avoir une démocratie socialiste au niveau de la société globale – c'est-à-dire cette démocratie soutenue par le plan, véhiculée par le plan, cette démocratie fondée sur l'association des hommes qui ont des responsabilités dans tous les secteurs de l'économie et du travail –, on peut se demander, disais-je, s'il peut y avoir une démocratie socialiste, dans la mesure où celle-ci est plaquée sur des structures de base, à savoir les structures d'entreprise, en vertu desquelles l'immense majorité des travailleurs n'a aucun droit de contrôle, aucune responsabilité, est vouée sinon nécessairement à des tâches purement parcellaires, ou à la répétition et à la monotonie du travail, comme c'était le cas autrefois, et comme ça continue de l'être dans de nombreux cas, du moins toujours à des tâches d'exécution pure : exécution qui les prive du pouvoir de comprendre le fonctionnement de l'entreprise et le sens de leur activité propre au sein de celle-ci. Il est excessif, jugeront certains, de poser le problème dans ces termes, de séparer aussi brutalement, d'une part les hommes qui ont des responsabilités et d'autre part une masse qui est dépourvue de toutes responsabilités, mais c'est un fait que si nous ne voulons pas nous payer de mots, et si nous ne voulons pas employer les termes de socialisme, de démocratie à tort et à travers, nous devons bien comprendre que la démocratie suppose à la base de la société, dans les

cellules vivantes de la société, des rapports de coopération, qui soient des rapports de coresponsabilité. Si ces rapports n'existent pas, la planification démocratique peut bien associer des dirigeants de tous ordres et des dirigeants qui parleront au nom de ce qu'ils jugent et au nom de ce qui peut être partiellement les intérêts des travailleurs, cette association n'entamera pas la séparation dont nous parlons, elle ne comblera pas le vide social.

La démocratie à la base

Je rejoins donc, me semble-t-il, les préoccupations de Serge Mallet, en disant que le problème de la démocratie n'aura pas été sérieusement pensé, tant qu'on ne se situera pas à ce niveau de l'entreprise, au niveau des rapports de production, qui est le niveau des rapports sociaux vivants d'une société. Si maintenant l'on veut s'y situer, on observera sans doute qu'un certain nombre de conditions tendent à favoriser une transformation de l'entreprise, ou une transformation des rapports sociaux, dans le sens d'une participation des hommes à la gestion. Mallet en parlait tout à l'heure quand, par exemple, il évoquait la transformation même du travail, dans les entreprises modernes, la définition de tâches complexes qui ne sont plus justement les tâches parcellaires d'autrefois, tâches complexes qui appellent de la part de l'exécutant une certaine compétence, un certain sens de la responsabilité, etc.. Il y a d'autre part, et ce phénomène est plus général, car nous ne devons pas quand même braquer notre regard uniquement sur les entreprises les plus avancées qui sont des modèles peut-être de l'économie de demain, mais qui sont encore des modèles rares, il y a, d'une façon beaucoup plus générale, une tendance à accroître constamment la productivité et, en ce sens, dans la mesure même où le travail est un travail plus fin et plus délicat, à faire appel à la participation des ouvriers dans leur travail. Vous savez que toute la sociologie industrielle est pleine des échos des tentatives faites pour susciter la participation des ouvriers au travail dans les entreprises. Il y a d'autre part, en raison même du processus de rationalisation d'entreprise la nécessité de traiter le facteur humain, le facteur de production humain, comme un facteur stable et dans cette mesure-là une tendance à garantir une sécurité de l'emploi et une tendance à donner aux travailleurs toute une série de garanties dont ils étaient privés hier. Donc on peut dire, que l'évolution de la technique, l'évolution de la structure des entreprises tendent d'une certaine manière à renforcer la participation, disons d'un terme plus neutre, l'intégration des ouvriers à l'entreprise, et, dans ce sens, elles peuvent susciter de leur part une attention au fonctionnement de

l'entreprise, une attention aux problèmes de gestion du travail dans son ensemble, et donc constituer un facteur positif. Mais nous voyons aussitôt qu'en fonction de cette évolution technique et de cette évolution des entreprises, le syndicalisme tend lui-même à se transformer. Certes, la situation est encore très confuse ; des tendances dites rétrogrades et dites avancées, s'affrontent, mais si nous portons le regard sur une société plus avancée, comme la société américaine, il est bien sûr que nous avons à faire à un syndicalisme dynamique, un syndicalisme qui tend à profiter justement de l'évolution technique, à tirer constamment profit des nouvelles nécessités dans lesquelles se trouvent les dirigeants d'entreprises, pour obtenir un certain nombre d'avantages pour les travailleurs. C'est le salaire annuel garanti, mais c'est déjà la lutte pour obtenir une garantie contractuelle du maintien des effectifs pour empêcher le lock-out, dans les grandes entreprises, c'est d'autre part, l'effort pour obtenir une garantie contre les modifications structurelles de l'entreprise qui pourraient transformer la situation d'un certain nombre d'ouvriers.

Ce syndicalisme-là, s'engage de plus en plus dans la voie des contrats avec les dirigeants d'entreprises, et en même temps il est amené à contrôler de plus en plus la marche de l'entreprise dans son ensemble et devient de plus en plus sensible aux tâches de gestion. Mais c'est ici que j'attire votre attention. Cette évolution si elle est positive, à certains égards, est en même temps profondément ambiguë. Car si elle permet d'obtenir des garanties de plus en plus importantes pour les travailleurs, garanties de sécurité, notamment, elle sert aussi l'intégration des exécutants dans la structure de l'entreprise telle qu'elle est. Je veux dire que cette entreprise, telle qu'elle est, divisée entre l'appareil de direction et la masse des exécutants, se trouve en quelque sorte prise en charge par les éléments syndicalistes dynamiques, qui se contentent d'obtenir des garanties pour la masse des travailleurs, mais, en même temps, par leur rôle, contribuent à exiger d'eux une discipline dans la production à exiger d'eux, par exemple, le respect des contrats, à exiger d'eux en général cette participation que la direction d'entreprise réclame très précisément, cette intégration que la direction de l'entreprise, à elle seule, ne peut pas obtenir.

Dans cette mesure-là, le syndicalisme le plus dynamique, et, en France, les groupes les plus actifs, les comités d'entreprise qui affrontent le problème de la modernisation, qui affrontent le problème du développement technique tel qu'il doit être affronté, risquent d'accentuer la distance qui existe déjà entre eux-mêmes en tant que représentants des travailleurs et la masse des travailleurs. Car il ne faut pas nous leurrer sur ce point : on peut essayer de trouver des moyens de confier à des

minorités syndicales ou autres, des tâches de cogestion, le problème n'est absolument pas résolu dans la mesure où les prétendus représentants ne sont pas effectivement soutenus, ne sont pas effectivement suivis par l'ensemble des travailleurs. Dans la mesure où ils représentent leurs intérêts à distance, dans la mesure où ils agissent en leur nom, et alors même qu'ils obtiennent d'ailleurs des résultats partiels mais positifs, dans cette mesure-là on peut dire que le problème démocratique n'est non seulement pas résolu mais qu'un nouveau courant de bureaucratisation se dessine, qui s'imbrique dans le courant de bureaucratisation de l'entreprise. Il faut bien voir que le syndicalisme américain, s'il est un syndicalisme vivant et dynamique, n'est pas un syndicalisme de participation. Ce n'est pas un syndicalisme qui regroupe autour de lui, qui anime si l'on peut dire, une masse de travailleurs, et le problème de l'absentéisme dans les assemblées, le problème de la passivité ou de l'inertie des masses est un problème qui est aussi couramment posé dans la sociologie des syndicats américains que dans la sociologie des syndicats européens. On peut même dire davantage : dès lors que le syndicat a des tâches ou se donne des tâches qui vont dans le sens d'une cogestion, des tâches de contrôle, dès lors où il vise l'entreprise essentiellement comme unité de production, sa vision devient très voisine de celle de la direction d'entreprise, la distance qui existe entre son propre appareil et les travailleurs dans leur ensemble ne fait que s'accroître. Et pour en donner tout de suite un exemple, le secret des informations qui touchent à toutes les conversations, les discussions, les négociations entre les syndicats et les directions d'entreprise, exclut pratiquement les travailleurs de tout pouvoir de contrôle direct de la vie de l'entreprise et de l'action du syndicat. J'ai voulu soulever ce point, qui à mes yeux est essentiel, parce que dans l'argumentation courante (mais peut-être me démentira-t-on tout à l'heure) on a tendance à identifier toujours, explicitement ou implicitement, les syndicats et les travailleurs. Or, cette identification est un abus. Non pas que je veuille opposer aux syndicats la communauté des travailleurs qui, spontanément, détiendrait les vrais moyens de lutte et la vérité : cette communauté n'existe pas en fait. Mais c'est un abus, parce que, si le syndicat représente à certains égards les travailleurs, il ne les représente que partiellement indirectement, tout en restant à distance, et alors même qu'il combat la direction de l'entreprise, il communique largement avec elle dans la représentation qu'il a des travailleurs. Cette observation, ne discrédite pas tout ce qui a pu être dit jusqu'à maintenant, et sur la nécessité d'un plan démocratique, et sur celle d'un syndicalisme qui aurait un appui ferme dans les entreprises, et qui revendiquerait le maximum de contrôle et de responsabilités. En

fait, toute limitation à l'arbitraire, que ce soit l'arbitraire de l'État, ou que ce soit l'arbitraire de la direction dans l'entreprise, est bénéfique. Mais ce que je veux seulement faire comprendre, c'est qu'une telle contestation se meut encore dans un cadre fort limité, et qu'elle est fort différente de la contestation que porte la masse des travailleurs.

La contestation légitime

Certes on peut objecter, et si j'ai bien compris tout à l'heure Naville, il faisait d'avance cette objection, que la gestion directe de l'entreprise n'est pas viable. On peut dire d'abord que les travailleurs dans leur ensemble ne font pas la preuve qu'ils veulent la gestion, ils ne cherchent pas à s'emparer des commandes de l'entreprise, c'est un fait d'expérience; on peut dire d'autre part qu'une assemblée de travailleurs ne serait pas nécessairement capable de gérer une entreprise moderne, qu'elle serait sans doute dans l'obligation de déléguer elle-même ses pouvoirs à un appareil de décision, et qu'elle devrait se borner à des opérations de contrôle. Donc, là encore la gestion directe ne serait pas appliquée. On peut dire encore que le problème de l'entreprise est un problème partiel, et qu'en admettant qu'une assemblée de travailleurs réponde aux problèmes d'une entreprise, elle ne répond pas aux problèmes qui se posent à l'échelle de la société tout entière, de sorte qu'elle est privée d'un pouvoir essentiel de décision, et que lui échappent finalement les opérations qui engagent de la façon la plus importante le sort de l'entreprise. On peut dire encore que l'évolution technique, dans la mesure où elle morcelle constamment les différentes tâches de décision et d'exécution rend impossible que ces tâches soient confondues au sein d'une seule instance, d'un conseil ouvrier. Mais, en fait, toutes ces objections, me semble-t-il, qui sont fort valables contre l'idée d'une gestion directe, toutes ces objections ne portent pas contre la critique de la pseudo-gestion. C'est sur ce point que je voulais attirer votre attention. Je veux dire que l'antagonisme, qui existe entre les appareils de direction, que ce soit les appareils de direction patronaux, ou que ce soit même les appareils de direction des syndicats, l'antagonisme qui existe entre ces appareils et les travailleurs ne peut être comblé par aucune réforme du type d'un plan démocratique, ou du type d'un néosyndicalisme, ou d'un syndicalisme novateur. Il y a là un vide, un vide dont nous devons prendre conscience, c'est un vide qui, sans doute, ne peut pas être comblé, mais du moins en en prenant conscience nous devons aussitôt, me semble-t-il, nous apercevoir que toutes les formes de contestation, et pas seulement la grève, comme le disait tout à l'heure Naville en parlant des droits qui doivent demeurer

aux ouvriers même dans une société socialiste, toutes les formes de contestation doivent être soigneusement étudiées, – toutes les formes de contestations qui, dans le cadre de l'entreprise elle-même, expriment les revendications des hommes au travail sur l'organisation même de leur travail, ou sur le contrôle de leur environnement immédiat. En fait, c'est, me semble-t-il, sous cette forme que l'exigence de la gestion est vécue dans les entreprises, sous la forme d'un contrôle renforcé sur l'environnement du travail, sur le fonctionnement et l'organisation du travail. Dans la mesure où cette contestation existe, il est évident qu'elle ne sera jamais satisfaite par des voies qui sont les voies réformistes, (je n'emploie pas du tout ce terme dans un sens péjoratif), par les voies réformistes qui sont celles du plan démocratique, ou qui sont celles du néosyndicalisme. Et je conclurai là-dessus: il me semble que la lutte d'inspiration socialiste se situe à des plans différents. C'est vrai qu'elle passe par l'élaboration d'un plan démocratique, c'est vrai qu'elle passe par la décentralisation et par un certain nombre de canaux auxquels Naville a prêté attention, c'est vrai qu'elle passe au niveau d'un syndicalisme dynamique qui accepterait de raisonner en fonction du progrès technique et de trouver le maximum de garanties et d'avantages pour la classe ouvrière, mais c'est vrai aussi qu'elle passe en définitive indépendamment et du plan et du syndicat, et peut-être notre tâche, à nous, est-elle de mettre en évidence les voies par lesquelles la contestation directe des travailleurs, se réalise. Cette contestation-là n'est pas formalisée, n'est pas institutionnalisée, elle ne prend la forme d'une lutte ouverte que temporairement, mais en dernière analyse c'est toujours elle qui relance l'exigence de la démocratie et du socialisme.

27 février 1962

Source

Les Cahiers du Centre d'études socialistes, n° 23-24, 1^{er}-15 février 1963.

Dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

La participation des salariés à la propriété des moyens de production

Pierre Belleville

Pour la tradition socialiste le capitalisme se caractérise par l'appropriation privée des moyens de production. Sa défaite passe par leur appropriation collective, pour être plus précis, par la nationalisation. Mais, depuis quelques années, on a constaté dans les entreprises privées que le pouvoir et la propriété se dissociaient. Dans ces conditions la lutte socialiste contre la propriété privée deviendrait, nous dit-on, un combat contre les moulins à vent.

Est-ce exact? Dans quelles limites? Face au capitalisme actuel quelle peut être l'attitude socialiste. Il est important de dégager une image de la réalité qui permette de dépasser et les routines socialistes et la propagande néocapitaliste.

On peut considérer, en gros, comme exact que ni la réalité de l'entreprise privée ni celle de l'entreprise nationalisée ne correspondent à leur statut. Dans son livre, *Pour une réforme de l'entreprise*, François Bloch-Lainé¹ présente avec objectivité la situation. La propriété de quelques actions, voire de paquets importants ne permet, ni en assemblée générale, ni même en conseil d'administration, de jouer un rôle dans l'orientation d'une entreprise et dans le choix de ses dirigeants. Ceux-ci possèdent le pouvoir économique dans la mesure où ils prennent des décisions sans subir de contrôle. Ils se recrutent entre eux, par cooptation. Le «parlementarisme» s'il fonctionne encore dans les sociétés anonymes n'est plus qu'une fiction juridique.

Le parlementarisme politique n'a pas réussi davantage à exercer le pouvoir économique par l'intermédiaire des entreprises nationalisées. La fiction d'une démocratie économique centralisée s'exerçant à l'échelle de la nation, les élus du peuple et le gouvernement dirigeant la politique des entreprises nationales en nommant les directeurs, n'a pas résisté à l'épreuve des faits : ou bien les dirigeants des entreprises nationales (Renault par exemple) sont devenus presque aussi indépendants vis-à-vis de l'État que ceux des entreprises privées vis-à-vis de leurs actionnaires et les sanctions qui peuvent les frapper visent leur personne

1. François Bloch-Lainé (1912-2002), haut-fonctionnaire. En 1963, il est notamment vice-président de la commission nationale de l'aménagement du territoire et l'année suivante, président de la commission de l'équipement urbain, constituée en vue de l'établissement du 5^e Plan. Il inspire une politique de modernisation du capitalisme français sous la houlette de l'État.

et leur attitude politique plus que leur gestion ; ou bien, les entreprises nationales se sont fondues dans l'administration et sont financièrement gérées dans le cadre général du budget de l'État et ne connaissent pratiquement aucune gestion de caractère économique.

La remise en question de la tradition socialiste doit donc s'opérer à un double niveau : celui de la critique de la propriété privée et celui de la critique de la propriété collective sous sa forme classique : l'entreprise nationalisée.

Il importe toutefois de préciser comment et dans quelles limites les transformations actuelles s'opèrent.

Dans les entreprises privées, les conditions dans lesquelles le pouvoir s'exerce sont multiples. Le pouvoir et la propriété restent liés dans la mesure où le directeur, même très autonome, est l'homme d'une majorité qui constitue pour lui une garantie. Plus précisément, si dans la plupart des cas les dirigeants cooptés exercent le pouvoir, régissent et gèrent l'entreprise qui existe, les décisions concernant l'existence même de celle-ci leur échappent le plus souvent. Le contrôle de la majorité des actions par un groupe ami demeure donc la garantie, le cadre, dans lequel un pouvoir autonome de directeurs peut s'exercer.

Cette garantie n'est pas toujours suffisante. Le réseau serré de la société industrielle rend les entreprises dépendantes les unes des autres malgré les concurrences qui demeurent et, aussi, dépendantes du capital financier. On peut contrôler une entreprise avec une minorité du capital non seulement quand une grande dispersion facilite la chose, mais aussi malgré l'existence d'une majorité apparemment solide. (L'opération Alsthom chez Neyrpic nous a montré qu'il suffisait d'exploiter des besoins pressants de trésorerie.)

Le problème du pouvoir est donc double. Il repose d'abord au niveau de l'existence même de l'entreprise. Le lien entre la propriété capitaliste des actions et le pouvoir – demeure ici assez grand pour que l'entreprise reste un objet de spéculation. Il se situe ensuite au niveau de la gestion (on peut ici, séparer, comme le fait F. Bloch-Lainé la « régie » et la gestion) et le pouvoir apparaît effectivement assez indépendant de la propriété.

Certains pensent que les « directeurs » représentent davantage que les actionnaires le « bien commun » qu'il importerait avant tout de préciser.

Que les directeurs soient en général plus soucieux de la vie et de l'expansion de l'entreprise elle-même que les représentants du capital financier dont le seul critère est le profit financier à court terme ou à moyen terme et non la rentabilité économique, c'est incontestable. Seulement, comme nous venons de le voir, la limite la plus nette à leur

pouvoir est justement constituée par l'éventuelle intervention du capital financier.

Cela dit l'aptitude des uns et des autres à saisir les problèmes économiques d'ensemble, à collaborer avec l'État, à se distinguer des anciens propriétaires et de leur égoïsme étroit n'a qu'une importance relative.

De plus, présenter le régime des managers comme plus démocratique que le précédent sous prétexte que le mérite pourrait aujourd'hui accéder au pouvoir est une plaisanterie : d'abord, parce que faute d'une réelle et pratique démocratisation de l'enseignement, la sélection du mérite continue à être très « aristocratique » ; ensuite parce qu'il est spécialement abusif de vouloir réduire la démocratie à l'égalité des chances « à l'américaine ».

La démocratie ne serait pas réalisée si tous pouvaient accéder à de très rares responsabilités. Elle exige au contraire que tous puissent effectivement avoir le plus grand nombre de responsabilités. De ce point de vue, l'accession des directeurs au pouvoir dans l'entreprise ne change rien puisque la propriété privée des moyens de production continue à justifier l'autorité intransigeante de droit divin qui gouverne l'entreprise même lorsque ce ne sont plus les propriétaires seuls qui exercent ou délèguent leur autorité.

C'est ainsi que sans démocratiser le moins du monde leur gestion, mais au contraire dans le but d'affermir leur joug, ce sont les trusts parmi les plus importants, ceux dont le capital est le plus dispersé, qui ont procédé à des distributions d'actions à leur personnel. Ainsi, on voit certains théoriciens, simultanément et paradoxalement, soutenir que, en régime néocapitaliste, la propriété n'a plus d'importance, et que de la sorte la différence entre possédants et non-possédants s'efface (les non-possédants pouvant par leur mérite accéder au pouvoir) et vanter les mérites d'un capitalisme populaire qui permet à tous d'accéder à la propriété industrielle et de devenir « quelqu'un » dans l'entreprise. Le paradoxe n'est d'ailleurs qu'apparent : le premier raisonnement en effet s'adresse aux élites pensantes, le second, sous la forme de distribution d'action, aux masses ; ils ne sont pas faits pour se rencontrer.

L'accueil assez hostile fait par les dirigeants du CNPF aux thèses de Bloch-Lainé est également éclairant. L'auteur débute, en effet, en soulignant que le droit ne correspond plus aux réalités et qu'il conviendrait de l'ajuster. Le CNPF répond que l'entreprise, telle qu'elle est, a fait ses preuves et qu'il n'y faut rien changer. C'est donc que la fiction juridique derrière laquelle s'abrite le pouvoir réel lui apparaît utile pour justifier ce pouvoir.

Donc, l'accession des directeurs au pouvoir ne change fondamentalement rien à la condition des salariés dans l'entreprise. Dans bien des cas, on peut estimer que la concentration qui accompagne si souvent cette prise du pouvoir aggrave l'irresponsabilité des salariés en éloignant d'eux et quelquefois faisant disparaître totalement à leurs yeux, le pôle de responsabilité réelle dans l'entreprise. Au patron propriétaire, les salariés pouvaient se heurter, mais heurt ou dialogue ils pouvaient, au moins, s'affirmer par rapport à lui. Dans les entreprises qui dépendent d'une autre qui dépend elle-même d'une troisième (etc.), ceux qui se veulent responsables – les militants syndicalistes, par exemple – voient souvent leur action perdre toute prise sur le réel, faute d'interlocuteurs valables, c'est-à-dire capables de prendre des décisions importantes.

Enfin, dans la mesure où elle est un phénomène parallèle à la concentration, l'accession au pouvoir des directeurs s'accompagne d'une forte bureaucratisation. Or, diverses expériences nous l'ont appris, si la bureaucratisation est inévitable dans le monde moderne, elle est aussi, au-dessus d'un certain seuil, l'obstacle principal à toute démocratie. En résumé, on peut donc dire : d'une part, que propriété et pouvoir ne se sont pas aussi dissociés qu'on l'affirme quelquefois et que contrôler (en en étant propriétaire ou pas) un capital financier reste un des moyens les plus sûrs de détenir le pouvoir dans l'industrie ; d'autre part, que l'évolution dans ce qu'elle a d'indiscutable ne règle pas le problème fondamental ; elle ne change pas la place des travailleurs dans l'entreprise ; elle ne leur ouvre pas la porte des responsabilités.

Pourtant, si l'on veut apporter une réponse à ce problème des responsabilités c'est de cette réalité nouvelle, de cette réflexion sur la dissociation entre propriété et pouvoir qu'il faut partir. En effet, si l'évolution en cours, dans les entreprises privées, ne règle rien, l'examen de la situation dans les entreprises nationalisées montre qu'à elles seules, les nationalisations ne règlent rien non plus et pas seulement parce qu'elles ne sont pas suffisamment étendues.

En fait, la situation y est très voisine de celle qui existe dans les grands trusts privés. Dans certaines, les directeurs jouissent d'une relative indépendance et concentrent leur autorité entre leurs mains sans paraître plus sensibles que d'autres aux impératifs de la planification. Dans d'autres, ils sont impuissants sous le carcan administratif ; une partie des attributions administratives leur échappe et est transférée aux bureaux anonymes des ministres de tutelle et des finances. La bureaucratie et l'irresponsabilité sont à leur comble. Les syndicats n'ont pas plus qu'ailleurs d'interlocuteurs valables.

Il ne suffit donc pas de s'attaquer à la propriété des moyens de production et de proposer des nationalisations : il faut, à la fois, proposer la réforme des nationalisations existantes (et l'obtenir avant de demander la nationalisation d'autres entreprises) et chercher une meilleure définition des entreprises privées, une meilleure évaluation du rôle respectif des forces qui s'y trouvent.

Meilleure définition des entreprises privées : actuellement, c'est la société anonyme – groupe capitaliste – qui a une personnalité juridique ; ce n'est pas l'entreprise, complexe de production. Il faut chercher à modifier cette situation de façon à aboutir à une situation contraire.

Des solutions préconisées par François Bloch-Lainé peuvent ici servir de bases de discussion. Elles visent naturellement à mieux cerner la réalité actuelle de l'entreprise, à séparer, juridiquement, le capital dont la présence constitue un simple placement et celui dont la présence sous-entend une volonté de gestion.

Les véritables commanditaires – dit-il – doivent « sortir de l'anonymat, posséder des titres nominatifs et n'accepter de céder ceux-ci qu'avec l'accord de la majorité ou sous la condition d'un délai suffisant... »

En fait, si l'on admet que l'entreprise n'est pas seulement du « capital » mais représente bien autre chose (le travail investi par les ouvriers, les infrastructures ou superstructures investies par les collectivités, le capital-fonction remis aux mains des dirigeants), il faut aller plus loin. Bloch-Lainé souhaite que les entreprises contrôlées par des holdings acquièrent vis-à-vis d'eux une certaine autonomie. Il faut que cette autonomie ait une base juridique et soit contrôlée, car, l'existence en un lieu donné d'un établissement industriel a trop d'importance pour que le capital (même non anonyme) puisse ensuite en décider seul.

L'existence de l'entreprise ne peut être remise en question ni par les seuls directeurs (quelle que soit l'autorité qu'on leur concède) ni par les seuls « commanditaires ». Le personnel et les collectivités intéressées doivent pouvoir intervenir.

Ainsi, il faut un organisme interne dont dépende l'existence de l'entreprise et où le personnel soit représenté. Du coup, les dirigeants sortiront de l'anonymat et de l'irresponsabilité et pour le reste deviendront des interlocuteurs valables.

On peut ici séparer contrôle et gestion ou plutôt contrôle, régie et gestion et organiser le « gouvernement » de l'entreprise. De nouveau, les propositions de Bloch-Lainé sont intéressantes mais ne sont pas assez nettes quant au pacte gouvernemental. Dans une entreprise où les syndicats auraient une existence légale le recours aux contrats (généraux ou particuliers) devrait devenir plus fréquent. On peut alors, imaginer les

dirigeants de l'entreprise s'engageant sur un programme et le contrôle portant d'abord sur l'exécution de ce programme ou de ce plan.

Ceci ne touche pas directement la propriété, mais, même dans ce cadre étroit, un point mériterait d'être souligné : l'autorité de la direction, qui est effectivement nécessaire, doit être strictement limitée au domaine propre de l'entreprise. Les secteurs connexes spécialement les secteurs sociaux doivent être détachés, le plus nettement possible de ce domaine. Ainsi en ce qui concerne non seulement les œuvres sociales mais les écoles d'apprentissage, les services médicaux, etc. Ce n'est pas seulement la question de leur gestion qui se pose mais celle de leur propriété.

Un des arguments le plus souvent employés devant les revendications de salaires, est la nécessité impérieuse de réinvestir. « Les actionnaires, non plus, dit-on aux salariés ne toucheront pas de gros dividendes ». Cela est vrai, mais les actionnaires, eux participeront aux augmentations de capital.

Il se pose donc une question de répartition des bénéfices non pas seulement au stade des bénéfices distribués mais aussi à celui des bénéfices totaux. Ceux-ci doivent rémunérer l'intérêt du capital, car ils peuvent être considérés comme le résultat de la productivité du matériel, mais, comme incontestablement ils résultent aussi de la productivité du travail, les salariés (chercheurs, ingénieurs, ouvriers, employés) doivent réclamer leur part dans ces bénéfices. Cette part ne doit pas être distribuée et elle doit être réinvestie.

Mais pourquoi serait-elle aliénée pour autant.

Ainsi apparaît la perspective d'une participation des salariés à la propriété. Quelle forme doit-elle prendre ? Celle d'une distribution individuelle d'actions ? Il est inutile de répéter que cette solution est illusoire, que posséder quelques actions ne donne aucune responsabilité, ni aucun pouvoir et que le capitalisme populaire n'est que la forme dépoussiérée de la petite épargne chère à nos pères.

La propriété des salariés ne peut être que collective. Elle ne peut exister que par l'intermédiaire du comité d'entreprise, personne juridique, différente des syndicats. Elle peut d'abord porter sur les œuvres sociales et les services sociaux déjà mentionnés.

Elle peut aussi porter sur une partie du capital de l'entreprise elle-même. Dans ce cas le comité d'entreprise apparaîtrait évidemment comme l'un des commanditaires. « Les syndicats, dit M. Bloch-Lainé, ne doivent pas devenir capitalistes. Quand ils l'ont fait dans divers pays étrangers l'expérience n'a pas été heureuse. » Il n'est pas souhaitable en effet que les syndicats opèrent dans les entreprises des placements de

fonds de type capitaliste. Mais il s'agit ici d'autre chose : des comités d'entreprise et non des syndicats. Si les syndicats doivent échapper à tout contrôle officiel et rester maîtres de leurs organisations, les comités d'entreprise sont des organismes bien définis ; de la propriété et de la gestion d'œuvres sociales, du moins dans un premier temps.

La distinction entre les fonds des entreprises et les fonds appartenant aux comités d'entreprise a été élargie ces dernières années. Elle doit l'être encore, Les « fonds sociaux » doivent fournir à ces derniers l'occasion – non pas d'effectuer des placements mais d'intervenir dans les aspects sociaux de la vie économique. Le développement du tourisme ; son inflexion dans une certaine direction ne sont pas des préoccupations étrangères aux syndicats et aux comités d'entreprise. Les fonds des comités d'entreprise permettent déjà et devraient permettre, demain davantage, une intervention organisée et efficace. Il en est de même dans le domaine de la distribution. Les syndicats doivent pouvoir utiliser les comités d'entreprise pour intervenir.

Le fait que, dans un deuxième temps, les comités d'entreprise deviendraient détenteurs d'une partie du capital qu'ils ne pourraient ni aliéner ni négocier ne peut être assimilé à un simple placement. Cette part du capital symboliserait la pérennité du capital de l'entreprise en même temps qu'elle ouvrirait aux salariés la participation à sa direction. Est-ce compatible avec le rôle de contestation et de contrôle attribué aux syndicats ? Oui, semble-t-il, dans la même mesure où les deux fonctions apparaissent toutes deux nécessaires, et où les mêmes hommes n'assureraient pas l'une et l'autre.

Une meilleure définition des rôles respectifs de la section syndicale, des délégués du personnel et du comité d'entreprise sont à rechercher dans le cadre de la réforme de l'entreprise.

Le rôle de la section syndicale, groupe de caractère privé dans l'entreprise, est de représenter les travailleurs dans la discussion de divers contrats et dans le contrôle de l'exécution de ces contrats. Les délégués du personnel assurent une représentation quotidienne et de détail des différents ateliers ou catégories de personnel. Le comité d'entreprise gère ou devrait gérer tout ce qui ne relève pas du rôle propre de l'entreprise et éventuellement jouer le rôle d'un apporteur de capital. La section syndicale fournit en outre des candidats aux deux organismes mais le rôle différent de ceux-ci permet de prévoir des types d'organisation différents.

D'une façon générale, il faut que la section syndicale puisse prendre ses distances vis-à-vis d'organismes dont les membres ont pourtant été présentés par elle.

Ceci est valable pour le secteur privé et, à chaque occasion, à chaque contestation, il importerait de mettre des principes de ce genre en avant. Ils peuvent donner un sens, une dimension politique, à la bataille quotidienne dans les comités d'entreprise.

Mais il ne faut pas oublier qu'il existe des entreprises nationalisées. Là, des programmes de démocratisation, dont les dimensions politiques devront également être très nettes, peuvent être proposés beaucoup plus facilement. Ce n'est pas seulement la propriété privée des moyens de production qui est en cause mais aussi une certaine conception de l'État, qui est peut-être celle de De Gaulle mais qui – si mes souvenirs sont exacts – est aussi celle de Guy Mollet.

La démocratisation des nationalisations existantes est un test qui permet aux travailleurs de préciser l'intérêt d'autres nationalisations. Elle devrait être aussi pour le secteur privé un exemple.

Elle peut s'opérer progressivement à partir des principes énoncés :

- négociation des contrats avec les sections syndicales et possibilités données à celles-ci d'en contrôler l'exécution ;
- remise aux mains de véritables comités d'entreprises de tous les biens qui ne répondent pas à l'objet propre de l'entreprise.
- réforme visant à assurer, dans le cadre des objectifs du plan l'autonomie de gestion de l'entreprise ;
- éventuellement, participation, des délégués du comité d'entreprise au conseil d'administration comme représentants d'une partie du capital, face à des représentants de l'État, des collectivités, etc.

Bien entendu, contrôle des entreprises, contrats, participation à la gestion ne sauraient suffire à régler le problème du pouvoir puisque toutes les entreprises sont de plus en plus interdépendantes les unes des autres, et que nous souhaitons que leurs contrats se déroulent dans le cadre d'un plan.

Mais le pouvoir économique tout court continue et continuera à découler du pouvoir sur les entreprises.

Pour exercer un contrôle au niveau régional ou au niveau national ou pour participer à l'élaboration d'un plan à ces mêmes niveaux il faut d'abord exercer un contrôle dans l'entreprise ou participer à sa gestion.

C'est pourquoi la question garde toute son importance, même s'il ne faut pas la confondre totalement avec celle de la propriété.

janvier 1964

Source

Les Cahiers du Centre d'études socialistes, n° 23-24, 1^{er}-15 février 1963.

Théoriquement il ne fait aucun doute que le système de l'autogestion est le plus propice à l'augmentation de la productivité du travail, à l'échelon d'une «unité économique de base», d'une usine ou d'une ferme. Car ce système réalise la combinaison la plus heureuse de deux stimulants essentiels, nécessaires, pour un tel but : l'intéressement moral et matériel des producteurs directs, à la production.

En appliquant intégralement l'autogestion à l'échelon d'une unité économique de base, en confiant réellement sa gestion au collectif de ses travailleurs, et en faisant participer réellement ces derniers aux bénéfices résultant de l'augmentation de la productivité, on crée les conditions optima pour l'augmentation de celle-ci et la meilleure marche possible de l'entreprise.

Certes, même dans ce cas l'autogestion suppose un collectif des travailleurs conscients, autodisciplinés, et qui accepte volontiers dans l'exécution du travail la direction que lui-même s'est librement donnée : celle du directeur assisté du comité de gestion et du conseil des travailleurs (système yougoslave) ou du président du comité de gestion et du conseil des travailleurs, assistés du directeur et des autres cadres techniques (système algérien). L'unité de la direction technique et administrative paraît être un principe auquel doit obéir encore tout groupe de travail.

C'est l'argument que certains soulèvent pour critiquer par exemple l'ambiguïté de dualité de pouvoir qui existe dans le système algérien où la direction quotidienne d'une entreprise autogérée est partagée entre le président du comité de gestion et le directeur technique, ce dernier agissant selon le décret du 28 mars 1963 «sous l'autorité du président».

Mais toutes ces difficultés réelles deviennent secondaires et s'éclipsent même à partir du moment où nous avons affaire à un collectif des travailleurs conscients, ayant démocratiquement élaboré et adopté le règlement intérieur de l'entreprise qui spécifie le rôle exact de chacun dans la marche de l'entreprise.

Il s'agit ensuite d'appliquer une stricte discipline dont les dispositions ont été démocratiquement élaborées et adoptées, y compris celles qui concernent les sanctions éventuelles à prendre contre les réfractaires à cette discipline.

Ce qui est par contre vrai, c'est que l'autogestion exige qu'on puisse combiner le travail productif des travailleurs d'une entreprise avec un intense travail de formation technologique, politique et générale, afin que ceux-ci perfectionnent leur qualification professionnelle et s'élèvent progressivement à la compréhension du contexte économique, social et politique, national dans lequel opère leur entreprise.

Mais l'autogestion qui vise effectivement à abolir la condition prolétarienne, salariale, du travailleur, par son intéressement moral et matériel direct à la production, ne devrait-elle pas viser également à abolir sa condition prolétarienne du point de vue culturel qui détermine en réalité tout le reste?

Dans le cadre d'un État ouvrier basé sur l'autogestion, il faudrait que l'effort culturel multiforme se combine de manière permanente avec l'effort productif quotidien, par la fréquentation obligatoire des travailleurs de l'école, de l'atelier, du laboratoire, et de la ferme expérimentale adjoints à l'entreprise ou à un groupe d'entreprises ou à la commune.

L'autogestion, en tant que système de gestion, de l'économie, de l'État, et de toute la vie sociale, par les producteurs et les citoyens, dépasse largement le cadre d'une gestion des unités économiques de base par les travailleurs laissés seuls, et au niveau culturel caractéristique de leur condition prolétarienne sous le capitalisme.

Car dans ce cas on pourra facilement démontrer les multiples faiblesses réelles des travailleurs et partant d'elles, théoriser le règne de la bureaucratie technocratique et administrative, gérant, elle, à la place des masses, l'économie, l'État, la société.

La réussite de l'autogestion – comme nous ne cessons de le répéter – suppose l'aide réelle de l'État, du parti et des syndicats, aux travailleurs, à la classe dont tous se réclament, afin que celle-ci puisse faire, dans les meilleures conditions possibles, son apprentissage à la gestion sociale.

Organiser cette aide en vue de l'autogestion devra devenir la raison d'être de l'État, du parti, des syndicats en régime véritablement socialiste. Certains argueront qu'une telle conception de l'autogestion combinant l'intéressement moral et matériel direct des travailleurs à la gestion avec l'abolition de leur arriération culturelle (technologique, politique, générale) par l'éducation obligatoire gratuite, incluse en partie dans leur journée ou semaine de travail, n'est économiquement possible qu'à un stade avancé après une période transitoire traversée sous le signe d'une économie nationalisée et planifiée, administrée centralement par la bureaucratie de l'État et des techniciens.

Parions cependant qu'il y a de fortes chances pour qu'on puisse prouver par une comptabilité nationale strictement tenue, que les dépenses improductives consacrées à l'entretien d'une bureaucratie de fonctionnaires de l'État centraliste, contrôleur et gestionnaire, de l'ensemble de la vie sociale, de l'armée et de la police pléthoriques de la planification bureaucratique, dépassent de loin les dépenses exigées par l'investissement culturel au profit des masses travailleuses.

La rentabilité relativement rapide d'un tel investissement ne fait, d'autre part, aucun doute.

Mais naturellement une telle conception de l'autogestion met en question la conception générale de la planification, et du «modèle économique» à appliquer dans un régime qui adopte cette option.

C'est par rapport à la planification que le système de l'autogestion paraît à certains, critiquable et inopérant.

Comment combiner la liberté inhérente à l'autogestion avec le caractère impératif de la planification centraliste? Comment éviter l'«égoïsme» de chaque entreprise, l'esprit «localiste», et «régionaliste», les méfaits de la concurrence entre les différentes unités économiques, ou même les différentes communes?

Ces critiques sont nourries par les tenants du mythe de la planification bureaucratique qui semble dominer les faits économiques contre lesquels doit lutter la planification dans la période de transition.

Mais la planification n'est pas un but en soi, réalisé dans n'importe quelles conditions, à n'importe quel prix économique et social.

La planification en régime préparatoire au socialisme vise à favoriser le développement économique et social le plus rapide et harmonieux possible et l'orienter vers l'affermissement des tendances socialistes de l'économie, et de la société tout entière.

La planification n'est «idéale» que dans le cas d'une société caractérisée par un très haut niveau des forces productives et de culture des hommes, sur la base d'une économie complètement nationalisée.

Dans un tel cas, tous les problèmes résultant de la survivance de l'économie monétaire et marchande, des secteurs non encore «socialisés» de l'économie, de l'inégalité d'équipement technique des entreprises, de l'arriération culturelle des travailleurs, etc. n'existent plus.

Mais dans la période de transition du capitalisme au socialisme, nous avons affaire à des réalités économiques, techniques, culturelles essentiellement différentes qui déterminent une planification composant nécessairement avec ces réalités.

Car c'est en partant d'elles qu'il s'agit de tirer le meilleur parti de ces réalités afin d'obtenir le développement économique et social le plus rapide et équilibré possible dans la direction générale du socialisme.

Les inconvénients de la planification centraliste, bureaucratique, impérative, basée sur l'économie étatisée, sont devenus dans tous les États ouvriers tellement flagrants qu'ils obligent la bureaucratie elle-même à entreprendre actuellement un travail de «révision déchirante» du «modèle économique», tenant compte, enfin, des réalités économiques longtemps négligées, ainsi que de l'importance décisive du facteur humain.

Planifier en vue d'une économie extensive qui ne tient pas compte du coût et de la qualité de la production, de la rentabilité des investissements, des besoins des consommateurs, peut donner pour toute une période des résultats. Mais ceci au détriment de l'évolution équilibrée de l'économie, et du bien-être des travailleurs.

Or, il ne s'agit pas de bâtir n'importe quelle économie et société, mais un régime qui se place dès le début dans des conditions qui assurent progressivement une véritable suprématie économique et sociale sur le capitalisme le plus avancé.

En isolant artificiellement par la planification centraliste bureaucratique de l'économie étatisée un régime donné du marché mondial, on peut créer l'illusion de bâtir le socialisme, sans oser confronter avec la production capitaliste le coût et la qualité de la production du plan.

Mais à la longue une telle expérience devient intenable mettant en danger permanent l'existence même du régime social.

Il faut donc prendre soin dès le début de planifier de manière à rapprocher au maximum le coût et la qualité de la production des standards internationaux en évolution rapide constante.

Ce qui n'est possible que sur la base de l'autogestion qui modifie essentiellement la méthodologie, l'élaboration, l'application, les buts de la planification centraliste bureaucratique basée sur l'économie étatisée.

La planification en régime l'autogestion s'élabore en partant de l'existence à la base des rapports de production caractérisés par des unités économiques autogérées dans le cadre d'une commune autogérée.

Chaque unité de base élabore librement son plan, tenant compte de l'information fournie par le plan central national, des données concernant le marché, l'approvisionnement en matières premières, les possibilités de crédit et d'investissements, les prix, etc.

Chaque commune élabore son propre plan social (économique et général), tenant compte des plans des unités économiques de son territoire et des informations générales fournies par le plan central national.

Chaque région économique élabore son plan social, tenant compte des plans des communes et du plan central. Quant à ce dernier, il s'élabore sur la base des plans fournis par les unités économiques, les communes, les régions qui ont déjà tenu compte de ses directives.

Ainsi le plan central apparaît comme le résultat de l'élaboration collective de toutes les cellules économiques et sociales de base, qui à leur tour agissent dans le cadre général des informations, des moyens et de l'orientation que leur donne le plan central.

Il y a donc un double processus permanent, souple, dynamique, entre la base et le sommet et vice-versa pour l'élaboration et l'application du plan central et des plans régionaux, communaux, et de chaque entreprise.

Le plan central possède d'importants moyens économiques pour orienter l'ensemble de l'activité économique vers des buts voulus, corriger les inégalités qui surgissent ici et là, les disproportions et tout excès ou défaut provenant de la liberté laissée aux cellules économiques de base, aux communes, ou même aux régions.

Par les impôts, les prix, les investissements, le plan central fixe le cadre de l'activité économique générale et la régularise dans le sens décrit.

C'est au plan central que revient la tâche d'effectuer les investissements pour les travaux d'infrastructure d'intérêt national, ainsi que de créer toute nouvelle unité économique, et tout service d'intérêt national. C'est le plan central également qui dicte la politique nationale en matière d'impôts, de crédit, de certains prix et de certaines devises dans le cadre de laquelle les unités de base, les communes, les régions auront à agir.

Ainsi la liberté économique des unités de base est tempérée par les attributions et les moyens du plan central, qui orientent l'activité économique selon les grandes lignes fixées par le plan.

On dira que cette conception réduit considérablement le principe de l'autogestion. La différence cependant énorme entre cette conception du plan et celle du plan centraliste bureaucratique consiste en ceci : que la liberté des unités économiques de base en matière de volume et de qualité de la production, des prix, d'auto-investissements, de commercialisation, reste grande ; que ce n'est pas par la contrainte administrative que le plan impose ses vues générales aux unités économiques locales, communales, régionales, mais par des moyens économiques ; que même ces moyens économiques dépérissent en partie au profit de l'autogestion au fur et à mesure que son système « se rôde » se consolide, se développe.

Ainsi, en Yougoslavie, on envisage actuellement à la suite du récent congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie, une réforme

profonde de toute la politique en matière d'investissements, de crédits, d'impôts, en faveur d'un élargissement considérable des ressources laissées à la libre disposition de chaque collectif de travail, pour les consacrer d'un côté à l'autofinancement des entreprises, et de l'autre côté à l'amélioration plus substantielle du niveau de vie des travailleurs. Trouver un juste équilibre – qui du reste ne saurait être que dynamique – entre les interventions centralistes et des tendances à la base à la décentralisation extrême, tel est le but de la planification en régime d'autogestion.

Les adorateurs des schémas de planification ou « tout marche comme le mécanisme d'une horloge » ne seront pas satisfaits d'une conception dynamique de la planification cherchant son équilibre dans un perpétuel effort d'harmonisation des différents facteurs qui déterminent la vie économique de l'époque de transition : formes autonomes de rapports de production de base (autogestion de la propriété sociale), formes autonomes d'économie monétaire et marchande qui subsistent pour longtemps.

Mais on ne « planifie » qu'une réalité concrète et non pas une économie « idéale » déclarée arbitrairement « socialiste ».

février 1965

Source

Sous le drapeau du socialisme, revue mensuelle de la commission africaine de la 4^e Internationale, février 1965, n° 14.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

« Buts, chemins et moyens », tomes 4, 5, 6 et 7.

« L'économie des travailleur·euses », un réseau international et un concept en construction

Richard Neville

Le réseau international de l'économie des travailleur·euses est né en 2007 à l'initiative de chercheur·euses de l'université de Buenos Aires qui avaient suivi·es et accompagné·es à partir de 2002 le processus de récupération d'entreprises par les travailleur·euses (ERT) en Argentine. Impliqué·es dans un soutien actif aux travailleur·euses des entreprises récupérées en Argentine, au travers des tâches de documentation, de recherche, de réflexion sur ce processus, ces chercheur·euses souhaitaient dépasser le strict

travail académique. Avec la mise en place du programme Facultad Abierta (Faculté ouverte), ils/elles développèrent des actions de coordination, de conseil, de formation en enquêtant sur la gestion ouvrière d'unités productives abandonnées par les patrons. Convaincu·es de la nécessité de confronter les différentes analyses sur ces expériences, celles des travailleur·euses impliqué·es et celles d'universitaires (également travailleur·euses), ils/elles créèrent un réseau pour débattre de l'orientation des luttes dans une perspective de changement du système des relations sociales, politiques, économiques en vigueur dans le monde entier.

Ce fut l'esprit qui anima la convocation de la 1^{re} Rencontre internationale, intitulée «L'économie des travailleur·euses : autogestion et répartition de richesses», tenue en juillet 2007 à l'université de Buenos Aires. Il fut décidé d'organiser des Rencontres internationales de l'économie des travailleurs·euses tous les deux ans. Le texte de la convocation de cette première rencontre dressait un premier bilan de ce processus et du contexte social et historique dont il convenait de tirer des enseignements pour explorer des perspectives de lutte :

En réaction à l'hégémonie de la mondialisation capitaliste, qui s'est imposée au monde avec des prétentions absolues à la suite de la débâcle du socialisme réel, les luttes des travailleur·euses, dans ses différentes variantes (syndicales, autogestionnaires, mouvements paysans, mouvements de chômeurs, etc.) ont ressurgi avec force à partir des années 1990. Cependant, les vieux outils et les stratégies de lutte (des partis classiques et des syndicats traditionnels, entre autres) ont démontré leurs insuffisances. Les cadres idéologiques sont entrés en crise, les idées-forces relatives au fonctionnement du système capitaliste mondial ne sont pas parvenues à expliquer (et encore moins à précéder) les changements opérés au cours des dernières décennies et les luttes populaires ont du adopter de nouveaux chemins sans objectifs clairs. La capacité de réponse du capitalisme et son pouvoir répressif implacable ont largement dépassé la capacité de changement des forces populaires, avec parfois des conséquences tragiques. Si durant plus d'un siècle, la finalité de toute force politique a été la prise de pouvoir de l'État, ces derniers temps des mouvements puissants sont apparus, qui nient la nécessaire perspective révolutionnaire ou, pour le moins, éloignent cette possibilité de leur stratégie réelle, tout en reconnaissant leur difficulté. Dans d'autres circonstances, des organisations populaires, qui avaient des bases historiques solides, ont participé aux triomphes électoraux et accédé au gouvernement de plusieurs pays latino-américains, en se retrouvant associés au manie-
ment des leviers administratifs étatiques, sans qu'ils aient été transformés profondément pour pouvoir les orienter vers des politiques

populaires. Et, tout particulièrement, ceux qui régissent la gestion de la production et la distribution de richesse. Naviguant entre ces situations et les débats théoriques, les travailleur·euses ont généré dans les faits une voie alternative entre, d'un côté, l'inaction et la résignation et, de l'autre, la lutte pour le pouvoir politique. Confrontés à des situations critiques provoquées par le capitalisme néolibéral, les luttes et les résistances leur ont permis de gérer des portions de l'économie au milieu d'un océan capitaliste. Dans d'autres pays, la conquête du pouvoir et la gestion de l'appareil d'État les ont conduit, plus tôt que prévu, à se projeter comme instrument de pouvoir pour la gestion de l'économie et le contrôle des affaires économiques stratégiques d'une société.

Les entreprises récupérées, les entreprises autogérées de toute sorte, les coopératives rurales dans les *asentamientos*¹ constitués en coopératives rurales, les syndicats alternatifs, les réseaux de commerce équitable et une grande multiplicité d'organisations et de formes de luttes appartiennent à cette catégorie, parfois de forme autonome et fragmentaire mais d'autres participent à de puissants mouvements politiques populaires, mouvements sociaux historiques, partis et fronts politiques de gauche.

Ce panorama met en débat le rôle des travailleurs dans la gestion de l'économie de la société, [...] que ce soit dans la relation salariale ou dans la gestion coopérative du travail, sans négliger ceux qui en sont exclus comme c'est le cas pour les chômeurs structurels du néolibéralisme ou la surexploitation servile. Ce débat est plus actuel que jamais : la mondialisation capitaliste a été questionnée par de nombreux mouvements sociaux et internationaux mais peu ont esquissé une alternative qui dépasse le slogan ou la réflexion théorique intellectuelle, en tous les cas de manière conjointe (sans pour autant ignorer les efforts réalisés en ce sens par le Forum social mondial). Ce qui a par contre avancé, c'est la résistance et le développement d'alternatives partielles et des expériences qui peuvent servir pour le débat et l'analyse globale.

Cependant, ce que nous proposons ici n'est pas un débat sur ce que nous pourrions appeler l'économie sociale (également développée par la Banque mondiale et des ONG associées à la régulation sociale) mais bien l'inverse : la socialisation de l'économie. Concernant cette utopie lointaine qui impliquait la conquête du pouvoir politique par une révolution, les travailleur·euses ont avancé de manière fragmentaire et limitée, mais par la pratique. Quelles conclusions et enseignements pouvons-nous tirer de ces expériences ? Quelles

1. Les *asentamientos* sont des lieux occupés, le plus souvent illégalement, par des communautés dans le but de s'établir et d'exploiter la terre, soit en périphérie des villes, soit à la campagne.

relations ont-elles avec les luttes politiques et sociales traditionnelles? Quelles relations entretiennent-elles avec les gouvernements de racine populaire qui progressent en Amérique latine? Comment survivent ces expériences d'autogestion économique dans le marché hostile du capitalisme global? Comment peuvent-elles générer une logique entrepreneuriale autogestionnaire dans le cadre d'un système asphyxiant? Peuvent-elles survivre sans un changement de système économique et sans se convertir? Sont-elles seulement des fragments de résistance, conséquences de la crise du capitalisme global ou indiquent-elles le chemin vers une nouvelle organisation de la production dans un système social plus juste? Les travailleur·euses organisées dans les syndicats peuvent-ils/elles de nouveau faire pression sur le capital et lui disputer le pouvoir ou doivent-ils/elles envisager cette dispute comme une bataille sur les lieux de travail pour la gestion de la production¹?

Toutes ces questions étaient pointées afin qu'elles soient débattues entre les travailleur·euses, les intellectuel·les et les militant·es des organisations sociales et politiques, non pas dans un débat académique mais avant tout politique. Douze années plus part, pour l'essentiel, elles restent encore en débat au sein d'un réseau qui s'est transformé, élargi et renforcé mais dans un contexte capitaliste qui a également évolué.

Des rencontres pour confronter les expériences

La première rencontre organisée par le réseau réunit 300 participant·es de quinze pays d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique, avec une prépondérance d'universitaires argentine·s, brésilien·nes, mexicaine·s et uruguayen·nes. Elle fut suivie en août 2009, toujours à Buenos Aires, par une nouvelle rencontre intitulée «Économie des travailleur·euses et autogestion travail face à la crise globale». Entre les deux rencontres, la crise de 2008 était intervenue et avait particulièrement affecté les pays du centre du capitalisme (plus particulièrement les États-Unis et l'Europe) et elle eut pour conséquences la fermeture de milliers d'entreprises et le licenciement de millions de travailleur·euses.

La 3^e Rencontre se déroula en juin 2011 à Mexico, elle permit d'élargir, à la fois, la participation des mouvements sociaux et la composition du comité organisateur, et ainsi renforcer le caractère international du réseau. La 4^e Rencontre se déroula en juillet 2013 à João Pessoa au Brésil, elle était intitulée : «Alternatives autogestionnaires et travail face

1. «Primer encuentro internacional: La economía de los trabajadores – Autogestión y distribución de la riqueza», *Recuperadas*, www.recuperadasdoc.com.ar/2007encuentro.html (traduction Richard Neuville).

à la crise économique globale¹». Elle acta l'organisation de rencontres régionales au cours des années intermédiaires et la tenue des rencontres en dehors des locaux des universités. C'est ainsi que furent organisées les premières rencontres européennes les 31 janvier et 1^{er} février 2014 dans les locaux de Fralib (alors en lutte et processus de récupération) à Gémenos, sud-américaine en octobre dans l'usine Textiles Pigüé en Argentine² et nord et centre-américaine en novembre dans l'université ouvrière de Mexico dans un contexte de luttes importantes contre la répression des mouvements sociaux. Ces rencontres contribuèrent au renforcement des réseaux régionaux, même si l'europpéen, à l'image d'autres réseaux du vieux continent, reste résolument en construction.

La 5^e Rencontre, organisée en juillet 2015 dans l'État de Falcón au Venezuela, fut marquée par l'empreinte de la crise politique vénézuélienne mais permit cependant la confrontation d'une plus grande diversité d'expériences³. La représentation européenne et, particulièrement française, fut plus importante que lors des rencontres précédentes. Des décisions importantes furent prises : mises en place d'outils de communication plus performants, d'un fond coopératif, d'un observatoire international des expériences, une meilleure coordination des luttes et un renforcement de la solidarité internationale, etc. mais qui tardèrent à se concrétiser du fait de l'absence de structures opérationnelles au sein du réseau.

La 6^e Rencontre internationale fut organisée dans les locaux de l'usine récupérée, les Textiles Pigüé dans la Pampa (Argentine) du 30 août au 2 septembre 2017⁴. Elle faisait suite aux 2^e Rencontres régionales qui s'étaient déroulées au cours de l'automne 2016 à Montevideo pour l'Amérique du Sud, à Mexico pour l'Amérique du Nord et centrale et à Thessalonique pour la région euroméditerranéenne dans l'usine VioMe⁵.

1. Richard Neuville, « "Programa Facultad Abierta": Les alternatives autogestionnaires dans le travail face à la crise économique globale », Association Autogestion, 9 septembre 2013, www.autogestion.asso.fr/?p=3343.

2. Richard Neuville, « L'économie des travailleur-euses, une rencontre sud-américaine porteuse de perspectives », Association Autogestion, 4 novembre 2014, www.autogestion.asso.fr/?p=4641.

3. Benoît Borrits et Richard Neuville, « 5^e Rencontres internationales de l'économie des travailleur-euses : élargir l'internationalisation du processus et préciser le concept », Association Autogestion, 3 septembre 2015, www.autogestion.asso.fr/?p=5338.

4. Benoît Borrits et Richard Neuville, « 6^e Rencontre internationale de l'économie des travailleur-euses : Vers la constitution d'un mouvement autogestionnaire mondial? », Association Autogestion, 11 septembre 2017, <https://autogestion.asso.fr/6e-rencontre-internationale-de-leconomie-des-travail-leurs-ses-vers-la-constitution-dun-mouvement-autogestionnaire-mondial/>.

5. Benoît Borrits et Richard Neuville, « Succès de la 2^e Rencontre euroméditerranéenne de l'économie des travailleur-euses à Thessalonique », Association Autogestion, 24 novembre 2016, www.autogestion.asso.fr/?p=6491.

C'était donc un grand retour au pays d'origine de ce «mouvement», l'occasion de faire le point sur ses perspectives. Environ 500 participante-s (coopérateurs-trices, militante-s de l'autogestion, syndicalistes, travailleur-euses, universitaires) se retrouvèrent, venu-es d'une trentaine de pays des différents continents. Outre la présence de représentante-s de nombreuses entreprises récupérées d'Argentine, l'Amérique du Sud était évidemment largement représentée par des délégations du Brésil, du Chili, de Colombie, du Pérou, d'Uruguay et du Venezuela. L'Amérique du Nord et centrale était présente au travers de délégués venus du Canada, de Cuba, des États-Unis et du Mexique. L'Europe n'était pas en reste avec la présence de délégations venues d'Allemagne, de Croatie, de l'État espagnol, de France, d'Italie, de Grèce, du Royaume-Uni et de Turquie. Outre ces grandes régions, des délégué-es d'Afrique du Sud, de Chine, du Bangladesh et du Kurdistan étaient également présente-s. Le rapport à l'État et à la politique institutionnelle fut un sujet essentiel de ces rencontres, tout comme les rapports entre syndicalisme et économie des travailleurs. Deux nouveaux axes de débat furent intégrés: «L'économie des travailleur-euses dans une perspective de genre(s)» et «Éducation populaire et production de savoirs dans l'économie des travailleur-euses». Le rôle des femmes dans les luttes en Chine et dans le confédéralisme démocratique au Kurdistan fut particulièrement souligné, tout comme la richesse des différentes expériences d'éducation populaire.

Lors de l'Assemblée de clôture, la construction d'un véritable corpus politique international dépassant la simple rencontre tous les deux ans fut posée. Ceci supposerait bien entendu que des échanges permanents s'établissent entre les participante-s entre deux rencontres et cela poserait la question de la formation d'un véritable comité international et des comités régionaux qui animeraient diverses commissions entre ces rencontres. Le réseau n'en est pas encore là et ces vœux restent à concrétiser.

Au cours de l'automne 2018, les 3^e Rencontres sud-américaines et nord-centre-américaines furent organisées respectivement à Santiago du Chili et à Mexico. La rencontre euroméditerranéenne a été reportée au printemps 2019, elle se tiendra dans la banlieue de Milan du 12 au 14 avril et sera accueillie par l'entreprise récupérée RiMaflow. Elle revêtira un enjeu important compte tenu de la situation de crise sociale qui perdure sur le vieux continent mais surtout l'absence de perspectives politiques radicales de transformation sociale. Il est donc indispensable de renforcer et structurer le réseau européen, qui doit s'élargir davantage aux organisations syndicales et politiques tout en renforçant

les réseaux économiques alternatifs et développer une articulation avec, d'une part, les luttes ouvrières et paysannes et, d'autre part, les luttes écologiques et féministes.

Un outil d'articulation entre la réflexion théorique et la pratique

Les rencontres s'articulent comme un espace de débat entre des travailleur-euses, des syndicalistes, des militante-s sociaux et politiques, des intellectuel-les et des universitaires sur les problèmes et les potentialités des expériences rencontrées par les travailleuses et les travailleurs. Elles sont basées sur l'autogestion et la défense des droits et des intérêts de la population qui vit de son travail, dans les conditions actuelles du capitalisme mondialisé néolibéral. Dans ce type de rencontre, les expériences d'autogestion générées par les travailleurs sud-américains et européens, comme les entreprises récupérées, les mouvements coopératifs de travailleur-euses, les expériences de contrôle ouvrier et de cogestion, l'économie solidaire et les autres luttes pour l'auto-organisation du travail et l'autogestion de l'économie définissent les axes de débat. Ces expériences impliquent de rediscuter et de repenser les problèmes nouveaux et anciens de la classe ouvrière, en les actualisant dans le contexte d'hégémonie néolibérale mondiale.

À partir de 2014, les rencontres régionales inaugurèrent une délocalisation des lieux de débats en les transférant des universités vers des lieux de production autogérés (Scop-TI, Textiles Pigüé, Vio-Me). Mais surtout elles permirent une plus grande diversité des acteurs de l'autogestion et notamment syndicaux : au Mexique avec la Nouvelle centrale des travailleurs (NCT)¹ qui intègre l'Alliance coopérative nationale (ALCONA)², soit 200 coopératives (dont des entreprises récupérées par les travailleur-euses telles que TRADOC, ex-Continental, Pascual) ; en Uruguay, le PIT-CNT³ qui joue un rôle important dans la récupération des entreprises ; en Argentine, la CGT dans le secteur de l'imprimerie (Gráficos)⁴ ou de la métallurgie secteur de Quilmes⁵ ; le Réseau syndical international de solidarité et de luttes avec la CGTe et l'Union syndicale Solidaires. En France, la participation de la CGT, qui a eu un rôle important dans la récupération des entreprises par les travailleurs depuis 2010, serait souhaitable. D'une manière générale, le rôle des syndicats dans les processus de récupération des entreprises est très divers : important en

1. Nueva central de trabajadores en México, www.nuevacentral.org.mx/.

2. Alianza cooperativista nacional, <http://educacionalcona.com/>.

3. Plenario Intersindical de Trabajadores-Convención Nacional de Trabajadores, www.pitcnt.uy.

4. Federación Gráfica Bonaerense (FGB), <http://federaciongrafica.com.ar/>.

5. Unión Obrera Metalúrgica Quilmes, www.uomquilmes.org.ar/.

Uruguay avec le PIT-CNT, assez important au Brésil dans les années 1990-2000 avec la CUT et la création d'Unisol par des syndicats de la métallurgie et la chimie, assez faible en Argentine hormis dans les secteurs précités et notables en France avec des équipes cégétistes, très rarement cédétistes, qui ont été à l'initiative de la récupération de dizaines d'entreprises dans les années qui ont suivi la crise de 2008.

Ce n'est pas totalement un hasard si ce réseau est né en Amérique latine. Il y a d'abord, les programmes universitaires qui cherchent à articuler la réflexion théorique et la pratique en associant les travailleur·euses et l'engagement de chercheur·euses dans le suivi des processus. Selon l'expression de Pablo Peláez et d'Emiliano Balaguer, il s'agit d'articuler « la science des travailleur·euses et les travailleur·euses de la science »¹. Mais, également des mouvements sociaux puissants, des organisations populaires et des mouvements de travailleur·euses qui ont développé des processus d'organisation de base qui se sont traduits par l'autogestion des unités économiques productives ou de services. C'est le cas notamment des entreprises récupérées par leurs travailleur·euses ou des formes de cogestion, de contrôle ouvrier et d'autogestion du travail dans des secteurs urbains et ruraux. Parfois, ces mouvements populaires sont parvenus à exercer une influence sur les gouvernements, en contribuant à la fois à redéfinir le rôle de ces états en tant que possibles vecteurs de dynamisation de ces processus, tout en restant des objets de contestation de pouvoir traditionnel et en posant de nouveau la relation entre ce pouvoir étatique et l'autonomie du mouvement populaire.

En articulant l'échange entre le monde universitaire engagé avec ces luttes, les travailleur·euses et les militant·e·s sociaux, les rencontres de l'économie des travailleur·euses tentent d'aborder ces questions et de mettre en débat la lutte des travailleurs et des travailleuses dans les différents contextes nationaux, régionaux et internationaux. Elles cherchent ainsi à créer un espace de débat qui se développe à partir des perspectives des expériences d'autogestion économique des travailleurs. Les entreprises récupérées, les expériences autogestionnaires du travail, les coopératives, les mouvements de travailleurs organisés syndicalement, les travailleurs ruraux, les mouvements sociaux, les courants politiques et intellectuels, certains syndicats ont contribué au développement de ces rencontres.

1. Pablo Peláez et Emiliano Balaguer, « La ciencia de los trabajadores y los trabajadores de la ciencia », dans Andrés Ruggeri et col., *Autogestión y luchas obreras : del 2001 al nuevo liberalismo*, Buenos Aires, Cooperativa cultural Callao, 2017.

Sous des formes distinctes, différents secteurs et les expressions d'une classe ouvrière de plus en plus diversifiée représentent déjà des alternatives qui ne se limitent pas à la sphère économique, mais qui concernent également des sphères qui permettent de percevoir une imbrication avec des processus culturels basés sur des relations non capitalistes et qui préfigurent des espaces où les relations internes de pouvoir et de genre sont susceptibles d'être rediscutées, tout comme la relation avec la communauté. Ces processus, présents dans les usines récupérées et les entreprises autogestionnaires émergentes, permettent d'entrevoir ce que les travailleur·euses, à partir d'une planification consciente, pourraient proposer comme modèle alternatif au capitalisme. C'est pour cela que les rencontres de l'économie des travailleur·euses s'appuient systématiquement sur les expériences, tant du point de vue de la critique et la résistance à la gestion de l'économie par les capitalistes que sur le respect des formes de gestion de la classe ouvrière.

Au cours d'un peu plus d'une décennie de rencontres mondiales puis régionales, le réseau de l'économie des travailleur·euses s'est étoffé et diversifié. De réseau universitaire à l'origine, il est parvenu à agréger progressivement de nombreux acteurs de l'autogestion, à commencer par les travailleur·euses des entreprises récupérées. Si la participation des organisations syndicales reste très modeste, la volonté de les inclure est sans ambiguïté. La transition entre un réseau international et la constitution d'un «mouvement autogestionnaire mondial» susceptible d'avancer sur une réflexion stratégique face au modèle de domination capitaliste a été plus qu'esquissée. À présent, il convient de traduire en actes cette aspiration. Le réseau de l'économie des travailleur·euses n'est pas seulement un espace de débat et de confrontation d'expériences mais également un outil de solidarité avec les luttes de la classe ouvrière et des peuples du monde.

juin 2019

Pour en savoir plus

Facultad Abierta, Universidad de Buenos Aires, *Empresas recuperadas*, www.recuperadasdoc.com.ar/.

La Economía de los/las Trabajadores/as, VI Encuentro internacional (Buenos Aires-Pigüé, 30 de agosto al 2 de septiembre), <https://laeconomíadelostrabajadores.wordpress.com/>.

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Rencontres internationales de l'économie des travailleur·euses», tome 6.

«Buts, chemins et moyens», tomes 4, 5, 6 et 7.

La 3^e Rencontre euroméditerranéenne de l'économie des travailleur·euses¹ s'est tenue du 12 au 14 avril 2019 à Trezzano sul Naviglio (banlieue de Milan), dans les locaux de l'usine autogérée RiMaflow². Elle s'inscrivait dans le cadre des activités du réseau international initié en 2007 lors de la première réunion organisée en Argentine, à l'initiative du programme Faculta Abierta de l'université de Buenos Aires. Elle faisait suite des 3^e Rencontres régionales sud-américaine et centre/nord-américaine qui furent organisées à Santiago du Chili et à Mexico l'automne dernier.

Le retard pris pour la rencontre euroméditerranéenne est dû à la menace d'expulsion qui pesait sur les travailleur·euses de l'usine RiMaflow ces derniers mois. L'organisation s'est appuyée sur le réseau national Fuorimercato (hors du marché) Autogestione in movimento³ mis en place ces dernières années en Italie. Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement de celles tenues dans les usines Fralib (aujourd'hui Scop-TI) à Gémenos en janvier 2014⁴ et Vio-Me à Thessalonique en octobre 2016⁵ par le réseau euro méditerranéen. Elle a rassemblé 250 personnes environ avec une parité hommes/femmes et une proportion importante de jeunes. Elle a réuni des participant·es d'une dizaine de pays : Allemagne, Belgique, Croatie, État espagnol, France, Grèce, Hongrie, Italie, Kurdistan, Russie, ainsi qu'une délégation d'Argentine et du Brésil représentant le réseau mondial.

1. Richard Neuville, « L'économie des travailleur·euses, un réseau international et un concept en construction », *Les Utopiques*, n° 10, mars 2019.

2. Voir Nadia De Mond, « RiMaflow, une lutte ouvrière exemplaire du 21^e siècle », *Association pour l'autogestion*, 19 novembre 2018, <https://autogestion.asso.fr/rimaflow-une-lutte-ouvriere-exemplaire-du-xxiesiecle/> ; Benoît Borrits, « RiMaflow : il y a une vie après la désindustrialisation », 4 février 2016, <https://autogestion.asso.fr/rimaflow-il-y-a-une-vie-apres-la-desindustrialisation/> ; Dario Azzellini et Oliver Ressler, « Occuper, résister, produire : RiMaflow », 5 février 2015, <https://autogestion.asso.fr/occuper-resister-produire-rimaflow/> ; *RiMaflow*, <https://rimaflow.it/>.

3. Voir l'entretien avec Salvatore Cannavò et Luigi Malabarba, www.fuorimercato.com/.

4. Richard Neuville, « Rencontre européenne l'économie des travailleurs dans l'entreprise Fralib », *Contre Temps*, n° 22, été 2014.

5. Benoît Borrits et Richard Neuville, « Succès de la 2^e Rencontre euroméditerranéenne de l'économie des travailleur·euses à Thessalonique », *Association Autogestion*, 24 novembre 2016, www.autogestion.asso.fr/?p=6491 ; « Contribution à un nouveau projet de société, d'économie et de culture », Dossier Rencontre euroméditerranéenne de l'économie des travailleur·euses, *Cerises*, n° 307, 9 décembre 2016, www.cerisesenligne.fr/file/archive/cerises-307.pdf.

Les rencontres de l'économie des travailleur·euses³ articulent comme un espace de débat entre des travailleur·ses, des syndicalistes, des militant·es sociaux et politiques, des chercheurs et des chercheuses, ainsi que des universitaires sur les problèmes et les potentialités des expériences rencontrées par les travailleuses et les travailleurs. Elles sont basées sur l'autogestion et la défense des droits et des intérêts des travailleur·euses qui vivent de leur travail, dans les conditions actuelles du capitalisme mondialisé néolibéral. Dans ce type de rencontre, les expériences d'autogestion générées par les travailleur·euses sud-américain·es et européennes, comme les entreprises récupérées, les mouvements coopératifs de travailleur·ses, les expériences de contrôle ouvrier et de cogestion, l'économie solidaire et les autres luttes pour l'auto-organisation du travail et l'autogestion de l'économie définissent les axes de débat. Ces expériences impliquent de rediscuter et de repenser les problèmes nouveaux et anciens de la classe ouvrière et du monde du travail, en les actualisant dans le contexte d'hégémonie néolibérale mondiale, de crise globale et de crise du mouvement ouvrier.

Sous des formes distinctes, différents secteurs et les expressions d'une classe ouvrière de plus en plus diversifiée représentent déjà des alternatives qui ne se limitent pas à la sphère économique, mais qui concernent également des sphères qui permettent de percevoir une imbrication avec des processus culturels basés sur des relations non capitalistes et qui préfigurent des espaces où les relations internes de pouvoir et de genre sont susceptibles d'être rediscutées, tout comme la relation avec la communauté. Ces processus, présents dans les usines récupérées et les entreprises autogestionnaires émergentes, permettent d'entrevoir ce que les travailleur·ses, à partir d'une planification consciente, pourraient proposer comme modèle alternatif au capitalisme. C'est pour cela que les Rencontres de l'économie des travailleur·euses s'appuient systématiquement sur les expériences, tant du point de vue de la critique et la résistance à la gestion de l'économie par les capitalistes que sur le respect des formes de gestion de la classe ouvrière.

La rencontre de Milan a permis d'aborder différents thèmes comme la notion de «mutualisme conflictuel», portée par le réseau Fuori Mercato, un syndicalisme sans frontière et embrassant tout le champ social; l'agroécologie et les relations entre mouvements ruraux et urbains; la reproduction sociale dans les expériences autogérées et le travail syndical; la récupération du «public», des «communs» dans une perspective autogestionnaire; la production autogérée et autogestion de la distribution; l'articulation entre autogestion, écologie et féminisme affirmée avec force par de nombreuses et nombreux participant·es dans

les ateliers ou en réunion plénière; le welfare par le bas; l'autonomie économique pour sortir de la violence de genre. Nos camarades italien·nes ont également présenté leur «Manifeste du mutualisme et de l'autogestion», qui reste pour l'instant un processus d'élaboration en Italie mais qu'ils/elles aimeraient voir adopté à une plus grande échelle.

Lors de la rencontre de Thessalonique (2016), il avait été convenu de renforcer l'articulation entre, d'une part, les luttes ouvrières et paysannes et, d'autre part, les luttes écologiques et féministes. Cette volonté s'est concrétisée, notamment grâce à la pratique de nos camarades italien·nes de Fuori Mercato, qui sont engagé·es dans une alternative au marché capitaliste, qui repose sur des principes autogestionnaires et qui tente d'esquisser une alternative de société. Le travail rural a occupé une place importante dans cette rencontre en s'appuyant sur les expériences italiennes et espagnoles. Dommage que les fermes autogérées françaises et la Confédération paysanne sollicitées n'aient pu y participer. Par ailleurs, le nombre d'entreprises récupérées représentées était en recul par rapport à la précédente rencontre. Certaines qui avaient participé aux rencontres précédentes alors qu'elles étaient en processus de récupération ne s'impliquent plus dès lors qu'elles entament le processus de production. De même, la présence des organisations syndicales serait évidente: l'aboutissement des revendications sociales ne doit-elle pas déboucher sur cette perspective? De ce point de vue, la présence d'organisations telles que l'Union syndicale Solidaires ou la CGT espagnole constitue un point d'appui essentiel dans le développement de ce processus. Il est indispensable de renforcer et structurer le réseau européen, qui doit s'élargir davantage aux organisations syndicales et politiques tout en renforçant les réseaux économiques alternatifs. Quant aux organisations politiques qui se revendiquent de la gauche y compris radicale, pour nombre d'entre elles en panne de stratégie, elles seraient inspirées de s'intéresser à toutes ces expériences et à ce réseau, comme aux pratiques alternatives en général, pour alimenter leur réflexion.

L'Association pour l'autogestion, le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAAEF) et l'Union syndicale Solidaires étaient représentés à Milan, dans le cadre du travail commun au sein du Réseau «Se fédérer pour l'émancipation»¹. Ces organisations se sont notamment exprimées dans une déclaration commune, lue à la tribune par Christian Mahieux (Union

1. Ce réseau rassemble l'Association Autogestion (AA), l'Association des communistes unitaires (ACU), les Amis de Tribune socialiste (ATS), *Cerises la coopérative*, l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS), le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAAEF), le Temps des lilas et l'Union syndicale Solidaires.

syndicale Solidaires) sur les mouvements sociaux et l'auto-organisation des travailleur·ses.

La prochaine édition euro méditerranéenne aura lieu en 2020 en Andalousie, elle sera organisée par les camarades du Syndicat des ouvrier·ères paysan·nes/syndicat andalou des travailleur·euses (SOC/SAT) et de la CGT espagnole sous l'égide du réseau euro méditerranéen. D'ici là, en septembre 2019, se tiendra la 7^e Rencontre mondiale, à côté de São Paulo, au sein de l'école des cadres du Mouvement des sans terre (MST). Ces deux lieux sont révélateurs de l'évolution du réseau dans une meilleure prise en compte du travail rural, de l'articulation entre autogestion et agroécologie et de genre. Les structures françaises, membre du réseau, souhaitent élargir la participation à ces rencontres qui demeurent des cadres ouverts en termes de participation et de contenus programmatiques.

2019

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Féminisme», tome 6.

«Rencontres internationales de l'économie des travailleurs», tome 6.

Fuori Mercato

Entretien avec Salvatore Cannavò et Gigi Malabarba¹

Vous avez été les initiateurs du réseau Fuori Mercato (En-dehors du marché), pourriez-vous expliquer la genèse de ce réseau, ses activités, son implantation et ses objectifs?

Tout a débuté en 2013, à la suite d'une rencontre entre des travailleur·euses de l'usine occupée, Rimaflow, près de Milan, et d'une association de producteurs agricoles de Calabre, au sud de l'Italie, SoS Rosarno. Cette association avait été créée après la révolte des migrant·es de 2010, dans la ville de Rosarno, dans le but de revendiquer une égalité salariale entre les italien·nes et les migrant·es.

On a d'abord commencé par l'échange de produits tels que les oranges de Calabre, la production et la distribution de liqueurs (Limoncello) avec le nord de l'Italie. Par la suite, un réseau de production et de distribution s'est constitué avec d'autres associations, des coopératives afin de construire une alternative à la «Grande distribution organisée», qui est

1. Propos recueillis par Bruno Della Sudda et Richard Neuville.

complice de l'exploitation dans le travail agricole. En outre, ce réseau lutte également contre la dévastation de l'environnement.

Le réseau est constitué par des expériences urbaines et rurales, des usines et des fermes récupérées, par exemple Mondeggi à Florence, mais aussi des occupations de logements, des espaces sociaux (Centres sociaux autogérés) qui organisent une activité syndicale, des féministes qui sont impliquées dans la campagne «Non una di meno», des associations qui récupèrent des activités confisquées à la Mafia. Il regroupe une vingtaine de structures territoriales.

Le réseau est né formellement en 2017 sous la forme juridique d'une organisation «syndicale» – organisation de revendications mais aussi de production en coopératives, c'est-à-dire un «syndicalisme à implantation multiple» – sous le nom de «Fuorimercato, Autogestione in movimento». Il se réfère aux Sociétés mutuelles de la fin du 19^e siècle, mais aussi aux expériences autogestionnaires de la révolution espagnole, de l'expérience des usines récupérées en Argentine, des expériences comme Via Campesina, le Mouvement des sans terre (MST) du Brésil ou le Syndicat des ouvriers paysans-Syndicat andalou des Travailleurs (SOC-SAT) en Andalousie.

Le but politique est d'apporter des réponses aux besoins sociaux avec un réseau d'économie solidaire et populaire, non pas sous la forme d'un marché alternatif, mais en tant qu'alternative au marché capitaliste, avec des formes de contre-pouvoir, par le bas, par l'autogestion, pour esquisser une alternative de société.

Salvatore, tu es l'auteur d'un ouvrage sur le mutualisme¹, pourriez-vous nous expliquer les raisons d'une réappropriation des pratiques de l'origine du mouvement ouvrier et de la coopération? Vous parlez notamment d'un «mutualisme politique et conflictuel», pourriez-vous nous en dire un peu plus?

Le point d'origine de cette réflexion est ce que nous appelons «la fin du mouvement ouvrier». Cela ne signifie pas qu'il n'existe plus d'ouvriers ou d'organisations de la «classe», dans le sens le plus large du terme, mais qu'il n'existe plus un ensemble synergique, composé des syndicats, des partis, d'organisations culturelles, qui pendant un siècle, avaient contraint le capital à la confrontation, et parfois au recul. Il n'existe plus de mouvements dans le sens politique, dotés d'une stratégie et d'une perspective du point de vue du pouvoir. Dans le livre

1. Salvatore Cannavò, *Mutualismo, Ritorno al futuro per la sinistra*, Rome, Alegre, 2018.

que j'ai écrit : «Le mouvement ouvrier a perdu l'influence qui lui avait permis d'être un protagoniste politique : avec d'un côté, l'utopie et, de l'autre, le sentiment de la solidarité». Les partis ont substitué l'utopie et la solidarité par la gestion capitaliste, y compris par le biais de certaines coopératives, par exemple la fédération des coopératives italiennes est même devenue une organisation multinationale.

La phase actuelle ressemble à celle de l'aube du mouvement ouvrier, à la fin du 19^e siècle, quand se cultivaient les idées d'un monde nouveau et, en même temps, se construisaient les structures matérielles de la solidarité : secours mutuel, association syndicale directe, coopérative. Il faut redémarrer par là. En même temps, le mutualisme doit être conflictuel, pas un supplément d'âme de l'existant. Il doit acquérir des droits, comprendre les acquis que le 19^e siècle avait permis, l'État-providence, et donc, revendiquer la solidarité directe par les ouvrier·ères, les exploit·és. Il doit obtenir que cette solidarité soit le pilier d'un nouvel État social, plus démocratique et autogestionnaire. Le mutualisme conflictuel est politique parce qu'il exprime une solidarité non seulement «pour» les ouvrier·ères, les précaires, les immigré·es, mais aussi «contre» le capitalisme tel qu'il est aujourd'hui et donc pour élargir les droits sociaux. Il est politique parce qu'il donne une valeur à «l'agir en commun», à la coopération pas seulement productive ou matérielle, mais intellectuelle et politique ; donc, c'est un mutualisme qui programme politique. Il est politique parce qu'il se propose d'organiser, à travers l'auto-organisation et l'autogestion, le conflit directement pour gagner des acquis.

Pendant une année, le réseau Fuori Mercato a travaillé sur un projet de Manifeste du mutualisme et de l'autogestion¹. Celui-ci a été présenté à l'occasion de la 3^e Rencontre euro-méditerranéenne de l'Économie des travailleuses et travailleurs, pourriez-vous nous en expliquer les grands principes ?

1. La condition préalable pour retrouver la crédibilité d'un projet de transformation de la société est le «faire soi-même», agir à partir de soi-même dans le sens, évidemment, d'un «Tous et toutes ensemble». C'est le point de départ de notre conception du mutualisme et de nos pratiques en tant que ressources pour résister à une gestion de la planète dominée par le marché, le capital, la logique d'exploitation, l'accaparement des ressources communes, la violence patriarcale envers les femmes. «Faire soi-même» signifie surtout redonner un sens pratique

1. Fuori Mercato, «Manifeste du mutualisme et de l'autogestion», en français sur le site de Rimaflow, <https://rimaflow.it/wp-content/uploads/Manifesto-mutualismo-FRANCIA.pdf>.

à la solidarité en tant que nouvelle représentation du lien entre le social et le politique.

2. Le mutualisme n'est pas seulement une solidarité entre acteur·es sociaux associé·es, il veut conquérir des droits, satisfaire des besoins, parier sur un nouveau qui n'existe pas encore. C'est un mutualisme conflictuel qui n'accepte pas de jouer un rôle palliatif à la souffrance sociale. Plus particulièrement, il n'est pas associé à un processus de démantèlement de l'État-providence, il ne devient pas un esclave intéressé par la subsidiarité ou par l'expansion du tiers secteur avec son corollaire de privatisation de la santé et de la Sécurité sociale.

3. Le mutualisme conflictuel est également un outil de mobilisation, d'organisation, qui suscite le conflit, aspire à atteindre des objectifs : le travail, le revenu, la terre, des droits sociaux assurés et exigibles, exercés pour pouvoir être codifiés en conquêtes durables.

4. Il a donc un programme général, il ne se limite pas à la philanthropie. Il revendique un salaire minimum légal, notamment pour les femmes, un revenu de base, le droit à un nouveau welfare, commun, autogéré. Il revendique son caractère multiethnique et multiculturel, basé sur la libre circulation et la citoyenneté universelle. Il revendique sa perspective féministe parce qu'il reconnaît également la valeur du travail des femmes.

5. L'entraide (*mutuo soccorso*) est la forme que nous voulons donner à la solidarité politique et sociale, un principe qui nous rappelle continuellement l'irréductibilité du monde à la seule dimension du marché. Ce principe permet un important processus de subjectivation politique qui a besoin, pour reconstituer des connections durables, de s'associer, de coordonner les idées et les expériences, de pratique commune, de solidarité, de conflit et de luttes, de réflexion sur différentes formes de société, en ayant acté l'échec des tentatives passées de « prise d'assaut du ciel ». Une réflexion pluraliste, sans recettes préconçues et qui tire profit des meilleures expériences politiques, culturelles, sociales.

6. Le mutualisme a besoin de pensée, de culture, d'intelligence politique. Les « sociétés ouvrières » du 21^e siècle auront besoin de créer leurs propres centres d'études, leurs bibliothèques, leurs universités, leurs écoles de formation.

7. Dans l'action concrète, le schéma qui nous semble le plus utile est la synergie entre des pratiques sociales différentes, des subjectivités différentes, reliées entre elles dans un réseau d'entraide mutuel : une coopérative en mesure de récupérer une usine et de créer des emplois et des revenus ; l'occupation d'une terre ; des formes d'organisation de

l'emploi précaire permanent, temporary workers, qui s'associent pour défendre leurs droits ; de nouvelles et inédites Bourses du travail ou Maisons du peuple autogérées où se créent des expériences de travail coopératif et où convergent des instruments de résistance ; des instruments de valorisation du travail des femmes. Il ne nous faut pas un « parti du mutualisme » mais une pratique démocratique et diffuse en mesure de se mettre en réseau. Nous appelons cela le « syndicalisme à implantation multiple ».

Vous mettez la référence à l'autogestion au centre de vos propos : pouvez-vous nous dire pourquoi et nous dire ce qui fonde l'existence de votre mouvement, Communia ?

L'autogestion est le seul concept issu de l'histoire du mouvement ouvrier qui s'accorde parfaitement avec l'idée que « l'auto-émancipation des travailleur-euses sera réalisée par eux/elles-mêmes ». Il s'agit de tirer les leçons de l'histoire, de la faiblesse de la construction d'un « autre monde » à travers la centralisation de l'État ou du parti unique, pour construire une société avec une planification démocratique fondée sur des instruments d'autogestion populaire et citoyenne. C'est la seule façon de valoriser la démocratie directe, qui a pris de l'ampleur dans le débat actuel, à travers l'auto-gouvernement du peuple. Il s'agit aussi de rendre visible maintenant cette utopie, avec des processus de réappropriation – des usines, des terres, de coopératives – pour expérimenter l'autogestion dès maintenant, sans perdre la conviction absolue que, tout pendant que le capitalisme existe, il ne sera pas possible de créer une alternative réelle et il ne faut pas se donner l'illusion de pouvoir édifier des « zones libérées ». Mais, il faut produire des expériences de contre-pouvoir et imaginer le possible. L'autogestion doit être politique : il ne suffit pas de créer une coopérative, d'occuper une usine, de former des collectifs de production. Il nous faut aussi un projet qui permet à l'expérience de durer, d'abord contre le marché, puis contre le péril de la bureaucratisation. La discussion sur le « pouvoir » devrait commencer toute de suite, il ne faut pas la renvoyer à un futur lointain. On a commencé à discuter de toutes ces questions au sein du réseau Communia, à l'avenir nous poursuivrons avec d'autres outils.

Quel bilan tirez vous-mêmes de la Rencontre de l'économie des travailleur-euses Milan ?

La répression qui a frappé l'entreprise récupérée Rimaflow au cours des mois qui ont précédé la rencontre, ne nous a pas permis de disposer

du temps nécessaire pour une organisation satisfaisante. Mais l'effort des partenaires européens et d'Amérique latine nous a aidés à réaliser les buts principaux du rendez-vous euro méditerranéen : introduire la réflexion sur le mutualisme conflictuel et l'ouverture du réseau de l'économie des travailleur·euses aux expériences rurales mais aussi le débat sur les thèmes des mouvements sociaux d'aujourd'hui : le féminisme ou le changement climatique. Les prochains rendez-vous internationaux ne se tiendront, pas par hasard, à São Paulo (Brésil), dans l'école des cadres du MST au mois de septembre 2019 et, en Europe, probablement en Andalousie en 2020. Dans les échanges, en marge de la rencontre, des idées très intéressantes ont émergé, comme par exemple, celle de la création d'un Institut européen pour l'autogestion, qui pourrait beaucoup nous aider dans les expérimentations que nous voulons réaliser.

2019

418

Source

ContreTemps, n°43, octobre 2019, Paris, Syllepse.

Dans *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion*

«Rencontres internationales de l'économie des travailleurs», tome 6.

économie des travailleur·euses : sous le signe de la résistance et des alternatives

Alexandra Cretté, Marion Décavé, Richard Neuville

La 7^e Rencontre internationale de l'économie des travailleur·euses s'est tenue au sein de l'École nationale Florestan Fernandes (ENFF) à Guararema à soixante-dix kilomètres de São Paulo (Brésil) du 25 au 29 de septembre 2019. Les précédentes rencontres avaient eu lieu à Buenos Aires (2007 et 2009), Mexico (2011), João Pessoa (Brésil, 2013), Falcón (Venezuela, 2015) y Pigüé (Argentine, 2017).

Comme c'est le cas depuis 2015, elle a été précédée par trois rencontres régionales qui ont été organisées à Santiago du Chili pour l'Amérique du Sud, à Mexico pour l'Amérique du Nord et Centrale et à Milan pour la région euroméditerranéenne entre l'automne 2018 et le printemps 2019. Les choix du Brésil et de l'école des cadres du Mouvement des travailleur·euses ruraux sans-terre (MST) ne sont pas le fait du hasard. En effet, le réseau entendait exprimer physiquement sa solidarité

avec le mouvement social brésilien rudement attaqué par le pouvoir depuis l'élection de Jair Bolsonaro à la présidence de la République en octobre 2018 et, plus particulièrement avec le MST, qui est dans le collimateur du gouvernement et qui continue à défendre activement l'agriculture paysanne face à l'agrobusiness plébiscité par le président brésilien, dont les conséquences écologiques sont connues et pleinement d'actualité. Ces dernières années, l'Amérique indo-afro-latine a subi une nouvelle offensive néolibérale et une poussée de l'extrême droite, qui ont transformé le paysage politique, cette rencontre était donc sous le signe de la résistance des mouvements sociaux mais aussi de la construction d'alternatives concrètes qui caractérise notre réseau.

Compte tenu de ses options, la participation numérique à cette rencontre a été contrainte pour des raisons logistiques et de sécurité, notamment pour ce qui est de la capacité d'accueil. En outre, les participante·s ont notamment cohabité avec une promotion de formation de jeunes latino-américaine·s de la Via campesina. Les délégations présentes étaient donc réduites mais diversifiées et représentatives du réseau international. Comme d'habitude, les pays d'Amérique du sud (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Paraguay, Uruguay et Venezuela) étaient les mieux représentés avec le Mexique pour l'Amérique centrale et le Canada. Autre habitude, les délégations européennes étaient issues principalement des pays du Sud du continent (Etat espagnol, France, Grèce et Italie) mais aussi de Russie; deux militantes du Kurdistan participaient également, de même que deux militante·s d'Afrique australe (Afrique du Sud et Namibie). En tout, ce sont près de deux cents coopérateur·trices, militante·s de l'autogestion, syndicalistes, travailleur·euses, universitaires et étudiante·s qui étaient réunie·s pour débattre pendant cinq jours. Il importe également de relever la parité en termes de genre et la diversité de classes d'âge avec une présence importante de jeunes, à l'instar des délégations chilienne et italienne. La rencontre a été précédée par une réunion de présentation du réseau de l'économie des travailleur·euses à l'université fédérale de São Paulo. Une visite de l'*assentamento* San José – propriété collective concédée par l'État de São Paulo à la suite d'une occupation, *acampamento* à partir de 1997, légalisée en 2002 et gérée par le MST – a également été organisée en amont.

La séance d'ouverture, qui réunissait des représentante·s des comités organisateurs brésilien et international, ainsi que des dernières rencontres régionales, a été agrémentée d'une *mistica* proposée par la commission culturelle du MST, comme de coutume dans cet espace. Les travaux ont ensuite débuté par l'«analyse politique et économique de la crise du

capitalisme global du point de vue de l'économie des travailleur·euses». Les intervenant·es, pour la plupart universitaires, d'Argentine, du Brésil, de Namibie, du Pays basque et de Russie ont pointé et développé la crise d'accumulation, l'accroissement de l'extractivisme, la crise écologique, la destruction de l'écosystème, la transformation des rapports sociaux, la poursuite de la spéculation boursière et le risque d'une nouvelle crise financière, le développement d'une économie digitale concentrée plutôt que collaborative, le recul de l'investissement public et l'offensive du secteur privé, les accords de libre-échange, la montée de l'extrême droite et la réduction de l'espace démocratique. Outre le caractère de plus en plus autoritaire du capitalisme, la guerre pour le contrôle des ressources naturelles et des données digitales engendre un affrontement croissant entre les superpuissances ou espaces régionaux. Dans ce contexte, il est nécessaire de lutter contre les traités de libre-échange et pour la défense des biens naturels et sociaux, de développer l'économie alternative et repenser le commun. D'un point de vue féministe, les différentes résistances anticapitalistes et anti patriarcales ont été développées. Comment lutter contre le travail précaire, la reproduction sociale, les violences contre les femmes? Quelle prise en compte des services aux personnes dans l'économie alternative? Les objectifs de la grève internationale du 8 mars ont été rappelés.

Vu du Brésil, l'affrontement avec les impérialismes devient de plus en plus prégnant et il y a un glissement général vers la barbarie. Avec la victoire du capitalisme financier, la destruction des droits sociaux et le saccage international des ressources s'accroissent. Pour Henrique Tahan Novaes, professeur à l'université de São Paulo, le Brésil redevient une colonie sans industrie où la classe dominante ne veut rien céder et refuse obstinément toute forme de redistribution sociale. Et de rappeler que la dictature brésilienne (1964-1984) a été la première à être instaurée en Amérique du Sud et que 1984 a été, d'une certaine manière, l'institutionnalisation de la dictature, ce qui a permis le coup d'État constitutionnel de 2016 et la victoire de Bolsonaro en 2018 conduisant le pays dans un processus de fascisation. Les différent·es intervenant·es se sont accordé sur la nécessité d'avoir un projet et de travailler sur une théorie de transition au niveau du réseau de l'économie des travailleur·euses.

Après ces constats et ces analyses posées sur l'évolution du capitalisme et du modèle de domination hégémonique et impérialiste, les débats se sont poursuivis sur les «perspectives sur l'autogestion», sur les rapports «genre et autogestion», sur «l'économie populaire et solidaire et réseaux de commercialisation populaire», sur les «organisations syndicales et les entreprises récupérées» et enfin les «politiques publiques et l'éducation

dans l'économie des travailleur·euses». La délégation française est intervenue sur les deux derniers axes de débat.

Pour les différents thèmes, les échanges sur des expériences distinctes ont montré une complémentarité dans l'optique d'une économie des travailleur·euses. Pour sa part, Claudio Nascimento a rappelé que dans des sociétés autogestionnaires, «l'autogestion ne se limite pas à la production». L'organisation est différente entre les 1 500 espaces de production du MST au Brésil et les coopératives de paysan·nes en construction pour réintégrer les ancien·nes combattant·es des FARC en Colombie mais les finalités sont les mêmes. De la même manière, les travailleur·euses vénézuéliens de l'Entreprise de production sociale (EPS) Alfareros del Gres se confrontent à des difficultés analogues de leurs homologues brésilien·nes de Flaskô et du Mouvement des fabriques occupées (MFO). Quant aux jeunes chilien·nes, issu·es du mouvement étudiante·s de 2011, ils/elles se refusent à intégrer le cadre ultralibéral de l'économie de marché et, depuis quatre ans, ils/elles construisent une alternative avec la création et le développement de la Fédération des coopératives de travail (TRASOL), qui défend une conception de l'autogestion recouvrant les différents secteurs de la vie et entendue comme un projet politique.

Dans la table ronde: «Genre et autogestion», les camarades du Kurdistan ont rappelé le rôle des femmes dans les différentes luttes et leur place dans le combat mais également dans la construction d'une économie alternative. D'une manière générale, et y compris dans les entreprises récupérées par les travailleur·euses (ERT) ou les coopératives, les modes de production autogestionnaire n'annihilent pas totalement les modèles de domination et les travailleuses doivent lutter pour s'affirmer, pour occuper des fonctions similaires à leurs homologues masculins. Encore une fois, les intervenantes chiliennes ont montré qu'il est possible d'instaurer d'autres rapports sociaux et d'innover dans les pratiques sociales.

Concernant l'«économie populaire et les réseaux de commercialisation», les représentante·s argentine·s de la Confédération de travailleur·euses de l'économie populaire (véritable organisation de masse) et du Front populaire Dario Santillán (issu du mouvement *piquetero*) ont expliqué comment leurs organisations s'inscrivent dans l'économie populaire en regroupant territorialement les travailleur·euses exclu·es du marché et comment elles développent des réseaux de distribution alternatifs en lien avec les consommateur·trice·s. Dans une logique comparable, nos amie·s italien·nes ont présenté le réseau de production et de distribution Fuorimercato, ainsi que les orientations du Manifeste

du mutualisme et de l'autogestion. Pour Jésus de l'université autonome de Mexico-Xochimilco (UAM-X), la construction d'une autre économie implique de créer d'autres rapports sociaux, de revenir sur la question de la propriété et de repenser le travail. Il faut revoir les rapports avec le pouvoir institutionnel et construire un objectif culturel et d'éducation dans le but de définir un projet du bien-être.

Pour ce qui est des «organisations syndicales et entreprises récupérées», le panel était moins représentatif du milieu syndical que lors de la précédente rencontre à Pigüé, ce qui interroge sur l'articulation du réseau avec le mouvement syndical. Pour notre part, au nom de l'Union syndicale Solidaires et de l'Association pour l'autogestion, nous avons dressé un bilan du processus de récupération d'entreprises en France qui s'est interrompu en 2015. Les camarades du Syndicat mexicain des électriciens (SME), qui représentaient également la Nouvelle centrale des travailleur·euses (NCE) – qui a la particularité de regrouper des syndicats de branche mais aussi des coopératives issues de récupération – ont dressé un bilan de l'autogestion des unités de production d'électricité au sein de la coopérative Luz y Fuerza del Centro et de la poursuite de leur lutte. Les camarades argentine·s ont évoqué les difficultés auxquelles doivent faire face les ERT depuis l'élection de Mauricio Macri et ô combien elles ont pu résister en attendant une situation plus favorable politiquement.

Enfin, l'axe sur les «politiques publiques et l'éducation dans l'économie des travailleur·euses» a clôturé les table-rondes. Notre délégation a présenté l'analyse du système éducatif français de Sud Éducation, en développant notamment les caractères de reproduction sociale et d'adaptation au marché du travail. Les chilien·nes ont présenté la contre-réforme du gouvernement de Piñera sur le «coopérativisme moderne» composé de coopératives entrepreneuriales et censée favoriser leur insertion sur le marché. Or, 60 % des coopératives ont disparu. TRASOL s'évertue à construire un autre modèle alternatif. David Barkin, professeur à l'université de Mexico (UAM-X), a insisté pour dire que «ce ne sont pas les états qui permettront de créer les conditions pour développer l'économie des travailleur·euses». Bien sûr, «ici ou là il peut y avoir de bonnes politiques publiques mais il ne faut pas compter sur celles-ci». Il a illustré son propos avec l'exemple que nous avons sous les yeux avec la formation de cadres de la Via campesina au sein de l'école du MST. Aujourd'hui, ce qui est important, c'est de «construire l'état social post-capitaliste en développant l'autonomie». Pour Derrick Naidoo d'Afrique du Sud, il «faut éviter de créer des monstres mais il faut surtout penser que l'on peut les détruire»...

En complément des table-rondes, des ateliers se sont tenus sur les différents axes de débat, au cours desquels des étudiante·s ont présenté leurs travaux de recherche. Une assemblée de femmes s'est tenue, elle a montré la vitalité des luttes féministes actuelles et a présenté des propositions au cours de la séance de clôture. La rencontre a également été ponctuée d'activités culturelles avec une présentation de capoeira (art martial afro-brésilien) et une soirée musicale et de danse animée par une banda de forró (Musique et danse traditionnelles du Sertão dans le Nordeste, aujourd'hui en vogue dans tout le pays). Brésil oblige et en mémoire à Sôcrates, père de la « démocratie corinthienne » (expérience unique d'autogestion appliquée au football) à São

En conclusion, le réseau de l'économie des travailleur·euses évolue, il s'est élargi à d'autres modes de production autogérés (économie populaire), à d'autres secteurs d'activité (travailleur·euses ruraux-rurales). La parité entre les femmes et les hommes et le rajeunissement des participant·e·s étaient notables. Après une progression en 2017, le nombre d'organisations syndicales a été en recul. Parmi les thématiques, l'absence de la question climatique et le manque de contenus écologistes ont été remarqués.

Le bilan a remis en évidence la difficulté de faire fonctionner le réseau entre les rencontres régionales et internationales. Il est envisagé d'organiser des sessions de formation sur une semaine. L'équilibre entre les thèmes sera revu. L'assemblée des femmes ne se tiendra plus en parallèle d'une table-ronde mais sera intégrée au programme. La question des actes écrits est pointée afin de permettre une mutualisation des interventions. Quatre commissions ont été créées : communication, programme, finances et formation. Enfin, l'objectif est de mieux structurer les réseaux régionaux. La prochaine rencontre internationale se tiendra en juin 2021 à Mexico, dans les locaux du Syndicat des électriciens (SME), en partenariat avec l'UAM-X. Entre-deux, les rencontres régionales se dérouleront à Cordoba (Argentine), à Toronto (Canada) et normalement en Andalousie (pour l'Euro méditerranée) en 2020.

10 octobre 2019

Dans l'Encyclopédie internationale de l'autogestion

« Rencontres internationales de l'économie des travailleurs », tome 6.

« Amérique indo-afro-latine », tome 1.

« But, chemins et moyens », tome 4, 5, 6 et 7.

Fablabs : produire librement des objets complexes

Aurélien Singer

Les Fablabs (*Fabbing Laboratory*) sont de petits ateliers réunissant des collaborateurs dont l'objectif est de montrer que la production d'objets complexes habituellement réservés à l'industrie est en fait à la portée de tous, localement, de manière collaborative, et avec un souci de viabilité économique.

Les collaborateurs des Fablabs se proposent d'abord de répondre à des problèmes techniques : comment fabriquer une machine gravant des cartes de circuit électrique, une machine à découper des matériaux, ou une imprimante 3D permettant de concevoir des pièces complexes.

A priori, ce questionnement ne concerne pas directement l'autogestion, et les Fablabs ne se réclament pas explicitement de l'autogestion. Pourtant, le mouvement des Fablabs porte un projet émancipateur : comment s'approprier des savoir-faire techniques, ainsi que les concepts scientifiques qui les sous-tendent, en associant le public le plus large possible, avec comme objectif à moyen terme de fabriquer nous-même localement ce dont nous avons besoin. L'organisation des Fablabs est de type collaboratif, imprégné des principes du logiciel libre : les schémas techniques, programmes informatiques associés et savoir-faire sont le plus souvent disponibles sur l'Internet afin de favoriser la dissémination, et de susciter des développements ou corrections de la part des membres de la communauté. Il est important de remarquer que, s'appuyant sur les idées et infrastructures des Fablabs, des projets communautaires visant à remplacer le modèle industriel productiviste sont en phase avancée de développement.

Les Fablabs prennent racine dans différents courants culturels, du *Do It Yourself* (voir aussi le magazine *Make*) au logiciel libre et du *open-hardware* mais ont cristallisé sous le nom Fablab suite à une collaboration entre le Center for Bits and Atoms (CBA) et le Grassroots Invention Group (GIG), rattachés au MIT. Les Fablabs ont été popularisés entre autres par N. Gershenfeld, à travers des ouvrages et un cours dispensé au MIT.

- Les Fablabs sont un réseau global de laboratoires, qui favorisent les inventions en donnant accès à des outils de fabrication numérique.
- On peut accéder au Fablab pour fabriquer presque tout (sans risque pour les autres) ; il faut apprendre en faisant soi-même, et partager l'usage du laboratoire.
- L'apprentissage dans le Fablab est fondé sur la réalisation de projets

et la communication entre utilisateurs; chacun doit contribuer à la documentation.

■ Secret et business: les conceptions et procédés développés dans le Fablab doivent rester accessibles pour l'usage individuel. Les activités commerciales peuvent incuber dans un Fablab, mais ne pas en empêcher l'usage. Elles doivent bénéficier en retour à ceux qui les ont rendues possibles.

Réalisations concrètes et projets associés

Les outils de base dans un Fablab sont les suivants. Ils ne sont pas – le plus souvent – conçus sur place, mais achetés auprès d'entreprises classiques pour un prix total: machine à découper les matériaux (à laser, plasma ou jet d'eau); tour et laminoir numériques; imprimante 3D pour le prototypage rapide; fraiseuse numérique pour circuits imprimés.

De très nombreux projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation: FabFi: réseau de communication sans fil à l'échelle d'une ville en Afghanistan; guitares, vélos; électronique de loisir; santé (prothèses); design (chaises, bibliothèques, décoration).

La question de la démocratisation et de la réplication des Fablab pose celle de la fabrication des machines employées dans le Fablabs. Pour accroître leur autonomie par rapport au secteur marchand classique, il est nécessaire de produire le plus possible de composants de ces machines dans les Fablabs eux-mêmes.

Plusieurs des machines de base citées ci-dessus font l'objet de nombreux travaux, afin de démocratiser leur production:

■ Imprimante 3D: on peut trouver les plans de construction d'une telle imprimante en ligne sur FabAtHome. Le projet RepRap a pour but de concevoir une imprimante 3D qui peut imprimer la plupart de ses propres constituants.

■ Table de découpe de matériau RepTab, dans le cadre du projet RepLab, qui vise la conception de Fablab répliquables, *i.e.* dont les machines sont produites sur place.

■ Un projet remarquable dans une perspective autogestionnaire est celui défendu par le groupe OpenSource Ecology établi à la campagne dans le Missouri. Ce groupe travaille depuis plusieurs années à la construction des cinquante machines industrielles de base permettant à une communauté de cultiver la terre, de produire de l'énergie, de se loger et de vivre de manière soutenable et presque autonome, en bénéficiant des progrès techniques et scientifiques grâce à une technologie libre et peu chère.

Ces machines sont choisies pour répondre aux besoins fondamentaux dans les domaines de l'habitat, de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, des matériaux et des transports. La conception et réalisation des machines suivantes a atteint un stade très avancé : machine à produire des briques, tracteur, rotoculteur, pompe hydraulique. Des prototypes sont en cours d'essai pour un bulldozer, une pelleuse, une table de découpe de matériaux, une poinçonneuse et bien d'autres. [...]

décembre 2011

Fracture, la revue, santé/critique-pratique/autogestion

Patrick Silberstein

426

Quand l'idée de la revue *Fracture* a germé, Mai n'avait pas dix ans et la catastrophe de Seveso quelques mois à peine. Dix ans auparavant, nous étions étudiant·es, lycéen·nes, jeunes médecins ou jeunes syndicalistes. En 1977, moins jeunes, entré·es dans la vie professionnelle en participant à l'effervescence du temps, parfois ensemble, souvent séparément, nous avions des expériences et des idées plein la tête.



Si le capitalisme était resté debout, le monde avait pourtant changé de base: le système de domination était ébranlé, fracturé. Deux ans auparavant, la désobéissance civile et autogestionnaire structurée par le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) avait débouché sur une victoire. En effet, bousculés par un mouvement social inédit, l'État et la «réaction» avaient été contraints à la reculade et à la «modernisation»: l'IVG était légalisée, une liberté s'était insinuée dans le Vieux monde. La critique-pratique de l'existant avait changé la donne. Alors qu'on s'acheminait vers la régression néolibérale – sans d'ailleurs que nous l'ayons perçu clairement –, le mouvement de la critique de la politique de santé capitaliste bouillonnait encore: «L'institution se fracture sous l'effet d'une contestation qui trouve son origine à la fois dans l'ensemble de la population et l'intérieur même du système de santé», pouvait-on lire dans l'éditorial du numéro 1 de *Fracture*. Le besoin se faisait sentir de mettre les expériences et les perceptions en commun.

Si *Fracture* avait eu des bureaux, on aurait pu y croiser dans les couloirs celles et ceux qui avaient fait leurs premières armes au Groupe information santé (GIS)¹, dans le soutien au docteur Carpentier², dans la pratique illégale du MLAC, au Syndicat de la médecine générale (SMG)³, à la Confédération syndicale du logement et du cadre de vie (CSLCV), à la CFDT, à la CGT, au Planning familial, au Mouvement action santé (MAS)⁴, dans les Boutiques de santé⁵, dans les Comités d'action, dans les dispensaires populaires au Portugal, dans la bataille contre l'Ordre des médecins, au Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), au Syndicat de la psychiatrie, à l'AERLIP⁶, au Collectif intersyndical de lutte contre l'amiante, dans la bataille pour la défense de la maternité

1. Le GIS a joué un rôle essentiel dans la reconnaissance du saturnisme dans les usines Penarroya et dans les prémisses de la lutte pour le droit à l'avortement.

2. Fondateur du Comité action santé en 1968, Jean Carpentier avait été interdit en 1971 d'exercice par l'Ordre des médecins pour «outrage aux bonnes mœurs» après avoir distribué un tract «Apprenons à faire l'amour» à la porte d'un lycée.

3. Né en avril 1975, le SMG regroupe des médecins généralistes qui revendiquent, entre autres, un mode d'exercice différent, l'indépendance par rapport aux industries et un service public de santé.

4. Mouvement né de la lutte contre l'Ordre des médecins (créé par Vichy) qui s'illustrait par ses positions réactionnaires en matière de contraception et d'avortement et par son soutien aux politiques patronales. La lutte a notamment été marquée par le refus de verser ses cotisations obligatoires pour pouvoir exercer la médecine.

5. Plusieurs Boutiques de santé existeront en France. Celle de Paris 10^e, par exemple, mènera une enquête auprès des pharmaciens de l'arrondissement pour contrôler l'application du tiers-payant.

6. Créée en 1972, l'Association pour l'étude et la rédaction du livre des institutions psychiatriques (le Livre blanc en psychiatrie) regroupe des infirmiers en psychiatrie et s'oppose au système asilaire.

des Lilas, dans celle contre les contrôles patronaux des arrêts de travail¹ ou encore dans les Comités anti-marée noire².

Fracture, le titre claquait comme un traité d'orthopédie. Fracture avec déplacement aurait-on pu écrire. Le sous-titre, «Santé/critique-pratique/autogestion», indiquait la multiplicité des pratiques, l'articulation entre le faire et le dire et la recherche d'une stratégie :

Illustrer la fracture dans le domaine de la santé et les luttes qui s'y mènent en un même lieu (la revue) est notre premier but pour nous travailleurs, travailleurs hospitaliers, travailleurs sociaux, médecins, syndicalistes CFDT et de la Confédération syndicale du cadre de vie, militants des organisations de médecins contestataires. Ces luttes (au plan international) dégagent une aspiration au contrôle et à l'autogestion de la santé. De même, les travailleurs de la santé et les travailleurs sociaux s'engagent dans une critique-pratique de leur fonction³.

D'une certaine manière, le constat était assez banal mais, plus de quarante ans après, il reste valide :

La santé a été envahie par le capitalisme ; elle est devenue une source de profits énormes. Mais, la croissance rapide des dépenses de santé ne peut masquer ni l'inégalité suivant l'appartenance sociale devant l'accès aux soins ni les insuffisances du système de distribution de soins. De plus, l'État et le patronat, devant les coûts socio-économiques des dépenses de santé, cherchent à les rationaliser et à les faire supporter par les travailleurs, notamment par les attaques contre la Sécurité sociale⁴. Toutefois, dans la situation présente, alors que la société réprime, perturbe, vieillit et use prématurément les individus, il n'est pas possible de s'en tenir [...] à l'élargissement de la consommation de soins [...]. La «croissance sauvage» du capitalisme a aggravé le caractère nuisible de la société pour la santé des gens. Le mode de vie et l'environnement du monde contemporain font qu'aux accidents et maladies du travail s'ajoutent ce que l'on nomme pudiquement «maladies de civilisation», un mal-être généralisé, qui sont le produit des conditions de travail, de transport, de logement, de la pollution, du caractère monotone, abrutissant et aliénant de la vie quotidienne⁵.

1. «Le contrôle médical patronal ou les matons du capital», *Fracture*, n° 7.

2. Dans le n° 5, on peut lire le dossier établi par le Comité anti-marée noire et le questionnaire que celui-ci a distribué à la population.

3. Éditorial du n° 1.

4. Sous le titre «De la Sécurité sociale... au salaire social», le numéro 6 (4^e trimestre 1978) consacre un important dossier à la sécurité sociale et aux attaques dirigées par le gouvernement de Raymond Barre.

5. Éditorial du n° 1.

Le premier numéro de la revue sort en mars 1977¹ et a les couleurs de l'Italie. La péninsule est alors une sorte de grand laboratoire où s'expérimentent grandeur nature les alternatives. Au sommaire : «Détruire l'asile, l'expérience de Franco Basaglia»; «Medicina Democratica, un mouvement de lutte pour la santé»; «Éléments d'intervention pour une critique pratique des nuisances dans le travail. L'expérience du conseil d'usine à la Castellanza-Montedison»². Et aussi : «Le pouvoir à l'hôpital»; «Travail et luttes à l'hôpital»; «Naître aux Lilas, une maternité pas comme les autres»; «Médicaments et Sécurité sociale».

Le second numéro s'ouvre par un article saluant la fermeture d'un hôpital (sic!). En effet, les rencontres du réseau Alternatives à la psychiatrie étaient organisées dans les locaux de l'ancien hôpital psychiatrique de Trieste qui «fêtait sa fermeture» grâce à ce que Stanislas Tomkiewicz décrivait comme la «désaliénation au moins partielle» menée par Franco Basaglia et son équipe³. Simone Iff, présidente du Planning familial dressait le bilan des deux premières années de la loi Veil en rappelant l'exigence du remboursement de l'IVG et du libre accès pour les mineures «afin qu'elles puissent assumer leur droit civique». On pouvait aussi y lire un article consacré aux Centres locaux des services communautaires du Québec qui s'essayaient à la redéfinition des traditionnels centres de santé et y exerçant une gestion pluripartite (personnels, usagers, médecins, administrations de tutelle, habitants).

Les unités sanitaires de base, cheval de bataille du SMG – proposition au cœur de l'alternative au paiement à l'acte et de l'exercice libéral de la médecine de proximité – seront notamment discutées dans le numéro 3. Robert Bono, secrétaire confédéral CFDT à l'action sociale et au cadre de vie, s'appuiera sur les expériences de Bologne et du Québec pour évoquer le nécessaire «brassage local» entre usager·es et professionnel·les de santé afin de créer «un tissu [permettant] d'appréhender les causes sociales des maladies». On y trouvera aussi un dossier

1. C'est grâce aux Éditions Savelli, qui s'installaient alors en France, que *Fracture* a pu voir le jour. Il me faut ici évoquer avec émotion le souvenir de mon camarade Claude Louzoun, qui en était le directeur de la publication, de Claude Jaubert, notre magnifique et truculent maquettiste, et de Giulio Alfredo Maccaro, l'un des fondateurs de Medicina Democratica. J'ai aussi une pensée affectueuse pour Martine, Françoise, Serge, Louis, Chantal, Laure, Jean, Hubert, Pierre, Michel, Jean-Michel, Blandine et quelques autres qui ont été de cette aventure.

2. On trouvera dans ce numéro un fac-similé du livret d'évaluation des nuisances et un exposé de la méthodologie de recueil des données épidémiologiques dans l'entreprise établis par le comité d'usine.

3. La revue n'évacue pas la discussion sur les aspects contradictoires et difficiles de cette bataille de la «désaliénation».

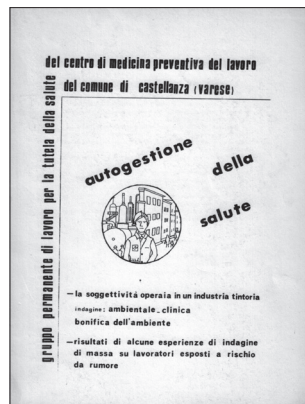
«Maternité» et une série d'articles consacrés à la répression psychiatrique contre les opposants dans la «patrie du socialisme»¹.

L'éditorial du numéro 4 qui paraît à la veille des élections législatives de 1978 note: «Beaucoup (trop?) d'espoirs, de projets, de luttes étaient (restent?) suspendus à l'avènement d'un gouvernement d'Union de la gauche pour l'ouverture d'une période de transformation.» Une cinquantaine de pages sont occupées par une table ronde «La santé par les urnes»: un large éventail de la gauche politique, syndicale et associative y débat des projets en matière de santé. L'éditorial se termine par une «question essentielle [qui] n'a pas été posée ce soir-là»: «Et si la gauche ne gagne pas les élections de mars 1978?» Réponse: «Il faut faire!». Et on faisait. Cela étant, trois années plus tard, la gauche de gouvernement est effectivement arrivée aux affaires... et rien ne se passa. Ceux et celles qui «faisaient» furent encouragées à continuer à «faire» et à poursuivre leurs «expérimentations». Celles-ci furent délibérément abandonnées à leur dynamique propre qui ne pouvait que s'épuiser. Puis ce fut le tournant de la rigueur et enfin le social-libéralisme. L'ordre allait se rétablir peu à peu. Et, comme le chantait Claude Nougaro, «chacun est rentré chez son automobile²». Pas tout à fait quand même. La tempête néolibérale commençait à souffler et il a fallu surnager.

octobre 2019

Source

Les Utopiques, n° 12, «Pour une protection sociale du 21^e siècle», Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2019.



1. «Psychiatrie et opposition politique en URSS», *Fracture*, n° 3, 1978.
2. Claude Nougaro, «Paris Mai», 1968.

**LES AUTEUR·ES
ET LES MEMBRES DU COMITÉ
ÉDITORIAL INTERNATIONAL**

Encyclopédie internationale de l'autogestion / Enciclopedia internacional de la autogestión / International Self-management Encyclopedia

Ce projet fait suite à la publication du livre *Autogestion hier, aujourd'hui, demain* paru en mai 2010 qui s'est enrichi de l'expérience de l'Association Autogestion au cours des quatre dernières années, mais surtout de l'actualité de l'autogestion avec les diverses expériences et de nombreuses contributions extérieures. Ce projet s'enrichira régulièrement avec des mises à jour et de nouvelles publications d'articles dans plusieurs langues.

Este proyecto es la continuación de la publicación del libro *Autogestión ayer, hoy, mañana* que salió en mayo de 2010 y que fue un éxito. Este libro se enriqueció de la experiencia de la asociación para la autogestión en el curso de los cuatro últimos años, pero sobre todo de la actualidad de la autogestión con distintas experiencias y de numerosas contribuciones exteriores. Este proyecto se irá enriqueciendo regularmente con actualizaciones y nuevas publicaciones de artículos en varios idiomas.

This project follows the edition of the printed book «Autogestion hier, aujourd'hui, demain» issued in May 2010 which has been a fair success. This new edition will be enriched by the four years experience of Association Autogestion and moreover, recent events related to self-management experiences as well as external contributions. This project which will be enriched on a regular basis with updates and new publications of articles in several languages.

Une première édition

L'*Encyclopédie internationale de l'autogestion* a été mise en œuvre par une petite équipe réunie par l'Association Autogestion et les éditions Syllepse. Composée de Benoît Borrits, Bruno Della Sudda, Magali Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Le Tréhondat, Robi Morder, Richard Neuville, Catherine Samary et Patrick Silberstein, celle-ci a reçu une aide précieuse et une collaboration enthousiaste de partisan·es de l'autogestion venu·es des quatre coins du monde. Un comité de suivi international se met donc en place pour préparer la seconde édition.

Michel Antony (France), Dario Azzellini (Autriche), David Barkin (Mexique), Benoît Borrits (France), José Luis Carretero Miramar (Espagne), Flávio Chedid Henriquez (Brésil), Annick Coupé (France), Bruno Della Sudda (France), Magali Della Sudda (France), María Inés Fernández Álvarez (Argentine), Franck Gaudichaud (France), José Miguel Gómez (Venezuela), Pablo Guerra (Uruguay), Jorge Gurbanov (Argentine), Mohammed Harbi (Algérie), Jean-Pierre Hardy (France), Willy Hajek (Allemagne), Theodoros Karyotis (Grèce), Claude Kowal (France), Paulo Leboutte (Brésil), Catherine Lebrun (France), Arthur Leduc (France), Patrick Le Tréhondat (France), François Longéras (France), Christian Mahieux (France), Gigi Malabarba (Italie), Michel Mas (France), Fernando Matamoros Ponce (Mexique), Julie Matthaei (États-Unis), Aleksandar Matkovic (Serbie), Robi Morder (France), Vanessa Moreira Sígolo (Brésil), Richard Neuville (France), Celia Pacheco Reyes (Mexique), Florencia Partenio (Argentine), Fabian Pierucci (Argentine), Miquel-Dídac Piñero Costa (Catalogne), Armando Robles (États-Unis), Andrés Ruggeri (Argentine), Catherine Samary (France), Patrick Silberstein (France), Nils Solari (France), Sergio Stocchero (Argentine), Gory Suarez (Colombie), Emilio Taddei (Argentine), Alan Tuckman (Grande-Bretagne)

Tome 8: qui est qui ?

Zahid Ali est membre du Haqooq-e-Khalq Movement (Mouvement pour les droits du peuple) qui a impulsé la Labour Relief Campaign (Campagne de secours populaire) avec des collectifs d'étudiants et d'enseignants, une fédération syndicale, une coalition d'organisations paysannes, un mouvement féministe et la Labour Education Foundation.

Pierre Belleville (1924-2010), membre du PSU.

Alain Bihr est l'auteur de la trilogie, *Le Premier âge du capitalisme (1415-1763)*, (Page 2/Syllepse, 2018-2019).

Benoît Borrits, cofondateur et animateur de l'Association Autogestion, il a publié *Coopératives contre capitalisme* (Syllepse, 2015) et *Virer les actionnaires: pourquoi et comment s'en passer ?* (Syllepse, 2020). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion: Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010).

Camille collabore à la revue *Silence*.

Michel Camouis, militant du PSU.

Salvatore Cannavò a été sénateur du PRC. Aujourd'hui, il anime les réseaux Communia et Fuori Mercato en Italie.

Cornélius Castoriadis (1922-1997) philosophe, économiste et psychanalyste grec, cofondateur du groupe Socialisme ou Barbarie.

Yvan Craipeau (1911-2001), instituteur, trotskiste français, rejoint le PSU. Il est notamment l'auteur de *La Libération confisquée* (Savelli, 1978), *Ces pays que l'on dit socialistes...* (EDI, 1982).

Alexandra Crété est enseignante en Guyane où elle anime Sud-Éducation et est engagée dans les mouvements de solidarité avec les sans-papiers et pour l'autonomie de ce territoire. Elle représentait l'Union syndicale de Solidaires à la 7^e Rencontre internationale de l'économie des travailleur·euses.

Marion Décavé est enseignante en Guyane où elle anime Sud-Éducation et est engagée dans les mouvements de solidarité avec les sans-papiers et pour l'autonomie de ce territoire. Elle représentait l'Union syndicale de Solidaires à la 7^e Rencontre internationale de l'économie des travailleur·euses.

Bruno Della Sudda rejoint le Parti socialiste unifié (PSU) en 1975 à Nice sur les bases de la fusion de l'Alliance marxiste-révolutionnaire (AMR) dans le PSU. Milite au Mouvement d'action syndicale à l'université puis participe à la fondation des Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Il participe ensuite à leur fusion dans la Fédération pour une gauche alternative puis à l'Alternative rouge et verte. Enseignant, militant altermondialiste, ancien responsable syndical et ancien conseiller municipal alternatif de Nice (2001-2008), il est aujourd'hui membre d'Ensemble! Il a coordonné avec Guy Giani un numéro de la revue *Mise à jour* consacré à la crise du système éducatif (1986) Il est l'auteur de plusieurs articles (dont «Ce que nous dit le mouvement altermondialisation», *Critique communiste*, n° 169-170, 2003) Il a publié, avec Florence Ciaravola et Christophe Lemasson, «L'autogestion, moyen, chemin et but pour penser l'émancipation scolaire» (*Contretemps*, n° 19, 2013) et, avec Arthur Leduc et Romain Testoris, «Alternative(s), autogestion et émancipation(s)» (*ContreTemps*, n° 20, 2014) Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Il participe aujourd'hui à l'Association Autogestion.

Romain Descottes est éditeur aux éditions Syllepse.

Victor Fay (1903-1991) participe à la fondation du Parti communiste de Pologne, émigre en France. Rompt avec le Parti communiste lors des procès de Moscou. Rejoint l'aile gauche du Parti socialiste puis le PSU.

Vladimir Claude Fišera, professeur d'université, membre de Sud-Éducation puis de Sud-Retraîtés, est l'auteur de nombreux ouvrages, études et traductions sur l'histoire du mouvement ouvrier et de l'autogestion en France et en Europe de l'Est ainsi que sur la question nationale.

Guillamume Gamblin collabore à la revue *Silence*.

Jeanne Gendreau est membre d'Attac-Québec.

Martha Gilson collabore à la revue *Silence*.

Sam Gindin, a été directeur de recherche des Canadian Auto Workers. Il est coauteur (avec Leo Panitch) de *The Making of Global Capitalism* (Verso, 2013) et coauteur avec Leo Panitch et Steve Maher de *The Socialist Challenge Today* (Haymarket, 2020).

Tiphaine Guéret collabore au journal *CQFD*.

Ammar Ali Jan est membre du Haqooq-e-Khalq Movement (Mouvement pour les droits du peuple) qui a impulsé la Labour Relief Campaign (Campagne de secours populaire) avec des collectifs d'étudiants et d'enseignants, une fédération syndicale, une coalition d'organisations paysannes, un mouvement féministe et la Labour Education Foundation.

Ray KRZR contribue au site <http://dialectik-football.info/>.

Patrick Le Tréhondat est membre des éditions Syllepse.

Claude Lefort (1924-2010), cofondateur de l'organisation révolutionnaire Socialisme ou Barbarie.

Gaston Leval (Pierre-Robert Piller) (1895-1978), fils de communard, libertaire et militant anarcho-syndicaliste, insoûmis durant la guerre de 1914-1918, il vécut très longtemps en exil et fut membre de la CNT. Après la Seconde Guerre mondiale, il collabore à de nombreux titres de la presse libertaire, notamment pour des analyses des collectivisations durant la révolution espagnole.

Serge Le Quéau est secrétaire de l'Union départementale Solidaires des Côtes-d'Armor.

Wol-san Liem est responsable des relations internationales du Korean Public Service and Transport Workers' Union (KPTU).

Annabelle Locks est costumière et animatrice des Masques de Bruxelles, collectif féministe qui réunit costumières et livreuses, hommes et femmes.

Solomon Lozovski (1878-1952), bolchevik, dirigeant de l'Internationale syndicale rouge de 1921 à 1937, puis membre du Comité antifasciste juif. Cible des attaques antisémites lancées par Staline, il est exécuté en 1952.

Christian Mahieux, cheminot retraité, a fait partie de l'équipe animant le syndicat CFDT de Paris Sud-Est jusqu'en janvier 1996 ; il a participé à la création du syndicat SUD-Rail. Il est membre des éditions Syllepse, du comité de rédaction de la revue *Les Utopiques* (Union syndicale Solidaires/Syllepse) et de *Cerises la coopérative* (www.ceriseslacooperative.info). Il co-anime le Réseau syndical international de solidarité et de luttes (www.laboursolidarity.org).

Serge Mallet (1927-1973), rompt avec le PCF en 1958, participe à la création de Tribune du communisme puis est membre du PSU. Il a notamment publié *La Nouvelle classe ouvrière* (Le Seuil, 1963).

Gigi Malabarba, est un des fondateurs de Sinistra Critica. Il anime le réseau Communia Fuori Mercato en Italie.

Goran Markovic est professeur de droit constitutionnel à l'université de Sarajevo-Est. Il est membre de l'Association Autogestion et rédacteur en chef de *Novi Plamen* (www.noviplamen.net/).

Grégoire Mariman est chercheur et militant de l'Union communiste libertaire (UCL).

Henri Mermé, membre du PSU, puis animateur de l'institut Tribune socialiste.

Frank Mintz, militant syndicaliste et libertaire de la Confédération nationale du travail-Solidarité ouvrière.

Robi Morder, animateur des mouvements lycéens et du syndicalisme étudiant de l'après 1968 ainsi qu'à la fondation des Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Membre des éditions Syllepse et du Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants (Germe).

Pierre Naville (1904-1993), surréaliste, membre du Parti communiste français jusqu'en 1928, puis trotskiste avant de rejoindre le PSU. Il a notamment publié *Vers l'automatisme social* (Syllepse, ([1963] 2016).

Richard Neuville, syndicaliste et militant altermondialiste. Des luttes lycéennes et antinucléaires des années 1970 à la défense des services publics, le combat contre le gaz de schiste en Ardèche et pour la transition écologique, la culture autogestionnaire demeure le fil conducteur de son engagement. Au début des années 1980, les sessions d'école normale ouvrière contribueront à sa formation politique Internationaliste, il s'engagera dans la solidarité avec la révolution sandiniste en participant aux brigades au Nicaragua. Il s'impliquera également pour Solidarnosc, la Kanaky, etc et participera à plusieurs contre-sommets et Forums sociaux mondiaux. Animateur de la commission internationale des Alternatifs (2002-2011), il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Animateur de l'Association Autogestion, il est membre du comité international de «L'économie des travailleurs» et milite également à Solidaires Il a publié de nombreux articles sur l'Amérique du Sud pour *Rouge & Vert* et dans *Là où d'autres mondes sont possibles* (SECA, 2006) Il a publié également «Uruguay: Quatre décennies de lutte des “sans terre urbains”» dans Franck Gaudichaud (coord.), *Amériques latines: Émancipations en construction*, (Syllepse, 2013) Il est l'auteur du blog <http://alterautogestionblogspotfr/>.

Nicolas est membre de l'Union communiste libertaire (Québec).

Christophe Prudhomme est médecin urgentiste au Samu de Seine-Saint-Denis, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France et syndicaliste à la CGT.

Sabadel est le pseudonyme d'un rédacteur de la revue *Noir et Rouge*.

Patrick Silberstein est membre des éditions Syllepse et de l'Association Autogestion.

Vikalp Sangam est un collectif rassemblant des mouvements et des individus travaillant «sur des projets justes, équitables et durables pour le bien-être humain et écologique» (Inde).

Aurélien Singer, syndiqué et membre de l'association Autogestion, a été représentant du personnel au CHSCT d'un établissement public. Il a coécrit, avec Benoît Borris, *Travailler autrement: les coopératives* (Le Détour, 2017).

Roly Villani est membre du comité de rédaction de la revue *Autogestión, la otra economía* (Buenos Aires).

Yvo est le pseudonyme d'un rédacteur de la revue *Noir et Rouge*.

